

# Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 2

Ernest Daudet



Project Gutenberg

# Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 2

Ernest Daudet



Project Gutenberg

## **The Project Gutenberg eBook of Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 2**

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française. Tome 2

Author: Ernest Daudet

Release date: January 10, 2010 [eBook #30923]

Most recently updated: January 6, 2021

Language: French

Other information and formats: [www.gutenberg.org/ebooks/30923](http://www.gutenberg.org/ebooks/30923)

Credits: Produced by Mireille Harmelin, Christine P. Travers and  
the Online Distributed Proofreading Team at [dp-rastko.net](http://dp-rastko.net).  
(This file was produced from images generously made  
available by Gallica-Bibliothèque nationale de France.)

**\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE  
L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. TOME 2**

\*\*\*

Notes au lecteur de ce fichier digital:

Seules les erreurs clairement introduites par le typographe ont été corrigées.

# **HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

**TOME II**  
**DU DIX-HUIT FRUCTIDOR AU DIX-HUIT BRUMAIRE**

**OUVRAGES DE M. ERNEST DAUDET**  
**PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>**

**Histoire de la Restauration.** Un volume in-16.  
(*Épuisé.*)

**Histoire des conspirations royalistes dans le Midi.** Un volume in-16, broché. 3 50

**Le Roman d'un Conventionnel.** HÉRAULT DE  
SÉCHELLES ET LES DAMES DE BELLEGARDE. Un  
volume in-16, broché. 3 50

**OUVRAGES POUR LA JEUNESSE**

**Robert Darnétal.** Un volume in-8°, illustré,  
broché. 4 "

**Nini-la-Fauvette.** Un volume grand in-8°, illustré,  
broché. 7 "

**ERNEST DAUDET**

**HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION  
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

**TOME II**  
**DU DIX-HUIT FRUCTIDOR AU DIX-HUIT BRUMAIRE**

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79  
1905

Droits de reproduction et de traduction réservés.

**HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION**  
**PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**



## **LIVRE SEPTIÈME**

### **LES ÉMIGRÉS ET LE XVIII FRUCTIDOR**

#### **I**

#### **REGARD EN ARRIÈRE[1]**

L'année 1797, qui vit le Directoire exécuter contre la majorité du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents le coup de force que rappelle la date du dix-huit fructidor, est celle de toute la période révolutionnaire qui s'annonça comme la plus favorable aux entreprises royalistes et au rétablissement de la monarchie. La réaction formidable et trop souvent tragique qui avait suivi la chute de Robespierre s'accusait et se développait. En dépit de ses efforts pour renaître, le terrorisme semblait vaincu; ses principaux chefs avaient péri, et quoique, avant de se séparer, la Convention, dans la cynique pensée de se survivre, eût osé décréter que les deux tiers de ses membres figureraient de droit dans l'assemblée nouvelle, qu'en vertu de la Constitution le pays allait être appelé à élire, les électeurs, qu'indignait, pour la plupart, cette décision arbitraire, avaient choisi, pour former le nouveau tiers, des hommes notoirement connus par leur hostilité au régime de sang qui venait de finir.

Tous ces élus n'étaient pas royalistes. Beaucoup d'entre eux avaient même pactisé avec la Révolution à ses débuts. Mais, éclairés par ses excès ou ressaisis par d'anciennes convictions, tous étaient affamés de tranquillité et susceptibles de favoriser, sans trop regarder à la forme et à l'étiquette, la formation d'un gouvernement qui, jaloux de ne retomber ni dans les abus de l'ancien régime ni dans les forfaits de la Terreur, assurerait à la France le repos et la prospérité dont elle était depuis si longtemps sevrée.

Ils ne constituaient pas encore une majorité dans le conseil des Cinq-Cents. Mais, leur rôle tendant de plus en plus à devenir prépondérant, ils étaient autorisés à penser que les élections qui devaient avoir lieu en cette même année 1797, pour le renouvellement d'un tiers de l'assemblée, leur donneraient la supériorité du nombre et les rendraient assez puissants pour secouer le joug du Directoire, lui dicter à leur tour des lois et en chasser l'élément révolutionnaire qui s'y était introduit dès le premier jour.

Peut-être alors et si le prétendant entrait dans leurs vues, verrait-on se coaliser pour créer un gouvernement représentatif, comme en Angleterre, les constitutionnels, les républicains désabusés, voire les orléanistes, qui ne pouvaient plus compter sur les princes d'Orléans passés en Amérique. Que les royalistes purs leur apportassent un concours actif, désintéressé, et la restauration de la monarchie résulterait sûrement de cet accord. Afin de le préparer, d'en discuter les conditions et d'en établir les bases, le parti dont nous parlons n'attendait qu'un appel du roi pour lui envoyer un émissaire chargé de lui exposer ses désirs.

Tandis que les royalistes du dedans se livraient à ces espérances sans parvenir toujours à se mettre d'accord sur les moyens de les réaliser, ceux du dehors, c'est-à-dire les émigrés, plus divisés encore, s'y associaient avec ardeur et s'efforçaient de s'emparer de la direction des mouvements de l'intérieur ou d'en provoquer de nouveaux pour les faire tourner les uns et les autres au profit de la royauté légitime. En Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Suède, partout où l'on tolérait encore leur présence, ils intriguaient, entretenant secrètement des relations avec leur pays, y envoyant leurs agents, s'efforçant de ranimer le zèle expirant de la Vendée qu'avait frappée au cœur le désastre de Quiberon; fomentant des insurrections à Lyon, dans le Midi, dans l'Est; tentant de rallier à leur cause les généraux les plus fameux de la République, voire les membres du Directoire; ne se lassant jamais dans cette tâche en dépit des échecs successifs de leurs tentatives et ne désespérant pas de voir se reformer la coalition des grandes puissances, bien que la Prusse et l'Espagne s'en fussent détachées pour conclure la paix avec la République et que l'Autriche, épuisée par ses luttes sur le Rhin et en Italie, parût disposée à les imiter.

Le prince de Condé, avec sa petite armée, campait dans le pays de Bade, parmi les Autrichiens qui d'ailleurs le tenaient en défiance, affectaient de ne pas l'employer et manifestaient si visiblement l'intention de ne pas garder ses troupes à leur solde, s'ils étaient contraints de faire la paix avec la France, qu'il se décidait à négocier avec l'empereur de Russie Paul I<sup>er</sup>, afin d'obtenir qu'il les prît à son service;—négociation qui allait, en aboutissant, faire passer en Wolhynie dans la Pologne russe, revêtus de l'uniforme moscovite, quelques milliers de Français émigrés et, avec eux, le prince de Condé, son petit-fils le duc d'Enghien et les deux fils du comte d'Artois, le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

Le comte d'Artois, à ce moment, résidait en Angleterre ou plutôt en Écosse, dans le château d'Holy Rood, aux portes d'Édimbourg. Le gouverneur britannique l'avait en quelque sorte interné là à son retour de l'île d'Yeu en 1795, alors qu'il venait de manquer maintes occasions de passer en Bretagne et de tenir ainsi la parole donnée par lui à Charette. Le ministre anglais jugeait sa présence impossible à Londres, où il eût été d'ailleurs difficile de le soustraire aux poursuites de ses créanciers. C'est d'Édimbourg qu'il s'efforçait encore, mais en vain, d'exercer son influence sur les affaires de l'émigration.

Plus libre et plus heureux que lui, le duc de Bourbon, fils unique de Condé et père du duc d'Enghien, avait pu se fixer dans la capitale de l'Angleterre. On le disait disposé à faire ce que n'avait pas fait le comte d'Artois, à se jeter en France pour y prendre le commandement de quelque mouvement insurrectionnel; il n'attendait, prétendait-on, que les ordres du roi. Mais ces ordres n'arrivaient pas, soit que le roi considérât que l'heure n'était pas revenue où la présence d'un prince en France apporterait une force à son parti; soit, ce qui apparaît plus visiblement encore dans sa correspondance, qu'il craignît que la maison de Condé n'acquît trop de popularité en se mettant toujours en avant et qu'il préférât être représenté dans son royaume, au moment opportun, par un prince plus rapproché du trône, tel que le duc de Berry, le plus jeune et le plus entreprenant des fils de son frère.

Le comte d'Artois à Édimbourg et le duc de Bourbon à Londres se jalousaient et se dénigraient. Dans l'entourage du second, on reprochait au

premier de n'avoir pas osé passer en Bretagne, malgré les appels réitérés des chefs vendéens; dans l'entourage du premier, on accusait le second de ne rester à Londres que pour ne pas s'éloigner de la comtesse de Vaudreuil, jeune femme d'un vieux mari, à laquelle il était passionnément dévoué.

Le roi était à Blanckenberg, dans le duché de Brunswick en Allemagne. Il avait auprès de lui, en qualité de premier et unique ministre, le duc de La Vauguyon et le comte d'Avary, auquel l'attachait une reconnaissante amitié dont, un peu plus loin, nous expliquerons les causes. Le duc de la Vauguyon, pair de France et jadis représentant du roi très chrétien en Hollande, était ambassadeur en Espagne quand la Révolution avait éclaté. Elle ne le maintint pas longtemps à son poste, qu'il dut abandonner en 1791. Mais il ne s'éloigna pas de Madrid, ou plutôt il y revint après en être parti, s'efforçant d'y rendre à son souverain captif et aux princes émigrés les services d'un serviteur fidèle.

Au mois de juin 1795, après la mort de Louis XVII, Monsieur comte de Provence, qui résidait alors à Vérone, s'étant déclaré roi sous le nom de Louis XVIII, avait résolu de se donner deux conseillers en titre, au lieu et place du maréchal de Castries, qui, depuis la mort de son frère, dirigeait sa diplomatie. Ce n'est pas qu'il eût cessé d'apprécier à sa vraie valeur le dévouement de ce vieux et loyal soldat. Mais il s'était un peu lassé de sa dure franchise, de sa disposition à tout critiquer. Sans vouloir renoncer à ses services, il préférait les utiliser de loin que de près. Le désir du maréchal était conforme au sien. Après s'être appliqué à remplir sa fonction, éloigné des princes, il n'était venu à Vérone qu'à son corps défendant. Froissé par le spectacle des petites rivalités de l'entourage, il souhaitait d'en partir, afin d'aller s'établir à Wolfenbuttel en Allemagne, d'où il continuerait à s'occuper des affaires du roi.

Le choix de celui-ci pour le remplacer s'était déjà porté sur le comte de Saint-Priest, qui avait été ministre de son frère, et sur le duc de La Vauguyon, qui possédait à ses yeux le triple mérite d'être le fils de son ancien gouverneur, de s'être consacré au salut de la monarchie durant les heures périlleuses et de jouir, comme diplomate, d'une réputation universelle. Il les avait mandés auprès de lui. Saint-Priest, que des missions à Saint-Pétersbourg et à Vienne retenaient loin de Vérone, devait rester

deux ans encore sans pouvoir se rendre à cet appel. Mais La Vauguyon s'y était rendu au commencement de 1796. En attendant l'arrivée de son collègue, dont il était alors impossible de préciser la date, il fut seul investi par le roi des pouvoirs nécessaires pour diriger sous son autorité, tant dans l'intérieur de la France qu'à l'extérieur, les affaires de la monarchie.

La petite cour de Vérone, quand il y arriva, se composait du comte d'Avaray, du duc de Villequier, du duc de Fleury, du marquis de Jaucourt, du baron de Flaschlanden, du comte de Cossé et de quelques autres gentilshommes, auxquels se joignirent successivement le duc de Guiche et le duc de Grammont, revêtus comme eux des charges qu'à son avènement le roi avait rétablies ainsi qu'il l'aurait fait s'il eût été dans son royaume et en possession de sa couronne. Un chapelain, l'abbé Fleuriel; un secrétaire, Courvoisier,—celui qui fut ministre sous la Restauration;—deux ou trois employés de bureau, complétaient la maison royale.

D'Avaray, à l'époque où des relations se créèrent entre le duc de La Vauguyon et lui, ne siégeait pas dans le conseil du roi, formé alors du maréchal de Castries, du marquis de Jaucourt et du baron de Flaschlanden. Il avait toujours refusé d'y siéger, encore qu'il y fût à tout instant invité par son maître. Il résistait, pour ne pas discréditer ou dénaturer les délibérations, pour n'en pas altérer la sincérité en y jetant une opinion à laquelle tout le monde, qu'elle fût bonne ou mauvaise, aurait dû souscrire d'avance, parce qu'on savait qu'il eût suffi qu'elle fût émise par lui pour que le roi s'y ralliât. Sa résistance fait honneur à sa délicatesse. Mais on est tenté de la considérer comme une comédie un peu puérile, quand on constate que le roi ne prenait aucune décision sans le consulter. En réalité, il y avait à Vérone, et il y eut à Blanckenberg, quand le roi vint s'y établir, une véritable Éminence grise dont l'influence depuis longtemps établie battait en brèche, sans se montrer, les opinions qui lui déplaisaient.

À peine en possession de son poste, quand il eut vu de quoi il retournait, La Vauguyon s'efforça de la paralyser, sinon de la détruire. Pour se délivrer d'une opposition qui agissait en se dissimulant et pour la contraindre à s'exercer ouvertement, il imagina de pousser d'Avaray à satisfaire au désir du roi de le voir prendre part aux délibérations du conseil. D'Avaray se fit encore prier; puis il céda. La Vauguyon entreprit alors d'annihiler son

influence en feignant de ne vouloir rien décider que d'accord avec lui. Il lui proposa dans ce but une sorte d'alliance; il espérait ainsi faire prévaloir son opinion, quitte à persuader au roi et à d'Avaray, ce qu'il supposait facile, qu'il s'inspirait de la leur pour déterminer la sienne. Ce fut cette finasserie par trop diplomatique, qui ouvrit les yeux à d'Avaray; rapidement, elle le mit en défiance contre le nouveau venu, en créant entre eux une rivalité dont les suites funestes ne révélèrent que trop les divisions qui régnaient dans l'entourage du roi.

Il était aisé de prévoir, dès ce moment, qu'en ces luttes intimes la victoire resterait à d'Avaray. C'était la conséquence des sentiments que le roi avait conçus pour lui. Aussi convient-il, avant d'aller plus loin, de dessiner le portrait de ce fidèle partisan de sa cause, celui des courtisans de son exil qui lui a prodigué le plus de zèle désintéressé, celui aussi qu'il a jusqu'au bout préféré à tous les autres, aimant à être guidé, conseillé, approuvé par lui, ne lui marchandant ni sa confiance ni son affection.

Depuis qu'ensemble ils s'étaient enfuis de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791<sup>[2]</sup>, ils ne s'étaient jamais séparés. À toutes les étapes de l'exil, l'inlassable dévouement de ce rare serviteur avait revêtu un caractère héroïque. Le considérant comme un autre lui-même, ne lui cachant ni ses craintes ni ses espérances, ni ses regrets ni ses ambitions, ayant pris l'habitude de ne rien faire sans le consulter, Monsieur s'était promis, si jamais il devenait roi, non seulement de lui maintenir toute sa confiance, mais encore de la rendre éclatante en honorant d'Avaray de fonctions qui la légitimeraient.

Ainsi, allait se développer et devenir toute-puissante sur les affaires de l'émigration l'influence de ce gentilhomme originaire du Béarn, fils d'un maréchal de camp que la noblesse de l'Orléanais avait envoyé aux États généraux et à qui, aux beaux jours de Versailles, le comte de Provence avait accordé son amitié. Cette influence, on la verra, pendant quinze ans, s'exercer sans relâche en toutes les occasions importantes. Jusqu'au jour de sa mort, survenue à Madère en 1811, d'Avaray sera, on peut le dire, l'âme même de son prince, et, pas plus que lui, il ne désespérera jamais de la restauration, malgré les catastrophes et les revers.

Au conseil, c'est toujours son opinion qui finit par l'emporter, parce que c'est toujours à elle que se rallie le roi. Chaque matin, quand il n'est pas retenu au loin par quelque mission de confiance, c'est lui qui ouvre toutes les lettres. Après les avoir lues, il envoie au roi, dans la cassette qui les contient, le projet résumé des réponses qu'elles nécessitent ainsi que des annotations jetées en hâte sur des bouts de papier où il appelle son prince «mon cher maître», et sur lesquels celui-ci réplique par des observations ou des réflexions familières que lui ont suggérées les dires de «son ami». Chaque soir, avant de se mettre au lit, le roi va passer une heure chez d'Avaray. Ils causent ensemble des événements de la journée, des résolutions à prendre pour le lendemain, des moyens d'y rallier les conseillers qui seront, dans leur réunion quotidienne, sous la présidence du roi, appelés à les discuter.

Ceux-ci jalourent et redoutent d'Avaray. Mais tous rendent hommage à son dévouement; ils sont sensibles aux formes déférentes et courtoises dont il enveloppe ses idées. Ils le savent homme d'honneur et de loyauté, ennemi de l'intrigue, incapable d'une bassesse. Ils savent de même qu'on ne saurait longtemps lui résister sans encourir la disgrâce du maître. Comment douterait-ils de la puissance du favori quand ils sont les témoins journaliers des traits de la confiance que le roi lui accorde, des services par lesquels d'Avaray se l'assure ou la justifie, comme, par exemple, lorsqu'il lui sauve l'honneur en le séparant de l'artificieuse comtesse de Balbi<sup>[3]</sup>? Ne savent-ils pas que le jour, 21 juin 1795, où le comte de Provence,—monseigneur le Régent, comme l'appelaient alors les émigrés,—a appris, par une communication du prince de Condé, la mort de Louis XVII, cette mort qui lui a valu la couronne, c'est à d'Avaray qu'il est allé d'abord en apporter la nouvelle?

«Le Régent descend chez moi précédé du comte de Cossé, écrit d'Avaray, dans ses notes quotidiennes<sup>[4]</sup>; leur visage m'effraye; je cherchais des forces contre quelque nouveau malheur que je ne pouvais prévoir, lorsque le Régent me dit après un moment de silence:

«—Le roi est mort.»

«Je reste sans parole, sans mouvement; puis, tout à coup, je me précipite sur sa main. Le comte de Cossé en fait autant. Mon maître nous serre dans

ses bras. Je lui prédis alors sans hésiter que les malheurs et les crimes s'arrêteront à lui et qu'il sera le restaurateur de la France.»

Il est donc certain que la faveur de d'Avaray est bâtie à chaux et à sable; qu'à essayer de l'ébranler, on se briserait. Les courtisans du roi dans son exil en sont convaincus; ils se soumettent. Seul d'entre eux, La Vauguyon, pour avoir voulu y résister, sera chassé.

Il n'est pas sûr que d'Avaray possède toutes les qualités nécessaires au grand rôle que Louis XVIII lui destine. Dans un corps chétif, frêle, affaibli par la maladie de poitrine qui le ronge sans altérer son énergie morale, il porte une âme impressionnable, capable d'inspirations fortes, mais hors d'état de les réaliser jusqu'au bout. Il est prompt à prendre feu, enclin à la défiance, facilement soupçonneux, quoique extraordinairement crédule. Dans une situation où d'autres pensent qu'il faut regarder plus encore aux résultats qu'aux instruments et moyens à employer pour les atteindre, il répugne trop souvent à se servir des agents étourdis, légers ou sans scrupules, prêts à tout, bons à tout, que les hasards de l'existence misérable des émigrés ont fait surgir de toutes parts et mis au service de la cause royale.

Homme d'ancien régime, il est intransigeant sur les principes; il n'accepte aucun changement dans les institutions de la monarchie; il ne rêve que châtiments inexorables contre ceux qui les ont détruites. Lorsque Louis XVIII, en succédant à son neveu, prépare pour «son peuple» un manifeste, c'est d'Avaray qui inspirera le langage de son maître et lui donnera une physionomie menaçante et vengeresse. Dans le conseil tenu à Vérone, le 30 juin 1795, afin de discuter le projet de déclaration qu'a rédigé le secrétaire Courvoisier, c'est encore lui d'Avaray, qui, faisant litière des raisons politiques invoquées par le comte de Las Casas, ambassadeur d'Espagne, par d'Antraigues et par les personnages qu'a réunis le roi en vue de cette délibération solennelle, s'écriera avec véhémence:

—La première parole du roi ne peut être que pour appeler le glaive de la justice sur la tête des assassins de son frère.

Et aussitôt son opinion, bien que ses contradicteurs en démontrent les dangers et insistent sur la nécessité de paroles moins provocatrices,



deviendra celle du roi, qui l'exprimera à son tour.

—Mon frère, mon neveu, ma famille, mes sujets demandent vengeance. Ne voyez-vous pas, messieurs, la calomnie qui me poursuit! Si je me montrais indulgent, on ne manquerait pas de dire: Lisez, voyez la joie qui perce et l'ambition qui jouit.

Ce qu'est d'Avaray ce jour-là, il le sera toujours. Cette soif de vengeance qu'il vient de trahir, c'est si bien lui qui en entretient les ardeurs dans l'esprit de son maître que celui-ci, malgré sa sagesse relative, n'y renoncera complètement qu'en 1811, lorsque la mort l'aura délivré du joug d'une amitié aussi nuisible à sa politique qu'elle fut précieuse et bienfaisante à son cœur.

Voilà, certes, des violences d'opinion singulièrement dangereuses dans un homme dont le roi a fait son principal et toujours écouté conseiller. Mais d'Avaray en atténue les effets par sa droiture, par de fréquents retours de prévoyance, par ce dévouement sans bornes qui permet de saluer en lui un admirable chien de garde, incessamment attentif à la sûreté du maître, la sentinelle vigilante de l'honneur de la couronne et du monarque que malheureusement, par sa manière d'être, il ne parvient pas toujours à faire aimer de ceux auprès de qui il le défend.

C'est le jugement qu'en 1811, tandis que d'Avaray agonise à Madère, Joseph de Maistre, qui l'a beaucoup connu, beaucoup pratiqué, portera sur lui. «Je regrette bien, mande-t-il le 3 juillet au comte de Blacas, que l'air de Madère n'ait point encore pu rétablir le digne comte d'Avaray. Vous m'accusez de ne point lui rendre justice. N'est-ce point vous, au contraire, mon cher Comte, qui ne me la rendez pas? Quel homme dans le monde entier estime plus votre ami comme particulier, comme Français et comme sujet? Qui peut rendre plus de justice que moi à son attachement sans réserve, à son dévouement héroïque, à son inébranlable fidélité? Mais si vous le considérez comme un instrument politique, c'est une autre chose. Je vous dis que celui qui n'a pu dans aucun pays aborder aucun homme public sans l'aliéner n'est pas fait pour les affaires. Ce génie est un génie à part, comme celui de la poésie et des mathématiques. On l'a ou on ne l'a pas. *Il était nécessaire ici*, me dites-vous. Oui, sans doute, *ici*, dans la chambre, ou tout au plus dans la maison où j'écris; mais hors de là, je crois que c'est tout

le contraire. Feuilletez d'ailleurs l'histoire universelle, et dites-moi le nom d'un *favori* proprement dit qui ait réussi dans la guerre ou dans la politique[5].»

Cette démonstration ne convaincra pas Blacas. Destiné à remplacer d'Avaray dans ses fonctions auprès du roi, il le défend contre Joseph de Maistre: «Je suis persuadé, mon cher Comte, que vous regrettez mon malheureux ami, qui a trouvé la mort où il allait chercher la santé. Je crois qu'une femme à grand nez vous a donné sur lui, sur sa volonté d'être, tant de fausses préventions. Je sais que l'on en dit autant de moi, quoique l'on ne m'honore pas encore d'un titre (celui de favori) que j'espère ne jamais mériter, parce que je le regarde comme humiliant pour celui qui le porte et insultant pour celui qui le fait porter. Croyez, mon cher Comte, que s'il n'a pu, comme vous le dites, dans aucun pays aborder aucun homme public sans l'aliéner, ce n'est pas qu'il ne fût fait pour les affaires. Mais en voici la raison; c'est de vous-même que je l'emprunte. Tout souverain malheureux est repoussé par les autres, et, dès que les souverains ont méconnu leur maître légitime, leur intérêt est de l'écraser absolument et de le faire disparaître parce que son existence seule les accuse et les offense. C'est ce désir, c'est cette volonté, qu'il a trouvée partout et que partout il a voulu combattre, qui lui avait attiré la haine honorable dont vous me parlez.»

Qu'en cette circonstance Blacas ait vu plus juste que de Maistre, ou que ce soit au contraire celui-ci qui ait eu raison, il n'en est pas moins certain que d'Avaray n'a pas toujours été habile à créer des partisans au prince et à la cause qu'il chérissait, et pour lesquels il eût volontiers fait le sacrifice de sa vie.[[Lien vers la Table des Matières](#)]

## II

### LE PARTI ROYALISTE EN 1796-1797

Quoique, depuis six ans, toutes les tentatives faites en vue de renverser le gouvernement révolutionnaire et de restaurer la monarchie eussent successivement avorté, le roi s'employait, avec la même ardeur qu'au

premier jour, à mettre en œuvre les moyens à l'aide desquels il comptait faire triompher sa cause.

Ces moyens, dans sa pensée, étaient encore multiples. Louis XVIII croyait à la possibilité de replacer la Prusse et l'Espagne sous les armes, d'empêcher l'Autriche de conclure la paix avec la République, d'amener l'Angleterre à reformer la coalition et d'obtenir de la Russie qu'elle y prît une part prépondérante. Il avait peu de confiance dans le cabinet de Vienne, qu'il soupçonnait non sans raison de vouloir démembrer son royaume. Mais il était convaincu que si l'empereur Paul I<sup>er</sup>, successeur de la grande Catherine, entrait dans la coalition, il y exercerait promptement assez d'autorité pour contenir les ambitions de ses alliés.

Le roi proscrit connaissait le désintéressement du tsar. Ce souverain, le seul qui eût consenti à le reconnaître en qualité de roi, souhaitait sincèrement le rétablissement des Bourbons sur leur trône. S'il se décidait à la guerre, ce serait uniquement dans ce but. Louis XVIII ne désespérait pas d'obtenir de lui ce que les autres puissances lui avaient toujours refusé ainsi qu'à son frère: le droit de marcher avec les Français que commandait le prince de Condé, à la tête des armées étrangères, lorsqu'elles entreraient en France. Il comptait sur Paul I<sup>er</sup> pour arriver à se montrer à ses sujets les armes à la main, pour prouver à ceux de ses partisans qui lui reprochaient son inaction qu'il ne méritait pas leurs reproches, et que, s'il était resté si longtemps inactif, c'est que, ne pouvant rien sans le secours des puissances étrangères, il avait été la victime de leur indifférence pour les Bourbons comme de leurs vues de conquêtes sur la France.

Du gouvernement britannique, et à supposer même que la coalition ne se renouât pas, il attendait plus encore. Il ne désespérait pas d'obtenir que ce gouvernement favorisât un nouveau coup de main contre la République, soit sur les côtes de l'Océan, dont il croyait les populations toujours animées du désir de combattre pour Dieu et pour le roi; soit sur la frontière suisse, où la haine soulevée contre le gouvernement français parmi les habitants de l'Helvétie, ces antiques alliés des Bourbons, ferait, à l'approche d'un corps expéditionnaire, surgir du sol de vaillants soldats qui viendraient le grossir. Ce projet flattait tout spécialement ses ambitions parce qu'il y voyait une place pour lui, une occasion de se rouvrir les portes de son royaume, ou,

comme il le disait «d'y trouver son tombeau.» Mais, pour l'exécuter, l'or anglais était indispensable; ses efforts, du côté de l'Angleterre, avaient surtout pour but de se faire allouer de nouveaux subsides, qu'elle persistait à ne pas donner aussi importants qu'il aurait voulu, en alléguant l'énormité des sacrifices déjà consentis par elle et bien en pure perte, puisqu'après tout, la République n'avait pas été détruite.

Cependant, cette fois, à l'appui de ses sollicitations succédant à tant d'autres qu'on n'avait jamais exaucées qu'incomplètement, ce dont il ne cessait de se plaindre, il pouvait invoquer pour les justifier des arguments propres à frapper le cabinet anglais. Ces arguments, il les tirait des informations qui lui venaient de France. Elles lui montraient ses partisans plus actifs que jamais et plus résolus, leur nombre s'augmentant incessamment, grâce à la propagande inlassable à laquelle se livraient les émigrés rentrés depuis le neuf thermidor.

Longtemps opprimées et décimées par le terrorisme triomphant, les populations, de toutes parts, demandaient justice et vengeance. En beaucoup d'endroits, à Lyon, dans le Languedoc, en Provence, dans les Cévennes, elles n'avaient pas attendu que des lois nouvelles leur donnassent satisfaction; elles se faisaient justice elles-mêmes et frappaient çà et là les hommes qui naguère étaient pour elles des oppresseurs et des bourreaux. Des bandes s'étaient formées sous les ordres de chefs énergiques et impitoyables, parcouraient les campagnes, agitaient les villes et, sous des noms divers,—chauffeurs, barbets, compagnons de Jésus,—exerçaient de terribles représailles contre les anciens terroristes, les acheteurs de biens nationaux, les prêtres assermentés.

Dans le Midi surtout et notamment à Marseille, à Nîmes, à Aix, à Toulouse, au Puy, à Tarascon, ces représailles, dès le lendemain de la chute de Robespierre, avaient donné lieu à d'effroyables massacres. Elles avaient dégénéré depuis en scènes de brigandages, dont les acteurs, affamés de vengeance et pervertis par l'excès de leurs souffrances, tuaient, volaient, attaquaient même des citoyens inoffensifs ou arrêtaient les diligences pour dépouiller les voyageurs et s'approprier les fonds du trésor public dont elles opéraient le transport.

Dans les massifs montagneux de la Haute-Loire et du Vivarais, il y avait pour commander ces mouvements insurrectionnels des chefs intrépides[6], mais non moins violents qu'imprudents et téméraires: le marquis de Bésignan, véritable énergumène, bavard, agité, qui avait entrepris de soulever Lyon et de former une ligue qui s'étendrait de la Franche-Comté à la vallée du Rhône, pour faciliter l'invasion des Autrichiens par les frontières de l'Est; le baron de Saint-Christol, gentilhomme du Comtat, qui rêvait de s'emparer des grandes villes du Midi; le chevalier de Lamothe, ancien officier, qui attendait, en se livrant à une guerre d'escarmouches, une prise d'armes générale; le chevalier Durrieu, surnommé le chevalier de la Lune; Pellamourgue, comte de Cassaniouze, qui voulait rentrer dans ses propriétés confisquées comme biens d'émigrés; le marquis de Surville, ancien officier au régiment de Picardie, poète à ses heures, nature chevaleresque, moralement supérieur à tout ce qui l'entourait; Dominique Allier, frère de l'ancien prieur de Chambonas, fusillé avec Charrier à la suite des premières insurrections cévenoles; d'autres encore, plus humbles, moins raffinés dans leurs goûts comme dans la manière d'affirmer leurs opinions.

Ces hommes, royalistes dans l'âme mais rebelles à toute discipline, mêlés aux révoltes antérieures du Midi, imbus de tous les préjugés de l'émigration, communiquaient avec les émigrés. Ils sollicitaient des ordres, et, quoique peu disposés à y obéir, ils allaient les chercher tour à tour en Angleterre auprès du comte d'Artois, en Suisse auprès du prince de Condé, à Vérone d'abord et à Blanckenberg, ensuite auprès du roi lui-même. Ils recevaient des fonds de Wickham, agent de l'Angleterre installé à Lausanne, d'où il communiquait avec le général de Précý, l'organisateur de l'insurrection des Lyonnais en 1795; avec le comte de Vezet, jadis président du Parlement de Besançon; avec Imbert-Colomès, ancien maire de Lyon, élu depuis député aux Cinq-Cents, et en un mot avec les innombrables agents à qui le roi confiait l'exécution des plans qu'il avait approuvés entre tous ceux qui lui étaient quotidiennement soumis.

D'autre part, la foi religieuse sur toute l'étendue du territoire renaissait avec d'autant plus de violence qu'elle avait été plus durement contenue. Le peuple réclamait le rétablissement de son culte, le relèvement de ses autels, le retour des prêtres qui, pour avoir refusé de prêter le serment constitutionnel, avaient dû se cacher ou s'enfuir. Telles étaient ses

exigences, que la Convention avant de se séparer, et le conseil des Cinq-Cents dès les débuts de sa réunion, avaient dû abroger en partie les lois de proscription décrétées naguère contre le clergé, autoriser la réouverture des temples, renoncer à sévir lorsque les fidèles, pressés de s'y prosterner comme autrefois, trouvant qu'on mettait trop de lenteur à les leur rendre, en forçaient les portes et faisaient retentir de leurs prières et de leurs chants les vieilles voûtes si longtemps silencieuses. Ainsi, avec un irrésistible élan, s'affirmait de toutes parts la volonté de la France de faire succéder, aux saturnales sanglantes qu'avaient expiées et expiaient encore les terroristes, une ère nouvelle qui verrait s'opérer la pacification du pays sous l'égide d'un gouvernement réparateur.

Ce gouvernement, Louis XVIII prétendait être le seul qui pût le donner à la France. Bien que l'unanimité des Français n'en fût pas convaincue au même degré que lui, il n'en était pas moins autorisé à croire que si le Directoire, où l'élément révolutionnaire représenté par les thermidoriens demeurait encore tout-puissant, était épuré, et que si les armées étrangères rouvraient aux Bourbons le royaume en des conditions qui feraient éclater leur désintéressement, c'est-à-dire leur renoncement à toute idée de conquête, une foule immense de ses sujets se lèverait pour l'acclamer, se rallier à son drapeau, se soumettre à ses lois.

Il pouvait fournir maintes preuves à l'appui de sa conviction: les informations que lui envoyaient les membres de l'agence qu'il entretenait à Paris; les protestations de fidélité qui lui arrivaient de toutes parts; les dispositions de la Vendée qui, malgré les défaites récentes et les tentatives de pacification commencées par le Directoire, semblait prête à reprendre les armes; l'agitation continue des provinces méridionales; la certitude où l'on était que les élections prochaines donneraient la victoire au parti modéré, et enfin, ce qu'on lui rapportait du désir secret de généraux populaires dans l'armée, tels que Pichegru, Hoche, Moreau, Kellermann, Willot, de se rallier à lui.

Sur ce dernier point, les renseignements qu'il recueillait, exagérés ou faux pour la plupart, le faisaient se leurrer de beaucoup d'illusions. Tout cependant n'était pas mensonge dans ces rapports, et notamment en ce qui touchait Pichegru. Ce général, au mois de septembre 1795, alors qu'il

commandait l'armée de Rhin et Moselle, était entré en relations avec le prince de Condé, qui campait non loin de lui parmi les troupes autrichiennes, qui menaçaient l'Alsace. Un aventurier politique, Roques de Montgaillard, dont le nom allait obtenir bientôt un certain retentissement, était le metteur en œuvre de cette intrigue, à laquelle Condé s'était prêté avec une candeur et une crédulité invraisemblables. Assisté d'un libraire de Neufchâtel, nommé Fauche-Borel, illettré, panier percé, exalté, vénal, menteur et, pour tout dire, véritable acteur de comédie, Montgaillard, par l'intermédiaire de ce personnage, avait fait offrir à Pichegru des avantages mirifiques s'il voulait faire arborer le drapeau blanc par son armée, la réunir à celle de Condé pour marcher ensemble sur Paris et livrer à ce prince Strasbourg et Huningue. À l'en croire, les Autrichiens favoriseraient ce mouvement, dont le succès n'était pas douteux et ouvrirait à Louis XVIII son royaume.

Pichegru avait eu le tort, non seulement de ne pas faire arrêter le porteur de ces propositions criminelles, mais encore de le charger de dire au prince de Condé que, bien que ces plans fussent inacceptables, d'abord parce qu'il n'était pas assez sûr de son armée et ensuite parce qu'ils ne pouvaient s'exécuter qu'au moyen d'une grossière violation de ses devoirs militaires, il ne se refusait pas à servir la cause du roi quand l'occasion s'en présenterait, par des moyens qu'il ferait connaître ultérieurement.

Cette réponse était digne d'un politicien qui s'efforce de ne rien compromettre et de ménager tout le monde, mais indigne d'un soldat commandant une armée en présence de l'ennemi. Tout au moins ne constituait-elle pas une promesse. C'est cependant comme un engagement formel d'abandonner la République et de passer à la monarchie que Montgaillard l'avait présentée au prince de Condé, demandant en échange des fonds destinés à Pichegru pour faciliter sa trahison.

Ces fonds, fournis par l'agent anglais Wickham, n'étaient pas plus arrivés au général que ceux qui, par la suite, furent demandés en son nom. Montgaillard, Fauche-Borel et la nuée de complices dont ils s'étaient entourés se les appropriaient au fur et à mesure qu'ils les recevaient. Condé ne s'en doutait pas. Il acceptait comme parole d'Évangile les propos qu'on lui apportait de Pichegru; dans ses lettres, il en entretenait le roi, dont la

confiance en ce général devint alors et demeura entière, même lorsque, ultérieurement, la conduite suspecte du comte d'Antraigues, son agent à Venise, eut livré à Bonaparte, qui commandait alors en Italie, le secret de ces négociations manifestement dénaturées par Montgaillard et par Fauche-Borel pour tromper le prince de Condé et lui extorquer des fonds.

En dépit du dénouement de cette escroquerie et bien qu'avant qu'elle ne se dénouât, Pichegru se fût démis de son commandement et fût allé se fixer à Arbois, sa ville natale, dans le Jura, le roi resta persuadé que ce général lui était acquis et saisi, comme il l'avait promis, toutes les occasions propices pour rendre effectif son dévouement. Aussi lorsque, aux élections pour les Cinq-Cents, Pichegru fut choisi par ses compatriotes pour les représenter; lorsque l'Assemblée l'eut appelé à l'honneur de la présider, et enfin lorsque ses propos et sa conduite eurent démontré qu'il était hostile au Directoire, le roi se fortifia dans la conviction qu'il pouvait compter désormais l'illustre soldat parmi ses partisans.

C'est de l'ensemble des faits que nous résumons qu'il s'inspirait plus spécialement depuis son arrivée à Blanckenberg pour multiplier ses démarches auprès des cours, pour généraliser les mouvements insurrectionnels de l'intérieur, pour prendre, avec le concours de ses partisans restés en France ou qui y étaient rentrés depuis deux ans, des mesures décisives à l'effet de porter à la République un coup tel qu'il espérait qu'elle ne s'en relèverait pas.

Pour assurer l'exécution de ses ordres et indépendamment des représentants secrètement accrédités par lui auprès de la plupart des cours, Louis XVIII, depuis son avènement platonique à un trône ensanglanté, que ses efforts tendaient à reconquérir, avait institué deux agences: l'une en Suisse, qui devait bientôt se transporter en Souabe; l'autre à Paris.

La première, dite agence de Souabe, se composait de trois hommes d'un dévouement éprouvé: M. de Vezet, ancien président du Parlement de Besançon; le général de Précy, le défenseur de Lyon, et Imbert-Colomès, jadis maire de cette ville, qu'il représentait maintenant au conseil des Cinq-Cents. Vivant des fonds anglais que lui versaient Wickham et Crawford, commissaires du cabinet britannique installés en Suisse, et placée sous les ordres du prince de Condé campé encore sur les bords du Rhin avec les



armées autrichiennes, l'agence de Souabe avait reçu pour mission de provoquer et de seconder les mouvements royalistes de l'Est et du Midi. Elle exerçait plus spécialement son action en Alsace, en Franche-Comté, dans le Lyonnais, le Velay, le Languedoc et la Provence.

L'agence de Paris opérait dans le reste de la France et surtout dans l'Ouest. Instituée en 1794, sur le conseil du comte d'Antraigues, pour être en France l'organe des princes émigrés et pour assurer l'exécution de leurs ordres, elle se composait, au lendemain de sa création, de quatre personnes: les abbés Le Maître et Brottier, le chevalier Despomelles, colonel démissionnaire, et Duverne de Praile, ancien capitaine de frégate.

À ses débuts, elle s'inspirait des opinions de ce qu'on appelait la faction espagnole, dont d'Antraigues était le représentant. Notoirement hostile à l'Angleterre, la faction ne comptait pour le rétablissement de la monarchie que sur le concours de l'Espagne. Il en résultait que maintes fois l'agence s'était trouvée en contradiction avec les vues et les projets des princes, voire du comte de Provence, bien qu'il se fût proclamé régent du royaume après la mort de son frère, et qu'à ce titre, le jeune roi étant captif au Temple, il fût le véritable souverain. Sous divers prétextes, elle avait alors affecté de se montrer indépendante de lui, de lui taire ses plans, de ne pas tenir compte de ses ordres qu'elle déclarait inexécutables.

Mais, lorsque la couronne était échue à ce prince et surtout après la journée de Vendémiaire, où deux des membres de l'agence avaient été compromis et l'un d'eux, Le Maître, condamné à mort et exécuté, ce malheureux ayant été remplacé par un ancien magistrat, M. de La Villehurnoy, elle avait cessé de marchander sa soumission au roi. La conclusion de la paix entre la République et l'Espagne l'avait rejetée du côté de l'Angleterre, où, plus volontiers qu'autrefois, elle allait chercher maintenant ses inspirations et soumettre ses plans quand leur exécution nécessitait des fonds que le gouvernement britannique seul était en état de lui fournir. Elle entretenait des relations suivies à Londres avec les ministres anglais par l'intermédiaire de Dutheil, trésorier des princes, et en Suisse avec Wickham.

Dans les circonstances graves, elle appelait à ses délibérations l'ancien constituant baron d'André et l'ancien maire de Lyon Imbert-Colomès, élus

l'un et l'autre au conseil des Cinq-Cents et bien placés, par conséquent, pour faire parmi les députés, leurs collègues, une active propagande en faveur du royalisme. En tout ce qui concernait les affaires du roi, celles du moins qu'on ne leur dissimulait pas, leur opinion exerçait sur les délibérations des agents une influence décisive.

Indépendamment des correspondants que l'agence comptait dans les provinces, il y avait autour d'elle plusieurs personnages qui allaient et venaient entre Paris et les divers points d'où s'exerçait peu ou prou l'action royaliste: Londres, source principale des subsides; la Suisse, où résidait Wickham; Blanckenberg, où le roi s'était établi; la Normandie et la Bretagne, où les insurrections ne désarmaient pas ou semblaient toujours prêtes à renaître quand elles avaient désarmé.

Parmi ceux de ces personnages qu'à raison de leur nom, de leur activité, de leurs services, on considérait comme les plus importants, il faut citer le prince Louis de la Trémoille, le comte de Rochecot, le comte de Bourmont, que les guerres des chouans avaient mis tous les trois en lumière; le prince de Carency, fils aîné du duc de La Vauguyon, à qui les fonctions de confiance que remplissait son père auprès du roi donnaient un crédit et une autorité dont les désordres de sa vie privée et ses vices trop cyniquement étalés auraient dû le faire déclarer indigne; le comte Louis de Frotté, l'héroïque instigateur des insurrections normandes; Sourdat, émigré rentré, ancien lieutenant de police à Troyes, devenu publiciste et que quelques écrits avaient désigné au roi comme un partisan dévoué, bon à employer dans des missions délicates; un jeune homme du nom de Bayard, que le général de Précý avait présenté à Wickham pour servir d'intermédiaire entre ce dernier et l'agence de Paris et à qui l'on reprochait d'être devenu beaucoup plus l'homme des Anglais que l'homme du roi; un sieur Bénard, employé dans les bureaux du Directoire, qui s'était offert pour conquérir le directeur Barras à la cause royale; Fauche-Borel, le fameux libraire neufchâtelois, singulier mélange de sottise et de vénalité, tout gonflé de son importance depuis qu'il avait été chargé par Montgaillard de négocier avec Pichegru, et qui rêvait peut-être déjà de greffer sur les démarches de Bénard ses propres démarches pour convertir Barras et se donner le mérite et les profits de cette prétendue conversion, et enfin l'abbé André, dit de La Marre, dont nous parlons plus bas. Seul peut-être, parmi ce personnel de

conspirateurs, il pouvait se flatter d'être dans l'entière possession de la confiance du roi et de d'Avaray.

La puissance d'action de ces agents ne saurait être jugée d'après leur nombre. À l'exception de très peu d'entre eux, ils étaient hors d'état de rendre d'importants services. On ne pouvait, en fait de services, attendre de leur part que ceux qu'il est donné à d'obscurs agitateurs, de rendre accidentellement. Se sachant surveillés, exposés à toutes les indiscretions comme à toutes les curiosités, n'osant combattre ouvertement, condamnés à comploter avec et par de petits moyens, toujours à la poursuite de fonds, soit pour la cause, soit pour leurs besoins personnels, dupes de l'Angleterre, victimes de sa versatilité, ils passaient leur temps à élaborer des plans que toujours quelque incident inattendu venait détruire au moment où ils se croyaient en état de les exécuter.

Par surcroît d'infortune, il existait entre eux une cause irréparable de faiblesse: leurs divisions. Ils se défiaient les uns des autres, se jalousaient, se suspectaient, s'accusaient réciproquement d'imprudents bavardages, d'ambitions cachées, de défaut de zèle, de basses convoitises, de désobéissance aux ordres du roi et même de trahison. Tel était l'état des choses à l'aube de cette année 1797, dont nous racontons les incidents. Ces divisions des agents de Paris, plus ou moins dissimulées, plus ou moins contenues, tendaient à s'envenimer, se préparaient à éclater dans des circonstances quasi tragiques, alors que l'intérêt bien entendu de la cause royale eût exigé entre ceux qui aspiraient à l'honneur de la servir une union étroite et durable.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

### III

#### L'ABBÉ DE LA MARRE ET LE MARQUIS DE BÉSIGNAN

Entre ces divers acteurs du drame de l'Émigration, il y a lieu de distinguer ceux dont le langage et la conduite ont révélé une haute raison et un dévouement aussi désintéressé que sincère: tel par exemple l'abbé André, que, sous le nom de de La Marre et à partir de 1796, on voit, pendant six

années, remplir les missions les plus difficiles, sans cesse sur les chemins pour porter à Paris et à Londres les ordres du roi, en surveiller l'exécution, et qui, pour dissimuler sa personnalité, pour se dérober aux recherches de la police consulaire, se fait appeler tour à tour Falike, l'abbé de Bellecombe ou David Pachoud, négociant à Lausanne.

Une curieuse figure que celle de ce prêtre de Savoie, dans la force de l'âge, actif, entreprenant, toujours disposé à courir les aventures, à braver les pires dangers, assez habile pour y échapper, assez fin pour découvrir sous les fausses apparences les zèles intéressés et simulés, assez courageux pour les démasquer, trop prévoyant pour ne pas comprendre l'inefficacité des complots et des soulèvements partiels, et pour ne pas leur préférer les procédés de propagande et de persuasion. «Trouver le moyen, écrira-t-il en 1800, de concilier le pouvoir qu'on doit accorder au roi après tant de révolutions avec la portion de liberté dont la nation doit jouir et avec les intérêts de tous, voilà le problème.» Et il ajoute que le meilleur moyen de faire au royalisme des prosélytes, «c'est de ne décourager personne,» entendant par là qu'il faut convertir plutôt que frapper. L'homme qui raisonne ainsi, alors que tant d'autres, malgré les leçons antérieures, persistent à conseiller au roi les moyens révolutionnaires, les châtiments, les vengeances, n'est pas le premier venu.

De même que nous manquons de renseignements sur les origines de l'abbé André dit de La Marre, de même nous ignorons par suite de quelles circonstances, il avait été conduit à proposer ses services à Louis XVIII, ou celui-ci à les lui demander. Ce qui est certain, c'est que, dès les derniers mois de 1796, il était l'agent de confiance du roi, le négociateur préféré, l'homme des missions difficiles. Justement, il venait d'arriver à Blanckenberg après un séjour à Paris et à Londres, durant lequel, mêlé aux royalistes et aux émigrés, il avait beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup observé; il croyait remplir un devoir en apportant à son souverain prescrit le résultat de ses observations.

En ce moment, à ne regarder qu'aux apparences, le parti des Bourbons dans l'intérieur était entièrement disloqué. La journée de Vendémiaire avait détruit dans Paris les espérances qui s'y étaient réveillées le neuf thermidor. Depuis le désastre de Quiberon, un profond découragement régnait en

Bretagne et en Vendée. Aux grandes guerres auxquelles avait pris part tout un peuple, succédaient peu à peu des insurrections isolées dont les victimes périssaient en pure perte, sans profit pour la cause royale. Les tentatives du Directoire à l'effet de pacifier ces pays paraissaient devoir aboutir; déjà des chefs chouans faisaient leur soumission. Les complots ourdis dans l'Est par l'agence de Souabe, et qui devaient, à en croire Imbert-Colomès, faire surgir du sol, entre Besançon et Lyon, quarante mille royalistes, le fusil à la main, aussitôt que l'armée de Condé soutenue par les Autrichiens aurait franchi la frontière, avaient échoué. Le général Pichegru n'avait tenu aucune des promesses présentées par des agents menteurs et infidèles comme formulées par lui; il avait quitté le commandement de l'armée de Rhin et Moselle pour se faire élire par ses concitoyens du Jura député au conseil des Cinq-Cents, qu'il présidait maintenant sans laisser deviner, bien que notoirement hostile au Directoire, ses intentions pour l'avenir. Enfin les insurrections du Midi, mal conçues, mal préparées, mal conduites, avaient subi le même sort que les complots de l'Est, sans rien produire de ce qu'on en attendait. De tant de résultats douloureux, on devait donc conclure que la cause royale était irréparablement compromise.

Il n'en était rien cependant. Du sombre tableau que nous venons de décrire ne résultait pas la preuve que les moyens de la défendre et de lui assurer le succès étaient épuisés, mais cette autre preuve plus rassurante qu'il fallait renoncer à ceux dont on s'était servi jusque-là, ou tout au moins qu'on ne devait y recourir de nouveau qu'après avoir essayé d'en employer d'autres, c'est-à-dire ces procédés de propagande et de persuasion dont de La Marre se déclarait un partisan résolu.

Le roi n'avait pas attendu de l'entendre exprimer cette opinion pour être disposé à l'accueillir et à la partager. Avant même que cet agent sagace et fidèle parût à Blanckenberg, Louis XVIII était préparé à se rallier à ses vues par les rapports de ses agents de Paris. Depuis que la Convention s'était séparée pour faire place au Directoire et aux conseils des Anciens et des Cinq-Cents, ces agents, prenant texte des votes des électeurs, favorables à la politique modérée précédemment proscrite par les Jacobins, parlaient sans cesse de la possibilité de former dans les deux assemblées un parti royaliste. On n'y réussirait peut-être pas du premier coup, la Convention dissoute comptant encore trop de membres aux Anciens et aux Cinq-Cents. Mais, le

Corps législatif étant tous les ans renouvelable par tiers, on pouvait espérer qu'il s'améliorerait d'année en année et que le parti du roi y deviendrait promptement majorité. C'est à ce résultat qu'il fallait travailler, soit en agissant directement sur les élus, soit en se livrant parmi les électeurs à une active propagande en faveur de la monarchie. Les agents de Paris se flattaient de trouver pour les seconder des auxiliaires précieux parmi les membres même des conseils qu'ils disaient désireux de mettre fin au régime révolutionnaire en hâtant la restauration du souverain légitime.

«Il n'est pas impossible d'avoir Boissy d'Anglas, est-il dit dans un rapport présenté au roi par l'abbé de La Marre. Il a un grand parti, quatre enfants, peu de fortune et une femme folle en aristocratie. Il disait naguère:

«—Croyez-vous qu'on me recevrait de l'autre côté?»

«On ne risque rien à le tenter[7].»

Boissy d'Anglas n'était pas le seul qu'on pût espérer rallier à la cause royale. Pastoret, Dubois, Tronchet, Tronson du Coudray, Dumas, Henri Larivière, Barbé-Marbois, Vaublanc, Siméon, Portalis et combien d'autres étaient considérés, sinon comme tous convertis au royalisme, mais comme disposés à s'y convertir. «On peut compter aussi sur l'abbé de Damas et, par lui, on aura l'abbé de Montesquiou, qui a eu le tort de ne pas encore écrire au roi, mais qui réparera ce tort.» Le même rapport ajoute: «On peut attendre beaucoup des généraux Pichegru, Willot et Dumouriez. Les armées ne sont point aussi favorables au gouvernement qu'on pourrait le croire. Le moment où les partis sentent leur faiblesse est celui où le parti du roi acquiert le plus de force.» On voit poindre là l'illusion commune à beaucoup de royalistes et qu'avait encouragée chez le roi et dans son entourage ce qui se racontait, sur la foi des dires de Fauche-Borel, des dispositions de Pichegru.

C'est la même illusion qui dictera, quelques mois plus tard, à un correspondant inconnu cette remarque qui ne repose que sur des commérages: «Un voyageur venu de Milan dit que l'armée de Bonaparte n'est plus reconnaissable, qu'elle est purgée de tous les Jacobins, que Bonaparte lui-même est devenu bon.» Si Bonaparte est devenu bon, il n'est pas téméraire de supposer que les membres du Directoire, et notamment

Barras et Carnot, le deviendront aussi et que, si dans les Conseils annuellement renouvelables par tiers, se forme un parti favorable au roi, ils se laisseront glisser eux aussi sur la même pente, d'autant qu'ils se rendent bien compte de la fragilité de leur pouvoir, résultant de leur passé révolutionnaire. Ce passé, ils auront à cœur de le réparer. Dans ce but, peut-être voudront-ils prendre la tête du mouvement au lieu de se laisser entraîner par lui.

Voilà quelles espérances avait apportées à Blanckenberg l'abbé de La Marre, tout en étant d'avis qu'il ne fallait ni s'y livrer trop vite ni mettre trop de prudence dans ce qu'on entreprendrait afin de les réaliser. Il considérait en effet comme essentiel de ne pas heurter l'opinion publique en se donnant l'air de vouloir la violenter:

«Elle n'est vraiment prononcée que sur un seul point: le rapport des lois révolutionnaires. Quelques fous voudront aller au delà. C'est alors qu'ils rencontreront une résistance qu'ils ne calculent pas. Le gouvernement se renforcera de toutes les craintes, de toutes les passions, de toutes les espérances.»

Les conseils que dictent à de La Marre les informations qu'il rapporte d'Angleterre et de France ne sont pas pour déplaire à Louis XVIII. Il y trouve la confirmation de ceux que lui a déjà fait parvenir le baron d'André.

«La nation est dans une telle apathie, a écrit cet agent royaliste, qu'on ne peut se promettre un mouvement général; il n'y a rien à faire en ce moment (août 1796); c'est des autorités qui seront établies par les nouvelles élections qu'il faut tout attendre... Il serait à désirer que le roi se prononçât de manière à faire connaître qu'il est disposé à ne poursuivre personne, à accueillir ceux qui se rapprocheront de lui et qu'il ne tient pas à l'ancien régime dans toute son étendue.»

Quelques jours plus tard, nouveaux avis conçus dans le même sens:

«L'opinion est bonne en général; mais chacun songe à soi; point d'énergie ni d'ensemble, ni de désir de sortir de l'état où l'on est par des mouvements violents. Il n'y a donc rien à attendre que du temps. Puisque l'opinion fait tout, il faut chercher à la former. On peut se flatter de diriger les prochaines

élections de manière à avoir une grande majorité dans le Corps législatif et les principales autorités constituées... Un comité dans l'Assemblée s'occupe à préparer les voix à de bonnes élections. Il faut l'y aider, et l'essentiel est que la nation en masse se rende aux assemblées primaires. Les moyens à employer sont: 1<sup>o</sup> de bons écrits, 2<sup>o</sup> des voyageurs courageux et instruits, 3<sup>o</sup> et surtout des prêtres.»

Un tel langage, celui de l'abbé de La Marre ont suffi à éclairer le roi sur l'inefficacité comme sur le prix des mouvements insurrectionnels, quand ils se produisent isolément. L'expérience douloureuse qu'on en a faite depuis le commencement de la Révolution est décisive. Ils ne pourront réussir qu'à la condition d'éclater partout à la fois et d'éclater à l'heure même où les armées étrangères entreraient en France; et encore faudrait-il qu'à l'avant-garde de la coalition marchât un prince de la maison de Bourbon, dont la présence rassurerait les Français sur les suites de l'invasion, ou que, tout au moins, on eût à l'avance facilité son entrée dans le royaume, en le mettant à même de prendre le commandement des royalistes armés.

La conviction de Louis XVIII sur ce point date des premiers jours de son émigration. Elle a inspiré sa conduite depuis cinq ans, ses incessantes demandes aux puissances, ses multiples efforts pour rejoindre ses sujets fidèles, les protestations qu'il n'a cessé de faire entendre toutes les fois que le mauvais vouloir de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Prusse a mis obstacle à l'exécution de ses projets. Cet impérieux désir de se montrer aux Français les armes à la main, il n'a laissé perdre aucune occasion, soit comme régent, soit comme roi, de le formuler avec énergie. Lors de la campagne de 1792, quand ensuite Lyon et Toulon se sont insurgés; puis à l'heure où l'expédition de Quiberon se préparait, et enfin lorsque, expulsé de Vérone, il s'est porté à l'armée de Condé, il a toujours affirmé son droit de ne pas laisser à son frère seul, à ses neveux, aux trois Condé, l'honneur de combattre; il a proclamé qu'il voulait aller chercher dans le royaume son trône ou son tombeau.

Paralysé par les vues intéressées des puissances, il les a dénoncées; il a réclamé, il a protesté; il s'est plaint de son inaction forcée. Lorsque au commencement de 1797, l'abbé de La Marre vient lui apporter à Blanckenberg des conseils qui excluent toute idée de soulèvements isolés et



lui apprend que l'Angleterre n'a pas renoncé à l'espoir de soulever à nouveau les Vendéens, il dicte lui-même la réponse qu'il conviendra de faire à ce gouvernement égoïste et intéressé: «Nous sommes las de combattre pour un être invisible et peut-être indigne du sang qui l'a fait naître, devra-t-on dire aux Anglais. Que Louis XVIII vienne se mettre au milieu de nous, nous prouver qu'il est vraiment le petit-fils d'Henri IV. Alors, s'il le faut, nous mourrons tous pour lui. Nous combattons pour vous qui nous sollicitez de reprendre les armes en sa faveur. Mais, s'il reste dans une inaction à laquelle vous le réduisez sans doute, nous ne voyons plus de roi, nous ne sommes plus que Français et nous irons défendre la patrie contre de perfides étrangers qui ne veulent que nous asservir et la ruiner.»

En tenant ce langage, Louis XVIII n'espère pas qu'il sera entendu. L'expérience ne lui laisse plus d'illusions sur l'égoïsme des puissances et leurs vues ambitieuses. La Prusse et l'Espagne ont conclu la paix avec la France; l'Angleterre négocie dans le même but; la Russie, quoique favorable aux Bourbons, ne s'est pas décidée à prendre les armes. Si l'Autriche ne les a pas encore déposées, ce n'est pas qu'elle veuille concourir au rétablissement de la monarchie française, c'est qu'elle ne renonce pas au projet de démembrer la France. Le roi ne peut donc compter pour conquérir son trône que sur le dévouement de ses sujets et sa propre habileté. Aussi accueille-t-il avec faveur les avis de l'abbé de La Marre et entreprennent-ils ensemble, de concert avec le comte d'Avaray, l'étude des moyens qui peuvent être utilement employés pour tirer parti des dispositions qu'on affirme être celles de certains membres du Directoire et des conseils des Anciens et des Cinq-Cents.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'en ce qui touche ceux de ces personnages qui ont participé, comme Barras et Carnot par exemple, aux pires excès de la Terreur et prononcé notamment la condamnation à mort de Louis XVI, le roi entreprend cette étude avec confiance et sans répugnance. Une note de d'Avaray, écrite au cours de ces tentatives de négociation, trahit clairement l'état d'âme de ce serviteur passionné de la monarchie, dont l'influence sur Louis XVIII s'exerce trop puissamment pour qu'on puisse mettre en doute que sa pensée sera tôt ou tard, si elle ne l'est déjà, celle du prince qu'il sert avec un inlassable dévouement.

«J'ai toujours eu, écrit-il, la plus grande horreur à voir le roi entrer en négociation même indirecte avec le Directoire ou quelques-uns de ses membres. Traiter avec des assassins de Louis XVI est avilissant; traiter avec des hommes odieux à la France est dangereux. La sincérité de ces hommes est nulle hors du crime, et je nie leurs moyens pour servir une cause contraire à celle qu'ils ont embrassée. La prudence exige cependant qu'on écoute, même sans y croire, les propositions qui seraient faites par un intermédiaire, et, puisque tous les avis sans distinction poussent le roi vers ces tyrans ensanglantés, je ne dois pas m'exposer, par une raideur inutile à la gloire de mon maître, à faire dire que, pour avoir refusé d'écouter des propositions qui ne pouvaient rien compromettre, le roi a repoussé loin de sa tête la couronne de ses pères.»

Voilà qui est clair. Le roi négociera si l'occasion s'en présente, mais sans illusion, sans enthousiasme. Si la négociation n'aboutit pas, en même temps qu'il n'aura rien à se reprocher, il ne sera pas déçu.

L'abbé de La Marre se trouvait à Blanckenberg depuis quelques semaines lorsque, au commencement de janvier, s'y présenta à l'improviste un gentilhomme français précédemment employé par le prince de Condé dans ses rapports avec les royalistes de France et dont la conduite, bien que souvent imprudente, n'était pas parvenue à rendre suspect son dévouement. C'était le marquis de Bésignan, dont le nom a été prononcé plus haut. Son château, depuis longtemps possédé par sa famille, était situé aux environs de Nyons dans la Drôme. Avant la Révolution, il avait eu de fréquentes querelles avec ses vassaux. Ils lui reprochaient d'abuser de ses droits de seigneur. Au lendemain de la prise de la Bastille, poursuivi de leurs vengeances, il avait transformé sa demeure en forteresse, armé ses domestiques et proclamé sans ménagement ni prudence ses opinions royalistes, en ajoutant que, s'il était attaqué, il résisterait jusqu'à la mort.

Pour qui connaissait son caractère fougueux et l'exaltation de son royalisme, que partageait sa femme, le langage qu'il tenait n'était point une vaine bravade. Ce qu'il promettait de faire, personne, parmi ses voisins, ne doutait qu'il ne le fit s'il y était contraint. De la crainte qu'il inspirait non moins que des ressentiments qu'il avait encourus, naquit l'exaspération qui s'empara de ses anciens vassaux. Après avoir inutilement tenté d'envahir

son château, s'étant vus repoussés à coups de fusils, ils portèrent plainte au Directoire départemental. Leur démarche eut pour conséquence de décider le général d'Albignac, commandant en chef de l'armée de réserve du Midi, à envoyer un corps de troupes, appuyé de cinq pièces d'artillerie, pour avoir raison de ce citoyen rebelle. Durant trente-six heures, Bésignan et ses huit domestiques ou métayers tinrent tête à la fusillade et à la mitraille. Ce ne fut que lorsque les boulets eurent ouvert une brèche dans le mur et allumé un incendie, qu'il se décida à céder aux puissantes exhortations du général d'Albignac, qui l'avait fait secrètement avertir qu'il lui accordait trois heures pour disparaître. Ceci se passait le 28 août 1792. À la fin du même jour, le marquis de Bésignan avait disparu.

Il est singulièrement difficile de le suivre après ce désastre, dans les innombrables péripéties de sa vie errante. Pendant les années qui suivent, on le voit tour à tour à l'armée de Condé, où il ne fait que passer, «sans faire ni bien ni mal,» mais où il parvient à inspirer confiance au vieux prince, qui se défendra plus tard, bien à tort d'ailleurs, d'avoir encouragé ses imprudents projets; à Rome, où il est allé supplier le pape Pie VI de lever des troupes et de s'unir à la coalition, «comme intéressé à rentrer dans la propriété du comtat Venaissin;» à Lyon, où il devient un des agents les plus actifs et les plus violents de la réaction thermidorienne; dans les montagnes du Velay et du Forez, où, à la tête de soixante ou quatre-vingts vagabonds, il se livre à tous les actes de la plus basse chouannerie. C'est à cette époque qu'Imbert-Colomès, de Lausanne où il est réfugié, et supposant que Bésignan est en France, écrit au prince de Condé: «Si le Directoire exécutif avait été jaloux de le faire arrêter, ç'aurait été chose facile, ce qui ferait présumer Bésignan capable de trahison puisqu'il est encore libre.»

La mémoire de notre aventureux personnage mérite très probablement d'être lavée du soupçon qu'exprimait Imbert-Colomès, car le fait inspirateur de ce soupçon se peut expliquer par l'imprudence non moins que par la trahison. D'ailleurs, Bésignan avait trop de comptes à rendre aux tribunaux de la République pour que, à moins d'être devenu fou, il pût se flatter de se faire pardonner ses méfaits et de sauver sa tête au prix même d'une délation. Les dires d'Imbert-Colomès avaient cependant une apparence de vérité. Ce qu'il reprochait à Bésignan, c'était d'avoir surpris dans les milieux royalistes, durant son séjour en Suisse, le projet d'un soulèvement des

contrées de l'Est, longuement préparé par l'agence de Souabe, avec le concours de Wickham, de s'en être approprié les plans comme son œuvre et d'avoir ensuite laissé saisir à la frontière franc-comtoise tous les papiers relatifs à ce complot, ce qui avait eu pour conséquence l'arrestation d'un grand nombre d'associés de l'intérieur.

Il y avait dans ces précédents plus de motifs qu'il n'en fallait pour justifier les insinuations d'Imbert-Colomès et pour attirer sur Bésignan la disgrâce du prince de Condé, et par contre-coup, celle du roi. Mais, en un temps où quiconque se consacrait au service de la cause royale devait faire par avance le sacrifice de sa vie, on n'avait pas le droit d'être difficile dans le choix des hommes bons à employer. Il suffisait que par leur conduite, leur constance et leur courage, ils eussent donné des preuves éclatantes de dévouement, pour qu'on ne leur tînt pas longtemps rigueur de leurs étourderies, de leurs imprudences ni même des défaillances de leur zèle, lorsque surtout, par quelque nouveau trait d'initiative, ils s'efforçaient de les racheter. Sans doute, on se défiait d'eux; mais on se résignait encore à les employer faute de mieux.

On ne saurait expliquer autrement les circonstances qui amenaient, au début de cette année 1797, le marquis de Bésignan à Blanckenberg. Avant d'y venir, il s'était rendu auprès du prince de Condé; il lui avait exposé le but de son voyage; c'est après l'avoir entendu que Condé le renvoyait au roi. Le roi seul, en effet, pouvait prononcer sur la proposition qu'apportait Bésignan et décider de la suite qu'il convenait d'y donner. Pour la reconstituer, nous avons sous les yeux le compte rendu qu'à la date du 12 janvier, après un long entretien avec Bésignan, rédigea d'Avaray en vue du conseil royal qui devait se réunir le lendemain.

Le marquis de Bésignan, à l'en croire, était intimement lié avec le comte de Grabianka, noble Polonais établi depuis quatorze ans à Avignon, le premier partage de la Pologne l'ayant déterminé à quitter sa patrie. Depuis le commencement de la Révolution, Grabianka avait rendu d'éminents services aux royalistes, au prix même de sa fortune dont une partie s'était perdue au service de leur cause. Pour les mieux servir, il avait entretenu et entretenait toujours des relations avec certains chefs du parti révolutionnaire: Carnot, La Révellière, Letourneur de la Manche, Isnard,

Rovère, d'autres encore. Mais, loin de les flatter, il leur avait toujours dit qu'ils se perdraient eux-mêmes après avoir perdu la France, et que leur dernière ressource serait de se jeter dans les bras de l'autorité légitime qui les repousserait hors de France ou plutôt fermerait les yeux sur leur retraite dès qu'ils auraient rendu les services qu'on pouvait attendre d'eux. Les principaux membres du Directoire, et plus particulièrement Barras et Carnot, paraissaient enfin vouloir prendre ce parti. Mais, retenus par une fausse honte ou par un faux orgueil, ils se refusaient à faire directement des offres au roi. Leur défiance envers les agents royalistes de Paris était telle, qu'ils ne voulaient s'adresser à eux ni traiter avec eux. Le seigneur polonais était le seul intermédiaire qui pût leur être agréable, le seul qui pût conduire à bien une négociation entre le roi et le Directoire.

Il avait donc envoyé le marquis de Bésignan, son ami, au prince de Condé, lequel à son tour le renvoyait au roi, que cet ambassadeur vraiment extraordinaire devait supplier de dépêcher au comte de Grabianka une personne de confiance munie de pouvoirs pour entendre les propositions qui seraient faites par les membres du Directoire ou des Conseils à l'effet de leur assurer le pardon, ou même les grâces qu'eux et ceux qu'ils imploreraient mériteraient par leurs services, et enfin pour concerter avec eux les moyens les plus propres à rétablir la monarchie et le roi. Bésignan déclarait en outre que la personne que le roi chargerait de cette négociation trouverait à Lausanne tous les passeports et les titres nécessaires pour sa sûreté, et que lorsqu'elle serait parvenue à sa destination, le seigneur polonais se chargerait de toutes les démarches à faire.

Le comte d'Avaray, naturellement défiant, devait l'être plus encore envers un homme à qui l'on reprochait beaucoup d'incartades. Il lui objecta son étonnement de le voir arriver sans aucune preuve de la vérité de ses dires, sans aucun témoignage du repentir des individus que le comte de Grabianka prétendait être disposés à contribuer à une restauration. Il ne comprenait pas davantage qu'ils refusassent de traiter avec les agents de Paris, dépositaires permanents des pouvoirs du roi et en possession de sa confiance. Il fit remarquer qu'il était impossible de négocier à leur insu; car, d'une manière ou d'une autre, ils finiraient par avoir connaissance de la négociation, et alors de deux choses l'une: ou ils la regarderaient comme entamée sans la participation du roi, et dans ce cas ils ne s'occuperaient que d'y apporter des

entraves; ou ils sauraient que le roi l'avait autorisée, et le secret qu'on en aurait fait leur inspirerait un mécontentement funeste à la cause royale.

«D'ailleurs, ajoutait-il, si ce projet n'est pas une chimère, il deviendra l'opération principale; toutes les autres devront ou cesser ou, plutôt, céder au mouvement qu'elle leur imprimera et concourir à son succès. Dès lors, comment la céler aux agents de Paris?»

On doit supposer qu'à ces graves objections Bésignan ne trouva rien à répondre ou répondit imparfaitement, puisqu'au bas du rapport dicté à un secrétaire, d'où sont tirés ces détails, d'Avaray consigne de sa main l'opinion qu'il a conçue de ce projet extravagant et indique la seule solution qu'il lui semble possible d'y donner.

«Bésignan est un fol qui compromettrait le Père éternel. Il est venu dans l'espoir de rentrer en grâce en donnant un grand témoignage de zèle. Toute cette affaire est un roman dont les personnages seuls existent. Bésignan espère qu'on lui remettra des pouvoirs. Il m'a déjà parlé d'un projet de contre-révolution au cas inattendu où l'affaire ne réussirait pas.» Conclusion: il fallait le congédier avec beaucoup de politesse, le renvoyer au prince de Condé avec une lettre du roi indiquant que Sa Majesté allait prendre les moyens nécessaires pour s'éclairer sur la vérité des faits. Bésignan, après avoir remis cette lettre au prince de Condé, retournerait auprès de son Polonais afin de lui demander les passeports qu'il avait annoncés et de les mettre à la disposition du roi. En même temps, on instruirait les agents de Paris de cette affaire; on ne leur enverrait un pouvoir que s'il y avait lieu. Quant à Bésignan, sans oublier qu'un sot peut ouvrir parfois un avis important, on le tiendrait autant que possible en dehors de la négociation.

C'est en ces termes et avec ces conclusions que le lendemain, 13 janvier, l'affaire fut soumise au conseil du roi. Le duc de La Vauguyon combattit l'opinion de d'Avaray. Il était rare qu'ils ne fussent pas en désaccord. Il pensait que le secret devait être gardé même vis-à-vis des agents de Paris et le roi se mettre en relations directes avec le Polonais par l'intermédiaire d'un homme de confiance. Il proposa même l'abbé de Chaffoy comme le plus capable de remplir cette mission. Ce jeune prêtre, qui fut plus tard évêque de Nîmes, était alors attaché à l'agence de Souabe; il opérait en Franche-

Comté, et le président de Vezet, qui l'avait maintes fois employé, vantait sans cesse ses mérites, son courage, son habileté. Mais, d'Avaray ayant objecté que ce vaillant royaliste était trop nécessaire à son poste pour qu'il fût sage de le lui faire quitter, la proposition de La Vauguyon fut abandonnée, et la sienne prévalut.

Bésignan partit aussitôt pour aller chercher à Lausanne les passeports promis par le comte de Grabianka. L'abbé de La Marre, qui devait bientôt retourner en France, fut chargé d'avertir les agents de Paris de ce qui s'était passé et de se concerter avec eux quant aux moyens à prendre pour tirer parti des prétendues bonnes dispositions du Directoire. Sur sa demande et sur l'observation qu'il avait faite que les membres du gouvernement ne persévéraient dans les intentions qu'à tort ou à raison on leur attribuait que s'ils étaient assurés du pardon du roi, celui-ci rédigea l'acte suivant qui révèle l'état de son âme par rapport aux régicides. La pensée qui a inspiré cette déclaration se retrouvera dans toutes celles qu'il sera par la suite amené à faire en ce qui touche les personnages auxquels il impute les crimes de la Révolution:

«Je suis instruit que plusieurs de ceux que ma déclaration du mois de juillet 1795<sup>[8]</sup> exclut formellement des avantages qu'elle assure à tous les autres Français, désireraient remettre entre mes mains les rênes du gouvernement, mais que, si je ne consens à les assurer qu'ils n'auront rien à craindre de moi, ils ne voient d'autre ressource pour eux que de rétablir en France ce régime de sang et de terreur, appelé gouvernement révolutionnaire. L'horreur que m'inspire la seule idée de voir de nouveau mon peuple en proie à ce fléau me ferme les yeux sur toute autre considération, et je donne ma parole royale que ceux dont les noms seront portés sur la liste qui me sera donnée par la personne à qui ils ont fait connaître leur vœu et qui auront, pour le rétablissement de la monarchie, employé les moyens que mon agent auprès de cette même personne lui fera connaître, pourront, sans rien craindre de ma part, sortir de mon royaume et emporter leur fortune. Je promets de plus que je ne les poursuivrai ni directement ni indirectement dans les asiles qu'ils auront choisis hors de mon royaume.»

Cette déclaration ne laisse pas d'être surprenante sous la plume du prince qui, jusqu'à ce jour, avait paru animé de sentiments de vengeance. Elle laisse percer en lui le souverain qui, en 1814, se souviendra de la parole de son aïeul Henri IV: «Paris vaut bien une messe,» et se prêtera à tous les accommodements propres à faciliter sa restauration. Mais sa conversion n'est pas encore complète. S'il cède sur un point capital, c'est avec des réticences, des arrière-pensées de proscription, qui affaiblissent singulièrement les effets de sa clémence. Il est vrai que lui-même est proscrit, qu'il est hanté par des souvenirs poignants et irritants; il peut croire que les mânes des victimes de la Terreur ne sont pas apaisées. Lui en demander plus, ce serait lui demander trop, et assurément la déclaration qu'on vient de lire a dû lui coûter. Il l'a faite contraint et forcé, et, jaloux de se justifier par avance, redoutant déjà qu'on ne l'accuse un jour d'avoir cédé, en sa la laissant arracher, à des motifs uniquement tirés de son intérêt personnel et de ses ambitions, il expose dans une note explicative, toute vibrante de l'émotion qui la lui inspire, ceux auxquels il a obéi. Cette note résume les arguments que devront employer ses défenseurs, s'il est accusé par la postérité d'avoir oublié son devoir, en consentant à traiter avec les assassins de son frère; elle plaidera pour lui.

«J'ai quarante et un ans passés; j'en ai vécu trente-trois assez près de la couronne pour juger de son poids sans me laisser éblouir par son éclat, et assez loin pour goûter les charmes de la vie privée. Rien ne me rendra ce temps où, sous l'empire du meilleur des rois, entouré, chéri d'une famille nombreuse et tendrement aimée, j'étais libre du poids des affaires, mais à portée de dire mon avis, lorsque la nécessité m'y engageait. Une vaine grandeur ne me le ferait pas oublier. Quels attrait peut avoir à mes yeux un trône teint du sang de ce que j'avais de plus cher au monde? Quel supplice d'habiter ces lieux jadis si beaux pour moi, mais auxquels je redemanderais en vain ce roi si bon, ce frère tant aimé, cette reine si méconnue, cette sœur, ange céleste, dont Dieu n'a sans doute permis la mort que parce qu'elle était mûre pour le ciel! Malheur à qui la couronne, à ce prix, serait autre chose qu'un fardeau! Mais la Providence l'ordonne, je la porterai. Ce ne peut donc pas être pour en devenir possesseur que j'accorde sûreté à ceux que j'avais formellement exceptés dans ma déclaration du mois de juillet 1795; mais je vois l'affreux terrorisme prêt à renaître; je vois le sang des Français prêt à couler de nouveau sous la hache aiguisée par Robespierre; j'entends le



dernier vœu de mon malheureux frère. C'est à ce vœu, c'est à son amour, c'est au mien pour les Français que j'immole, non seulement le plus juste des ressentiments, mais aussi le premier devoir des rois: la justice. Mais en faisant ce grand sacrifice, je veux que mon peuple en recueille les fruits; je veux être certain qu'un parti différent de celui qui m'offre en ce moment de me remettre les rênes du gouvernement ne rétablira pas ce régime exécration, dont l'effroi l'emporte en moi sur toute autre considération. C'est pour cela que je veux que ce grand changement s'exécute par les moyens que j'indique et qui seuls m'offrent une réussite assez certaine pour me déterminer à ce que je fais.

«C'est en vain que ceux à qui j'accorde ce qu'ils n'espèrent peut-être pas eux-mêmes, prétendraient qu'ils me donnent plus qu'ils ne reçoivent de moi. Je me plais à croire qu'ils ont horreur des moyens auxquels ils déclarent qu'ils seraient forcés de recourir si je rejetais leurs offres. Mais ces moyens, ils en sentent eux-mêmes la faiblesse. Ils savent qu'ils exerceraient peut-être pendant quelque temps un empire absolu, mais qu'ils seraient toujours tourmentés, toujours effrayés par les remords de leur conscience et par l'exemple de Robespierre, et qu'après avoir traîné une vie plus cruelle encore pour eux que pour ceux qu'ils sacrifieraient à leurs soupçons, ils périraient d'une mort affreuse. Ce motif ne leur permet pas de balancer à me satisfaire, et, s'ils osaient douter de la foi de mes promesses, je leur en donne un garant plus certain que tous les serments: la victime même qu'ils ont immolée.»

La déclaration accompagnée de ce commentaire fut expédiée au président de Vezet; elle devait rester dans ses mains jusqu'au jour où les négociations qu'elle visait exigeraient qu'elle fût produite. Ce jour-là, mais ce jour-là seulement, il devait, sur la demande du négociateur, la lui faire parvenir.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IV

### LE PLAN DES AGENTS DE PARIS

Avant le départ du marquis de Bésignan et en attendant les passeports dont il avait annoncé l'envoi, le roi, d'Avaray et l'abbé de La Marre reprirent les entretiens que son séjour à Blanckenberg avait interrompus. Le roi souhaitait que l'abbé rentrât en France et y travaillât activement «à soutenir le système» que, sur ses conseils, il avait adopté. «Arrêter tous les mouvements partiels, ramener l'ordre par de grandes mesures sagement combinées et dirigées avec prudence, régler l'opinion, la pousser vers le retour de l'ordre, connaître et rallier tous les amis d'un bon gouvernement, les faire nommer aux fonctions publiques, les engager à les accepter, enfin détourner l'orage révolutionnaire qui a ravagé une partie de l'Europe et qui menace le reste,» telle était la mission que le roi voulait confier à l'abbé de La Marre et en vue de laquelle il s'occupait, de concert avec lui et d'Avaray, à réunir les moyens de la rendre efficace.

L'essentiel était de la faire se concilier avec les mesures déjà préparées par les agents de Paris, résumées dans un mémoire qu'un émissaire envoyé par eux, M. de La Barberie, «homme âgé, prudent, sage,» avait apportées de leur part à Blanckenberg à la mi-novembre. Ce mémoire, en date du 5 de ce mois, énumère les projets formés à cette époque par l'agence royaliste. Elle se vantait d'avoir commencé l'organisation d'une société de propagande: l'Institut philanthropique, laquelle étendait ses ramifications dans tous les départements et dont le but était de favoriser l'élection des royalistes et «de les porter aux places».

Les agents exposaient aussi qu'ils avaient formé à Paris deux compagnies qui, pour agir, n'attendaient que leurs ordres. «Le motif de cette institution, c'est la politique ambiguë de la cour de Madrid, la crainte qu'elle ne favorise le parti d'Orléans, la nécessité où ils peuvent se trouver de détruire les chefs de ce parti tels que Tallien, Sieyès, etc. etc.» Grâce à leurs intelligences dans le gouvernement, ils se disaient en droit d'affirmer que des cinq membres du Directoire, deux, Carnot et Barras, étaient jacobins, «les trois autres républicains ou retenus par la peur. Le ministre de la guerre est dévoué au roi, à qui on espère ramener celui de la police.»

En s'en tenant aux moyens que poursuivaient les agents, on pourrait exercer sur les électeurs une heureuse influence, réussir avec le temps et sans secousse à rétablir la monarchie. Mais le but poursuivi serait bien long

à atteindre; peut-être le roi se verrait-il contraint d'accepter des conditions contraires à ses vues et aux intérêts de la France. Mieux valait hâter la restauration par un coup de force et de surprise, qui le rétablirait promptement dans la plénitude de son autorité et le rendrait maître de choisir entre les amendements qui seraient proposés à la constitution, d'accepter les uns, de repousser les autres.

L'action des agents ne s'en était pas tenue là. Sur leur invitation, un chef chouan, le comte de Rochecot, avait entrepris de tirer avantage du mécontentement qui régnait dans l'armée républicaine de l'Ouest, commandée encore par Hoche. Il avait gagné la confiance du commandant en second de cette armée, le général Beauregard. «Ce général offre de faire déclarer quinze mille hommes de troupes, dont il est sûr: ce sont des prisonniers de guerre, renvoyés sous la condition qu'ils ne serviraient pas contre les puissances alliées. Il s'engage à faire reconnaître par ces troupes M. de Rochecot ou tout autre chef royaliste désigné par Sa Majesté, à l'exception toutefois du comte de Puisaye qui, depuis Quiberon, a perdu toute autorité en Bretagne et ne possède plus la confiance de personne.»

Beauregard se disait sûr d'exécuter son plan, dès qu'il aurait reçu les ordres du roi «et l'argent nécessaire pour la première solde». Il mandait que Hoche serait prochainement destitué et que lui-même le remplacerait, «ce qui lui donnera beaucoup plus de moyens.» En prévision de cette conjuration militaire, les agents avaient invité Rochecot à prendre le commandement provisoire de l'armée transfuge dès qu'elle se serait prononcée, et même à s'assurer de la personne du comte de Puisaye, le chef malheureux de l'expédition de Quiberon, si ce chef, revenu en Bretagne, se fondant sur ses pouvoirs et son grade, revendiquait ce commandement pour lui-même.

Pour prévenir la mesure qu'ils ordonnaient contre Puisaye, il n'était, d'après eux, qu'un moyen. Il consistait à envoyer un prince en France, le duc de Bourbon, par exemple, qui se trouvait à Londres, et, à défaut d'un prince, un officier général connu et distingué, qui se tiendrait caché jusqu'au moment d'agir et dont ils garantissaient d'ailleurs la sûreté. En terminant ce rapport, ils insistaient pour obtenir que le duc de Bourbon ou le comte d'Autichamp vînt se mettre à la tête des royalistes. «M. Duverne de Praile

offre d'être le guide de l'un ou de l'autre. Mais, comme l'on peut rencontrer des obstacles de la part du gouvernement anglais, il pense qu'il serait à propos que Sa Majesté chargeât ses agents à Londres de faire des démarches à ce sujet auprès des ministres.»

En parlant des obstacles toujours à craindre de la part du cabinet britannique, l'auteur du rapport ne voulait pas dire qu'il y eût lieu de les appréhender sous la forme d'une opposition positive au départ des personnes qu'il désignait. Elles n'étaient pas prisonnières des Anglais; les portes de la Grande-Bretagne leur restaient toujours ouvertes, sinon pour entrer, du moins pour sortir. Ses craintes se fondaient sur l'hypothèse d'une désapprobation du plan qu'il venait d'exposer et d'un refus des fonds nécessaires pour en assurer l'exécution. La démarche à faire à Londres, dont il suggérait l'idée au roi, consistait donc principalement à arracher à l'Angleterre de nouveaux moyens financiers, spécialement destinés au mouvement en vue duquel les agents de Paris déclaraient avoir pris toutes leurs dispositions. Du reste, sans attendre la réponse du roi qu'on ne pouvait recevoir qu'au bout de plusieurs semaines, vu surtout les difficultés de la navigation en cette saison d'hiver, l'un des agents, Duverne de Praile, venait de partir pour Londres. Ses collègues l'avaient désigné d'un commun accord pour aller, de l'autre côté du détroit, exposer leur plan, en montrer les avantages, solliciter les moyens de le faire aboutir.

En résumé, La Barberie était chargé d'insister pour obtenir l'envoi en France d'un membre de la famille royale, la nomination comme maréchal de camp de l'agent Despomelles, afin de lui donner autorité sur les chefs des agences départementales, et enfin la révocation de Puisaye, que la faiblesse du comte d'Artois laissait en Bretagne à la tête d'un corps de chouans, bien qu'il n'inspirât plus confiance à personne.

La Barberie avait en outre mission de rapporter au roi sous le sceau du secret que les agents étaient entrés en rapport avec le colonel Malo, colonel du 21<sup>e</sup> dragons, caserné à l'École militaire et préposé au commandement de la place de Paris. Cet officier, ayant sous ses ordres directs, outre son régiment, les grenadiers du Corps législatif, jouissait de la confiance du Directoire, de celle du ministre Cochon, et avait seul la garde de la capitale. *«Il disposera des cinq directeurs et de soixante-quinze députés; il forcera*

les autres à se retirer dans leur famille; il exécutera son plan en une seule nuit et par ses seuls moyens. Les agents, à leur tour, sont sûrs du commandant de l'artillerie et du commandant de La Fère. Ainsi, ils contiendront Paris. Les commandants dans les provinces de leur agence ont assez de force pour les contenir aussi, et, par leur secours, les agents approvisionneront la capitale.»

Entre les divers objets dont La Barberie était chargé d'entretenir le roi, ce qui fixa surtout l'attention de celui-ci, ce fut la proposition relative à l'envoi d'un prince en France, dont la présence à la tête d'un mouvement royaliste en assurerait le succès et, du même coup, celui des opérations électorales qui devaient avoir lieu au mois de mai. Il avait trop regretté que son frère eût renoncé à se jeter en Bretagne; il regrettait trop de ne pouvoir lui-même aller se mettre à la tête des partisans qu'il comptait en France pour ne pas souscrire avec enthousiasme au projet qu'on lui soumettait maintenant et qui réaliserait dans une certaine mesure le désir si cher à son cœur, de voir un Bourbon conduire à la conquête du royaume les Français fidèles.

Toutefois, éclairé par les fautes du passé, lesquelles avaient fait échouer des plans qui semblaient devoir réussir, il ne voulait rien décider ni donner son approbation définitive avant qu'une personne de confiance,—c'est l'abbé de La Marre qu'il désignait ainsi,—eût été mise à même de regarder de près aux moyens dont prétendait disposer l'agence de Paris et se fût convaincu, après une enquête scrupuleuse, que les agents ne s'illusionnaient pas lorsqu'ils se disaient certains d'une victoire prochaine. Ce qu'ils racontaient des dispositions du colonel Malo, commandant la place de Paris, de celles du général Beauregard, commandant en second l'armée de l'Ouest, promettait cette victoire. Mais c'était, à première vue, bien romanesque. «C'est une raison de plus, écrivait le comte d'Avaray, dans une note destinée à son maître, pour s'assurer si la facilité de se livrer aux apparences n'a pas séduit les agents de Sa Majesté dans toutes les espérances qu'ils ont conçues.»

Quant au prince qui serait désigné pour aller en France, les agents, on l'a vu, pensaient unanimement que ce devait être le duc de Bourbon qui résidait à Londres et qu'avec plus d'assurance que d'exactitude, ils prétendaient ardemment désireux d'être remis en activité. Sur ce point

encore, le roi ne dit pas non. Mais il confia à d'Avaray, que, s'il était contraint de dire oui, ce serait à regret. Les trois Condé, le grand-père, le père et le fils, avaient été jusque-là les seuls combattants de la famille royale que les événements eussent mis en évidence, en tant que soldats. Le plus vieux et le plus jeune surtout venaient de déployer, dans l'armée autrichienne, de brillantes qualités militaires. Il en était résulté pour leur maison un regain de popularité, d'autant plus vif que la conduite du comte d'Artois avait paru moins héroïque. À cette popularité, le roi pensait qu'il ne fallait rien ajouter. Il souhaitait en faire rejaillir une toute pareille sur un prince plus rapproché du trône. Il feignit, avec La Barberie, d'être disposé à désigner le duc de Bourbon. Mais, déjà, il était résolu à désigner le duc de Berry, le plus jeune des fils de son frère, qui faisait en ce moment ses premières armes à l'armée de Condé. Son choix ne se porta pas sur l'aîné, le duc d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, parce que celui-ci venait d'être fiancé à Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. On ne pouvait s'exposer, en l'envoyant en France, à faire avorter un mariage considéré, dès ce moment, comme devant produire, au point de vue politique, les plus heureux effets.

Le duc de Berry avait alors dix-neuf ans. Aimable et séduisant quand il voulait se donner la peine de l'être, mais trop souvent violent et emporté; doué d'une grande droiture de cœur, relevée encore par un rare courage, mais aimant trop le plaisir et dépourvu de culture intellectuelle, ce qui était la conséquence de la vie aventureuse qu'il menait depuis qu'en 1789 il avait émigré avec ses parents, on peut dire de lui que ses qualités égalaient ses défauts, très différent en cela de son frère, nature plus souple, plus docile, plus facile à diriger. Ce qu'ils avaient en commun, c'était la vaillance de leur race, la probité, la noblesse des sentiments, et malheureusement beaucoup d'ignorance, une notion plus haute des droits qu'ils tenaient de leur naissance que des devoirs qu'elle leur imposait. Plus tard, le duc d'Angoulême, sous l'influence de sa noble compagne, se corrigera. On le verra se livrer à l'étude, acquérir l'instruction qui lui manque, se pénétrer de ses devoirs, s'efforcer de les remplir. Mais il n'en sera pas de même du duc de Berry; sa transformation sera lente. Jusqu'à son mariage, l'amour du plaisir le dominera; il le subira au point de lui sacrifier inconsciemment des dispositions naturelles qui permettaient de mieux augurer de lui et qui ne

prendront tout leur essor qu'après son mariage, si peu de temps avant l'heure où le poignard de Louvet le couchera dans la tombe.

On ne saurait d'ailleurs méconnaître qu'à l'époque où nous le rencontrons sur notre chemin, sa jeunesse constituait une excuse à ses défauts que, du reste, sa mobilité naturelle et la bonté de son cœur contribuaient souvent à faire oublier. Ce qu'en ces temps lointains on est le plus en droit de lui reprocher, c'est, avec une prétention présomptueuse à imposer ses jugements sur les hommes et les choses, une intransigeance en politique qui, laissant bien loin derrière elle celle du comte d'Artois lui-même, n'est égalée que par celle du prince de Condé et qui contraste avec la modération des opinions de son frère, lequel incline de plus en plus aux accommodements. Aux yeux du duc de Berry, ceux qui croient que la restauration ne se peut faire qu'au prix de concessions, de modifications dans les lois constitutionnelles de l'ancien régime, qu'en reconnaissant les droits des acheteurs de biens nationaux quitte à indemniser les anciens propriétaires que la Révolution a dépouillés, tous ceux-là sont des révoltés contre l'autorité royale. Il le dit en toute occasion et quelquefois avec une véhémence offensante pour ses auditeurs.

Pendant l'été de 1798, se trouvant à Londres, il s'exprime à cet égard sans retenue. Ses déclarations, applaudies par les intransigeants, font scandale parmi les modérés. Les échos de ces dires furibonds et imprudents passent la mer, traversent l'Allemagne, où on les commente, arrivent au roi, qui est à Mitau. Le 15 juillet, il mande au père de ce jeune exalté :

«.... C'est une chose assez singulière que la conduite que nous avons à tenir à l'égard de vos enfants. Si l'un incline trop vers la tolérance en matière politique, l'autre est trop intolérant, et je sais qu'il s'est expliqué trop clairement à ce sujet à Londres. Nous ne pouvons pas au fond lui en savoir mauvais gré, mais cependant cela peut être dangereux, car *on ne prend pas les mouches avec du vinaigre*. Je lui écris sur cela la lettre ci-jointe à cachet volant; je crois qu'elle peut être bonne à faire connaître, et, si vous pensez comme moi, rien n'est plus aisé. Il suffit que Berry la laisse lire à deux ou trois personnes bien discrètes; car, en fait de secret, le proverbe dit avec raison: *Un et un font onze*: vous m'entendez.»

La lettre du roi au duc de Berry est un modèle de sagesse; on ne peut que regretter que lui-même n'ait pas toujours conformé sa propre conduite aux avis qu'il y donne, aux principes qu'il y pose. La voici dans son intégralité:

«Je vous ai donné de tout mon cœur, mon cher enfant, les éloges que mérite votre conduite à Londres, et depuis lors j'en ai appris des détails qui ont encore augmenté ma satisfaction. Mais il est bien simple qu'à votre âge, où les sentiments surtout ceux de l'honneur agissent si fortement, on se laisse quelquefois entraîner par leur impulsion au delà de ses justes bornes, et c'est à ma tendresse plus expérimentée à vous y ramener.

«À peine sorti de l'enfance, vous avez porté les armes pour délivrer notre patrie du joug qui l'opprime; il est aisé que la gloire même que vous y avez acquise<sup>[9]</sup> ait augmenté votre juste horreur pour une révolution qui nous a coûté tant de sang et tant de larmes, et, plus accoutumé à signaler votre valeur qu'à discuter des objets politiques, vous avez pu facilement vous habituer à confondre la scélératesse et le crime réfléchi avec des erreurs et des fautes qui souvent n'ont eu leur principe que dans un sentiment pur, mais mal réglé. Je sais que vous avez témoigné assez hautement cette façon de penser pendant votre séjour à Londres. C'est un tort, mon cher enfant. Retenez bien ceci: il ne doit plus y avoir, il n'y a plus que deux classes de Français, les bons et les mauvais; et certes, tout ce qui travaille au rétablissement de l'autel et du trône doit être rangé dans la première et traité en conséquence. Je suis convaincu de cette vérité; tout ce que j'ai écrit en porte l'empreinte, et, pour peu que vous y réfléchissiez, vous en serez persuadé; vous y conformerez votre conduite et vous sentirez que, par des principes différents, vous serviriez nos ennemis dont le but est de tromper mon peuple en lui faisant accroire que mes paroles ne sont pas d'accord avec mes sentiments.

«Je viens de vous parler comme père de tous les Français; j'ajouterai un mot comme le vôtre. Vous avez su conquérir l'estime de tout le monde; sachez en conquérir aussi l'amour.»

À la lumière de la correspondance dont nous détachons ces passages révélateurs du sens politique dont témoigne Louis XVIII, toutes les fois qu'échappant aux influences ambiantes, il suit sa propre impulsion, on peut juger du fort et du faible du duc de Berry et en conclure, qu'au poste



périlleux où le roi rêvait de le mettre, il se montrerait digne, malgré sa jeunesse, de la confiance flatteuse dont il était l'objet.

Quoique le roi eût pris sa résolution en ce qui touchait l'envoi en France de son neveu, elle ne pouvait devenir définitive qu'autant que, d'une part, les agents de Paris n'auraient pas d'objection à y faire et que, d'autre part, le comte d'Artois, père du duc de Berry, y donnerait son consentement. Avant de s'adresser au comte d'Artois, il y avait lieu de consulter les agents. C'est eux qui demandaient un prince pour faciliter l'exécution de leurs projets; c'était bien le moins qu'on les mît à même, avant toute autre confiance, de déclarer si celui sur lequel s'était fixé le choix du roi était, à leur avis, en état de remplir le rôle qu'il s'agissait de lui confier.

Mais consulter quatre personnes, les mettre toutes à la fois dans la confiance d'un choix qu'il convenait de tenir secret, c'était le livrer à toutes les indiscretions et, par conséquent, à la publicité. Or, en de nombreuses circonstances, la publicité résultant d'imprudents bavardages avait été si fatale aux affaires de la monarchie, qu'on ne pouvait, cette fois, prendre trop de précautions pour éviter que le secret ne fût divulgué. S'il l'eût été, le duc de Bourbon, qui se croyait destiné à passer en France, se serait offensé en apprenant qu'on lui préférait le duc de Berry, et de même on pouvait craindre que le gouvernement français, instruit par cette divulgation, de la prochaine arrivée du prince sur le territoire de la République, ne prît des mesures pour le faire arrêter à son débarquement. Le mystère s'imposait donc et de toute nécessité.

D'accord sur ce point, le roi, d'Avaray et de La Marre, après être convenus de ne s'ouvrir du projet à aucun des personnages qui les entouraient et formaient le conseil royal, pas même au duc de La Vauguyon, bien qu'il fût en réalité un premier ministre, et pas davantage à La Barberie, convinrent également de ne mettre dans la confiance que deux des agents de Paris, les deux qui leur inspiraient le plus de confiance: Despomelles et Duverne de Praile. De leurs deux collègues, l'un, l'abbé Brottier, passait pour bavard et brouillon; l'autre, La Villeheurnoy, était un nouveau venu dans l'agence. Il y avait remplacé le malheureux Le Maître, mis à mort après la journée de Vendémiaire, et on le connaissait trop peu à Blanckenberg pour se livrer entièrement à lui. Duverne de Praile et

Despomelles, au contraire, avaient fait preuve de discrétion, d'initiative et d'esprit d'à-propos. Ces considérations les désignèrent à la confiance du roi.

Le premier venait de quitter Paris pour aller à Londres remplir la mission dont l'avaient chargé ses collègues, et qui consistait à tout préparer pour le passage en France du duc de Bourbon. Il devait conférer avec ce prince, avec le comte d'Artois et, quand tout serait décidé entre eux, s'efforcer d'obtenir des subsides du gouvernement anglais et surtout de le décider à rompre les négociations qui venaient de s'ouvrir à Paris entre son représentant lord Malmesbury et le Directoire en vue de la conclusion de la paix. Duverne de Praile devait s'attacher à prouver aux ministres britanniques, qu'en se prêtant à ces négociations, le Directoire tendait un piège, qu'il ne voulait pas conclure la paix, mais seulement se donner le temps de prendre ses dispositions pour frapper un grand coup contre l'Angleterre en jetant une armée en Irlande.

C'est donc à Duverne de Praile que, par ordre du roi, d'Avaray écrivit, le 21 novembre 1796, en lui recommandant le secret le plus rigoureux. Il l'autorisait à communiquer sa lettre à Despomelles et à le consulter. Mais, en dehors de celui-ci, le plan ne devait être confié à qui que ce fût, ni aux ministres anglais, ni même au duc de Bourbon, auquel il fallait jusqu'au bout laisser croire que le choix du roi s'était porté sur lui. En aucun cas, le nom du duc de Berry ne devait être prononcé. Duverne de Praile n'était pas tenu à la même discrétion vis-à-vis du comte d'Artois, puisqu'on ne pouvait disposer de son fils sans son assentiment. Mais, s'il était amené à mettre le prince au courant des choses, il devait lui dire aussi qu'il recevrait en temps opportun une communication directe du roi.

La correspondance de Duverne de Praile ne nous laisse rien ignorer de cette négociation mystérieuse. Le 20 décembre, en réponse à d'Avaray, il approuve le remplacement du duc de Bourbon par le duc de Berry; à l'en croire, il le désirait depuis longtemps. Il promet que, tout en persuadant au duc de Bourbon que le vœu des agents de Paris est de le voir à la tête des royalistes, il lui fournira assez de prétextes pour qu'il se croie dispensé de céder aux invitations qui lui ont été faites par le comte d'Artois et à celles qui lui seraient faites par le roi lui-même.

Quant au duc de Berry, Duverne de Praile déclare que, si le voyage du jeune prince n'est connu que de lui, il l'établira dans une maison si sûre, qu'il répond de sa tête comme de la sienne. Mais, pour dissimuler sa présence, que de précautions à prendre! Beaucoup de royalistes savent que Duverne de Praile est allé à Londres pour en ramener le duc de Bourbon. On s'attend à les voir revenir ensemble, et, que ce soit le duc de Bourbon qu'il ramène ou le duc de Berry, comment cacher son arrivée? Il n'est qu'un moyen. Il faut, avant tout, faire répandre que les projets sont changés; qu'on n'aura pas un prince, au moins en ce moment. Ce moyen présente le double avantage, de déguiser à tous les yeux la présence du duc de Berry lorsqu'il se rendra en France et d'y retarder sa venue jusqu'au moment où il y sera véritablement nécessaire,—moment qui peut être encore éloigné, car Duverne de Praile, convaincu comme ses collègues qu'il existe tous les éléments nécessaires pour rétablir la monarchie, ne pense pas comme eux, au moment où il écrit, que ces éléments soient prêts à être mis en œuvre. Il faut encore bien des préparatifs avant qu'une grande explosion puisse se produire avec succès, et il est inutile que le duc de Berry arrive trop longtemps avant l'époque où elle se produira. En résumé, Duverne de Praile approuve le projet. Mais il veut en être seul dépositaire, dans l'intérêt de la sûreté du prince. Il en répond, s'il est son seul guide, son seul compagnon de route, le seul qui partage son asile. S'il doit y avoir un tiers, il décline toute responsabilité.

Quelques jours plus tard, dans une seconde lettre, il fait part des précautions qu'il avait prises pour assurer le passage du duc de Bourbon en France et pour garantir sa personne quand il y aurait été rendu. Renonçant à le faire débarquer sur quelque point des côtes bretonne ou normande, ce qui eût présenté plus d'un péril, il l'aurait conduit en Hollande à l'aide de passeports qu'il était sûr de se procurer. Delft, Rotterdam, Anvers, Ostende, Dunkerque, Saint-Omer, Paris: tel aurait été l'itinéraire suivi. On eût franchi la frontière sans difficulté, les postes français ne faisant guère attention à ce qui venait de la Hollande. Aux portes de Paris, Duverne de Praile aurait laissé le prince; pénétrant seul dans la capitale, il serait allé lui quérir la carte de sûreté d'un de ses amis pour faciliter son entrée. Une fois en ville, il n'aurait eu, pour le cacher, que l'embarras du choix entre vingt maisons. Il pouvait également disposer de plusieurs asiles dans le Maine et dans l'Anjou. Il se proposait, en retournant en France, de passer par la voie qu'il

venait d'indiquer afin d'en faire l'expérience et de revenir ensuite en Hollande chercher le duc de Berry, qu'il conseillait de faire partir de Blanckenberg sans l'obliger à passer par Édimbourg. «N'oubliez pas, ajoutait-il en finissant, que nous aurons besoin d'un prince quinze jours avant les élections.»

Ces réponses donnaient entière satisfaction au roi et à d'Avaray. Le compte que leur rendait Duverne de Praile de ses démarches auprès des ministres anglais ne leur en causa pas moins. Le 12 janvier 1797, à la veille de retourner en France, il racontait à d'Avaray tous les détails de sa mission et la présentait comme couronnée d'un plein succès.

À son arrivée à Londres, il n'a pu que difficilement approcher les ministres et s'est vu réduit à leur présenter un mémoire où, sauf le projet concernant le duc de Berry, étaient exposés tous ceux de l'agence royaliste de Paris. À ce mémoire, il n'a pu être fait de réponse. Les négociations entre le gouvernement anglais et le Directoire se continuant, les membres du cabinet étaient tenus à beaucoup de réserve et répugnaient à s'entretenir d'objets qui devraient être entièrement abandonnés si la paix était conclue. Duverne a donc dû en attendre la fin dans une complète inactivité. Mais elles se sont rompues: lord Malmesbury a quitté Paris; tout le monde est convaincu que c'est désormais une guerre à mort entre les deux pays. Les ministres ont alors reconnu la nécessité pour eux d'appuyer le parti royaliste, et ils ont prêté l'oreille aux sollicitations de Duverne de Praile.

Ils les ont même exaucées, puisqu'à l'issue de deux conférences, l'une avec Pitt et lord Grenville, l'autre avec celui-ci seul, il a pu mander à d'Avaray «qu'il a vu se terminer son affaire». Les ministres anglais, après un long débat où il a victorieusement répondu à leurs objections, se sont engagés à verser, dès maintenant et jusqu'à l'époque des élections, vingt mille livres sterling par mois, plus sept mille cinq cents livres sterling destinées à habiller les troupes royales, mais seulement, dans le cas qui ne semble pas devoir se produire, où le parti royaliste prendrait les armes avant la période électorale; ils ont en outre fait espérer qu'après les élections, ils verseront encore trente mille livres sterling si les votes révèlent un sérieux retour à l'idée de royauté.

La seule condition mise à ces secours, c'est le secret le plus absolu et l'engagement pris par Duverne de Praile de ne tenter ni mouvement partiel ni mouvement général avant les élections, à moins qu'il ne soit justifié par une attaque du gouvernement. Les fonds seront versés moitié à l'agent de Londres Dutheil, qui les fera parvenir à l'agence de Paris, et moitié à Wickham pour l'agence du midi, qui a son siège en Suisse et que dirige Précy. Aucun secours ne sera fourni à qui que ce soit, si ce n'est par l'une de ces deux voies. Le comte de Puisaye commandant en Bretagne et le comte de Frotté commandant en Normandie, qui recevaient leurs subsides directement du Trésor britannique, les recevront désormais par l'agence de Paris.

En même temps que cette aide matérielle, Duverne de Praile a tenté d'obtenir une aide politique, c'est-à-dire la reconnaissance du roi et l'autorisation pour l'armée de Condé d'entrer en France. Mais, dès ses premières paroles, lord Grenville l'a arrêté. Reconnaître Louis XVIII, ce serait l'imposer en quelque sorte aux Français et se donner l'air d'intervenir dans leurs affaires intérieures autrement que pour détruire la Révolution, ce que le Parlement britannique ne tolérerait pas. Et comme Duverne de Praile insinue que ce refus justifie les dires de ceux qui reprochent aux ministres anglais de soutenir la faction d'Orléans, lord Grenville proteste:

—Ceux qui nous le reprochent, s'écrie-t-il, devraient bien nous montrer quel intérêt nous aurions à nous conduire ainsi. Les Jacobins et les factieux nous sont aussi odieux qu'à vous-mêmes. C'est autant pour vous que pour nous, c'est pour l'Europe entière que nous souhaitons le rétablissement de votre roi légitime. Mais nous serions renversés si nous nous avisions d'y prêter les mains ouvertement, en le reconnaissant alors que les Français ne l'ont point reconnu.

Devant ces raisons, Duverne de Praile n'a pu que s'incliner et exprimer l'espoir que le prochain mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale, qu'approuvent les cours de Londres et de Vienne, produira un aussi heureux effet que la reconnaissance du roi, en ce sens qu'il dissipera les inquiétudes que beaucoup de royalistes nourrissent encore quant aux dispositions de ces deux cours.

Sur ce point, lord Grenville a gardé le silence; mais il a de nouveau protesté de la bonne foi du cabinet dont il fait partie. Quant à l'envoi d'un prince en France, il a refusé de se prononcer, parce que c'est une question qui ne peut être résolue que par le roi d'accord avec les royalistes de l'intérieur. Il a seulement demandé à Duverne de Praile s'il avait vu le duc de Bourbon.

—J'ai vu Son Altesse, a répondu l'envoyé de l'agence de Paris. Il fera ce que le roi jugera convenable.

Naturellement, le nom du duc de Berry n'a pas été prononcé.

Le rapport qui reproduit cet entretien, expédié par Duverne de Praile, le jour même où il quittait Londres pour rentrer en France, arriva à Blanckenberg le 25 janvier. Il ne pouvait que fortifier le roi dans ses desseins. Par son ordre, d'Avaray les exposa sans délai au comte d'Artois dans une longue note qui constitue en réalité l'historique de l'affaire, en lui demandant s'il les approuvait. Comptant sur cette approbation, d'Avaray traçait par le menu la véritable comédie qu'il s'agissait de jouer afin de laisser croire à tout le monde que le duc de Bourbon était désigné pour se rendre en France, et de lui substituer au dernier moment le duc de Berry sans que personne pût se douter de cette substitution.

Le roi écrirait au duc de Bourbon, et, après un résumé du projet qui se préparait à Paris, il lui dirait en substance: «Quoique je juge utile à mon service que vous vous rendiez en France sans délai, quoique j'aie lieu de compter sur la sagesse des mesures qui ont été prises pour votre sûreté, je ne puis pas cependant vous en donner l'ordre avant que vous ayez pris vous-même des informations précises sur le véritable état des choses. Je vous engage donc à envoyer à Paris un homme qui aura votre confiance et qui sera accompagné par une personne qui aura la mienne, et, sur la foi des renseignements qu'ils nous rapporteront, nous serons plus en état de prendre une résolution sage.»

Tandis que le duc de Bourbon serait entretenu ainsi dans l'idée de son prochain départ pour la France, le duc de Berry, qui se trouvait à l'armée de Condé et au moment de la suivre en Pologne, serait mandé à Blanckenberg. Après avoir passé quelques jours auprès du roi, il irait embrasser son père à

Édimbourg. Une note répandue à profusion dans les gazettes allemandes et anglaises accréditerait le bruit qu'après l'accomplissement de ce devoir filial, il devait rejoindre le prince de Condé; on le lui laisserait croire à lui-même jusqu'au dernier moment. Il ne connaîtrait le rôle qu'on lui destinait qu'à la veille d'aller le remplir sous la garde de Duverne de Praile.

La lettre au comte d'Artois une fois envoyée, et en attendant une réponse qui allait arriver promptement et favorable, le roi, pour donner le change aux membres de son conseil, mit en délibération la demande des agents de Paris sans communiquer toutefois le rapport de Duverne de Praile.

«Le roi assemble son conseil, raconte d'Avaray à la date du 3 février. C'était jouer la comédie et perdre du temps, mais cette ruse était nécessaire pour couvrir un secret qui doit être impénétrable. Ces messieurs raisonnèrent longtemps. L'un voulait envoyer M. le prince de Condé, l'autre M. le duc d'Enghien. M. le duc de Berry ne se présenta à l'idée d'aucun d'eux. On dirait qu'aucun d'eux ne s'occupe de la gloire de la maison régnante. Le roi, qui ne voulait pas faire soupçonner qu'il ne les consultait qu'après avoir pris son parti, nous laissa tous parler, et on se sépara, ce jour-là, sans avoir rien décidé.»

Trois jours plus tard, la délibération ayant été reprise, l'accord se fit sur le nom du duc de Bourbon. La ruse fut poussée si loin, que La Vauguyon reçut mandat de rédiger les instructions destinées à ce prince et que, sur sa proposition, le roi promit d'écrire au général d'Autichamp pour l'inviter à se joindre au duc de Bourbon. La rédaction de ces instructions et de ces messages fut bientôt terminée. Le 15 février, ils étaient prêts à être expédiés à Londres. On verra bientôt quelles circonstances en empêchèrent l'expédition.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## V

### LA CATASTROPHE DU 31 JANVIER 1797

Les communications faites au roi par l'agent La Barberie ne portaient pas uniquement sur les objets dont il vient d'être parlé. Il lui en avait fait une autre plus confidentielle encore, de l'ordre le plus intime et d'une nature si délicate qu'elle n'avait pu être transmise par correspondance. Elle concernait le prince de Carency, ce fils du duc de La Vauguyon dont nous avons déjà parlé. Ce jeune homme, étant venu voir son père à Blanckenberg, avait surpris, durant son séjour auprès de lui, quelques secrets d'importance. À son retour en France, il avait tenu d'imprudents propos, commis des indiscretions, prouvé trop visiblement qu'il était au courant de beaucoup de choses, et les agents de Paris avaient considéré comme instant de faire exprimer au roi par La Barberie «le chagrin» qu'ils éprouvaient de voir les affaires les plus graves du parti royaliste au pouvoir d'un homme notoirement déconsidéré par son conduite et duquel on pouvait tout craindre.

Le prince de Carency, descendant dégénéré d'une des grandes familles de la noblesse française, ne figure dans l'histoire de l'émigration que durant une période assez brève. Mais il était de ceux à qui beaucoup de temps n'est pas nécessaire pour accomplir beaucoup de mal, et tel fut le mal qu'il fit, si funestes au parti royaliste les conséquences de sa trahison, qu'il mérite l'honneur, fort peu enviable en la circonstance, d'avoir son portrait dans ces récits et de fixer un moment l'attention de ceux qui les lisent.

L'époque où il vécut offre un assez grand nombre d'âmes basses et viles à l'image de la sienne, des spécimens variés de ce que peuvent pour démoraliser et pervertir les hommes les grandes perturbations politiques et sociales, les catastrophes publiques qu'elles causent, les malheurs privés qu'elles engendrent, les périls auxquels elles exposent leurs témoins comme leurs acteurs, la volonté de s'enrichir des ruines d'autrui et l'impérieux besoin de faire parler de soi. En ces temps troublés, où l'on voit la conscience des êtres si facilement s'oblitérer et se dégrader, foisonnent les escrocs, les traîtres, les pêcheurs en eau trouble, toujours prêts à tirer pied ou aile des gens qu'ils trompent et des dupes qu'ils font. Leur physionomie apparaît d'autant plus repoussante que les prodiges d'héroïsme et de courage qui s'accomplissent autour d'eux en font mieux ressortir l'abjection.



Dans ce personnel qui s'étage aux divers degrés du crime, Carency occupe une place élevée quoique très obscure. Aucun des personnages louches qui forment cette bande n'a rien à lui envier. Pour nous éclairer sur sa moralité, nous sommes pourvus de documents nombreux et décisifs: les mémoires de Barras, ceux de Fauche-Borel et d'édifiantes pièces de police, qui ne sauraient être acceptées sans contrôle, mais dont les dires s'accordent trop bien avec des renseignements plus désintéressés et moins suspects venus d'ailleurs, pour qu'on puisse hésiter à en conclure qu'elles contiennent une large part de vérité.

Barras déclare qu'il doit à Carency d'avoir connu les projets des royalistes et les individus chargés de les exécuter. S'il a pu deviner ce qui se tramait à Blanckenberg, à Londres, à l'armée de Condé à la fin de 1796; s'il a découvert l'existence de l'agence de Paris et pu faire arrêter au commencement de 1797 trois des agents; si enfin il a eu dans les mains, lors du dix-huit fructidor, assez d'informations pour justifier, au regard de l'opinion, ce coup de force, c'est grâce à Carency.

Celui-ci n'a pas été seul à trahir. Roques de Montgaillard, d'Antraigues peut-être et d'autres informateurs moins connus ont eu leur part dans cette infamie. D'Antraigues, arrêté en Vénétie par ordre de Bonaparte, se laisse enlever ses papiers, que la plus élémentaire prudence lui commandait de détruire; on y trouve une note résumant les dénonciations de Montgaillard contre le général Pichegru et le prince de Condé. Avoir conservé une telle preuve de leurs rapports constitue de la part de d'Antraigues une imprudence tellement grossière, qu'il est bien difficile de croire qu'elle n'a pas été voulue et que cette pièce si compromettante n'a pas été gardée d'une part pour tenir en respect le roi et Condé, d'autre part pour devenir entre ses mains, si besoin en était, un titre à l'indulgence de Bonaparte. Ce qui autorise ces suppositions, qu'à Blanckenberg on tient pour des réalités et dont Louis XVIII s'inspire pour cesser de correspondre avec cet agent secret, surnommé par l'honnête d'Avaray «la fleur des drôles», c'est qu'il recouvrera bientôt sa liberté, alors qu'au moment de son arrestation tout indiquait qu'il serait mis à mort.

En apprenant la divulgation des secrets qu'il avait confiés à d'Antraigues, Montgaillard, qui se sent perdu, cherche non seulement à se sauver, mais

encore à se faire rayer de la liste des émigrés en offrant au Directoire de compléter ses premières révélations, de faire imprimer sa correspondance avec Condé.

—Trouvez un moyen d'assurer ma tranquillité personnelle, dira-t-il au ministre de la République à Hambourg, et je vous livre tous les papiers dont je suis dépositaire. Je les accompagnerai même d'un mémoire et de notes qui feront connaître les princes et les turpitudes de leurs ministres.

Et, comme premier gage de ses intentions, il dénonce en passant un certain Fontbrune, jadis employé par Louis XVI à des missions secrètes, maintenant aux gages de la Russie qui l'a envoyé à plusieurs reprises en Espagne et en Angleterre, et qui, de Hambourg où il est actuellement, correspond avec les agents du roi en Angleterre, en France et en Suisse. Encore quelques jours, et ces dénonciations n'épargneront plus personne.

Un traître de moindre envergure, mais non moins actif, c'est un ancien marin qui dit se nommer de Grandpré. Au commencement de 1798, il se présentera lui aussi chez le diplomate républicain et lui prouvera, en lui présentant une lettre surprise par ruse à d'Avaray, le 30 novembre précédent, qu'il est dans la confiance du roi. Comme pour fournir à Barras des motifs propres à le justifier d'avoir conçu et exécuté le coup d'État de fructidor, il livrera, sous la promesse d'être employé par la République, «toute l'organisation de l'Institut philanthropique» et les ordres signés du roi qui divisent la France en deux commandements généraux: Paris et Lyon. «La Trémoille est l'agent général pour celui de Paris, Précý pour celui de Lyon.» Chaque département, d'après les dires de Grandpré, forme une brigade. Autant de brigades, autant de chefs. Il les désigne: Despomelles, Bourmont, Suzannet, Chatillon, Bayard, Frotté, de Bellegarde, Malois et autres. Lui-même doit se rendre à Paris, où le commandement de l'artillerie lui est réservé.

On pourrait citer encore plusieurs personnages louches qui méritent qu'on les soupçonne d'avoir participé à de basses manœuvres et, parmi eux, des femmes qui n'ont pas reculé,—telle la Riflon-Bonneuil<sup>[10]</sup>,—devant le métier de délatrices. Mais, en parcourant les révélations de ces misérables et en en examinant la date, on constate que tous n'ont parlé que lorsque la journée du dix-huit fructidor est accomplie et quand leurs dires ne

présentent plus qu'un intérêt rétrospectif. Les délations de Carency, au contraire, datent d'avant le coup d'État, et nul ne saurait lui contester l'honneur «d'avoir été le premier à trahir». Cela résulte positivement des dires de Barras, qui précise le jour où le traître a apporté ses révélations et où il l'a présenté aux membres du Directoire.

Fauche-Borel n'est pas moins explicite. S'il ment souvent, il est visible qu'en cette circonstance, où il n'a aucun intérêt à mentir, il n'a pas menti. Le 10 juin 1795, il s'en allait du camp de Riézel, où se trouvait le roi, faire une visite à l'agent anglais Wickham qui résidait à Lausanne. L'objet de cette visite était de solliciter des fonds en vue de l'affaire Pichegru. Pour donner plus d'autorité à la démarche, c'est le duc de La Vauguyon que le roi en avait spécialement chargé. Fauche-Borel n'était là qu'en sa qualité d'instigateur de la prétendue trahison du général et pour servir à l'envoyé royal d'introducteur auprès du représentant du ministère britannique.

En arrivant à Berne et à peine descendu à l'hôtel de la Couronne, la première chose qu'apprend le duc de La Vauguyon, c'est que son fils, le prince de Carency, poursuivi pour dettes, lui dit-on, n'osant lui avouer que c'est pour escroquerie, est venu s'échouer à Berne et s'y tient caché, craignant d'être arrêté. «Ce jeune seigneur, rempli de moyens, écrit Fauche-Borel, mais avide et très ingénieux, changeait, tel que Protée, de figure, d'organe, d'habillement et de rôle à volonté. Il se procurait ainsi des ressources pour se livrer sans retenue aux jouissances du luxe et à tous les plaisirs... Il avait déjà fait plusieurs fredaines soit en Allemagne, soit à Bâle, avec succès. Mais celle dont le résultat le menaçait de la perte de sa liberté présentait malheureusement le caractère d'une intrigue effrontée et peu délicate.»

Cette intrigue, qu'en la caractérisant ainsi, Fauche-Borel ne jugeait pas avec assez de sévérité, avait consisté de la part de Carency à se faire passer, en traversant Francfort, pour l'ambassadeur d'Espagne en Allemagne se rendant à Vienne. Il contrefaisait si bien l'allure, le costume, le langage et l'équipage de ce diplomate; il déployait tant d'adresse et se montra si grand comédien, qu'il parvint à se faire verser par le banquier chez qui l'ambassadeur avait un crédit ouvert une somme considérable. Le vol bientôt constaté, ordre avait été lancé dans toutes les directions pour arrêter

le voleur, et c'est ainsi qu'il se cachait à Berne, où il s'était réfugié son crime accompli.

Le duc de La Vauguyon éperdu vient se jeter dans les bras de Fauche-Borel, où il épanche ses douleurs. Si son fils est arrêté, si la nouvelle de cette arrestation parvient aux oreilles de Wickham, la mission qu'on remplit auprès de lui sera singulièrement compromise. Convaincu de cette vérité, touché du chagrin du père, Fauche-Borel va trouver le fils réduit en peu de jours à un état si misérable, que «les effets qui lui restent tiennent dans son mouchoir», le fait monter en voiture, y monte avec lui, le conduit à Neufchâtel dans sa propre maison et, après l'y avoir caché dix jours durant lesquels le duc de La Vauguyon parvient à étouffer cette scandaleuse aventure, il le fait passer à Genève. «Malheureusement, ce fut alors que ce trop séduisant jeune homme prit connaissance d'une partie de nos affaires secrètes, dont il abusa depuis d'une manière si condamnable.»

Ce n'est pas seulement par ce moyen que Carency recueillait les informations qu'il livra bientôt après au Directoire. On a vu qu'à Blanckenberg, où il s'était rendu après son aventure de Francfort, il avait mis son temps à profit pour se documenter. Du moins, l'en accusait-on. Déjà d'Avaray, disposé à se défier du père qu'il soupçonnait de pactiser avec les constitutionnels qui siégeaient aux Anciens et aux Cinq-Cents et de travailler pour eux, tenait le fils en suspicion. Mais il ne pouvait les empêcher de se voir, de causer ensemble, ni le fils de prêter une oreille attentive à ce que disait le père accoutumé à penser tout haut devant lui. De ce chef, Carency fut mis au courant de beaucoup de choses qu'il eût mieux valu lui laisser ignorer. Plus tard, quand eurent éclaté les effets de ses démarches auprès de Barras et alors que le duc de La Vauguyon avait encouru déjà la disgrâce du roi, d'Avaray ne craignit pas de laisser entendre que les informations dont avait ainsi abusé le fils, il les tenait de son père, lequel ne pouvait se méprendre cependant à l'usage qu'il en ferait. Mais, à l'appui de cette insinuation, d'Avaray ne fournit aucune preuve, et, quand on sait que sa haine contre La Vauguyon tenait surtout à leurs divergences politiques, on ne peut qu'incliner à penser que, dans l'entraînement de sa passion, il a inconsciemment dénaturé les faits sur lesquels il se base pour accuser.

Du reste, presque au même moment, Carency avait découvert et utilisait une autre source de renseignements que semblait alimenter à plaisir l'émissaire Bayard, ce jeune conspirateur royaliste que l'agence de Paris avait accrédité auprès de Wickham pour faciliter les relations qu'elle entretenait avec lui. Nous n'avons pu découvrir si c'est à Vérone, ou à Riézel, ou à Blanckenberg, ou à Paris, que Carency et Bayard se connurent. Mais il est probable que c'est l'amour du plaisir qui les fit se lier. Ils étaient à peu près du même âge,—environ trente ans,—et tous deux avaient le goût du jeu et des femmes. Bayard, dont les documents où il est question de lui parlent ainsi que d'un homme probe et loyal, ne soupçonnait probablement pas combien Carency, au moins sous ce rapport, différait de lui. Il se laissa prendre aux dons de surface que l'on voyait briller dans ce comédien retors et roué, sur son visage et jusque dans ses paroles. Ils devinrent de la sorte amis réciproquement dévoués et compagnons inséparables.

À Paris, Bayard, quand il y venait, descendait chez une femme nommée Catherine Mayerberg dite Meyer, autrefois comédienne, et à laquelle, quand il s'était enrôlé sans le lui avouer parmi les conspirateurs royalistes, il avait acheté au prix de vingt mille francs un petit restaurant dans la rue de la Loi, autant pour lui assurer des moyens d'existence que pour se ménager à lui-même un lieu de rendez-vous où il pourrait recevoir ses amis et conférer avec eux sans éveiller les soupçons de la police. Naturellement, Carency, rentré à Paris, vint en cet endroit pour voir son ami Bayard, que la Meyer croyait s'appeler Vincent. Lui-même y fut bientôt connu sous le nom de Julien. Bien qu'en dépit de l'amitié que lui témoignait Bayard, il fût déjà suspect aux agents royalistes et que, plus ou moins, ils se défiassent de lui, ils ne purent lui cacher leurs réunions. Il sut quels personnages y figuraient. C'étaient le député d'André, affublé lui aussi d'un faux nom: Kilien; le banquier Audéoud, correspondant de la banque Martin de Genève, par laquelle Wickham faisait passer les fonds qu'il envoyait à Paris; Jouve, chef de bureau au ministère de l'intérieur, acquis au parti royaliste; un certain Déléon, se disant médecin, mais en réalité sans moyens d'existence; le chevalier Despommelles, membre de l'agence royaliste; d'autres encore dont le rôle est si peu défini, qu'on doit supposer qu'ils ne venaient là que pour arracher quelque argent à Bayard, l'homme de Wickham, dépositaire et distributeur des fonds anglais.

La Meyer crut pendant un certain temps que son amant et les amis de son amant s'occupaient d'affaires commerciales. Elle voyait dans leurs mains des lettres de change que d'André endossait du nom de Southers, et dont Bayard allait encaisser le montant chez Audéoud. Puis, elle entendit des discussions et des querelles. Audéoud, qui croyait lui aussi avoir affaire à des gens de commerce, avait reçu de Genève l'ordre d'ouvrir à Bayard un crédit qui s'éleva parfois jusqu'à quatre mille louis. Il s'étonnait de verser tant d'argent sans pouvoir en deviner l'emploi. Il flairait quelque intrigue compromettante, demandait des explications, exigeait qu'on lui fît connaître à quel genre de commerce on se livrait. Finalement, il cessa de venir, après avoir invité Martin de Genève à se chercher un autre correspondant.

Cet incident, des mots surpris, des airs de mystère, c'en fut assez pour suggérer des craintes à la Meyer. Elle commençait à soupçonner que son restaurant servait de lieu de rendez-vous à des conspirateurs. Quand elle s'en convainquit,—c'était pendant l'hiver de 1796-1797,—son amant venait de partir pour quelques semaines sans lui dire ni le véritable objet ni le véritable but de son voyage. Elle le croyait parti pour son commerce, alors qu'en réalité il s'était rendu en Suisse, auprès de Wickham. C'est Carency qui le lui apprit. En l'absence de Bayard et tandis que les gens accoutumés à le rencontrer chez la Meyer espaçaient leurs visites, Carency continuait à y venir, attiré par les beaux yeux de l'ancienne comédienne. Elle n'était pas femme à s'effaroucher de ses attentions. Beau, élégant, paré de toutes les séductions de la jeunesse, encouragé par l'absence de son ami, il devait plaire à la Meyer. D'après les rapports policiers, elle lui aurait alors prouvé qu'elle ne se piquait pas de fidélité. En tous cas, elle connut par lui et le nom de Bayard et la nature de ses occupations.

Il poussa plus loin ses confidences. Il lui révéla que la police la surveillait; il donna le même avis aux amis de Bayard. Il était d'autant mieux autorisé à le leur donner, que c'est lui-même qui avait mis Barras en éveil en livrant tout ce qu'il avait pu surprendre dans les réunions auxquelles il avait assisté. Il jouait, on le voit, double jeu et cherchait surtout à se procurer des ressources. Il n'avait prévenu Barras qu'après s'être assuré que les gens qu'il dénonçait ne se réunissaient plus en l'endroit où il avait surpris leurs secrets et qu'ils ne pouvaient être convaincus de conspiration,—ce qui prouve bien qu'il voulait non leur nuire, mais s'assurer

à lui-même, avec de l'argent, la bienveillance de Barras, pour le cas où son nom, ses rapports avec eux, le rendraient suspect. En même temps, il les prévenait aussi afin de gagner leur confiance, qu'il se promettait bien de trahir quand il serait mieux instruit de leurs desseins.

Ses confidences à la Meyer eurent pour effet d'inspirer à cette femme un effroi salutaire. Craignant d'être recherchée et inquiétée, elle disparut avant que la police eût réuni des preuves de sa culpabilité, propres à justifier son arrestation. Du fond de sa retraite, où Carency semble avoir continué à la voir, elle écrivit à Bayard pour lui faire connaître qu'elle était au courant de tout et pour lui demander ou de l'avertir quand il devrait rentrer à Paris, afin qu'elle allât à sa rencontre, ou, si la crainte d'être poursuivi l'empêchait de revenir, de lui fixer un lieu de rendez-vous où elle pourrait le rejoindre.

Ainsi s'était assez rapidement échafaudée la trahison de Carency, dont on va voir éclater les effets et dont, avant de les décrire, il y avait lieu de raconter les préliminaires, moins encore pour préparer le lecteur à un coup de théâtre que pour prouver combien les agents de Paris, encore qu'ils ne pussent le prévoir tel qu'il allait se produire, étaient autorisés à faire part au roi, par l'intermédiaire de leur envoyé La Barberie, des défiances que leur inspirait, dès ce moment, l'indigne fils du duc de La Vauguyon.

Dès le 15 février, nous l'avons dit, les réponses que leur avait faites Louis XVIII étaient prêtes à partir. La Barberie, qui devait les leur apporter, hâtait les préparatifs de son retour en France, lorsque, le lendemain, arriva de Paris à Blanckenberg une terrible nouvelle. Dans la matinée du 31 janvier, trois des membres de l'agence: l'abbé Brottier, La Villeheurnois et Duverne de Praile, dénoncés à la police, avaient été mis en arrestation, incarcérés et, après un interrogatoire sommaire, déférés à un conseil de guerre.

Une lettre écrite, le 16 février, par Louis XVIII au comte d'Artois nous révèle en même temps le désarroi que l'événement produisit à Blanckenberg et la rapidité avec laquelle le roi, surmontant sa première émotion, recouvra son sang-froid et, loin de se laisser abattre, se raffermir dans ses espérances.

«Juge, mon ami, de la secousse que j'ai éprouvée hier matin. Je reçois à neuf heures ta bonne et touchante lettre du 31 et, une demi-heure après, la nouvelle de l'arrestation de nos trois malheureux. Il ne faut plus en ce

moment songer au passage de Jean de Bry[11], et je ne peux plus sentir autre chose que l'attendrissement de la confiance sans réserve que tu m'as témoignée en cette occasion et une sorte de sentiment doux que je ne peux bien définir. J'avais soumis cette grande affaire à ton seul jugement, tandis que tu la soumettais au mien. Mais gardons-nous de nous laisser abattre par ce cruel revers. Nous perdons des serviteurs fidèles et éprouvés; je les regretterai toute ma vie, et toi aussi sûrement. Mais on peut bien dire: *Uno avulso, non deficit alter*. Il s'en formera d'autres, n'en doutons pas, et, si quelque chose peut nous consoler, c'est que notre secret à l'égard de notre enfant reste intact[12]. C'est un article bien important que celui-là, car tôt ou tard l'occasion reviendra où il faudra passer secrètement en France, et alors nous aurons l'avantage d'être restés maîtres de notre secret.

«Ta tendresse balançait entre tes deux enfants. La succession pour eux est égale, et, s'il ne fallait que verser la moitié de mon sang sur chacun d'eux pour les combler de gloire et de bonheur, cela serait bientôt fait, et il n'en irait pas une goutte de plus à droite qu'à gauche. Mais j'ai dû jeter les yeux de préférence sur le cadet: 1<sup>o</sup> parce que je le vois bien plus facile à faire disparaître, 2<sup>o</sup> parce qu'en embarquant l'aîné dans cette grande affaire, il fallait ajourner indéfiniment le mariage qui, selon moi, ne saurait au contraire être trop hâté. Le caractère ni la santé du petit ne m'effrayaient pas. Je suis bien sûr qu'en l'endocrinant bien moi-même, le crédit que j'ai peut-être plus que personne sur son esprit l'aurait rendu souple à tout ce que j'aurais exigé de lui; et, quant à la santé, il y a des cas où il faut se mettre au-dessus de cet obstacle. J'avais prévu aussi le danger politique dont tu me parles[13]. Mais je l'ai regardé comme nul parce que c'était au milieu de vrais royalistes que Jean de Bry aurait été, et si le malheur avait voulu qu'ensuite de faux royalistes s'en fussent emparés, je le connais assez pour être bien sûr qu'il aurait dit comme le troisième fils de Jacques I<sup>er</sup>: *I will rather be torn in pieces*[14]. Il va venir, du moins je n'en doute pas, et je me garderai bien de donner un contre-ordre; je ne lui parlerai de rien. Mais, en tout état de cause, j'aime mieux qu'il soit avec moi qu'à l'armée pendant le quartier d'hiver.»

Au moment où le roi donnait à son frère, en dépit de ce malheur, l'exemple d'une invincible confiance dans l'avenir, il ignorait encore les circonstances de l'arrestation de trois de ses agents et ce qui était advenu du



quatrième, le chevalier Despommelles, ainsi que du nombreux personnel qui s'agitait autour de l'agence. Mais ces détails ne tardèrent pas à lui parvenir. Despommelles, demeuré libre, bien qu'il fût activement recherché, fut le premier à lui en envoyer le 14 février, ce qu'il n'avait pu faire plus tôt, «faute des fonds nécessaires pour faire partir un courrier.» Bientôt il en arriva d'autres, et on put à Blanckenberg, malgré les contradictions et les obscurités de ces récits, reconstituer l'événement tel qu'il s'était passé.

L'arrestation avait eu lieu le 31 janvier à onze heures du matin, à l'École militaire où habitait le colonel Malo. Il y avait donné rendez-vous ce jour-là à l'abbé Brottier et à La Villehurnois, pour conférer avec eux au sujet des propositions qu'ils lui avaient faites et auxquelles il s'était montré disposé à souscrire. Duverne de Praile, arrivé de Londres depuis quelques heures et désireux de prendre part à cette conférence, s'était joint à eux. Arrivés à l'École militaire, où casernaient cinq ou six cents dragons, ces pauvres trois naïfs avaient été mis brusquement en arrestation, sans pouvoir tenter de résister, victimes de leur crédulité, de leur confiance dans la bonne foi de Malo, qui, après leur avoir, à maintes reprises, prêté une oreille complaisante, s'était décidé au dernier moment à aller faire part au Directoire du complot auquel il avait paru s'associer. Un autre officier, Ramel, commandant la garde particulière des Cinq-Cents qu'ils avaient également voulu corrompre, était venu ensuite à la rescousse, et ces malheureux, devant le commissaire de police qui d'abord les interrogea, virent se dresser à l'encontre de leurs protestations les témoignages accablants des deux hommes qu'ils se croyaient autorisés à considérer comme leurs complices.

Du reste, ils n'étaient pas seulement victimes de leur imprudence; ils l'étaient encore des indiscretions commises dans les milieux royalistes, des propos irréfléchis de Bayard, qui, en sa qualité d'agent accrédité auprès de Wickham, s'en allait partout faire montre des pouvoirs qu'à ce titre, il tenait du roi et se vantait de les opposer à ceux que possédaient les membres de l'agence; des intrigues du prince de Carency, qu'on voyait tour à tour dans tous les camps, et notamment «parmi les séides de la faction d'Orléans», espionnant, dénigrant, calomniant, s'efforçant de surprendre des secrets pour aller ensuite les livrer à Barras. Ils étaient enfin victimes des divisions du parti et de leurs propres dissents. Il y avait alors dans ce parti le

clan du roi, le clan du comte d'Artois, le clan du prince de Condé, le clan de Wickham. Chacun d'eux ne trouvait bons que les plans des chefs de qui il dépendait. Duverne de Praile, Despomelles, l'abbé Brottier se défiaient l'un de l'autre, se reprochaient réciproquement de se cacher des choses essentielles. Ces querelles avaient transpiré dans le public; des journaux en avaient parlé; ils avaient reproduit des dires tenus à Paris, à Londres, à Blanckenberg, tendant à prouver que plusieurs membres du Directoire étaient vendus au royalisme.

Secondée ouvertement par les dénonciations de Malo et de Ramel, secrètement par celles de Carency, la police n'avait eu aucune peine à trouver parmi tant de bruyants incidents tous les éléments d'une accusation en bonne et due forme, et à lui donner plus de corps quand elle eut mis la main sur les papiers des prisonniers. Il s'en fallait qu'elle les eût tous. Ceux de l'abbé Brottier notamment, déposés chez M<sup>me</sup> Henry Larivière, femme du député aux Cinq-Cents, avaient été pour la plupart brûlés par Despomelles et par Sourdat, le jour même de l'arrestation à cinq heures, dès qu'elle leur avait été connue, ou cachés en lieu sûr. Mais ceux dont la police avait pu s'emparer, et parmi lesquels se trouvait la correspondance du duc de La Vauguyon, étaient terriblement accusateurs.

Le Directoire, nous l'avons dit, avait livré ces pièces à la publicité en plusieurs brochures qui prétendaient les contenir toutes. Despomelles, en mandant ces détails au roi, faisait remarquer que toutes n'y étaient pas. Le Directoire n'avait pas voulu rendre publiques celles qui manquaient, parce qu'elles eussent témoigné aux yeux de la France, et encore mieux que divers documents dont l'impression avait été ordonnée; de la bonté du roi et de ses intentions paternelles.

«Votre Majesté ne se figure pas, disait encore Despomelles en parlant de ces brochures, du merveilleux effet qu'a produit sa proclamation et toutes les pièces trouvées sur Brottier. Cela lui a conquis une foule de partisans, et les orléanistes grincent des dents. Pour propager cet effet, Sourdat et moi, nous faisons imprimer quinze cents exemplaires pour les répandre à profusion.»

Il y avait du vrai dans cette appréciation. Bien que le manifeste royal saisi sur Brottier ne respirât pas uniquement pardon, clémence et oubli, il témoignait d'une modération relative. La comparaison qu'on en pouvait faire au même moment avec les pièces du complot anarchiste de Babeuf, qui venaient aussi d'être publiées et révélaient chez les conspirateurs les intentions les plus violentes, tournaient à l'avantage du royalisme. Mais Despomelles était moins près de la vérité en incriminant les orléanistes. Les hommes qu'il désignait sous ce nom, et qu'on accusait de vouloir donner la couronne à la branche cadette de la maison de Bourbon, étaient avant tout des partisans du gouvernement représentatif. À leurs yeux, Louis XVIII n'avait que le tort de tenir à l'ancien régime; ils voulaient, avant de se déclarer pour lui, qu'il y renonçât, et encore, à cette heure, ils ne désespéraient pas de l'y faire renoncer; ils ne méritaient donc pas d'être traités en ennemis. Ils le méritaient d'autant moins que le duc d'Orléans, à supposer qu'ils eussent rêvé de le faire roi, n'était plus sous leur main. Parti d'Europe l'année précédente avec ses jeunes frères le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, après avoir refusé de se rendre auprès de Louis XVIII qui l'appelait[15], il résidait maintenant en Amérique, et si peu disposé à devenir l'instrument de la faction dite orléaniste, qu'il songeait déjà à faire solennellement sa soumission au roi,—dessein qu'il réalisa l'année suivante à son retour en Europe.

Despomelles racontait encore que M<sup>me</sup> Duverne de Praile avait fait, malheureusement en vain, une double tentative pour arracher les détenus de la prison du Temple et pour supprimer une preuve de culpabilité qu'à son retour d'Angleterre son mari avait laissée entre les mains du maire de Calais, affilié au parti royaliste. Cette preuve consistait en un portefeuille contenant des lettres de change d'une valeur de quatre mille louis et une correspondance importante. À la prière de M<sup>me</sup> Duverne de Praile, un jeune homme, le fils de Sourdat, était parti en poste pour Calais afin d'aller chercher ce portefeuille. Mais déjà une lettre du maire, saisie sur l'abbé Brottier, avait fait connaître à la police ce dépôt. Elle s'en était emparée. À son arrivée à Calais, le messenger avait été jeté en prison, tandis qu'on invitait le maire à aller à Paris pour se justifier s'il le pouvait. Les mesures prises pour l'évasion des détenus n'avaient pas mieux réussi, leurs gardiens ayant constaté que l'ordre de les mettre en liberté adressé au geôlier du

Temple avait été fabriqué et revêtu d'une fausse signature. Ce double échec avait eu pour conséquence de rendre plus étroite leur captivité.

«Mes malheureux collègues, ajoutait Despomelles, oublient dans les fers leur danger pour ne penser qu'à la cause sacrée à laquelle ils se sont dévoués. Brottier surtout, entièrement résigné à la mort, n'espère qu'à la rendre utile à la bonne cause. Il se prépare à faire de sa défense une espèce de plaidoyer public en faveur du roi et de la royauté.» Malgré tout cependant, on ne désespérait pas de sauver ces dévoués serviteurs de la bonne cause. On «travaillait» la commission militaire devant laquelle ils étaient renvoyés, afin qu'elle se déclarât incompétente, ce qui ferait gagner du temps et faciliterait les démarches à entreprendre en leur faveur. «Nous avons de fortes indices pour croire que nous sommes puissamment aidés sous main par un membre du Directoire; on nous fait même assurer qu'on sauvera leur vie.»

Le zèle déployé par Despomelles devait lui faire supposer qu'il en serait payé par la reconnaissance de ses collègues captifs, alors surtout que, demeuré seul en liberté, il restait seul aussi dépositaire des pouvoirs royaux qui leur étaient communs. Il fut donc mortellement offensé,—il ne le cachait pas dans les lettres et rapports que nous résumons,—en apprenant que, se faisant forts de disposer de ces pouvoirs du fond de leur prison, Brottier, Duverne de Praile et La Villehurnoy avaient désigné pour les exercer, au mépris de ses droits, l'abbé d'Esgrigny, grand vicaire du diocèse d'Arras et directeur de l'agence royaliste du Pas-de-Calais. En attendant l'arrivée à Paris de cet ecclésiastique, ils chargeaient le comte de Rochecot, l'un des chefs chouans, de la direction entière de l'agence de Paris par intérim. Rochecot s'était empressé d'écrire à Blanckenberg pour prévenir de cet arrangement. Il s'adressait en même temps à Despomelles afin d'obtenir de lui le texte des pouvoirs et des instructions royales, comme aussi les renseignements qui lui permettraient de réclamer les services des correspondants de l'agence. Naturellement, Despomelles, appuyé par plusieurs membres du parti royaliste, et notamment par Bayard, avait refusé de se dessaisir et de donner sa démission. Il ne voulait le faire que sur les ordres du roi. En les attendant, après les avoir sollicités, il s'était mis à l'écart. Encouragé par cette bouderie, Rochecot était entré en fonctions; il les conserva jusqu'au 22 février, date de l'arrivée à Paris de l'abbé

d'Esgrigny. Le 18, il écrivait au duc de La Vauguyon que «rien n'était désespéré», mais qu'il convenait d'ajourner toute action nouvelle, jusqu'à ce que un peu plus de lumière fût venue éclairer les événements et montrer le parti qu'on en pourrait tirer.

Cette recommandation dissimulait à peine l'embarras dans lequel le jetait la division des agents du roi: d'un côté, les détenus, qui, ayant pu, sans qu'on sache comment, assurer leurs communications avec le dehors, prétendaient imposer leurs décisions; de l'autre côté, Despomelles, qui s'était enfui, non pour se mettre à l'écart, comme il l'avait dit d'abord, mais pour sauver sa tête et aller intriguer auprès de Wickham. L'abbé d'Esgrigny venu à Paris, ignorant encore pourquoi on l'avait appelé, tomba dans ces querelles. Sa présence ne les fit pas cesser, bien au contraire. Elles ne tardèrent pas à s'envenimer par suite de rivalités, du défaut absolu de ressources et du désaccord qui se créa quand on voulut tenter de s'en procurer. Puis, ce furent les dénonciations de Duverne de Praile, l'attitude louche de Brottier, les plaintes de La Villehurnoy, et enfin le procès qui se dénoua par la condamnation des prévenus à la réclusion. Ce qu'il mit surtout en lumière, ce fut leur imprévoyance et leur légèreté. Il fut une déception pour le public auquel on avait promis des révélations sensationnelles qui manquèrent à ces débats.

Ces incidents ne nous apparaissent que confus et obscurs à travers une correspondance incomplète, pleine de récriminations, où figurent les noms de La Trémoille, de Bourmont, de Rochecot, de Bayard, de Sourdat, de l'abbé Ratel, de Mallet, gendre de Wickham, de Juglard, de Suzannet, d'une comtesse d'Esson, de M<sup>me</sup> Duverne de Praile, d'autres encore sans qu'il soit possible de préciser le rôle de ces personnages. On y voit que Duverne de Praile et Brottier sont accusés «d'avoir changé l'attitude noble qu'ils avaient gardée dans leur défense, pour en prendre une qu'on ne saurait même excuser à la faiblesse, parce qu'elle est contraire à l'idée qu'ils nous avaient donnée de l'honneur»; que l'abbé d'Esgrigny se vante d'avoir contribué à faire élire Barthélemy membre du Directoire, se plaint qu'on oublie ses services, qu'on ait l'air maintenant de regretter de l'avoir appelé; on y voit encore, qu'impuissant à servir la cause royale, il se décide à donner sa démission. C'est en un mot le désarroi complet, la dislocation de l'agence et

l'impossibilité momentanée pour le roi de faire répandre dans le royaume ses instructions et ses ordres.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement à ces discussions et à ces querelles. Elles ont fait couler des flots d'encre. Les lettres sont innombrables, où elles se manifestent violentes, haineuses, réciproquement accusatrices, ne reculant même pas devant les insinuations les plus perfides, révélant l'imprévoyance et l'étourderie de quelques-uns de leurs auteurs, et surtout leur vénalité. Mais, lue à distance des incidents qui l'ont dictée, cette correspondance n'apparaît plus que comme un fatras dépourvu d'intérêt, bon tout au plus à nous faire comprendre comment et pourquoi la cause royale s'est perdue en un moment où le pays lassé du joug révolutionnaire semblait conspirer pour elle.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VI

### LA DISGRÂCE DU DUC DE LA VAUGUYON

L'arrestation des agents de Paris eut une autre conséquence: elle précipita la disgrâce du duc de La Vauguyon. Si l'événement, au lieu de s'accomplir dans une cour d'exilés, livrée à toutes les misères, à toutes les humiliations de l'exil, obligée de dissimuler son existence dans les asiles où elle vivait sous la menace incessante de l'expulsion, où on ne la tolérait qu'à la condition qu'elle ne fît pas parler d'elle; si cet événement se fût accompli à Versailles ou aux Tuileries, il aurait eu le même retentissement que d'autres disgrâces fameuses, celles par exemple du duc de Villeroy sous la Régence, du duc de Choiseul sous Louis XV, du duc d'Aiguillon sous Louis XVI. Mais, en 1797, la France en proie aux convulsions révolutionnaires, l'Europe en armes avaient mieux à faire que de s'émouvoir du renvoi d'un ministre, victime de ses intrigues et de son ambition. Sa disgrâce ne mériterait même pas de retenir un moment l'attention de l'histoire si les circonstances en lesquelles elle se produisit n'étaient révélatrices au plus haut degré des passions qui divisaient les émigrés, des rivalités qui s'exerçaient dans l'entourage royal et des causes qui empêchèrent d'aboutir tant de tentatives faites pour rétablir la royauté.

Nous avons montré à leur origine les dissentiments qui s'étaient élevés entre le comte d'Avaray et le duc de La Vauguyon, dès l'arrivée de celui-ci à Vérone. Depuis, ils n'avaient fait que s'envenimer. Lorsque le prince de Carency, fils du duc de La Vauguyon, était venu voir son père à Vérone une première fois, à Blanckenberg ensuite, et bien qu'il eût fait étalage à la servir, il avait déplu par ses raisonnements, ses allures, ses indiscretions. C'est en tremblant que d'Avaray avait entendu La Vauguyon parler librement devant son fils d'affaires qu'il importait de tenir secrètes et l'avait vu lui confier, au moment de son départ, des commissions importantes pour les agents du roi à Paris, De là naquit le premier grief sérieux de d'Avaray contre La Vauguyon.

Il fut bientôt à même de lui en imputer un autre, qu'il considéra comme beaucoup plus grave. Il ne tarda pas à découvrir que La Vauguyon, en prenant possession de son emploi, s'était tracé un plan de conduite politique, diamétralement opposé à celui que le roi s'efforçait de faire réussir et que personne ne pouvait ignorer, puisqu'il était solennellement exposé dans la proclamation royale adressée par Louis XVIII à son peuple, au lendemain de son avènement. Ce plan, résultat de longues conférences avec d'Avaray lui-même, consistait en un retour pur et simple à l'antique constitution du royaume, c'est-à-dire à l'ancien régime, lequel, à la condition d'en réformer les abus, devait dans la pensée du roi suffire à tout: la religion catholique, religion du royaume; les autres cultes simplement reconnus; hérédité du pouvoir; maintien des trois ordres; États généraux dont le consentement était nécessaire pour l'établissement de nouvelles contributions ou l'augmentation des anciennes et qui pouvaient formuler des vœux, mais que le roi, de son côté, pouvait, à son gré, convoquer ou dissoudre; pouvoir législatif et exécutif concentré dans ses mains, et enfin le parlement dépositaire et gardien des lois.

Cet idéal de gouvernement, les premiers émigrés n'avaient cessé de le défendre. À Coblenz, à Hamm, à Vérone, à Londres, à l'armée de Condé, à Blanckenberg enfin, il avait été, il était encore pour eux l'arche sainte. Pour avoir voulu y porter la main, pour avoir osé y préférer la constitution d'un gouvernement représentatif comme en Angleterre, pour avoir enfin dès ce moment démontré la nécessité d'un changement auquel Louis XVIII devait consentir lui-même en 1814, et dont il lui était réservé de démontrer par la

pratique les avantages, de fidèles serviteurs de la monarchie, qui ne lui avaient marchandé ni leur dévouement ni leurs services, s'étaient vus comparés à des malfaiteurs par les intraitables partisans de l'ancien état de choses. Affublés par ces intransigeants de noms divers: monarchiens, constitutionnels, orléanistes, constitutionnaires, ils s'étaient vus insultés, calomniés, traînés dans la boue, assimilés aux jacobins, considérés même comme plus dangereux. Loin d'être apaisée, la querelle durait encore en 1796. Il semble même qu'à cette heure, malgré les tentatives d'accord que nous avons indiquées, elle fût le principal obstacle au rétablissement de la monarchie et que, si elle se fût dénouée par une entente sur les bases d'un changement que les royalistes restés en France jugeaient pour la plupart nécessaire, Louis XVIII eût été, dès ce moment, appelé par les Français et serait monté sur le trône.

On ne saurait refuser à La Vauguyon le mérite d'avoir pressenti cette éventualité. De sa mission auprès des États généraux de Hollande, son début dans la carrière diplomatique, il conservait le goût des idées libérales dont la France avait favorisé par les armes l'établissement en Amérique, et, si les désastres causés par la Révolution, son séjour en Espagne, son dévouement aux Bourbons avaient affaibli ce goût en lui, il le sentait se réveiller alors que la restauration ne paraissait possible qu'à la condition de demander à ces idées la force de s'imposer et de durer. Il eut le tort de ne pas assez le dissimuler en exerçant ses fonctions, et ce tort, d'Avaray, lorsqu'il se fut convaincu que c'est justement qu'on le lui imputait, ne le lui pardonna pas.

Il le lui pardonna d'autant moins, que la vanité de La Vauguyon le rendait plus sensible. Le ministre tranchait de haut, raillait volontiers ceux qui ne pensaient pas comme lui, se donnait des airs d'infailibilité, parlait sans cesse de ses «vingt ans d'expérience», croyant ainsi réduire au silence ses contradicteurs, trahissait à toute heure non seulement la volonté d'être premier ministre, mais encore seul ministre, de tout dominer dans le conseil: Jaucourt, «qu'il avait accaparé;» Flachslanden, «qu'il avait écrasé;» d'Avaray, «foutriquet,» comme il s'était permis de le surnommer, «qu'il espérait tromper,» et le roi lui-même.



Si maintenant l'on veut se rappeler que d'Avaray tient énergiquement pour l'ancien régime; qu'il ne veut ni clémence pour les régicides, ni respect pour les acquéreurs de biens nationaux; qu'il croit les châtiments, les vengeances, les réparations rigoureusement nécessaires à l'autorité du roi; qu'il est dévoué à la maison de France jusqu'à la passion la plus exaltée, on comprendra sans peine qu'il n'ait pas tardé à voir dans La Vauguyon un ennemi et que, peu à peu, ait succédé en lui contre le ministre, à l'instinctive défiance des premiers moments, un sentiment plus vif, plus accusé, que sa nature généreuse et loyale ne permet peut-être pas d'assimiler à de la haine, mais qui toutefois lui ressemble bien. Au surplus, quel que fût le caractère précis de ce sentiment, il inspira au favori envers son adversaire des procédés qu'on ne saurait trouver qu'indignes de lui si le désir de protéger son maître «contre un vil intrigant» ne les excusait dans une certaine mesure.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les circonstances étaient graves. C'était le moment où l'on attendait à Blanckenberg ce délégué des royalistes du Corps législatif, qui devait y venir pour conférer avec le roi sur les bases d'une restauration. Naturellement, c'est à La Vauguyon, en sa qualité de ministre, qu'incomberait la tâche de délibérer avec cet envoyé en vue d'une entente. Le roi, toujours très respectueux des formes, n'eût pas trouvé convenable, puisqu'il lui accordait sa confiance, de lui ravir une de ses attributions essentielles et de confier à un autre la tâche qui lui revenait de droit. Or c'est là justement ce qui effrayait d'Avaray. Convaincu, quant à lui, que le roi devait rester sur ses positions et ne rien concéder aux exigences des constitutionnels que si le rétablissement de la monarchie était à ce prix, il redoutait que La Vauguyon, en se trouvant en présence d'un homme dont les opinions se rapprochaient des siennes, se montrât plus soucieux de les faire triompher que de défendre celles de son maître et trop coulant quant aux concessions à faire. C'est ainsi qu'en prévision d'une entrevue d'où pouvaient résulter des conséquences décisives pour l'avenir de la royauté, il fut conduit à vouloir s'enquérir secrètement des véritables principes de La Vauguyon, qui jusqu'à ce moment avait évité de les exprimer tels qu'il les professait, se réservant de les soumettre en temps utile au conseil.

La Vauguyon employait comme secrétaire l'abbé Fleuriel, chapelain du roi, «homme franc, droit, peu éclairé, mais plein d'honneur et de

dévouement.» Ce prêtre avait remarqué, dans les lettres qu'expédiait le ministre, bien des choses faites «pour éveiller au moins les soupçons». Il s'en était ouvert à son collègue Courvoisier en le priant d'avertir d'Avaray. Ce fut pour celui-ci une occasion toute naturelle de les inviter à surveiller La Vauguyon.

On était au commencement du mois d'octobre 1796. D'Avaray allait partir pour Leipzig, où il devait se rencontrer avec le baron de Grimm, agent financier de l'empereur de Russie, et c'est au moment de se mettre en route qu'il leur confia cette mission d'espionnage. Lorsqu'il revint quinze jours plus tard, Courvoisier lui remit deux rapports, qui précisent avec une rare exactitude le caractère de cette intrigue de cour et permettent de suivre en ses détails les plus infimes la rivalité du ministre et du favori. On y trouve notamment le programme du gouvernement royal qu'avait dressé La Vauguyon pour le soumettre à l'envoyé des Cinq-Cents. La pièce est curieuse et résume la doctrine politique que les constitutionnels, autrement dit les royalistes libéraux, opposaient à celle des royalistes purs, partisans de l'ancien régime.

«1° Les anciennes provinces du royaume demeureront anéanties, et la France divisée, comme elle l'est aujourd'hui, en départements, diocèses, districts, cures, cantons et municipalités.

«2° Les parlements, les bailliages et tous les corps en général, resteront supprimés, et la justice sera rendue par des tribunaux semblables à ceux qui existent actuellement.

«3° L'administration publique sera confiée, comme elle l'est depuis 1789, à des collèges établis dans chaque département, dans chaque district et dans chaque canton.

«4° Les officiers municipaux seront nommés par le roi, mais sur la présentation des assemblées primaires, qui laisseront à Sa Majesté le choix entre trois sujets qu'elles auront elles-mêmes choisis.

«5° Le roi nommera également tous les administrateurs et les juges, mais il devra les prendre dans le nombre des officiers municipaux.

«6° Le domaine de la couronne sera vendu, à l'exception des parties qui dépendent des maisons royales, et une liste civile fixée au roi.

«7° Tous les ordres religieux seront supprimés, excepté ceux que l'on destina à l'éducation publique.

«8° Le clergé séculier sera réduit à un évêque par département, à un curé par canton, à douze chanoines formant le chapitre de l'église cathédrale et à quelques vicaires.

«9° Les biens du clergé régulier seront confisqués au profit de l'État; le clergé séculier conservera les siens, à charge d'acquitter, en tout ou en partie, la dette publique. S'il s'y refuse, le gouvernement s'emparera de ses possessions, et payera une portion congrue aux évêques, aux curés et aux vicaires; s'il fait des réclamations, le gouvernement prendra tous les biens, déclarera la liberté du culte et n'en sousoiera aucun.

«10° Le mode des impositions, directes et indirectes, sera conservé à l'avenir tel qu'il existe à présent, sauf à en diminuer les taux dans les premières années, pour l'augmenter graduellement dans la suite.

«11° Les départements seront chargés de leurs dépenses particulières; celles de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, de la maison du roi, resteront pour le compte du gouvernement; mais les sommes destinées à y fournir seront versées directement par le receveur de chaque département dans la caisse d'un trésorier général, qui emploiera les fonds de son autorité propre, selon leur destination.

«12° Plus d'ordre de clergé, ni de noblesse, mais assemblée composée de trois chambres: l'une de tous les pairs, les deux autres de clercs et de laïques, de nobles et de roturiers, indifféremment.»

En prenant connaissance de ce programme si diamétralement contraire à celui hors duquel il n'était pas de salut, d'Avaray fut indigné, le roi non moins que lui. Le renvoi de La Vauguyon fut résolu; on n'attendit plus que l'occasion d'y donner un prétexte plausible. Rien cependant dans l'attitude du roi ni dans celle de d'Avaray ne révéla à La Vauguyon que leurs

dispositions à son égard étaient changées, qu'ils le tenaient en suspicion, ni qu'ils avaient attaché à ses pas deux argus chargés d'exercer sur lui une surveillance rigoureuse. Il arriva même que, lorsque, dans le conseil, les divergences entre le ministre et le favori s'accusaient, le roi feignait de n'y point prêter d'attention ou que, s'il jugeait bon de s'entremettre pour rétablir l'accord, il le faisait de manière à prouver à La Vauguyon qu'il l'honorait toujours de sa confiance. C'était une ruse nécessaire pour prévenir les soupçons du ministre et les effets du ressentiment qu'il n'eût pas manqué de concevoir s'il s'était douté qu'il avait cessé d'être agréable, qu'on cherchait un prétexte pour se débarrasser de lui ou tout au moins pour réduire à rien son rôle ministériel, et qu'en attendant, on dérobaient à sa connaissance certaines résolutions, celle par exemple d'envoyer en France, au moment des élections, non le duc de Bourbon, antérieurement désigné pour aller relever dans l'Ouest le drapeau blanc, mais le duc de Berry.

Quant à la conférence qui devait avoir lieu entre La Vauguyon et l'envoyé des royalistes du conseil des Cinq-Cents, le roi avait résolu que d'Avaray se rendrait avec La Vauguyon pour y porter la parole en son nom et conjurer les effets de la trahison qu'on redoutait de la part du ministre. Remarquons en passant que cette conférence ne devait pas avoir lieu. L'arrestation, à la fin de janvier, de trois membres de l'agence de Paris la fit ajourner, et plus tard, le coup d'État de fructidor mit à néant les projets qu'on se proposait d'y discuter. Mais, à la fin de 1796, on était loin de prévoir ces événements désastreux; on se leurrerait d'espérances qui ne semblaient pas sans fondement, et c'est en vue même du succès qu'il attendait à brève échéance, que le roi se cachait maintenant de La Vauguyon, n'osant le renvoyer de peur de le jeter, à la veille de la bataille, dans les rangs ennemis avec les armes que lui avait données la pratique des affaires royales. Mieux valait recourir à d'autres moyens pour paralyser son influence.

Entre ces moyens, le plus efficace consistait à lui donner un collègue dont l'action balancerait la sienne. Ce collègue, déjà désigné, n'était autre que le comte de Saint-Priest, retenu encore à Vienne pour le service de son maître. Le 28 janvier 1797, le roi lui écrivit pour l'inviter à presser son arrivée. Il chargea La Vauguyon de joindre sa lettre à d'autres qui devaient être expédiées à Saint-Priest. La Vauguyon, l'ayant lue, en prit ombrage. Désireux de retarder la venue du collègue qu'on voulait lui imposer, il ne

trouva rien de plus simple que de ne pas faire partir le message royal, se réservant de dire au besoin qu'il s'était égaré en chemin. Ce manquement si grave à son devoir resta d'abord ignoré et ne fut découvert que lorsque, quinze jours plus tard, le roi s'inquiétant de ne pas recevoir une réponse de Saint-Priest, une circonstance fortuite vint lui faire soupçonner pourquoi il ne l'avait pas reçue.

Un matin, travaillant avec lui, La Vauguyon lui donna lecture du projet d'une lettre qu'il destinait au prince de Condé. Le roi refusa son visa, non qu'il eût lieu de désapprouver les instructions que le ministre donnait au prince, mais parce qu'il préférait les lui donner lui-même. «Par convenance et par sentiment,» il s'était réservé de tenir seul la correspondance avec Condé. Il défendit à La Vauguyon d'envoyer cette lettre. Le même soir, La Vauguyon la fit porter à la poste. D'Avaray le sut par Courvoisier, à qui l'abbé Fleuriel était venu le raconter. C'en fut assez pour lui donner l'éveil quant à la lettre destinée à Saint-Priest. Une enquête immédiate, à laquelle par son ordre procédèrent ses deux confidents, le mit promptement en possession de la vérité. Il fut prouvé que cette lettre n'avait pas été envoyée.

Ces constatations dévoilaient «dans toute son horreur» l'infidélité du ministre et commandaient promptement des résolutions énergiques. Le plus grave des inconvénients qu'elles eussent présentés quelques semaines plus tôt n'était plus à redouter par suite de l'arrestation des agents de Paris et de la saisie de leurs papiers, qu'on venait d'apprendre à Blanckenberg. Toutefois, avant de rien décider, le roi voulut consulter le maréchal de Castries, qui résidait, comme nous l'avons dit, à Wolfenbittel, et, à cet effet, il fit partir d'Avaray, le 19 février, en lui remettant la lettre qui suit:

«L'objet du voyage de M. d'Avaray auprès de vous, mon cher Maréchal, est devenu bien plus important que je ne le croyais lorsque je vous l'ai annoncé; je n'entre sur cela dans aucun détail, les faits parleront d'eux-mêmes. Indigné, comme vous pouvez le penser, mais très neuf en pareille matière et me méfiant de mon inexpérience et de mon imagination même, j'ai recours à votre amitié et à votre loyauté, pour me donner un bon conseil, bien sûr que je ne puis mieux m'adresser qu'à elles. Adieu, mon cher Maréchal, vous connaissez toute mon amitié pour vous.»

Il n'y avait pas une heure que d'Avaray était parti, lorsque La Vauguyon, qui ignorait son départ, lui fit porter une lettre que, disait-il, il venait de trouver dans son courrier et qu'il avait ouverte par erreur. Courvoisier, à qui fut remis ce message, déclara qu'en l'absence de d'Avaray il ne pouvait recevoir un pli décacheté et le refusa. La Vauguyon s'obstina, le lui renvoya par l'abbé Fleuriel. L'abbé était tout acquis à d'Avaray; il confia à Courvoisier que cette lettre, signée du président de Vezet, l'un des directeurs de l'agence de Souabe, ne venait pas d'arriver comme le prétendait La Vauguyon, mais qu'elle était dans ses mains depuis huit jours. Le roi fut immédiatement prévenu. L'incident, qui venait se greffer sur les deux autres, lui parut si grave, qu'il ordonna à Courvoisier de faire partir sur-le-champ un courrier pour en avertir d'Avaray.

Le lendemain, lui-même prenait la plume et racontait à son ami ce qui s'était passé dans la journée entre lui et La Vauguyon:

«C'est une affreuse chose qu'un scélérat!

«Il est arrivé à son ordinaire, et, après m'a voir montré des papiers assez indifférents, il m'a dit avec un embarras mal déguisé:

«—Il m'est arrivé aujourd'hui une chose assez extraordinaire, on m'a apporté une lettre du président de Vezet, je l'ai ouverte sans y regarder et j'ai trouvé aux premiers mots «M. le chevalier[16]»; cela m'a fait voir qu'elle était pour d'Avaray; je la lui ai tout de suite envoyée, il était parti; je l'ai renvoyée à Courvoisier, qui a refusé de la prendre puisqu'elle était décachetée; je l'ai remise dans une enveloppe, et je l'ai renvoyée avec un petit billet.

«Pendant ce récit, j'ai senti un froid que je n'avais pas eu à Dillingen[17]; j'ai éprouvé combien j'avais eu tort de désirer qu'il poussât l'audace jusqu'à ce point. Cependant je me suis maîtrisé, j'ai donné des éloges à la délicatesse de Courvoisier et j'ai dit que quant à la lettre, apparemment, on vous l'enverrait, ou qu'on vous la donnerait à votre retour. Il m'a dit:

«—Si Votre Majesté veut la voir.

«—Non, ai-je interrompu, je n'ouvre point les lettres.

«—Oh! m'a-t-il répondu, je crois qu'il n'a pas plus de secrets pour Votre Majesté que moi.

«—Cela ne fait rien, ai-je dit.

«—J'imagine bien, a-t-il repris, qu'il ne croira pas que...

«—Fi donc!» ai-je encore interrompu.

«L'entretien en est resté là; il m'a encore donné d'autres lettres à lire, et enfin il est sorti.

«Il en était temps, car ma bouche se séchait et mes jambes flageolaient sous moi; je suis resté saisi d'horreur, le dîner ne l'a point dissipée, et je doute qu'elle se passe de sitôt.

«Mon Dieu, que c'est une affreuse chose que le vice tout à découvert! Quelle position que celle d'un honnête homme qui voit un gueux faire une chose abominable et qui ne peut pas lui dire: Monstre, tu viens de te découvrir, sors de ma présence et que je ne te revoie jamais! La prudence me le défendait, j'ai tout renfermé au dedans de moi-même; mais j'en ai souffert et j'en souffre encore bien plus que je ne puis l'exprimer; aussi n'ai-je pas pu attendre à demain pour déposer tous ces détails sur le papier. Mon ami, il n'y a plus moyen d'y tenir; je crois qu'il faut, sans perdre un instant, mander à M. de Saint-Priest de charger l'évêque de Nancy des affaires et de venir. Je ne veux cependant rien faire sans votre avis et celui du maréchal. Apprenez-lui tous ces détails: son âme vertueuse en frémissait d'indignation, mais il jugera avec plus de sang-froid que moi, parce qu'il n'était pas témoin de cette véritable scène de Tartuffe. Je ne puis cependant rien faire avant votre retour; je souffrirai beaucoup, mais le plus difficile est fait. Je ne fermerai ma lettre que demain matin après l'avoir relue.

«Adieu, mon ami, mon cher, mon bon, mon vertueux ami, la pensée de notre amitié m'est bien nécessaire en ce moment; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.»

D'Avaray était de retour, le 25 février, de son voyage auprès du maréchal de Castries. Le même jour, il rend compte au roi de sa mission, des

réponses du maréchal. Le maréchal de Castries a reconnu qu'il est impossible au roi de garder un tel ministre, qu'il faut absolument le congédier; il pense toutefois qu'il faut ajourner la mesure; mais, à cet ajournement, ni le roi ni d'Avaray ne veulent consentir. Le renvoi doit être immédiat. La décision du roi étant prise, il n'y a plus qu'à l'exécuter. Pour cela il faut mettre La Vauguyon en présence de l'accusation et en demeure de s'expliquer. Le 1<sup>er</sup> mars, jour des Cendres, d'Avaray la précise en ces termes:

«Il est de mon devoir d'éclairer le roi sur des faits importants qui intéressent son service. Ils sont de nature à devoir être révélés tout haut; je me tairais si je ne trouvais en ce moment le moyen de les publier avec éclat.

«Le roi m'a fait l'honneur de me dire que M. de La Vauguyon lui ayant lu, le 14 février, une lettre qu'il écrivait à M<sup>gr</sup> le prince de Condé et dont M. de La Marre, parti le 15, devait être porteur, Sa Majesté lui défendit de l'envoyer. Le roi trouvera ci-joint une pièce qui prouve que M. de La Vauguyon fit partir par la poste, le 14 février, la lettre que le roi lui avait défendu d'écrire.

«Le roi, depuis quelque temps, témoignait beaucoup d'inquiétude sur le sort d'une lettre qu'il écrivit à M. le comte de Saint-Priest vers le 20 de janvier, pour lui annoncer que Sa Majesté l'appellerait dans peu auprès d'elle, lettre qu'il remit à M. le duc de La Vauguyon pour la joindre à ses paquets. Les paquets, partis à cette époque, ont été reçus exactement par M. le comte de Saint-Priest; la seule lettre du roi s'est perdue, et M. l'abbé Fleuriel déclare que, dans les différentes dépêches qu'il a expédiées pour M. le comte de Saint-Priest depuis le 15 février jusqu'à présent, soit par la voie de Blanckenberg ou par celle de Leipzig, il est sûr de n'avoir inséré aucune lettre du roi, dont il connaît parfaitement l'écriture.

«M. le président de Vezet, l'un des principaux agents de Sa Majesté et qui réunit tant de titres à sa confiance, ayant témoigné un découragement qui pouvait devenir funeste aux intérêts du roi, Sa Majesté me chargea de lui écrire pour le rassurer sur les entreprises et le caractère de son ministre; la lettre que M. de Vezet me répondit pour être transmise au roi est tombée entre les mains de M. de La Vauguyon. Le paquet cacheté que j'ai remis en



dépôt à M. le marquis de Jaucourt, qui me l'a rendu ce matin avant la messe, dira le reste. Je prie le roi de vouloir bien vérifier les cachets, l'ouvrir et faire connaître ce qu'il renferme.—Le comte d'Avaray.»

Nanti de cette déclaration, le roi, au sortir de la messe, mande par devers lui La Vauguyon. L'entretien dure peu. Il se dénoue par l'ordre formel que donne le maître à l'homme qui, dès ce moment, a cessé d'être son ministre, de quitter sur-le-champ Blanckenberg. La Vauguyon part quelques heures après, sans avoir revu d'Avaray. En partant, il laisse cette lettre à la porte du roi:

«Sire, je suis profondément affligé de la disgrâce de Votre Majesté; je respecte ses ordres et je me retire. Je la supplie d'être persuadée que je n'ai jamais cessé d'être pénétré pour sa personne du zèle et du dévouement le plus pur, que je conserverai jusqu'au dernier instant de ma vie.»

Quant au roi, sans attendre que les gazettes proclament l'événement, il le fait connaître sur-le-champ à son frère, au prince de Condé, au maréchal de Castries, en les chargeant de le répandre et de l'expliquer. Chacune de ces lettres est en quelque sorte la répétition des autres, et il suffira de reproduire celle qui est adressée au maréchal.

«Je viens, mon cher Maréchal, de prendre un parti qui rend votre présence auprès de moi plus nécessaire que jamais. M. de La Vauguyon a été accusé et convaincu: 1<sup>o</sup> d'avoir envoyé une lettre que je lui avais expressément défendu de faire partir; 2<sup>o</sup> d'en avoir ouvert et déchiffré une autre au secret de laquelle j'attachais beaucoup d'importance, de l'avoir gardée plusieurs jours et de m'en avoir ensuite imposé en me disant qu'il venait de la recevoir, qu'il l'avait ouverte par mégarde et qu'il s'empressait de réparer son erreur, en l'envoyant sans l'avoir lue à sa véritable adresse. Il est, de plus, violemment soupçonné d'avoir supprimé une lettre que je l'avais chargé de faire parvenir à M. de Saint-Priest, et dans laquelle je mandais à ce dernier de hâter son arrivée auprès de moi. Interrogé par moi sur ces faits, la faiblesse, ou pour mieux dire la nullité de sa défense, qui n'a consisté que dans la dénégation des choses les plus clairement prouvées, aurait suffi pour le convaincre, quand je n'aurais pas eu d'autres preuves

contre lui. Je lui ai ordonné de se retirer, et je me suis fait remettre tous les papiers relatifs à mes affaires, qui étaient entre ses mains.

«J'ai mandé à M. de Saint-Priest de venir sans délai, et j'attends de votre zèle et de votre amitié, que vous allez vous rendre aussi auprès de moi; vous sentez, sans que j'aie besoin de vous le dire, le besoin que j'ai de vous dans cette conjoncture.

«Adieu, mon cher Maréchal, vous connaissez toute mon amitié pour vous, et vous jugez facilement combien j'ai d'impatience de vous voir arriver.»

On regrette de voir en ces circonstances le chevaleresque d'Avaray, non content de triompher, le faire railleusement et sans générosité. Il écrit: «Le renvoi de M. le duc de La Vauguyon offre une anecdote assez piquante. Il eut lieu le jour des Cendres, immédiatement après la messe, où le célébrant venait de prononcer à cet homme, si fier de sa grandesse d'Espagne et de sa pairie de France, la formule: *Memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris*, et celui qui lui donnait cet avertissement si terrible, mais si utile pour les grands de la terre, est un ecclésiastique vertueux et fidèle qui avait le plus contribué à découvrir ses projets funestes et ses sourdes menées, et prévenu d'ailleurs de la catastrophe qui le menaçait. Lorsqu'il lui dit: «Souvenez-vous que vous êtes poussière,» il pouvait donner à ces mots plus d'une signification; lorsqu'il ajouta «et que vous rentrerez dans la poussière», il savait que cet oracle ne tarderait pas à s'accomplir.»

Le 7 mars, le duc de La Vauguyon était à Hambourg, où son arrivée faisait sensation, depuis surtout qu'on avait appris qu'elle résultait de sa disgrâce. Les notes de l'agent du roi dans cette ville, M. de Thauvenay, trop longues pour être reproduites ici<sup>[18]</sup>, révèlent la tristesse, l'abattement et pour tout dire le désarroi de l'ancien ministre, mais aussi l'énergie avec laquelle, sans d'ailleurs perdre le respect, il protestait contre le traitement dont il avait été l'objet et s'efforçait de se justifier. Il le fit en écrivant au roi à plusieurs reprises, et en lui faisant écrire par son cousin l'évêque de Chalon-sur-Saône, à qui fut adressée une réponse sèche et hautaine.

Mais Louis XVIII, loin de regretter de s'être montré impitoyable envers La Vauguyon, se félicitait malgré tout de sa conduite en cette circonstance.

Le 4 avril, en écrivant à son frère, il lui donnait ses raisons avec une force qui prouve surabondamment qu'il n'en éprouvait aucun repentir.

«Tu me parais craindre les inconvénients qui peuvent résulter de la publicité du renvoi de M. de La V... Avant de te rassurer sur ce point, permets-moi de te peindre ceux qui seraient résultés de sa clandestinité. J'ai trouvé des gens qui pensaient que j'aurais dû l'envoyer chercher et lui dire tête à tête: «Voilà les preuves de vos infidélités; allez-vous-en et ne parlez pas, ou je parle moi-même.» Je leur ai répondu: «Pensez-vous que son renvoi eût été ignoré pour cela? Une fois su, et ses motifs restant secrets, lui-même et ses amis n'auraient pas manqué de l'attribuer à légèreté ou faiblesse de ma part: légèreté, si je l'avais renvoyé parce que j'en avais assez de lui; faiblesse, si j'avais cédé à l'intrigue. J'aurais fait reprocher à M. de la Vauguyon qu'il manquait à la loi du silence que je lui avais imposée; il aurait répondu qu'il l'avait observée, mais qu'il ne pouvait pas être responsable de l'opinion et des discours du public. Alors, n'ayant pas des preuves en mains qu'il m'eût désobéi, j'aurais pu me faire quelque scrupule de publier les faits, ou il aurait passé par-dessus. Je ne suis nullement sûr que j'eusse persuadé le public. Si je ne l'avais pas persuadé, quel tort tout cela n'eût-il pas fait à ma considération? Un homme léger ou faible ne peut jamais en espérer, et ma considération personnelle est la meilleure de toutes mes armes. La publicité de l'affaire me garantit de ces dangers....

«.... Quant à ceux que tu crains de la vengeance de cet homme, en supposant qu'il eût l'âme atroce, ce que je ne crois pas, car il y a loin d'un lâche coquin à un scélérat dans le grand genre, tout le mal qu'il aurait pu faire l'a été par le traître Malo<sup>[19]</sup>. Il ne peut, heureusement ou malheureusement, plus compromettre personne. Je dis malheureusement, parce que tous ceux qu'il connaissait sont arrêtés; je dis heureusement, parce qu'il n'a pu avoir connaissance de la besogne dont je viens de te parler. Je ne doute pas qu'il ne griffonne et que nous ne soyons bientôt harcelés de sa prose. Mais je l'attends, armé de son épître et de ma petite correspondance amicale avec l'évêque de Chalon. Je n'ai point répondu à sa lettre, et je suis bien aise que son sot de cousin m'ait donné l'occasion d'y répondre indirectement. Quant à toi, si j'étais à ta place, je ne lui répondrais pas non plus. Que pourrais-tu lui dire sinon: Je savais que vous étiez un

coquin; votre lettre au roi me prouve que vous êtes une bête, sur quoi, etc... etc....»

Au même moment La Vauguyon faisait imprimer et répandre de tous côtés, en Allemagne, en Angleterre et même en France, les lettres qu'il avait écrites pour sa défense à Louis XVIII. Dans les journaux de Paris se glissèrent, par les soins du prince de Carency, divers échos de cette disgrâce, venimeusement présentée comme un témoignage de l'indignité du prince qui aspirait à régner sur les Français et de son ingratitude envers ses plus fidèles serviteurs. Lorsqu'aujourd'hui, après plus de cent ans écoulés, on regarde à cet obscur épisode de l'émigration, on est obligé de reconnaître qu'il eût été plus habile au roi de suivre le conseil du maréchal de Castries, de différer la mesure, d'y mettre moins de hâte et de colère, de paraître plus dédaigneux des incidents qui la lui dictaient et de se montrer moins empressé à donner satisfaction aux rancunes de d'Avaray.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **VII**

### **BARRAS ET SOURDAT**

En apprenant l'arrestation de ses agents de Paris, le roi avait commencé par commettre à la défense de ses intérêts menacés en France les membres de son agence de Souabe. Outre qu'ils étaient parvenus à nouer avec l'intérieur du royaume des relations suivies, la prudence du président de Vezet, le dévouement du général de Précy, la téméraire activité d'Imbert-Colomès, qui, sous le nom de Philibert et quoique inscrit encore sur la liste des émigrés, faisait de fréquents voyages à Lyon, nourrissant même le dessein de se faire élire député aux Cinq-Cents, les rendaient dignes de la plus entière confiance. Les charger des intérêts de la cause royale, c'était mettre ces intérêts en des mains sûres. Ce ne pouvait être là, cependant, qu'un arrangement provisoire. Il était nécessaire que le roi eût dans Paris des agents à poste fixe.

De cette nécessité reconnue résulta le dessein de former dans la capitale un conseil royal composé de ce qu'on pourrait réunir des membres de l'ancienne agence et de quelques personnages à qui leur situation sociale pourrait donner barre sur l'opinion. Ce dessein, de La Marre, consulté, non seulement l'approuva, mais encore il se chargea de porter à Paris le règlement rédigé par le roi en quarante-trois articles, qui devait être la loi des agents dans l'exercice de leurs fonctions, et les instructions longues et minutieuses dont étaient tenus de s'inspirer leurs actes et leur langage. Il est toutefois visible que dans ces instructions et ce règlement, qui témoignent du désir du roi de garder de l'ancien régime ce que la Révolution a eu le plus à cœur de détruire, et notamment la réintégration de la noblesse et du clergé dans l'intégralité de leurs droits séculaires, l'abbé de La Marre n'a pas également tout approuvé.

Ce qu'il leur reproche surtout, c'est de déterminer par avance les formes à donner à la royauté restaurée quand il ne faudrait parler que de la royauté elle-même; c'est aussi d'être plus propres à un état de choses calme et régulier qu'à une situation profondément troublée et toujours menaçante; c'est de ne rien laisser à l'initiative des agents, de les considérer comme des mandataires demeurés libres d'exécuter à la lettre le mandat qu'ils ont reçu; c'est aussi de ne pas tenir compte des dangers qu'ils courent, de la nécessité où ils peuvent subitement se trouver, étant à une si grande distance de la source de leurs ordres, de ne s'inspirer que des circonstances pour résoudre une difficulté subite, et, en un mot, pour avoir voulu tout prévoir, de n'avoir pas prévu l'imprévu qui, dans les temps de révolutions, tient tant de place dans les choses humaines. Néanmoins, soit que ces objections, qui se produiront ultérieurement avec plus de force quand l'événement leur aura donné raison, ne se soient produites à ce moment qu'avec timidité, soit qu'elles n'aient pas frappé l'esprit du roi, il n'en est pas tenu compte. De La Marre n'insiste pas et se tient pour exaucé d'avoir reçu satisfaction sur un point essentiel, c'est-à-dire d'avoir obtenu que le système des mouvements insurrectionnels serait abandonné et que tout l'effort royaliste se porterait à conquérir l'opinion sans coup férir.

Quant au roi, ce qu'il promet en ce moment, il est résolu à le tenir. C'est avec confiance qu'il adopte une marche nouvelle très différente de celle qu'il a suivie jusque-là. Nous en trouvons la preuve dans une lettre que,

quelques jours plus tard, le 7 avril, il écrira au prince de Condé en lui envoyant les instructions qu'il a édictées pour son conseil royal.

«Ce moment-ci est terrible, mandera-t-il à son cousin. Les nouveaux succès de Bonaparte, je ne dirai plus en Italie, mais dans le cœur des États héréditaires, et l'état des finances de l'Angleterre nous menacent d'une paix prochaine. Mais, en portant nos regards au delà de cette crise si pénible, je vois plutôt des sujets d'espérance que de découragement. Vous savez que je ne suis pas illusionnaire, et je suis persuadé que vous penserez comme moi quand vous aurez raisonné un peu à fond avec M. Wells.[\[20\]](#)»

La formation du conseil décidée, il s'agissait maintenant d'en désigner les membres. Il y en avait cinq déjà tout indiqués; ceux de l'ancienne agence: Duverne de Praile, l'abbé Brottier et de La Villehurnoy encore incarcérés, Despomelles et Sourdat. Dans l'espoir que les premiers sortiraient sains et saufs de leur triste aventure, et comme, d'autre part, on ignorait encore à Blanckenberg que l'un d'entre eux avait fait des révélations accablantes pour ses complices, le roi tint à leur donner un témoignage de sympathie et de confiance en les maintenant tous les trois dans son conseil au même titre que leurs deux collègues demeurés en liberté.

Quant aux hommes nouveaux à leur adjoindre, plusieurs noms s'étaient déjà présentés à son esprit: le prince de La Trémoille, qu'on avait vu en Vendée aux heures les plus périlleuses et qui venait, après un long séjour en Angleterre, d'obtenir sa radiation de la liste des émigrés; l'abbé de Dampierre, ancien constituant, émigré rentré lui aussi; l'abbé d'Esgrigny, cet ancien vicaire général du Pas-de-Calais, à qui, du fond de leur prison, les agents arrêtés avaient confié la direction de l'agence en dépit des protestations de Despomelles et de Sourdat; le chef chouan, marquis de Rochecot, désigné au même titre que l'abbé d'Esgrigny, dans les mêmes conditions et en vue du même objet.

Ces quatre noms étaient ceux de royalistes fidèles. Mais encore fallait-il savoir s'ils se jugeraient en état d'occuper le poste où les appelait la confiance de leur maître. La nécessité de les consulter, la difficulté de leur trouver des collègues décidèrent le roi à ne nommer définitivement personne et à laisser à l'abbé de La Marre le soin de choisir. Il se contenta de stipuler que le conseil royal, dès qu'il compterait sept à huit membres,

élirait lui-même les autres jusqu'à concurrence de douze. Comme il se croyait assuré du consentement du prince de La Trémoille, il le désigna comme président et, à défaut de lui, le général Pichegru, laissant toutefois à son envoyé le droit d'en désigner un autre si celui de son choix refusait. En vue de sa mission, de La Marre fut nanti de pouvoirs en blanc, les uns instituant les membres du conseil royal, les autres les autorisant à négocier avec les membres du Corps législatif, conseil des Anciens et conseil des Cinq-Cents, ou destinés à ceux de ces députés qui, se ralliant à la cause royale, voudraient se livrer parmi leurs collègues à une active propagande.

Un autre point restait à régler. Des fonds étaient indispensables au conseil royal pour entreprendre et poursuivre des opérations efficaces. Ces fonds, l'Angleterre pouvait seule les fournir. Pour les obtenir, il fallait recourir à Wickham. L'agent Wells, qu'on a vu porter une lettre au prince de Condé, avait été chargé de l'inviter à s'entremettre auprès du commissaire anglais dont les relations avec lui étaient de tous les instants. Le président de Vezet et le général de Précý, qui résidaient dans le voisinage de Wickham, devaient agir aussi dans le même but. Pour assurer à Londres un bon accueil aux demandes du roi, on comptait sur le prince de La Trémoille, qui n'en était pas encore parti et qu'une lettre de l'abbé de La Marre allait avertir de ce qu'on attendait de lui. Toutes les pièces relatives à ces négociations portent la date du 5 avril 1797. C'est à cette même date que de La Marre quitta Blanckenberg pour se rendre en France.

Cependant, on attendait toujours des nouvelles du marquis de Bésignan. Il devait, on s'en souvient, trouver à Lausanne les passeports promis par le comte de Grabianka et nécessaires aux personnes que le roi enverrait à Paris pour négocier avec le Directoire. Les passeports n'arrivant pas, on dut supposer que le Polonais n'avait pu se les procurer; on sut bientôt que telle était la vérité. Le roi n'en fut ni déçu, ni surpris. Tout comme d'Avaray, il n'avait guère cru aux belles promesses de ce fou de Bésignan. L'arrestation des agents de Paris n'avait pu que fortifier son incrédulité. Il semblait peu probable, en effet, que si le Directoire songeait à entrer en pourparlers avec le souverain légitime de la France, il y eût prélué en mettant sous les verrous trois royalistes et en dénonçant avec fracas leurs manœuvres. L'affaire était donc manquée, et sans doute l'occasion de la renouer ne se présenterait plus.

À Blanckenberg, on était d'autant plus payé pour le croire qu'une autre aventure du même genre venait de se dénouer piteusement. Vers la fin de mars, était arrivée au roi une lettre signée Deville et portant à côté de cette signature le timbre officiel du Directoire exécutif. L'auteur, qui se disait employé dans les bureaux du gouvernement, offrait son entremise, soit pour faire parvenir aux directeurs les propositions du roi, soit pour fournir à ce dernier des renseignements sur leurs intentions véritables. Quoique le correspondant eût avoué qu'il ne donnait pas son nom et demandé qu'on lui répondit poste restante à Genève sous un nom supposé, le roi n'avait pas cru devoir jeter la lettre au panier. Il en avait, au contraire, envoyé une à l'adresse indiquée:

«Votre lettre du 22 février, disait-il, m'est arrivée en mains propres; mais elle a été retenue un mois à Leipzig; sans cela j'y aurais répondu sur-le-champ, car c'est un besoin pour mon cœur de retrouver des serviteurs fidèles et de leur exprimer mes sentiments. Si vous êtes dans de pareilles dispositions, faites-vous connaître sans crainte; votre secret sera le mien. En attendant, cherchez avec soin, et vous trouverez à qui parler.»

Cette réponse n'avait pas eu le temps de parvenir à son destinataire, quand on reçut, à Blanckenberg, une nouvelle lettre de lui, revêtue, comme la première, du timbre directorial. Le correspondant anonyme s'étonnait du silence gardé à son égard, se montrait impatient de recevoir une réponse, mais déclarait qu'il ne se ferait connaître et ne fournirait de plus amples explications que s'il recevait, au préalable, une somme de trente louis, qui lui était nécessaire pour mettre en mouvement les instruments qu'il comptait employer. Cette fois, le roi flairant une escroquerie fut tenté de ne pas répondre. Finalement, il envoya l'argent, dont il ne lui fut même pas accusé réception. Cet incident ne mériterait pas de figurer dans ce récit s'il ne contribuait à prouver, plus encore que l'affaire Bésignan, combien précaires étaient les moyens dont disposait le monarque émigré alors pour communiquer avec les membres du Directoire. Il dut reconnaître que si, malgré tout, cette communication était possible, ce ne pouvait être que par l'intermédiaire de son conseil royal, muni des instructions et des pouvoirs confiés à de La Marre.



Les choses en étaient là, lorsque, quarante-huit heures après le départ de celui-ci, une lettre de Sourdat vint brusquement ranimer des espérances singulièrement refroidies par les aventures Bésignan et Deville. Sourdat racontait avoir noué des relations avec un haut fonctionnaire du Directoire, qu'il désignait sous le nom de Bénard, et, par son intermédiaire, avec Barras lui-même. Barras s'était montré favorable au rétablissement de la monarchie, disposé à y travailler, ne réclamant pour lui qu'indemnité et sûreté. Sourdat demandait des pouvoirs pour traiter.

Ces pouvoirs, on se le rappelle, étaient déjà aux mains de l'abbé de La Marre. Mais celui-ci, parti plusieurs jours après Wells, ne devait être à Paris qu'à la fin de mai. Wells, au contraire, allait s'y rendre, sans délai en quittant le quartier général du prince de Condé, établi à Mulheim, dans le duché de Bade. Comme il s'y trouvait encore, le roi lui envoya les pouvoirs que réclamait Sourdat. Ils étaient ainsi conçus :

« Nous autorisons M. Sourdat à entrer en pourparlers avec les membres du gouvernement qui voudront nous servir, à entendre les propositions qui seront faites par eux, soit pour les services qu'ils s'engageront à nous rendre, soit pour les récompenses qu'ils demanderont, à charge par le sieur Sourdat de nous rendre compte de tout, afin que nous puissions, en conséquence, lui transmettre de nouveaux pouvoirs et de nouveaux ordres. »

À cette pièce, le roi fit joindre une copie de la déclaration qu'à propos de l'affaire Bésignan, il avait confiée au président de Vezet. La copie comme l'original était de son écriture et signée de lui. Enfin, par son ordre, le comte d'Avaray écrivit à Sourdat, le même jour 7 avril, pour l'autoriser à promettre à Barras « sûreté, liberté de dénaturer et d'emporter ailleurs sa fortune, inaction et silence des tribunaux, avantages présents et futurs pour ses proches, tout l'argent enfin dont il pourrait compenser la perte par les services signalés qui lui auraient été spécifiés impérativement ».

Dans une autre lettre adressée, le 13 avril, à de La Marre pour le mettre au courant de la négociation qui allait s'ouvrir, d'Avaray disait encore : « L'alliance des royalistes avec un parti qui pourrait culbuter la faction des Constitutionnels serait sans doute un chef-d'œuvre de politique ; mais le portrait qu'on nous trace de Barras me donne lieu de craindre qu'il n'exige plus que le roi ne peut accorder, et qu'il ne promette plus qu'il ne pourra

tenir. J'ai marqué, dans ma lettre du 7 août, les bornes qu'il est impossible au roi de passer, et il les a confirmées de sa main. Conviendront-elles à un homme ambitieux? N'est-il pas même à craindre qu'elles l'irritent? Mais attendons ce qu'il dira et ensuite ce qu'il saura faire.»

Les réflexions de d'Avaray révèlent un esprit judicieux et prouvent qu'il voyait sans confiance commencer cette négociation. Ce n'était déjà que trop puéril d'admettre même un moment, d'une part que la monarchie pourrait être rétablie par l'accord des révolutionnaires et des royalistes d'ancien régime, à l'exclusion des royalistes constitutionnels, et d'autre part que les membres du Directoire accepteraient comme prix de leur participation au rappel du roi la proscription et l'exil.

Telles ne sont pas cependant les seules raisons, qu'en réponse à d'Avaray, invoqua l'abbé de La Marre pour le mettre en garde contre les illusions et les espoirs prématurés. Pas plus que lui, il ne croyait que les membres du Directoire fussent en état de tenir les engagements qu'on leur supposait l'intention de prendre. Mais, de plus, il était convaincu que leurs promesses cachaient un piège. Ils ne pouvaient se soutenir que par la guerre. Celle du dehors touchant à sa fin, ils cherchaient à la rallumer au dedans. «L'opinion les poursuit à outrance; il leur faut donc une diversion puissante qui justifie toutes les rigueurs.» Néanmoins, il convenait de s'aboucher avec eux, mais uniquement pour les entendre, quitte à formuler des conditions s'ils semblaient disposés à en accepter.

Ces conditions, Sourdat les connaissait déjà; il était autorisé à en faire usage au cours de la négociation. Il devait demander d'abord que le Directoire n'apportât aucun obstacle à l'établissement du roi dans une principauté plus rapprochée du Rhin que ne l'était le duché de Brunswick, et ensuite qu'il versât aux représentants de Sa Majesté les quelques millions nécessaires à l'exécution du projet. «Ils les ont promis, disait d'Avaray, et la suite qu'ils donneront à cette promesse sera la mesure de leur volonté et de leurs moyens, car on ne peut trop répéter que c'est à eux à faire tous les frais.»—«Vous savez, ajoutait-il dans une lettre à de La Marre, que je ne mets aucune importance à l'affaire des régicides, et que le roi l'a en horreur. Votre sagesse le rassure autant que la précision des instructions que vous avez reçues. Allez donc la sonde à la main, et, si vous y trouvez jour, sondez

le malade un peu trop avant. Si ces messieurs n'ont que la guerre civile à nous offrir, ce n'est pas la peine d'entrer en marché; car, tôt ou tard, nous l'aurons pour rien.»

C'est le 18 mai qu'il s'exprimait en ces termes. À ce moment, à en croire une lettre de Sourdat, reçue à Blanckenberg le lendemain, la négociation était en train depuis le 3, date de l'arrivée de Wells à Paris. Mis par lui au courant des volontés du roi, Sourdat s'était empressé de dépêcher Bénard à Barras; dès le 5, il rendait compte des résultats de cette première démarche.

«Bénard a déployé sur-le-champ tout le zèle dont il est animé pour le service de Votre Majesté. Barras a manifesté toute l'étendue de sa joie à la vue du nom de Votre Majesté, et il s'est livré à toute l'effusion d'un cœur frappé de remords et qui brûle du désir impatient, sinon de réparer, car il reconnaît que cela est impossible, mais d'employer, d'épuiser toutes ses facultés à servir efficacement Votre Majesté. Il est un second directeur, Carnot, qui est également instruit de l'accès que Votre Majesté veut bien accorder au repentir; il ne montre pas moins de zèle. Barras veut que dans trois mois tout soit fini. Si ce vœu peut paraître présomptueux, au moins est-ce un élan. Nous allons sans délai travailler à fixer des points de contact qui puissent être mis sous les yeux de Votre Majesté: ils lui seront incessamment portés.»

Il ne semble pas, qu'en lisant ce récit qui respire une confiance enthousiaste, Louis XVIII ait mis en doute ni la réalité de l'entretien de Bénard avec Barras, ni celle des dispositions attribuées à ce directeur et à son collègue Carnot. Il est d'ailleurs assez difficile de n'y pas croire, étant donné d'une part le dévouement et la bonne foi de Sourdat, dont nous possédons maints témoignages, et le désintéressement de Bénard, qu'on ne voit à aucun moment de la négociation stipuler pour lui des avantages personnels. C'est tout autrement qu'avaient agi Fauche-Borel et Montgaillard en nouant l'intrigue Pichegru. Ils avaient exigé des promesses de récompenses pécuniaires et autres. C'est tout autrement aussi qu'agira David Monnier, lorsqu'au lendemain du dix-huit fructidor, il se prétendra en situation d'assurer à la cause royale l'appui de ce même Barras; il multipliera les demandes d'argent et trouvera dans Fauche-Borel, à l'effet de les appuyer, un avocat intéressé. Rien de pareil dans l'attitude de Bénard; il

ne réclame, Sourdat le déclare, que l'honneur de servir le roi. De La Marre lui-même, qui bientôt démontrera le vide et le peu de consistance de la négociation, ne suspectera pas la bonne foi des négociations et n'accusera que leur sottise et leur crédulité. Quant à Louis XVIII et à d'Avaray, s'ils sont convaincus de la bonne foi de Bénard et de Sourdat, ils ne le sont pas de celle de Barras. En commentant le récit qui nous inspire ces réflexions, d'Avaray exprime à de La Marre la crainte que Sourdat ne témoigne trop d'empressement et ne soit trop prompt «à se livrer aux espérances peut-être trompeuses» qu'on lui a inspirées. Aussi insiste-t-il sur la nécessité pour les négociateurs de ne pas s'écarter de la ligne qu'il leur a tracée et de mettre à l'épreuve les moyens de Barras.

De La Marre, quand ces recommandations lui parvinrent, venait d'arriver à Paris, avec la double mission de mettre sur pied le conseil royal et de suivre de près la négociation engagée par Sourdat avec le Directoire.

En ce qui touche le conseil royal, au spectacle des rivalités et des intrigues suscitées à l'annonce de sa prochaine formation dans le parti royaliste, il avait reconnu promptement l'impossibilité de le former. Wickham, le commissaire anglais, mécontent d'en voir la présidence confiée au prince de La Trémoille, prétendait la faire remettre au baron d'André, qui était à sa dévotion. Il avait envoyé à Paris son homme de confiance, le jeune Bayard, en le munissant des moyens nécessaires pour apporter des entraves à l'exécution du plan du roi. Bayard n'avait rien trouvé de mieux que d'exciter les uns contre les autres les membres de l'ancienne agence, les uns encore détenus, mais ayant conservé des communications avec le dehors, les autres poursuivis, mais non arrêtés. Ceux-ci avaient cessé tous rapports avec ceux-là. Tous s'accusaient réciproquement. Ils entendaient exercer la suprématie dans le prochain conseil; ils essayaient de perdre La Trémoille dans l'esprit du roi, en alléguant, ce qui était vrai, qu'il n'avait pu obtenir du gouvernement anglais les fonds indispensables à la réorganisation de l'agence. Ils invoquaient aussi la nécessité de ne pas offenser Wickham en refusant son candidat d'André, mais en même temps le péril qu'il y aurait à nommer celui-ci «qui n'était pas sûr».

Effrayés et découragés par ces lamentables querelles, l'abbé de Dampierre et l'abbé d'Esgrigny se dérobaient sous de vains prétextes à la

confiance du roi. Finalement, de La Marre en trouvait pour former le nouveau conseil que des hommes décriés, compromis par leurs légèretés et leurs imprudences, et desquels on ne pouvait attendre des services efficaces. Dans sa correspondance avec d'Avaray, il dressait le triste tableau de ces divisions. Il avoue qu'il n'y a rien à faire pour le moment, qu'il faut renoncer à l'établissement du conseil royal, se contenter d'avoir à Paris deux agents, l'un pour l'extérieur, l'autre pour l'intérieur, tous les deux sûrs, tous les deux habiles, tous les deux ne figurant pas ou ne figurant plus sur la liste des émigrés et socialement placés pour avoir accès dans le Corps législatif. À défaut du général Pichegru, à qui ses fonctions de président des Cinq-Cents ne permettent pas de servir directement la cause royale, il propose au choix du roi le prince de La Trémoille et le baron d'André, l'homme de Wickham qu'il importe de ménager.

Il n'est pas plus rassurant relativement à la négociation Barras. Ses observations l'ont convaincu que Sourdat et Bénard sont dupes de leur crédulité, et que Barras les a joués. «Il n'y a personne à voir, personne à tenter; dans l'état où sont les choses, personne ne vaut d'être acheté.» À l'heure où, avec une netteté excessive, il manifeste son opinion, Sourdat, dans la correspondance que nous possédons de lui, tient un tout autre langage. Il fait part des propositions de Barras à l'agent La Barberie, qui répond «qu'elles ne doivent pas être négligées, mais avec bien de la discrétion.» Il écrit à l'agent Valdené, qui réside en Suisse et qui transmet aussitôt sa lettre à Blanckenberg: «Je laisse à M. de La Marre à vous dire dans le temps, de quelle manière s'effectuera ce que j'ai annoncé de la part des directeurs. Il vous dira de même de quelles précautions nous avons fait usage pour ne pas exposer le secret de cette négociation, que nous avons fait regarder comme manquée à Wells lui-même pour l'ensevelir dans le plus profond mystère; car la moindre connaissance en perdrait les auteurs et ruinerait les affaires du roi, qui par ce moyen peuvent devenir très brillantes en dépit de tous les envieux.»

Sans se douter que ce que de La Marre mande au même moment à Blanckenberg ne cadre guère avec ces assurances, et ne remarquant pas ce qu'il y a de contradictoire entre le soin qu'il a pris de détourner Wells de la trace du secret et la confiance qu'il en a faite à La Barberie et à Valdené, Sourdat, en écrivant au roi, est plus affirmatif encore. D'après lui, Barras

nourrit toujours les mêmes intentions. Si de La Marre n'a pu forcer sa porte, ni lui arracher un engagement, il ne faut pas s'en étonner: «Barras sent le danger de se compromettre et la nécessité du secret. Mais l'intermédiaire que de La Marre a vu plusieurs fois est bien moins un agent des directeurs qu'un fidèle et zélé serviteur du roi, et la confiance que l'on doit à cet intermédiaire, dont je suis assuré, doit en inspirer dans les personnes au nom desquelles il agit.»

À l'appui de ses dires, Sourdat envoie un aperçu du plan qu'ont élaboré ensemble Barras et Carnot. Ce plan consiste à mettre en mouvement cent dix mille hommes choisis dans les armées républicaines et commandés par les meilleurs généraux. Un décret autoriserait à les tenir en armes après la paix, et on les choisirait de manière à être sûr de leur docilité. Trente mille seront mis en garnison dans deux places fortes, vingt mille dans Paris, cinquante mille dispersés dans les provinces pour servir de noyau aux royalistes qui viendront se joindre à eux au moment décisif, dix mille enfin tiendront la campagne et formeront une armée d'exécution. C'est par elle qu'on fera proclamer le roi. Le Directoire et les conseils feindront de se rendre à son vœu, et une députation sera alors envoyée au roi pour le prier de venir reprendre le gouvernement du royaume.

Les auteurs du plan se chargent de tout, ne demandent au roi que de les laisser faire, n'exigent qu'une promesse leur garantissant sûreté et indemnité, et assurant aux officiers qui se seront distingués au rétablissement du trône que leurs grades leur seront conservés. Les directeurs ne peuvent fournir l'argent nécessaire à l'exécution de ce plan; ils désirent que le roi travaille à leur en procurer; ils offrent d'ailleurs de lui en faciliter les moyens.

Ces vastes projets présentaient si peu de vraisemblance, et leur mise en train tant de difficultés; il était si extraordinaire qu'après avoir promis des fonds, Barras et Carnot, maîtres de la France, se fussent adressés au roi pour s'en procurer, que celui-ci, déjà mis en défiance, eût été tenté de croire à la fourberie de ses agents si la note envoyée par Sourdat n'eût été revêtue d'initiales et d'un paraphe que Bénard déclarait être ceux de Barras. Il demeura donc en proie à l'incertitude, partagé entre la crainte de perdre une

occasion de recouvrer sa couronne et celle d'être la dupe soit de Barras, soit de Bénard.

Qui disait vrai, de l'abbé de La Marre ou de Sourdat, et ce dernier était-il autorisé à persévérer dans sa confiance, à présenter Barras comme très mécontent du retard qu'on mettait à lui répondre et comme disposé à s'adresser à Monsieur, comte d'Artois, «dont il espère être accueilli plus favorablement?» Sans doute, la combinaison qu'il proposait prouvait la puissance du Directoire, puisqu'il s'agissait d'entraîner une armée de plus de cent mille hommes à arborer la cocarde blanche aux cris de «Vive le roi»! Mais ne pouvait-on redouter que ce même Directoire n'employât cette armée à neutraliser en les écrasant d'un seul coup les royalistes, qui, trompés par de fallacieuses promesses, viendraient se joindre à elle?

Cependant, à la date du 26 juin, d'Avaray s'étonnait encore que l'importante communication dont il vient d'être parlé n'eût été suivie d'aucune autre; mais c'est le 17 août seulement qu'en réponse à une lettre de l'abbé de La Marre, il déclarait que ses précédents soupçons et ceux de son maître s'étaient changés en certitude. «Vous voilà plus convaincu que jamais que cette prétendue négociation avec Barras n'est qu'un conte bleu. Il faut rompre absolument cette intrigue, dont l'odieux, si elle venait à percer, retomberait sur le roi et non sur les petits bavards qui l'ont ourdie.»

À prendre à la lettre ce langage accusateur, on ne saurait méconnaître qu'il est plus accablant pour Sourdat et Bénard que pour Barras. Il est cependant remarquable que l'incident ne met pas fin à la faveur dont jouit Sourdat à Blanckenberg. Il reste le correspondant du roi et de d'Avaray; ils continuent à accueillir avec confiance les informations qu'il envoie sur l'état du parti royaliste; ils recourent souvent encore à son dévouement et à son zèle. De La Marre lui-même, qui le soupçonne un moment de l'avoir dénoncé au Directoire, se rétracte bientôt; car, au dix-huit fructidor, il lui doit son salut; il rend hommage à sa loyauté tout en conservant des doutes sur son habileté. Ce qui d'ailleurs Sourdat place au-dessus du soupçon, c'est que, lorsque du fond de la prison du Temple, où sont encore détenus Duverne de Praile, l'abbé Brottier et La Villehurnoy, sortent les dénonciations arrachées au premier de ces malheureux par la crainte de la

mort, Sourdat figure parmi les agents royalistes que le dénonciateur désigne comme d'actifs artisans des complots ourdis contre le Directoire.

On peut supposer, il est vrai, qu'il a été la dupe non de Barras, mais de Bénard, et que celui-ci a forgé de toutes pièces les intentions et les projets qu'il a présentés comme étant ceux du tout-puissant directeur. Mais comme, d'autre part, il est acquis qu'il n'a rien demandé au roi pour prix du service qu'il offrait de lui rendre, et que son intérêt personnel n'a pas été en jeu, la supposition qui l'accuse, loin de prouver que Barras a ignoré les offres faites en son nom, tendrait à établir au contraire qu'il les a suggérées. Si Bénard, son subordonné, a joué une comédie dont on ne voit pas le but puisqu'il la jouait gratuitement, il est plus que vraisemblable qu'il ne l'a jouée qu'avec son consentement, pour le documenter sur les projets des royalistes. Que Bénard, en cette circonstance, ait été l'homme du roi ou qu'il ait été l'homme de Barras, tout autorise à affirmer que celui-ci s'est prêté à ces entretiens. Le fait qu'il n'en a pas parlé dans ses mémoires, bien qu'on puisse y voir la preuve qu'il ne les a pas connus, peut plus justement encore être interprété comme un témoignage de son impuissance à établir qu'on le calomnie en le montrant à un jour donné comme disposé à rétablir les Bourbons.



Sans insister plus longtemps sur ces considérations, il suffira de constater une fois pour toutes que, quelle que fut la défiance du roi et de d'Avaray à l'égard de Barras, ils ne renoncèrent pas entièrement à l'espoir d'une entente avec lui, quoique les premières tentatives eussent échoué et que le coup de force du dix-huit fructidor exécuté dans l'intervalle eût démontré que Barras n'entendait céder le pouvoir à personne. Au mois de juillet 1798, Louis XVIII, expulsé de Blanckenberg par le gouvernement prussien, venait de s'installer à Mitau, lorsque Sourdat lui fit savoir que Barras était toujours occupé des mêmes vues; que bientôt tous ses plans seraient arrêtés, et qu'alors un agent de confiance viendrait de sa part les communiquer au roi. Il semble qu'après ce qui s'était déjà passé, ces ouvertures nouvelles eussent dû être dédaigneusement écartées et que le roi eût dû déclarer qu'il ne voulait pas être plus longtemps la dupe de Barras ou de ceux qui parlaient en son nom. La réponse que, par son ordre, expédia le comte d'Avaray ne trahit ni soupçon ni défiance. «Le roi désire vivement voir arriver la personne que vous annoncez, dans l'espérance de recevoir par elle des preuves positives et matérielles des dispositions, du travail et des succès du principal personnage.» Naturellement, on attendit en vain l'envoyé de Barras; et ce fut le dénouement de la négociation.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VIII

### LE COUP D'ÉTAT DU DIRECTOIRE

Au cours de ces événements, l'abbé de La Marre, bien qu'appelé à deux reprises à Blanckenberg, avait fait de fréquents séjours en France. Inscrit sur la liste des émigrés sous son nom réel: l'abbé André, il était parvenu à en être rayé. Dès lors, arrivé à Paris sous ce même nom, il avait pu sans être inquiété y demeurer, se mettre en rapport avec les agents du roi et poser même sa candidature, en Savoie, aux élections de 1797, pour le renouvellement d'un tiers du conseil des Cinq-Cents. Il n'avait pas été élu. Mais, par ses soins, plusieurs royalistes l'avaient été. Lorsqu'après son échec, il était réapparu dans les milieux politiques, il avait retrouvé les

députés qui lui devaient leur succès. Par leur entremise, il s'était créé de nombreuses relations parmi les membres des deux conseils.

La correspondance qui est sous nos yeux le montre activement employé aux affaires du roi. Ce n'est pas seulement de la réorganisation du conseil royal qu'il est chargé, ni de s'efforcer de mettre fin aux dissentiments, aux querelles, aux brouilles qui divisent en ce moment les royalistes ou de suivre la négociation Barras. En dépit des paroles rassurantes de Sourdat et de Bénard, il a promptement reconnu que cette négociation n'est qu'un leurre; il a été impuissant à réconcilier entre eux les agents du roi, à mettre fin à leurs rivalités, à leurs intrigues, à détruire chez Wickham la conviction que Louis XVIII doit renoncer à toute initiative, se tenir à l'écart de tout ce qu'on entreprendra pour lui faire restituer sa couronne.

Vainement, secondé par La Trémoille, qui pense en tout comme lui, il a prêché aux royalistes la nécessité de se réconcilier et de s'unir; vainement il a essayé de dompter l'incompréhensible résistance de Wickham aux objurgations de Louis XVIII, qui revendique son droit d'être mis en avant, de jouer un rôle plus actif; vainement il a chapitré d'André et Bayard, qui se sont faits les hommes liges du commissaire anglais; ses efforts se sont brisés contre la rancune et les ambitions des uns, contre le mauvais vouloir et l'entêtement des autres; il n'a pu mettre sur pied le conseil royal; il a dû avouer au roi que, dans l'état actuel des choses, il était impossible de le former; et, pour en finir, il a proposé d'y substituer deux agents, qui provisoirement suffiront à la besogne. En ce qui touche ces divers points, sa mission n'a donc plus d'objet, et ce n'est que par hasard, accidentellement, qu'il revient à des incidents révélateurs de la misère matérielle et morale à laquelle, en face d'adversaires puissants et résolus, d'inépuisables ressentiments ont livré le parti royaliste.

Mais cette mission avait d'autres buts, et il n'a pas cessé de les poursuivre. Ses instructions lui prescrivaient de pousser vers le retour de l'ordre les électeurs et les élus, de réunir tous les éléments modérés dispersés dans les conseils, de grouper contre le Directoire tous les amis d'un bon gouvernement et de rallier au parti du roi les hommes influents par la pureté de leur passé, leur fortune ou leur situation sociale. En arrivant, il croyait à la possibilité de réaliser ce plan. Ne lui avait-on pas dit qu'à Paris,

un parti s'était formé pour le rétablissement de la royauté; que ce parti avait des ramifications dans les départements? Quelle n'a pas été sa surprise et combien douloureuse en constatant «que tout cela n'était que sur le papier»! À l'exception des départements de l'Ouest, rien n'est fait. À Paris même, il n'y a aucun ensemble, aucune combinaison.

Cependant il ne s'est pas découragé; il y a de nombreux mécontents; les républicains deviennent de plus en plus rares; les dernières élections ont prouvé que l'opinion est bonne, que les Français ne demandent qu'à être tirés de leur torpeur, comme de l'esclavage où la terreur les a plongés, où, malgré tout, le Directoire menace toujours de les tenir. Il acquiert bientôt la conviction que pour briser ce joug, quand l'occasion s'en présentera, il y aura dans le conseil des Cinq-Cents et dans celui des Anciens, même tels qu'ils sont composés, une majorité.

Le malheur est que cette majorité n'est pas, tant s'en faut, toute royaliste, ni toute dans les mêmes principes. Le groupe des royalistes n'y est pas le plus fort; on y compte en plus grand nombre des constitutionnels et des républicains de bonne foi. Ils croient à la possibilité de réformer le gouvernement sans le détruire; ils ne songent qu'à rétablir l'ordre. Ainsi les trois groupes sont d'accord pour mettre fin au régime révolutionnaire et au pouvoir excessif du Directoire. Mais il y a beaucoup à travailler pour les unir en vue du rétablissement de la monarchie. C'est à cette tâche que de La Marre consacre son dévouement, son activité, tous ses efforts.

Parmi les membres de l'ancienne agence, qu'il a vainement adjurés d'oublier leurs griefs réciproques, il en est un, l'ancien chef de brigade Despommelles, qui lui inspire moins de défiance que les autres. Sous le nom d'Institut philanthropique, Despommelles a conçu le plan d'une vaste association s'étendant à toute la France, ayant un comité dans tous les chefs-lieux de départements, des sous-comités dans les localités importantes et dirigée par un comité central résidant à Paris. Les bases de cette association existent déjà. De La Marre mesure d'un coup d'œil le parti qu'on en pourra tirer; il s'attache à la développer par l'envoi d'émissaires porteurs de ses instructions. En moins de six semaines, l'Institut a jeté des racines dans soixante départements. Dans quelques-uns, tels que les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gironde, Ardèche, Seine-Inférieure, il est solidement établi.

Grâce à cet instrument qui va sans cesse s'améliorer, on peut espérer que les élections de 1798 seront entièrement favorables au royalisme.

On est alors au lendemain de celles de 1797. Les nouveaux députés sont venus occuper leur poste. À mesure qu'ils arrivaient, de La Marre a cherché à les connaître, à les réunir, à choisir parmi eux les plus habiles et les plus forts. Il s'est mis en même temps en rapport avec les membres les plus influents des conseils et, entre autres, les généraux Pichegru et Willot, auprès desquels il est accrédité par le roi. Mais, sauf Willot, qui croit à la possibilité d'une action rapide et décisive contre le Directoire, il ne trouve pas chez les hommes avec qui il s'entretient la force de caractère, le courage, les lumières qu'il en espérait. Pichegru lui-même le déconcerte par sa réserve, sa modestie, son désintéressement, son défaut d'ambition; le général est profondément dégoûté; le dégoût le maintient dans une sorte d'apathie; il ne voit pas tout ce qu'il peut<sup>[21]</sup>, et qu'il dépendrait de lui d'entraîner là où il voudrait la conduire la majorité de l'assemblée qu'il préside.

Faute d'un chef influent, énergique et résolu, cette majorité dans les deux conseils demeure en proie à une indécision douloureuse, en dépit des efforts de quelques hommes tels que l'amiral Villaret-Joyeuse, Vaublanc, d'André, Imbert-Colomès et autres, pour l'en faire sortir. Il est cependant visible que, dans le Directoire, il y a rivalité entre le parti jacobin et le parti modéré. Barras, La Révellière, Rewbell, convaincus qu'ils ne peuvent se maintenir que par les moyens révolutionnaires, se sont ligüés contre Carnot et Barthélemy, qui pensent comme la majorité des conseils. Les adversaires se tiennent mutuellement en respect: les trois directeurs jacobins décidés à une défense désespérée pour conserver le pouvoir, les deux autres affaiblis par leur défaut de résolution. Des tentatives ont été faites secrètement auprès de Carnot pour le convaincre de s'allier à la majorité des conseils. Mais il prévoit que, si cette majorité triomphe, son succès entraînera la restauration de la monarchie; il craint d'être en ce cas l'objet des vengeances royalistes; au lieu de prendre une décision, il tergiverse; lorsqu'il la prendra, ce sera trop tard. Quant à Barthélemy, c'est le plus indécis des hommes; il ne se résout à rien.

Convaincus par le spectacle des conflits qui se multiplient et s'aggravent que le Corps législatif est menacé, de La Marre et La Trémoille s'occupent alors des moyens de le défendre. À la demande de quelques députés, «dans l'espoir que l'apparence d'une force armée donnera du courage à quelques autres,» et malgré leur répugnance «à tout ce qui est enrôlement, mesure dont l'expérience a démontré l'inutilité», ils se décident à organiser une légion. Cinq ou six cents hommes de bonne volonté sont promptement recrutés parmi d'anciens soldats connus pour leur dévouement à la cause de l'ordre; un nombre égal de jeunes gens, dits «les collets noirs», une cinquantaine d'émigrés se joignent à eux. Dans une réunion à laquelle assistent les chefs chouans présents à Paris, on prononce, sur la proposition de La Trémoille, que, pour fortifier cette troupe, on appellera une élite des combattants de Bretagne et de Vendée.

Dans la même réunion et dans celles qui suivent, on concerte tout un plan, aux termes duquel un député aux Cinq-Cents proposerait le rétablissement de la garde nationale telle qu'elle existait en vendémiaire, c'est-à-dire «qu'on pourrait la réunir par une impulsion brusque, par le tambour et le tocsin». Si cette proposition n'est pas portée à la tribune, ce dont de La Marre ne se console pas, c'est qu'elle est contraire à la Constitution. Pour y suppléer, on se livre à une active propagande dans la garnison de Paris. Quatorze maréchaux des logis, trois cent cinquante dragons du 21<sup>e</sup> régiment, deux sergents-majors d'artillerie, quarante canonniers, cinquante chasseurs à cheval, cent soldats de la 19<sup>e</sup> demi-brigade signent l'engagement de combattre pour le Corps législatif, de grossir sa garde spéciale et la légion de douze cents volontaires qu'on a recrutés parmi les civils. Les dépôts de cavalerie de Saint-Germain et de Versailles ont aussi promis leur concours, et «Wisson, ancien officier de la chambre du roi ou de la reine, s'est flatté de faire marcher toute la halle».

Pourvu de ces moyens, de La Marre va plus loin encore. Dans l'atmosphère embrasée où il vit, pressé par les périls qui naissent de toutes parts et au contact des chefs chouans, il s'est exalté, oublie toute prudence, perd le sang-froid. Il voit rouge et ne recule pas devant l'éventualité de faire arrêter les députés jacobins, d'épouvanter le *ventre* et d'anéantir les opposants dans l'assemblée même. Il supplie les députés royalistes d'adopter ces mesures, de mettre le Directoire hors la loi.

—Il faut que le Corps législatif sorte en masse, leur dit-il, les généraux à cheval à la tête de vos grenadiers, la générale battue dans tout Paris et la proclamation, dans tous les carrefours, de la mise hors la loi. Vous arriverez au Directoire avec une suite de cent mille hommes, qu'il n'osera faire mitrailler, conduite qu'elle sera par la première autorité de la nation.

Mais, en dépit de ses efforts pour entraîner ceux auxquels il s'adresse, ils résistent, ergotent, tergiversent. Ils redoutent les défections, les lâchetés, les trahisons. L'audacieuse initiative qu'on les met en demeure de prendre les effraye plus encore que les dangers qu'elle conjurerait. Ils en sont d'autant plus effrayés, que la lutte est devenue plus aiguë entre le Directoire et les Conseils. Le triumvirat, tenu par la police au courant de ces projets désordonnés, a jeté le masque. À la fin de juillet, Cochon de Lapparent et Benezech, les deux seuls ministres favorables aux vues de la majorité, ont été chassés du gouvernement. Leurs successeurs sont les hommes de Barras. À la demande de celui-ci, Hoche a fait avancer sur Paris des troupes détachées du Rhin; elles ont franchi la limite du rayon constitutionnel et n'ont rebroussé chemin que sur la réclamation formelle du Corps législatif, prêtes à revenir au premier signal. Des adresses enthousiastes de l'armée d'Italie sont parvenues au Directoire; pour organiser sa défense, Bonaparte lui a envoyé le général Augereau, le plus jacobin de ses lieutenants. Ordre est donné aux officiers suspects de quitter la capitale. On y voit arriver en foule des terroristes de province, des gradés réformés qui attendent leur pain du Directoire.

Tant de symptômes du terrible événement qui se prépare ne dissipent pas les hésitations de la majorité du Corps législatif. Les républicains restent dans leur apathie; les constitutionnels ne montrent «que pédantisme et lâcheté»; c'est à peine si les inspecteurs de la salle des Cinq-Cents prennent quelques mesures de sûreté. Cependant, les projets du Directoire ne sont plus un mystère pour personne. On en parle chez Barras, chez M<sup>me</sup> de Staël, chez Merlin de Douai; on désigne tout haut les hommes dont le triumvirat veut se débarrasser, Pichegru en tête, les membres du club de Clichy, tout ce que les Conseils contiennent de plus éminent et de plus modéré. Malgré les incompréhensibles et aveugles résistances que lui opposent les «incurables» de la majorité, le petit clan royaliste qu'elles exaspèrent et dont de La Marre

est l'âme ne désespère pas de sauver le Corps législatif malgré lui; on arrive ainsi à la soirée du 17 fructidor (3 septembre).

«À neuf heures du soir, raconte de La Marre dans la relation inédite d'où sont tirés ces détails, un député qui nous servait en qualité d'intermédiaire avec les inspecteurs vint chez moi. Il nous assura qu'il n'y avait rien à craindre pour ce soir. Je lui demandai quelles précautions on avait prises. Il nous dit qu'on s'était assuré du tocsin des Tuileries, et qu'à la moindre alarme on le sonnerait. Nous restâmes ensemble jusqu'à onze heures et demie. Aucun des affidés n'étant revenu, je pensai aussi qu'il n'y avait rien à craindre; nous nous séparâmes; nous ne nous sommes plus réunis. Dans cette nuit cruelle, toutes nos espérances se sont évanouies, nos plans détruits, nos projets renversés.»

Rien de plus vrai. Le coup de force, préparé par le triumvirat, exécuté par Barras avec le concours d'Augereau, avait réussi. Dès l'aube, les Parisiens, réveillés par le bruit du canon, apprenaient que de dramatiques événements s'étaient accomplis durant la nuit. Le Directoire exécutif avait déclaré la République en danger, décrété d'arrestation les adversaires qu'il comptait dans le conseil des Anciens, dans celui des Cinq-Cents et même dans le Gouvernement: les directeurs Barthélemy et Carnot, Barbé-Marbois et Pichegru, présidents des deux Assemblées, cinquante et un membres de la représentation nationale, des fonctionnaires suspects, des journalistes compromis, d'autres individus accusés comme eux d'avoir conspiré contre l'État. Ces rigoureuses mesures, qu'allaient rendre à jamais odieuses l'absence de toute procédure légale et le caractère barbare de la répression, étaient exécutées déjà ou en train de s'exécuter, quand Paris en eut connaissance.

Des affiches posées sur les murs énuméraient les motifs auxquels avait obéi le Directoire, dévoilaient un complot royaliste, dénonçaient les conspirateurs, mettaient à prix la tête des «criminels», assez habiles pour s'être dérobés aux poursuites dirigées contre eux. Vers la fin de la journée, les directeurs victorieux adressaient un message au Corps législatif décimé, expliquaient leur conduite, s'efforçaient de la justifier, sollicitaient ou, pour mieux dire, exigeaient une approbation sans réserve et le vote d'une loi d'exception, qui permît de punir les coupables sans les juger.

Pendant vingt-quatre heures, Paris offrit la physionomie d'une ville conquise. Des troupes nombreuses et résolues campaient dans les rues, sur les places, au long des quais, à la tête des ponts, aux abords des monuments publics. En l'absence de Bonaparte, retenu à l'armée d'Italie, Augereau les commandait. Elles donnaient la chasse aux attroupements interdits, contenaient les passants brusquement arrêtés sur le passage des voitures qui, tout à coup, apparaissaient, escortées par des cavaliers armés jusqu'aux dents, conduisant au Temple les personnages tombés aux mains de la police.

Parfois, derrière les vitres des portières, on reconnaissait certains d'entre eux; on les désignait, leur nom volait de bouche en bouche, à demi-voix, sous l'empire d'une terreur que personne ne cherchait à dissimuler. Vers huit heures, sur le Pont-Neuf passa le général Willot, qui venait d'être pris. Il y eut une poussée autour de sa voiture. L'escorte la dégagea vivement. Elle disparut bientôt dans l'une des étroites rues qui avoisinent l'Hôtel de ville.

Au reste, jamais révolution ne fut moins populaire ni plus silencieusement accueillie. Ce que fut Paris durant cette journée fameuse est à l'image de ce que fut la France. Aucun mouvement; dans les rues, moins de monde qu'à l'ordinaire; l'étonnement sur tous les visages; peu d'empressement à lire les affiches directoriales qui couvraient les murs; point d'approbation; de rares démentis; l'espoir à peine exprimé que le Corps législatif allait protester, mettre le Directoire hors la loi; aucun zèle pour défendre la Constitution outrageusement violée; beaucoup d'indifférence; quelque pitié pour les victimes, tempérée par la conviction qu'elles ne devaient leur malheur qu'à leur faiblesse, et, pour conclure, une disposition générale à laisser les vainqueurs se dévorer entre eux: tel est le tableau que trace de La Marre du lendemain du coup d'État. Il ajoute que l'ambition, la soif de célébrité, la cupidité des uns, la nullité des autres, la pusillanimité de tous, leurs prétentions, leurs indécisions ont tout perdu. «Il faudra du temps pour se relever et surtout de la prudence.» Il reconnaissait d'ailleurs qu'il fallait rompre avec tous les hommes qui avaient été employés jusque-là. «Ce ne sera pas chose aisée de former une agence nouvelle. Mais, dût-on y mettre dix mois, que cela vaudrait mieux que de faire à l'avance des choix douteux.»



C'est de Suisse, où il s'était réfugié en quittant la France, qu'au moment de retourner à Blanckenberg pour y conférer avec le roi, il s'y faisait précéder de ces recommandations. Il ne croyait plus,—il n'y avait cru qu'accidentellement,—à la possibilité de négocier avec Barras. Du reste, en dépit des apparences, il doutait de la durée de la puissance du Directoire, un fruit pourri qui tomberait bientôt de l'arbre. Barras ne pourrait plus, le voulût-il, se faire l'instrument d'une restauration. Mais il y avait d'autres hommes, un surtout, que ses victoires avaient mis en lumière. De La Marre y songeait. Le 29 septembre, moins d'un mois après l'effondrement du parti royaliste consommé dans la journée du dix-huit fructidor, il écrivait à Blanckenberg sur un ton mi-sérieux, mi-plaisant. «Il y a longtemps que je me creuse la tête pour trouver le moyen d'arriver à Bonaparte. Je n'en vois qu'un: ce serait de trouver un Polonais digne de votre confiance et assez adroit pour tenter l'aventure.» C'était le grain jeté sur un sol propice; il allait faire germer de nouveaux espoirs et alimenter pour un temps l'activité de Louis XVIII, attaché plus énergiquement que jamais, malgré tant d'épreuves et de revers, à la conquête de sa couronne.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IX

### LES DÉBUTS D'UNE INTRIGUE

Au milieu des péripéties de la matinée de fructidor, entre en scène un acteur qu'on a déjà vu figurer dans les récits qui précèdent et auquel nous serons contraint de faire une place dans ceux qui suivent. C'est le libraire Fauche-Borel. Nous le rencontrons parmi les personnages qui, désignés par le Directoire à la rigueur des lois, s'efforçaient de quitter Paris. Une note de police nous le représente comme un homme de haute taille, de forte corpulence, aux cheveux ébouriffés et grisonnants sur une tête massive, bien qu'il ne parût pas âgé de plus de quarante ans. Avec ses traits lourds et communs, ses gros yeux clairs à fleur de tête, sans expression, ses mains à la peau rude, ses vêtements de couleur sombre et d'une raideur d'uniforme, ce personnage pouvait passer tout aussi bien pour un officier de grade inférieur que pour un artisan aisé, accoutumé aux dures fatigues, celles des

camps ou celles de l'atelier. Arrivé à Paris vers la mi-août, il était descendu rue de Richelieu, à l'hôtel du Nord. Il s'y était fait inscrire sous le nom de Frédéric Borelly, sans ajouter aucune indication qui pût fixer sur son véritable état les gens parmi lesquels il allait vivre.

Nul n'avait cherché à en savoir plus long qu'il n'en voulait dire. Les temps étaient loin déjà où la police, à l'instigation du Comité de salut public, exerçait sur les voyageurs la plus rigoureuse surveillance. Après le neuf thermidor, cette surveillance s'était relâchée, depuis l'avènement du Directoire surtout. Maintenant entrait et séjournait dans Paris qui voulait. Émigrés et conspirateurs, espions étrangers et agents de Blanckenberg allaient et venaient librement, sans que le pouvoir exécutif laissât deviner ses soupçons ni ses inquiétudes, bien qu'il ne fût question que de complots royalistes, auxquels, depuis les élections du mois de mai, l'opinion publique associait ouvertement des membres du gouvernement et des deux Conseils. Les démarches de Frédéric Borelly n'offraient, au reste, rien de suspect. Il sortait tous les matins, ne recevait qu'un petit nombre de personnes, quelques lettres de l'étranger, et paraissait s'appliquer à vivre inaperçu, sans faire parler de lui.

À une époque moins troublée que celle que traversait alors la France, avec une police mieux organisée et plus fidèle que celle du Directoire, les précautions dont s'entourait notre personnage à l'effet de ne pas attirer l'attention, auraient eu pour résultat de le désigner à celle des espions de Barras. Ils n'auraient pas tardé à découvrir que le nom qu'il se donnait n'était pas le sien; que ce qui motivait sa présence à Paris, c'était uniquement sa participation à l'un de ces complots dont tout le monde parlait, bien qu'on n'en eût encore surpris nulle part une preuve décisive.

Établi comme éditeur à Neufchâtel, vivant au milieu des émigrés, il n'avait pas tardé à partager leurs illusions et leurs espérances. Présenté à Louis XVIII, il était parvenu à le convaincre de sa bonne foi, de la sincérité de son zèle, à faire agréer ses services. Une fois en possession de la confiance du roi, il lui avait été aisé d'être employé aux missions les plus difficiles. En 1795, lorsque Pichegru commandait l'armée du Rhin, l'espion Montgaillard s'étant avisé d'ouvrir une négociation avec lui au nom du

prince de Condé, pour l'attirer dans le parti royaliste, c'est Fauche-Borel qu'il y avait employé en se l'adjoignant comme collaborateur.

La négociation, on le sait, n'avait pas abouti. Mais Pichegru ayant été élu député et président du conseil des Cinq-Cents, Fauche-Borel, dans l'espoir de la reprendre, était venu à Paris afin de se rapprocher de lui. Au milieu des intrigues du moment, parmi cette population d'agents et d'espions, pour la plupart couverts de dettes, dépourvus de ressources, affamés d'argent, vendus ou à vendre au plus offrant, la place de Fauche-Borel était marquée. Un incessant besoin de jouer un rôle, l'appât du gain, son existence nomade et désordonnée l'avaient, plus encore que ses convictions, préparé au métier de conspirateur. Pendant les vingt jours qui précèdent le dix-huit fructidor, on le voit entretenir avec les émigrés rentrés, avec les émissaires de Louis XVIII et ceux du comte d'Artois, des relations de toutes les heures, se flatter de vivre dans l'intimité de Pichegru, s'entourer de tant de mystère et de prudence que, bien que la police n'ignore pas qu'il se trouve dans la capitale, elle n'a pu découvrir ni sous quel nom, ni en quel lieu il se cache.

Mêlé aux machinations ourdies en vue de renverser le pouvoir exécutif, plein de confiance, il attendait le succès d'un avenir prochain, encouragé par les bruyantes rivalités qui, dans le Directoire et les deux Assemblées, se sont accentuées, depuis quelques semaines, d'une manière inquiétante pour la paix publique, lorsque, durant cette matinée du dix-huit fructidor, brusquement, ses espérances viennent d'être brisées par l'arrestation de Pichegru, de Willot, d'autres encore, gagnés à la cause du roi. Tout n'est peut-être pas perdu; mais tout assurément est à recommencer.

De ces combinaisons à trouver et à étudier, Fauche-Borel ne peut s'occuper encore. Il ne saurait avoir, à cette heure, d'autre souci que celui de sauver sa vie. Durant sa promenade matinale à travers Paris bouleversé, il a vu son nom inscrit en grosses lettres sur les affiches directoriales, parmi les noms de ceux dont la tête est mise à prix. Ces placards menaçants le désignent comme le plus dangereux agent de Louis XVIII et de Pitt. Son signalement est donné. Il ne sait si parmi cette foule dont il traverse les flots tumultueux, quelqu'un ne va pas le reconnaître et l'arrêter; il ne songe qu'à fuir. Il arrive par des rues détournées à la porte de Montrouge. Elle est gardée, et là il apprend que le Directoire a fait fermer toutes les barrières. Il

revient anxieusement sur ses pas, se demandant en quels lieux il trouvera un refuge. Le long de sa route, il s'arrête au seuil de maisons où sa personne et son nom sont connus. On refuse de l'y recevoir; c'est déjà beaucoup qu'on ne le dénonce pas. Aux environs du Palais-Royal, il rencontre un commis du libraire Panckoucko, à qui il expose sa détresse. Ce brave homme est pris de pitié, le présente à sa famille. Mais celle-ci, dès qu'elle apprend quelles charges pèsent sur lui, jette les hauts cris, lui trace l'émouvant tableau des périls auxquels la présence d'un conspirateur expose des innocents et le supplie de s'éloigner.

Les heures s'écoulent ainsi en démarches vaines. Le jour décline lorsque, à bout de forces, Fauche-Borel est conduit par un ami, confident de son angoisse, chez David Monnier, un homme qu'il connaît à peine et qui ne le connaît pas, mais qui l'accueille sans lui demander son nom, en apprenant qu'il est proscrit. David Monnier a été journaliste; il rédigeait le *Courrier de Paris*; il est maintenant imprimeur. Locataire de l'hôtel de Luynes, situé rue Saint-Dominique et devenu propriété nationale, il y habite avec sa nombreuse famille. Il installe Fauche-Borel dans une des chambres de sa maison, lui découvre une porte cachée sous les tentures, qu'un ressort fait mouvoir et par laquelle on peut au besoin gagner une partie du jardin où des anneaux scellés dans un arbre permettent de franchir le mur d'enceinte et de s'évader. Fauche-Borel reprend confiance; il se devine en sûreté. Le soir venu, il s'assied à la table de son sauveur; il lui avoue que ce qu'il désire, c'est un passeport pour quitter la France. David Monnier répond qu'il s'efforcera de le lui procurer.

Après le repas, on annonce Bottot, le secrétaire de Barras, ami du maître de la maison. Celui-ci présente Frédéric Borelly comme un de ses correspondants étrangers, surpris dans Paris par les événements et désireux d'en sortir. Bottot laisse espérer un passeport. L'entretien s'engage ensuite sur les dramatiques incidents de la journée. Bottot en parle librement; il est presque tenté de les regretter. Il eût préféré que la situation se dénouât par un rapprochement entre la majorité du Directoire et les membres les plus modérés des deux conseils. Fauche-Borel parle peu; mais il écoute et approuve. Intérieurement, il se rend cette justice qu'à diverses reprises il a conseillé à Pichegru de se réconcilier avec Barras. Que ne l'a-t-on écouté? La cause royale ne serait pas compromise.

Dans le langage de Bottot, il retrouve un écho de ses propres sentiments. Ce langage et l'influence que semble exercer sur celui qui le tient David Monnier, lui suggèrent peu à peu un grand dessein, le dessein de tenter d'acheter Barras et d'en faire l'instrument de la restauration du roi. Par David Monnier, il séduira le secrétaire du tout-puissant directeur, et par ce secrétaire, le directeur lui-même. Il s'enthousiasme pour ce beau projet. Quand Bottot est parti, il s'ouvre sans hésiter à David Monnier, poussant si loin la confiance et l'imprudence, qu'il lui révèle son nom et son état.

David Monnier s'est montré hospitalier et généreux; mais c'est un habile; c'est surtout un besoigneux. Il gagne péniblement le pain de ses enfants; souvent, il est réduit aux expédients. Aux premières ouvertures de Fauche-Borel, il mesure d'un coup d'œil tout le parti qu'il pourra tirer des desseins qu'on lui confie. Sa fortune est faite si le roi de France est aussi naïf, aussi crédule que son agent. Il feint d'entrer dans les vues de ce dernier. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, ils examinent par quels moyens on peut engager la négociation. Ils s'en entretiennent encore le lendemain et les jours suivants.

Le 22 fructidor, David Monnier, qui est sorti dès le matin, rentre très ému. Il raconte à Fauche-Borel qu'il a ouvert le feu; que Bottot, mis au courant de tout, a accepté la mission de conquérir Barras. Il vient de partir pour le quartier général de Bonaparte, chargé d'exposer au glorieux soldat devant qui tremble le Directoire les causes, les circonstances et les incidents de la journée du dix-huit fructidor. Mais, avant de partir, il a entamé l'affaire avec Barras, qui l'a écouté complaisamment. Dès son retour, il la reprendra avec le zèle et le dévouement d'un homme décidé à passer au roi. À l'appui de ses affirmations, David Monnier tire de sa poche et présente à Fauche-Borel un passeport libellé au nom de Frédéric Borelly, et qui, dit-il, a été délivré par Barras à la demande de Bottot.

Le même soir, grâce à ce passeport, Fauche-Borel sort de Paris par la barrière de Charenton, après avoir compté à David Monnier trois cents louis, à titre d'avance sur les frais de la négociation et s'être entendu avec lui pour établir un sûr moyen de correspondre.

Et c'est ainsi qu'au lendemain des événements de Fructidor, après ce coup de force du Directoire, qui vient de mettre à néant les chances de la

monarchie, de déjouer les plans de l'Europe, d'isoler l'Angleterre en acculant l'Autriche à la paix, dans cet effondrement du parti royaliste, commence une intrigue qui se prolongera durant deux années, et dont nous aurons à raconter ultérieurement les incidents mouvementés.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## X

### LE LENDEMAIN DE FRUCTIDOR

Plus on regarde à la triste odyssée du roi Louis XVIII pendant la durée de son exil, plus on est frappé par l'indicible ténacité qu'il a toujours opposée à ses malheurs. Successivement, toutes ses entreprises avortent. Ses illusions, une fausse conception des effets que la Révolution a produits en France, la pénurie des moyens dont il dispose pour exercer ses droits, les indiscretions et les imprudences de l'entourage de son frère, la légèreté de ses agents, l'insuffisance des uns, la mauvaise foi et les trahisons des autres, la résignation de ses sujets aux maux qui les accablent, la duplicité des puissances, leurs défaites, tout conspire pour l'accabler. De Coblenz où il est arrivé en 1791, à Mitau où il arrivera en 1798, sa vie aventureuse se résume en une longue suite de déceptions propres à le décourager. Chacune d'elles cependant le fait rebondir. Vaincu sur un point, il se reporte sur un autre, en quête de combinaisons nouvelles et de moyens pour les mettre en œuvre.

Après le dix-huit fructidor, ses plans si longuement élaborés ne sont plus que cendres. Les événements de cette journée ont brisé les instruments qu'il avait réunis. Les hommes sur le concours desquels il a fondé ses plus solides espérances sont tombés aux mains du Directoire, qui les livre en pâture aux rivages malsains de la Guyane; des députés, au nombre d'une quarantaine, desquels il pouvait attendre des votes favorables à sa cause, ont dû s'enfuir de Paris et se sont réfugiés en Suisse; le Directoire a fait annuler l'élection de divers autres dont le roi s'était flatté d'obtenir les services. Non seulement il n'y a plus de royalistes dans les conseils représentatifs de la nation, mais encore les députés qui les composent ne sont plus que les

créatures serviles du triumvirat victorieux, à qui l'armée tout entière prodigue de son côté des félicitations adulatrices et des témoignages de dévouement.

Comme pour accroître l'horreur de ces désastres, l'Autriche vaincue par Bonaparte est au moment de grossir le nombre des pays, la Prusse et l'Espagne, qui ont conclu la paix avec la République. Il semble donc que jamais une partie témérairement engagée ne fut plus complètement perdue. Néanmoins, Louis XVIII conserve tout son courage et toutes ses espérances. L'intrépidité de son âme, son indomptable confiance en ses droits le hissent plus haut que ses infortunes. Il les domine, songe sur l'heure à les réparer; c'est animé de la foi la plus vive dans la victoire finale que nous le révèle sa correspondance.

Le 14 septembre, sur la nouvelle encore vague de l'événement de Paris, il mande à son frère: «J'ai reçu hier l'avis de la victoire des triumvirs sur le conseil des Anciens, et, quoique cela ne soit pas certain, cela est trop vraisemblable par les antécédents et par les détails qu'on en rapporte pour que je n'y croie pas. Je gémis profondément des nouvelles plaies que la victoire des scélérats sur les honnêtes gens va faire à notre malheureuse patrie. Mais, pour ce qui nous regarde dans cet événement, je le supporte comme les autres et je suis bien sûr que votre fermeté n'en sera pas plus ébranlée que la mienne.»

Quelques jours plus tard, dans une nouvelle lettre au comte d'Artois, il est plus explicite encore. Parmi les plaintes que lui arrache la trahison de celui de ses agents en qui il avait le plus confiance, une phrase nous révèle son énergie.

«Vous savez sûrement aujourd'hui, et peut-être les avez-vous sus plutôt, les détails de ce qui s'est passé à Paris. *Les malheurs de la chose publique m'affligent sans m'ébranler.* Ceux des individus m'affligent et m'affectent encore plus. Mais ce qui m'est le plus sensible, ce sont les trahisons. Qu'un malheureux pressé par la crainte de la mort fasse une bassesse, je le conçois; la nature humaine ne comporte pas toujours la fermeté qui serait nécessaire dans certains cas; mais, pour l'excuser, je veux au moins que ses aveux portent, pour ainsi dire, l'empreinte de la torture; je veux qu'il y règne une sorte de désordre qui, tout en décelant la frayeur, prouve cependant qu'il

ne s'est pas rendu sans combattre. Mais, lorsque je vois qu'il veut au contraire faire parade de courage, lorsqu'il dit que ses aveux seront peut-être la cause de sa mort, mais qu'il les doit à ceux mêmes qu'il servait, je ne vois plus en lui qu'un traître de propos délibéré, et, sans me reprocher les bontés que je puis avoir eues pour lui, je souffre cruellement de les voir ainsi récompensées. Après ce préambule, je n'ai pas besoin de nommer celui que je veux dire.»

La même fermeté se trahit dans la correspondance avec le prince de Condé:

«Je suis plus affligé que surpris de ce qui vient de se passer à Paris. Nous avons toujours vu les scélérats fort alertes et les honnêtes gens très peu sur leurs gardes. Nul doute qu'il ne faille nier tout ce qui regarde Pichegru. Mais, si véritablement il a écrit de sa main la lettre qu'on lui impute, cela sera difficile. Je ne crois pourtant pas à cette lettre[22], car il me semble que Pichegru n'a jamais rien donné par écrit. Je ne crois pas non plus que, fausse ou vraie, elle se soit trouvée dans le portefeuille de d'Antraigues. Je crois que tout ceci est une infamie de l'infâme Pinault.

«... Au reste, si les triumvirs en reviennent au régime de terreur, alors il faudra profiter de l'indignation générale pour faire reprendre les armes aux provinces qui les ont posées. Dans ce cas, vous sentez combien l'éloignement de mon armée et le vôtre seraient fâcheux. C'est bien quelque chose d'avoir obtenu de passer l'hiver en Podolie[23]; mais ce n'est pas tout, et il faudrait obtenir que mon armée ne partît pas avant que la paix de l'Empereur d'Allemagne fût faite. Nous aurions plus que le temps de savoir à quoi nous en tenir sur les mesures que vont prendre les triumvirs.»

On voit que le roi ne désarme pas, qu'il tient tête à l'orage, qu'il cherche les moyens de tirer parti des circonstances qui pourront se présenter. Parmi les éventualités qu'il prévoit, il en est une dont il appelle et espère la réalisation: c'est la rupture des négociations qui se poursuivent au même moment entre l'Autriche et la France. Rien n'est moins sûr en effet que la conclusion de la paix, car on peut supposer qu'encouragé par la brusque cessation des pourparlers que le Directoire avait engagés avec l'Angleterre, le cabinet de Vienne repoussera les conditions qu'on veut lui imposer. Dans



sa correspondance avec Condé, le roi expose ce qu'il y aura lieu de faire si cette hypothèse se réalise; là encore s'affirme son courage.

«Je crois, si les puissances ne sont pas tout à fait frappées d'aveuglement, qu'elles ne sont pas à sentir la cause de leurs revers. L'Empereur, nommément, ne peut pas avoir oublié que je lui ai écrit au mois de juin 1793: *Si Votre Majesté prend Valenciennes et Condé au nom du roi, mon neveu, elle aura autant d'alliés qu'il y a de Français fidèles à leurs devoirs; mais, si elle les prend en son propre nom, elle aura autant d'ennemis que la France renferme en ce moment d'habitants.* Assurément jamais prédiction n'a été mieux justifiée par l'événement.

«Mais, depuis cette époque, soit l'ambition qui se flatte toujours, soit la fausse honte de revenir sur leurs pas, ont toujours empêché les cours de Vienne et de Londres de profiter de la funeste expérience qu'elles ont faite de leur pernicieux système. Aujourd'hui (je n'ai pas besoin de vous avertir que je raisonne dans l'hypothèse du renouvellement des hostilités), aujourd'hui, dis-je, une circonstance toute neuve autorise de nouvelles mesures; mais il est important de la saisir, car si elle échappe, l'amour-propre forcera encore la raison au silence.

«Le but du Directoire est évident: il veut renverser tous les trônes, parce qu'il sent bien que jamais aucun roi ne sera sincèrement ami d'une République fondée sur les principes de notre Révolution. Pour y parvenir, il croit que la guerre est le meilleur moyen, et, bravant la haine publique qu'il aurait pu apaiser en faisant la paix, il rompt les négociations[24]. Cette mesure violente ne lui ramènera pas l'opinion, qui était si prononcée avant la dernière catastrophe et qui, pour être comprimée aujourd'hui, n'est pas éteinte. Mais cette opinion a besoin d'appui, et, dans ce moment, elle n'en peut trouver d'autres que celui des puissances belligérantes. Que celles-ci renoncent à leur système machiavélique; qu'elles cessent de confondre la France avec la Pologne et de croire à la possibilité de sa conquête; qu'elles déclarent que, forcées à reprendre les armes, ce ne sera désormais plus contre la France, mais pour la monarchie française qu'elles les porteront; qu'elles abjurent solennellement toute idée de conquêtes et qu'elles reconnaissent le roi légitime, appellent à lui tous les bons Français et ne se montrent que comme ses auxiliaires; que cette déclaration soit appuyée par

de l'argent donné sans parcimonie, et les méfiances s'évanouiront, et la fierté nationale ne sera plus intéressée dans la guerre, et les fautes et les malheurs de six campagnes pourront être réparés dans une seule. Mais, si le système contraire continue à prévaloir, les mêmes fautes et les mêmes malheurs recommenceront, et l'Empereur sera peut-être bien heureux de signer sous les murs de Presbourg une paix mille fois plus dure et plus honteuse que celle qu'il a signée à Léoben.

«Ces vérités, je les écris à Pétersbourg, et je ne suis pas embarrassé de les faire entendre à Londres. Mais il est bien difficile de les faire parvenir à Vienne. L'évêque de Nancy, qui me sert avec zèle, n'est pas en état de se faire écouter. Il me faudrait là un homme dont le mérite, universellement reconnu et plus recommandable peut-être aux yeux de l'Empereur que de tout autre souverain, le forçât à lui prêter attention. Mais quand j'aurais beaucoup de ces hommes à ma disposition, il resterait encore une difficulté presque insurmontable, celle de franchir les barrières dont l'Autriche est entourée et de pénétrer jusqu'à Vienne.

«Je rends grâce au ciel de ce que cet homme unique existe, de ce que son zèle pour l'État et, j'ose ajouter, son amitié pour moi, égalent sa juste réputation, et de ce qu'il est impossible que l'Empereur lui ferme l'accès auprès de lui. *Tu es ille vir*. Vous seul, mon cher cousin, pouvez remplir mes vœux, et si après vous avoir entendu parler avec cette force que donne la vérité, avec cette autorité, je puis me servir du mot, qui vous est si bien acquise, avec cette mesure qui vous est propre, l'Empereur persiste dans son premier système, nous aurons au moins la consolation de nous dire que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour servir notre patrie et sauver l'Europe.»

En même temps qu'il envisageait ainsi l'emploi des moyens coercitifs, Louis XVIII entendait bien n'en user qu'avec prudence ou même en ajourner l'emploi, si les circonstances n'y étaient pas favorables. Au lendemain de Fructidor, il croyait à l'efficacité des insurrections. Mais, lorsqu'au mois de décembre la signature de la paix avec l'Autriche vient rendre au gouvernement de la République la libre disposition de ses armées et qu'on le voit prendre des mesures qui ne menacent pas moins les

royalistes de l'Ouest que les côtes d'Angleterre ou celles d'Irlande, le roi écrit à La Trémoille:

«Je serais coupable à mes propres yeux si, dans ce moment, j'ordonnais, ou seulement si je permettais des mouvements dont le résultat inévitable serait de faire couler en pure perte le sang de mes braves et fidèles sujets. Leurs chefs doivent donc se borner actuellement à entretenir et à propager le bon esprit qui règne parmi eux; mais ils doivent en même temps modérer leur zèle, et les engager à le renfermer soigneusement, jusqu'au jour, que les fureurs mêmes de leurs tyrans ne peuvent que hâter, où une levée en masse (pour me servir de leurs expressions), plus imposante que celle qui pourrait s'opérer aujourd'hui, et que nous aurons sagement et généralement combinée, viendra prêter à l'opinion une force capable de la faire triompher. J'ai des raisons de craindre qu'un homme, en qui je n'ai nulle espèce de confiance[25], ne cherche à influencer vos amis; je m'en rapporte à vous pour les en détourner.»

Le pressant conseil qu'envoyait le roi au prince de La Trémoille venait à son heure; car, au même moment, une fermentation dangereuse renaissait en Bretagne et en Vendée. À Londres, le comte de Frotté remuait ciel et terre pour obtenir des fonds à l'effet de provoquer en Normandie de nouveaux soulèvements[26]; dans le Midi, des bandes d'insurgés continuaient à répandre la terreur dans les campagnes en prétendant s'être armées pour le relèvement du trône et de l'autel. Maintenant que la guerre extérieure avait cessé, le roi comprenait la nécessité de contenir ces agitations jusqu'à ce qu'il fût possible de les faire concorder ensemble, ce qui arriverait infailliblement si la coalition se reformait. Jusque-là, il fallait recourir de préférence à ces moyens de propagande et de persuasion que n'avait cessé de prêcher de La Marre, tâcher de conquérir l'opinion par des procédés qui écarteraient toute idée de violence et de guerre civile. Moyens et procédés étaient multiples; il s'agissait de choisir les plus efficaces et, après les avoir choisis, d'y persévérer.

Il en est un qui apparaissait promptement à l'esprit du roi comme le meilleur à employer. Il consistait à organiser dans le royaume des missions religieuses avec l'aide des ecclésiastiques qui s'y trouvaient. Convaincu que la monarchie ne sortirait de ses ruines qu'avec l'appui de l'opinion publique,

il considérerait que ces missions auraient pour effet d'agir sur celle-ci, de la fortifier, de prévenir le découragement. C'est dans ce sens qu'étaient conçues les instructions que, dès le 10 octobre, il envoyait aux évêques émigrés, restés fidèles à sa cause:

«Je désire que les ecclésiastiques soutiennent parmi mes sujets l'esprit monarchique en même temps que l'esprit religieux, qu'ils les pénètrent de la connexion intime qui existe entre l'autel et le trône et de la nécessité qu'ils ont l'un et l'autre de leur appui mutuel. Qu'ils leur disent bien que l'Église catholique, sa discipline, sa hiérarchie, cet ordre merveilleux qui, pendant tant de siècles, l'ont conservée pure de toutes erreurs, ne se lie bien qu'à la monarchie et ne peut exister longtemps sans elle; enfin qu'ils leur démontrent que, comme sans la religion, ils ne peuvent compter sur le bonheur dans l'autre vie, de même, sans la monarchie, ils ne peuvent en espérer aucun dans celle-ci.»

Le but que poursuivait Louis XVIII apparaît plus nettement encore dans ce passage d'une lettre qu'il écrivait à son frère:

«*Pour toi seul...* Tu penses bien que je veux tirer des missionnaires religieux une utilité politique. Mais, confier ce secret à tous les évêques de France ce serait une folie. J'ai divisé, dans ma tête, le royaume en cinq divisions, et j'ai résolu de confier celle du levant à l'archevêque de Reims, celle du midi à celui de Toulouse, du centre à l'évêque de Clermont, du couchant à celui de Saint-Pol-de-Léon, et du nord à celui de Boulogne. Dans cette division, se trouve l'évêché d'Arras; mais, en rendant justice aux bonnes qualités de l'évêque<sup>[27]</sup>, tu sais qu'il lui en manque une absolument essentielle: c'est la discrétion. Il est donc simple, par ce motif et par beaucoup d'autres, que j'aie préféré l'évêque de Boulogne; et je ne confierai pas inutilement un secret qui doit être ignoré de tout le monde, surtout du gouvernement britannique; car, outre l'utilité de la chose elle-même, j'y trouve encore l'avantage d'avoir une agence à moi tout seul qui pourra, à mon gré, seconder ou contrebalancer les opérations de celle que je ne gouvernerai que par indivis avec le cabinet de Saint-James. Qui que ce soit dans la nature, excepté les prélats ci-dessus, ceux que je me réserve d'y ajouter, comme tu le verras par la lettre d'envoi, et toi, ne saura le secret; car le prince de Condé, qui sera ici vendredi, l'ignorera entièrement. Je te

recommande à toi-même de l'oublier s'il est possible. Tu sens surtout combien il importe que l'évêque d'Arras ne s'en doute pas. Évitions-lui ce petit chagrin, et à nous les dangers qui ne manqueraient pas d'en résulter.»

Il n'y a pas lieu de rechercher, cette étude ayant un tout autre objet, si la doctrine dont s'inspirait le roi était conforme à celle qu'avait toujours professée la cour de Rome dans ses rapports avec les gouvernements, ni de s'attarder aux débats que les instructions royales déchaînèrent parmi les prélats auxquels elles furent communiquées. Ce qui importe, c'est de démontrer, en les rappelant, qu'alors que sa cause semblait perdue, Louis XVIII, avec une ténacité digne d'un meilleur destin, redoublait d'efforts pour porter dans l'âme de ses partisans la conviction contraire.

Sous l'empire de cette préoccupation, il s'efforçait de tirer parti de la présence en Suisse des députés fructidorisés, qui s'y étaient réfugiés. Parmi eux se trouvait Imbert-Colomès, l'ancien maire de Lyon. Royaliste ardent, désigné comme tel et compris dans les édits de déportation, il avait pu se dérober aux limiers de Barras. Il fut le premier à qui le roi écrivit:

«Vous pouvez penser, Monsieur, lui disait-il, quelles ont été mes inquiétudes lorsque j'ai appris la catastrophe qui vous a mis dans un si grand danger. Elles ne peuvent se comparer qu'à la satisfaction que j'ai ressentie en vous sachant enfin en sûreté. Comme roi, comme père de mes sujets, je ne puis que gémir d'un événement qui retarde la fin des malheurs de ma patrie. Mais, pour vous, Monsieur, mes sentiments sont bien différents, et je suis plus porté à vous féliciter qu'à m'affliger avec vous d'un acte de violence qui met vos sentiments dans un jour plus éclatant, s'il est possible, qu'ils n'y étaient déjà, et par lequel vos persécuteurs eux-mêmes vous couvrent de gloire. Je voudrais que tous ceux qui, comme vous, ont mérité l'honneur de la proscription, y eussent échappé comme vous; mais vous êtes jusqu'à présent le seul sur qui je sois rassuré. Si vous connaissez les lieux où quelques-uns de vos dignes collègues se sont retirés, soyez mon interprète auprès d'eux; dites-leur qu'ils partagent les sentiments que je viens de vous exprimer.

«Faites savoir, si vous le pouvez sans vous compromettre, aux habitants de ma bonne ville de Lyon, que je n'oublierai jamais la marque d'attachement qu'ils m'ont donnée en plaçant M. Camille Jordan et vous

dans une assemblée dont les démarches, depuis que vous en aviez déterminé la majorité, ne tendaient plus qu'à faire oublier à l'univers les crimes de celle qui l'ont précédée. Ajoutez-leur que ce nouveau revers n'abat point ma constance, immuable comme ma tendre bienveillance pour eux, et que j'ai la douce et ferme confiance que leur courageux attachement aux vrais principes de la monarchie n'en sera pas plus ébranlé.»

Quelque éloquente et persuasive que fût cette lettre, et bien que le roi feignît de croire que tous les députés sortis de France à la suite du dix-huit fructidor appartenaient au parti royaliste, il n'ignorait pas qu'il y avait parmi eux non seulement des républicains modérés, mais aussi des constitutionnels, en lesquels, jusqu'à ce jour, il s'était refusé à voir des partisans sincères de la royauté légitime. Il n'en comptait pas moins sur le ressentiment de ces dissidents contre les jacobins victorieux pour les rallier à sa cause. Il espérait obtenir d'eux, comme des royalistes purs, une déclaration solennelle et publique, attestant qu'ils étaient convaincus que le gouvernement républicain n'était propre qu'à perpétuer les malheurs de la France, qu'à consommer sa ruine; qu'en conséquence ils reconnaissaient pour leur roi «Louis XVIII, successeur de Louis XVII, son neveu», dont leur vœu personnel comme celui de leurs commettants réclamait le rétablissement.

Pour organiser les missions religieuses dans l'intérieur du royaume, le roi avait eu recours à divers évêques qui résidaient en Allemagne et dont il se croyait sûr. Pour obtenir la déclaration des députés dispersés en Suisse, il projetait de recourir au commissaire anglais Wickham. Afin de le persuader de l'utilité pratique de son projet, il allait lui envoyer un homme dont il avait, depuis les débuts de la Révolution, éprouvé le dévouement: l'émigré Jacques-Antoine-Marie de Cazalès, l'intrépide champion de la royauté aux États généraux, venu à Blanckenberg pour protester de sa fidélité.

«Je ne te cache pas que j'ai trouvé la matière un peu délicate, mandait-il à son frère en lui exposant la mission qu'il venait de confier à Cazalès. Je veux bien que le vœu de mes sujets me *rende* ma couronne; mais je ne veux pas qu'il me la *donne*. Tu sens bien la distinction et pourquoi j'ai mis Louis XVIII, successeur de Louis XVII. Ces numéros sont des actes conservatoires. Mais, en supposant que cela se passe ainsi, encore faudrait-

il de l'adresse et un profond secret, car il est bien essentiel que la déclaration des proscrits paraisse spontanée et qu'ils ne semblent influencés ni par moi ni par l'Angleterre, quoique, si nous parvenons à ce but, je compte bien y être puissamment aidé par M. Wickham, auquel en conséquence j'ai tâché de remettre le cœur au ventre, tant par la mission de Cazalès auprès de lui que par la lettre dont la copie est ci-jointe.»

De cette lettre à Wickham, il n'y a qu'un passage à retenir: c'est celui qui trahit une fois de plus que la journée de fructidor n'a pas altéré, dans l'âme de Louis XVIII, son énergique confiance dans le triomphe final de ses droits. «L'événement est cruel. Mais les ressources sont grandes. Nous sortirons avec honneur de ce pas difficile, et les triumvirs, qui ont cru vous compromettre en vous nommant avec tant d'éclat, n'auront fait que vous faire jouir un peu plus tôt de la gloire qu'un si bel ouvrage heureusement achevé doit attacher à votre nom.»

Toutefois pour achever cet ouvrage, comme disait le roi, pour que l'opinion conquise ne fût pas étouffée par la violence, il fallait gagner les armées, les détacher du Directoire, les ramener à l'idée de royauté. Les missionnaires religieux étaient impropres à cette tâche. Ils auraient eu dans les camps et dans les casernes trop de dangers à courir. Seuls, des laïques pouvaient éclairer les officiers et les soldats «sur leurs véritables intérêts», leur promettre des grâces proportionnées à leurs services; le roi adjurait ses agents en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, de lui indiquer des sujets assez courageux pour accepter une telle mission, assez adroits pour la remplir.

D'autre part, il ne se dissimulait pas que le meilleur argument pour séduire une armée et surtout une armée mal payée, mal vêtue, manquant de tout, c'est de l'argent. À trois reprises, depuis le commencement de cette année 1797, il avait chargé le duc d'Harcourt d'en solliciter du gouvernement anglais. Le cabinet de Londres en avait toujours promis pour cet usage, mais n'en avait jamais donné. Maintenant qu'on devait le supposer convaincu de l'impossibilité de conclure avec le Directoire une paix même honteuse, il serait sans doute plus disposé à tenir ses promesses. Il y avait donc lieu de renouveler les instances déjà prescrites au duc

d'Harcourt, et le roi se décidait à leur donner pour interprète l'abbé de La Marre, dont il attendait la venue.

Il se pouvait cependant que ces mesures hâtives ne portassent pas les fruits qu'on en attendait. Il fallait le prévoir; le roi le prévoyait, et, jaloux de n'avoir rien à se reprocher, il avisait aux moyens de gagner à sa cause, par des négociations directes et secrètes, un ou plusieurs des chefs les plus populaires de l'année.

L'idée n'était pas nouvelle. Depuis l'abolition de la royauté, le souvenir de Monk, le restaurateur des Stuarts en Angleterre, hantait les cervelles royalistes. Tour à tour, Pichegru, Hoche, Moreau, Kellermann, d'autres moins illustres, avaient été l'objet d'offres tentatrices. On voulait obtenir d'eux de faire arborer la cocarde blanche à leurs soldats, de livrer des places ou, s'ils remportaient des victoires sur les armées alliées, d'obliger les souverains à reconnaître le roi de France et à favoriser son retour dans son royaume. Mais, à l'exception du premier de ces généraux, aucun de ceux que leur influence sur l'armée rendait susceptibles de jouer un grand rôle ne s'était prêté à ce qu'on espérait de lui. Pichegru lui-même, le seul qui eût ouvert l'oreille aux propositions des agents du roi, avait refusé de trahir ses devoirs militaires et ajourné ses résolutions définitives jusqu'à ce que survînt une occasion d'en prendre d'efficaces. Du reste, maintenant, il figurait parmi les vaincus; il était déporté; on ne pouvait plus compter sur lui. Mais si piètre que fût le résultat de tant de démarches antérieures, on ne courait aucun risque à en entreprendre de nouvelles. Ce qu'on n'avait pu obtenir une première fois, peut-être l'obtiendrait-on maintenant. Au moment où parvenait à Blanckenberg une lettre de l'abbé de La Marre, ne le précédant que de quelques jours et ouvrant la perspective d'une négociation avec Bonaparte, le roi était déjà disposé à accueillir avec faveur cette ouverture qui répondait à ses propres vues.

Par une coïncidence remarquable, il en recevait en même temps, d'un autre côté, une toute pareille. Elle lui venait d'un émigré, le comte de Vernègues, qui résidait en Italie et qu'il avait employé déjà à des missions de confiance. Vernègues racontait que, se trouvant à Milan, il s'y était lié avec un riche négociant de Marseille nommé Nicolas Clary, émigré comme lui, dont la sœur avait épousé Joseph Bonaparte, frère aîné du conquérant de



l'Italie et ambassadeur de la République à Rome. Supposant avec raison que, grâce à ce mariage, Clary avait accès auprès du général, Vernègues l'avait entretenu de la possibilité de rattacher ce dernier à la cause des Bourbons. Clary ne s'était pas dérobé à cet entretien; il avait même promis d'en faire part à Joseph et l'en avait entretenu en effet. À en croire les informations envoyées au roi par Vernègues, Bonaparte lui-même était averti par Joseph. Flatté des offres dont il était l'objet, il avait promis d'agir quand il en serait temps. En attendant, il demandait à prendre connaissance des pouvoirs signés de la main du roi, que Vernègues avait annoncés, pour le cas où il serait conduit à traiter.

Sans trop s'attarder à rechercher dans quelle mesure cette communication méritait confiance, le roi fit expédier ces pouvoirs et attendit une réponse. Il ne devait apprendre que l'année suivante qu'ils n'avaient pu être utilisés. Le jour même (27 septembre 1797), où Vernègues, après les avoir montrés à Clary, devait les placer sous les yeux de Joseph, le général Duphot avait été assassiné dans Rome. Cet événement ayant empêché l'audience, il ne fut pas donné suite à la négociation. Mais à la date où de La Marre s'annonçait à Blanckenberg, on croyait fermement qu'elle se continuait. On ne désespérait pas de la voir aboutir. C'est ce qui explique sans doute pourquoi, durant plusieurs mois, les choses restèrent en l'état, sans que le roi renonçât à traiter avec Bonaparte et sans qu'il négligeât d'ailleurs de mettre en action d'autres moyens de rentrer dans son royaume.

Il ne croyait pas à la durée de la paix. Il s'attendait à voir l'Autriche reprendre les armes et la coalition de 1792 se reformer. Il jugeait qu'en ce cas, l'intérêt des puissances devait les pousser à favoriser les mouvements insurrectionnels de l'Est, du Lyonnais et du Midi, «à les lier au système de défense que les cantons suisses paraissaient devoir adopter et à combiner cette double opération avec le plan qui devait être arrêté pour les provinces de l'Ouest sur la demande de Monsieur.» À l'effet d'exposer ces vues au cabinet anglais et de les faire prévaloir, l'abbé de La Marre, à peine débarqué à Blanckenberg, se voyait contraint de repartir muni d'instructions écrites et détaillées. Il devait se rendre à Londres et revenir en toute hâte auprès du roi pour rendre compte de sa mission, mais non sans avoir passé par Paris afin d'y étudier la situation générale et de décider si, oui ou non, une entente avec Bonaparte était réalisable.

Comme il n'était pas impossible qu'une chance heureuse de hâter cette entente s'offrît à l'ambassadeur, le roi avait tenu à ce qu'il fût pourvu d'une autorisation signée de sa main, qui lui permettrait d'agir auprès du général soit directement, soit par intermédiaire. Il la lui avait donnée, et l'abbé de La Marre, en se remettant en route, emportait un écrit ainsi conçu, daté du 29 janvier 1798: «J'autorise les porteurs du présent billet à entrer en mon nom en négociation avec le général Bonaparte.»

Il y avait dix jours que l'abbé de La Marre était reparti, lorsque sur le projet à l'exécution duquel il allait travailler vint s'en greffer un autre. Les documents qui sont sous nos yeux n'en expliquent pas l'origine, ce qui permet de supposer qu'il fut conçu spontanément par Louis XVIII. Il consistait à ramener au parti du roi le général Berthier, qui était alors en Suisse, à l'armée de Masséna.

Le nom de ce général, qu'un avenir prochain allait conduire à la plus haute fortune militaire, ne rappelait au roi que des souvenirs propres à lui donner confiance en l'homme qui le portait. M<sup>me</sup> Berthier, la mère, avait été attachée au service du comte de Provence quand il était enfant. À Versailles, durant les tragiques journées d'octobre 1789, Berthier, qui était alors major de la garde nationale, sous les ordres du comte d'Estaing, commandant en chef, et du baron de Gouvernet, commandant en second, s'était conduit en sujet fidèle, «ce qui est d'autant plus remarquable, écrivait le roi au moment de faire appel à ses sentiments royalistes, qu'il n'y eut guère de tout ce qui composait la garde nationale, que M. de Gouvernet et lui qu'on pût citer avec éloge.» En 1791, le 29 février, devenu commandant après la retraite de ses deux chefs, Berthier avait marché de lui-même au secours de Mesdames, tantes du roi, que le peuple de Paris menaçait d'empêcher de partir du château de Bellevue, et, par son attitude décidée, assuré leur départ. En se rappelant ce passé, en constatant que Berthier n'avait participé à aucun des forfaits révolutionnaires, le roi supposait que sous l'uniforme de ce général républicain battait un cœur de royaliste. De cette supposition était né l'espoir de s'assurer ses services.

Un gentilhomme émigré, le comte d'Hautefort, ami personnel du comte de Provence, jadis attaché à sa maison et maintenant pourvu d'un commandement dans l'armée de Condé, se trouvait alors à Blanckenberg. À

la veille du départ de Louis XVIII pour la Russie, il était venu lui faire ses adieux. C'est lui que le roi chargea de se rendre auprès de Berthier. Les instructions qu'il lui donna sont trop longues pour être reproduites ici. Elles s'inspiraient de l'espoir que si Berthier, comme c'était probable, recevait l'ordre de marcher contre les rebelles de l'Est et du Lyonnais, il consentirait, au lieu de les combattre, à passer de leur côté; que l'armée républicaine, à son instigation, se prononcerait pour eux et acclamerait le duc de Berry, que le roi se proposait de «nicher» à cette armée, sous la garde de Berthier. Pour prix de sa conduite, celui-ci recevrait le cordon rouge, qui lui serait apporté par le jeune prince, le grade de lieutenant-général et toutes les récompenses qu'il pourrait demander pour lui et ses officiers.

Le comte d'Hautefort n'ayant pu aborder Berthier, ces instructions restèrent sans effet. Elles n'en témoignent pas moins et de la singulière opinion qu'avaient des généraux de la République les princes émigrés, et du caractère illusoire des résolutions que cette opinion leur suggérait. N'était-ce pas une illusion, en effet, de penser qu'un soldat tel que Berthier consentirait à passer à l'ennemi, et que, dût-il y consentir, il adopterait, pour trahir ses devoirs militaires, le procédé maladroît et brutal qu'on lui conseillait? N'en était-ce pas une plus grande encore de penser qu'il exercerait assez d'action sur ses troupes pour les entraîner dans sa désertion et ne pas craindre de les voir se révolter s'il osait leur proposer de suivre son exemple? Pareille tentative avait été faite deux ans avant auprès de Pichegru par le prince de Condé; mais elle avait échoué, et il est au moins étonnant que ce souvenir n'ait pas empêché le roi de la renouveler presque dans la même forme auprès d'un autre général.

De tant de démarches fécondes en déceptions, ressort du moins la preuve que les succès du Directoire ne l'avaient pas abattu et qu'il ne restait pas inactif. Lorsqu'au mois de mars 1798, chassé de Blanckenberg par la Prusse, il s'installait à Mitau, l'abbé de La Marre à Londres, Cazalès en Suisse, d'Hautefort envoyé à Berthier, travaillaient au profit de sa cause par les voies que nous avons indiquées. Mais, comme s'il eût prévu qu'aucun d'eux ne devait réussir, ce à quoi il attachait le plus de prix, c'était la mission confiée à de La Marre qui devait, en quittant l'Angleterre, se rendre à Paris et tenter de se rapprocher de Bonaparte.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **LIVRE HUITIÈME**

### **LOUIS XVIII ET MADAME ROYALE[28]**

#### **I**

#### **LA DÉLIVRANCE**

Au cours des dramatiques événements qui viennent d'être racontés, un projet d'ordre plus intime avait maintes fois captivé la sollicitude de Louis XVIII. Ce projet consistait à marier sa nièce, Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, avec son neveu, le duc d'Angoulême, fils aîné de M. le comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie. Conçu au moment où la jeune princesse allait quitter la prison du Temple, il devait, durant quatre années, occuper le premier rang dans les préoccupations quotidiennes du roi. Aussi peut-on dire que l'affaire du mariage, si féconde pour lui en consolations et en soucis de toutes les heures, constitue un des plus importants épisodes de l'émigration, le plus important peut-être. Il domine tous les autres, parfois même les explique ou les complète en jetant, dans l'ensemble sévère et douloureux, qu'ils forment, une note plus touchante et plus émue. Il y a donc lieu de lui faire, dans ces pages consacrées à la triste odyssée des émigrés, une place égale à celle qu'il a tenue dans la réalité, et, afin qu'aucun détail n'en soit perdu pour cette histoire, de revenir sur nos pas jusqu'à ce mois de juin 1795, qui vit mourir Louis XVII, sa sœur sortir de son cachot et Louis XVIII ceindre la couronne.

Au lendemain de la mort du petit roi, l'Empereur d'Autriche, François II, avait demandé au gouvernement de la République de remettre entre ses mains la sœur du défunt, sa cousine, Marie-Thérèse-Charlotte de France, alors âgée de dix-sept ans, encore détenue au Temple et seule survivante des

membres de la famille royale, avec qui elle y avait été enfermée le 10 août 1792. En échange de cette princesse, l'Empereur offrait de mettre en liberté le général de Beurnonville, ancien ministre de la guerre, et les représentants du peuple livrés avec lui à l'Autriche par Dumouriez au moment de sa défection. La Convention, saisie de ces offres par le général Pichegru, à qui elles avaient été faites, s'était empressée de les accepter. Le 12 messidor (30 juin), elle invitait le Comité de Salut public à négocier avec les représentants de l'Empereur. La négociation promettait d'aboutir, et la délivrance de la captive, Madame Royale, n'était plus qu'une affaire de jours.

Presque en même temps, des lettres de Paris venaient apprendre au roi que sa nièce était dans sa prison l'objet de traitements plus humains. Elle pouvait recevoir quelques visites sous la surveillance de ses gardiens; elle était mieux nourrie; on lui confectionnait un trousseau[29] en vue de son prochain départ, et on lui avait donné, pour égayer sa solitude, une compagne aimable et distinguée, M<sup>me</sup> de Chanterenne, personne de condition, qui promptement avait gagné sa confiance.

Parmi ces lettres, il y en avait une de la marquise, plus tard duchesse de Tourzel, ancienne gouvernante des Enfants de France, incarcérée avec sa fille pendant la Terreur et délivrée après la chute de Robespierre; une autre de Hue, longtemps au service du Dauphin, en qualité de premier valet de chambre. Tous deux avaient été autorisés à voir Madame Royale et offraient leurs bons offices pour lui communiquer les messages que le roi désirerait lui faire parvenir. L'occasion était propice autant qu'inespérée. Louis XVIII s'empessa d'en profiter. Le 8 juillet, il envoyait à la duchesse de Tourzel, par la voie de ses agents de Paris, une lettre en chiffres pour être remise à Madame Royale après qu'ils l'auraient déchiffrée. À Vérone, dans l'entourage du roi, le comte d'Avary fut le seul à en recevoir communication. C'est lui, du reste, qui eut mission de l'expédier.

«Je hasarde cette lettre, ma chère nièce, sans savoir si elle pourra vous parvenir; mais ma tendresse pour vous ne peut plus se taire dans un moment aussi cruel. Rien ne peut réparer les affreuses pertes que nous avons faites; mais permettez-moi d'essayer d'en adoucir l'amertume. Regardez-moi, je vous en conjure, comme votre père, et soyez bien sûre que je vous aime et

vous aimerai toujours aussi tendrement que si vous étiez ma propre fille. Si ceux qui vous feront arriver cette lettre vous donnent en même temps les moyens d'y répondre avec sûreté, je serai ravi d'apprendre que votre cœur accepte les offres du mien. Mais, au nom de Dieu, point d'imprudence, et songez bien que votre sûreté est bien préférable à ma satisfaction. Adieu, ma chère nièce, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.»

La réponse ne se fit pas attendre. On la reçut à Vérone le 18 septembre. Elle était datée de la tour du Temple le 5 du même mois. En la transmettant au roi par l'intermédiaire de Hue, M<sup>me</sup> de Tourzel racontait que, toujours surveillée, Madame Royale «avait eu bien de la peine à l'écrire». Elle suppliait Sa Majesté de brûler ces missives après les avoir lues. «Il y va de ma vie et peut-être de la liberté de Madame Royale si l'on parvient à découvrir qu'elle a écrit... Je l'ai trouvée grandie, bien portante, pleine de noblesse et de dignité.» Hue ajoutait: «Le cœur bon et sensible de Votre Majesté jugera beaucoup mieux que je ne le lui peindrais ce que cette douce réunion a offert de touchant. Je lui dirai seulement que Madame Royale, qui connaît toutes ses pertes, les supporte avec un courage et une énergie dignes du sang de son auguste famille.»

Quant à la jeune princesse, elle avait tracé en hâte et fiévreusement ces quelques lignes: «Mon cher oncle, je suis on ne peut plus touchée des sentiments que vous daignez marquer à une malheureuse orpheline en voulant l'adopter pour fille. Le premier moment de joie que je goûte depuis trois ans est celui où vous m'assurez de votre bienveillance. Je vous aime toujours bien et désire pouvoir un jour vous assurer de vive voix de ma reconnaissance et de mon amitié pour vous. Je suis bien inquiète de votre santé et de savoir ce que vous devenez depuis trois ans que je n'ai eu le bonheur de vous voir. J'espère que vous vous portez bien. Je le demande tous les jours au ciel, ainsi que de prolonger tous vos jours, afin que vous puissiez être heureux, ce qui n'arrivera peut-être que dans longtemps. Adieu, je vous prie d'être persuadé que, quelque chose qui arrive, jusqu'à mon dernier soupir je vous serai attachée.—MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE[30].»

Cette lettre, en arrivant à Vérone, fut pour le monarque proscrit un rayon de lumière réchauffante. La fille de son frère avait toujours été sa préférée. Il parlait souvent d'elle; il aimait à rappeler qu'au cours des cruelles

épreuves qui avaient assombri déjà sa jeunesse, elle s'était toujours montrée digne d'admiration par son intrépidité devant tous les périls, par sa résignation devant le malheur et surtout par l'ingéniosité de la tendresse qu'elle prodiguait à ses parents durant les heures les plus affreuses, comme si elle eût voulu leur en adoucir l'amertume.

Les sentiments qu'elle lui inspirait, il les avait exprimés naguère avec une vivacité dont le témoignage est sous nos yeux. Un jour, à Coblenz, lisant le récit de son évasion de Paris, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, rédigé, à sa demande, par le comte d'Avaray comme complément de celui qu'il en avait tracé lui-même, et s'attardant à un passage où le narrateur rappelait la journée de Saint-Cloud, premier épisode de la captivité de Louis XVI<sup>[31]</sup>, il avait écrit en marge de cette relation:

«Ce fut là, il m'est doux d'en consacrer ici le souvenir, que, pour la première fois, je vis ma nièce telle qu'elle est. Tout ce que la solidité d'âme, le courage, la piété avaient donné de forces au roi, à la reine, à ma sœur, semblait épuisé. Assis chacun dans notre coin, nous nous regardions tous les cinq dans un morne silence. Ma nièce, âgée de douze ans, seule debout au milieu de ce cercle d'infortunés, annonçant par ses regards qu'elle sentait et surmontait sa position, allait de son père à sa mère, à ses tantes; les larmes étaient dans ses yeux, le sourire sur ses lèvres. Ses innocentes caresses, ses tendres soins, ses mots consolateurs versaient du baume sur toutes les plaies. Elle vint à moi:

«—Ô mon enfant, lui dis-je en la serrant dans mes bras, puisse le ciel faire pleuvoir sur vous tout le bonheur qu'il refuse à vos malheureux parents!»

Et c'était cette vaillante jeune fille qui maintenant, à peine libre de laisser parler son cœur, poussait vers lui un cri de tendresse, de soumission et de dévouement! Il en fut tout réconforté, et le désir de la fixer auprès de sa personne, dès qu'il serait en possession d'un asile plus sûr que n'était l'Italie, s'empara de son âme avec une violence que quatre années d'attente ne devaient pas apaiser.

La lettre que du fond de sa prison, en réponse à celle de son oncle, Madame Royale lui avait écrite le 5 septembre, était arrivée à Vérone, nous

l'avons dit, le 18 du même mois. Ce jour-là, jusqu'à une heure avancée de la soirée, le roi et d'Avaray restèrent en conférence, s'entretenant de l'événement qui promettait d'éclairer la morne solitude de l'exil de la présence d'une jeune princesse pure et charmante, ennoblie par ses malheurs. Hue avait écrit qu'elle ne tarderait pas à quitter Paris. Sur le territoire de Bâle, elle devait trouver les envoyés autrichiens, chargés de la recevoir et de la conduire à Vienne. Si donc le roi, empêché de se porter sur son passage, voulait communiquer avec elle, il n'y avait pas une minute à perdre. Il était tenu de désigner immédiatement ses messagers, et ceux-ci de se mettre en route dès qu'aurait été fixée la date à laquelle prendrait fin la captivité de Madame Royale.

Le choix des messagers ne fut ni long ni difficile.

—C'est vous que je choisis, mon ami, dit le roi à d'Avaray, le prince de Condé et vous.

Le prince de Condé était aux bords du Rhin. D'Avaray irait lui faire connaître les ordres du roi, et, ensemble, ils décideraient sur quel point de l'itinéraire suivi par la princesse pour aller de la frontière à Vienne, il leur serait le plus aisé de la rencontrer. Il fut en outre décidé que d'Avaray emporterait deux lettres de son maître, l'une toute de sentiment destinée à Madame Royale, l'autre destinée à M<sup>me</sup> de Tourzel qui, sans doute, serait autorisée à accompagner la voyageuse. Le roi comptait sur l'ancienne gouvernante des Enfants de France pour faire entendre à sa nièce des conseils qu'il jugeait nécessaires en vue de son séjour à la cour de Vienne, auprès de l'Empereur son cousin.

Ces lettres furent écrites le lendemain. Le retard apporté au voyage de Madame Royale allait les rendre sans objet, et elles ne purent être utilisées. Elles méritent cependant de trouver place dans ce récit, parce qu'elles trahissent, d'une part, la vive affection qui s'éveillait déjà dans le cœur de Louis XVIII pour la future duchesse d'Angoulême, et d'autre part, les soupçons que lui inspirait l'empressement qu'avait déployé le gouvernement autrichien, la période de la Terreur une fois close, pour se faire remettre la fille de Marie-Antoinette.



«Je puis donc enfin, ma chère nièce, mandait-il à Madame Royale, vous parler en liberté de ma tendresse pour vous. C'est un bonheur dont je ne me flattais plus, et qui ne m'en est que plus sensible. Si j'avais été le maître de suivre les mouvements de mon cœur, je ne vous aurais pas écrit; j'aurais volé moi-même à votre rencontre; mais, du moins, je cherche à m'en dédommager par les personnes que je charge de me remplacer. L'un est M. le prince de Condé, la gloire de notre nom et l'appui de ma couronne; l'autre est le comte d'Avaray, mon libérateur et mon ami. J'espère cependant que je ne serai pas longtemps privé du bonheur de vous voir, et de recueillir de votre propre bouche des paroles et des volontés dont vous seule avez pu être dépositaire, et qui me sont aussi précieuses que sacrées. Mais, en attendant que je puisse jouir de cette consolation, vous pourrez confier ces secrets à M. le prince de Condé et à M. d'Avaray: c'est comme si vous me les disiez à moi-même.

«Je souhaite avec passion pouvoir adoucir des maux que rien ne peut réparer, et je ne le peux qu'en vous offrant des soins et une tendresse paternelle qui depuis longtemps est gravée pour vous dans mon cœur. Acceptez-moi donc, je vous en prie, pour votre père, et regardez-vous comme ma fille. J'ose dire qu'après nos malheurs communs, c'est une consolation que nous nous devons l'un à l'autre. Je n'ai pas besoin de vous parler de la reconnaissance que vous devez à l'Empereur. Vous n'oublierez sûrement jamais que c'est à sa généreuse amitié que vous devez votre liberté, comme je me souviendrai toujours que c'est à lui que je dois de ne plus trembler pour vous.

«Adieu, ma chère nièce; adieu, ma chère fille, si vous me permettez un nom si doux. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.»

À M<sup>me</sup> de Tourzel, après l'avoir félicitée de sa sortie de prison et lui avoir exprimé son admiration et sa reconnaissance, il avouait qu'il ne serait pas sans inquiétude, en voyant sa nièce entre les mains de l'Empereur:

«Il m'est fort difficile de croire au parfait désintéressement de le cour de Vienne, et je ne puis pas m'empêcher, sous son apparente générosité, de soupçonner des vues éloignées et le projet formé de me faire un jour acheter bien cher la liberté de ma nièce. D'ailleurs, après tout ce qu'elle a souffert en

France, il ne doit pas être difficile de lui inspirer une aversion insurmontable pour un pays qui est et que je souhaite, par-dessus toute chose, qu'il reste toujours le sien. Il n'est que trop vraisemblable que c'est ce qui lui arriverait à Vienne. Je ne m'explique pas davantage ici parce que c'est M. d'Avaray qui vous remettra cette lettre. Vous savez ce que je lui dois: vous savez qu'il est mon ami et le confident de toutes mes pensées. Ainsi, vous sentez que ce qu'il vous dira, c'est comme si je vous le disais moi-même. J'ajouterai seulement que je compte plus sur vos soins que sur toute autre chose pour parvenir au but que je me propose. Mais je vous prie en même temps, Madame, d'être bien persuadée que rien ne peut ajouter aux sentiments que je vous ai voués et qui dureront autant que ma vie[32].»

Les motifs de l'inquiétude que le roi confiait à M<sup>me</sup> de Tourzel ne pouvaient que le déterminer à tout faire pour que sa nièce n'allât pas à Vienne. Aussi, dès qu'il avait eu connaissance des intentions de l'Empereur, s'était-il empressé de lui demander qu'elle lui fût confiée. Son dessein était de l'envoyer à Rome auprès de ses tantes, Madame Adélaïde et Madame Victoire, filles de Louis XV, jusqu'au jour où il lui serait possible de l'appeler auprès de lui. Mais, des premières réponses de la cour impériale, on pouvait conclure que, si juste que fût cette requête, elle l'écarterait par quelque fin de non-recevoir, qu'elle voudrait garder la princesse et peut-être la marier à l'un des archiducs, frère de l'Empereur. On désignait déjà l'un d'eux, le plus jeune, l'archiduc Charles[33], «esprit borné et santé déplorable,» comme destiné à devenir son époux.

Tel fut l'objet des entretiens du roi et de d'Avaray durant les quelques jours qui s'écoulèrent dans l'attente des nouvelles de Paris, d'Avaray se tenant prêt à partir pour exécuter les ordres de son maître. Le roi était résolu à ne laisser à personne le soin d'établir sa nièce et surtout à ne pas consentir à ce qu'elle épousât un prince étranger. De ses conversations intimes avec le «confident de ses pensées», naquit le projet de la marier au fils aîné de Monsieur comte d'Artois, le duc d'Angoulême qui venait d'entrer dans sa vingtième année.

En 1789, ce prince avait suivi son père et sa mère à Turin. Par les soins de son grand-père, le roi de Sardaigne, il y avait terminé son éducation militaire commencée à Paris par son gouverneur, le maréchal de camp

comte de Sérent. Il exerçait maintenant un commandement à l'armée de Condé, où se trouvait aussi son cadet, le duc de Berry. Le fils de Louis XVI étant mort, Louis XVIII n'ayant pas d'enfants, et l'âge du comte d'Artois ne permettant pas de supposer qu'en admettant qu'il survécût à son frère, il régnerait longtemps, le duc d'Angoulême était considéré parmi les Bourbons comme le futur roi de France. En lui donnant pour femme la noble princesse que la pitié populaire surnommait déjà «l'orpheline du Temple», on ajouterait à la couronne un nouveau fleuron. Non moins que la gloire ancestrale, les malheurs immérités sont aussi une parure. Ceux de Madame Royale devaient à son sexe, à sa jeunesse, à son innocence, d'avoir excité partout une commisération respectueuse, dont son mariage avec l'héritier du trône ferait sans doute, aussitôt qu'il serait accompli, rejaillir les effets sur toute la maison de France. Ce mariage, dans la pensée du roi et de d'Avaray, n'était donc pas seulement commandé par des convenances de famille; il l'était aussi par la raison d'État.

Dès qu'ils en furent convaincus, le roi jugea nécessaire d'écrire une nouvelle lettre à M<sup>me</sup> de Tourzel. La première destinée à lui être remise à sa sortie de France n'en disait pas assez, et, puisqu'elle n'avait pas été expédiée, il convenait d'en préciser les termes et de donner aux motifs qui l'avaient dictée plus de développements. C'est ce que fit le roi dans la seconde, qu'il espérait lui faire parvenir avant qu'elle n'eût quitté Paris. À ce qu'il avait écrit déjà, il ajouta, le 29 septembre, de concert avec d'Avaray, des instances plus pressantes et la confiance de ses projets.

«C'est sur vous que je compte pour déjouer les projets que la cour de Vienne peut avoir, pour rappeler sans cesse à ma nièce que, sans oublier la reconnaissance qu'elle doit à l'Empereur, elle doit toujours penser qu'elle est Française, qu'elle est de mon sang, qu'elle n'a d'autre père que moi, qu'elle doit partager, ainsi que le reste de ma famille, mon sort heureux ou malheureux, et surtout qu'elle ne doit former de liens ni même prendre d'engagements que de mon aveu et sous mon autorité. Je vous dirai plus; j'ai pensé à son bonheur futur, à celui de toute ma famille, au mien, et je n'ai pas trouvé de moyen plus sûr pour atteindre ces divers buts que de la marier au duc d'Angoulême, mon neveu. J'ai la certitude que le roi et la reine, quand ils n'avaient pas d'autre enfant qu'elle, désiraient ce mariage. À la vérité, lorsqu'ils eurent des garçons, mon neveu cessa d'être un parti pour

elle, et ils changèrent d'avis. Mais je suis bien sûr que, s'ils vivaient et qu'ils eussent perdu leurs garçons, ils reviendraient à leur première intention. Ainsi je ne fais que la suivre.»

On voit poindre ici l'innocente supercherie à laquelle, à l'instigation de d'Avaray et en prévision d'un refus possible de sa nièce, allait recourir Louis XVIII pour la convaincre de la nécessité du mariage qu'il souhaitait, en le lui présentant comme un projet conçu et préparé par ses parents. Craignant qu'on ne découvrit ce petit artifice, et après avoir invité M<sup>me</sup> de Tourzel à communiquer au plus vite ses désirs à Madame Royale, «bien que l'article soit délicat vis-à-vis d'une jeune personne,» il ajoutait: «Je vous prie de traiter ma lettre comme j'ai traité la vôtre; car, quoique les dangers ne soient pas les mêmes, vous sentez bien qu'il y aurait aussi quelque inconvénient pour moi à ce qu'une lettre aussi confidentielle vînt à être connue.»

Celle-ci ne parvint pas à M<sup>me</sup> de Tourzel. Ce qui permet de l'affirmer, c'est que nous l'avons retrouvée sous son enveloppe dans les papiers du roi, et que, dans ces papiers, il en existe une autre, en minute, conçue presque dans les mêmes termes et écrite le 3 janvier 1796. À cette date, Madame Royale était hors de France depuis sept jours, et M<sup>me</sup> de Tourzel n'avait pas été autorisée à l'accompagner. Mais on l'ignorait à Vérone. On n'y savait qu'une chose, c'est qu'une jeune femme, M<sup>me</sup> de Soucy, digne de cette mission par son éducation et sa naissance, et qui comptait des amis dans le gouvernement, avait été désignée par le Directoire, d'accord avec l'Autriche, comme compagne de route de la princesse, ce qui ne voulait pas dire d'ailleurs que M<sup>me</sup> de Tourzel eût été exclue du voyage.

C'est à d'Avaray qu'on devait ce renseignement. Parti au mois de novembre pour se rendre au camp de Condé et aviser avec le prince aux moyens d'approcher Madame Royale, il était revenu à Vérone sans avoir atteint son but. Il n'avait pas poussé plus loin qu'Inspruck, averti là par les autorités autrichiennes que ni lui, ni le prince de Condé, ni aucun Français ne serait admis auprès de l'auguste voyageuse. Après avoir tenté en vain de fléchir ces ordres rigoureux, prévenu aussi que la date du départ de Madame Royale n'était pas encore fixée, il n'avait pu que confier son indignation, ses regrets et les intentions du roi à un gentilhomme bourguignon, M. de Rancy, descendu dans la même auberge que lui. M. de Rancy avait promptement

gagné sa confiance en lui apprenant qu'il était le cousin de M<sup>me</sup> de Soucy et en s'offrant pour faire parvenir à Madame Royale, par l'intermédiaire de sa cousine, auprès de laquelle il espérait arriver, les communications que le roi destinait à sa nièce.

D'autre part, d'Avaray avait rédigé pour les agents de Paris une note, qui ne leur parvint qu'après le départ de Madame Royale et dont, par conséquent, ils ne purent faire usage.

«Comme il paraît, y était-il dit, que le projet d'échange se soutient et que l'exécution n'en est que retardée, il importe d'inspirer à la jeune princesse la plus grande aversion pour Vienne en lui laissant entrevoir que l'intention est de la marier à un archiduc, qui, outre la disconvenance d'un pareil parti pour elle, lui donnerait un époux qui tombe du haut mal. Il sera bien aisé de la séduire par la comparaison en lui faisant tel qu'il est le portrait de M. le duc d'Angoulême, que le roi lui destine avec l'expectative de la couronne. On pourra lui faire sentir que ce jeune prince, choisi autrefois par le feu roi et la reine lorsqu'ils n'avaient pas d'enfants mâles, choisi maintenant par le roi pour assurer son bonheur, est le seul parti dans l'Europe, dût-il même être longtemps malheureux, qui convienne à une princesse du sang de France qui n'a à porter pour dot à tout autre que son infortune ou le prétexte à de nouvelles intrigues pour déchirer de nouveau sa patrie.

«La jeune princesse écoutera d'autant plus volontiers ces insinuations qu'elle est noble, fière et très mal disposée pour l'Autriche et ses tantes autrichiennes dont elle craint la tutelle. On pourra donc facilement parvenir, au cas où l'échange aurait lieu, à lui faire demander à grands cris de voir le roi et d'être conduite à Rome auprès de ses tantes françaises. Elle le pourra même en gardant la nuance de sensibilité et de reconnaissance envers l'Empereur qui lui rend la liberté. Si elle passait à portée de M. le prince de Condé, il serait désirable aussi qu'elle témoignât la volonté de le voir.»

Ni cette note ni les lettres adressées à M<sup>me</sup> de Tourzel n'étant, comme nous l'avons dit, parvenues à leur destination en temps utile, il en résulte positivement que lorsque Madame Royale était partie de Paris, personne n'avait pu l'entretenir des intentions de Louis XVIII, puisque personne ne les connaissait. M<sup>me</sup> de Tourzel n'en raconte pas moins dans ses Mémoires

qu'elle l'en entretint au cours de ses visites dans la prison du Temple, et qu'elle les appuya en révélant à la princesse qu'elles étaient conformes à la volonté de ses parents, dont elle déclare tenir la confiance de Marie-Antoinette elle-même. Si respectables que soient ces dires rédigés de longues années après les événements qu'ils relatent, l'invraisemblance en est trop frappante pour qu'il y ait lieu d'y ajouter foi. Ils sont d'ailleurs formellement contredits par la lettre du roi, en date du 29 septembre, citée plus haut, où Louis XVIII, en réduisant à ce qu'elles valent les intentions hypothétiques des souverains défunts, avoue la part d'invention qu'il se propose d'y ajouter et précise, en lui donnant son véritable caractère, ce que M<sup>me</sup> de Tourzel appelle «le vœu bien prononcé» de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En réalité, il y avait déjà près d'une semaine que Madame Royale s'était mise en route lorsque, ainsi que l'établit la correspondance qui nous sert de guide, elle entendit parler pour la première fois de son futur mariage avec son cousin, le duc d'Angoulême. On remarquera aussi qu'elle avait consenti, sans protester, à se rendre à Vienne; qu'elle n'avait pas demandé à être conduite à Rome, et qu'elle n'exprima pas le désir de voir le prince de Condé, ce qui achève de démontrer que ni les agents de Paris, ni M<sup>me</sup> de Tourzel n'avaient pu lui communiquer les instructions du roi son oncle.

Le 26 décembre, le prince de Gavre, envoyé de l'Empereur, venu jusqu'aux environs de Bâle à la rencontre de Madame Royale, l'avait reçue des mains des autorités françaises. C'est lui qui devait la conduire à Vienne. Le 30, elle arrivait à Füessen, dans le Tyrol, non loin d'Innsbruck. Outre ses domestiques, elle avait avec elle M<sup>me</sup> de Soucy, la compagne que lui avait donnée le Directoire, et Hue, dont le dévouement à ses parents n'avait été égalé que par celui de Cléry. À Füessen, elle prit un repos de vingt-quatre heures. Là, comme aux différentes étapes de sa route, plusieurs de ses compatriotes se présentèrent pour lui offrir leurs hommages. Mais elle n'eut pas la liberté de les recevoir. La porte de son appartement, rigoureusement surveillée par la police autrichienne et fermée à tout ce qui était Français, ne s'ouvrit que pour son grand-oncle, l'électeur de Trèves, et la sœur de celui-ci, la princesse Cunégonde. Assurée de leur affectueuse complicité, Madame Royale, pour la première fois depuis son départ de Paris, put écrire au roi une lettre que la princesse Cunégonde se chargea de faire parvenir à Vérone.

«Sire, j'attends avec impatience les ordres que mon roi et mon oncle voudra me donner sur ma conduite future. Je désirerais extrêmement d'être dans vos bras, et de pouvoir vous dire combien je vous aime et l'attachement que j'ai pour vous, qui ne changera jamais. Je vais à Vienne, où je montrerai à l'Empereur toute la reconnaissance que je lui dois pour le service qu'il m'a rendu en me donnant ma liberté. Mais j'assure mon oncle que, quelque chose qui arrive, jamais je ne disposerai de mon sort sans vous en avertir et avoir votre consentement, et comptez sur votre nièce qui, comme son père, aimera toujours les Français et sa famille.

«Je demande pardon à mon oncle pour les Français égarés, et je le prie de leur pardonner, et j'apporte à ses pieds les vœux et le respect de tous les bons Français.

«J'ai vu ce soir à Füessen l'électeur de Trèves, mon oncle, et la princesse Cunégonde, sa sœur. Cette dernière m'ayant surtout témoigné beaucoup d'amitié, je l'ai priée de vouloir bien faire rendre cette lettre à Votre Majesté, me méfiant de toutes les personnes qui sont près de moi. M<sup>me</sup> de Soucy me prie de présenter son profond respect aux pieds de son roi. Elle est ici près de moi. J'arriverai à Vienne le 3 janvier, où j'attendrai les ordres de mon oncle; je le prie de compter sur mon attachement.—MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE.»

En recevant cet acte de soumission où Madame Royale n'avait pu faire allusion à des projets qu'elle ignorait encore, le roi, qui l'en supposait instruite, fut aussi déçu qu'étonné. Il eut cependant l'esprit de n'en rien laisser voir et de feindre dans sa réponse de mettre le silence de la princesse au compte de sa timidité.

«Votre fermeté m'enchanté, lui mandait-il; je ne m'y méprends pas, je vois bien que votre modestie, qualité bien louable, vous empêche de vous expliquer tout à fait sur un article bien intéressant, et je ne vous cache pas que je vais faire passer une copie de votre lettre à mon frère et à mon neveu, qui, depuis longtemps, ont déposé dans mon sein leurs vœux et leurs espérances à votre égard[34]. Mon frère ne s'y trompera pas, il verra bien ce que vous voulez dire; mais permettez-moi de plaider la cause de mon neveu, qui, plus timide et moins expérimenté que son père et moi, ne verra

peut-être pas aussi clairement que nous l'engagement que vous prenez dans votre lettre. Je vous prie donc, en répondant à celle-ci, de me dire quelque chose que je puisse lui faire voir et qui prouve que ce sera sans répugnance que vous accepterez l'époux que votre père et votre mère vous avaient choisi, lorsqu'il était à leur égard à peu près dans la même position où il se trouve à présent au mien, et qu'ils vous choisiraient encore, si nous étions assez heureux pour qu'ils fussent à ma place. Les choses sont bien changées depuis ce premier choix; c'était un trône qu'ils vous assuraient; aujourd'hui, c'est un trône ou une chaumière, il n'y a pas de milieu. Le premier est plus brillant, l'autre n'est pas moins noble, et, avec une âme comme la vôtre, l'alternative est indifférente.

«Je ne peux pas me persuader que l'Empereur, qui ne peut ignorer le vœu de vos parents, ni toutes les raisons de convenance qui semblent avoir écrit dans le ciel même votre mariage avec le duc d'Angoulême, et qui ne m'a pas fait la moindre ouverture à ce sujet, veuille vous proposer un autre mariage. Cependant, quand je songe au refus réitéré qu'il m'a fait de vous rendre à ma tendresse; quand je réfléchis que M. le prince de Condé, s'il avait encore été aux environs de Bâle, n'aurait pas eu la permission de vous voir à votre passage en mon nom ni au sien; que M. d'Avaray, mon ami, que j'avais envoyé à Inspruck vous porter les assurances de ma tendresse et de mon bonheur de vous savoir libre et en sûreté, s'est vu forcé de sacrifier à la prudence et à la nécessité d'éviter un refus public, qui serait devenu une scène scandaleuse, l'espoir de vous présenter, avec la lettre dont je l'avais chargé, l'hommage de son respect et de son attachement; quand je réfléchis, dis-je, à toutes ces circonstances, il m'est impossible d'écarter tout soupçon, et je crois vous devoir des conseils à cet égard.

«Si l'on ne vous fait que des propositions indirectes et par des voies subalternes, il est au-dessous de vous de paraître y faire attention; mais si l'on vous en faisait de directes, voici la réponse que je désire que vous y fassiez: *Je fus engagée avec mon cousin le duc d'Angoulême par mon propre vœu et par la volonté du roi mon oncle, entre les mains duquel j'ai déposé mon engagement.* Cette réponse, soyez-en sûre, vous débarrassera de toute proposition ultérieure.



«J'ai été touché jusqu'aux larmes de la bonté de votre cœur envers les Français égarés, et, si j'en trouve le moyen, je ferai connaître ce trait en France; je n'en connais pas de plus propre à ouvrir les yeux des plus aveugles. Le pardon que vous me demandez pour eux est écrit dans mon cœur; je ne suis pas frère de votre père pour rien, et je me trouve heureux d'avoir ce trait de ressemblance avec lui. Je vous remercie des vœux que vous m'apportez de la part des bons Français; je me rends auprès de vous l'interprète et le garant des leurs pour vous, et particulièrement de ceux qui m'approchent de plus près.»

Peut être sera-t-on surpris du dernier paragraphe de cette lettre répondant à une prière qu'à quelques jours de là, Madame Royale allait renouveler avec plus d'insistance. Il n'exprime pas entièrement, en effet, l'opinion du roi, et moins encore celle de d'Avaray qu'on avait entendu maintes fois la proclamer avec tant de fougue. Mais il importait avant tout de ménager le cœur jeune et sensible qu'on voulait conquérir; il fallait lui donner sans marchander les satisfactions qu'il sollicitait. À cette nécessité dont le roi se sentait aussi pénétré qu'il était désireux de marier sa nièce au duc d'Angoulême, il eût, en ce moment, volontiers sacrifié les vengeances futures que d'Avaray lui présentait comme un moyen politique qu'à sa rentrée dans le royaume, exigerait l'intérêt de la couronne.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## II

### LE CONSENTEMENT DE MADAME ROYALE

L'affectueuse mise en demeure adressée par Louis XVIII à Madame Royale à l'effet d'obtenir d'elle une déclaration précise de ses intentions était partie de Vérone le 9 janvier 1796. Le roi et d'Avaray en espéraient d'heureux effets. Mais la distance, la difficulté des communications, les condamnaient à une longue attente qui devait rendre plus pénible encore l'anxiété qui les dévorait. Les réflexions qu'ils échangeaient journellement les ramenaient sans cesse à la question de savoir si la princesse, en ne parlant pas du duc d'Angoulême, avait voulu marquer qu'elle n'était pas

disposée à l'épouser, ou si, au contraire, sa résolution prise conformément aux vœux de son oncle, elle se réservait de la lui faire connaître par une voie sûre.

L'arrivée de M. de Rancy à Vérone, le 12, loin d'alléger leurs inquiétudes, les accrût. Il avait pu causer avec sa cousine, M<sup>me</sup> de Soucy, à son passage à Inspruck, et, quoiqu'on l'eût tenue presque prisonnière dans l'appartement de Madame Royale, s'acquitter du message dont il était chargé. Il rapportait même un billet de la princesse. Mais, outre que ce billet tracé en hâte se taisait sur l'objet essentiel, les propos de M<sup>me</sup> de Soucy ne pouvaient qu'accroître les craintes du roi et de son ami.

À en croire cette précieuse informatrice, Madame Royale, bien que disposée à suivre les indications que son oncle voudrait lui donner, ne protestait pas contre le projet certain et devenu public de lui faire épouser l'archiduc Charles. Dès sa sortie de France, on lui avait parlé de cette union; on la lui présentait comme devant lui assurer une couronne. «La princesse, avait dit encore M<sup>me</sup> de Soucy, a beaucoup de courage et de vertu; elle y joint une tête vive et un cœur sensible. Mais on est parvenu en France à lui donner de mauvaises impressions contre ses oncles. On lui a laissé lire des romans. À côté de beaucoup d'espérances de lui voir soutenir le rôle qui lui est tracé, il y a bien des écueils à éviter.» Ces propos, s'ils n'apprenaient rien au roi ni à d'Avaray, en ce qui concernait la «vile intrigue de Vienne», confirmaient du moins tous leurs soupçons, lesquels n'étaient que trop justifiés par les procédés antérieurs de la cour d'Autriche.

Depuis les débuts de l'émigration, elle témoignait avec persistance aux frères de Louis XVI antipathie et mauvais vouloir. Lors de la campagne de 1792, c'est elle qui s'était opposée à ce qu'ils prissent la tête des armées alliées. Ils demandaient alors une déclaration portant que ces armées opéreraient au nom du roi de France. Les diplomates autrichiens avaient fait écarter leur demande. Lorsque, après le supplice de Louis XVI, le comte de Provence s'était proclamé Régent, l'Autriche avait décidé l'Europe à ne pas le reconnaître en cette qualité. Depuis la mort de Louis XVII, elle manœuvrait de manière à empêcher les puissances de donner à son successeur le titre royal qui lui était légitimement dû. Enfin, toutes les fois que Louis XVIII avait manifesté le dessein d'entrer en action, elle était

intervenue pour paralyser ses mouvements. Encore à cette heure, elle lui fermait la route du Rhin, où se trouvait l'armée de Condé, et le tenait enchaîné à Vérone dans une oisiveté humiliante et douloureuse. Que conclure de cette longue malveillance, sinon qu'elle cachait des calculs, des arrière-pensées et, pour tout dire, le dessein de profiter des malheurs de la France pour s'agrandir à ses dépens?

Cette conclusion, Louis XVIII n'était pas seul à la tirer de l'attitude de l'Autriche. Le prince de Condé qui vivait dans l'intimité des généraux autrichiens, les émigrés qui résidaient à Vienne, ceux qui recueillaient les échos de cette capitale à Londres, à Berlin, à Madrid, ne raisonnaient pas autrement que le roi. Ils étaient tous également convaincus que le cabinet de Vienne voulait annexer l'Alsace à l'empire d'Allemagne, peut-être même la Lorraine et la Franche-Comté, et qu'en prévision des conquêtes qu'il convoitait, il s'était mis d'accord avec la Prusse sur la part qu'il conviendrait de lui en rétrocéder.

D'Avaray allait plus loin encore; il soupçonnait l'Empereur de vouloir, en mariant son frère à la fille de Louis XVI, faire d'un Habsbourg un souverain qui régnerait en France sous le nom de sa femme. Ne racontait-on pas à Vérone qu'il existait à Paris un parti qui rêvait la couronne pour cette princesse? Telles étaient les conjectures dont s'alimentait l'irritation du roi et de d'Avaray contre cette cour d'Autriche, «qui avait poussé l'impudeur jusqu'à proposer à Madame Royale un mariage sur lequel on n'avait fait à son oncle aucune ouverture, parce qu'on prévoyait sans doute qu'il n'y consentirait jamais.»

Mais s'irriter, s'emporter, protester même ne conjurerait pas le péril qui résulterait de cette abominable ruse, si Madame Royale, pour qui son cousin, le duc d'Angoulême, éloigné d'elle depuis six ans, était presque un inconnu, se laissait circonvenir par sa famille de Vienne, et si son autre cousin, l'archiduc Charles, qui aurait sur son rival l'avantage de vivre auprès d'elle, parvenait à lui plaire. Il avait vingt-quatre ans et s'était déjà si brillamment conduit à la guerre, que les témoins de sa vaillance prédisaient qu'il deviendrait promptement un grand capitaine. Ne pouvait-on craindre que la princesse fût éblouie par la perspective de ses lauriers? Il fallait donc agir sans retard pour déjouer les menées ténébreuses de la cour d'Autriche.

C'est alors que d'Avaray, convaincu de la nécessité d'armer invinciblement la princesse contre les séductions perfides dont sans doute on va l'entourer et de la disposer en faveur de son cousin, en lui faisant croire que, depuis longtemps, elle est aimée, conçoit et fait approuver par le roi tout un plan romanesque, une comédie idyllique, dont il trace les grandes lignes et distribue les rôles.

«M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême depuis longtemps éprouve le plus tendre intérêt en voyant l'horrible captivité de sa cousine. Le dernier retard à la conclusion de l'échange, en l'alarmant plus que jamais sur son sort, a développé cet intérêt jusqu'à lui faire sentir vivement qu'il n'était pour lui ni bonheur ni repos tant que *sa chère Thérèse* ne serait pas hors de France, quel que soit le danger qui en résultât pour son vœu le plus cher. Il n'ignore pas qu'on n'a pas en honte de lui parler de son mariage avec l'archiduc Charles au moment où, à peine, elle est hors des mains de ses assassins. Il se tairait, ne proférerait pas un vœu, ne laisserait pas percer le plus faible rayon d'espoir fondé sans doute sur les droits les plus sacrés, s'il ne savait que la noblesse et l'élévation d'âme de Madame Thérèse lui tiendront compte de sa constance comme aussi de sa fermeté à un poste si loin d'elle, mais en même temps si honorable. Il supplierait son père de le laisser se rapprocher de l'objet de sa tendresse, dont la nouvelle captivité est si cruellement démontrée par la conduite qu'on tient envers elle et le soin qu'on prend d'éloigner d'elle tout Français.»

Il faut aussi «tâcher de monter la tête autant que possible au duc d'Angoulême, ce qui ne sera pas chose aisée», le jeune prince étant d'un caractère et d'un tempérament naturellement froids. Ce sera l'affaire de son père, Monsieur comte d'Artois, et de Sa Majesté. Il leur appartient de lui écrire, de l'échauffer et d'obtenir de lui des réponses qui passeront sous les yeux de sa cousine et, sans qu'elle s'en doute, agiront sur son âme pure et sensible.

«Il faut ici du roman, s'écrie d'Avaray en terminant cette note. Je ne sais où me conduira mon entreprise. Mais, s'il arrivait que je succombasse, je n'aurais pas à me reprocher de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de ma position pour la gloire de mon maître, la confusion de la maison d'Autriche et le salut de ma patrie.»

Sans négliger ce qu'il peut y avoir d'utilisable dans l'ingénieuse invention de d'Avaray, le roi, supposant que sa nièce n'a pas reçu ou ne recevra pas ses précédentes lettres, lui en expédie une nouvelle:

«Aussitôt que j'ai su votre sortie de France, ma chère nièce, je vous ai exprimé la joie que je ressentais de vous savoir enfin soustraite au poignard des assassins. Aujourd'hui, je dois vous parler d'un autre objet auquel ma tendresse vraiment paternelle pour vous me fait songer sans cesse: c'est de votre établissement, et le parti que je vous propose est mon neveu, le duc d'Angoulême. Je le connais bien, j'ai bien étudié son caractère et je suis sûr qu'il rendra sa femme heureuse. Dans un autre temps, on pourrait croire que je cherche à vous éblouir par l'éclat d'une couronne puisqu'il doit naturellement être mon héritier. Mais vous n'ignorez pas que c'est ou un trône ou la misère et l'exil dont je vous offre le partage. Votre âme est trop élevée pour que je craigne de vous dire ces dures vérités. Je ne dois pas vous dissimuler que ce n'est pas votre bonheur seul qui m'occupe, c'est aussi celui de mon neveu à qui je ne puis faire un plus beau présent; c'est celui de toute ma famille, c'est le mien propre; c'est celui de mes vieux jours que cette union assurera. Adieu, ma chère nièce, avec quelle impatience j'attends votre réponse! je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.»

Cette lettre porte la date du 17 janvier. Le même jour, le roi vit apparaître Cléry, le fidèle serviteur de feu son frère. À Wels, dans la Haute-Autriche, où il était venu de Vienne attendre Madame Royale, Cléry a eu le bonheur de la rencontrer et de communiquer avec elle. À ce moment, instruite par M<sup>me</sup> de Soucy des desseins du roi son oncle et de ceux de l'Empereur par l'archiduchesse Élisabeth qui se trouvait sur son passage à Inspruck, ayant réfléchi, trois jours durant, à ces propositions contradictoires, elle a fait son choix conformément aux vœux de sa famille française. Pressée d'en avertir son oncle, elle lui a aussitôt envoyé Cléry, porteur de l'admirable lettre qu'on va lire, bien propre à faire rougir le roi et d'Avaray d'avoir douté d'elle, et de s'être livrés, pour emporter sa décision, à tant de prières, à tant d'efforts d'imagination, à tant de combinaisons mesquines et romanesques.

«Sire, je vais arriver à Vienne où j'attendrai les ordres de Votre Majesté. Mais je la préviens que, quelque désir que j'aie d'apprendre de ses nouvelles, je crains de ne pouvoir pas lui écrire souvent, parce que je serai

sûrement bien observée. Déjà dans mon voyage, on m'a empêché de voir des Français, l'Empereur voulant me voir le premier, et craignant que je n'apprisse ses projets. Je les sais depuis longtemps, et je déclare positivement à mon oncle que je lui resterai toujours fidèlement attachée ainsi qu'aux volontés de mon père et de ma mère pour mon mariage, et que je rejeterai toutes les propositions de l'Empereur pour son frère. Je n'en veux pas. Le vœu de mes parents y est contraire, et je prétends suivre en tout les ordres de mon oncle. Je voudrais bien être avec vous à Vérone; mais je ferai tout mon possible pour vous faire savoir la conversation que l'Empereur aura avec moi.

«Mon oncle, depuis longtemps vous me connaissez; mais j'espère que vous ne douterez jamais de moi. Ma position est bien difficile et délicate; mais j'ai confiance en ce Dieu qui déjà m'a secourue, et fait sortir de tant de périls. Il ne me fera jamais démentir le sang illustre dont je sors. J'aime mieux être malheureuse avec mes parents, tout le temps qu'ils le seront, que d'être à la cour d'un prince ennemi de ma famille et de ma patrie. Je suis bien reçue dans ses États, mais tout cela ne m'éblouit pas. J'ai autour de moi de bonnes personnes, mais j'en ai aussi de méchantes, car l'Empereur m'a donné une maison dont le prince de Gavre est le Grand Maître; il aime beaucoup son Empereur, et exécute ponctuellement ses ordres pour que je ne voie personne.

«J'ai une grâce à demander à mon oncle, c'est de pardonner aux Français et de faire la paix. Oui, mon oncle, c'est moi dont ils ont fait périr le père, la mère et la tante, qui vous demande à genoux leur grâce et la paix. C'est pour votre bien. Jamais vous ne pourrez remonter sur le trône par la voie des armes; ce n'est que par la douceur, ce qui fait que je vous supplie de faire cesser les guerres qui désolent votre malheureux royaume. Hélas! si la guerre durait longtemps, vous ne pourriez régner que sur des monceaux de morts. Les esprits changent beaucoup, mais la paix leur est nécessaire, et quand ils sauront que c'est à mon oncle qu'ils la doivent, alors ils reviendront entièrement et ils vous adoreront. Mon oncle, vous avez le cœur si bon! pardonnez-leur, faites cesser la guerre. Hélas! si mon vertueux père vivait, je suis sûre qu'il le ferait.

«Je vous supplie aussi de faire un nouveau manifeste; le premier a fait grand bien. Dans Paris, on meurt de faim, et on murmure aussi contre le gouvernement. Dans les provinces, on ne veut plus d'assignats; on déteste ce qui vient de Paris et on se vante tout haut d'être aristocrate. Les esprits sont très changés; mais on déteste les étrangers avec raison et on est encore aveuglé sur son prince, quand on le voit les armes à la main contre ses sujets.

«Le Directoire exécutif est très mal composé; mais M. Benezech, ministre de l'intérieur, celui qui m'a fait sortir du Temple, m'a prié de mettre son respect aux pieds de mon oncle. C'est très vrai; cet homme est ambitieux, mais au fond aristocrate. Il m'a dit qu'il était ami intime de M. d'Avaray le père.

«En un mot, mon oncle, les esprits changent beaucoup; on déteste le sang, on meurt de faim, et votre cœur est trop bon pour laisser mourir de faim les Français, quand il est en votre pouvoir de leur donner la vie, et de vous en faire aimer en donnant la paix à ma malheureuse patrie. C'est au nom du ciel et de mes vertueux et malheureux parents que je vous prie de pardonner aux Français et de leur donner la paix.

«Je vous envoie Cléry: certainement cela fera grand plaisir à mon oncle de voir la personne qui est restée avec mon père jusqu'à sa mort. M. Hue est avec moi. Je prie mon oncle de me faire dire s'il a reçu cette lettre. Je l'embrasse de tout mon cœur, et fais mille vœux pour le voir et pour qu'il soit heureux.»

Si l'on veut se rappeler que la jeune fille qui tient ce noble langage achève à peine sa dix-septième année, on reconnaîtra que Louis XVIII est en droit de tirer quelque orgueil des liens qui l'unissent à elle.

«Nous restâmes confondus de respect et d'admiration, les yeux remplis de larmes, avoue d'Avaray. Nous lûmes et relûmes ce chef-d'œuvre de l'âme et du cœur de Madame Thérèse. Honteux, rougissant des petitesesses dont je m'occupais si gravement la veille, je ne me sentais même pas digne de tomber aux pieds de cette adorable princesse.»

Quant au roi, son sentiment éclate dans ce passage de la réponse qu'il adresse le surlendemain à sa nièce.

«Si ma tendresse pour vous me fait souffrir de vous voir dans une pareille position, cette même tendresse jouit aussi de l'honneur que cette dure épreuve va vous faire. C'est une enfant, une orpheline, livrée à elle-même, forte de ses seuls malheurs, qui va confondre les vues d'un souverain puissant, les ruses d'un cabinet fameux par son astuce et faire reconnaître, à l'Europe étonnée, de quelle source vient le sang qui coule dans ses veines. Je vous ai donné des conseils, pardonnez-les-moi. Je ne connaissais pas encore bien votre âme!»

Et après l'avoir remerciée du consentement tacite qu'elle donnait à son mariage avec son cousin; après lui avoir révélé que les émigrés, redoutant qu'elle n'eût fait que changer de captivité, réclamaient à grands cris leur duchesse d'Angoulême: «c'est ainsi qu'ils vous nomment déjà,» il terminait par ce douloureux aveu:

«Vous me demandez de rendre la paix à mes malheureux sujets. Hélas! ma chère nièce, elle est dans mon âme, elle n'est pas dans mes mains... La politique infernale de Vienne me tient enfermé à Vérone, loin de mes fidèles sujets qui m'appellent, comme vous l'êtes à Vienne, loin de vos parents qui vous tendent les bras... Ah! mon enfant, nous avons besoin de toute notre énergie et de toute notre constance. Si jamais mon âme pouvait fléchir, la vôtre deviendrait mon modèle. Mais qu'il nous suffise de marcher sur les traces l'un de l'autre.»

Dès le 18 janvier, Cléry repart pour Vienne emportant des valeurs pour cinq cents louis. Ces fonds, qu'on n'a pu réunir qu'en faisant une large brèche au trésor royal, sont destinés à la princesse. Pour les lui envoyer, le roi s'est mis à la gêne; mais, en ces circonstances, cela importe peu. Ce qui surtout importe, c'est que sa nièce soit en état de refuser des secours d'argent de sa famille autrichienne.

Pour le cas où celle-ci tenterait d'exercer une pression sur sa volonté, Cléry devra lui conseiller de la part du roi de se présenter un jour à l'audience impériale et de déclarer publiquement en présence des ministres étrangers que, pénétrée de reconnaissance envers son libérateur, elle entend



néanmoins ne se conduire que d'après les conseils de son oncle. En même temps, un des plus fidèles serviteurs du roi, le bailli de Crussol, est invité à se tenir prêt à partir pour Vienne. C'est lui qui sera chargé d'y prendre la princesse et de la conduire à Rome, où elle résidera auprès de ses grand'tantes jusqu'au moment de son mariage.

Un autre objet s'impose à la sollicitude de Louis XVIII. Madame Royale et le duc d'Angoulême étant du même sang, leur mariage n'est possible qu'autant que le Souverain Pontife y consentira. Il y a donc lieu d'obtenir de lui des dispenses, et il faut y mettre d'autant plus de hâte qu'on doit s'attendre à voir l'Empereur d'Autriche procéder à Rome à une démarche analogue en faveur de son frère, qui, lui aussi, est le cousin de Madame Royale. Soucieux d'arriver premier, Louis XVIII s'adresse au roi d'Espagne qui est un Bourbon. Il lui demande d'autoriser son ambassadeur auprès du Saint-Siège, le chevalier d'Azara, à prendre en main cette négociation.

«L'Empereur sera aussi obligé de recourir au Pape, parce que son frère est cousin germain de ma nièce, tout comme mon neveu. Il est donc bien nécessaire de le gagner de vitesse. Il ne l'est pas moins de tenir secrètes les démarches pour obtenir la dispense elle-même; car, si l'Empereur venait à en être instruit avant le temps où il faudra bien qu'il le soit, cela pourrait lui donner le moyen d'y susciter des difficultés que la prudence ordonne d'éviter. Le Pape éluderait peut-être ma demande; il ne se refusera pas à celle de Votre Majesté.»

Non content de recourir aux bons offices du pusillanime Charles IV, et bien qu'il soit loin de supposer que ce prince, craignant de déplaire à l'Empereur, refusera d'intervenir, le roi écrit au chevalier d'Azara pour l'avertir de ce qu'il attend de lui. Plus explicite avec cet ambassadeur qu'il ne l'a été avec le roi d'Espagne, Louis XVIII lui expose les motifs pour lesquels il ne veut pas que sa nièce épouse l'archiduc Charles et veut qu'elle épouse le duc d'Angoulême:

«Premièrement, un peu de fierté peut-être, mais qui vous paraîtra sûrement placée, me fait regarder le second frère de l'Empereur, prince sans état, sans espérances d'en avoir puisque ses deux frères aînés ont des enfants, comme un parti peu convenable pour ma nièce, pour la fille unique du feu roi mon frère.

«Secondement, je ne veux pas donner mon consentement à un mariage qui serait sans nul doute considéré en France comme un moyen, comme un premier acheminement vers le démembrement de mon royaume, chose pour laquelle mes sujets, tant bons que mauvais, ont une répugnance aussi naturelle qu'invincible.

«Troisièmement, les longs malheurs de ma nièce, son courage, ses vertus ont rassemblé sur elle un intérêt, lui ont valu un amour de la part des Français, dont il m'est bien essentiel de tirer parti et de me les approprier en la mariant à mon héritier naturel.»

Bien en prend au roi de s'être adressé directement à l'ambassadeur. À peine en possession de cette lettre, le chevalier d'Azara, sans attendre les ordres de sa cour, entame la négociation avec le Saint-Siège, obtient sans peine les dispenses, ne perd pas une minute pour en prévenir le roi de France, et celui-ci, en même temps qu'il lit la lettre de Charles IV, lettre confuse, embarrassée et finalement négative, apprend, par celle du chevalier d'Azara, que les dispenses sont accordées.

Sur ces entrefaites, le duc de Villequier, que Louis XVIII, à son avènement, a nommé premier gentilhomme de la chambre, débarque à Vérone pour prendre son service. C'est par lui qu'est confirmée la nouvelle de l'arrivée de Madame Royale à Vienne, le 9 janvier. Il est donc vrai qu'elle n'a échappé au despotisme des meurtriers de son père que pour tomber au pouvoir des ennemis de sa patrie. Les premiers menaçaient sa vie, les seconds vont menacer son honneur en s'efforçant de la faire servir à leurs méchants desseins contre la France.

Ils ont déjà éloigné d'elle M<sup>me</sup> de Soucy. Cette compagne de route, malgré ses protestations, a été invitée à rentrer en France. On l'a remplacée par M<sup>me</sup> de Chanclos, une Flamande, sujette de l'Empereur, qui a élevé sa première femme et qu'on doit supposer, par conséquent, toute dévouée à la famille impériale. Autorisés à rester à Vienne, si tel est leur désir, Hue et Cléry ne sont plus admis que par grâce en présence de la princesse. L'évêque de Nancy, La Fare, qui représente encore à Vienne le roi de France en attendant l'arrivée du comte de Choiseul-Gouffier qui vient de Saint-Pétersbourg pour le remplacer, ne peut lui-même communiquer avec

Madame Royale. On lui fait sentir qu'il a cessé de plaire. Chargé par son maître d'apporter à la princesse une lettre, on lui refuse l'audience qu'il a sollicitée, et c'est entre les mains de l'Empereur qu'il est tenu de déposer son message que ce prince promet de faire parvenir à son adresse. Il est évident qu'une nouvelle captivité commence pour Madame Royale, et qu'en persistant à écarter d'elle tout ce qui est Français, ainsi qu'on l'a fait pendant son voyage, on entend la rendre plus accessible aux moyens qu'on se propose d'employer pour «l'autrichienniser». Quelles que soient ses résolutions, l'astuce de ceux qui l'entourent n'en aura-t-elle pas raison?

Ces douloureuses perspectives émeuvent jusqu'à la fureur le sensible d'Avaray. Son patriotisme s'exalte. Dans l'entraînement de sa douleur et de sa rage, le chant de la *Marseillaise* monte à ses lèvres: *Allons, enfants de la patrie!* Il appelle le moment où «tous les Français réunis autour du trône» pourront chanter: *Le jour de gloire est arrivé.* «Ô génie de la France, veille sur cet enfant précieux, sur cette princesse adorée, la fille de tant de rois, et que tu as conservée pour donner le jour à la race glorieuse que tu destines à régner sur les races futures.»

Mais bientôt le sang-froid lui revient. En prévision de la venue à Vienne du comte de Saint-Priest, que la cour d'Autriche déclare préférer, comme agent du roi, à Choiseul-Gouffier désigné déjà comme successeur de La Fare, il lui écrit pour l'intéresser à «la chose» et le faire concourir à déjouer les vues de l'Autriche. Il le prévient que les dispenses sont obtenues, qu'il faut hâter autant que possible «le moment d'une union qui à une autre époque devrait être environnée d'éclat et dont aujourd'hui le sentiment, les larmes, la fierté et la misère doivent faire tous les frais, d'une célébration qui autrefois eût frappé tous les yeux et qui aujourd'hui touchera tous les cœurs». Pour hâter ce moment, il faut qu'avant tout, la princesse soit remise entre les mains de son oncle sans mécontentement ni récrimination de la part de l'Empereur, et qu'on dispose celui-ci à recevoir sans colère une lettre du roi qui, en lui annonçant le mariage, lui fera sentir qu'on ne peut le célébrer que là où résidera Louis XVIII. Si ce but est impossible à atteindre, il faudrait que le roi en fût promptement instruit, «afin qu'il puisse aviser aux moyens de soustraire la fille de son frère aux mains qui s'en sont saisies.»

On devine à ces traits combien la situation est tendue, au moment où les inquiétudes de la cour de Vérone arrachent aux âmes enfiévrées des paroles aussi comminatoires. Brusquement, tout change et s'apaise, grâce à de nouvelles lettres de Madame Royale. Le 3 mars, la poste en apporte trois à la fois, écrites à des dates différentes. La plus ancienne remonte au 30 janvier. Elle contient un engagement formel et décisif.

«Mon oncle, je suis extrêmement touchée de la bonté que vous avez de vous occuper de mon établissement. Vous m'avez choisi le duc d'Angoulême pour mari; je l'accepte de tout mon cœur et je préfère cet établissement à tout, même à la couronne impériale si elle m'était offerte. L'éclat d'un trône ne m'éblouit pas, et j'aime mieux avoir une conscience pure et mener une vie tranquille et retirée au sein de ma famille que tous les trésors du monde. J'accepte donc avec grande joie mon cousin d'Angoulême; vous ne pouviez faire un choix qui me plût davantage; je désire beaucoup que ce mariage se fasse bientôt.»

«Il s'est passé bien des choses depuis ma dernière lettre, dit dans une autre Madame Royale. M<sup>me</sup> de Soucy, avant son départ de Vienne, a absolument voulu voir l'Empereur en particulier. Elle a dit à Sa Majesté Impériale que mes parents ont voulu me marier à mon cousin d'Angoulême. L'Empereur a répondu que ce n'était pas un secret, que tout le monde le savait et le trouvait tout simple; que pour lui en particulier, il l'approuvait fort et le trouvait fort juste, mais qu'il ne croyait pas que ce fût le temps pour ce mariage, qu'il fallait attendre les circonstances; que cependant, si je voulais le faire tout de suite, j'en étais la maîtresse.»

En narrant ces détails à son oncle, Madame Royale ne dissimule pas la surprise et le mécontentement que lui a causés l'initiative prise par M<sup>me</sup> de Soucy, qui n'avait reçu de personne la mission de parler à l'Empereur. Elle blâme «le bavardage et l'importance que cette dame a voulu se donner». Elle proteste enfin contre le bruit qu'on a eu l'impudeur de faire courir à Vienne qu'il existait en France un parti pour elle et qu'elle aspirait à la couronne.

«Quelle indignité et quelle extravagance! Dans les temps les plus affreux, j'ai été fidèle à mes parents et à mes souverains, et je leur serai attachée

jusqu'à la mort. Je suis absolument bien loin de désirer un trône dont on a renversé mon père. Je vous serai, mon oncle, toujours bien attaché et bien fidèle. Mais on veut me brouiller avec vous. J'espère qu'on n'y parviendra jamais. Je ne sais qu'aimer mon oncle, rendre au roi tout ce que je lui dois et remercier aussi l'Empereur du fond du cœur de ma liberté et de la manière dont il me traite. Tout ce qu'on a dit n'a pas un mot de vrai. Tout est su, tout est éclairé. L'Empereur sait la volonté de mes parents et l'approuve beaucoup. Jamais il n'a eu d'idées contre les vôtres. Il approuve tout. Mais il croit que cela n'est pas le temps.»

La vivacité que met Madame Royale à se disculper des desseins ambitieux qu'on lui a fausement attribués suggère au roi et à d'Avaray la pensée que le cabinet de Vienne, voyant son plan déjoué par leur habileté comme par la loyauté de la princesse, affecte maintenant de ne l'avoir jamais conçu, mais qu'en fait, il s'était efforcé de le faire aboutir, en affaiblissant dans Madame Royale le sentiment de son devoir envers sa famille française. Maintenant, on peut croire qu'il y renonce. Toutefois, il convient de se tenir en garde contre quelque-une de ces ruses familières aux ministres de l'Empereur, et que permet encore de soupçonner l'insistance qu'a mise ce souverain à convaincre sa cousine que son mariage avec le duc d'Angoulême ne saurait avoir lieu en ce moment. N'est-ce pas un moyen de la retenir à Vienne et de la disposer à contracter une autre union? Bien qu'on devine ces craintes dans les notes de d'Avaray, elles n'apparaissent pas dans la réponse du roi à sa nièce.

«Je vous regarde comme l'ange que Dieu a suscité pour adoucir les maux dont sa Providence a permis que nous fussions accablés, et je suis sûr que ce sera l'effet de votre union avec mon neveu qui, de son côté, j'en répons, mérite le bonheur qui lui est destiné. Le suffrage de l'Empereur me fait plaisir, mais il ne m'étonne pas. Ce prince est trop éclairé pour blâmer une union si naturelle, et vous avez vu le peu de foi que j'ajoutais à des calomnies inventées sans doute par nos perfides ennemis. Quant au moment du mariage, j'attends très incessamment des nouvelles qui me détermineront sur la direction que je dois donner à mon neveu.»

On voit que la première colère du roi contre l'Empereur est tombée. Mais Madame Royale n'en sait rien encore. Elle le croit toujours irrité. Le désir

de le calmer la pousse à confirmer avec de nouveaux détails ce qu'elle lui a écrit déjà trop brièvement à son gré, n'osant s'expliquer plus clairement alors qu'elle était obligée de recourir à la poste. Le 12 mars, elle peut lui écrire par une voie plus sûre et elle parle sans réticences:

«Je vous prie de regarder tout ce que je vais vous dire comme la vérité et une justice que je dois à l'Empereur; mais, malgré cela, vous savez que je vous préfère et toute ma famille française à celle de ce pays-ci, quelque amitié qu'ils me témoignent. Vous avez encore peur des discours qu'on a tenus à Inspruck. Je vous ai déjà assuré, et je vous le répète encore, qu'il n'y en a pas un mot de vrai: l'Empereur ne pense pas du tout à ce mariage, et je vous prie de ne pas écouter les bruits que ses ennemis ou ceux qui ne le connaissent pas font courir contre lui. J'espère que vous avez assez de confiance en moi pour savoir que je rejetterais les propositions de l'Empereur s'il m'en faisait là-dessus; mais, loin d'y penser, il sait la volonté de mes parents pour mon cousin d'Angoulême, et il la respecte, et je suis sûre qu'il ne désire pas autre chose.

«On se plaint que je suis captive parce que je ne vois personne; mais c'est moi qui ai demandé d'être seule; il ne me convenait pas, étant en grand deuil et dans ma position, de voir du monde. À présent que mon deuil va finir à Pâques, je verrai un peu de monde; mais tout ceci c'est ma volonté, l'Empereur ne fait que ce que je désire. Vous vous plaignez de ce que l'évêque de Nancy n'a pas pu me remettre une lettre de votre part; si fait, il me les a toutes fait passer, et je l'ai vu lui-même, il y a quelques jours, une heure en particulier.

«Vous vous plaignez de ce qu'on a renvoyé M<sup>me</sup> de Soucy; l'Empereur a cru par là faire quelque chose qui vous serait agréable. Pouvait-il garder une femme qui demandait à s'en aller, une femme que la République avait chargée de me suivre?» Pouvait-il garder une femme qui a un monstre pour frère? Elle pouvait penser bien, mais tout était contre elle et même les propos qu'elle a tenus ici. Quand elle est venue me voir, on a été bien loin de compter les minutes, et c'est elle qui a demandé à s'en aller la première.

«J'ai vu Hue et Cléry; mais à présent qu'ils n'ont rien à me dire, il n'est pas nécessaire que je les voie. L'Empereur, à ma prière, leur a fait un sort, et

je désire qu'ils soient heureux, et je ferai mon possible pour que cela soit.

«Je reçois tous les jours des lettres de Français émigrés, et j'ai chargé l'évêque de Nancy de leur répondre pour moi. Je vous écris aussi tant que je veux, et je vous jure que mes lettres ni les vôtres ne sont jamais lues excepté à la poste; mais c'est nécessaire en temps de guerre. Voilà ce qui se passe, et cela doit vous prouver que je ne suis pas captive. Je vous supplie de ne pas écouter tous ces bruits qui ne servent qu'à vous rendre plus malheureux et moi aussi, car votre lettre m'a extrêmement peinée. Je vous prie d'envoyer toujours vos lettres pour moi à l'évêque de Nancy, qui me les fera remettre. M<sup>me</sup> de Guiche s'est servie l'autre jour de moyens qui ne me conviennent pas; quand on fait le bien, on ne doit pas se cacher. On trouve extrêmement juste que vous m'écriviez, et je vous jure qu'on ne lit jamais vos lettres ni les miennes. Je suis obligée de vous prévenir que la lettre que M<sup>me</sup> de Guiche m'a remise était tout ouverte.

«Je suis ici aussi heureuse que je puis l'être; j'ai des maîtres pour m'occuper. Je vois très souvent les archiduchesses qui sont de mon âge; c'est une très agréable société, et je vous réponds qu'il n'y a pas de jours que je ne pense à vous, et j'en parle souvent avec les archiduchesses, ainsi que de toute ma famille française, que j'aime et chéris beaucoup et que j'espère bien revoir cette année. Je ne doute pas que l'Empereur ne me laisse partir quand je le demanderai; mais, au nom du ciel, je vous supplie de vous calmer et d'être bien persuadé que je ne suis pas captive; si je l'étais, je le dirais tout de suite, et je ne resterais pas un moment tranquille; mais cela n'est pas vrai et je vous supplie de ne pas écouter ce que de malheureuses têtes, peut-être un peu trop vives, pourront dire là-dessus. Je vous réponds de vous dire toujours l'exacte vérité. Je vous prie aussi d'être bien persuadé de mes sentiments pour vous, et que je n'ai eu d'autre intention, dans cette lettre, que de dire la vérité et de rendre justice à qui le mérite. Vous me parlez de mon caractère, et je vous réponds qu'il ne se démentira jamais, et si je reste ici à présent, je crois que c'est nécessaire pour quelques mois; mais je ne perds jamais de vue le dessein de me réunir à ma famille, et ce dessein, s'il plaît à Dieu, s'exécutera cet été. Adieu, mon cher oncle, calmez-vous et comptez toujours sur moi tant que je vivrai.

«L'archiduc Charles est parti ce matin pour l'armée, cela doit vous rassurer. Quand il reviendra, assurément je ne serai plus ici; vous voyez bien qu'on n'a aucun dessein, et Joseph est en Hongrie et ne compte pas venir ici de sitôt. Donc, vous voyez qu'il n'y a rien à craindre. Les cinq autres sont des enfants.

«M<sup>me</sup> de Soucy m'accable de lettres. Elle fait un train affreux de ce que Hue et Cléry sont restés à Vienne et qu'elle est partie. Je ne sais si vous êtes content d'elle, mais pour moi je trouve qu'elle aurait bien mieux fait de se tenir tranquille; elle n'a pas d'esprit du tout, et elle dit du mal de beaucoup de monde.

«On espère la paix cette année. Je désirerais bien que toutes les choses se remettent en France et je n'en désespère pas; la clémence que vous avez doit vous gagner tous les cœurs. Je voudrais bien que vous écriviez encore un manifeste; le premier a fait grand effet, et ce peuple est si malheureux à présent à Paris qu'il faut peu de chose pour lui faire secouer le joug des monstres qui le gouvernent.

«M<sup>me</sup> de Chanclos est une excellente personne; elle est Flamande et elle a beaucoup de mérite; elle a connu ma mère dans ce pays-ci; elle est attachée à l'Empereur dont elle a élevé la première femme, mais elle est bonne, juste et intègre. Elle a vu l'autre jour les moyens dont M<sup>me</sup> de Guiche s'est servie pour me rendre votre lettre; elle n'en a rien dit à l'Empereur. Elle m'est très attachée, et on peut vraiment compter sur elle et jamais les lettres ne sont ouvertes. L'Empereur même est peut-être plus de vos amis que vous ne croyez; tout le monde ici vous appelle le roi, on vous respecte ainsi que vos malheurs, et on désire votre bonheur; enfin vraiment je n'ai qu'à me louer de ce pays.»

Dans ces explications révélatrices d'une haute raison et d'une volonté ferme, tout n'était pas de nature à charmer Louis XVIII. La crédulité de Madame Royale, en ce qui touchait les sentiments que l'Empereur professait pour lui, dut le faire sourire; il savait à quoi s'en tenir. D'autre part, sa nièce l'inquiétait en lui déclarant qu'elle était aussi heureuse à Vienne qu'elle pouvait l'être. Dans les attentions dont elle se montrait si reconnaissante, il voyait une continuation des efforts de sa famille d'Autriche pour lui faire



préférer ce pays à la France. Du moins, il était désormais convaincu qu'elle ne tomberait pas dans ce piège. Il ne doutait ni de sa bonne foi ni de la sincérité de ses résolutions, et il ne lui restait qu'à hâter le moment où il pourrait enfin goûter le bonheur qu'il attendait de la présence auprès de lui de la fille qu'il venait de se donner.

Dans ce but, il écrivait à l'Empereur. Après l'avoir remercié des «procédés généreux et des soins délicats prodigués à sa nièce», il lui faisait part officiellement du mariage projeté et lui demandait ses bons offices pour en faciliter la réalisation.

«Tous les sentiments, toutes les convenances, le vœu du feu roi mon frère et de la reine, celui des parents qui me restent, je puis dire celui que les tyrans de la France l'empêchent seuls de manifester, tout enfin en presse la conclusion. Le Pape a accordé à ma demande les dispenses nécessaires; ma nièce a déposé entre mes mains l'expression d'un sentiment et d'une volonté conformes à celle de tous les siens; mon neveu, impatient d'assurer son bonheur pour retourner promptement au poste qui lui est assigné, me laisse à peine l'espoir de lui voir attendre mes ordres pour se rendre auprès de moi; son père est également impatient de me l'envoyer. Je dois donc m'occuper sans retard à prendre, de concert avec Votre Majesté, les moyens de hâter la célébration d'un mariage qui m'offrira, ainsi qu'à tous les miens, le seul bonheur dont nous soyons encore susceptibles. Cette enfant, précieux et touchant modèle des vertus et des grandes qualités que nous pleurons, est maintenant un lien de plus entre nous; elle doit à Votre Majesté la liberté et peut-être la vie; elle va me devoir un époux qui en assurera le bonheur. En travaillant de concert au prompt accomplissement de cette union, nous parviendrons peut-être à la dédommager des soins paternels qu'elle a perdus, et cette action commune sera le garant de l'accord, de l'union et des sentiments que je désire voir régner à jamais entre Votre Majesté et moi.»

Cette lettre devait rester longtemps sans réponse. Le 22 mai, la princesse mande à son oncle: «Vous me chargez de parler à l'Empereur pour mon mariage. Je croyais que ce prince vous avait écrit. Mais, puisqu'il ne l'a pas fait, je vous dirai qu'il n'a rien du tout contre ce mariage qu'il trouve très juste; mais je doute qu'il s'en mêle. Je ne peux pas moi-même lui en parler

que quand je saurai vos volontés à ce sujet, quand et comment vous voulez qu'il se fasse. Quand je saurai vos volontés, alors je les lui ferai connaître.»

Ainsi tombaient devant l'évidence les derniers soupçons du roi. Il n'avait plus à craindre les intrigues de Vienne. Il restait libre de fixer au jour et à l'heure qui lui conviendraient la célébration du mariage. Par malheur, au moment où il en recevait de sa nièce l'assurance positive, un grave incident venait une fois de plus de troubler sa vie et de rouvrir pour lui l'ère des aventures. Dans la journée du 14 avril, le gouvernement vénitien, à l'instigation du Directoire, lui avait intimé l'ordre de quitter Vérone<sup>[35]</sup>. Il décidait aussitôt de braver les défenses de l'Autriche et de se rendre au camp de Condé, où il arriva le 28 avril.

En même temps que les journaux faisaient connaître à Vienne son arrivée, Madame Royale recevait de lui une lettre qui lui en confirmait la nouvelle et lui demandait de s'entremettre auprès de l'Empereur afin d'obtenir qu'il fût autorisé à rester à l'armée. C'était là une mission bien grave pour une jeune fille de dix-huit ans. Madame Royale ne la déclina pas. Mais elle était tenue d'attendre, pour la remplir, que l'Empereur fût revenu de la campagne, où il devait rester un mois encore. «Dans ce temps, les choses seront sûrement arrangées d'une manière stable à votre égard. Mais croyez, je vous prie, que je ferai toujours ce qui dépendra de moi pour vous servir.»

Du reste, s'associant sans enthousiasme aux espérances dont on s'était leurré au camp de Condé en y voyant apparaître le roi, sa jeune et précocement raison, non moins que le souvenir de ses infortunes, contribuaient à la rendre défiante. Elle ne croyait pas à de prochains bonheurs. «J'avoue que nous avons été si souvent trompés par des lueurs d'espérances, que je n'ose m'y fier à présent.» Elle était cependant heureuse que son oncle eût été bien reçu à l'armée et que les républicains «accourus pour le voir eussent été touchés de ce qu'il leur avait dit». — «Puissent-ils se lasser d'une guerre qu'ils font si injustement! Je désire de tout mon cœur que votre présence à l'armée rappelle ces malheureux Français à leur devoir. C'est une chose affreuse que cette invasion. Je suis charmée que vous ne soyez plus à Vérone, car à présent que les républicains sont maîtres du nord de l'Italie, je serais dans de grandes inquiétudes pour vous. Heureusement que vous n'y

êtes plus et que vous êtes en sûreté au milieu d'une armée qui vous défendrait bien si on venait vous attaquer. La seule chose que j'ose vous demander, c'est de ne pas trop vous exposer d'un côté de la frontière, car on ne peut pas être tranquille avec ces républicains.»

Quand il reçut ce témoignage de tendre sollicitude, le roi n'était plus exposé aux périls que la princesse redoutait pour lui. Mais il venait d'en courir un non moins grave et d'y échapper presque miraculeusement. Arrivé à Dillingen, où l'avait conduit la retraite de l'armée royale, il s'y trouvait encore dans une pauvre auberge, le 19 juillet. Le soir venu, fatigué par la chaleur, et d'Avaray l'ayant quitté pour rentrer chez lui, il s'était mis, vers dix heures, à la fenêtre de sa chambre, le duc de Fleury et le duc de Guiche à ses côtés. Il y était depuis dix minutes, lorsqu'un coup de carabine partit d'une arcade voisine. La balle l'atteignit au sommet de la tête, frappa le mur et tomba dans la chambre. Au mouvement qu'il fit, les deux gentilshommes poussèrent des cris, appelèrent du secours. D'Avaray revint sur ses pas. En voyant leur maître inondé de sang, ils le crurent mortellement blessé. Il les rassura.

—Ce n'est rien du tout; vous voyez bien que je suis resté debout, quoique le coup fût à la tête.

—Ô mon maître, gémit d'Avaray, si le malheureux eût frappé une ligne plus bas!

—Eh bien! mon ami, le roi de France se nommerait maintenant Charles X.»

La blessure était légère, et les soins des chirurgiens la guérèrent en peu de jours. Les recherches auxquelles procédèrent les autorités de Dillingen pour découvrir l'assassin furent vaines et n'aboutirent qu'à établir qu'il était étranger au pays. «Il a pu croire son crime accompli, écrit d'Avaray, et est allé en recevoir le salaire.» Il soupçonnait cet inconnu d'avoir été soudoyé par Bassal et Poteratz, les agents du Directoire dont il est parlé plus haut. Il est certain qu'à Bâle, ces deux personnages intriguaient et s'agitaient contre les princes et les émigrés. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces incidents obscurs et confus. Il suffira de constater que la blessure du roi le retint durant une semaine à Dillingen. Il la passa dans l'attente des événements.

Lorsque, étant rétabli, il eut acquis la certitude que la retraite des Autrichiens était définitive, il se détermina à laisser au prince de Condé le soin de remplir envers l'Empereur les engagements du corps qu'il commandait et qui était encore à la solde de l'Autriche. Ce corps étant menacé dans son existence par le mauvais vouloir de la cour de Vienne, Louis XVIII ne voulait pas, en y restant, exposer le roi de France à être licencié par l'empereur François II. Il s'éloigna donc, «conséquent avec lui-même, montrant qu'il était venu sur le Rhin faute d'avoir pu atteindre la Vendée et prouvant à son peuple que sa volonté était de lui porter l'olivier de la paix, et non de verser le sang français pour des intérêts qui n'étaient pas ceux de la France.»

Il ne savait encore en quels lieux il se réfugierait. Les hasards de sa marche l'ayant conduit à Blanckenberg, il résolut de s'y fixer provisoirement, autorisé par le duc régnant de Brunswick. Mais cette principauté, enclavée dans les États prussiens et protégée par le roi de Prusse, ne pouvait lui offrir qu'un asile temporaire. Il le savait et, bien que son séjour dût s'y prolonger quinze mois, il comptait, en y arrivant, n'y rester que le temps de recevoir des réponses du tsar Paul I<sup>er</sup> à qui, avant même de quitter Riézel, il s'était adressé pour obtenir un asile plus stable et plus sûr. Ce n'est donc pas à Blanckenberg qu'il pouvait songer à appeler sa nièce et moins encore à procéder à son mariage. Son existence demeurerait toujours trop incertaine, et c'eût été cruauté de jeter une jeune fille dans les aventures qu'il était exposé à courir. Aussi, dès ce moment, renonçait-il même à l'envoyer à Rome, comme il en avait précédemment le dessein. Puisqu'elle déclarait être heureuse à Vienne et désirer attendre là le moment de son mariage, il se décidait à l'y laisser sous la protection de l'Empereur.

[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

### III

## L'ABBÉ EDGEWORTH À BLANCKENBERG

En mandant à sa nièce, après son arrivée à Blanckenberg, cette résolution, le roi entrait dans quelques détails sur les douloureux événements auxquels il avait été mêlé depuis sa sortie de Paris. Ils lui valurent cette réponse, singulièrement émouvante en sa simplicité et qui constitue un poignant tableau rétrospectif de la captivité de Madame Royale au Temple.

«J'ai reçu votre dernière lettre et j'ai lu avec grand intérêt les détails que vous me donnez sur votre position, durant ces trois malheureuses années. Je n'en avais rien su. Depuis le 10 août 1792 jusqu'au mois d'août 1795, je n'ai rien appris de ce qui concernait ma famille, ni de ce qui regardait les affaires politiques; nous n'avons entendu que les injures dont on nous accablait. Vous n'avez pas d'idée de la dureté de notre prison; les personnes qui n'ont pas tout vu de leurs propres yeux ne peuvent pas se le représenter. Moi-même qui en ai tant souffert, j'ai presque de la peine à le croire. Ma mère ignorait l'existence de mon frère, qui logeait au-dessous d'elle. Ma tante et moi nous ignorions le transport de ma mère à la Conciergerie et ensuite sa mort. Je ne l'ai apprise qu'en 95. Ma tante me fut arrachée pour être conduite au supplice. En vain je demandai pourquoi on nous séparait. On ferme la porte et les verrous sans me répondre. Mon frère meurt dans la chambre au-dessous de moi; on me le laisse de même ignorer. Enfin le juste supplice de Robespierre, qui a tant fait de bruit dans le monde, je ne l'ai appris qu'un an après. J'ai entendu plusieurs fois sonner le tocsin, battre la générale, sans que mes gardiens me disent pourquoi. On ne peut pas se faire l'idée de la cruauté de ces gens-là. Il faut cependant convenir, mon cher oncle, qu'après la mort de ce monstre, mon frère et moi nous avons été mieux traités. On nous a donné le nécessaire, mais sans nous informer de ce qui se passait, et ce n'est qu'après la mort de mon frère que j'ai appris toutes les horreurs et cruautés qui s'étaient commises pendant ces trois années.

«Au mois d'août 1795, j'ai pu voir M<sup>me</sup> de Tourzel, qui m'a informée que vous étiez à Vérone. J'ai appris par la femme qu'on m'avait donnée pour me servir la mort de mes vertueux et malheureux parents, et qu'on parlait de ma liberté. J'avoue que dans ce temps j'avais commencé à perdre tout à fait l'espoir, et je craignais de passer toute ma vie enfermée. Étant demeurée seule dans ma chambre durant une année entière, j'avais eu le temps de faire mes réflexions, et je ne soupçonnais que trop le sort de mes infortunés

parents; mais, comme les malheureux aiment à se flatter, il y avait des moments où j'espérais encore. M<sup>me</sup> de Tourzel n'est venue au Temple que pendant deux ou trois mois, au bout desquels on a découvert la correspondance qu'elle avait avec vous, et on l'a empêchée de venir me voir; on m'a resserrée et interrogée à son sujet, et elle a été enfermée pendant deux jours.

«Voilà une lettre qui est un peu longue; je crains de vous avoir ennuyé; je vous demande pardon de m'être si fort étendue.»

Ce n'est pas seulement par cette voie que le roi recueillait peu à peu des détails propres à lui révéler combien avaient été cruels et barbares les traitements infligés à la famille royale au Temple. Cléry, en venant à Vérone au mois de janvier, lui en avait apporté et, sur son conseil, rassemblait ses souvenirs afin de les publier. Puis, ce fut l'abbé Edgeworth de Firmon, le confesseur de Louis XVI, qui, dans les dernières semaines de 1796, arriva à Blanckenberg. Après avoir longtemps vécu, caché, en France, il avait pu passer à l'étranger. Au delà de la frontière, il avait reçu cette lettre du roi datée du 19 septembre:

«J'ai appris, Monsieur, avec une extrême satisfaction, que vous êtes enfin échappé à tous les dangers auxquels votre sublime dévouement vous a exposé. Je remercie sincèrement la divine Providence d'avoir daigné conserver en vous un de ses plus fidèles ministres et l'unique confident des dernières pensées d'un frère dont je pleurerai sans cesse la perte, d'un roi dont tous les bons Français béniront à jamais la mémoire, d'un martyr dont vous avez le premier proclamé le triomphe et dont j'espère que l'Église consacrera un jour les vertus. Le miracle de votre conservation me fait espérer que Dieu n'a pas encore abandonné la France; il veut sans doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont leur roi fut sans cesse animé pour eux, afin que, connaissant bien toute l'étendue de leur perte, ils ne se bornent pas à de stériles regrets, mais qu'ils cherchent, en se jetant dans les bras d'un père qui les leur tend, le seul adoucissement que leur juste douleur puisse recevoir. Je vous exhorte donc, monsieur, ou plutôt je vous demande avec instance, de recueillir et de publier tout ce que votre saint ministère ne vous ordonne pas de taire; c'est le plus beau

monument que je puisse ériger au meilleur des rois et au plus cher des frères.

«Je voudrais pouvoir, Monsieur, vous donner des preuves efficaces de ma profonde estime; mais je ne puis vous offrir que mon admiration et ma reconnaissance. Ce sont les sentiments les plus dignes de vous.»

L'abbé Edgeworth, au lieu d'écrire la relation qui lui était demandée, préféra la faire verbalement. Bientôt après il débarquait à Blanckenberg, et, se présentant à d'Avaray, l'avertissait qu'il attendait les ordres du roi. D'Avaray s'empressait d'en prévenir celui-ci par un de ces billets qu'ils avaient coutume d'échanger journellement.

«Ce n'est point à M. l'abbé Edgeworth à prendre mes ordres, répondait aussitôt le roi par la même voie: c'est à moi à être aux siens. Il ne peut douter de l'empressement que j'ai de le voir. L'heure qui lui sera la plus commode sera celle qui me conviendra le mieux.» Sur le bout de papier où nous relevons ces lignes, d'Avaray fait observer «qu'on pourrait envoyer le duc de Villequier pour le chercher», et au-dessus de l'écriture de son ami, le roi écrit en hâte: «J'avais déjà écrit à Villequier d'y aller avant le déjeuner. Mais, sur votre billet, je lui mande de n'y aller qu'après et de l'amener tout de suite. Ne ferais-je pas bien de le prier à dîner?»

L'abbé Edgeworth dîna donc ce jour-là avec le roi. La soirée fut consacrée par lui à raconter les douloureux souvenirs des 20 et 21 janvier 1793, et par le roi à les entendre tandis que ses larmes ne cessaient de couler. Le lendemain, il entretenait sa nièce de cette touchante entrevue; il l'invitait à écrire à l'abbé Edgeworth une lettre de reconnaissance, destinée à être rendue publique et en la datant du jour où elle avait recouvré sa liberté. Madame Royale ne se rendit pas à cet avis et donna en cette circonstance, pour la première fois, une preuve de la forte volonté dont elle devait, au cours de sa vie, fournir tant de preuves:

«La persuasion où je suis, mon très cher oncle, répondait-elle le 23 janvier 1797, que rien ne convient mieux à ma position que de ne pas occuper le public de moi n'est pas le seul motif de mon refus d'écrire en ce moment à M. Edgeworth. Je suis fondée à croire que l'Empereur désapprouverait une telle démarche, et je ne puis penser que vous insistiez à

me la prescrire au risque de déplaire à mon libérateur. D'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas que d'antidater ma lettre me ferait de la peine. Cela peut se pratiquer par des personnes plus âgées et pour des affaires qui l'exigent. Mais il est de mon âge et de mon caractère d'être simple et exacte comme la vérité. J'espère, mon très cher oncle, que vous me pardonneriez cette petite résistance en faveur des raisons qui la motivent.»

Quoi que le roi eût pensé de cette réponse et de la leçon qu'elle contenait, elle mettait trop en relief la loyauté de sa nièce pour qu'il pût lui en garder rancune. La crainte de lui déplaire en insistant le fit même hésiter sur la conduite qu'il devait tenir. Un billet de lui, transmis à d'Avaray par la cassette, nous dévoile ses perplexités: «Avant d'écrire à ma nièce, j'ai relu sa lettre, et je prie mon ami d'en faire autant. J'avoue que son refus d'écrire à l'abbé Edgeworth m'a paru beaucoup plus net qu'à la première lecture, si bien que j'hésite un peu à insister. Je prie mon ami d'y réfléchir et de me dire son avis.» L'avis de d'Avaray fut conforme à la pensée du roi, qui de nouveau exprima son désir. Mais la princesse maintint sa première décision. La publicité donnée à la lettre que son oncle avait écrite à l'abbé Edgeworth quand celui-ci était sorti de France lui faisait craindre que la sienne ne fût publiée aussi; elle ne voulait pas se prêter à cette divulgation de ses sentiments intimes. «Je n'aimerais pas la publicité. Votre lettre a été dans les journaux. C'est juste; elle était superbe. Mais, pour moi, je ne sais pas écrire aussi bien que vous. Aussi je me refuserai le plaisir de lui écrire, parce que je ne veux pas qu'elle soit publiée.» Le roi se le tint pour dit. Il se contenta de manifester le regret que son conseil n'eût pas été suivi. «Le respectable abbé Edgeworth est ici, et j'aurais eu un bien grand plaisir à jouir du bonheur que votre lettre lui aurait fait éprouver.»—«Je vous prie de lui dire verbalement de ma part, répliqua la princesse, tous les sentiments dont mon cœur est rempli pour lui et que je m'estimerai heureuse de pouvoir les lui témoigner un jour de vive voix.»

Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> mai, elle y revenait:

«J'envie bien le bonheur que vous avez de parler de mon père avec son respectable confesseur. Si j'osais vous prier de m'en parler aussi et de me raconter ce qu'il aura dit à ce sujet, ce serait une consolation pour moi de savoir encore des détails sur ses derniers moments. Il est impossible de



l'aimer plus que je ne l'aimais; il me témoignait aussi tant de tendresse que j'aurais été bien ingrate de ne pas chérir le meilleur de tous les pères. Sa mort a été une perte irréparable pour moi, et toute ma vie je ne cesserai de le regretter. Je veux finir et ne pas vous ennuyer par mes regrets; mais je ne doute pas que vous ne les partagiez aussi bien vivement.»

Le roi se rendit avec effusion à la prière de sa nièce. «... Pouvez-vous imaginer un seul instant que qui que ce soit au monde puisse être ennuyé de vos regrets, ou me croyez-vous ce monstre unique dans l'univers? Si vous aviez réellement cette opinion, ce serait la plus sensible de mes peines. Mais je n'y puis croire. Non, vous me connaissez mieux; vous savez combien je respectais mon roi, combien j'aimais mon frère, combien j'aime en vous cette touchante piété filiale. J'ai souvent parlé de votre père avec l'abbé Edgeworth, et, tout en renouvelant ma douleur, ces entretiens m'ont donné de plus en plus la consolante idée que nous avons en lui un intercesseur de plus dans le ciel.

«Persuadé, comme ces monstres le disaient souvent eux-mêmes, qu'ils ne l'assassinaient que pour cimenter leur tyrannie dans son sang, il était loin de prévoir les crimes qui ont suivi sa mort. Son âme pure ne concevait même pas l'idée d'un forfait inutile. Aussi, déchiré de la pensée de quitter votre mère, ma sœur et vous, il était du moins sans inquiétude sur votre sort. Quant à lui, son propre sacrifice était fait depuis longtemps. Le sentiment intime d'avoir toujours conservé sa foi intacte le soutenait, le consolait. Il en parlait avec une sorte de joie à l'abbé Edgeworth.

«Celui-ci lui proposa de recevoir le saint Sacrement. Il lui dit que c'était le plus ardent de ses désirs, mais qu'il n'osait pas se flatter que cela fût possible. Alors l'abbé Edgeworth alla en faire la proposition à ses geôliers. Ceux-ci délibérèrent longtemps, témoignèrent craindre que l'hostie ne fût empoisonnée, exigèrent que l'abbé Edgeworth en fît la demande par écrit; enfin ils y consentirent. Dans le moment où l'abbé lui présenta le corps de Notre-Seigneur, il crut voir un être jouissant déjà de la gloire céleste, et il m'a dit que dans tout le temps qu'il avait passé avec lui, ses discours, ses actions, jusqu'à ses moindres gestes avaient une grâce pour ainsi dire surnaturelle. Dans l'horrible trajet du Temple à la place, tout entier au

sacrifice qu'il allait consommer, il ne détourna pas les yeux du bréviaire que l'abbé Edgeworth avait mis entre ses mains.

«N'en exigez pas plus de moi, ma chère enfant, je crains d'en avoir déjà trop dit, et par ce que je souffre en écrivant, je juge de ce que vous souffrirez en me lisant. Lisez plutôt la Passion de Notre-Seigneur, et dites-vous bien qu'autant que la terre peut ressembler au ciel, votre père a retracé notre divin modèle. Il y a cependant un fait bien antérieur à sa mort que je savais longtemps avant d'avoir vu l'abbé Edgeworth, que vous savez peut-être aussi, mais que je ne saurais m'empêcher de vous redire. Vous savez quelle était sa sérénité dans sa prison. Mais le 19 décembre, il se rappela que c'était le jour de votre naissance.

«—Aujourd'hui, dit-il, ma fille a quatorze ans. Ô ma pauvre fille!»

«Et pour la première fois depuis qu'il n'était plus entouré que de ses bourreaux, des larmes vinrent mouiller ses paupières... Je ne vous le rendrai pas, je le sais; mais je n'y épargnerai rien.»

Lorsque le roi écrivait ainsi à sa nièce, il avait déjà décidé que l'abbé Edgeworth ne le quitterait plus. Il le mandait à son grand aumônier, le cardinal de Montmorency.

«Mon cousin, vous êtes instruit du bonheur que j'ai de posséder depuis quelque temps auprès de moi M. l'abbé de Firmon. Il a des droits sacrés à la tendre vénération de tout bon Français; combien n'en a-t-il pas à la mienne! Mais ce n'est pas assez pour moi de rendre à ses vertus et à son généreux dévouement l'hommage qui leur est dû; je ne fais que remplir un devoir. Il faut plus pour satisfaire mon âme. Celui qui a été le témoin de la mort de mon frère, et qui, sur l'échafaud, a proclamé son martyre, doit être mon soutien. Le courage religieux, dont il pourra à chaque instant me retracer l'image, me donnera la force de soutenir les épreuves que Dieu m'envoie, et d'imiter les vertus dont ma malheureuse famille m'a donné les si grands exemples. Il restera donc auprès de moi, et sa présence, ne pouvant augmenter le sentiment des cruelles pertes que j'ai faites, mêlera à ce douloureux souvenir le seul adoucissement dont il est susceptible. Je n'ai plus qu'à donner à cet arrangement la forme convenable, et je vous connais trop pour n'être pas sûr du plaisir que je vous fais, en vous disant de prendre

mes ordres pour donner à M. l'abbé de Firmon la place d'un de mes aumôniers.»

Entre temps, on recevait à Blanckenberg de nouvelles questions de Madame Royale. Sa légitime curiosité, loin d'être satisfaite par les détails que lui avait envoyés son oncle, était encore plus excitée. Elle voulait savoir si son père n'avait pas laissé à l'abbé Edgeworth des instructions secrètes par écrit ou même des écrits sur ce qui s'était passé durant sa captivité, et enfin comment le courageux abbé s'était enfui de Paris.

«... Je conçois fort bien que ces affreux détails vous attachent, lui répondait le roi, et pour vous satisfaire, j'y vais revenir. Votre malheureux père n'a rien laissé par écrit à l'abbé Edgeworth, et cela n'est pas étonnant. Résigné depuis longtemps à la mort, il ne se flattait pas d'avoir le secours d'un prêtre catholique, vous l'avez certainement su. D'ailleurs, la preuve en est dans son testament. D'après cette triste idée, il avait fait des dispositions dont je vais vous parler tout à l'heure, et lorsqu'il obtint de voir l'abbé Edgeworth, il n'eut plus à l'entretenir que de son salut éternel. Ce qui regardait le monde, il le confia à M. de Malesherbes. En voici la preuve dans l'extrait littéral d'une lettre que ce dernier m'écrivit peu de temps après :

«J'ai vu le roi dans les derniers jours de sa vie; c'est même moi qui ai eu la douloureuse fonction de lui annoncer le jugement qui venait d'être rendu en ma présence.

«Là, j'ai vu sa grande âme tout entière, le sang-froid inaltérable avec lequel il a écouté mon récit et m'a interrogé sur quelques circonstances, comme sur celles d'une affaire qui lui serait étrangère, la résignation avec laquelle il a fait le sacrifice de sa vie, et en même temps sa vive sensibilité sur le malheur de ceux qui sont condamnés à lui survivre, sa reconnaissance pour ceux à qui il croyait en devoir, et en même temps son indulgence pour les erreurs de ceux qui ont de grands reproches à se faire, ce que Monseigneur aura aussi vu dans son testament.

«Je le vis encore le soir de ce jour-là; car ce ne fut que le lendemain que l'entrée de la prison me fut interdite. J'admirai encore la présence d'esprit avec laquelle il discutait tout et prévoyait tout. Il me fit même dépositaire

de quelques-uns de ses sentiments et de ses volontés... DE MALESHERBES, le 10 mars 1793.»

«Vous voyez clairement par cette lettre qu'il ne faut pas confondre les sentiments et les volontés dont M. de Malesherbes parle, avec le testament qu'il cite lui-même un peu plus haut. Reste à savoir si ce précieux dépôt n'a pas péri avec celui qui en était chargé. J'aime à me flatter que non. Quoique le reste de la lettre prouve qu'il ne s'attendait pas au sort qui lui était réservé, il ne pouvait se dissimuler les dangers qu'il courait, et puisqu'il a pu sortir de Paris et aller habiter chez lui, nous pouvons espérer aussi qu'il a pu mettre son dépôt en sûreté. Je dois dire cependant que je n'en ai eu depuis aucune autre connaissance. Mais cela ne m'effraye pas beaucoup. De sa famille, tout ce qui habitait la France et avait alors l'âge de raison, a péri avec lui. Ainsi personne n'a rien pu dire; mais il avait sûrement d'autres confidents dans la classe subalterne, et c'est sur eux que je compte pour tout retrouver un jour.

«Quant à l'abbé Edgeworth, il ne fut pas d'abord persécuté; mais environ six mois après, une lettre qu'il écrivit à M. l'Archevêque de Paris ayant été interceptée, il se vit obligé de quitter Paris. Il se réfugia en Normandie chez un gentilhomme de ses amis. Là, il a vécu près de trois ans, ignoré et tranquille, jusqu'au moment où, grâce à Dieu, il s'est déterminé à passer en Angleterre, ce qu'il a exécuté sans aucune difficulté.

«Après ces choses si douloureuses et si intéressantes, comment vous parler de la joie que votre lettre m'a causée? J'en ai pourtant besoin, car mon cœur a peine à la contenir. Je vous avouerai que je commençais à trouver qu'il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles; mais j'en ai été bien dédommagé en lisant que vous enviez mon neveu d'être auprès de moi, et que vous désirez y être bientôt. Il est certain que vous ne pourriez être nulle part où vous fussiez plus tendrement aimée, et pour ma part, ma cabane serait un palais, si mes enfants y étaient réunis autour de moi. Espérons toujours que ce moment n'est pas éloigné; mais, en l'attendant, écrivez-moi souvent sur le même ton; je suis bien sûr que c'est votre cœur qui dicte ces expressions qui causent au mien la plus sensible des consolations.»

Le dernier paragraphe de cette lettre nous apprend qu'au moment où elle fut écrite, le duc d'Angoulême était à Blanckenberg. Il y était arrivé le 27 avril. Son frère, le duc de Berry, s'y trouvait depuis le 1<sup>er</sup> mars. Leur présence faisait heureusement diversion au violent déplaisir qu'avaient causé au roi l'infidélité de son ministre, le duc de La Vauguyon, qu'il venait de renvoyer, et l'arrestation de ses agents de Paris. C'est son frère qui fut le premier confident de la joie qu'il avait ressentie en voyant ses neveux réunis autour de lui.

«Je n'entreprendrai certes pas, mon très cher frère, de vous décrire la scène touchante dont j'ai été témoin et un peu acteur hier; il ne me manquait que vous pour rendre mon bonheur complet. Votre fils est arrivé très bien portant, après avoir eu cependant une traversée plus que médiocre, car il a été neuf jours en mer. Mais j'imagine qu'il vous aura donné de ses nouvelles en arrivant à Cuxhaven; ainsi je ne vous parlerai pas de son voyage. Je ne l'ai pas trouvé changé du tout, ni au physique ni au moral, toujours le même, bon, sensible, affectueux. Son frère aurait pu, s'il était moins bon, être mécontent de moi, car j'ai appelé du secours pour être à armes égales, et j'ai remis une lettre et un portrait qui ont été fort bien reçus. J'ai joui de leur bonheur, de celui de les serrer tous deux ensemble dans mes bras. Mais je vous avouerai que je ne puis encore me défendre d'un sentiment un peu pénible. Il n'y avait pas trois ans qu'ils étaient séparés, et il y en a près de quatre que nous le sommes! Enfin notre tour viendra, je l'espère.»

Leur tour ne devait venir qu'à sept ans de là[36]. Mais le roi ne pouvait prévoir que leur séparation dût se prolonger si longtemps. Et puis, en attendant leur réunion, que, malgré tout, il persistait à croire prochaine, il avait en perspective, pour lui faire prendre patience, le mariage de «ses enfants», auquel il ne supposait plus d'obstacles, maintenant qu'il avait auprès de lui ce jeune duc d'Angoulême qu'on vient de voir entrer en scène.

[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IV

### FIANÇAILLES D'EXIL

Fils aîné du comte d'Artois, le duc d'Angoulême, que le roi destinait pour époux à Madame Thérèse de France, avait maintenant vingt-deux ans, c'est-à-dire trois ans de plus qu'elle. Depuis les débuts de l'émigration, il avait partagé le sort des membres de sa famille qui étaient sortis de France: en 1789, à Turin, chez le roi de Sardaigne, son aïeul maternel; en 1791, à Coblenz, où il avait fait son apprentissage militaire dans l'état-major de l'armée royale, avec son jeune frère, le duc de Berry; en 1793, à Hamm en Westphalie, où il était resté auprès de son père pour l'accompagner ensuite aux diverses étapes de sa vie errante dans les Pays-Bas, en Angleterre et finalement en Écosse. Trop jeune pour sentir vivement les épreuves de l'exil, elles avaient glissé sur lui sans modifier sa nature indolente. Longtemps il était resté enfant apathique, sans entrain, dépourvu d'initiative, d'une froideur de glacier et si différent en cela du duc de Berry, qui de plus en plus se révélait fougueux, violent, emporté, aimant le plaisir et soldat des pieds à la tête, que, quoiqu'il fût considéré comme l'héritier présomptif de la couronne, c'est à son cadet qu'était allée toute la faveur de l'armée.

Ceux-là seuls qui vivaient dans son intimité rendaient hommage à ses qualités de cœur: la droiture, la bonté, une générosité naturelle doublée d'un courage qu'il avait dans le sang et qui ne demandait qu'une occasion pour se manifester. Mais ils regrettaient qu'elles ne fussent pas égalées par ces dons de séduction qui, chez le duc de Berry, rachetaient des défauts bien autrement graves que ceux de son aîné. Ce qui caractérisait les deux frères et les faisait, au moins sur ce point, se ressembler, c'était une paresse d'esprit et une absence totale de goût pour l'étude, qui leur attiraient à tous deux, de la part du roi, les mêmes reproches.

Le roi les aimait tendrement. Ayant fondé sur eux de grandes espérances, il s'inquiétait de leur légèreté encore que leur jeunesse et leur existence si troublée pussent à la rigueur l'expliquer et y servir d'excuse. Lorsqu'il avait conçu le projet de marier Madame Royale au duc d'Angoulême, il n'avait pu se dissimuler, en lisant les lettres de sa nièce, qu'elle était, et de beaucoup, moralement supérieure au mari qu'il venait de lui choisir. Mais ce n'était pas un motif pour renoncer à une union où toutes les convenances semblaient réunies. Et puis, il se flattait de l'espoir qu'avec le temps, l'intelligence du jeune prince se développerait, que son esprit mûrirait. Il se promettait de

travailler lui-même à cette œuvre d'amélioration. À cet effet, ayant fait connaître à son neveu par le comte d'Artois dans quelles conditions il disposait de sa personne et de son avenir, en préparant son mariage avec sa cousine, il avait manifesté le désir de le voir arriver auprès de lui aussitôt que les circonstances le permettraient.

On ne nous croirait pas, après ce que nous avons déjà raconté, si nous affirmions que la décision royale, quand elle parvint au duc d'Angoulême, à Édimbourg où elle était allée le trouver, eut pour effet de réveiller dans son cœur, en faveur de cette cousine dont il était séparé depuis des années, de vieux sentiments endormis. Le roman imaginé par d'Avaray pour convaincre Madame Royale que la compassion inspirée à son cousin par son infortune s'était transformée en un bel amour d'adolescent, était aussi touchant qu'ingénieux et ne pouvait manquer de vraisemblance aux yeux d'une orpheline que sa captivité solitaire avait rendue avide de tendresse. Mais ce n'était qu'un roman, et, s'il est vrai que le duc d'Angoulême eût ressenti pour la fille de Louis XVI, au cours de ses malheurs, une pitié qu'éprouvaient alors pour elle toutes les âmes sensibles, il n'est pas moins vrai que cette pitié attendît, pour se transformer en un sincère désir de lui consacrer sa vie, que le roi eût annoncé sa décision.

L'appel qu'il adressait à son neveu arrivait à celui-ci en un moment opportun. À Édimbourg, le prince se morfondait et périssait d'ennui. À plusieurs reprises, il avait demandé à son père l'autorisation de rejoindre l'armée de Condé, ou le duc de Berry, plus heureux que lui, était en train de gagner ses éperons. Mais, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, son départ était sans cesse ajourné. Il en gémissait, se considérait comme sacrifié et se demandait s'il serait longtemps encore condamné à une existence inactive et morose. Il accueillit donc avec tout l'enthousiasme dont il était susceptible, l'importante nouvelle que son père lui communiqua au printemps de 1796; il donna en toute liberté un consentement, que d'ailleurs il ne lui serait pas venu à la pensée de refuser, puisque le roi avait parlé, et il attendit avec impatience l'ordre de se mettre en route pour le rejoindre. Le roi ayant été chassé de Vérone et obligé de chercher un autre asile, l'exécution de sa volonté fut différée jusqu'au moment où il se fut établi à Blanckenberg.

Entre temps, le duc d'Angoulême avait été autorisé à écrire à sa cousine; elle-même lui avait répondu. De leur correspondance, il ne nous reste rien ou presque rien: deux lettres du prince et c'est tout, ce qui ne saurait surprendre quand on connaît le caractère de Madame Royale. Elle n'était pas femme à conserver pour les historiens de ses malheurs les aveux qu'elle avait reçus de son cousin, ni ceux qu'elle lui avait faits, et, très probablement, les lettres échangées entre eux au cours de leurs longues fiançailles furent détruites après le mariage. Les deux qui nous restent ne peuvent que faire regretter la destruction des autres. Elles attestent chez le duc d'Angoulême une rare délicatesse de sentiments et prouvent que, sous son apparente froideur constatée par d'Avaray, battait un cœur prompt à s'enflammer et qui, dès ce moment, s'était définitivement donné.

Écrites d'Édimbourg, l'une est datée du 3 septembre 1796, l'autre du 27 février 1797.

«Ma très chère cousine, disait la première, vous m'avez autorisé à vous écrire souvent, et c'est une permission qui m'est trop précieuse pour que je n'en profite pas. Si je ne consultais que moi, j'en ferais mon occupation de tous les jours.

«Les sentiments que mon aimable et bien chère cousine m'inspire sont tout à la fois mon bonheur et mon tourment. Je ne peux voir sans une peine bien vive tant de retardement dans l'espoir qui m'occupe sans cesse. Il me semble que c'est m'arracher des jours que je voudrais pouvoir consacrer à votre bonheur.

«Le ciel, en préservant aussi miraculeusement les jours de notre oncle de l'effroyable danger qu'il a couru<sup>[37]</sup>, nous donne l'espérance que la Providence veut enfin mettre un terme aux rigueurs qu'elle a si terriblement exercées contre nous. Je vous laisse à penser, mon aimable cousine, à qui dans cet espoir général, j'adresse celui particulier que j'en conçois pour moi.

«Adieu, ma bien chère cousine, je voudrais bien que votre cœur pût lire dans le mien le tendre hommage et l'attachement éternel de votre bien affectionné cousin.»



Ce langage est encore bien réservé, bien timide. On devine les tâtonnements du jeune prince qui s'essaye au métier d'amoureux et qui craint également de déplaire en disant trop ou en ne disant pas assez. Dans la seconde lettre, il est plus maître de lui et plus audacieux aussi. Il s'exprime franchement, sans détour, encouragé sans doute par sa fiancée.

«Ma très chère cousine, si j'avais quelque influence sur la direction des postes, celle de Vienne ne serait pas aussi longtemps à transmettre vos lettres jusqu'ici. Je viens seulement de recevoir celle du 26 décembre. Il me serait assez difficile de vous dépeindre tout ce que votre aimable bonté me fait éprouver de bonheur. Il faut, ma bien chère cousine, que j'aie la bouche collée sur les lignes que votre main a tracées, pour que ce sentiment passager du bonheur arrive jusqu'à moi. Puis-je en espérer un véritable, tant que ma cruelle inaction durera, tant que je serai séparé de celle qui occupe toutes mes pensées?

«M. de Rivière, en vous parlant de moi, ne vous a pas, à beaucoup près, rendu un compte fidèle, s'il ne vous a pas dit combien cette vie inutile m'est insupportable. La gloire et mon aimable cousine sont les seules puissances capables d'animer mon existence: tout est mort pour moi hors de là. Je commence à espérer cependant que le sort, fatigué de mettre obstacle à tous mes vœux, va rompre enfin une partie de ma chaîne. Mon père, le roi qui veut bien être aussi pour moi le meilleur des pères, me donnent l'espoir que je pourrai bientôt rejoindre l'armée de Condé. Je serai sur le continent où respire ma cousine, et combattrai pour elle; et si je suis assez heureux pour conquérir quelque gloire, avec quel bonheur alors n'en irai-je pas porter l'hommage à ses pieds! Recevez avec bonté, ma bien chère cousine, celui de ma vive tendresse et de tous les sentiments qui remplissent le cœur de votre plus affectionné cousin.»

Il résulte de cette lettre que le roi avait résolu d'envoyer son neveu à l'armée de Condé et de l'y laisser jusqu'au moment où le mariage pourrait être célébré. Mais il considérait comme essentiel qu'avant tout, une rencontre eût lieu entre les fiancés; qu'il leur fût donné de se revoir, de renouer connaissance et, pour tout dire, de s'entretenir ensemble. C'était là son souci le plus pressant. Le duc d'Angoulême étant arrivé à Blanckenberg le 26 avril, le roi, dès le 1<sup>er</sup> mai, prenait ses dispositions pour l'expédier à

Prague où venait d'arriver Madame Royale. Les Français menaçant Vienne, l'Empereur avait voulu mettre en sûreté les plus jeunes de ses sœurs et de ses frères. Il les avait fait partir pour la Bohême, et Madame Royale avec eux. C'est donc à Prague que le duc d'Angoulême allait retrouver sa cousine après une longue séparation, si toutefois l'Empereur ne s'opposait pas à leur rapprochement. Peut-être eût-il été prudent de s'enquérir de ses dispositions à cet égard, avant que le duc d'Angoulême ne se mît en route. Mais le roi ne s'illusionnait pas quant au mauvais vouloir de la cour d'Autriche; il craignait qu'elle n'entravât ses projets, et il pensait que le plus sûr moyen de déjouer une malveillance toujours à craindre, c'était de brusquer les choses en faisant partir son neveu sans s'attarder à solliciter l'autorisation impériale. Elle eût été peut-être refusée, tandis que, le duc d'Angoulême se trouvant à Prague, on n'oserait sans doute l'empêcher de voir sa cousine.

Son départ avait été fixé au 3 mai. Le duc de Berry, qui retournait à l'armée, devait voyager avec lui jusqu'à Leipzig. Dans cette ville, les deux frères se sépareraient. Le cadet et les gentilshommes qui l'accompagnaient se rendraient en droiture à l'armée, tandis que l'aîné, suivi du comte de Damas, se dirigerait vers Prague, en gardant «le plus strict incognito». Le comte de Damas devait emporter, avec une lettre du comte de Saint-Priest pour M<sup>me</sup> de Chanclos, compagne de la princesse, des instructions écrites par le roi, lesquelles prévoyaient toutes les difficultés qui pourraient se produire à Prague, et même un refus de M<sup>me</sup> de Chanclos d'autoriser l'entrevue sans avoir pris les ordres de l'Empereur:

«Arrivés dans cette ville, M. le comte de Damas ira trouver M<sup>me</sup> la comtesse de Chanclos, lui remettra la lettre de M. de Saint-Priest, lui annoncera mon neveu et prendra avec elle les arrangements nécessaires pour que l'entrevue ait lieu le plus tôt possible. Dans le cas très invraisemblable où M<sup>me</sup> de Chanclos s'y refuserait, M. de Damas tâcherait de se procurer un refus par écrit.»

Il devait en outre s'informer si les hostilités entre la France et l'Autriche étaient recommencées, si l'armistice durait encore ou si la paix était faite. Dans le premier cas, après une seule entrevue avec Madame Royale, il conduirait en toute diligence le duc d'Angoulême à l'armée; dans le second, le prince passerait un jour à Prague, verrait sa cousine le plus qu'il pourrait,

ainsi que les membres de la famille impériale qui s'y trouvaient avec elle; dans le troisième cas, c'est-à-dire si la paix était faite, le comte de Damas ramènerait le prince à Blanckenberg.

Ces dispositions étaient définitivement arrêtées et les apprêts du voyage s'achevaient, lorsque le 3 mai, le jour même où les deux princes devaient quitter Blanckenberg, arriva la nouvelle de la conclusion de la paix, ou plutôt, de ses préliminaires entre l'Empereur et la République. L'événement obligeait le roi à modifier ses projets. Il n'y avait plus lieu d'envoyer le duc d'Angoulême à l'armée.

«Il serait ridicule qu'il y arrivât la paix faite, écrivait-il à son frère, cela pourrait même faire tenir des sots propos. Il a fait acte de bonne volonté en partant d'Édimbourg au moment où il l'a pu, lorsqu'on croyait bien plus à la guerre qu'à la paix; c'en est assez; plus serait trop. Mais si l'Angleterre sauve l'armée d'un licenciement et lui redonne de l'activité, je ne retiendrai pas notre enfant; vous pouvez vous en fier à mon amour pour lui... Quant à Berry, j'ai pensé que cet événement ne faisait que lui imposer plus strictement le devoir d'aller rejoindre ses compagnons d'armes, et il est parti cette nuit avec le comte de Damas, que j'ai pensé qu'il lui serait bien plus nécessaire à l'armée qu'à son frère, qui reste ici entre l'abbé Marie et moi. Cette séparation des deux frères a cruellement amorti la joie que m'avait causée leur réunion dans mes bras... J'ai demandé que ma nièce restât à Prague pour lui épargner l'aspect de républicains, et je crois qu'il est temps de songer plus sérieusement que jamais au mariage. Vous sentez bien que j'ai dû rompre le voyage de mon neveu auprès d'elle.»

Ainsi, non seulement l'occasion de reparaître à l'armée qu'avait si vivement souhaitée le duc d'Angoulême lui échappait, mais encore il était privé du bonheur de revoir sa cousine. Si ce fut une déception pour lui, ce n'en fut pas une pour elle; elle n'avait pas été prévenue de la visite dont le roi voulait lui faire la surprise, et on eut soin de ne lui en pas parler. En revanche, le roi lui exprima le désir de la voir résider à Prague plutôt qu'à Vienne, où la conclusion de la paix allait rouvrir aux diplomates français la ville et la cour:

«Ma tendresse pour vous m'a sur-le-champ fait penser à votre position. Je pense qu'il serait aussi inconvenant en soi-même que douloureux pour vous

de vous trouver à Vienne, au moment où ceux qui, s'ils ne sont pas les meurtriers de vos parents, sont au moins leurs agents, vont pour la première fois y être publiquement admis. En conséquence, je fais demander à l'Empereur de vous laisser, jusqu'à ce que votre sort futur puisse être réglé, à Prague auprès de M<sup>me</sup> l'archiduchesse Marianne, et je lui fais cette demande d'autant plus volontiers que je sais combien cette vertueuse princesse mérite votre tendresse par celle qu'elle a pour vous et par toutes ses belles qualités. Je crois que vous ne pouvez mieux faire que d'appuyer cette demande, et je vous y invite. Je n'ose pas, avant que l'Empereur se soit décidé, écrire à M<sup>me</sup> l'archiduchesse Marianne pour lui demander de nouveau son amitié pour vous; mais, comme vous lui communiquerez sûrement cette idée, je vous prie de lui dire que ce sera un grand bonheur pour moi de vous savoir auprès d'elle, et de lui parler de tous les sentiments qu'elle m'inspire.»

On a vu une première fois Madame Royale n'être pas de l'avis de son oncle, refuser d'écrire à l'abbé Edgeworth une lettre destinée à être répandue en France et dire au roi en toute franchise pour quelles raisons elle ne croyait pas devoir souscrire à son désir. De nouveau cette fois, elle n'approuva pas le conseil qu'il lui donnait et ne craignit pas de le lui confesser. Elle lui était reconnaissante de la bonté qu'il avait eue de penser à sa situation. Mais cette même bonté la portait à lui parler toujours avec confiance.

«Vous désirez que je reste à Prague auprès de l'archiduchesse Marie-Anne pour ne pas voir les Français qui peuvent venir à Vienne. Vous avez raison. Je serais au désespoir de voir ces gens-là; mais cependant j'ose vous représenter que, si je retourne à Vienne, ce n'est pas pour rester en ville, mais pour aller à la campagne, où je ne vois personne et encore moins ces gens-là; il me paraît donc qu'il n'y aurait aucun inconvénient à cela. Je vous dirai encore que vous voulez bien vous intéresser à ce que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, pour mon avenir. Là, étant près de lui, il y a plus de moyens qu'il y pense. Éloigné, on oublie souvent les gens, je pourrais bien être de ce nombre; voilà la raison que j'ose vous alléguer pour mon retour.

«Quant à rester à Prague, je sens vivement tout le prix de la bonté qui vous fait désirer que j'y reste; mais vous ne connaissez pas ma position ici. Je sais que vous ne voulez que mon bien, vous m'en donnez des preuves, ainsi je ne crains pas de vous déplaire en vous parlant avec liberté.

«J'aime assurément bien ma cousine Marie-Anne, mais je ne sais si vous savez l'état où elle est. Elle a la poitrine attaquée, est malade depuis plusieurs années, enfin est réduite à prendre le lait de femme. J'avoue que, si je reste ici, je dois être continuellement avec elle, et d'être avec une personne qui est dans cet état, je suis sûre que cela me ferait du mal; je sens que c'est une faiblesse de craindre cette maladie, mais je ne peux pas me vaincre là-dessus, et tout le monde ici trouve mon appréhension bien fondée; du reste, ma cousine me témoigne beaucoup d'amitié; mais si je restais ici, je serais obligée de vivre à ses frais, je ne sais si cela lui conviendrait. Je vous ajouterai encore que Mme de Chanclos est obligée de retourner à Vienne avec l'archiduchesse Amélie; je craindrais même qu'elle ne revienne plus; ce serait un grand chagrin pour moi de perdre la seule personne ici qui a ma confiance et à qui je dois beaucoup: voilà toutes les réflexions que j'ose vous faire, j'espère que vous les agréerez. Je finis par vous déclarer encore que je déteste tous ces Français, que je serais bien fâchée d'en voir un seul, mais que, cependant, je désire extrêmement de retourner à Vienne à la campagne et rester tranquille sans voir personne, que de rester ici par toutes les raisons que je vous ai alléguées, seulement jusqu'à ce que mon sort soit décidé. Je me fie, mon très cher oncle, à l'amitié que vous voulez bien me témoigner et au désir que vous avez de me rendre heureuse, et ne doute pas par ces raisons que vous n'écoutez avec bonté les réflexions que j'ai pris la liberté de vous faire.»

Le roi reconnut le bien fondé des motifs allégués par sa nièce et s'y rendit sans hésiter:

«Je suis touché de la confiance que vous me témoignez: c'est une preuve de votre tendresse pour moi, et vous savez que je n'ai pas de plus douce consolation au monde. Lorsque j'ai pensé que le séjour de Prague vous serait plus agréable que celui de Vienne, j'ignorais entièrement l'état de la santé de Mme l'archiduchesse Marie-Anne. À Dieu ne plaise que je ne vous expose jamais sciemment à aucun danger, et je suis plus payé qu'un autre

pour craindre pour vous celui du mal de poitrine, puisque j'en ai vu mourir successivement sous mes yeux l'aîné de mes frères, mon père, ma mère et ma grand-mère. J'abandonne donc entièrement cette idée. Fasse le ciel que l'asile de Schoenbrunn soit respecté, et que vous n'y aperceviez jamais aucun de ceux que vous redoutez avec tant de raison de voir! Je vous avoue que, tout en cédant à vos raisons, je ne suis pas tout à fait tranquille sur ce point; mais ce sera pour moi un motif de plus, dont à la vérité je n'avais aucun besoin de hâter l'instant qui doit combler tous mes vœux. Pour y parvenir plus vite, je travaille à faire régler vos intérêts. Sans doute, la présence de la personne pour qui l'on traite est en général un grand moyen de succès; mais pouvez-vous craindre d'être rangée dans la classe des absents? Ce n'est pas parce que vous êtes mon enfant, parce que je vois en vous l'unique reste des biens que j'ai perdus, parce que le ciel me semble vous avoir privée de vos parents que pour me faire devenir père; me fussiez-vous étrangère, je verrais encore en vous la personne la plus intéressante de l'univers, et l'Empereur vous a donné des marques trop touchantes de son amitié, pour que je puisse jamais craindre qu'il les démente.

«Après vous avoir rassurée sur ce point, je dois vous avouer que j'ai été véritablement peiné de ne pas trouver dans votre lettre un billet pour votre cousin; je sens bien que vous étiez pressée de faire partir l'estafette, mais quelques lignes sont bientôt écrites. La retenue est sans contredit la première vertu de votre sexe et de votre âge. Mais tout doit avoir ses bornes, et, aux termes où vous êtes, la froideur ne peut que l'affliger hors de propos. J'espère que cet oubli ou cette négligence sera bientôt réparé. Songez que voici plus que jamais le moment de jeter les fondements de votre bonheur futur, qu'il est juste de payer un peu les tendres sentiments que vous inspirez si légitimement, et soyez sûre que vous vous trouverez bien de suivre les conseils que mon âge, ma tendresse et nos malheurs me mettent en droit de vous donner.»

Madame Royale s'empresse de reconnaître ses torts.

«Vous avez raison de me dire que j'aurais dû écrire à mon cousin. Je l'ai trouvé ensuite moi-même. Mais j'avoue que j'étais si pressée de vous envoyer l'estafette, que je ne me suis donnée que le temps de vous écrire. Aujourd'hui, je joins avec bien de l'empressement une lettre pour lui.»

Le roi fut ravi de la lettre, des témoignages affectueux qui l'accompagnaient et surtout de la joie qu'elle avait causée à son neveu. «Cette joie si vive et si vraie m'a rajeuni de vingt ans,» écrivait-il à son frère. Il remercia sa nièce avec effusion. «Vous m'avez donné hier, ma chère enfant, un moment bien délicieux. Mon neveu était chez moi quand j'ai reçu votre lettre, et je n'ai pas perdu un instant pour lui donner celle qui était pour lui. Il ne m'appartient pas de vous décrire sa joie; il s'en acquitte bien mieux que je ne le pourrais faire. Je me borne à vous dire que si jamais j'avais pu douter de votre bonheur futur à tous les deux, je n'en pourrais plus douter aujourd'hui. Jugez donc combien j'ai été heureux moi-même; mais croyez que le plaisir que j'ai ressenti par rapport à mes enfants n'a nui en rien à celui que votre lettre à moi m'a causé. J'ai besoin d'aimer et d'être aimé, et la tendresse, la confiance que vous me témoignez, remplissent mes vœux. Souvenez-vous toujours que je suis votre père, et rappelez-moi souvent que vous êtes ma fille.»

En même temps qu'il se prodiguait ainsi en preuves verbales de sa tendresse pour Madame Royale, le roi, jaloux de la lui prouver aussi par des actes, se préoccupait de hâter le mariage et de se procurer dans ce but un asile plus sûr que ne l'était Blanckenberg, d'où le roi de Prusse pouvait à tout instant l'expulser. Il s'était adressé au tsar Paul I<sup>er</sup>, dont il connaissait l'intérêt pour sa cause, pour y avoir déjà recouru avec succès, et, des pourparlers engagés entre ce souverain et lui, allait sortir l'offre qui lui fut faite quelques jours plus tard, de la ville de Yever, en Westphalie. Mais cette offre ne lui était pas encore parvenue à la date du 21 juin, et la lettre que ce même jour il écrivait au comte d'Artois témoigne de ses inquiétudes quant à la question de savoir où il se réfugierait s'il était contraint de quitter Blanckenberg.

«... Je réponds actuellement à la grande question *ubi* relativement au mariage de nos enfants. Ce ne peut certainement pas être ici: la seule idée d'un pareil forfait ferait évanouir le très poli, mais encore plus craintif souverain qui ferme les yeux sur mon séjour dans ses États, et cependant je n'ai pas d'autre asile, et si un événement quelconque m'obligeait d'en sortir, je ne sais, à la lettre, pas où je pourrais reposer ma tête, encore bien moins où je pourrais dresser un lit nuptial. *Ubi igitur?* me demanderas-tu donc encore. Je ne puis franchement te donner en réponse que des aperçus. Ce ne

seront point les belles phrases de l'hospitalité, de la générosité, jargon qu'on n'entend plus, quoiqu'il frappe encore les oreilles; voici ce que je puis te dire, et que je suis bien loin de regarder encore comme positif.

«Sans mettre Paul sur la même ligne que sa mère, il faut pourtant convenir que de tous les souverains, c'est le seul qui ait conservé de l'honneur. Il a de la fierté et de la sensibilité. L'une l'a porté à me traiter de roi, l'autre a ému son âme en faveur d'une union que je dirais encore, n'y fussions-nous pour rien, qui sera la plus intéressante qu'on ait jamais vue. C'est sur lui que porte ma petite espérance pour avoir un asile.

«D'un autre côté, l'évêque de Nancy mande qu'il sait de bonne part que l'Empereur travaille de lui-même à m'en faire avoir un; c'est *un écoute s'il pleut*, et, si on me l'offrait, il faudrait encore me dire: *Timeo Danaos*. Cependant il est possible que ce grillon ait par hasard un mouvement de pudeur, et il faut le voir venir. Mais je compte plus sur ce qui pourra venir de Russie, que sur ce qui viendrait de Vienne.»

En attendant une solution sur un point aussi important pour lui, le roi ne renonçait pas à procurer à son neveu et à sa nièce l'occasion de se voir. L'entrevue qu'il souhaitait n'ayant pu avoir lieu à Prague, il espérait qu'elle aurait lieu à Vienne. Saint-Priest l'avait écrit à M<sup>me</sup> de Chanclos, et la réponse de celle-ci n'était pas pour décourager l'espoir du roi, qui lui-même en avait fait part à Madame Royale. Le comte d'Artois lui ayant envoyé une lettre pour sa future bru en le priant de le faire parvenir, il saisit cette occasion d'insister auprès d'elle.

«Je m'acquitte avec plaisir, ma chère enfant, de la commission que mon frère m'a donnée, en vous faisant passer sa lettre ci-jointe. Il l'a mise à cachet volant; j'en ai conclu que son intention était que je la lusse, et, tout sûr que j'étais de sa tendresse pour vous, j'ai été charmé d'en trouver les expressions. Je voudrais bien, comme lui, que son fils pût en être le porteur, qu'il pût vous parler un instant du sentiment dont il m'entretient toute la journée. Je le désire pour lui, à qui ce moment heureux donnerait plus de forces pour attendre celui qui fait l'objet de tous ses vœux et des miens. Je le désire aussi pour vous-même, qui verriez que je vous dis vrai, lorsque je



vous parle de votre bonheur futur. J'espère que ce n'est pas tout à fait un rêve, et que l'occasion perdue à Prague se retrouvera bientôt.

«Mon frère désire que je vous parle de sa position; elle est toujours la même. Toujours fixé au poste où il est plus à portée de servir nos communs intérêts, il se console de cette espèce d'exil, en songeant qu'il est où son devoir lui commande d'être. Mais, comme vous le voyez par sa lettre, il porte, ainsi que moi, sa pensée dans l'avenir. Il voit s'avancer le jour heureux où nous serons tous réunis, et, quoiqu'il n'ait pas vu, comme moi, ces moments horribles où votre caractère s'est développé de si bonne heure d'une manière à la fois si grande et si touchante, il n'en ignore aucun détail, et, indépendamment de sa tendresse pour vous, il s'enorgueillit d'être destiné à vous appeler sa fille. Il me rend en ce moment un service, en me donnant une occasion de plus de vous parler aussi de mon amour paternel, et de recevoir des témoignages de votre amitié. C'est la plus grande consolation que je puisse recevoir, et je ne vous cache pas que je ne vois jamais arriver la poste de Vienne, sans une émotion douce ou triste suivant qu'elle m'apporte ou qu'elle ne m'apporte pas de vos nouvelles.»

Lorsque le roi mettait tant de chaleureuse persistance à marquer à sa nièce combien sa famille française avait hâte de la revoir et tout le prix qu'il attachait lui-même à une entrevue prochaine entre elle et le duc d'Angoulême, il ne pouvait supposer qu'elle ne se montrerait pas aussi impatiente que lui d'un rapprochement avec son cousin. C'est cependant ce qui arriva. À peine avertie des desseins de son oncle, s'inspirant de l'esprit de décision qui la caractérisait, elle lui exposa sans ambages les inconvénients que présenterait à son avis la visite du duc d'Angoulême.

«... Vous désirez que mon cousin vienne incognito; c'est bien difficile, pour ne pas dire impossible. À la cour rien n'est mystère, et on sait toutes les personnes qui viennent me voir. D'un autre côté, si l'on sait qui il est, et que l'Empereur ne le traite pas avec les honneurs qui lui sont dus, il commet une grossièreté, et la faute retombe sur moi, qui en suis cependant la cause innocente. Et puis, si j'ose le dire, il me paraît encore que, quand on se voit comme cela, il faut que le mariage soit bien prochain, et je crois que vous ne pensez pas au mien avant que la paix soit faite et toutes les affaires arrangées, ce qui sûrement durera jusqu'à l'hiver. Toute réflexion faite, il me

paraît, quelque désir et empressement que j'aie de voir mon cousin, qu'il vaut mieux rester tranquille et attendre comment les choses s'arrangeront. Si l'Empereur s'intéresse à nous, il doit s'occuper de vous dans sa paix, et, si j'ose le dire, de moi aussi. Si la paix vraiment est faite, elle doit être bientôt déclarée. Si elle n'est pas faite, je crois que votre dessein est d'envoyer mon cousin à l'armée de Condé. Que nous servirait alors de nous connaître? Je suis persuadée de tout le bien que vous en dites; mais je crois qu'il faut attendre encore avec patience; la position actuelle ne peut durer longtemps. Les affaires doivent bientôt s'éclaircir tant en France qu'ici. Alors, quand j'aurai le bonheur de vous être réunie, j'aurai celui aussi de renouveler la connaissance de mon cousin, dont je me souviens encore quoiqu'il y ait près de huit ans que je ne l'ai vu. Je ne doute pas que depuis, l'école du malheur et la bonne éducation qu'il a reçue de M. de Sérent n'aient contribué à le rendre aussi bien qu'on le dit.

«Je vous demande pardon, mon très cher oncle, de toutes ces réflexions; mais la tendresse que j'ai pour vous et pour ma famille me font parler avec franchise quand il s'agit de leurs intérêts.»

Malgré ces raisons, et encore qu'il en eût reconnu la sagesse et ne pût les désapprouver, le roi ne se tint pas pour battu. «Ce n'est plus de moi qu'il dépend, répondit-il, que votre cousin aille vous faire une visite... Cela dépend entièrement de la volonté de l'Empereur. Si Sa Majesté Impériale y trouve de l'inconvénient, nous abandonnerons cette espérance comme nous en avons abandonné beaucoup d'autres, non plus flatteuses, mais qui paraissaient plus prochaines. Mais, si ce prince y donnait son consentement, quelque charmé que je sois de votre réponse, je sens qu'il me serait impossible de me refuser à la juste impatience de mon neveu, et je suis bien sûr que personne n'y pourrait trouver à redire.»

La question restait donc en suspens, confiée au zèle de M<sup>me</sup> de Chanclos, qui promettait d'en entretenir l'Empereur dès son retour à Vienne. Disons, pour n'y plus revenir, que l'Empereur, qui ne rentra dans sa capitale qu'à la fin de septembre, approuva d'autant moins le projet du roi que l'événement qui s'était accompli le dix-huit fructidor à Paris lui commandait plus de circonspection dans toutes les circonstances susceptibles d'attirer l'attention du Directoire, et qu'il considérait comme impossible que le duc

d'Angoulême arrivât et séjourât à Vienne incognito. En transmettant sa réponse au roi, Madame Royale répéta ce qu'elle avait déjà dit. Le moment n'était pas favorable. Il convenait d'attendre les événements. «Je me perds quand je veux découvrir dans l'avenir. Il me paraît que tout va toujours plus mal, et à peine a-t-on un moment d'espoir que, tout de suite, les choses redeviennent plus mal comme à présent, car il y avait bien de quoi espérer. Les émigrés et les prêtres rentrant en France, tout paraissait aller bien. À présent, je crois qu'on y est plus mal que jamais. C'est une chose terrible.»

Le roi ne pouvait que se résigner. Mais, sans rendre sa nièce responsable de la réponse de l'Empereur, il s'inquiéta de l'empressement qu'elle mettait à approuver la décision impériale, et le soupçon qu'à Vienne, on n'eût pas renoncé à «autrichienniser» Madame Royale, de nouveau s'empara de lui et de d'Aray.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## V

### DISSENTIMENTS PASSAGERS

Au cours de ces incidents, le roi ne perd pas de vue les intérêts matériels de sa nièce et les dispositions à prendre pour assurer des ressources au futur ménage. Pour faciliter l'union qu'il désire si vivement, il a le droit de compter sur l'Autriche. Il voudrait espérer que la cour impériale ne refusera pas de venir en aide à la fille de Marie-Antoinette. Mais il connaît l'égoïsme de cette cour; il la sait intéressée et avide; il se demande s'il pourra obtenir d'elle tout ce qu'il en attend, c'est-à-dire une pension annuelle et une avance pour payer les frais d'établissement, sans parler de la restitution des diamants de la feuë reine, qu'elle a pu expédier hors de France avant son incarcération, et de diverses sommes qui lui étaient encore dues, au moment de sa mort, sur la succession de sa mère. Toutefois, quel que doive être le résultat des démarches dont est chargé son représentant à Vienne, M<sup>gr</sup> de La Fare, évêque de Nancy, il n'y subordonne pas l'union de ses enfants. Il ne négligera rien pour que le succès couronne ses demandes, pour obtenir aussi de nouveaux secours des Bourbons d'Espagne et des Bourbons de Naples en

faveur des époux. Mais qu'il y réussisse ou qu'il y échoue, le mariage se fera, car il faut qu'il se fasse, et s'il ne peut offrir à sa nièce que la misère et l'exil, il la connaît trop bien pour supposer qu'elle s'en effrayera.

«Je suis très persuadé, lui écrit-il le 28 juillet, que nos parents s'occuperont de pourvoir à votre existence en attendant un temps plus heureux. Je croirais même leur faire une injure mortelle en me permettant un doute à cet égard. Mais j'ignore ce que leurs moyens leur permettront de faire et du plus ou moins, j'y suis parfaitement résigné. Il y a longtemps que je ne sais plus même ce que c'est que l'aisance. Je ne la regretterais que par rapport à mes enfants. Mais mon neveu est accoutumé à la même vie que moi, et vous, ma chère enfant, puis-je oublier celle que les bourreaux de votre famille vous ont fait mener depuis si longtemps? Mon plus grand regret est de ne pouvoir fixer l'époque de notre bonheur à tous. Mais j'espère avoir bientôt un asile fixe, et, quel qu'il soit, il sera toujours préférable à la Tour du Temple, et la tendresse que nous vous portons vous dédommagera des vingt mois que vous avez passés seule dans cet affreux séjour.»

La résignation qu'atteste cette lettre et le pessimisme qu'elle trahit sont plus apparents que réels, car le roi est à ce moment convaincu qu'à défaut de ses parents, le tsar lui viendra en aide. Assuré déjà d'un asile à Yever, en Westphalie, il ne doute pas que ce prince généreux ne lui procure aussi des ressources pour y vivre décemment avec sa famille. Il suffira, le roi le croit, de demander pour obtenir, et en ce même mois de juillet, Saint-Priest part pour la Russie<sup>[38]</sup>, chargé de diverses requêtes pour le souverain moscovite, parmi lesquelles la plus recommandée au messenger qui doit les présenter est celle qui a trait aux moyens de faciliter le mariage de Madame Royale avec son cousin. Ces moyens, dans la pensée du roi, doivent résulter d'une entente entre le cabinet de Vienne et celui de Saint-Pétersbourg, et cette entente se fera si le tsar le veut.

Les choses en sont là lorsqu'il lui revient, par une voie détournée, qu'à Vienne sa nièce s'inquiète de voir qu'en négociant la paix avec la France, le gouvernement autrichien ne songe pas à stipuler une indemnité pour elle. Il s'étonne,—et il le lui dit,—qu'elle puisse penser à recevoir quoi que ce soit

des bourreaux de ses parents. Elle ne doit désirer que le bouleversement de la République.

«Qui peut en douter, réplique-t-elle, que je ne désire autre chose que la ruine de cette puissance usurpatrice? Assurément je la déteste par toutes ses horreurs, et mon intérêt même, si je n'avais pas d'autre sentiment que celui-là, me force de désirer sa ruine. Quant à être comprise dans le traité, j'avoue que je désire que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, pour pouvoir vivre indépendante de la République surtout, et même d'aucunes puissances quelconques. Je n'aime pas à être à charge, et je trouve que dans ce moment-ci, on ne peut compter sur aucun de ses alliés. Je crois même que vous n'avez pas à vous louer de ceux d'Espagne. Voilà pourquoi je trouve que, ne pouvant compter sur personne, il vaut mieux vivre indépendante. Voilà les raisons qui me font souhaiter que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, dans son traité avec la France. Mais, de la République, je n'attends rien au monde; je la déteste autant que je le dois.»

«J'ai reçu, ma chère enfant, votre lettre du 25 juillet, lui répond son oncle, et, pour aller tout de suite à l'article le plus intéressant pour mon cœur, Dieu me garde de supposer que vous puissiez jamais vous abaisser jusqu'à consentir à recevoir la moindre chose de ces monstres; je connais trop bien l'élévation de votre âme. Mais j'ai dû vous dire ce que je vous ai dit, parce que je connais la méchanceté des hommes et que d'autres que moi auraient pu faire cette odieuse supposition. Mais personne ne désire plus vivement que moi que l'Empereur s'occupe de vos intérêts dans le traité qu'il va conclure, et je reconnais avec un plaisir que je ne saurais vous exprimer, la justesse de votre esprit dans les réflexions que vous me faites sur la nécessité de vivre indépendants. Quant à l'habitation, ce que nous pouvions désirer de mieux était de la tenir de l'Empereur de Russie. L'asile qu'il m'offre est la principauté de Yever, en Westphalie, à la rive gauche et pas bien loin de l'embouchure du Weser, à quelques lieues de Bremen. Vous imaginez bien que je l'ai acceptée avec reconnaissance; cependant je ne puis pas y aller encore, cela serait imprudent tant que les patriotes auront des troupes à la rive droite du Rhin et même en Hollande; mais, quand ces pays seront libres, je ne pourrai moi-même l'être davantage que chez le digne fils de Catherine II.

«Vous me dites que vous imaginez que mon neveu m'y suivra; sans doute; mais pensez-vous que, lorsque la paix générale, ou du moins notre sort assuré, me permettra de prendre une habitation fixe, en attendant des moments plus heureux, je puisse n'y pas rassembler autour de moi tout ce qui m'est cher? J'ignore si le séjour de Yever est agréable; mais je sais qu'avec mes enfants tout sera pour moi le paradis terrestre, et je serais trop malheureux si je croyais que vous ne pensassiez pas de même. Mais ce serait chercher à se tourmenter inutilement que de concevoir de pareilles idées, et, si je désire que vous me rassuriez contre elles, ce n'est que pour avoir un témoignage de plus d'une tendresse à laquelle mon bonheur est attaché.»

Pour achever de calmer sa nièce, il redouble d'attentions et de prévenances. Le 1<sup>er</sup> août, elle reçoit de lui, par l'entremise de La Fare, «un charmant habit de linon brodé. Ce n'est pas l'ouvrage, quoiqu'il soit très joli, qui me fait plaisir, mais c'est qu'il vient de votre part.» Puis, il lui fait espérer un portrait de Marie-Antoinette; il lui promet le sien, celui du duc d'Angoulême, qu'elle attend avec d'autant plus d'impatience qu'elle pose en ce moment devant un peintre viennois afin que son fiancé possède son image. Du reste, le désir qu'elle exprime à cet égard ne signifie nullement qu'elle soit pressée de se marier. Elle a déjà dit qu'elle préfère attendre. La lettre dans laquelle son oncle lui a rappelé les cruels souvenirs de la Tour du Temple lui fournit l'occasion de le répéter.

«Il ne suffit pas, mon très cher oncle, d'être dans la Tour du Temple pour être malheureuse. Assurément, il n'y a rien de pire qu'une prison. Mais les pertes que j'ai faites suffisent pour me rendre toujours malheureuse, surtout si je devais y joindre le juste reproche avec le temps de faire encore des malheureux. C'est ce qui me persuade que vous ne voulez pas songer à mon mariage avant que la paix ne soit faite définitivement et que toutes les affaires ne soient arrangées, et que l'on sache positivement ce que les miens et moi-même avons à craindre ou espérer. Voilà ma façon de penser. Je suis persuadée que c'est la vôtre. Vous êtes trop juste et trop raisonnable pour regarder les choses à un autre point de vue que celui-là.»

Cette expression nouvelle d'une volonté que, à plusieurs reprises déjà, le roi a vue se dresser devant la sienne, ne laisse pas de lui déplaire; mais il

aime trop sa nièce et tient trop à la ménager pour laisser percer son mécontentement. Sa réponse est affectueuse, quoique brève.

«Je sais très bien, ma chère enfant, que ce ne sont pas les murs d'une prison qui font le malheur: j'ai recouvré ma liberté, et les plaies de mon cœur n'en sont pas moins vives; mais séjour pour séjour, il n'y en a pas qui ne soit préférable à une prison. Je ne crois pas que vous puissiez concevoir l'idée que je veuille vous rendre malheureuse, ni par vous-même, ni par d'autres êtres qui ne me sont pas moins chers qu'à vous: cette idée serait trop offensante pour moi. C'est au contraire votre bonheur qui est le principal objet de mes vœux. Fiez-vous à ma tendresse pour fixer l'époque de ce qui doit le plus y contribuer. Si je n'avais écouté que le désir de mon cœur, cette époque serait déjà arrivée. Mais s'il ne dépend pas tout à fait de moi de la hâter, du moins mes souhaits les plus ardents, et je puis dire aussi ceux de tous les bons Français, ne cesseront de l'appeler.»

Bien que ce langage donnât toute satisfaction à Madame Royale, elle n'en conserva pas moins l'impression qu'on avait cherché à peser sur sa volonté pour précipiter la conclusion d'un mariage auquel elle était plus résolue que préparée, et qu'elle entendait ajourner encore. Ce fut le premier nuage qui s'éleva entre elle et le roi, le premier et, hâtons-nous de le dire, le seul. Il allait être promptement dissipé. Mais, en attendant, il eut pour effet d'éveiller l'attention de la princesse sur diverses circonstances qui ne l'avaient pas encore frappée et qui maintenant, en se groupant dans sa pensée, constituaient à ses yeux une preuve de négligence envers elle.

Elle n'accusait ni le roi, ni le duc d'Angoulême, ni la reine, qui était alors à Budweiss, en Bohême, ni ses grand'tantes réfugiées à Naples: ceux-là lui écrivaient régulièrement. Mais, en dix-huit mois, elle n'avait reçu qu'une seule lettre du comte d'Artois, aucune de la comtesse d'Artois qui résidait à Turin, ni du duc de Berry et pas davantage de ses cousins d'Espagne. La reine de Naples était restée longtemps aussi avant de lui donner une marque d'intérêt et de souvenir. Elle en concluait qu'elle était, de la part d'une partie de sa famille, l'objet d'une indifférence blessante. Ce qui contribuait encore à le lui prouver, c'est qu'on ne l'informait qu'accidentellement des événements qui pouvaient l'intéresser; elle n'était tenue au courant de rien. Le plus souvent, c'est par les gazettes ou par des visiteurs qu'elle apprenait

les détails qui regardaient ses proches, et en se le rappelant, elle y puisait la crainte d'être comptée pour peu de chose.

À ces griefs, que ses parents d'Autriche, loin de les combattre, se plaisaient à grossir, vint s'en joindre un autre qui acheva de la mécontenter. Le 22 août, le duc d'Angoulême, se promenant autour de Blanckenberg, tomba de cheval et se cassa la clavicule. Elle l'apprit à peu de jours de là en lisant un journal. Elle fut profondément blessée de n'avoir pas été avertie par le roi, ce qu'elle considérait comme un manque d'égards, et d'autant plus humiliée que la famille impériale ne manqua pas de le lui faire sentir. En réalité, il n'y avait de coupable que la poste, car le roi avait écrit à sa nièce quelques heures après l'accident. Mais elle ne put s'en convaincre que lorsque la lettre de son oncle lui parvint, avec un retard de plusieurs jours, le 2 septembre, et lui apporta des nouvelles du blessé.

«J'ai reçu hier, ma chère enfant, votre lettre du 12, et j'ai remis à mon neveu celle qui était pour lui. Jugez de la douleur qu'il éprouve d'être obligé de se remettre à moi pour répondre à une lettre si aimable; mais il y est forcé. Ce matin, une chute de cheval, qui aurait pu être beaucoup plus dangereuse, lui a cassé la clavicule. Cet accident ne l'a pas empêché de faire à pied une lieue, et, comme son bon cœur ne se dément jamais, au lieu d'aller chez lui se faire panser, il est venu lui-même m'en apporter la nouvelle, afin que, l'ayant vu avant de savoir ce qui lui était arrivé, mon inquiétude fût moindre. Mon chirurgien, qui est très bon, l'a pansé d'abord après; la fracture est simple, et j'espère que la guérison n'en sera pas bien longue: mais l'opération ne pouvait pas ne pas être douloureuse. Je n'ai pas eu le courage d'assister au moment le plus douloureux. Je suis arrivé à la fin du pansement, et son courage simple et calme aurait pu, si je n'avais rien su d'ailleurs, me faire croire qu'il était tout uniquement à sa toilette. On l'a saigné par précaution, et il est aussi bien que son état peut le comporter.

«Mais si son physique est en mauvais état, son moral est, grâce à votre lettre, dans un état bien différent, et son seul regret est de ne pas vous exprimer lui-même son bonheur.

«—Peignez bien, mon cher oncle, m'a-t-il dit, peignez bien à mon aimable cousine tous les sentiments dont j'ose à peine l'entretenir. Elle veut bien désirer de contribuer à ma félicité; elle ne sait pas combien elle y



réussit par ce seul désir. C'est à moi de désirer de contribuer à la sienne, et tous mes jours, tous mes instants y seront consacrés sans réserve. Je sens bien vivement, j'ose même interpréter en ma faveur ce qu'elle me dit de votre amitié pour moi. Les cruels exemples qu'elle a eus sous les yeux ont sans doute contribué à redoubler son courage; mais si le mien faiblissait jamais, ce serait auprès d'elle que j'irais chercher un modèle, et le désir d'être toujours digne d'elle suffirait pour me faire bannir toute pensée indigne de moi.

«Voilà, mot pour mot, ce que j'ai entendu de sa bouche, il n'y a pas une heure; mais je voudrais vous peindre l'expression avec laquelle ces paroles m'ont été dites: elles vous feraient la même impression.»

Quelle que fût très probablement la part de l'éloquence coutumière du roi dans la tirade passionnée de son neveu, elle était bien faite pour dissiper les griefs de Madame Royale et apaiser son ressentiment. Sa réponse démontre qu'elle en avait fait aussitôt litière. Elle remerciait son oncle de lui avoir écrit «tout de suite», et son cousin d'avoir «au milieu de ses douleurs» pensé à elle. «Mais j'oserai vous prier, mon très cher oncle, de lui défendre de m'écrire jusqu'à ce qu'il soit complètement rétabli, la tranquillité lui étant absolument nécessaire. Je suis charmée du courage et de la tendresse qu'il vous a marqués, faisant encore une lieue après cet accident, pour aller vous trouver; je compatis bien aux douleurs qu'il doit ressentir et espère qu'il sera bientôt guéri.»

Il semble bien, à lire ces propos, qu'ils eussent dissipé le nuage. Mais un peu de négligence du côté de Blanckenberg à transmettre des nouvelles ultérieures le ramena. On l'aperçoit dans une lettre qu'écrivait la princesse quinze jours plus tard, en réponse à celle qu'elle venait de recevoir de son oncle au retour d'un pèlerinage qu'elle avait fait à un sanctuaire à la Vierge, situé «à neuf postes» de Schœnbrunn: «Je commençais à être inquiète ne recevant pas de nouvelles; j'ai même demandé à l'évêque si vous ne lui aviez rien mandé à ce sujet. Mais il m'a paru très surpris quand je lui ai dit cela, et ne m'a pas paru instruit de l'accident.»

Au bout de peu de temps, le duc d'Angoulême fut entièrement rétabli. Un mot du roi glissé dans une lettre en prévint la fiancée, mais avec si peu de détails qu'elle soupçonna qu'on ne lui disait pas toute la vérité. Elle

craignait que son cousin ne fût resté estropié. Elle n'osa cependant faire part au roi de ses craintes. Il n'en est pas moins vrai que, durant la période dont nous racontons les incidents, il s'inquiéta plus vivement qu'il ne l'avait fait jusque-là des dispositions de sa nièce. Il ne trouvait plus dans ses lettres «le style d'une résolution aussi fixe et aussi déterminée qu'elle semblait l'être à sa sortie de France». Confident de ses inquiétudes, d'Avaray, qui les partageait, fut d'avis de tout faire pour savoir si elles étaient ou non fondées.

Un brillant gentilhomme français, le marquis de Bonnay, jadis familier de la cour de France, maintenant émigré et souvent employé par les princes à des missions de confiance, se trouvait alors à Blanckenberg. Il s'y était arrêté en allant en Autriche, afin de présenter ses hommages à son maître et de prendre ses ordres pour Vienne. Sur le conseil de d'Avaray, le roi résolut de se confier à lui et d'utiliser son zèle pour pénétrer le véritable état d'âme de Madame Royale[39].

—J'ai une plaie qui me ronge, mon cher marquis, lui dit-il. Les lettres de ma nièce me font craindre qu'on ne soit parvenu à l'autrichienniser. Il me semble que ses résolutions ne sont plus aussi fermes, et l'on m'affirme que les Français admis à lui faire leur cour ne trouvent plus auprès d'elle l'accueil qu'ils sont en droit d'en attendre. Je ne doute pas de son obéissance si j'en venais à lui ordonner de se rendre auprès de moi pour accomplir le vœu de ses parents. Mais n'a-t-on pas cherché à lui inspirer et n'a-t-elle pas fini par concevoir de l'éloignement pour l'état de médiocrité momentanée où pourrait la condamner son mariage avec mon neveu? Voilà ce qui me préoccupe. Vous allez à Vienne, vous la verrez; tâchez de savoir ce qu'elle pense et de la rattacher, s'il y a lieu, à l'idée de cette union, à lui en inspirer le désir; appliquez-vous enfin à seconder mes vœux qui sont aussi ceux du duc d'Angoulême et ceux de la France.

Bonnay commença par se récuser. Il manquait de moyens à Vienne pour remplir les intentions du roi. Mais celui-ci insista. Il connaissait le dévouement et l'habileté de ce royaliste fidèle, son esprit de pénétration, et ne lui demandait après tout qu'à se rendre utile dans la mesure où il le pourrait. Bonnay finit par céder et promit tous ses efforts pour donner satisfaction à son prince.

En arrivant à Vienne et après avoir été reçu par Madame Royale de laquelle il n'eut qu'à se louer, il put d'abord constater que, si l'Empereur avait espéré, en traitant pour la liberté de sa cousine, la faire contribuer à l'agrandissement de sa maison, il y avait ensuite renoncé devant la résistance opposée par elle à ses suggestions. Cette résistance, on la devait surtout à M<sup>me</sup> de Soucy. C'est elle qui s'était attachée à armer Madame Royale et à la mettre en garde contre les vœux de la cour de Vienne, ne

craignant pas, «pour ajouter l'arme du dégoût à toutes les autres,» de lui faire sur la personne et la santé de l'archiduc Charles des confidences très intimes; c'est elle aussi qui lui avait conseillé d'écrire au roi, dès sa sortie de France et avant d'arriver à Vienne.

Ainsi prévenue, peu accoutumée à dissimuler, la princesse, au lieu de se livrer aux caresses de sa famille, avait manifesté tant de froideur et si mal répondu aux avances de l'Empereur, que celui-ci, au bout de quarante-huit heures, s'était cru obligé de provoquer une explication. Elle avait eu lieu, et il en était résulté une promesse solennelle faite par François II de ne pas contrarier le désir de Madame Royale. Depuis, la situation n'avait pas changé, et il n'était pas exact de prétendre que la fille de Louis XVI eût été «autrichienisée», à moins qu'on n'entendît par là qu'elle n'avait pas dû, dans les lieux qu'elle habitait, apprendre à connaître et à apprécier les Français.

«En général, nous ne sommes guère aimés chez les étrangers, déclarait Bonnay en rendant compte à d'Avaray. Nous le sommes moins à Vienne qu'ailleurs; nous le sommes moins encore dans le palais impérial que dans les autres classes de la société. Il n'y a pas six semaines que l'impératrice, pour ravaler M<sup>gr</sup> le duc d'Enghien, disait de lui:

«—Oh! pour celui-là, il est bien Français!»

Madame avait donc dû recueillir sur sa famille et ses compatriotes plus de traits satiriques que d'éloges. Mais cela ne l'avait pas empêchée de bien recevoir tous ceux d'entre eux qu'elle jugeait dignes de son estime et de sa confiance. À cet égard, les exemples étaient nombreux: le duc d'Enghien, ses officiers, le comte d'Albignac, le comte du Cayla, le marquis de Bonnay lui-même et tant d'autres. Très pieuse, dévote même, elle ne s'était montrée froide et réservée que pour les gens dont elle avait ouï dire que leur conduite était peu régulière.

Quant aux craintes conçues par le roi en ce qui touchait les intentions de sa nièce, craintes résultant de ce que «son style n'était plus aussi prononcé» qu'au moment de sa sortie de France, Bonnay, ses informations prises, jugea qu'elles n'étaient pas fondées. Lorsqu'elle avait été mise en liberté, Madame

Royale avait «la tête montée» et par les insinuations de M<sup>me</sup> de Soucy, et par le mécontentement que lui causait ce qu'on lui avait dit des intentions de l'Empereur. À peine hors de sa prison, mise au courant des vœux de ses parents et résolue à y obéir, elle n'avait pas cru pouvoir mettre trop de force à le déclarer. De là, le ton énergique des lettres qu'elle écrivait alors, à l'effet de ne laisser planer aucun doute sur sa volonté. Mais deux années s'étaient écoulées depuis. Cette volonté était connue, acceptée; personne ne songeait à la contrarier; il n'était donc pas utile qu'elle se manifestât avec autant de chaleur qu'à l'époque où la cour de Vienne paraissait y mettre obstacle.

Bonnay ne méconnaissait pas cependant que, si les résolutions de la princesse étaient ralenties, ce pouvait bien être aussi parce que son cœur et son amour-propre avaient été blessés du peu de soin déployé pour lui plaire, pour l'attacher et pour s'en faire aimer, ou encore parce qu'on avait voulu hâter son mariage sans sa participation et contre ses idées. Sur ce point, il s'exprimait sans réticences dans le rapport qui nous guide. Pouvait-on croire qu'à moins d'une disposition romanesque, que son éducation ni les circonstances de sa vie n'avaient pu lui donner, Madame Thérèse aimât son cousin avec assez de passion pour tout braver afin d'accélérer le moment de son mariage?

«Non, Monsieur le comte, Madame Thérèse n'est point passionnée; elle est essentiellement raisonnable; elle voit et juge les choses de sang-froid. Elle voit que le roi n'a eu jusqu'ici, et n'a encore même, qu'un asile précaire et incertain. Elle en a fait elle-même la remarque. Où aurait-elle pu se réunir à lui? Est-ce à Vérone, d'où on l'a contraint de s'éloigner? Est-ce à l'armée de Condé, où il n'a pu rester? Est-ce à Blanckenberg, d'où un simple signe du roi de Prusse, d'où la seule arrivée de Madame peut-être l'aurait obligé de partir, et où il est douteux qu'il pût demeurer si l'invasion du pays de Hanovre avait lieu? Voilà ce que Madame a pensé, ce qu'elle a dit et ce qui l'a éloignée jusqu'ici des désirs et de l'idée de terminer une affaire qui ne lui semble pas devoir péricliter pour être un peu différée.

«... Elle se croit libre, elle veut être libre, et toute idée de contrainte ne peut que l'effaroucher. C'est à la gagner et non à presser sa décision qu'il faut porter toutes ses vues; il serait à craindre, si l'on en usait autrement, non pas peut-être qu'elle prît un autre engagement, sa religion et ses

principes l'en défendraient, mais qu'elle différât, qu'elle éludât de remplir celui qu'elle a contracté, tout sacré qu'il lui paraisse encore aujourd'hui... Avec son caractère, si une fois elle se portait à un acte de résistance ou, si l'on veut, de désobéissance, il serait à craindre qu'elle n'en revînt jamais, et on ne peut douter qu'elle n'y fût appuyée par cette cour. Enfin, si elle se forçait à l'obéissance et que cette obéissance fût un sacrifice, M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême pourrait-il être flatté, pourrait-il être heureux d'un acquiescement que la cœur de Madame n'aurait pas ratifié?»

Pour conjurer les tristes conséquences qu'il venait d'envisager sans y croire, il n'était qu'un moyen, disait le marquis de Bonnay, c'était de tout faire pour prouver à Madame Thérèse qu'elle était aimée. Mais ce moyen n'était pas à Vienne, où elle vivait seule, retirée, surveillée, ne recevant que de rares visites, toujours en présence de M<sup>me</sup> de Chanclos ou de sa nièce, M<sup>lle</sup> de Roisin, «jeune personne fort aimable, d'un rare mérite et dont le mariage est arrêté avec le fils d'un comte Esterhazy, frère de celui qui est ministre à Naples.» Ce moyen était à Blanckenberg, dans les mains du roi et du duc d'Angoulême. À eux seuls, il appartenait de ne pas se faire oublier et de prouver qu'ils n'oubliaient pas. Essayer d'en convaincre Madame Thérèse par l'intermédiaire des Français résidant à Vienne serait peine perdue. Les communications «de bouche à bouche ou même par écrit», outre qu'elles étaient à peu près impossibles, vu l'entourage de la princesse, composé de personnes toutes dévouées à l'Empereur et en qui néanmoins elle avait toute confiance, tourneraient contre ceux qui s'en seraient chargés et «gâteraient infailliblement les affaires».

«Il faudrait des lettres fréquentes et des lettres de toutes les personnes de la famille royale. Monsieur, qui se trouve plus en retard que tout autre, devrait écrire, écrire avec amitié et écrire souvent. Il devrait envoyer son portrait; le roi, le duc d'Angoulême, les autres princes et princesses devraient en faire autant. Sans entrer dans aucune affaire politique, on devrait aussi parler à Madame avec détail de sa famille, de sa situation, de ses déplacements, en un mot la tenir au courant de tout et lui prouver en toute occasion qu'on l'associe au présent et à l'avenir.

«... Il est de petits détails sur la vie intérieure de M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême qui, transmis à propos et avec adresse, ne pourraient manquer de produire

un bon effet. Par exemple, Monseigneur a de la religion et en remplit les devoirs. J'ai su qu'à son départ d'Édimbourg, et de lui-même, il avait demandé à faire ses dévotions et les avait faites. Madame Thérèse, qui est extrêmement pieuse, aurait appris ce fait avec un extrême plaisir, et M. l'évêque de Nancy a eu beaucoup de regrets de l'avoir ignoré. Vous connaissez, Monsieur le comte, ce que peut auprès des femmes en général, —et pourquoi pas auprès des princesses?—l'art de faire valoir les hommes que l'on cherche à leur faire aimer; il faut que tous vos ressorts soient tendus pour faire valoir M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême auprès de Madame, pour le faire valoir en toute occasion et surtout sous les rapports qui sont plus du ressort et du genre de cette princesse.

«... Courageuse, pieuse et éprouvée comme elle l'est, Madame Thérèse qui a languì deux ans et demi dans les horreurs d'une affreuse prison, Madame Thérèse qui a épuisé presque toute la coupe du malheur presque avant d'avoir bu dans celle de la vie, ne sera jamais arrêtée par des considérations secondaires, telles que les inconvénients d'un sort malheureusement trop au-dessous de celui auquel elle est en droit de prétendre. Mais, si le spectacle d'une malaisance honorable ou la crainte d'avoir des enfants qui ne jouiraient pas d'un rang digne de leur naissance pouvaient jamais balancer en elle le sentiment de son devoir et ébranler sa résolution, ce serait une raison de plus pour essayer d'intéresser d'avance son cœur en faveur du parti qu'on attend d'elle.»

Gagner ce jeune cœur par tous les moyens, tel était donc le conseil par lequel l'auteur de ce rapport couronnait les curieuses confidences et les piquantes réflexions auxquelles il venait de se livrer. Pour finir, il y ajoutait cette dernière information qui achève d'éclairer la situation délicate en laquelle Madame Royale se trouvait à la cour d'Autriche:

«Le bruit de Vienne a été et est même encore que l'impératrice n'aime pas Madame Thérèse, ou plutôt qu'elle en est jalouse. Les uns croient qu'elle a craint l'effet de ses charmes sur l'Empereur; les autres, en plus grand nombre, pensent qu'elle a redouté le crédit ou l'influence qu'elle pourrait prendre. J'ose être d'un avis à part et croire que l'impératrice, si elle éprouve réellement le sentiment qu'on lui prête, est jalouse de l'amour du peuple, qui lui est généralement refusée et qui est universellement acquis à Madame

Thérèse... Quoi qu'il en soit et à quelque cause que soit dû le petit éloignement que l'on a cru remarquer, il n'a point influé sur les égards et les procédés de décence, et, s'il faut même dire tout ce que j'en pense, je trouve qu'il ne peut que servir à merveille les vues du roi et les intérêts de M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême.»

Le rapport que nous venons d'analyser porte la date du 24 décembre 1797. Lorsqu'au commencement de l'année suivante, le roi en prit connaissance, les révélations et les conseils qu'il y lisait avaient perdu beaucoup de leur utilité; il s'était convaincu de l'exagération de ses craintes relativement à sa nièce, et cette conviction, il l'avait puisée dans le spectacle de l'élan généreux avec lequel elle s'associait dès ce moment à deux nouvelles épreuves qu'il venait de subir: l'une à Paris dans la journée du dix-huit fructidor (5 septembre), l'autre à Blanckenberg même, où le duc de Brunswick avait dû lui faire signifier un ordre du roi de Prusse, qui le mettait en demeure de quitter cet asile.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VI LE ROI CHASSÉ DE BLANCKENBERG

La nouvelle des événements de Paris était arrivée à Vienne le 23 septembre. Madame Royale se hâta d'écrire à son oncle, sans attendre d'avoir été avertie par lui.

«J'ai appris par les journaux avec bien de la peine ce qui vient de se passer en France. Mon Dieu! si ce qu'ils disent est vrai, vous y êtes compromis avec bien du monde. Il est heureux au moins que, jusqu'à présent, il n'y ait pas eu de sang répandu; mais je crains bien que cela n'arrive; le bruit même court ici que Pichegru a été tué ainsi que Carnot. Je ne les connais ni l'un ni l'autre, mais il me paraît qu'ils étaient de la bonne cause. La personne qui me fait le plus de pitié dans tout cela c'est la pauvre duchesse d'Orléans, à qui on avait rendu ses biens et qu'on expatrie à présent, je crois, en Afrique. Celle-là au moins a toujours été vertueuse et malheureuse. Il paraît que ce sont les jacobins qui triomphent à présent.



C'est ce qui pouvait arriver de plus mauvais. Je suis bien curieuse de savoir à présent si la paix aura lieu, et si ceux-ci la voudront encore. Je crains que non, parce qu'ils auront peur de leurs armées qui sont mécontentes et qui, rentrant dans la France, y amèneraient le mécontentement. D'un autre côté, cependant, je crois qu'ils ne peuvent pas continuer la guerre, car ils ne doivent plus avoir d'argent. Je suis curieuse et empressée de savoir comment les choses s'arrangeront. J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de Paris pour savoir ce qui s'y passe.»

Le roi répondit: «... J'ai bien reconnu la bonté de votre cœur dans ce que vous me mandez au sujet de ce qui vient de se passer à Paris. C'est sûrement un grand bonheur que cette crise n'ait pas fait verser de sang, mais je crois qu'il faut l'attribuer moins à la modération des triumvirs qu'à la conscience de leur faiblesse. Je gémissais profondément avec vous sur le sort de ceux qui ont été dans cette occasion les victimes de leur zèle pour le bien de notre patrie; mais notre courage n'en doit pas être ébranlé; il ne sera pas arrêté. Quant à moi, peu m'importe que mon nom soit prononcé dans cette affaire; mes sujets fidèles n'avaient pas besoin de ce qui vient de se passer pour savoir que la première de mes occupations est de leur rendre le bonheur, ni les usurpateurs de mon autorité, pour croire que je me tiendrai en repos tandis qu'ils tyranniseront ma patrie.»

Quelques jours plus tard, Madame Royale ayant exprimé les alarmes qu'excitait en elle la confusion tragique des événements qui se déroulaient de toutes parts et terriblement gros de complications nouvelles, le roi reprenait:

«... L'avenir est en effet, comme vous le dites fort bien, environné d'un voile épais, et le passé ne nous engage pas à croire que ce voile cache rien de bon. Cependant, on peut en soulever un coin, et la perspective que je découvre n'est pas si effrayante qu'on pourrait se le figurer. Les prêtres et les émigrés sont, j'en conviens, persécutés en ce moment; mais les uns et les autres seront rappelés par l'opinion publique, et sa tendance vers la religion et la monarchie est toujours la même. Elle est comprimée, il est vrai; mais elle ne peut l'être longtemps que par le régime révolutionnaire, et la preuve que les tyrans actuels n'osent en revenir à cet effroyable régime, c'est qu'ils n'ont pas osé faire exécuter, quoiqu'elle ne soit pas abrogée, la loi de sang

qui condamne à la mort tout émigré rentré. Un gouvernement usurpateur et monstrueux, ne peut se soutenir que par la violence, et toute demi-mesure de ce genre ne fait que déceler sa faiblesse et irriter les sujets. Tel est l'état de la France, et, quoique le moment soit dur à passer, cet état offre de grandes espérances pour l'avenir. Plût à Dieu qu'il fût possible d'y voir aussi clair sur la grande question de la paix ou de la guerre!»

La paix fut signée peu après entre la France et l'Autriche: «... Je savais la nouvelle de la paix, écrit Madame Royale, mais je ne suis pas plus instruite que vous sur les conditions; elles sont bien importantes. Quant aux événements, un nuage épais les couvre, et bien habile serait celui qui pourrait percer ce nuage et découvrir l'avenir. C'est un grand problème que de savoir si la paix est un bonheur ou un malheur pour nous, c'est-à-dire pour la France, car ces mots sont synonymes; le temps en donnera la solution, et je me trompe fort ou cette solution ne se fera pas attendre longtemps.»

En fait de solution, il n'en existait qu'une qui pût plaire au roi: celle qui lui rouvrirait son royaume, en prouvant aux Français, rendus à eux-mêmes grâce à la paix, que l'unique remède à leurs maux c'était la restauration de leur légitime souverain. On lui disait de toutes parts que cette opinion se répandait de plus en plus en France, que le parti royaliste ne cessait de se grossir, que les vœux des bons citoyens étaient en faveur du roi. Mais était-ce vrai? Ne le trompait-on pas? L'avenir seul pouvait le lui apprendre. En attendant, rien ne lui réussissait; tous les événements semblaient tourner contre lui, et la gloire de Bonaparte se préparait à retarder de dix-sept ans le retour des Bourbons dans leur patrie. Quiconque eût alors prédit à leur chef que son exil devait durer si longtemps encore, eût sûrement provoqué ses énergiques dénégations; il ne pouvait croire, il ne croyait pas que son triomphe fût si lointain. Cependant les événements se prononçaient au rebours de ses vœux. Quoiqu'il vînt de s'installer à Blanckenberg dans une maison plus commode et plus vaste que celle qu'il avait habitée jusque-là, il se savait toujours exposé à être chassé de cette pauvre bourgade, n'osait plus compter sur l'asile qu'il avait espéré en Westphalie et se voyait au moment d'être contraint d'accepter l'hospitalité que le tsar lui offrait à Mitau.

À ce même moment, l'armée de Condé,—sa dernière ressource,—s'acheminait vers la Pologne, tournant le dos à la France. Quelques semaines avant, l'Europe avait appris avec stupéfaction que Paul I<sup>er</sup> la prenait à son service pour ne pas laisser sans ressources ces quelques milliers de Français, que l'Angleterre et l'Autriche venaient d'abandonner, et qu'il leur donnait le choix entre des emplois dans l'armée russe ou des terres en Crimée[40]. Au commencement de l'hiver de 1797, tandis que le prince de Condé était appelé à Saint-Pétersbourg et y recevait un accueil digne de son nom et de son rang, on avait vu cette petite armée s'embarquer en Bavière pour gagner la Pologne, sous la conduite de commissaires russes, chargés de lui assurer partout protection, respect et bon accueil; on l'avait vu traverser une partie de l'Allemagne, les officiers sur des bateaux couverts, les soldats sur des radeaux brillamment pavoisés, débarquant le soir dans les petites villes pour coucher chez l'habitant, naviguant le jour aux sons d'une musique militaire, que les populations riveraines saluaient au passage de leurs cris enthousiastes; puis, le voyage se continuant par voie de terre, coupé par de nombreuses et reposantes étapes en Moravie, en Silésie, en Gallicie, elle était arrivée en Volhynie, où elle devait séjourner jusqu'au printemps, confortablement installée autour de Dubno, siège du quartier général des princes, et fraternellement accueillie par la noblesse polonaise, aux foyers de laquelle les gentilshommes français retrouvaient dans les mœurs, dans les habitudes, dans les entretiens, plus d'un souvenir de la patrie absente.

Au spectacle de tant de braves gens exilés, le roi se demandait si lui-même devrait bientôt les suivre, aller encore plus loin qu'eux, jusque dans ces contrées perdues de la Courlande, où l'accueil qu'on lui réservait, si flatteur qu'il fût, ne le consolait pas d'être si loin de son frère, si loin des Tuileries et de Versailles, si loin des frontières françaises et des villes de l'étranger, où s'agitaient ses partisans. Ces douloureuses perspectives n'ébranlaient cependant ni son courage ni sa confiance; elles n'altéraient en rien non plus la tendresse qu'il avait vouée à sa nièce, et qui semblait s'augmenter au fur et à mesure qu'il pouvait craindre davantage de voir s'élargir la distance qui le séparait de son pays. Elle s'exprimait toujours plus vive et plus ardente, comme s'il eût déjà prévu tout ce que lui verserait de consolation et de bonheur au fond de son exil la vaillante fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, devenue sa fille d'adoption.

Les lettres qu'il échange alors avec elle accusent, de part et d'autre, un redoublement d'affection, un plus pressant besoin de s'unir pour mieux résister aux coups de l'adversité. Au commencement de novembre, le duc d'Enghien, allant vers la Pologne avec l'armée de son grand-père, fait un crochet par Vienne afin de voir sa cousine. Elle se hâte de le mander au roi :

«Je vous demande pardon de ne pas vous avoir écrit la poste passée, mais c'est que j'étais dans l'attente du duc d'Enghien, et je ne voulais vous écrire que quand je l'aurais vu. On l'attend ici depuis dimanche, et il n'est arrivé que mardi soir. Je l'ai vu hier. Mon Dieu, cela m'a fait grand effet de revoir enfin quelqu'un de ma famille. C'est extraordinaire que le sort fasse que je revoie celui-là le premier, qui cependant m'est le parent le plus éloigné. Je regrette toujours beaucoup que le prince de Condé ne soit pas venu ici; j'aurais tant désiré de le voir pour l'admirer et lui témoigner la reconnaissance que j'ai pour tout ce qu'il fait pour la bonne cause. Ne le voyant pas, j'ai bien chargé son petit-fils de le lui dire. Le duc d'Enghien mérite aussi bien des éloges; car, à son âge, il s'est déjà bien signalé. Je ne me ressouvenais plus du tout de lui ni de sa figure; cependant je l'ai reconnu aisément à son air noble et malheureux.

«Il y a ici assez de Français, presque tous de l'armée de Condé. Aujourd'hui je les verrai tous, du moins ceux qui sont à Vienne. C'est une chose qui me déchire l'âme que de voir ces malheureuses gens qui vont par cette saison-ci dans un pays tel que la Russie, et qui les éloigne si fort de leur patrie, des vieillards qu'on mène sur des chariots par le froid, et pourquoi? Pour vivre dans des déserts, car on dit que les pays où ils vont ne sont presque pas habités que par des Cosaques. Là ils seront seuls, sans savoir à peine des nouvelles de ce qui se passe. Je sais ce que c'est que d'ignorer ce qui se passe, quand surtout cela vous intéresse. J'ai été deux ans entiers sans rien savoir du tout, ni de mes parents qui sont morts en France, ni de ma famille, ni de la guerre, ni de ce qui se passait même à Paris. Il n'y a rien de pis que cette position. Ainsi je compatis bien sincèrement à celle des autres. Ces pauvres gens qui vont en Russie ont peut-être encore une famille en France. Là, ils en ignoreront totalement les nouvelles. C'est une chose qui me fait une peine affreuse à penser. Il est vrai que cela vaut mieux que de mourir de faim; c'est une triste existence que celle-là. Je ne veux

plus parler de tout cela, cela m'afflige trop, et je suis persuadée du chagrin que vous en ressentez aussi.»

Ces témoignages de la pitié de sa nièce vont au cœur du roi; la sienne s'excite au spectacle du sincère chagrin qu'inspire à Madame Thérèse le sort de ces pauvres exilés, et il s'attache à lui prouver que celui qu'elle a subi fut encore plus cruel:

«L'effet que la visite de M. le duc d'Enghien vous a fait m'a touché jusqu'au fond du cœur. Je l'envie de vous avoir vue. Mais, quand je songe que ce n'a été qu'un moment, j'en suis moins jaloux. Je payerais sans doute bien cher un pareil moment; mais il ne me suffirait pas; car ce n'est pas seulement vous parler de ma tendresse que je désire, c'est vous la prouver en contribuant de tout mon pouvoir à vous rendre heureuse.

«Je ne suis pas moins touché des sentiments que l'armée de Condé excite en vous; mais pensez que tous ceux qui la composent sont soutenus par l'honneur, et qu'avec un pareil appui, on peut tout braver. D'ailleurs, leur sort en Pologne ne saurait être comparé au vôtre pendant cette cruelle captivité. La plus grande difficulté qu'ils éprouveront pour avoir des nouvelles de ce qui leur est cher existait déjà en Allemagne: c'est celle de franchir la frontière. Cet obstacle une fois levé, il n'y a plus que des retards, au lieu que vous, dans l'horrible séjour que vous avez habité plus de trois ans, une porte vous séparait de tout, et vous sentiez que c'était une barrière insurmontable. Je ne veux pas ramener plus longtemps votre imagination sur les maux que vous avez soufferts; mais soyez sûre qu'ils vous rendent plus chère à mon cœur.»

Quatre jours plus tard, et comme pour lui prouver que ce ne sont point là de vaines paroles, le roi envoie à sa nièce un souvenir qu'il lui promettait depuis longtemps et qu'il avait été empêché de lui faire passer:

«J'ai enfin trouvé, ma chère enfant, l'occasion que j'attendais depuis si longtemps pour vous transmettre le précieux dépôt dont je me suis chargé pour vous. J'espère que vous serez contente de la ressemblance, quoique votre malheureuse mère fût bien plus jeune, lorsque cette pierre a été gravée, que lorsque vous avez pu la connaître. Celle qui vous en fait l'hommage, et dont je n'ai pas voulu confier le nom à la poste, parce qu'elle

est en France, est M<sup>me</sup> de Champcenetz qui, toute née à Clèves qu'elle est, n'en est pas moins bonne Française, et a par devers elle plusieurs traits aussi courageux que touchants de secours envers nos pauvres émigrés. Je n'ai dans ceci d'autre mérite que d'être le canal par lequel elle vous transmet cette preuve certaine de son attachement; mais je n'en jouis pas moins du plaisir douloureux que vous éprouverez, et il me semble qu'en vous faisant passer l'image de votre mère, j'acquiers un droit de plus à votre tendresse, que cette bague est un lien de plus entre nous, et vous pouvez juger de l'empressement avec lequel je saisis cette idée.»

Le 19 novembre, la princesse annonce la mort du roi de Prusse qu'elle vient d'apprendre:

«On dit ici que le roi de Prusse est mort. Je ne sais si dans ce moment-ci cet événement est heureux ou malheureux. Son fils, je crois, est peu disposé pour les émigrés français; on dit même qu'il en fait arrêter déjà deux. C'est un mauvais commencement. Je crois cependant que nous n'avons pas lieu de beaucoup regretter l'autre. La campagne de Champagne qu'il a faite et sa malheureuse réussite est une chose que je ne peux pas comprendre. Dans le temps, j'ai toujours cru qu'on nous faisait des histoires quand on nous disait que le roi de Prusse reculait; c'était une chose qui me paraissait impossible, étant si près de Paris. Enfin il faut oublier tout ce qui s'est passé, car on n'y voit que choses tristes et affligeantes.»

Le roi est bien de cet avis. Mais il ne résiste pas au désir de prouver que ces douloureux souvenirs ne se sont pas effacés de sa mémoire. «... La mort du roi de Prusse vous a rappelé une bien cruelle époque. Jugez de ce que je souffrais de notre fatale retraite! Nous n'étions plus qu'à vingt-cinq lieues de vous, je voyais vos bras tendus vers nous, et il fallut s'éloigner. J'aurais supporté de quitter une seconde fois ma patrie; mais je sentais tout ce que vous deviez éprouver, et la certitude que vous sentiez aussi ce que j'éprouvais moi-même rendait encore ma peine plus aiguë. Adorons la Providence, ma chère enfant; c'est la seule ressource qui reste dans des pensées aussi douloureuses.»

Enfin, le 19 décembre, l'anniversaire de la naissance de sa nièce lui fournit l'occasion de résumer, sous une forme en quelque sorte plus

solennelle, les tendres engagements que, depuis plus de deux ans, il n'a cessé de prendre envers elle, et cette occasion, il se garde bien de la laisser échapper.

«... Il y a aujourd'hui dix-neuf ans que vous êtes née; je n'ai besoin d'aucune époque pour penser à vous; mais celle-ci semble appeler davantage mon attention. Je me rappelle les souhaits que je formais pour vous en vous présentant à l'autel; je les renouvelle avec plus d'ardeur aujourd'hui. J'étais loin de prévoir les malheurs qui devaient sitôt nous accabler, et les engagements que je prenais, en représentant votre parrain, j'y serai fidèle, et si je n'ai ni pu, ni même dû donner mes soins à votre enfance, je les donnerai à votre jeunesse. Le premier, le plus important, comme le plus doux, sera d'assurer le bonheur du reste de votre vie, et j'espère, comme je vous l'ai dit, que ce sera un des premiers fruits de la paix.»

Sur ce point, le roi ne se trompait pas. La paix devait avoir pour conséquence, en effet, de rendre possible le mariage de sa nièce. Quand il traçait les lignes qui précèdent, il le croyait prochain. Mais il restait toujours dans l'incertitude quant à la question de savoir où il pourrait le célébrer. Sans doute, le tsar lui avait assuré un asile en Westphalie. Mais, dans ce pays voisin de la Hollande, ne serait-il pas exposé à quelque coup de main des républicains? Il jugeait, en tous cas, imprudent de s'y rendre. Voudrait-on le recevoir ailleurs où il eût été en sûreté, dans la Lusace ou dans le Mecklembourg? Il n'avait que trop de raisons d'en douter. Lui restaient, il est vrai, la Russie et Mitau, où Paul I<sup>er</sup> offrait généreusement de le recevoir. Mais ce ne pouvait être qu'un pis aller: plus que jamais, il tenait à ne s'éloigner ni des frontières de son royaume, ni surtout de la Suisse d'où, depuis quelque temps, il espérait un secours.

Les cantons helvétiques, ces anciens alliés de sa couronne, poussés à bout par les excès de la domination française, menaçaient de se soulever; du moins, il le croyait. Confiant «dans leur antique énergie», attendant d'eux «les mêmes services que leurs pères rendirent jadis à Henri IV», il avait proposé à l'Angleterre, si elle voulait fournir aux Suisses les subsides qui leur étaient nécessaires, «d'aller se mettre à leur tête, et, aidé de ses fidèles sujets, de chercher avec eux, au sein de sa patrie, son trône ou son

tombeau.» Ce n'était donc plus le cas de songer à s'ensevelir sous les neiges moscovites, et, pour le moment, il s'en tenait à souhaiter que le nouveau roi de Prusse, à l'exemple de son père, et quoiqu'il vécût en paix avec la République, tolérât sa présence à Blanckenberg.

Pressé de connaître les dispositions de ce prince, et n'osant, de peur de l'embarrasser, lui écrire directement, ni à lui, ni à ses ministres, il avait, sur le conseil de d'Avaray, recouru à l'intermédiaire d'un gentilhomme français, le comte de Moustier, employé déjà en Angleterre<sup>[41]</sup>, qui habitait aux environs de Potsdam, et duquel il comptait faire son agent à la cour prussienne, quand il pourrait en avoir un à Berlin. Il lui avait adressé une lettre toute de sentiment, exprimant des regrets sur le roi défunt et formulant des vœux pour le règne de son successeur. «Vous chercherez sans doute à mettre cette lettre sous les yeux de Sa Majesté,» avait écrit d'Avaray à Moustier en la lui envoyant.

Moustier s'était empressé de faire ce qu'on attendait de lui. Il y avait apporté tant d'habileté que bientôt après, le 5 décembre, il recevait du roi de Prusse la lettre la plus flatteuse pour le roi de France. Sentiments affectueux pour sa personne et vœux fervents pour sa prospérité, rien n'y manquait. Moustier y était en outre invité à s'en faire l'organe «dans les termes les plus propres à en désigner la force et la sincérité». La lettre finissait par ces mots: «Ne craignez point surtout de leur prêter trop d'énergie par celle de vos expressions.» En la lisant, Louis XVIII crut y reconnaître «tous les caractères de la franchise, de la loyauté, d'un sentiment profond et vrai». Il en ressentit une joie depuis longtemps inconnue à son cœur; c'est d'Avaray qui l'affirme dans son rapport. Il ne se doutait point, hélas! que de la même source dût lui venir bientôt un nouveau sujet d'afflictions. C'est cependant ce dont il était menacé.

Dans le courant de décembre, Cailhard, ministre de la République à Berlin, se présentait chez le ministre des affaires étrangères de Prusse et lui représentait vivement «qu'une ville comprise dans la ligne de neutralité ne devait pas être l'asile du plus implacable ennemi du gouvernement français; que la présence du prétendant à Blanckenberg était l'une des circonstances qui contribuaient le plus à entretenir en Europe, et au cœur même de la République, l'espoir du retour de l'ancien régime en France». En



conséquence, Cailhard, armé d'une dépêche signée Talleyrand, demandait l'intervention du roi de Prusse auprès du duc de Brunswick «pour qu'il fît éloigner de ses États des hôtes dont le séjour pourrait, tôt ou tard, devenir dangereux».

Si l'on veut songer qu'on prêtait alors au Directoire l'intention de s'emparer du Hanovre, de l'embouchure de l'Elbe et des villes hanséatiques, pour couper toute communication entre l'Allemagne et l'Angleterre, on comprendra de quel effroi fut saisi le roi de Prusse en recevant la demande du ministre républicain. Malgré les efforts du duc de Brunswick et du comte de Panin, ministre de Russie à Berlin, qui tous deux étaient d'avis d'y résister, la crainte de voir envahir la Basse-Allemagne décida le roi de Prusse à céder. Une lettre que le duc de Brunswick exigea pour dégager sa responsabilité, le mit en demeure de faire connaître «au comte de Provence» les motifs, les conjonctures et les périls qui s'opposaient à a prolongation ultérieure de son séjour dans la ligne de neutralité, où d'ailleurs il risquerait fort de n'être bientôt plus personnellement en sûreté. Les moyens, les délais, les mesures d'humanité, étaient laissés au jugement du duc de Brunswick. Mais il devait engager ce prince à quitter Blanckenberg et éloigner de ses États les émigrés français.

N'osant faire lui-même cette communication au souverain proscrit, le duc de Brunswick la lui fît par l'entremise du maréchal de Castries, qui alla tout exprès de Leipzig à Blanckenberg, porteur d'une copie de la lettre du roi de Prusse et de celle qu'en la lui envoyant, le duc régnant lui avait écrite lui-même. «J'écarte les réflexions qui se présentent en foule, Monsieur le maréchal. Je me borne à vous prier avec instance de faire l'usage le plus prompt et le plus convenable de cette lettre vis-à-vis des personnes respectables qu'elle concerne. La diction et la teneur de cette lettre sont également pressantes, et vous m'obligerez sensiblement, Monsieur, en me mettant dans le cas de pouvoir répondre sans aucun délai à Sa Majesté prussienne.»

Les lettres écrites par le roi au sujet du pénible incident que nous racontons témoignent de sa surprise et de son chagrin. Mais il ne s'y mêla aucune irritation contre le roi de Prusse, dont la récente missive au comte de Moustier ne lui permettait pas de mettre en doute le bon vouloir:

«Il cède aux circonstances, écrivait-il au comte de Panin, et à ce qu'il juge que le bien de ses États exige... Je vous prie de lui peindre ma situation, et de l'engager, par tout ce qu'elle peut suggérer à une âme comme la vôtre, à autoriser la prolongation de mon séjour ici, ou, si cela paraissait impossible, de me procurer une habitation provisoire, car il est impossible, surtout dans la saison où nous sommes, de se mettre en route sans aucune direction ni aucun but déterminé; et il est suffisamment démontré que je ne peux me rendre à Yever, non seulement avec sûreté, mais, ce qui est pour moi un motif d'un tout autre intérêt, sans manquer d'égards pour le généreux souverain qui ne m'a offert cette partie de ses États que parce qu'il devait la croire à l'abri de toute insulte.»

Il n'avait pas à songer à lui seul. Il était encore tenu de se préoccuper des émigrés réfugiés dans le duché de Brunswick. «Je réclame aussi son humanité pour ceux de mes malheureux et fidèles sujets qui vont être obligés de s'expatrier encore; je puis me servir de cette expression après les bontés que le duc de Brunswick a eues pour eux; leurs peines seront bien plus grandes que les miennes, et je les sens vivement.» Le résultat de ces démarches fut que, sous la promesse formelle d'un prochain départ propre à faire prendre patience au gouvernement français, le roi de Prusse ferma les yeux ou tout au moins les détourna de Blanckenberg. Louis XVIII eut la faculté d'y attendre une réponse à la lettre que, par l'intermédiaire de Panin, il avait adressée à Paul I<sup>er</sup> pour lui peindre sa triste situation. Il avait écrit aussi au prince de Condé, qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg. Il lui demandait d'appuyer ses démarches, non seulement pour ce qui lui était personnel, mais encore et surtout pour le détachement de ses gardes du corps, déjà revêtus de l'uniforme russe, et qui, par ordre du tsar, étaient allés l'attendre à Yever. Il insistait pour qu'on les rappelât à l'armée de Condé déjà en route pour la Russie, et qu'on les dérobât au danger de recevoir les insultes du Directoire.

Il consacra les semaines qui suivirent, encore qu'il ne sût où il irait, à prendre ses dispositions en vue de son départ. Une somme de six mille francs fut distribuée par ses soins aux plus nécessiteux des émigrés réfugiés dans le duché. Il envoya ses instructions à ses agents de France, à ceux qu'il entretenait auprès des diverses cours. Il correspondit également avec les membres de sa famille, et notamment avec son frère, auquel il faisait part de

ce qu'il avait décidé pour ses deux neveux, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. Le premier ne devait pas le quitter et le suivrait en quelque endroit qu'il allât. Le second partirait de Blanckenberg le même jour que lui pour aller à Cuxhaven, s'embarquer pour l'Écosse. Après avoir embrassé son père, il se remettrait en chemin pour rejoindre en Volhynie l'armée de Condé, puisque, comme elle, il était à la solde russe.

Ces occupations trompèrent les longueurs de l'incertitude du roi jusqu'au 26 janvier. À cette date, lui arrivèrent des nouvelles de Suisse; elles étaient désastreuses. L'espoir qu'il avait fondé sur ce pays s'évanouissait; il le voyait «subissant le sort de Venise et de Gênes». Ce projet, auquel il s'était un moment arrêté et qui lui faisait attacher tant de prix à ne jamais s'éloigner de son royaume, n'était plus que cendres. C'est sans doute l'état d'âme en lequel on doit le supposer qui le décida à accepter sur-le-champ l'offre du château de Mitau que lui apporta le même jour, de la part de l'empereur de Russie, le colonel de Lawrof, aide de camp de ce prince.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **VII**

### **EN ROUTE POUR MITAU**

L'invitation adressée au roi par le tsar était le résultat des actives démarches du comte Panin, ambassadeur de Russie à Berlin, et des pressantes sollicitations du prince de Condé. Panin jouissait à sa cour du plus grand crédit. En y faisant connaître la répugnance qu'inspirait à Louis XVIII le séjour de Yever, il avait suggéré l'idée de lui offrir le château des anciens grands-ducs de Courlande à Mitau.

De son côté, Condé avait agi. Depuis le mois de novembre, il résidait dans la capitale russe, où, comme on l'a vu, le tsar l'avait appelé. «L'Empereur l'avait reçu comme un héros digne de son estime et de son admiration. Le comblant de grâces et de faveurs, il lui donna l'un des plus beaux palais de sa capitale, une habitation de campagne charmante à proximité, et lui monta la maison la plus brillante. Poussant la générosité

jusqu'à la délicatesse la plus raffinée, il fit mettre les armes de M. le prince de Condé sur les voitures et l'argenterie dont il lui avait fait présent. Tous les domestiques que trouva M. le prince de Condé en arrivant dans son palais étaient à sa livrée. L'Empereur le décora du premier de ses ordres, l'ordre de Saint-André; enfin il le traita, tant en public qu'en particulier, avec la distinction la plus marquée[42].»

Cette faveur ne devait pas durer[43]. Mais, à ce moment, elle se traduisait avec une rare générosité, par une véritable prodigalité d'argent, d'attentions et de soins. Il fut donc aisé à Condé de seconder les efforts de Panin. Le tsar y répondit en offrant le château de Mitau et en autorisant Louis XVIII à s'y établir avec la reine, avec les gentilshommes qui formaient sa cour et ses gardes du corps. Il entendait qu'il y fût traité en roi, ainsi que cela avait été convenu avec Saint-Priest, alors qu'il s'agissait de fixer à Yever la résidence de la maison de Bourbon. À toutes les demandes formulées par Panin, il était fait droit. Il n'y avait donc plus qu'à savoir si Louis XVIII adhérerait à ces arrangements. Son adhésion arriva à Saint-Pétersbourg au commencement de 1798, au moment où l'armée de Condé, partie d'Uberlingen, le 10 octobre, venait d'entrer dans la Pologne russe et d'établir à Dubno son quartier général. Les offres impériales étaient acceptées par lui avec reconnaissance. Le tsar lui écrivit aussitôt pour l'inviter officiellement à se rendre en Russie, et le roi, au reçu de sa lettre, se décida à fixer au 10 février la date de son départ.

«Dans ces circonstances, écrivait-il à Paul, je n'attendrai pas la réponse de Votre Majesté Impériale[44]; j'accepte l'offre qu'elle me fait, avec autant de reconnaissance qu'elle y met de générosité, et je ne profite même pas de tout le délai que le comte Panin m'a procuré. Quinze jours me seront suffisants pour tout ce que j'ai à régler avant mon départ, et pour n'avoir aucun doute sur le sort de la Suisse, et malgré la douleur que cet éloignement va causer à mes fidèles et malheureux sujets, dont le cri retentit déjà dans mon cœur, je me mettrai en route le 10 du mois prochain avec mon neveu le duc d'Angoulême. Quant au duc de Berry, Votre Majesté Impériale a approuvé qu'il allât embrasser son père, dont il est séparé depuis près de quatre ans, avant de se rendre dans ses États. Il partira donc pour l'Écosse en même temps que je partirai pour Mitau et viendra me rejoindre au printemps.

«Mais en arrivant dans les États de Votre Majesté Impériale, il me sera impossible de ne pas éprouver le désir d'aller la voir, la remercier de ses bienfaits, resserrer s'il est possible les liens d'amitié qui nous unissent, lui exposer, bien mieux que je ne le puis par lettres, la situation de mes affaires et lui demander ses conseils. Je la prie donc de permettre que je ne m'arrête pas à Mitau, mais que je continue mon voyage avec mon neveu, auquel je ne puis donner de meilleures leçons du rôle important qu'il doit jouer un jour, qu'en lui faisant voir un si grand exemple, et les deux ou trois personnes qui feront la route avec moi, et que j'aie passer quinze jours à Pétersbourg auprès de Votre Majesté. Si elle y consent, autant que je l'espère et que je le souhaite, je la prie de trouver bon que, pour ne pas lui être à charge, je conserve à la cour le même incognito que dans les États du roi de Prusse. Je calcule que, vu l'époque de mon départ et le temps qu'un courrier gagne sur un voyageur ordinaire, peut-être même la nécessité où les circonstances pourraient me mettre de voyager lentement, je pourrais facilement recevoir la réponse de Votre Majesté Impériale en arrivant à Mitau; je lui laisse à penser l'empressement avec lequel j'ouvrirai une lettre si intéressante pour moi.»

Cette lettre fut écrite le 27 janvier, le jour même où était arrivé à Blankenberg le colonel de Lawrof, porteur de celle de l'Empereur. Cet officier repartit sur-le-champ avec la réponse du roi. Après son départ, on commença tristement les préparatifs de ce long et pénible voyage de Russie. Des avis expédiés à la reine de France, alors à Budweiss en Bohême, au comte d'Artois<sup>[45]</sup>, aux représentants de Louis XVIII, allèrent leur apprendre quels généreux secours ce prince recevait du tsar. Ordre fut donné aux divers agents, dans leurs communications avec l'intérieur, de faire valoir la protection accordée au roi par le plus puissant monarque du continent. On renonça à avertir ceux de Paris. On ignorait encore s'ils avaient échappé aux proscriptions fructidoriennes. Enfin le roi se rappela au souvenir de Saint-Priest retenu à Stockholm: «J'attends de votre attachement, lui mandait-il, je dirai plus, de votre amitié, que vous viendrez me joindre à Mitau<sup>[46]</sup>.»

Restaient encore à désigner les personnages dont le roi s'entourerait à Mitau. Indépendamment de ceux qui l'avaient suivi depuis Vérone, il en était d'autres qu'il désirait posséder dans sa petite cour. Ils vivaient dispersés

de divers côtés. Ils furent invités à se rendre en Russie pour se réunir à leur maître. Le cardinal de Montmorency, le duc de Piennes, le duc d'Aumont, le comte des Cars, d'autres encore, durent s'apprêter à remplacer les fidèles serviteurs que, pour des causes diverses, Louis XVIII laissait derrière soi. Le maréchal de Castries fut de ceux qui ne l'accompagnèrent pas. Son âge le condamnait au repos.

La maison royale fut bientôt prête à se mettre en route. Il était convenu que le roi, le duc d'Angoulême et le comte d'Avaray voyageraient ensemble. Les autres personnes de sa suite devaient marcher de leur côté par petits groupes, de façon à ne pas attirer l'attention dans les pays qu'elles avaient à traverser. C'est dans ces conditions que les gardes du corps, détachés de l'armée de Condé dont ils avaient fait partie en attendant de pouvoir être rendus à leur premier emploi, s'étaient dirigés vers Mitau, précédant le roi.

Le départ avait été fixé au 10 février. Trois jours avant, on vit arriver à Blankenberg un nouvel envoyé du tsar. C'était le comte Schouvalof. Poussant jusqu'aux prévenances les plus délicates sa sollicitude pour le prince à qui il offrait l'hospitalité, Paul avait voulu l'entourer, dès ce moment, de sa protection. Le comte Schouvalof était chargé de l'accompagner jusqu'à Mitau, de faciliter son voyage, de pourvoir à toutes ses dépenses.

Dès le 30 janvier, le roi avait annoncé son prochain départ à Madame Royale.

«J'ai reçu, ma chère enfant, votre lettre par Cléry; je l'ai revu lui-même avec ce tendre intérêt qu'il est toujours sûr d'inspirer à tout bon Français, et j'ai lu son déchirant journal. Il m'a fait d'autant plus souffrir que j'y ai appris des particularités que j'ignorais sur la barbarie de vos infâmes geôliers. Mais je ne pouvais m'arracher de cette lecture. Tout ce qui me rappelle ce que nous avons perdu, même dans l'état le plus déplorable, me sera toujours cher. Je lisais en même temps votre lettre. Le désir que vous m'exprimez d'une manière si touchante d'être auprès de moi, adoucissait ma peine; mais je me disais en même temps:—Qui suis-je pour tenir lieu de tant et de si cruelles pertes? Je n'ai pour moi que ma tendresse pour vous; mais aussi, ma chère enfant, vous la possédez tout entière. Puisse ce faible dédommagement suffire à votre âme sensible!

«Cette tendresse ne m'a cependant pas garanti d'un tort envers vous. Il y a six semaines que je ne vous ai écrit; mais j'ai passé tout ce temps dans une incertitude complète sur ce que j'allais devenir, certain de ne pas rester longtemps ici, mais ne sachant ni quand j'en partirais, ni où j'irais, et croyant à chaque moment que j'allais en être éclairci. Cette situation était pénible; je craignais de vous la faire partager en vous la faisant connaître, et je me disais à chaque courrier:—Ne l'affligeons pas aujourd'hui; je pourrai lui dire quelque chose de plus positif la première fois.

«Je suis bien plus coupable encore, car le même motif m'a empêché de vous envoyer trois lettres du duc d'Angoulême, et une de son frère, que je joins ici. Enfin mon sort est éclairci depuis deux jours. L'Empereur de Russie, avec cette grâce et cette générosité qui caractérisent toutes ses actions, m'a offert un asile dans son château de Mitau en Courlande, et je pars le 10 du mois prochain, pour m'y rendre avec le duc d'Angoulême. Son frère partira en même temps, si ce n'est avant, pour l'Écosse, et reviendra au printemps en Russie. Je vous prie de faire part de tous ces détails à l'évêque de Nancy, auquel je n'ai le temps d'écrire que quatre mots.

«Ce n'est pas sans un regret extrême que je m'éloigne encore davantage de ma patrie; mais j'entrevois dans cet asile très solide et dans l'amitié de Paul le premier acheminement véritable vers l'objet de mes vœux les plus ardents; cet espoir me console et me soutient.»

Ce langage, on le reconnaîtra, n'est pas d'un homme que trouble et déconcerte l'excès de ses infortunes. Il est celui d'un homme ferme qui ne doute ni de son bon droit ni de son étoile, qui croit que l'éternelle justice le remettra tôt ou tard à la place qui lui est due et qui, fort de cette confiance indomptable, conserve son sang-froid, sa sérénité, toute sa liberté d'esprit, même aux heures les plus douloureuses de sa vie. Celui dont nous parlons, et que tant de lettres de lui publiées pour la première fois montrent sans cesse animé de la même espérance, eût été excusable de plier sous le fardeau des dures épreuves au moment où il allait quitter le duché de Brunswick. À la suite de tant d'autres qu'elle devait nécessairement lui rappeler, celle-ci lui prouvait que le destin acharné contre lui ne désarmait pas et qu'il n'en avait pas épuisé les rigueurs. Mais ce fut son mérite, à toutes les étapes de son exil, d'être toujours plus haut que son infortune,

«d'être soutenu par une voix intérieure qui lui disait que ses malheurs auraient leur terme.» Les dernières lettres qu'il data de Blanckenberg le dépeignent tel qu'on l'avait vu à Coblentz, à Hamm, à Vérone, à Riézel, partout enfin où ses efforts avaient rencontré une volonté plus forte que la sienne: calme, courageux et résigné.

Dans la matinée du 10 février, par un froid rigoureux, le roi se mit en chemin. Il avait eu d'abord la pensée de s'arrêter quelques jours à Francfort-sur-l'Oder; mais il changea d'avis. C'est à Kustrin, petite ville à une courte distance de Berlin, qu'eut lieu la première halte. Le comte de Panin, et avec lui les rares émigrés dont la Prusse tolérait la présence dans sa capitale, vinrent le saluer. Triste fut cette entrevue. Quelque optimisme que manifestât le roi, la nécessité qu'il subissait de s'éloigner des frontières de son royaume ne pouvait être interprétée autrement que comme une défaite nouvelle de sa cause. Il prodigua cependant des encouragements, se montra confiant et non désespéré.

Six jours plus tard, après une halte à Leipzick, d'où il donna de ses nouvelles à sa nièce, il était à Bromberg, dans le bassin de la Vistule. C'est de là qu'il écrivit au tsar, au sujet de la course qu'il se proposait de faire à Saint-Pétersbourg: «En demandant à Votre Majesté de me rendre auprès d'elle, j'ai cédé au désir d'être plus à portée de lui exprimer moi-même les sentiments dont mon cœur est rempli. Je n'avais pas réfléchi aux embarras qui pourraient en résulter pour Elle et pour moi, lorsque tout à coup j'en ai été frappé. En effet, si Votre Majesté céda à mon empressement, je me trouverais en route ou à Pétersbourg dans un temps consacré à des exercices de piété auxquels un chrétien se doit tout entier. Je me hâte de faire part de cette réflexion un peu tardive à Votre Majesté Impériale, et je la prie, si, comme je l'espère, elle approuve ma course à Pétersbourg, de trouver bon que cette course n'ait lieu qu'après la fête de Pâques.»

La route se continua sans autres accidents que ceux qui résultaient de la rigueur du froid, du mauvais état des chemins, du débordement des rivières, et surtout de la pauvreté des gîtes où l'on s'arrêtait au soir de chaque journée, pour passer la nuit<sup>[47]</sup>. C'est ainsi que de Königsberg, où le roi se trouvait dès les premiers jours de mars, il ne put se rendre ni à Memel, ni à Tilsitt. Il en fut empêché par la crue des eaux du Niémen. Un difficileux



et long détour le conduisit à Kowno en Lithuanie, à mi-chemin entre Grodno et Mitau. Il fallut traverser en barque le Niémen démesurément gonflé; les voitures du roi ne purent être transportées de l'autre côté du fleuve. Heureusement, à Kowno, on était sur le territoire de l'Empereur de Russie; il fut aisé à Schouvalof de se procurer les moyens d'arriver au terme du voyage. Dans cette ville, Louis XVIII fut reçu par le général de Sacken. «J'aurais désiré voir la parade de son régiment, mandait-il au tsar; le temps ne l'a pas permis. Mais j'ai du moins vu relever la garde ce matin, et j'ai ressenti une joie bien vive en songeant que de pareilles troupes sont celles de Votre Majesté.»

Enfin, le 13 mars, après trente et un jours de route, le roi de France faisait son entrée dans Mitau. Les principaux membres de la noblesse courlandaise, conduits par le gouverneur militaire, le général de Fersen, étaient venus à sa rencontre jusqu'aux portes de la ville. Ils le conduisirent au château ducal. Là, se tenaient sous les armes, en l'attendant, ses gardes du corps. Il ressentit, à leur aspect, une émotion d'une infinie douceur; elle suffit à le payer des fatigues de son long voyage. Le général de Fersen lui remit deux lettres de Paul I<sup>er</sup>, qui attendaient son arrivée. Malheureusement, elles ne répondaient pas à ses requêtes ainsi qu'il l'eût souhaité.

«J'apprends avec bien du plaisir l'arrivée de Votre Majesté à Mitau, était-il dit dans l'une d'elles, et je jouirai réellement de la savoir enfin dans une parfaite sécurité. Je désire que le séjour dans mes États lui devienne agréable, et que sa santé se repose de toutes les fatigues et désagréments qu'elle a essuyés.

«Quant au voyage qu'elle désire faire jusqu'à Pétersbourg, en gardant même l'incognito, je suis bien fâché de devoir m'y opposer, malgré le désir bien vif que j'ai de voir Votre Majesté et de lui dire de bouche tout ce que je lui ai si souvent écrit. Les circonstances rendent le projet de son voyage impossible à exécuter en ce moment, et je la prie de s'arrêter à Mitau, où je tâcherai de lui procurer toutes les aisances et les services d'amitié qui dépendront de moi.»

Ce refus, dont la dureté était à peine tempérée par les formules de politesse, affecta sensiblement le cœur de Louis XVIII. Mais il importait de

n'en rien laisser paraître; il importait surtout de ne pas se mettre en révolte contre les ordres de Paul I<sup>er</sup>, quelque humiliants qu'ils fussent. Le roi se résigna donc. Dès le lendemain, il répondait à la lettre qu'on vient de lire:

«Je suis enfin arrivé hier dans l'asile que Votre Majesté Impériale m'a donné; il m'est bien moins cher, je la prie d'en être persuadée, par les avantages et les agréments qu'il réunit, que parce que je le tiens de son amitié. J'en ai éprouvé les effets le long de ma route, où le zèle et l'activité de ses sujets m'a fait surmonter, avec une facilité qui tient du miracle, les obstacles multipliés que la saison opposait à mon passage.

«M. le général de Fersen m'a remis les deux lettres de Votre Majesté Impériale des 4 février et 5 de ce mois. Le désir ardent que j'ai de la voir et de lui témoigner moi-même toute l'amitié, toute la reconnaissance dont mon cœur est rempli pour elle, est le moindre motif qui me fait souhaiter une entrevue avec elle; je regarde comme un devoir indispensable de l'entretenir à fond sur la Révolution française, sur ses dangers, sur ses conséquences, et personne ne peut en cela me remplacer. Cependant, je respecte les motifs qui engagent Votre Majesté à se refuser en ce moment à mon empressement; mais je ne cesserai de hâter par mes vœux celui où elle croira pouvoir y céder.

«Je ne saurais terminer cette lettre sans peindre à Votre Majesté Impériale la douce émotion que j'ai éprouvée hier en me voyant entouré des gardes du corps qu'elle a réunis près de moi, et surtout en songeant que c'était à elle que je devais ce moment heureux. Ces respectables vieillards sont presque tous arrivés, et ils ont soutenu la fatigue du voyage, bien mieux que leur âge et la saison ne semblaient le comporter.»

Le même jour, il recevait une lettre de sa nièce:

«Mon très cher oncle, j'ai eu un plaisir infini de recevoir enfin de vos nouvelles, car j'en sentais vivement la privation, et ces six semaines m'ont paru bien longues; mais c'est par bonté que vous m'avez privée de vos lettres, aussi je ne puis que vous en remercier. J'avais déjà appris que vous deviez partir de Blanckenberg, ce qui est le cas, et je ne vous ai pas écrit aussi de bien longtemps, ne sachant où vous adresser mes lettres. Enfin l'évêque de Nancy vient de m'en procurer le moyen que je saisis avec

empressement pour m'informer de vos nouvelles. J'espère que votre voyage se sera continué heureusement. Il est bien triste d'avoir été obligé de vous éloigner si loin; il faut espérer qu'enfin vous serez tranquille du moins à Mitau. J'ai partagé bien vivement toutes les inquiétudes que vous avez dû souffrir; mais, en même temps, je ne peux assez admirer l'Empereur de Russie: il se distingue entre tous les souverains, et sa manière d'agir lui fait bien de l'honneur.

«Vous êtes trop bon, mon très cher oncle, de m'avoir encore écrit en chemin à Leipzick; cela m'a fait le plus grand plaisir, et je ne doute pas que votre voyage ne se soit continué aussi heureusement; du moins, je fais bien des vœux pour cela. Je vous remercie des lettres de mon cousin. Il est impossible d'être plus attentif qu'il n'est, et me fait toujours grand plaisir quand il me donne de vos nouvelles. Je me flatte cependant que, malgré l'éloignement de Mitau, je recevrai quelquefois de vos nouvelles; ce sera une de mes plus grandes consolations.»

Ainsi, au moment où de douloureuses circonstances les éloignaient encore davantage l'un de l'autre, le roi et sa nièce ne doutaient plus des sentiments dont les témoignages remplissaient leurs lettres. À la faveur de la longue correspondance où ils avaient appris à se connaître, ils étaient étroitement unis. Ils l'étaient par la reconnaissance réciproque que leur inspirait la volonté, visible chez chacun d'eux, de remplir tout son devoir envers l'autre: lui son devoir de père et de roi, elle son devoir de fille de la maison de France; ils l'étaient aussi par la communauté du malheur; ils l'étaient enfin par l'affection qu'ils portaient à ce jeune duc d'Angoulême, objet des espérances de la monarchie, et à qui, pour cette cause, Madame Royale s'était promise volontairement, sans même se demander si son cœur, qu'un passé tragique avait pour toujours assombri, pourrait jamais s'ouvrir à l'amour.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **LIVRE NEUVIÈME**

### **AGITATIONS ET INTRIGUES**

#### **I**

#### **LE ROI À MITAU**

La journée du dix-huit fructidor devait avoir sur les destinées de la France et, par contre-coup, sur celles de l'Europe, une influence décisive. Au dedans, elle livrait le pouvoir aux hommes de la Convention; elle allait, par la démonstration de leurs divisions et de leur incapacité, jeter le pays dans les bras d'un maître. Au dehors, elle allait précipiter l'écrasement de la première coalition, déjà frappée au cœur par la défection de l'Espagne et de la Prusse.

Soutenue par l'or anglais, l'Autriche était restée en armes. Quoiqu'elle eût signé les préliminaires de Léoben dans un affolement de terreur, elle caressait encore l'espoir de se dérober aux dures conditions que mettait le Directoire à la conclusion de la paix<sup>[48]</sup>; elle traînait les négociations en longueur, y suscitait chaque jour de nouveaux obstacles, convaincue que le fragile gouvernement dont le général Bonaparte lui signifiait les volontés, serait renversé avant d'avoir pu les lui imposer, ou que tout au moins la Russie, dont au même moment elle sollicitait l'appui, viendrait à son secours. Mais, après l'éclatante victoire remportée à Paris sur les modérés par la faction que menait Barras, il fallut se résigner, devant l'indifférence apparente de Paul I<sup>er</sup>. Le cabinet de Vienne consentit à subir la loi du vainqueur, redoutant, comme l'écrivait Thugut à Colloredo, que les jacobins, remis en possession du pouvoir en France, ne se montrassent «diaboliques et trop ardents à démocratiser toute l'Europe».

À vrai dire, cette humiliante paix n'était, ne pouvait être qu'une trêve. Le traité qui la consacrait contenait de trop nombreux prétextes de rupture. Et puis, l'Angleterre ne l'avait pas approuvé; il n'était que trop probable qu'elle s'efforcerait d'en abréger la durée, et qu'au Congrès qui allait s'ouvrir à Rastadt pour la fixation des possessions et des limites de l'Empire allemand, l'influence de la Grande-Bretagne s'exercerait dans ce sens, encore que ses diplomates ne dussent pas y prendre part. Enfin les prétentions du Directoire, ses visées ambitieuses, les grands desseins de Bonaparte, élevaient trop de menaces redoutables contre l'équilibre continental pour que le repos, en apparence assuré à l'Europe par le traité de Campo-Formio, pût être considéré comme durable.

Le royaume de Naples, le Piémont, Rome, les Pays-Bas, la Suisse étaient sous le coup d'une invasion. De toutes parts, la République étendait le champ de ses conquêtes, sans se préoccuper des alarmes qu'elle causait même aux puissances réconciliées avec elle. Les maux qu'avaient semés par le monde six années de guerres sanglantes et ruineuses semblaient toucher à peine à leur terme, qu'on pouvait en prévoir déjà de plus douloureux. Les hommes avisés ne se trompaient pas, lorsqu'à l'heure même où était dissoute la première coalition de l'Europe contre la France, ils voyaient nettement apparaître les symptômes de la seconde.

C'est qu'en effet, si la Prusse et l'Espagne avaient à cœur de maintenir leurs bonnes relations avec la France, si la Russie se recueillait, si l'Autriche s'était résignée à courber le front, l'Angleterre, elle, ne désarmait pas. Elle tenait tête à la République; seule, elle se montrait résolue à combattre encore. Sur les mers, ses flottes donnaient la chasse aux bâtiments français; dans toutes les cours, elle intriguait. L'Autriche venait à peine d'apposer sa signature sur le traité de paix, qu'elle était incitée déjà à recommencer la guerre. Le représentant britannique en Russie, lord Withworth, avait ordre de pousser le tsar contre la France. À Londres, le comte de Woronzof, ambassadeur moscovite, était assiégé par les ministres anglais, Pitt et Grenville, qui lui demandaient avec instance de travailler en vue du même but. À Londres comme en Suisse, l'Angleterre ouvrait l'oreille avec une complaisance mêlée de quelque dédain aux propos des royalistes.

Si ferme était sa confiance dans l'avenir, si prépondérante son influence en Europe, si savante son habileté; elle possédait même dans son isolement momentané de si puissants moyens d'action, que son dessein de ne pas désarmer suffisait à rassurer Louis XVIII. Il ne croyait pas à la durée de cette paix imposée par le vainqueur, pas plus qu'il ne croyait que le Directoire dût tirer de durables effets du coup de force de fructidor et de sa victoire sur les royalistes. Il croyait que, tôt ou tard, Paul I<sup>er</sup> se montrerait d'autant plus ardent à renouer la coalition et à y tenir une place, qu'il se montrait maintenant plus indifférent à ce qui s'accomplissait dans le monde et moins disposé à empêcher les événements de suivre leur cours. Le roi ne perdait donc pas courage même quand il voyait s'effondrer, un à un, les projets qu'il avait conçus et longuement caressés. Depuis six ans, combien de ces projets avaient avorté sans rien produire de ce qu'on en attendait! Que de beaux rêves envolés! que d'illusions évanouies! Le désastre de Quiberon, le treize vendémiaire, le dix-huit fructidor avaient noyé, dans le sang royaliste, tant d'ardentes espérances! À celles-là, d'autres avaient succédé. Elles avaient eu le même sort, sans détruire la foi de Louis XVIII dans le triomphe final de sa cause. Elle était aussi entière à son arrivée en Russie qu'à l'heure déjà lointaine où, ne portant pas encore la couronne, il était sorti de France.

Le palais de Mitau, où la générosité de Paul I<sup>er</sup> lui offrait un refuge, est l'ancienne résidence des grands-ducs de Courlande[49]. En 1798, c'était, comme aujourd'hui, une vaste et somptueuse construction, élevée par l'un d'eux, sur l'emplacement du vieux château ducal, aux bords de l'Aa. Des bosquets et des étangs l'entouraient. Ses proportions monumentales, ses pièces spacieuses, sa physionomie architecturale rappelant Versailles, en faisaient une demeure digne d'un roi. Par les hautes croisées, le regard embrassait un immense horizon de dunes grisâtres, coupé ça et là de terres fertiles et de forêts, borné au loin par la mer Baltique. Plus près, s'étendait la ville, une petite ville avec des rues spacieuses, des maisons en bois pour la plupart, habitées par une population formée en partie de nobles familles russes et de juifs allemands.

Mitau renfermait une société cultivée, savante, aimant les arts, au courant du mouvement intellectuel de l'Europe. Elle devait ce privilège à ses longues relations avec la Pologne, et surtout à son contact permanent avec

les voyageurs venus du midi de l'Europe, qui, pour arriver dans la capitale russe, devaient nécessairement passer par Mitau. De toutes les résidences qu'avait occupées le roi depuis son départ de Paris, nulle autre ne pouvait mieux convenir à ses goûts.

Malheureusement, il s'y trouvait, plus que jamais, éloigné des hommes et des choses qui l'intéressaient, à deux journées de Saint-Pétersbourg, à douze ou quinze de Hambourg, le seul endroit par où il lui fût possible de recevoir des nouvelles de France. C'était l'exil, l'exil rigoureux, assombri par les longs hivers, par les neiges, par les boues, aggravé par les tracasseries d'une police qui exerçait aux frontières, sur les correspondances et les voyageurs, une surveillance sévère et méticuleuse.

La première impression fut mauvaise. Il semblait au roi qu'il venait d'élever entre ses partisans et lui une infranchissable barrière, de se constituer prisonnier de Paul I<sup>er</sup>. Le refus du tsar de le recevoir à Saint-Pétersbourg rendit cette impression plus cruelle. Il comprenait qu'il avait cessé d'être libre, que l'hospitalité qu'il recevait n'irait pas sans entraves. Il le comprit dès les premiers jours qui suivirent son installation.

Le gouverneur militaire de la ville avait reçu l'ordre de caserner les gardes du corps, de les soumettre à la discipline des armées russes. Le roi protesta. Il demandait que ses vieux serviteurs fussent autorisés à se loger à leur gré chez les habitants, à n'obéir qu'à lui. Comme prix de cette faveur, il offrait de leur confier la police de la ville. On répondit de Pétersbourg en confirmant brutalement les premiers ordres. Il fallut négocier. Le roi se plaignit de ces rigueurs inattendues: «Me sera-t-il permis d'ouvrir ici mon cœur tout entier à Votre Majesté? Je suis affligé que dans une chose qui me touche de si près, l'amitié dont Elle m'a donné des preuves si positives ne l'ait pas portée à s'en ouvrir avec moi. Ma sensibilité à l'épanchement de la confiance aurait adouci l'amertume que je ressens.» L'intervention du général de Fersen aplanit ces premières difficultés; mais le roi en garda le souvenir ineffaçable. Ce fut, jusqu'à la fin de son séjour en Russie, une cause de pénible défiance et de réserve incessante. Lorsque la bienveillance du tsar se manifestait avec suite, Louis XVIII était disposé à se demander avec anxiété quelle en serait la durée.

Cependant, malgré tout, il conserve ses immuables espoirs; et, même au jour où un caprice du despote moscovite le chassera brutalement et le livrera à toutes les horreurs de la proscription, il se retrouvera debout, vaillant, défiant d'un ferme regard la fortune adverse qui ne se lasse pas de le frapper de ses coups. Au moment où il s'établissait à Mitau, il ne pouvait prévoir que les infortunes qui l'y avaient conduit seraient un jour dépassées; il croyait prochain son retour en France; il espérait que son séjour en Russie ne serait qu'une courte halte, et qu'avant peu, soit avec l'aide des armées alliées, qui se reformeraient à l'appel de la Russie, soit par le vœu de ses sujets énergiquement formulé, il prendrait possession de son trône.

Telle était à cet égard sa conviction, que la lenteur des négociations confiées à de La Marre, à d'Hautefort et à Cazalès ne parvenait pas à l'ébranler. Il est vrai que l'abbé de La Marre, en lui faisant part des obstacles que rencontraient à Londres ses démarches, à l'effet d'obtenir des fonds pour soudoyer les armées républicaines, l'entretenait avec confiance des moyens d'arriver à Bonaparte. On lui en avait suggéré un notamment, auquel il s'était empressé de se rallier et qu'il soumettait à l'agrément du roi, en le sollicitant de l'aider à le faire aboutir. Il s'agissait d'agir sur le général par l'intermédiaire de sa femme, Joséphine, la veuve de Beauharnais, avec qui beaucoup de royalistes étaient liés. On ne pouvait douter qu'elle ne fût elle-même royaliste dans l'âme. Ce qu'on disait de son influence permettait d'espérer que son concours serait efficace.

Cette proposition fut trouvée merveilleuse par le roi et par d'Avaray; ils l'adoptèrent avec enthousiasme. Mais ils n'en avaient pas encore achevé l'examen, quand une nouvelle très inattendue vint, à l'improviste, reculer à une échéance lointaine le profit qu'ils comptaient en retirer. Le général Bonaparte s'était embarqué pour l'Égypte, à la tête d'une expédition qu'il avait voulu conduire lui-même à la conquête de ce pays, pour frapper au cœur la puissance anglaise.

Cette nouvelle aurait dû décourager le roi, puisqu'elle ajournait indéfiniment la négociation projetée. Elle fut cependant accueillie à Mitau sans mécontentement, mais aussi sans satisfaction. L'absence de Bonaparte allait accroître l'anarchie qui régnait dans le gouvernement. S'il ne revenait pas, cette anarchie, à laquelle seul il pouvait mettre un terme, consumerait



la perte du parti républicain; elle ramènerait les Français à leur roi légitime. S'il revenait, il serait accueilli comme un libérateur, son influence et son pouvoir deviendraient immenses, et, si le rôle de Monk le tentait, il pourrait le jouer avec la certitude de la victoire. Le projet dont il était, dans la pensée du roi, l'instrument nécessaire ne fut donc pas abandonné, quoique nécessairement ralenti par son absence, qui devait, on le sait, durer près de dix-huit mois[50].

À travers les graves événements qui se déroulèrent pendant qu'il était en Égypte, et dont les échos, en arrivant à Mitau, entretenaient les espérances de Louis XVIII, on voit ce prince hanté sans cesse par l'image «du Corse». Bien qu'il n'ait pas renoncé au dessein de le séduire, il flaire en lui un ennemi; il le voudrait vaincu; il souhaite que l'Orient qui l'a pris ne le rende pas. Mais il est également hanté par la crainte de son retour.

Cette crainte se précise au fur et à mesure que les nouvelles d'Égypte annoncent les victoires de Bonaparte. Au mois d'août 1799, d'Avaray écrira à de La Marre: «Je ne vous parle pas de Bonaparte. Mais n'oubliez pas que, tandis qu'ignoré, caché et conjurant sa perte, vous serez occupé à compter vos partisans, il peut s'élever jusqu'aux nues. Cela est peu probable, et il faut espérer que lui et les siens serviront d'exemple à la postérité, et non d'encouragement à la scélératesse et au crime.» Mais, s'il s'élève jusqu'aux nues, s'il est acclamé par les Français, c'est de lui seul que le roi pourra tenir sa couronne. C'est là l'objet essentiel, celui qu'à Mitau on n'a pas perdu de vue.

On l'a d'autant moins oublié qu'à tout instant on reçoit des propositions de gens connus et inconnus, qui s'offrent pour porter à Bonaparte des propositions du roi. Un jour, c'est un comte Fénis de La Prade qui se présente à cet effet. On ne sait rien de lui, sinon que, se trouvant à Hambourg, il est allé trouver M. de Thauvenay, agent du roi dans cette ville, et s'est donné confidentiellement comme un ami du général, capable, par conséquent, de lui porter les paroles qu'on voudra lui faire entendre. Il demande des pouvoirs pour traiter. D'abord, on les lui refuse; puis, lorsqu'à la fin de 1799 on les lui accordera, quoique une malencontreuse demande d'argent qu'il a faite, après en avoir promis, ait excité contre lui de justes

défiances, on stipulera qu'ils resteront entre les mains de Thauvenay, jusqu'à ce qu'il soit démontré que Fénis de La Prade est en état de les utiliser[51].

Un autre jour, c'est un sieur Barbé, venu on ne sait d'où, qui apporte des offres analogues, et qu'on écarte dédaigneusement, parce que tout en lui dénote un aventurier. Il sollicitait au préalable un petit secours. Le roi a craint de voir se renouveler l'escroquerie de ce soi-disant employé du Directoire qui, au cours des négociations Sourdat-Barras, «lui a escamoté trente louis.»

Le baron d'Amécourt, un bon royaliste celui-là, se met aussi de la partie. Il ne se fait pas fort d'aborder directement Bonaparte. Mais il connaît, parmi les relations familières du général, un homme qui occupe une place importante et qu'il prétend disposé à s'entremettre, si toutefois il est assuré que la monarchie restaurée ne lui fera pas expier la part qu'il a prise à la Révolution. Des offres du baron d'Amécourt, le roi ne retient que l'occasion qui lui est procurée de répandre, par l'entremise de ce serviteur fidèle, les résolutions qu'il a prises sur le point délicat qui lui est soumis. Dans une lettre dont il convient de citer un passage, il lui répète ce qu'il a déjà proclamé maintes fois.

«S'il est de mon devoir de mettre des bornes à ma clémence, il n'en est pas moins de prendre les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour terminer les malheurs de la France. Heureusement, la juste confiance que m'inspirent vos vertus et vos lumières me donne la possibilité de concilier ces deux devoirs en apparence si opposés. Je vous autorise donc, si vous jugez que la personne en question ait le pouvoir et le désir réel de coopérer efficacement au rétablissement de la monarchie, à l'assurer en mon nom que, quelle qu'ait été la nature de ses fautes ou de ses crimes, un service aussi signalé lui en obtiendra l'entier oubli, ainsi que la tranquillité future de son existence. Vous pouvez lui en donner ma parole royale; vous pouvez même, si vous le jugez nécessaire, lui montrer ma lettre pour garant de ce que vous lui transmettez de ma part.»

À Fénis de La Prade, à Barbé, au baron d'Amécourt, succéderont ultérieurement d'autres négociateurs ou d'autres gens s'offrant à prendre ce rôle: Cazalès, à qui Bonaparte a fait dire qu'il peut rentrer sans crainte à Paris; un M. de Neville, dont les offres sont agréées parce qu'il présente

toutes les garanties désirables d'honorabilité; la marquise de Pracomtal, amie du consul Lebrun; le chevalier de Coigny, qui a pour lui d'être des familiers de M<sup>me</sup> Bonaparte; M<sup>me</sup> de Coigny, liée elle aussi avec la femme du premier consul; la belle duchesse de Guiche, amie du comte d'Artois, qui réside en Angleterre et dont l'intervention projetée ou suivie d'effets n'apparaît qu'à travers un voile d'obscurité qui ne permet pas d'en préciser le caractère; le comte de Monlosier, l'ancien constituant, émigré depuis, qui part de Londres pour aller proposer à Bonaparte de rendre la couronne aux Bourbons, lesquels en retour l'aideront à se tailler un royaume en Italie, et que des ordres de police empêchent de débarquer à Calais; Dumouriez enfin, dont le zèle récent et intempestif pour la cause royale n'a pu vaincre les défiances qu'excitent son passé, la légèreté de ses propos, son besoin d'agitation, et qu'on récuse sous des formes courtoises, en alléguant qu'il serait dangereux «d'entourer Bonaparte de trop de négociateurs».

En fait, on ne garde entièrement confiance qu'en l'abbé de La Marre. C'est lui et lui seul qui, dans cette confusion de concours plus ou moins sincères, sur lesquels on ne compte qu'à demi ou pas du tout, et dont quelques-uns restent ignorés du roi, reste chargé de diriger l'opération, de choisir le négociateur le plus digne et le plus habile. S'il arrive qu'on lui en désigne un, c'est à simple titre d'indication en le laissant libre de trouver mieux s'il le peut.

D'autres objets, au même moment, attiraient la sollicitude du roi, qu'il mettait avant tous les autres, parce qu'ils intéressaient son cœur: le mariage de sa nièce avec le duc d'Angoulême et l'installation de la reine, sa femme, dans la même résidence que lui.

Marie-Joséphine-Louise de Savoie, depuis le début de l'émigration, vivait séparée de son époux. Après un long séjour à Turin et un séjour plus court à Passau, elle s'était récemment retirée à Budweiss, en Bohême. Elle demeurait là, réduite à de faibles ressources, inconnue et oubliée, sous la domination de sa lectrice, une M<sup>me</sup> de Gourbillon, personne astucieuse, intrigante, qui avait contribué, en 1791, à la faire sortir de Paris et qui depuis lui imposait ses volontés, en jouant la soumission et le dévouement[52]. Une santé perdue, l'esprit le plus étroit gâtaient les qualités naturelles de la reine, la faisaient excentrique, exaltée, d'humeur fantasque.

C'était une malade, que ses bizarreries rendaient tour à tour chère et insupportable à ses plus dévoués serviteurs et dont l'influence de la Gourbillon aggravait l'état. Seule, celle-ci avait raison de ses caprices, s'en accommodait, trouvait profit à faire étalage de sa patience, jouissait d'un crédit plus puissant que l'influence même du roi. Les lettres que lui écrivait la reine, la correspondance des deux époux révèlent cette situation invraisemblable autant qu'humiliante, mais ne l'expliquent pas. Ce qu'elles en laissent deviner suffit à faire comprendre pourquoi Louis XVIII, une fois installé à Mitau, avait eu à cœur de rendre à la reine la dignité de son rang, en l'appelant près de lui et en éloignant la Gourbillon.

Par malheur, aux premières ouvertures qui lui étaient faites sur ce sujet, la reine répondait par des récriminations et des plaintes. Disposée à venir à Mitau, elle entendait y être accompagnée de «sa fidèle amie». Elle menaçait d'en appeler au tsar de la décision qui, sous des formes fermes quoique affectueuses, lui était signifiée. Cette discussion, que les exigences pécuniaires de la reine venaient encore aigrir, allait envenimer les rapports des deux époux pendant l'année qui devait s'écouler avant qu'ils ne fussent réunis. Ainsi, s'accentuait une querelle dont les éclats, bien que contenus ordinairement entre les murs du palais de Mitau, devaient troubler trop souvent le calme de la cour exilée, avoir des échos jusqu'à Londres et à Vienne.

Infiniment plus douces, quoique traversées par mille craintes, les préoccupations que causait au roi le mariage de Madame Royale avec le duc d'Angoulême. Il avait hâte de le voir se réaliser. Mais de multiples difficultés matérielles devaient avant tout être résolues, qui ne pouvaient l'être, comme pour ce qui concernait la reine, que par l'entremise de l'empereur de Russie auprès de la cour de Vienne. C'étaient là de graves objets qui ne pouvaient être utilement traités par correspondance. En outre, le roi ne renonçait pas au renouvellement de la coalition. Il souhaitait qu'elle se reformât avec la participation de la Russie, ou que, tout au moins, il fût mis pécuniairement en état d'entretenir l'agitation royaliste en France. Le comte de Saint-Priest venait d'arriver à Mitau et de reprendre ses fonctions ministérielles. L'importance de la négociation à ouvrir avec le tsar décida le roi à l'envoyer de nouveau à Saint-Pétersbourg.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## II

### SAINT-PRIEST À SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Priest, toujours prêt à se dévouer, quitta Mitau le 21 juin 1798, confiant dans l'issue de son voyage, convaincu qu'il retrouverait chez l'Empereur les dispositions bienveillantes dont il avait précédemment bénéficié. Cruelle devait être sa déception. Son apparition à la cour de Russie parut surprendre, et sa présence importuner. Le mécontentement devant lequel le prince de Condé et le duc d'Enghien avaient dû se retirer durait encore. Il s'était même aggravé par suite d'une imprudence du maréchal de Broglie, débarqué à Riga, pour venir à Saint-Pétersbourg avec une suite de quarante personnes.

—Se croit-on au Pérou ou vient-on au pillage? s'était écrié le tsar en apprenant ce débarquement inattendu.

Et le maréchal avait dû reprendre la mer sans être même autorisé à aller plus loin que Riga.

Enfin un bouleversement dans les personnes s'était produit. «Il paraît que l'Empereur a pris une passion à Moscou qui lui a fait changer la face de sa cour. Il est en querelle ouverte avec l'Impératrice. Il prétend qu'elle a fait une clique pour lui enlever son autorité de concert avec M<sup>lle</sup> de Nélidof, la ci-devant favorite. Celle-ci est partie pour Moscou. Le prince Kourakin, général procureur, place qui revient à celle de surintendant des finances, a été renvoyé et remplacé par le père de la nouvelle maîtresse nommée Lapoukine. Le prince Bezborodko est plus puissant que jamais.» Lorsque Saint-Priest, à la date du 15 août, constatait ces changements, il en avait ressenti déjà les pénibles effets. Ce n'est pas que l'Empereur eût refusé de s'occuper des objets que lui recommandait le roi. Mais, se déroband à tout entretien avec Saint-Priest, il l'avait dédaigneusement renvoyé à ses ministres. Saint-Priest, inquiet, faisait part de ce mauvais vouloir à Louis XVIII. En réponse à la lettre qui le révélait, il en recevait une, humble et pressante, qu'il était chargé de remettre au tsar. Elle était ainsi conçue:

«Monsieur mon frère et cousin, parmi les objets que j'ai chargé le comte de Saint-Priest de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale, il en est un qui intéresse tellement mon bonheur et celui de toute ma famille, que, malgré la mission que j'ai donnée à cet égard à M. de Saint-Priest, ma confiance en lui et l'espoir que j'ai que Votre Majesté l'écouterait avec bonté, je ne puis me refuser à lui en écrire encore moi-même. Elle devinera facilement que je veux parler du mariage de mon neveu avec ma nièce.

«Je ne répéterai point ici les raisons générales et particulières qui me font désirer passionnément de former une union si chère; le cœur de Votre Majesté Impériale les a senties, sa sagesse les a approuvées; j'en ai pour garant ce qu'elle a bien voulu me marquer à ce sujet. Qui croirait que, tuteur de ma nièce, agissant d'après le vœu des infortunés auteurs de ses jours, son propre consentement et le désir le plus ardent de mon frère, de ma belle-sœur, de mon neveu, de toute ma famille, muni enfin des dispenses de Rome qui étaient nécessaires, je puisse éprouver des obstacles? Cela n'est pourtant que trop vrai. La cour de Vienne n'a pas, je crois, des vues personnelles sur ma nièce. Elle a même dit vaguement quelle ne s'opposerait pas à ce mariage; mais une triste expérience ne m'a que trop appris combien peu je puis compter sur sa bonne volonté pour moi, et, lorsque j'ai demandé à l'Empereur des Romains de me remettre ma nièce dès le moment de sa sortie de France, il me l'a refusé.

«J'ajouterai à ces motifs d'inquiétude les liaisons qui se sont depuis formées entre ce prince et la prétendue République française, et je n'ai que trop lieu de craindre que si je renouvelais à moi seul la demande que j'ai formée en 1795, je n'éprouvasse un nouveau refus.

«Telle est la position où je me trouve. Mais, si la fortune m'a ôté les moyens de faire par moi-même valoir mes droits, la Providence m'a donné l'amitié de Votre Majesté Impériale. C'est elle que je réclame en ce moment; elle seule peut dissiper mes inquiétudes et embellir encore l'asile que je tiens d'elle, par le spectacle touchant du bonheur de mes enfants et de leur union formée sous ses auspices. Je suis certain du succès, si Votre Majesté veut bien s'en charger et ordonner à son ambassadeur de Vienne de faire à cet égard toutes les démarches nécessaires. Je le lui demande comme la plus grande preuve d'amitié que je puisse tenir d'Elle. J'ai vaincu, pour le fond de

l'affaire, la crainte d'importuner Votre Majesté Impériale; je ne saurais en agir de même relativement aux détails. Si Elle veut bien le permettre, le comte de Saint-Priest aura, de bouche ou par écrit, l'honneur de les mettre sous ses yeux.»

Le capricieux autocrate qui régnait sur toutes les Russies ne voulut pas recevoir cette lettre des mains de Saint-Priest. Il le fit inviter à la confier au prince de Bezborodko. L'envoyé de Louis XVIII ne se hâta pas de s'en dessaisir. Il négocia pour être autorisé à ne la remettre qu'au tsar. Il recourut même au bienveillant intermédiaire de l'impératrice. Mais l'impératrice était sans crédit depuis la disgrâce de M<sup>lle</sup> de Nélidof[53]. Saint-Priest dut se résigner à obéir et à entamer avec le chancelier la négociation qui motivait sa présence à Saint-Pétersbourg.

Elle dura trois semaines. Tandis qu'elle se poursuivait, il se montrait à la cour, se mettait sur le passage de l'Empereur avec l'espoir d'être remarqué. Il n'obtint ni un mot, ni un témoignage quelconque d'attention. Il lui arriva même une humiliante aventure. Un soir qu'il assistait à un bal, à Pawlowski, il se trouva, au moment où entrait l'Empereur, placé entre le prince de Bezborodko et le nonce du pape. L'Empereur passa sans lui parler. Mais, le lendemain, il lui fit dire qu'il avait été surpris et mécontent de le trouver au premier rang du cercle diplomatique. Saint-Priest s'excusa, allégua son ignorance des usages de la cour de Russie.

«Telle est au vrai, Sire, ma méprise, disait-il après s'être expliqué. Je suis loin de toute prétention personnelle, et j'ose dire n'en avoir jamais montré ni dans la prospérité, ni dans l'adversité. D'ailleurs, comment un infortuné proscrit, capable de quelque retour sur lui-même, songerait-il à en élever dans une cour hospitalière où il n'est admis que par la généreuse bonté d'un auguste souverain dont il a reçu tant de bienfaits? Non, Sire, je n'ai de rang dans cet Empire que celui que donne la décoration éminente dont j'ai l'honneur d'être revêtu depuis vingt ans, et je pense de plus que, dans un lieu où se trouve Votre Majesté Impériale, toute place est honorable.»

Ces excuses ne rendirent pas à Saint-Priest sa faveur. Il continua à négocier avec Bezborodko, sans être admis à s'entretenir avec l'Empereur. Puis, brusquement, et comme il attendait le résultat de ses demandes, il

reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg. «Je repars pour Mitau dans trois jours, étant ce qu'on peut appeler renvoyé. Il est vrai que c'est avec les honneurs de la guerre, après m'avoir accordé tout ce que j'étais venu demander. Mais M. le chancelier ne m'a pas mâché que l'Empereur prenait ombrage de mon séjour ici, et voulait que je retournasse près du roi. Comme je ne demandais pas mieux, nous nous sommes trouvés d'accord, mais sans que j'aie pénétré ces motifs d'ombrage. Ces choses-là sont si communes en cette cour, qu'il n'en résulte aucune déconsidération pour qui l'éprouve. Le fond est qu'on est las de ce que nous coûtons et à quoi on n'avait pas regardé lorsqu'on nous a admis. Les gens du pays jalourent et saisissent les occasions. Il faut se tenir coi le plus possible et ne pas fatiguer de demandes particulières.»

Ce langage révélait la clairvoyance de celui qui le tenait. Mais il n'eut pas pour effet de ralentir les demandes de la cour de Mitau, ni de modérer ses exigences. Les demandes se continuèrent, les exigences s'accrurent. Elles obligent à confesser que le séjour de Louis XVIII et des émigrés français en Russie ne fut qu'une longue mendicité<sup>[54]</sup>.

Quant à Saint-Priest, une déception nouvelle l'attendait à Mitau. En prenant connaissance, avec le roi, des intentions définitives de Paul I<sup>er</sup>, quant aux objets qu'il lui avait soumis, il s'aperçut qu'il en avait trop espéré. Le tsar consentait à s'entremettre pour aplanir les difficultés qui s'opposaient au voyage de Madame Royale. À cet effet, il envoyait des ordres à M. de Razomowski, son ambassadeur à Vienne. Mais il ne voulait prendre à sa charge ni les frais du voyage de la reine et de sa nièce, ni ceux de leur entretien à Mitau. Il laissait au roi le soin d'y pourvoir.

Cette décision éloignait encore la réalisation des vœux de Louis XVIII. L'infortuné prince se décidait alors à implorer l'assistance de l'Empereur d'Autriche. Il ne recueillait qu'un refus. Après de longs pourparlers, il parvenait enfin à faire décider par la cour de Vienne qu'avant de partir, Madame Royale toucherait une partie des intérêts qui lui seraient dus, au moment de son départ, par l'Empereur dépositaire de sa fortune, et que ce premier versement aiderait à défrayer son voyage. «Quant à la reine, écrivait Saint-Priest à Thauvenay, je ne sais comment elle fera, car le roi n'a pas un sol à envoyer pour la route. Si le banquier de Gênes ne fournit, elle



sera forcée de demeurer à Budweiss et y sera réduite aux expédients.» Par suite de ces douloureux incidents et malgré ce que le tsar avait promis, Louis XVIII allait soupirer durant de longs mois encore après le bonheur de voir sa femme et sa nièce se réunir à lui. «En ce pays, remarquait mélancoliquement Saint-Priest, les promesses sont rarement ou lentement effectuées.»

Ce furent là les plus graves préoccupations de l'année 1798. En s'écoulant, elle ne fit qu'accentuer les difficultés de la position du roi. Saint-Priest les attribuait à l'absence de toute communication politique avec l'Empereur de Russie. Cette communication n'existait pas. «C'est en vain que j'ai cherché à l'établir à Saint-Pétersbourg. Elle a inspiré tant de défiance, que, sans autre façon, on m'a dit que ma présence faisait ombrage à l'Empereur, et qu'il serait bon que je partisse pour Mitau.» Il semblait donc que le roi ne fût venu en Russie que pour y subir des humiliations. S'il voulait s'occuper de l'armée de Condé, il lui était objecté «que l'Empereur, qui a pris le corps de Condé à son service, n'entend pas que le roi s'en mêle». Si quelqu'un de ses partisans retenu longtemps loin de lui désirait le voir, il fallait de laborieuses démarches auprès de la cour impériale pour ouvrir au nouveau venu le territoire de l'Empire. La difficulté d'en sortir n'était pas moindre que celle d'y entrer. Un passeport, même quand le roi le sollicitait, ne s'obtenait qu'après des démarches réitérées et quelquefois pas du tout. Non seulement le roi n'était pas libre de recevoir qui bon lui semblait, mais il arrivait qu'à son insu, presque en se cachant de lui, le tsar mandait quelque Français recommandé par l'un des ambassadeurs de Russie à l'étranger comme pouvant fournir d'utiles renseignements. C'est ainsi qu'un certain chevalier de La Garde, se disant renseigné sur l'état des esprits en Vendée, était appelé à Saint-Pétersbourg sans que le roi eût été consulté, et revenait ensuite à Mitau, où on le connaissait peu, imposé à la confiance de Louis XVIII par l'accueil même qu'il avait reçu chez les ministres de l'Empereur.

Des procédés si choquants arrachaient-ils quelque plainte au proscrit, on lui rappelait durement qu'il n'était qu'un monarque sans puissance, accueilli par pitié, obligé, par conséquent, de subir en silence le traitement qu'on jugeait bon de lui infliger. Il existe au dossier de la correspondance générale une lettre, en date du 8 novembre 1798, qui éclaire du jour le plus instructif

la situation du roi de France à cette époque, et révèle, en même temps que son état d'esprit, la rigueur qu'apportait le tsar dans ses rapports avec lui. «Votre Majesté Impériale me dit qu'elle a rempli ses engagements avec moi. Ma reconnaissance ne se borne pas à lui rendre ce témoignage; je lui dis à elle-même, je dirais à toute la terre qu'elle ne me devait rien, qu'elle a tout fait pour moi et les miens. Mais j'ose ajouter qu'il est de sa bienfaisance, de l'intérêt qu'elle a toujours pris aux malheurs de mon royaume, à ceux de ma famille et aux miens, que je puisse, dans l'asile qu'elle m'a donné, vaquer à mes affaires par des communications libres et personnelles avec mes agents. Je réponds d'eux et de leurs principes; ils seront toujours sous mes yeux, et ils ne quitteront Mitau que pour sortir des États de Votre Majesté Impériale.

«Dans un moment où la Providence semble ouvrir la voie à mon rétablissement sur le trône de mes pères, lorsque j'en ai l'espoir le plus plausible qui jamais se soit offert à mes yeux, je voudrais déposer dans le sein de Votre Majesté Impériale le détail des motifs qui fondent cet espoir; je voudrais demander son avis, et surtout ses conseils. Je voudrais que cette communication de confiance d'une part, de lumières et de puissance de l'autre, devînt à jamais la base d'une alliance indissoluble entre nos deux couronnes, et que mes successeurs puissent toujours se dire: Si la générosité de Paul I<sup>er</sup> accueillit Louis XVIII dans ses malheurs, ce furent ses conseils et son appui qui en hâtèrent la fin.

«Mais comment entreprendre par écrit une pareille communication, dont les détails seraient immenses? D'ailleurs, dois-je abuser par de trop longues lettres du temps précieux de Votre Majesté? Cet inconvénient n'existerait pas, si j'avais à Saint-Pétersbourg quelqu'un de capable de rendre compte de tout à Votre Majesté Impériale; c'est encore un avantage que j'ai à regretter, et si Votre Majesté m'en faisait jouir, ce ne serait pas la moindre des obligations dont je lui serais redevable.»

Cette lettre resta sans réponse. Le tsar ne voulait pas accorder ce qui lui était demandé. Le roi rencontra les mêmes difficultés pour obtenir des passeports, pour maintenir ses relations avec ses agents, pour les faire voyager, pour correspondre avec eux. De même, la communication politique avec la cour de Russie, que réclamait Saint-Priest, ne fut pas établie. Louis XVIII demeura réduit à formuler en de longues lettres ses

réclamations et ses doléances, à étaler sa royale misère, à supplier qu'on lui vînt en aide. À la fin de 1798, repoussé par l'Europe, séparé de ses partisans, il se trouvait à Mitau comme dans une prison, livré au caprice d'un despote fantasque et mobile, dont les actes tour à tour se paraient des apparences du génie, ou semblaient émaner d'un fou couronné<sup>[55]</sup>.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

### III

#### FAUCHE-BOREL À LONDRES

Il nous faut maintenant revenir à Fauche-Borel, que nous avons laissé au moment où, quelques jours après le dix-huit fructidor, il venait de s'enfuir de Paris. Le 13 septembre, il était à Neuchâtel. Sur la foi des récits répandus en Suisse aussitôt après le dix-huit fructidor, sa famille et ses amis le croyaient mort ou arrêté. On en disait autant, d'ailleurs, de la plupart des hommes connus par la vivacité de leurs attaques contre le Directoire. Heureusement, si un grand nombre d'entre eux étaient tombés au pouvoir de Barras, beaucoup d'autres avaient pu sauver leur liberté; ils s'étaient presque tous réfugiés en Suisse.

Fauche-Borel les y retrouva. Il y eut entre eux des conférences. Le général de Précy, le prince Louis de La Trémoille, le président de Vezet, Imbert-Colomès, Camille Jordan, d'André, Berger, Conchery, d'autres encore, députés proscrits ou agents royalistes, ardents et résolus, y assistaient. Elles se ressentirent du trouble causé par les événements de Paris et par le départ de l'Anglais Wickham, dont le Directoire, qui le considérait avec raison comme son plus intraitable ennemi, venait de demander au gouvernement helvétique l'expulsion immédiate. Il n'y fut pris d'autre résolution que celle de maintenir à Berne le centre des correspondances du parti du roi, d'attendre là les ordres de Louis XVIII, les communications du comte d'Artois, celles du gouvernement britannique.

Durant ces entretiens, au cours desquels chacun racontait comment il avait échappé à la police du Directoire, Fauche-Borel se montra discret et

réservé. Il ne cacha point qu'il devait son salut à David Monnier. Mais il évita toute confidence propre à divulguer ses projets et ses espérances relativement à Barras. Il ne voulait partager avec personne, au jour du triomphe, la gloire qui devait en rejaillir sur lui, ni les profits qu'il espérait en recueillir. C'eût été, au reste, une imprudence d'en parler même au roi, avant de savoir si David Monnier avait pu renouer avec Bottot la négociation entamée au moment où ce dernier quittait Paris, pour se rendre au quartier général de Bonaparte. Tout commandait donc le silence à Fauche-Borel; il l'observa rigoureusement, suivant les événements qui se déroulaient en Europe. Avant que s'achevât cette tragique année 1797, les armées de la République entraient en Suisse, pour délivrer la Confédération du joug de l'aristocratie de Berne, disaient les proclamations du Directoire, et non pour la conquérir. Il est vrai que cette œuvre de délivrance affectait des airs de conquête. Les libérateurs dictaient des lois aussi despotiques que s'ils eussent été des vainqueurs. Les émigrés fuyaient devant eux, se dispersaient, gagnant les uns Bâle, les autres Hambourg, recommençant, à ces étapes nouvelles d'un exil qu'ils avaient cru fini, leur vie de dures privations et d'âpres misères. C'est vers la seconde de ces villes que Fauche-Borel se dirigea, quand Neuchâtel fut à son tour menacé par l'invasion.

Hambourg, par sa situation géographique, semblait à l'abri des entreprises françaises. En sa qualité de cité libre, elle offrait aux proscrits un asile sûr. De Hambourg, ils pouvaient aisément gagner l'Angleterre, où, sous la direction du comte d'Artois, et sous le patronage d'un ministère qui n'avait cessé de combattre la Révolution, l'Émigration tenait ses grandes assises et conspirait librement. De là, ils pouvaient aussi communiquer avec la Russie, dont le fantasque souverain, prodigue envers Louis XVIII des témoignages de sa bienveillance, venait de lui ouvrir les portes de son Empire. Hambourg continuait, d'autre part, à entretenir avec la République des relations cordiales, quoique souvent troublées par les conflits qui s'élevaient entre les Français républicains et les Français émigrés. Ces relations y conduisaient les premiers en grand nombre, fournissaient ainsi aux seconds de fréquentes occasions de se renseigner sur les mouvements de l'opinion en France, d'en recevoir ou d'y faire parvenir d'utiles communications, de précieux avis. En un mot, Hambourg tendait à devenir, de plus en plus, le rendez-vous des espions, des intrigants, des

conspirateurs, de tous ceux qui profitaient du trouble de l'Europe pour s'atteler à des œuvres louches et lucratives, étayées par la trahison.

À ces motifs d'ordre purement politique, si propres à motiver la résolution de Fauche-Borel et des émigrés qui firent comme lui, s'en joignit un autre tout personnel, qui fut d'un grand poids dans sa conduite. Hambourg était la résidence de son frère, le libraire Pierre Fauche, l'éditeur de Rivarol, qui avait, à son exemple, offert ses services au roi de France et s'en faisait gloire. Fauche-Borel, en se rendant à Hambourg, savait donc qu'il y trouverait un collaborateur dévoué, tout aussi capable de prendre en main ses affaires commerciales en détresse, depuis qu'il les négligeait pour se consacrer tout entier au métier d'organisateur de complots, que de secondar ses visées et ses ambitions. Cette considération aurait seule suffi à le décider, alors même que d'autres ne lui eussent pas commandé de se rendre à Hambourg.

En arrivant chez son frère, il y rencontra installé, à titre d'associé, un gentilhomme français émigré, le marquis Descours de La Maisonfort, ancien officier<sup>[56]</sup>, qui était surtout un brouillon, un agité, un touche-à-tout. Politique, poésie, industrie, tout lui était bon. Imprimeur à Leipzick, libraire à Hambourg, journaliste, auteur d'une tragédie sur Louis XVI, dont le manuscrit existe aux archives de France, il conspirait par surcroît. Fauche-Borel l'avait connu, deux ans avant, au moment où se nouait l'intrigue Condé-Pichegru, à laquelle La Maisonfort s'était trouvé très incidemment initié. Depuis cette époque, il l'avait perdu de vue. Mais, grâce au souvenir qu'il en avait gardé, leurs rapports devinrent plus intimes, ne tardèrent pas à revêtir toutes les formes de la plus étroite amitié. Toutefois, il ne lui confia pas le projet conçu par lui d'acheter Barras. Il ne l'entretint de David Monnier que pour se louer du dévouement que celui-ci lui avait prodigué durant la soirée du dix-huit fructidor et pour raconter comment il lui était redevable de la vie. À ce récit, qui eut également Pierre Fauche pour auditeur, se bornèrent ses confidences. Depuis son arrivée en Suisse, ses méditations et ses calculs l'avaient décidé à en réserver la primeur au ministère britannique. À Londres seulement, il comptait trouver les moyens d'action qu'il jugeait indispensables au succès de ses combinaisons. Cette conviction, fortifiée par le désarroi des royalistes qu'il fréquentait à Hambourg, le détermina bientôt à partir.

Au printemps de 1798, il débarquait en Angleterre. En y arrivant, il écrivit à David Monnier pour lui faire connaître sa résolution. Il lui recommandait d'envoyer à Hambourg, chez le libraire Pierre Fauche, au nom de Frédéric Borelly, toutes les informations relatives à la grande affaire. Il croyait alors qu'il ne ferait en Angleterre qu'un très court séjour, qu'il en reviendrait bientôt avec un plan de conduite, approuvé par le gouvernement britannique et suffisamment mûri pour être soumis à Louis XVIII. Comme, depuis le Dix-huit fructidor, la correspondance entre Londres et Paris était devenue difficile, il ne voulait exposer ni les lettres de David Monnier, ni les siennes, aux investigations de la police du Directoire. De Hambourg, elles devaient lui être expédiées à Londres, si son séjour s'y prolongeait.

Au lendemain de fructidor, l'Angleterre s'était résignée à attendre une heure plus opportune pour rouvrir à l'improviste les hostilités. Dès les premières semaines de 1798, sur la foi de récits venus de Paris, qui révélaient des divisions renaissantes entre républicains, elle reprenait espoir, s'attachait à ameuter de nouveau l'Europe contre la France. Elle envoyait un agent, Talbot, sur les frontières de la Suisse, avec l'ordre de provoquer un mouvement insurrectionnel parmi les populations helvétiques, lesquelles, après avoir reçu les soldats français comme des libérateurs, ne supportaient qu'avec impatience un joug qui, sous prétexte d'assurer leur liberté, leur enlevait toute initiative, les menaçait du sort de Venise et de Gênes. Elle fomentait une sédition analogue en Hollande et en Belgique. À son instigation, huit députés hollandais venaient à Londres au mois de janvier, se présentaient au prince d'Orange, aux ministres britanniques, demandaient douze mille hommes, des munitions, des armes, promettaient à ce prix d'expulser les Français du territoire des Pays-Bas. Le cabinet anglais prenait envers eux de formels engagements. Il les invitait même à s'entendre avec les mécontents de Belgique, à combiner un mouvement commun. Au mois de mars, un accueil non moins encourageant était fait à des députés des provinces belges attirés à Londres, ainsi que l'avaient été les Hollandais. Avec eux, les ministres se montraient plus explicites encore: ils leur promettaient une armée prussienne de quarante mille hommes, qui entrerait en Hollande au moment où les Autrichiens commenceraient les hostilités sur le Rhin. Enfin, quand ces députés s'en retournèrent, des émissaires

anglais étaient chargés de les accompagner jusqu'en Belgique pour juger de ce qu'il convenait de faire.

L'Angleterre, dès ce moment, parlait et agissait comme si la coalition eût été déjà reformée. C'était en apparence parler et agir prématurément, car les négociations en vue de la renouer s'engageaient à peine. Lord Grenville s'était adressé simultanément à la Prusse, à l'Autriche, à la Russie. À Vienne, il trouvait à qui parler; on ouvrait l'oreille à ses propositions, encore qu'on les accueillît avec défiance et qu'elles donnassent lieu, entre les deux cabinets, à de profonds dissentiments. Mais à Berlin, on semblait résolu à ne pas l'entendre. Le gouvernement prussien ne considérait pas qu'une guerre nouvelle pût lui procurer de plus sérieux avantages que ceux dont il jouissait depuis la paix de Bâle, et qu'il espérait grossir encore au congrès de Rastadt. Convaincu que la guerre profiterait surtout à l'Autriche, toujours ardente à étendre son domaine d'Italie, il avait à cœur de ne pas servir les intérêts de cette puissance, dont il voyait avec satisfaction l'influence s'affaiblir en Allemagne. La rivalité des deux États ne contribuait pas moins que le souci de ses véritables intérêts et l'amitié que lui témoignait le gouvernement français, à empêcher la Prusse de s'associer à la seconde coalition.

Pour d'autres causes, le tsar Paul I<sup>er</sup> refusait énergiquement d'appuyer à Berlin les démarches de l'Angleterre, auxquelles il résistait lui-même, et dont son intervention aurait pu seule assurer le succès, si ce succès eût été possible. Il ne croyait pas plus au désintéressement de l'Autriche qu'à celui de l'Angleterre. Résolu déjà à n'avoir d'autre objectif, s'il se décidait jamais à déclarer la guerre à la France, que la chute définitive de la Révolution et le rétablissement des Bourbons, il repoussait encore des alliés qu'il supposait avec raison moins préoccupés de la détruire que de s'en servir pour accroître, l'un son territoire en Europe, l'autre ses possessions coloniales et sa puissance maritime. Il est vrai que l'Angleterre ne se décourageait pas. Son ambassadeur en Russie, lord Withworth, déployait à Saint-Petersbourg des efforts aussi persistants que ceux que déployaient à Londres les ministres britanniques pour rallier à leurs vues le comte de Woronzof, ambassadeur de Paul I<sup>er</sup>. Lord Withworth cherchait à mettre en mouvement les cours du Nord; à obtenir de Paul qu'en dépit de ses

défiances contre l'Autriche, il usât de son influence pour décider «l'Empereur des Romains» à reprendre les armes.

Fauche-Borel dut à ces circonstances d'être favorablement accueilli à Londres. Il y retrouva, occupant des fonctions élevées qui le mettaient en rapports quotidiens avec les émigrés sur lesquels son influence continuait à s'exercer, Wickham, qu'il avait connu en Suisse. Comme lui, Wickham professait un goût passionné pour les intrigues et les conspirations. La communauté de leurs penchants les avait rapprochés trois ans avant. Elle rendit leurs relations confiantes et affectueuses. Fauche-Borel fut au moment de s'ouvrir sans réticence au diplomate anglais. Mais, lorsqu'au bout de quelques jours, leurs entretiens, devenus plus intimes, semblaient lui offrir l'occasion de s'exprimer en toute franchise, le langage que lui tint spontanément son interlocuteur le ramena à ses invincibles défiances et le rendit circonspect. Au lieu de parler, il écouta et eut vite compris qu'entièrement absorbé par la négociation qu'il poursuivait à Vienne et à Saint-Pétersbourg, le ministère dont Wickham était l'organe n'entreprendrait rien, ne se prêterait à rien, ne seconderait rien, tant qu'elle n'aurait pas abouti. Dès lors il devina que ses confidences seraient au moins prématurées, peut-être inutiles; qu'au lieu de le rapprocher du but qu'il voulait atteindre, elles ne feraient que l'en éloigner. Il résolut donc de les ajourner. Il resta à Londres; il allait y rester plusieurs mois, supportant avec impatience son oisiveté, observant les événements dans l'attente de nouvelles de David Monnier, dont le long silence commençait à l'inquiéter.

[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IV

### LES LETTRES PATENTES

Au mois d'août 1798, un voyageur arrivé à Hambourg vint à la librairie Pierre Fauche demander Fauche-Borel, dont il se disait l'ami. Reçu par le marquis de La Maisonfort, il apprit de lui que Fauche-Borel, parti pour Londres depuis plusieurs semaines, n'en était pas revenu. Cette nouvelle parut lui causer un vif désappointement. Comme La Maisonfort s'offrait



pour lui rendre les bons offices que lui aurait rendus l'absent, il se nomma. C'était David Monnier. Ayant reçu à Paris la lettre par laquelle Fauche-Borel lui annonçait son départ pour l'Angleterre et après lui avoir, à diverses reprises, écrit à Hambourg, inquiet du silence prolongé de son correspondant, il s'était décidé à faire le voyage d'Allemagne, avec l'espoir de le rencontrer et pressé de se rapprocher de lui. La Maisonfort connaissait déjà David Monnier. Il savait que Fauche-Borel lui devait d'avoir pu se dérober aux recherches de la police du Directoire, qu'il gardait de ce signalé service un souvenir reconnaissant. David Monnier reçut donc de lui, ainsi que de Pierre Fauche, un accueil affectueux. Mais leur surprise fut grande quand, au cours de ce premier entretien, il leur demanda si les lettres adressées à Fauche-Borel, sous le nom de Frédéric Borelly, avaient été expédiées à Londres. Pour la première fois, ils entendaient parler de cette correspondance. Les employés de la librairie furent interrogés. On découvrit ainsi que, par la négligence de l'un d'eux, les lettres, au lieu d'être envoyées à Fauche-Borel, étaient restées oubliées au fond d'un tiroir. On les y retrouva encore intactes.

Les regrets exprimés par David Monnier le furent en termes si vifs, qu'ils éveillèrent la curiosité de La Maisonfort; ils lui suggérèrent le désir de connaître le secret auquel David Monnier faisait allusion et dont la vivacité de son mécontentement, comme son arrivée à Hambourg, attestait l'importance. David Monnier n'était pas de force à résister longtemps à un personnage aussi habile, aussi insinuant que La Maisonfort. Celui-ci parlait des services qu'il avait déjà rendus à la cause royale, de son dévouement passionné à Louis XVIII, de son ardente volonté de le manifester en toutes circonstances. David Monnier, se laissant prendre à ce beau langage, entra dans la voie des confidences. En quelques instants, La Maisonfort fut initié aux projets si soigneusement cachés à lui et à d'autres par Fauche-Borel. David Monnier compléta ses premiers aveux, en racontant ce qui s'était passé depuis que Fauche-Borel avait fui de Paris.

Au mois de mai précédent, Bottot lui ayant ménagé un court et mystérieux tête-à-tête avec Barras, David Monnier avait formulé des propositions en termes assez clairs pour être maintenant certain qu'on ne les repousserait pas. Deux mois plus tard, alors qu'il se croyait oublié, Bottot

était venu l'engager, de la part du «maître», à se procurer des pouvoirs suffisants pour traiter.

—Partez, lui avait-il dit, allez voir; mais souvenez-vous qu'avant des engagements réciproques qui lient, Barras ne veut se mêler de rien, pas même de vos passeports.

C'est alors que David Monnier s'était déterminé à aller à Hambourg, afin de se concerter avec Fauche-Borel, qu'il croyait averti par ses lettres des dispositions de «l'homme de Paris». Il ajoutait encore que, l'avant-veille de son départ, il avait vu le directeur au bal, dans un jardin, et obtenu de lui l'assurance que son concours ne manquerait pas à ceux qui sauraient le payer. Et, pour couronner cette confiance, il répétait les paroles qu'il affirmait avoir été prononcées par Barras:

—Mes plans sont faits; j'en ai cinq, nous choisirons... Partez, je m'expliquerai quand on se sera expliqué. Indemnité et sûreté, voilà ce que je demande.

Ce que Barras entendait par ces mots: indemnité et sûreté, David Monnier, décidé à ne rien céler à La Maisonfort, affirmait l'avoir appris par Bottot. Sûreté, dans la pensée de Barras, voulait dire, à en croire David Monnier, «l'entier oubli de sa conduite révolutionnaire, l'engagement sacré du roi d'annuler, par son pouvoir souverain, toutes recherches à cet égard.» Indemnité signifiait une somme au moins équivalente à celle que devaient procurer au membre le plus puissant, le plus retors et le plus cupide du Directoire, les deux années qu'il comptait passer encore au pouvoir. Il évaluait cette somme «à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qu'il aurait à distribuer à ses coopérateurs». À valoir sur ce prix de ses peines, il demandait une avance de quinze cent mille francs, à payer au moment où seraient échangées les obligations mutuelles. Il désirait enfin que le roi lui écrivît le premier et l'autorisât à résider hors de France. À ces conditions, dont il souhaitait que l'accomplissement lui fût garanti par une puissance amie de Louis XVIII, il était disposé à prendre l'engagement de proclamer la monarchie dans un délai de six mois.

Après avoir énuméré les prétendues exigences de Barras, David Monnier n'eut garde de taire les siennes. Il jugeait indispensable qu'on lui promît une

somme suffisante à l'indemniser lui-même, à indemniser Bottot de leurs déboursés et de leurs peines. Un billet souscrit par le roi, ou en son nom, devait fixer le montant de cette indemnité. Pour le service des avances, il entendait qu'un crédit d'une valeur égale au chiffre stipulé lui fût ouvert chez un banquier de Hambourg. C'était, on le voit, un homme prévoyant, pressé surtout de toucher quelque argent; il n'avait rien oublié.

Tout homme de bonne foi et de haute raison devait être frappé par les contradictions que, en admettant la véracité des dires de David Monnier, offrait la conduite de Barras; par l'invraisemblance surtout du dévouement qu'il apportait au roi au lendemain du dix-huit fructidor. S'il inclinait vers une restauration monarchique, pourquoi, dans cette dramatique journée et depuis, avait-il frappé sans pitié les royalistes? Il est difficile de comprendre que cette considération n'ait pas suffi à mettre La Maisonfort en garde contre les mensonges de David Monnier. Ce qui est vrai, c'est qu'il se laissa entraîner moins peut-être par la grandeur du but que lui montrait David Monnier, que par l'importance du rôle qui lui était réservé, si le succès couronnait ses efforts. Il se vit, dans un avenir prochain, glorifié comme le véritable auteur du rétablissement de la monarchie, accablé par les témoignages de la gratitude royale, comblé d'honneurs et de richesses. Cette perspective excita son enthousiasme, le rendit même insensible à ce que lui commandaient l'honnêteté et l'amitié. Il n'hésita pas à se substituer à Fauche-Borel, à s'approprier ses plans, à prendre en mains la direction de cette négociation indélicate et puérile, résolu à en recueillir les profits.

Maître du secret d'autrui et au moment d'en trafiquer, la présence de David Monnier ne pouvait que lui être importune et gêner son action. Il lui conseilla de retourner à Paris, afin de veiller sur Barras, dont il était impérieusement nécessaire d'entretenir les bonnes intentions. Il lui promit de le rappeler en temps opportun, c'est-à-dire dès que le roi aurait répondu aux propositions qui allaient lui être transmises et fait connaître sa volonté. David Monnier se laissa convaincre. Il partit pour la France dans le courant de septembre, en s'engageant à revenir au commencement de l'année suivante, s'il n'était mandé plus tôt.

Après son départ, le marquis de La Maisonfort écrivit à Louis XVIII. En deux lettres successives, il présentait un exposé détaillé de l'affaire. Il

expliquait comment, en l'absence de Fauche-Borel, elle était arrivée entre ses mains. Il ne dissimulait rien des exigences de Barras. À l'appui des demandes personnelles de David Monnier, il insistait longuement sur le zèle dont celui-ci avait fait preuve, sur son habileté, sur l'utilité de son intervention. Son récit se ressentait de l'enthousiasme dont il était lui-même animé et tendait à le faire partager au roi comme à son entourage. Ces graves communications ayant été expédiées à Mitau, La Maisonfort, désormais assuré de conserver la direction de l'entreprise, se décida à en entretenir le chargé d'affaires du roi, avec qui il vivait en bons termes. Thauvenay ne se montra ni moins crédule, ni moins enthousiaste que lui. Il écrivit, de son côté, à Saint-Priest, à l'effet d'appuyer les démarches de La Maisonfort. Toutefois, à la fin d'octobre, ils attendaient encore les réponses qu'ils avaient sollicitées.

Ce n'est pas qu'à Mitau on eût accueilli leurs propositions avec indifférence. Mais elles y avaient causé plus d'étonnement que de satisfaction. On se rappelait l'insuccès des démarches antérieures; on redoutait de s'exposer à des déceptions nouvelles. Toutefois l'étude approfondie des dires de La Maisonfort, en démontrant qu'il n'en coûterait rien de seconder les vues de leur auteur, et que le pire qui pût arriver était un échec dans lequel le roi ni ses amis ne pouvaient être compromis, décida Louis XVIII à y répondre favorablement. Cependant, au moment d'envoyer à La Maisonfort des pouvoirs pour traiter, il se ravisa et se décida à les confier à un homme mieux connu de lui, de la fidélité duquel il fût sûr.

Le 8 novembre, deux lettres adressées, l'une par le comte de Saint-Priest à La Maisonfort, l'autre par d'Avaray à Thauvenay, leur apportaient les remerciements de Louis XVIII et leur annonçaient la prochaine visite d'une «personne de marque» qui devrait être mise en communication avec David Monnier. D'Avaray, se référant à la négociation Sourdat, rappelait que Barras savait depuis longtemps qu'il pouvait compter sur indemnité et sûreté. Dans les explications de La Maisonfort, une phrase avait surtout frappé le roi: «Barras veut que vous soyez roi sans préambule, sans restriction.»—«C'est là le point d'où il faut partir, répondait d'Avaray. Je vous recommande, au nom de votre fidélité et de votre amour pour le roi, d'éviter, de repousser toute discussion qui pourrait changer ou altérer le moins du monde cette base invariable du traité. Qu'il ne soit donc question

dans les conférences ni de constitution, ni de gouvernement, ni d'amnistie en ce qui concerne les assassins de Louis XVIII, ni rien qui ait aucun rapport à ces objets étrangers au but de la négociation. Dites tous que le roi veut faire le bonheur de son peuple, régner par la justice et l'amour, réformer les abus; vous ne vous tromperez pas. Ayez cependant sous les yeux pour votre propre instruction celles du roi, et restez en deçà plutôt que d'aller au delà. Je voudrais même que Barras, s'il est dans le cas de faire une proclamation, les citât pour garants des sentiments personnels du roi, de la sagesse de ses vues, de la modération de ses principes; et, comme il serait dangereux de présenter aux yeux des Français sous les traits du despotisme le roi qu'il veut leur rendre, je voudrais qu'il leur dît que ses vertus, ses lumières, ses paroles, ses malheurs même, tout les assure qu'il les fera jouir de toute la liberté compatible avec la tranquillité publique.»

Ce langage ne témoigne pas seulement de la candeur dont faisait preuve la cour de Mitau en supposant Barras capable de se sacrifier au roi par l'abandon de son pouvoir, le désaveu de sa conduite antérieure et l'acceptation volontaire de l'exil; il prouve aussi qu'on y prenait au sérieux, sur la foi des récits transmis par La Maisonfort, des affirmations dictées uniquement par la cupidité. Quelques jours plus tard, une nouvelle lettre de Saint-Priest prévenait Thauvenay que «la personne de marque», désignée par le roi, était le jeune duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, neveu du maréchal de Castries. «Il a de l'esprit et de la capacité, et sa jeunesse n'est point aux dépens de sa maturité. Nous espérons que son âge et son état serviront à masquer sa commission. Sa Majesté compte beaucoup sur vous pour l'aider de votre sagesse et de votre expérience, et il est fort disposé à se consulter avec vous. Nous serions charmés que vos occupations vous permettent d'assister aux séances et d'aider au chiffrement pour éviter un nouveau confident. On dit que les espions fourmillent à Hambourg. Mais vous saurez les déjouer par des précautions qu'il ne faut pas épargner. Nous ne connaissons guère M. de La Maisonfort que par ses écrits. On nous dit qu'il a été fort lié avec les Lameth, et cela ne nous laisse pas sans inquiétude. Mais nous ne l'avons pas choisi, et il faut bien le prendre tel qu'on nous l'a donné.»

Le duc de Fleury, que le roi jetait tout à coup dans cette intrigue, en lui sacrifiant un serviteur aussi dévoué que Thauvenay, des agents aussi habiles

que Fauche-Borel et La Maisonfort, ne possédait aucune des qualités nécessaires à une telle négociation. C'était un brillant et vaniteux gentilhomme, léger, pénétré de son importance, plus présomptueux que clairvoyant. Un peu plus tard, d'Avaray gémit en pensant que «de si grands intérêts sont en de telles mains», les mains d'un homme qui «se noie dans un verre d'eau». Saint-Priest ne pensait pas autrement. Mais, le roi ayant prononcé, il se conformait à sa volonté, en disant du jeune négociateur tout ce qu'il fallait en dire pour lui assurer la confiance des gens de Hambourg qui ne le connaissaient pas.

À son départ de Mitau, on lui remit l'acte d'indemnité et de sûreté exigé par Barras, les lettres patentes, comme on disait. «Cet acte est écrit de la main de Sa Majesté. Nous aimerions assez qu'il demeurât à Hambourg sans aller en France, n'ayant surtout aucun écrit de ce directeur.» Le document n'était que l'énumération des demandes qu'avait formulées, au nom de Barras, David Monnier. «Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre amé et féal Paul, vicomte de Barras, salut.» Suit un préambule explicatif, après lequel il est stipulé: «À ces causes, nous vous avons nommé et nous vous nommons, vous, vicomte de Barras, pour notre commissaire général à l'effet de préparer et exécuter le rétablissement pur et simple de la monarchie française.» Rien n'est oublié, ni l'engagement de la rétablir dans six mois, ni les douze millions de livres tournois à payer «en espèces sonnantes», ni l'oubli du passé. Le tout est «donné à Mitau, sous notre petit scel». La date reste en blanc pour être mise quand on croira le moment venu d'échanger les engagements réciproques. Ce sera «le 10 may de l'an 1799 et de notre règne le quatrième».

Indépendamment des lettres patentes, le duc de Fleury fut muni d'instructions écrites. Il devait s'y référer pour les réponses à faire au cours des délibérations. David Monnier ayant demandé que le roi écrivît le premier, Saint-Priest, rédacteur de ces instructions, disait en parlant de Barras: «Je le crois trop gentilhomme pour désirer que Sa Majesté lui fasse d'aussi basses avances. Ce n'est assurément pas qu'Elle fût retenue par aucun *punctitio*. Mais encore faudrait-il un puissant motif pour passer sur une telle disconvenance. C'est à M. de Barras à écrire au roi d'après l'acte de sûreté et d'indemnité qu'il en aura reçu, et Sa Majesté lui répondra ensuite, de manière à le satisfaire. Mais encore faut-il préalablement qu'il se soit

expliqué directement. L'on ne met point en doute sa bonne foi. Il a un intérêt si palpable à réussir dans son projet qu'on ne peut raisonnablement craindre qu'il trahisse, et d'ailleurs, il ne veut aucun coopérateur, et, par conséquent, personne d'attaché au roi ne peut être compromis par lui. C'est d'un coup de main qu'il s'agit sans doute, et il peut réussir, vu le discrédit où le Directoire et le Corps législatif se trouvent en France, et les dispositions bien connues du peuple à rappeler son roi.»

En prévision du succès de la contre-révolution, Saint-Priest s'occupait ensuite du gouvernement intérimaire par qui devrait être exercé le pouvoir, en attendant l'arrivée du roi ou de son frère, lieutenant général du royaume. Il sollicitait sur ce point les idées de Barras, et proposait à tout hasard un conseil de régence formé d'une douzaine de membres du Corps législatif et présidé par le directeur. Le premier acte de ce conseil devait être une proclamation à l'armée, promettant à tous une amnistie, quelque part qu'ils eussent prise aux événements, et aux officiers la conservation de leurs grades.

Barras avait demandé à aller jouir hors de France de sa grande fortune. «Oui, répondait Saint-Priest au nom du roi. Il faudrait même qu'il n'y gardât plus d'immeubles. On les lui payerait en argent.» Quant à la garantie d'une puissance exigée par lui, à qui la demander puisque le secret auprès des cours était reconnu nécessaire? Il est vrai qu'il se montrait moins strict à l'égard de l'Empereur de Russie. «Mais il y a lieu de croire que l'Empereur ne se prêterait pas à cette proposition, lui qui n'a point voulu laisser introduire dans ses États l'ouvrage de M. Cléry (sur la captivité de Louis XVI), pour ne pas, a-t-il dit, faire connaître à ses sujets quelles indignités un souverain peut subir. Si Barras, cependant, ne voulait pas sortir de France sans cette garantie, il pourrait demander le gouvernement de l'île Bourbon, où il trouverait toutes les jouissances dont il est si empressé.»

En ce qui concernait les avances à faire sur le prix de la négociation, sans doute il n'y fallait pas regarder. «Mais *nemo dat quod non habet*. S'il ne s'agit que de menues dépenses, et quoique le roi ait à peine de quoi vivre, on tâcherait de les couvrir. Mais peut-on penser que Barras et son agent soient à quelques milliers d'écus près? Et s'ils demandent de grosses avances, ne

serait-ce pas le cas de se défier d'eux comme de gens cherchant à faire des dupes?»

Résumant enfin son opinion sur la manière de procéder à l'échange des engagements, Saint-Priest conseillait qu'après avoir pris connaissance de l'acte de sûreté et d'indemnité mis en dépôt à Hambourg, l'agent de Barras allât à Paris lui dire qu'il pouvait se fier au roi, provoquer l'explosion, instituer la régence en attendant Monsieur, et envoyer l'adresse à l'armée. Sur cette manière de procéder, aucune difficulté n'était à prévoir, puisque David Monnier avait, au dire de La Maisonfort, spontanément proposé d'aller chercher à Paris, si l'on s'entendait, une lettre de soumission au roi et l'exposé du plan avec la ratification des conditions stipulées. Dans ce cas, le duc de Fleury devait attendre à Hambourg le retour de l'émissaire, à moins qu'il ne jugeât préférable de se rendre en France, pour s'aboucher lui-même avec Barras et se concerter directement avec lui.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## V

### PICHEGRU RENTRE EN SCÈNE

À Londres, en 1798, le service des étrangers institué au ministère de l'intérieur avait pris une extrême importance depuis le commencement de l'émigration, l'Angleterre étant devenue l'asile d'un grand nombre d'émigrés, le rendez-vous d'agents royalistes, le rendez-vous aussi des espions qu'entretenait auprès d'eux le gouvernement français. À sa direction était préposé Wickham, dont un long séjour en Suisse, au milieu des royalistes proscrits, avait fait l'homme d'État britannique le plus compétent pour ce qui concernait les affaires de France. Depuis sa rentrée à Londres, à la fin de l'année précédente, le cabinet l'avait chargé de la surveillance des émigrés. C'est à ce bureau que, le 27 septembre 1798, quatre voyageurs arrivés à Londres le même jour, se présentaient pour y faire viser leurs passeports et solliciter le droit de séjour, conformément aux règlements de police. Admis en présence de Wickham, les nouveaux venus déclinerent leur nom, leurs qualités. L'un d'eux était le général Pichegru. Il apprit à Wickham que, le 3 juin précédent, avec sept de ses compagnons, il s'était



évadé de Cayenne, où le Directoire les avait déportés après le dix-huit fructidor. Pour des causes diverses, quatre d'entre eux étaient restés en route, notamment le général Willot, tombé malade dans les colonies hollandaises. Les autres étaient parvenus à gagner l'Europe.

Wickham se montra courtois et affable. Il déféra aux désirs des fugitifs. Le général Pichegru, qu'il entoura plus particulièrement des témoignages de son admiration, fut autorisé à résider à Londres ou dans les environs. À tous, des offres de services furent faites avec empressement et libéralité. Dans la soirée du même jour, la nouvelle du retour de Pichegru se répandait dans les salons de Londres. Les agents secrets du gouvernement français la transmettaient à Paris. Dès le lendemain, les personnages les plus importants de l'émigration française se présentaient pour voir Pichegru. Mais il refusa sa porte à la plupart d'entre eux. Parmi ceux qu'il reçut, se trouvaient le baron de Roll, qui lui apporta les félicitations du comte d'Artois, et Dutheil, l'ancien chef de l'intendance de Louis XVI à Paris, agent financier des princes. Dutheil ayant fait mine de sonder ses intentions futures, il se déroba, alléguant sa fatigue morale et physique, son ignorance des dispositions de la France, pour fuir tout entretien sur la situation politique.

Dutheil ne se laissa pas démonter, devint plus pressant, insinua que, si le général se rendait à Mitau, il y serait reçu comme un fidèle et illustre sujet du roi. Pichegru se contenta de répondre qu'il attendrait des instructions, mais qu'avant de prendre un parti, il voulait savoir quel traitement réservait Louis XVIII aux officiers de l'armée républicaine qui se déclareraient pour sa cause. Dutheil n'insista pas. En quittant le général, il écrivit à Mitau, répéta dans sa lettre ce qui venait de lui être dit, et même ce qu'il eût désiré entendre, à savoir que le général Pichegru était disposé à aller mettre ses hommages aux pieds du roi. L'information péchait par le défaut d'exactitude. Pichegru, en débarquant en Angleterre, était résolu à y séjourner et, pour échapper aux visites importunes, à se retirer à la campagne. Il ne tarda pas à s'y fixer. Jusqu'à son départ pour le continent, il ne revint à Londres qu'afin de se rendre aux appels de Wickham, qui avait manifesté le désir de le revoir.

Le général Pichegru, à cette époque, n'était âgé que de trente-sept ans. Mais ses longues campagnes, la rigoureuse captivité qu'il venait de subir avaient usé son corps, découragé son âme, ébranlé son énergie. Dans le premier entretien qu'il eut avec le diplomate anglais, il parut d'abord animé du désir de rester inactif, de se faire oublier; il ne manifesta d'autre ambition que celle du repos; il prétendit qu'après les dures épreuves de la proscription et le vigoureux effort qu'il avait dû faire pour y mettre fin, il était sous le coup d'une accablante lassitude. Mais Wickham ayant, par d'adroites flatteries, fait appel à son zèle pour la cause du roi, peu à peu les dispositions de Pichegru se modifièrent. Il ne se refusa pas à des pourparlers «sur les questions brûlantes». Pendant les jours suivants, il se prêta à diverses conférences avec les ministres, leur révéla ses idées, fit connaître les plans que, de concert avec le général Willot, il avait conçus et étudiés durant les longues et cruelles heures de leur captivité commune. En un mot, il donna clairement à entendre que ce général et lui-même étaient acquis à la cause de la monarchie, prêts à combattre pour elle.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à préciser ici les gages, d'ailleurs fort vagues, qu'antérieurement à la journée de fructidor, Pichegru avait donnés à cette cause. Par ce qu'on en a dit plus haut, il est aisé de juger des dispositions dans lesquelles il se trouvait en arrivant à Londres, du ressentiment qui remplissait son cœur, et de s'expliquer pourquoi, après n'avoir manifesté d'abord que découragement et lassitude, il se montra plus confiant dès qu'il entrevit la possibilité de tirer vengeance des hommes qu'il considérait comme ses persécuteurs. Ce serait lui faire gratuitement injure que de prétendre qu'il n'était animé d'aucun autre sentiment. Encore que les contradictions de la conduite qu'il tint ultérieurement ne permettent guère de préciser les mobiles auxquels il obéissait, on ne saurait nier que des préoccupations patriotiques y eurent une part. Quand il se jetait dans la coalition, c'était bien pour contribuer à restaurer la monarchie, qui lui paraissait être l'unique solution qu'il convînt de souhaiter à son pays, et non pour servir ses desseins personnels et les vues particulières des puissances coalisées.

Dans ses conversations avec Wickham, il s'attachait à pénétrer les arrière-pensées de son interlocuteur. Il voulait s'assurer que les témoignages de courtoise sympathie qu'on lui prodiguait ne dissimulaient pas le désir

d'empêcher le rétablissement de l'autorité de la France en Europe ou d'entamer l'intégrité de son territoire. Wickham devinait ses préoccupations. Il déploya toute son habileté pour le convaincre du désintéressement comme de la sincérité des puissances. Il parla avec tant d'effusion et d'éloquence, que Pichegru fut bientôt convaincu. Quand on arriva à l'examen des moyens d'action, qui, le cas échéant, pourraient être employés efficacement, on se mit d'accord sur la nécessité d'opérer d'abord en Suisse et de consacrer tous les efforts à délivrer les populations helvétiques du joug français. Elles étaient prêtes à se soulever. L'Angleterre s'était engagée à seconder leur révolte. Si le général Pichegru entrait à ce moment en Franche-Comté, s'il se mettait à la tête des mécontents; si le général Willot, qu'il disait disposé à se porter en Provence, provoquait à la même heure une bruyante agitation dans le Midi, la révolte de la Suisse pouvait devenir le point de départ de la chute du gouvernement républicain.

Pichegru approuva ces vues. On lui promit de le seconder s'il parvenait dans l'Est. Il restait libre, d'ailleurs, d'agir à son heure et à son gré, au mieux des intérêts qui lui seraient confiés. L'Angleterre était résolue à ne pas entraver son action, mais seulement à mettre à sa disposition, sans lui en demander compte, les ressources pécuniaires dont il aurait besoin. Elle promettait d'assister dans l'intérieur tout parti capable de résister ouvertement et directement au gouvernement tyrannique de la France, ou de coopérer avec les alliés dans le même sens. L'accord intervenu sur ces divers points n'avait pas épuisé l'objet des négociations. Elles se continuèrent sur d'autres non moins importants.

Pichegru, d'accord avec Louis XVIII sans l'avoir consulté, était d'avis que les armées alliées devaient se faire précéder en France par un manifeste portant expressément que la guerre n'avait pas la conquête pour but, mais le rétablissement du roi légitime. Il pensait également que, par ce manifeste, les puissances étaient tenues de reconnaître Louis XVIII comme roi de France. Or c'est précisément sur ces graves questions que les ministres anglais refusaient de se prononcer. Ils protestaient du désintéressement de l'Angleterre. L'idée de conquête n'entrait pour rien dans leurs résolutions. Mais ils avaient trop souvent déclaré qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France dans l'intérêt des Bourbons pour revenir sur leurs déclarations, procéder à la reconnaissance du roi et s'infliger à eux-mêmes un démenti.

Au surplus, ils ne pouvaient prendre aucune décision à cet égard sans s'être concertés avec la Russie et l'Autriche. Il convenait d'attendre le résultat des pourparlers qui ne manqueraient pas de s'engager, et, pour leur part, ils n'hésiteraient pas à suivre l'exemple qui leur serait donné par leurs alliés.

Confiant dans l'issue des négociations annoncées, Pichegru se contenta de ces réponses. Sa conviction, ainsi qu'on le verra, n'était pas absolument faite quant à l'opportunité de la reconnaissance préalable du roi par les alliés. Il croyait à ce moment cette reconnaissance nécessaire. Un peu plus tard, il ne la considéra plus que comme une démarche imprudente, qui devait être ajournée jusqu'après le renversement du Directoire.

D'ailleurs, avant même qu'il conférât avec les ministres britanniques, il avait reçu, à leur insu, une confidence dont l'objet prit bientôt dans son esprit une grande place et relégua au second plan de ses préoccupations la question de la reconnaissance de Louis XVIII par les coalisés. Cette confidence lui fut faite par Fauche-Borel, admis des premiers à le féliciter sur l'heureuse issue de ses tentatives d'évasion. Ils se rencontrèrent chez Wickham, par les soins de ce personnage. Dans cette première entrevue, Fauche-Borel acquit la certitude que, loin d'ébranler les dispositions anciennes de Pichegru en faveur des Bourbons, les souffrances de sa captivité avaient eu pour effet de les fortifier. Il revenait, pressé de tirer vengeance de ses persécuteurs, et plus encore de prêter aux efforts entrepris en vue de renverser le Directoire l'appui de son illustre nom et de sa vaillante épée.

Entre Pichegru et Fauche-Borel existait, on le sait, un de ces souvenirs qui lient à jamais les hommes, le souvenir des démarches faites par le second pour attirer le premier dans le parti du roi. Ces démarches dataient, les unes de 1796 quand Pichegru commandait l'armée de Rhin-et-Moselle, les autres de 1798 quand il présidait, antérieurement au dix-huit fructidor, le conseil des Cinq-Cents, et que, par les matinées du mois d'août, au petit jour, Fauche-Borel allait—c'est lui du moins qui le raconte—le trouver mystérieusement dans sa maison de Clichy pour conférer avec lui et Willot, qui s'y rendait de son côté.

Dès cette époque, Fauche-Borel s'était fait, ce en quoi il se trompait, la plus haute idée de la valeur politique de Pichegru, une non moins haute idée

que celle qu'il avait, à plus juste titre, de son génie militaire. Ce Pichegru, maintenant oublié, persécuté, proscrit, avait été le plus populaire des généraux. On le considérait alors comme l'arbitre des destinées de la France. Ce qu'il était en ces temps déjà lointains, il pouvait le redevenir. Fauche-Borel s'en convainquit quand ils se retrouvèrent en l'entendant vanter les avantages d'une restauration monarchique et en démontrant la possibilité. Son parti fut pris aussitôt. Dans le vaillant soldat miraculeusement rendu à la bonne cause, il devina l'homme le plus capable de l'aider à mener à bien l'affaire Barras et à en tirer parti. Il n'hésita pas à la lui confier, après avoir exigé de lui l'engagement de garder le plus rigoureux secret.

Pichegru recueillit d'abord les confidences de son admirateur avec autant de défiance que d'incrédulité. Il les traita de billevesées, de rêves fous. Y avait-il apparence que «ce Barras», le moins probe des hommes, fût de bonne foi? N'était-il pas trop coupable envers le roi pour avoir conçu l'espoir d'obtenir son pardon? Ne tendait-il pas un piège aux royalistes pour les mieux écraser? À supposer qu'il fût sincère, en promettant de rétablir la monarchie, n'augurait-il pas trop de sa puissance? Sa popularité n'était-elle pas compromise, son crédit ébranlé? N'était-ce pas se payer de chimères que de le supposer en état de ramener le roi?

Fauche-Borel ne se laissa pas désarçonner par ces objections. Encore découragé quelques jours avant par le long silence de David Monnier, l'arrivée de Pichegru lui avait rendu l'énergie et l'espoir. Il soutint que Barras était assez puissant pour imposer sa volonté à un pays déchiré par les factions et où les partisans du roi se trouvaient assez nombreux pour rendre fécond un viril effort. Plus la France était divisée, appauvrie dans le présent, menacée dans l'avenir, et plus il serait aisé de lui rendre son roi qu'elle recevrait comme un libérateur. L'homme dont le génie et les victoires l'avaient un moment séduite et rassurée, le seul qui pût se jeter en travers des tentatives de Barras, Bonaparte, était en Égypte, d'où ni lui ni son armée ne reviendraient peut-être jamais. Son absence favorisait le succès d'une contre-révolution, qui trouverait encore un appui dans la coalition destinée, à l'instigation de l'Angleterre, à se reformer.

Ce tableau, tracé par une bouche éloquente, séduisit Pichegru. Avec la mobilité naturelle de son esprit, il crut à la possibilité de ce qui d'abord lui avait semblé irréalisable. Dès ce moment, son concours fut acquis à Fauche-Borel. Il ne lui parlait de rien moins que de se rendre dans l'Est, d'y lever une troupe de volontaires, de marcher avec elle au-devant des armées qu'il avait jadis commandées, qui l'acclameraient en le reconnaissant et se mettraient sous ses ordres pour marcher sur Paris, au moment où Barras proclamerait le roi. C'est ainsi qu'il se promit sans réserve. Il s'engagea, quand Fauche-Borel allait quitter l'Angleterre, à reprendre à Hambourg ce très étrange entretien. C'est dans cette ville qu'en se séparant à Paris, Fauche-Borel et David Monnier s'étaient donné rendez-vous. Fauche-Borel comptait y trouver des instructions du roi à qui il avait écrit, et des pouvoirs pour négocier.

Il ne fallut pas de nombreuses conférences pour amener Pichegru à ces résolutions. Sans en attendre le résultat, Fauche-Borel avait écrit à Mitau que, quoique pressé de s'éloigner de Londres, il entendait y rester autant qu'y resterait le général et s'attacher à lui, parce qu'il en espérait de grandes choses. Puis, quand il eut atteint le but qu'il poursuivait, c'est-à-dire fait partager à Pichegru sa propre conviction, il écrivit de nouveau. Pour la première fois, dans sa correspondance avec le cabinet du roi, on vit apparaître une allusion à l'affaire Barras. Mais il n'en dit que ce qui devait permettre de mesurer la part qu'y pourrait prendre Pichegru et d'apprécier l'utilité de son intervention.

À Mitau, on savait déjà, par les lettres de La Maisonfort et de Thauvenay, de quoi il retournait. L'allusion fut donc comprise. Mais l'admission de Pichegru dans le secret ne laissa pas d'inquiéter. Le 15 octobre 1798, Saint-Priest écrit à Thauvenay: «D'un autre côté, Fauche-Borel a écrit au roi et à M. le comte d'Avaray qu'il a joint Pichegru et qu'il ne veut pas quitter ce général. Nous en serions fort aises. Ce serait un confident de moins, et l'affaire serait plus concentrée entre nous. Ce n'est pas de notre part qu'elle pourra être divulguée. Le roi ne l'a pas même écrit à son frère. Ce nouvel incident ne nous fournit pas matière à changer nos instructions. Nous n'avons que des vœux à former pour qu'au lieu de nuire à la marche de l'affaire, elle s'en fortifie davantage. Mais je crains bien que Monnier et son

principal coopérateur ne s'effarouchent d'un coopérateur qui a tant à se plaindre d'un directeur. Il faut attendre l'événement.»

Fauche-Borel maintenant avait hâte de quitter Londres, et Pichegru tout autant que lui, encore qu'il se montrât moins impatient. Mais Wickham, constant intermédiaire entre eux et le ministère, s'appliquait à les retenir, non que son gouvernement fût déjà résolu à les employer, mais parce qu'à tout hasard il préférerait les garder sous sa main. Si les démarches que l'Angleterre multipliait auprès des cours du Nord, à l'effet de renouer la coalition, aboutissaient, Pichegru pourrait servir à fomenter une insurrection dans l'est de la France. Quant à Fauche-Borel, considéré comme un agent aussi dangereux qu'utile, un brouillon bon à lâcher à l'aventure, à travers les situations obscures et compliquées, s'il devenait nécessaire de les obscurcir ou de les compliquer davantage, Wickham aimait mieux le savoir près de lui que loin de lui, moins à cause de ce qu'il attendait de ses services qu'en raison de ce qu'il en redoutait. Il s'ingéniait donc à opposer des obstacles à leur départ.

Il avait en quelque sorte séquestré Pichegru aux environs de Londres, et, sous prétexte de le dérober à toute influence, exigé qu'il y vécût retiré. C'est en vain que le comte d'Artois se plaignait, qu'il envoyait à Wickham le baron de Roll pour le presser de ne pas retenir plus longtemps le général; c'est en vain que celui-ci arguait de la nécessité de passer sur le continent pour étudier sur place les moyens de soulever la Franche-Comté. On lui objectait que l'heure décisive n'était pas encore sonnée[57]. On invoquait la même raison pour calmer les impatiences de Fauche-Borel. À l'effet de gagner du temps sans prendre aucun engagement, on lui parlait vaguement de l'envoyer en Suisse pour exciter les populations à la révolte contre les Français. Il feignait de se prêter aux vues de Wickham, uniquement attaché à dissimuler les véritables causes de son empressement à s'éloigner, tiraillé contre l'ardent désir de se mettre en relations avec David Monnier et la préoccupation de ne pas s'aliéner les bonnes grâces des Anglais, de qui il recevait une pension et attendait les ressources nécessaires à son voyage.

À la demande de Wickham, le général persistait à se tenir éloigné des émigrés. Vers la fin d'octobre, c'est-à-dire un mois après son arrivée à Londres, ni les agents du roi, ni ceux du comte d'Artois, ni ce prince lui-

même, n'avaient obtenu de lui autre chose que des propos vagues, non qu'il dissimulât entièrement ses intentions, mais parce qu'il ne voulait pas dire dans quelle mesure l'Angleterre les seconderait. Les ministres favorisaient sa réserve. Même en recevant le duc d'Harcourt, lord Grenville s'abstenait de toute allusion aux pourparlers engagés. Le 26 octobre, d'Harcourt, sur la foi des renseignements qu'il avait pu recueillir, écrivait à Mitau: «Pichegru est à la campagne entretenu aux frais du gouvernement qui d'abord voulait le voir, et ensuite a voulu conserver la possibilité de donner sa parole qu'il ne l'a pas vu, s'il en était question au parlement. Pichegru s'offre pour les provinces de l'Est et demande que Willot soit employé dans celles du Midi. Il croit pouvoir promettre cent mille hommes des débris de son armée. Je n'ai pas parlé encore de ce qui le concerne avec les ministres anglais pour ne pas les embarrasser. Je le ferai quand il en sera temps.»

Six jours après, le 2 novembre, d'Harcourt jugea que l'heure était venue d'en entretenir lord Grenville. La réponse du ministre fut aussi mystérieuse que brève:

—Nous laisserons Pichegru à la campagne, dit-il; nous préférons le tenir écarté. Puis, comme d'Harcourt, faisant allusion aux résultats des négociations suivies à Saint-Pétersbourg pour reformer la coalition, le félicitait sur les bons effets de son crédit en Russie et lui demandait à quel moment Louis XVIII pourrait entrer en activité, lord Grenville ajouta:— Nous ne sommes pas encore au moment de nous occuper de Sa Majesté. Vous savez ma profession de foi pour ses intérêts. Elle ne variera pas. Il ne tenait qu'à la cour de Vienne, il y a quatre mois, et encore plus, il y a six mois, de terminer par les armes les malheurs qui menacent l'Europe. Je ne sais si elle en retrouvera les mêmes occasions, malgré les efforts de la Russie et de la Porte.

Dans ce langage, pas un mot de Pichegru, ni de ses conférences avec Wickham, ni du plan à l'étude duquel elles étaient consacrées. Quant à Pichegru, ce fut seulement quand les grandes lignes de ce plan furent arrêtées et trois jours avant son départ pour l'Allemagne, qu'il se décida à entrer officiellement en relations avec les agents de Louis XVIII. Le 30 novembre 1798, il se rencontra avec le duc d'Harcourt, Cazalès, Dutheil, et leur confia ses projets sans leur parler toutefois des confidences de Fauche-



Borel et du parti qu'elles lui avaient suggéré. Il leur confessa qu'il n'avait pas reçu du gouvernement anglais de mission particulière, mais qu'on le faisait partir avec la certitude que, lorsqu'il aurait choisi sa résidence, il y formerait son parti, et l'assurance que, lorsqu'il aurait fait connaître ses plans, on lui fournirait des moyens pécuniaires pour les réaliser. Ses adhérents, ses officiers les plus sûrs, les corps d'armée qu'il avait commandés étaient disséminés. Mais il espérait bien renouer avec eux des rapports et y recruter des partisans.

Cazalès lui fit connaître les divers personnages qu'à Paris, en Souabe et ailleurs, le roi employait à son service; il l'éclaira sur leur capacité, leurs talents, leurs inconvénients, leur caractère; enfin il le mit en défiance contre le ministère anglais, «qui songeait bien plus à son intérêt qu'à celui du roi.» On parla aussi du concours qu'on pouvait attendre des généraux que le Directoire avait proscrits. On tomba d'accord qu'il ne fallait pas compter sur La Fayette. Les représentants du roi croyaient au contraire que Carnot, alors réfugié en Suisse, ne refuserait pas de tirer l'épée pour la cause royale. Pichegru ne fut pas de cet avis.

—Carnot est en sûreté, dit-il; mais on ne peut rien en espérer pour nous parce qu'il juge son crime envers le roi irrémissible. En revanche, nous aurons Willot. Il viendra à Londres dès que sa santé le lui permettra.

À l'issue de cette conférence, d'Harcourt écrivait à Mitau: «Pichegru a beaucoup de mesure, de fermeté, de modestie. Il connaît la guerre. Il était délicat de lui parler de ses succès. Il a moins cherché à les faire valoir qu'à prouver le désir de les réparer.»

Cependant Dutheil n'était pas satisfait de cette entrevue, au cours de laquelle Pichegru, à son avis, ne s'était pas suffisamment expliqué. Il en provoqua une seconde. Il s'y rendit seul. Dans le tête-à-tête, Pichegru s'exprima avec plus de précision et de clarté. Il se porta fort pour le désintéressement et la sincérité du cabinet britannique; il se félicita de la liberté qui lui était laissée.

—Aucun agent de l'Angleterre, dit-il à Dutheil, ne doit ni diriger, ni influencer mes opérations. Je n'aurai de rapport avec celui ou ceux à qui je

serai adressé que pour recevoir d'eux les sommes nécessaires à mes entreprises.

Il manifesta l'intention de faire tous ses efforts pour convaincre l'Autriche que la guerre serait non seulement utile, mais funeste, si elle n'était précédée par la reconnaissance du roi. Quant à l'hypothèse d'une paix générale, elle ne l'effrayait pas.

«Il n'en est pas moins convaincu, écrivait Dutheil à Louis XVIII, que Votre Majesté ne doit pas renoncer à l'espoir d'entrer bientôt dans ses États. L'opinion du général à cet égard est fondée sur la promesse qui lui a été faite par le gouvernement britannique de laisser à sa disposition, cette paix ayant lieu, les moyens de faire la guerre à la France, et sur l'espoir que le cabinet de Saint-James serait soutenu par quelque vigoureuse résolution de l'Empereur de Russie. Le général Pichegru m'a engagé de supplier Votre Majesté de ne point considérer comme une assurance donnée de sa part avec légèreté la certitude qu'il a que, malgré la paix, le retour de Votre Majesté en France ne serait différé que de très peu de temps. Il désire aussi que Votre Majesté sache qu'il lui a été fait la promesse qu'il serait remis pour le Midi de la France au général Willot, qu'on attend à chaque instant en Angleterre, les mêmes moyens que ceux qui lui sont confiés pour l'Est. Dans le cas où Pichegru se trouverait forcé par les circonstances de tirer quelques coups de canon constitutionnels de 1797, il ne doute pas que Votre Majesté ne l'en croira pas moins le plus fidèle comme le plus dévoué de ses sujets. Il a désiré que je n'oublie pas ces expressions: *constitutionnels de 1797*, et il m'a témoigné mettre beaucoup de prix à ce que ces expressions fussent connues de Votre Majesté. Je vais envoyer à ce général le chiffre dont il doit se servir pour écrire à Mitau[58].»

Ces explications données, Pichegru n'avait plus rien à faire à Londres. Il en partit le 3 décembre[59]. Un navire de la marine anglaise devait le conduire à Cuxhaven, petit port à l'embouchure de l'Elbe, à vingt lieues de Hambourg. À la même date, d'Harcourt annonçait au roi ce départ auquel étaient attachées tant d'espérances. «Je sais positivement qu'il est content et que la manière dont il a été reçu ici le confirme dans l'intention de réparer sa conduite passée et de se venger de celle des factieux à son égard.»

Fauche-Borel n'était déjà plus en Angleterre depuis plusieurs jours. Quoiqu'il éprouvât quelque répugnance à se séparer de Pichegru, il s'y était déterminé, dès qu'il l'avait pu, en apprenant que le général serait libre de le rejoindre à bref délai. On ne leur avait confié ni à l'un ni à l'autre aucune mission spéciale. À Fauche-Borel on avait demandé d'observer, de rendre compte; à Pichegru, d'arrêter ses plans d'après les circonstances. Fauche-Borel, obligé par ses fréquentes relations avec les émigrés à en voir un grand nombre, avant de se séparer d'eux, s'était appliqué à faire croire à tout le monde qu'on l'envoyait en Suisse. Pichegru, depuis son arrivée en Angleterre, vivait dans la retraite, et ne recevait que de rares visites. Personne ne l'ayant interrogé, il n'avait pas eu à mentir. En prenant congé l'un de l'autre, ils s'étaient donné rendez-vous en Allemagne à quelques semaines de là.

Fauche-Borel arriva à Hambourg vers la fin de novembre. La Maisonfort, s'attendant à le voir arriver, s'était préparé à le recevoir et à se justifier auprès de lui de s'être emparé de l'affaire Barras. Les explications qu'il lui donna, dès son retour, s'enveloppèrent de tant de beaux airs de sincérité et d'ardentes formules de regrets, que Fauche-Borel, quelque cruel que fût son désappointement, ne se crut pas fondé à se plaindre. Il ne se plaignit pas. Il ne pouvait que se résigner à ce qui s'était fait sans lui. Il en écouta patiemment le récit. La Maisonfort, en présence de Thauvenay, lui communiqua la copie des lettres envoyées à Mitau et les remerciements qu'il avait reçus. Thauvenay, de son côté, lui annonça l'arrivée prochaine du duc de Fleury.

Si quelque chose eût pu consoler Fauche-Borel de sa mésaventure, c'est le mécontentement que la venue de l'envoyé du roi causait à La Maisonfort. Celui-ci possédait trop de perspicacité pour ne pas deviner qu'il aurait maintenant à disputer à deux adversaires la négociation dont il s'était rendu maître. Mais, à tout prix, il entendait en conserver la conduite. Il employa son habileté à conjurer les effets des susceptibilités de Fauche-Borel, en lui démontrant qu'ils étaient également intéressés à s'unir contre le rival que venait de leur susciter la volonté du roi. Ce rival parut à Hambourg, le 3 décembre, le jour même où Pichegru quittait l'Angleterre et où le général Willot y arrivait, venant de Suisse.

Durant quatre mois, Willot était resté à Uberlingen, près de Constance, vivant dans la retraite, uniquement appliqué à rétablir sa santé, compromise par les rigueurs de sa déportation. Il trouva à Londres l'accueil que devaient les émigrés à un partisan de la bonne cause. Pichegru leur avait parlé de lui en termes flatteurs. Ils n'ignoraient pas qu'en Vendée, où il avait servi sous les ordres de Hoche, Willot, par sa modération, son humanité envers les royalistes qu'il combattait, s'était attiré les soupçons du général en chef de l'armée républicaine; qu'à Marseille, où l'avait envoyé le Directoire au commencement de 1797, il s'était montré l'adversaire résolu des jacobins. Ils savaient, en outre, qu'il possédait la confiance du roi<sup>[60]</sup>. Enfin c'était un «fructidorisé»; cela seul lui eût constitué un titre à leur faveur, si son voyage à Londres n'eût pas mieux prouvé encore que, loin de vouloir demeurer inactif, il cherchait à se rendre utile.

Dans les entretiens qu'il eut avec les émigrés, il fit étalage de son zèle pour les intérêts du roi; il affirma «qu'il n'avait jamais cessé d'avoir pour base de ses actions le rétablissement de la monarchie»; il manifesta ses ressentiments contre les hommes qui gouvernaient la France. Il parlait comme avait parlé Pichegru, avec plus d'énergie encore. Son langage révélait un indomptable besoin d'agir. Le comte d'Artois le présenta aux ministres anglais. Ils lui promirent de l'employer. Ils lui demandèrent même comment il désirait l'être. Il répondit qu'il lui serait aisé de se former un parti dans les provinces méridionales: «le Béarn, les Pyrénées, le Dauphiné, la Provence, lui étaient militairement connus. Il comptait sur les officiers qui résidaient dans ces contrées.» Ils n'hésiteraient pas à s'unir à lui; et, quand il se présenterait à leur tête aux populations, elles se soulèveraient à sa voix. Il parlait avec tant d'assurance, qu'on le crut sur parole. On reconnut que son plan méritait d'être pris en considération; mais on lui objecta qu'il fallait en ajourner l'exécution jusqu'au moment où la coalition, étant définitivement renouée, on pourrait décider par quel côté ce plan particulier serait rattaché au plan général, à l'effet de la seconder.

Les objections faites à Willot renouvelaient, sous une autre forme, celles qu'on avait faites à Pichegru quand il s'était avisé de demander la reconnaissance préalable du roi. De nouveau se manifestait l'intention du cabinet britannique, arrêtée d'accord avec l'Autriche, de ne se servir des royalistes, pour rétablir la monarchie, que lorsque le succès des alliés serait

assuré, et s'il était démontré que les Bourbons comptaient en France un puissant parti.

Pichegru avait pressenti cette intention; il était parti sans en être alarmé. Il espérait la dissiper par la suite. Willot commença par concevoir une espérance analogue. Il abandonna même l'idée de la reconnaissance du roi, qu'il avait d'abord défendue. Mais, sous cette réserve, il s'attacha à réfuter les raisons à l'aide desquelles on essayait de justifier l'ajournement de ses projets. Il croyait qu'on pouvait réussir par une entreprise subite et hardie. Peut-être même y avait-il quelque exagération dans l'ardeur avec laquelle il défendait sa conviction, essayait de la faire partager. «Ses paroles et ses actes, a dit un de ses contemporains, prenaient trop l'empreinte de ses espérances[61].» Ses efforts furent vains. Le cabinet britannique ne voulait utiliser ses services qu'avec l'agrément du cabinet de Vienne, en quelque sorte sous sa surveillance.

On s'était montré plus empressé quand il s'agissait de confier une mission à Pichegru. Mais cette mission, par son caractère vague, s'accordait avec les vues du gouvernement anglais: il pouvait l'entraver, l'arrêter à son gré; il en tenait tous les fils et en restait maître. Il n'avait donc pas hésité à laisser partir Pichegru. Celle que sollicitait Willot reposait sur des bases plus précises, se présentait dans des conditions plus nettes. Après y avoir adhéré, on serait engagé, et peut-être au delà de ce qu'on voulait. C'est pour cela qu'on ajournait l'exécution des plans proposés par ce général.

Bientôt, lassé de l'inutilité de ses tentatives, il dut se résigner à attendre le bon vouloir de l'Angleterre. Il alla s'installer à Barnes, près de Londres. Il y demeura, dévoré par l'impatience, suivant d'un œil anxieux les événements qui troublaient l'Europe. Les calculs de l'Angleterre devaient l'y retenir plusieurs mois. En juillet 1799, il s'y trouvait encore, pendant que le comte d'Artois, secondé par d'Harcourt, Cazalès et Dutheil, s'efforçait d'amener le cabinet Pitt aux solutions qu'il considérait comme seules conformes aux intérêts de sa maison.[[Lien vers la Table des Matières](#)]

## VI

### DUMOURIEZ ROYALISTE

Tandis que Pichegru commençait ses pérégrinations à travers l'Allemagne et la Suisse, tandis que Willot rongea son frein, un nouveau personnage entra en scène, résolu à embrasser le parti du roi. C'était le général Dumouriez.

Il y avait déjà quatre ans que Dumouriez vivait en proscrit, la Convention ayant mis sa tête à prix et le Directoire ayant maintenu ce rigoureux arrêt. Après d'innombrables pérégrinations, réfugié tour à tour en Allemagne, en Belgique, en Suisse, dans les États de Venise, chassé successivement de ces asiles par les victoires des armées françaises, il n'avait trouvé de sécurité qu'aux portes de Hambourg, à Altona dans le Holstein, possession danoise dont était gouverneur le prince Charles de Hesse[62]. Ce brillant soldat, généralissime des armées de Danemark, s'était fait l'ami de Dumouriez. Les premières avances vinrent de lui. Il avertit Dumouriez qu'un émigré, nommé Lansac, avait pris l'engagement de l'assassiner. Cet avertissement causa à Dumouriez la plus vive émotion. Il voulut d'abord être initié aux origines de ce complot, en connaître et en faire punir les auteurs. Puis, sur le conseil du prince, il y renonça. Mais il demeura reconnaissant de la sollicitude dont il avait été l'objet. Sa reconnaissance engendra une amitié qui fut bientôt partagée. Il persuada au prince que le Schleswig et le Holstein était remplis d'agents du Directoire qui cherchaient à révolutionner ces provinces. Il entreprit même de faire surveiller, à Hambourg et à Altona, les représentants du gouvernement français, lesquels en furent prévenus par les magistrats d'Altona. Le prince avait donné à Dumouriez, avec une pension de deux mille livres, une maison toute meublée à Altona, où le proscrit s'était installé, suivi dans cet exil par une femme depuis longtemps attachée à sa vie, dont les malheurs n'avaient pas ébranlé l'affection[63]. Plus que jamais, il caressait le projet de prendre place parmi les royalistes.

Ce projet datait de loin, avait dicté sa conduite antérieure. En 1795, il osa, à la veille des élections, en faire publiquement l'aveu. Il s'était adressé aux assemblées primaires pour expliquer l'adhésion que déjà il songeait à donner à la cause royale. Mais, comme s'il eût redouté que sa conversion,

rapprochée des opinions qu'il avait naguère professées, ne fût pas comprise, il prenait soin de la justifier en indiquant, dans sa proclamation, à quelles conditions il se donnerait au prétendant. «S'il avait le malheur, disait-il, de croire pouvoir se faire roi par la force des armes ou par le secours des puissances étrangères, je le regarderais comme l'ennemi de sa patrie. Son seul titre, pour monter sur le trône de ses pères, est la volonté de la nation, qui l'y appellera.»

Cette théorie de la souveraineté du peuple, encore dans l'enfance, n'était pas faite pour disposer les émigrés à abdiquer leurs vieilles haines envers Dumouriez, inspirées par son passé politique, ses victoires sur la coalition, et, en dernier lieu, par ce qu'on savait de son attachement à la famille d'Orléans. Ils l'accusaient même de travailler pour elle, de vouloir substituer un prince de cette maison au légitime héritier de la branche aînée. Mais ces accusations n'étaient pas fondées. Dès ce moment, au contraire, Dumouriez avait mérité la reconnaissance des émigrés.

Si, par quelques-uns de ses écrits, il avait, en de rares circonstances, protesté contre l'intervention de l'étranger dans les affaires de France, en fait, il s'était assez vite et assez résolument résigné à cette intervention pour la provoquer et l'encourager. La journée du dix-huit fructidor activa l'accentuation de ses sentiments; l'influence du prince de Hesse lui apprit comment il devait les manifester. Un voyage que, durant l'été de 1798, il fit à Copenhague, dissipa toutes ses hésitations. De ses entretiens avec son protecteur, sortit le plan qu'il faut maintenant exposer.

Jusqu'à ce moment, entre la France et la coalition, le gouvernement danois était resté neutre. Cette neutralité créait au Danemark une situation périlleuse. Si, d'une part, elle ne suffisait pas à le protéger contre une invasion française, d'autre part elle excitait contre lui les défiances des alliés. C'était un grave danger dont Dumouriez, dès qu'il se sentit maître de la confiance du prince de Hesse, sut habilement tirer parti. À son avis, le Danemark ne pouvait s'y dérober qu'en entrant dans la coalition. Ce danger, le prince ne le contestait pas. Mais, tout en reconnaissant les avantages que trouverait à intervenir son gouvernement, il s'attachait à chercher les moyens de réaliser l'intervention sans compromettre la neutralité.

—Nous ne pouvons intervenir que pour pratiquer la paix, disait-il. Mais cette paix ne sera durable que si elle est conclue avec un autre gouvernement que le gouvernement actuel. Or, le changement que nous désirons n'est possible que si les Français qui le désirent sont assurés d'être appuyés, au moment voulu, par un corps de neutres. Ce corps de neutres lui-même devrait être soutenu par les alliés. Il pourrait prendre alors l'initiative des propositions de paix, lesquelles seraient les suivantes: 1<sup>o</sup> intégrité de l'ancien territoire français; 2<sup>o</sup> démission du Directoire et nomination d'un conseil provisoire; 3<sup>o</sup> réunion des assemblées primaires pour élire de nouveaux représentants.

Comme conséquence de ces vues, le prince de Hesse estimait que le Danemark était en état de former ce corps de neutres. Lorsque, pour la première fois, il examina cette hypothèse avec Dumouriez, c'était au mois de juillet 1798, dans son château de Louisenland, où il avait invité le général à déjeuner. Ils cherchèrent ensemble par quel côté le corps de neutres pourrait entrer en France. Dumouriez avait commandé à Cherbourg. La côte normande lui était familière. Il voulut démontrer que, par là, le débarquement serait facile. Avec un crayon, il dessina le profil de l'île Saint-Marceau et de la presqu'île du Cotentin.

—Pardieu! s'écria le prince Charles de Hesse, après avoir embrassé d'un coup d'œil le dessin, si j'étais le ministre Pitt, au lieu d'attendre la descente de l'armée française en Angleterre, j'irais, avec cent mille hommes, m'emparer de cette presqu'île, ayant les deux flancs appuyés sur les îles des deux côtés. «Dumouriez se leva comme une tempête, écrivait le prince au régent de Danemark, en lui racontant l'incident, furieux de la pensée que je venais d'exprimer. Je l'adoucis, en répondant vite que nous désirions le faire en union avec l'Angleterre, et cela non pour conquérir la France, mais pour établir un gouvernement raisonnable.»

Si le prince disait toute sa pensée, et la lecture de sa correspondance permet de le supposer, il y avait de sa part quelque naïveté à se figurer que de tels projets pourraient s'accomplir sans que le Danemark sortît de sa neutralité, et que l'armée française, si le territoire était envahi, ferait quelque différence entre le corps de neutres et le corps de belligérants qui l'envahirait. Dumouriez, sur ce point, ne se leurrait pas d'illusions. Aussi



pensait-il que le Danemark devait entrer dans la coalition au même titre que les autres alliés, pourvu que l'invasion n'eût pas pour but la conquête. Il lui avait été facile de comprendre que les offres danoises n'étaient pas désintéressées. Pour prix de ses services, le Danemark entendait obtenir de l'Angleterre un subside de huit cent mille livres sterling, avec la promesse qu'à la conclusion de la paix, on lui céderait l'île de Porto-Rico et Crab-Island, sous les deux garanties de l'Empereur de Russie et du roi de France. La dernière ne devait être donnée qu'après le rétablissement de ce prince sur son trône. À ces conditions, le Danemark fournirait à l'Angleterre douze vaisseaux de ligne et dix-huit mille hommes, dont trois mille cavaliers.

Après qu'on eut longuement délibéré, le prince de Hesse crut devoir, au mois d'octobre, envoyer à Londres le plan sorti de ces délibérations. Il le fit en son nom personnel, pour ne pas compromettre son gouvernement. Ne pouvant, en tant que puissance secondaire, prendre l'initiative d'une proposition, le Danemark en était réduit à suggérer qu'on la lui fît, quand les conditions seraient suffisamment débattues pour qu'il n'eût plus qu'à y donner son adhésion[64].

Le ministère anglais jugea qu'il y avait lieu de tirer parti de ces ouvertures, qui répondaient si bien à son désir de recommencer la guerre contre la France. Il expédia aussitôt à Copenhague un officier de confiance, le colonel Anstrutter, pour conférer avec le prince Charles. Pendant ce temps, Dumouriez était revenu à Altona. Comblé de présents et de faveurs par le généralissime danois, dévoré du désir de jouer un grand rôle, assuré d'un puissant appui pour ses projets, il consacrait les loisirs de son exil à les compléter, à les perfectionner par une étude incessante. Il rêvait déjà de les réaliser avec l'appui de la cour de Russie. C'est de cette époque que datent ses tentatives pour se rapprocher de Louis XVIII, depuis quelques mois installé à Mitau. La plus décisive eut lieu par l'intermédiaire d'un émigré, son ami d'enfance, nommé Fonbrune, qui était parvenu à capter la confiance de l'entourage du roi. Fonbrune fut secondé par un baron d'Angély, émigré comme lui.

On doit, à défaut de preuves contraires, classer d'Angély parmi les aventuriers que l'émigration comptait dans ses rangs, où ils vivaient d'intrigues et d'espionnage. Il paraît avoir été employé par les Anglais pour

savoir ce qui se passait à Hambourg dans les cercles républicains. Dumouriez, quoiqu'il le tînt en mépris, avait recouru à ses bons offices pour surveiller les faits et gestes des agents de la légation de France. Se croyant son obligé, il le subissait, bien loin de se douter que, très probablement, d'Angély profitait de ses relations avec lui pour surprendre ses secrets et les révéler à l'envoyé du gouvernement français[65].

Quant à Fonbrune, à tort ou à raison, il avait mauvais renom. On l'accusait d'avoir, en 1789, porté à Vienne, à l'Empereur Joseph II, de prétendues lettres de Marie-Antoinette, fabriquées par lui, en vue d'obtenir des secours pécuniaires. Mais il était actif; il se montrait dévoué. À Saint-Pétersbourg, où il s'était rendu l'année précédente, il avait, en affirmant son dévouement au roi, conquis des protecteurs par lesquels il s'était fait recommander à ce dernier. À Mitau, on le jugeait peu sûr; on le soupçonnait de connivence avec les révolutionnaires. Ses demandes d'argent étaient incessantes. Le cabinet du roi écrivait à Thauvenay, son agent à Hambourg: «Vous jugerez mieux que personne le parti qu'on peut tirer de la dextérité de M. de Fonbrune et du plus ou moins de vraisemblance des imputations dont on cherche à le noircir.» Et un peu plus tard, on ajoute: «Fonbrune prête terriblement le flanc à votre vigilance. Ses variantes nous ont suffisamment éclairé sur le fond et la forme de cette prétendue négociation dont le fin mot est celui de sa demande d'argent. Sa Majesté ne croit devoir faire aucune dépense pour aller au-devant de ce général.»

Calomnié ou non, tel était le personnage que Dumouriez employa pour opérer son rapprochement avec la cour de Mitau. Fonbrune avertit Thauvenay des dispositions de Dumouriez. Thauvenay s'empessa d'écrire à Saint-Priest. La réponse ne fut pas telle que la souhaitait le général. Loin de l'accueillir comme un sauveur, on le prit de haut avec lui. Quels que fussent ses projets qu'on ne connaissait pas encore, on ne voulait en entreprendre l'examen qu'autant qu'il demanderait l'agrément du roi «dans des formes convenables». C'était la condition même de l'acceptation de ses services. «Son hommage, disait Saint-Priest, le 20 janvier, sera agréé par Sa Majesté, qui oubliera les torts que M. Dumouriez a pu avoir envers Elle par sa conduite et ses écrits. Il pourra alors se regarder comme avoué pour agir.»

Dumouriez espérait mieux que ce langage. Mais, loin de s'irriter ou de se décourager, il attendit une occasion propice pour revenir à la charge, s'employant à faire parvenir à Saint-Pétersbourg, par des voies détournées, ses idées sur la nécessité d'employer le Danemark au rétablissement de la monarchie française.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VII

### LA SECONDE COALITION

À Mitau, on vivait dans une attente fiévreuse, tant il semblait impossible que les événements dont, à la fin de 1798, l'Europe était prête à devenir le théâtre ne tournassent pas au profit de la cause royale. Les négociations engagées entre les puissances, à l'effet de reformer la coalition, promettaient d'aboutir. Officieusement ouvertes par les démarches de l'Angleterre, quelques semaines après la paix de Campo-Formio, elles étaient d'abord restées stériles, par suite du peu d'empressement des cabinets continentaux à s'y prêter. Le beau feu des Anglais avait alors paru s'éteindre. Soit qu'ils espérassent arriver à conclure, pour leur propre compte, une paix avantageuse avec la France, soit qu'ils eussent intérêt à paraître rebutés par l'accueil fait à leurs ouvertures, on les croyait refroidis. En réalité, ils n'étaient que résignés à l'expectative.

Un peu plus tard, l'Autriche, épouvantée par les progrès de l'influence française partout où flottait le drapeau tricolore, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Belgique, désespérant de dénouer à son gré les débats diplomatiques engagés à Rastadt, s'était montrée disposée à de nouveaux pourparlers; elle avait offert à lord Grenville une occasion qu'il se hâtait de saisir. D'accord avec lui, elle se faisait pressante auprès de la cour de Russie, sollicitait du tsar un corps de seize mille hommes pour marcher en Suisse avec ses armées. Elle espérait les augmenter de celles de la Prusse et de tous les États allemands. En 1798, au mois de juillet, Thugut écrivait au chargé d'affaires Dietrichstein, représentant de l'Empereur à Saint-Pétersbourg, pendant une absence de Cobenzl: «Insistez, je vous prie, monsieur le comte, qu'on se prononce clairement sur la question, si l'on juge

que nous devions consentir à l'état actuel des choses en Suisse et en Italie, ou nous exposer aux risques d'une nouvelle rupture; insistez aussi sur le prompt envoi du corps de seize mille hommes». Le 9 août, le même Thugut se félicitait de ce que Paul I<sup>er</sup> «avait pris tout de bon le mors aux dents et paraissait être tout feu pour la bonne cause».

Cependant les pourparlers traînaient encore en longueur. Ce n'est qu'en décembre que le tsar «prenait feu tout de bon». Il signait avec les Anglais un traité par lequel il s'engageait à envoyer en Suisse et en Italie deux armées, non plus de seize mille hommes, mais de quarante-cinq mille, entretenues par l'argent britannique[66]. Cet arrangement, à peine conclu, était au moment de rester sans effet. Après avoir énergiquement voulu, l'Autriche ne voulait plus, entraînée par l'exemple de la Prusse qui s'obstinait à ne pas rompre la paix; peut-être aussi parce que l'espoir que, malgré tout, elle fondait encore sur le Congrès de Rastadt, hier affaibli, était maintenant en train de se fortifier.

Sans se laisser arrêter par ces hésitations, lord Grenville envoyait à Berlin son frère Thomas Grenville, avec la mission d'arracher la Prusse à son parti pris de neutralité, par la promesse de payer son concours d'un subside mensuel de quatre-vingt mille livres sterling. Tout le monde s'en mêlait. Le duc de Brunswick adressait à Frédéric-Guillaume mémoires sur mémoires, objurgations sur objurgations, pour lui démontrer la nécessité de déclarer la guerre à la République. Sieyès, ministre de France à Berlin, exprimait à Paris les craintes que lui causaient ces démarches: «Le roi aime l'argent. Ne se laissera-t-il pas séduire par la perspective des subsides qui lui sont offerts?» Louis XVIII intervenait, persuadé qu'on l'écouterait. Il intervenait, le pauvre prince sans influence et sans couronne; ordre était donné au marquis de Moustier, son agent à Berlin, d'appuyer les sollicitations de Thomas Grenville.

Enfin le tsar se déterminait à peser du poids de son influence dans ces fiévreux échanges de vues. Un de ses favoris, le prince Repnin, recevait la mission d'aller seconder l'ambassadeur Panin, à l'effet de décider le cabinet prussien à dénoncer la paix de Bâle. L'envoyé impérial devait parler haut, évoquer les périls auxquels s'exposerait la Prusse si, par sa persistance à refuser d'entrer dans la coalition, elle encourait le ressentiment des grandes

cours. Le caractère de ces périls, elle pouvait déjà l'apprécier; car le tsar menaçait, à ce moment, des plus terribles représailles l'Électeur de Bavière, «cet Électeur déloyal,» et le roi d'Espagne qui se dérobaît aussi au devoir de marcher à l'ennemi commun. En Wolhynie, où elle vivait triste et oisive depuis plusieurs mois, exposée à toutes les duretés de la discipline russe et aux tracasseries de la police[67], l'armée de Condé avait été même invitée à rejoindre, à Brzesc sur le Bug, le corps du prince Rinski-Korsakof, qui s'y rassemblait pour se porter vers Munich. L'invitation, il est vrai, était retirée aussitôt que donnée, parce que le corps de Condé ne pouvait avoir terminé ses préparatifs en temps opportun. Mais l'irritation du tsar était extrême contre ceux qui ne voulaient pas s'allier à lui. La Prusse avait tout à en redouter.

En dépit de tant de multiples efforts, Frédéric-Guillaume et d'Haugwiz, son ministre, influencés par Sieyès, résistaient aux sollicitations qui les assaillaient. Ils n'entendaient ni rompre les relations cordiales qu'ils entretenaient avec le Directoire, ni cesser d'observer rigoureusement la neutralité, ni s'exposer à l'accusation de l'avoir violée. Ils finissaient par refuser le territoire prussien au passage des armées impériales.

À ce moment, la coalition semblait, quoique déjà en armes, condamnée avant de s'être constituée, quand, tout à coup, la rupture des négociations de Rastadt venait en précipiter la formation, jeter l'Autriche dans la formidable alliance qui comprenait déjà la Russie, l'Angleterre, la Turquie[68], le roi de Naples et le Piémont. Maintenant la guerre était inévitable. Les troupes russes, commandées par Souvarof et Korsakof, se dirigeaient vers l'Italie et la Suisse, où les attendait l'archiduc Charles. L'Angleterre, depuis plusieurs mois, entretenait dans les cantons helvétiques une ardente excitation contre les Français. Elle y renvoyait cet habile et intrigant Wickham pour tirer parti des efforts déjà tentés, et seconder par ses manœuvres les plans militaires des alliés. Au mois de juin, Wickham passait par Hambourg. Il convoquait chez Breteuil les émigrés résidant dans cette ville, faisait partir pour la même destination que lui tous ceux qui voulaient servir. Bientôt l'armée de Condé, par l'ordre du tsar, se mettait en route pour aller se réunir, en Suisse, au corps que commandait Korsakof. Sur ces entrefaites, une lettre de Dutheil apportait à Mitau la nouvelle de l'arrivée de Pichegru en Angleterre. Le roi, acceptant les affirmations un peu risquées de Dutheil comme

l'expression très exacte de la vérité, s'était empressé d'avertir Paul I<sup>er</sup> de l'événement, et de lui demander des passeports pour Pichegru.

Puis, le 20 décembre, il dictait ce qui suit en réponse à Dutheil et à d'Harcourt: «Le roi est résolu de conserver les emplois, grades et soldes aux officiers républicains qui se déclareront pour son établissement sur le trône, et le général Pichegru peut se regarder lui-même comme lieutenant-général des armées de Sa Majesté, qui ne désire rien davantage que d'être dans le cas de lui conférer des récompenses plus distinguées... Le roi serait charmé du voyage du général. Sa Majesté fera de nouveaux efforts pour lui obtenir des passeports<sup>[69]</sup>.

Après l'expédition de ces réponses, on avait attendu d'autres nouvelles. Mais elles se faisaient désirer. C'était le moment où Pichegru conférait avec le cabinet de Saint-James, se rendait presque invisible pour les émigrés, condamnait les correspondants du roi à garder le silence, à substituer des appréciations et des prévisions plus ou moins fondées aux renseignements qui leur manquaient. Le roi s'inquiétait du laconisme et de la rareté de leurs avis. Il commençait à craindre que Pichegru ne refusât d'entrer à son service, que l'espoir qu'en 1796, on avait édifié sur son concours, ne dût être abandonné. Ces appréhensions ne devaient pas durer. Dans le courant du mois de janvier 1799, les rapports des agents annonçaient successivement les dispositions de Pichegru, ses accords avec les Anglais, son départ pour l'Allemagne et son arrivée sur le continent.

À la même date, le gouvernement français en était également avisé. Le 4 janvier, le ministre de France à Hambourg faisait part à Talleyrand des rumeurs qu'il avait recueillies à ce sujet; mais il les croyait inexactes: «Toutes les recherches que j'ai pu faire sur la prétendue arrivée de Pichegru et son passage à Hambourg, tendent à me persuader que cette nouvelle a été inventée à plaisir par les agents anglais à Cuxhaven.»

Le surlendemain, nouvelle lettre, signée cette fois du consul général et mieux informée que la précédente: «Je m'empresse de vous instruire que le débarquement de Pichegru à Cuxhaven vient de m'être confirmé. Cependant je n'ai que des données vagues sur l'objet de sa mission, et suis fondé à croire qu'il n'a pas pris la route de Berlin, parce que l'on m'assure



maintenant qu'il a pris celle de Brême. S'il en est ainsi, rien de plus vraisemblable que sa destination pour le Brabant. On m'assure, d'un autre côté, qu'il est venu à Hambourg, et qu'il loge en ce moment à Altona... Cette assertion me paraît d'autant plus digne d'attention qu'aucun républicain ne révoque en doute les intrigues qui se tiennent chez la princesse de Lorraine à Altona.»

C'est la princesse de Vaudémont qu'on désigne ainsi. Le 22 janvier, un rapport secret envoyé à Paris signale sa maison «comme un dangereux centre d'émigrés». Puis le rédacteur ajoute: «On ne sait si Pichegru y est allé, mais il est allé voir La Fayette à Ploen, dans le Holstein, ou Dumouriez dans le Schleswig. Quoique divers de principes, La Fayette et Dumouriez sont d'accord contre le gouvernement français[70].»

Bien qu'ils laissent planer une certaine obscurité sur les faits et gestes de Pichegru à son arrivée sur le continent, les documents permettent de rectifier ou de compléter les informations envoyées à Paris. Pichegru avait débarqué à Cuxhaven le 24 décembre. Tout autorise à supposer que son intention n'était pas de se rendre à Hambourg, où sa présence ne pouvait rester longtemps ignorée. Mais, à Cuxhaven, il trouva Fauche-Borel qui l'attendait en compagnie de La Maisonfort. Il se laissa convaincre de la nécessité de conférer avec le duc de Fleury. Après une courte excursion dans le duché de Brunswick, où il alla porter ses hommages au prince régnant, il vint à Altona et à Hambourg.

Le duc de Fleury, envoyé à Hambourg pour y suivre l'affaire Barras, était en outre chargé d'offrir à Pichegru les assurances bienveillantes de Louis XVIII. Il s'acquitta de ce devoir avec la courtoisie qu'on pouvait attendre de son éducation, et le respectueux enthousiasme qu'un jeune homme devait ressentir en présence d'un glorieux soldat. Sa démarche fut d'abord froidement accueillie. Quand il interrogea Pichegru sur les motifs de son voyage et sur l'objet de sa mission, le général ne répondit qu'avec une réserve blessante[71]. Le duc de Fleury s'en offensa; il envoya ses plaintes à Mitau. Mais, lorsque revint la réponse, Pichegru s'était déjà humanisé, grâce à l'intervention de La Maisonfort, et prêté à divers entretiens avec ceux qui lui parlaient au nom du roi.

L'affaire Barras en faisait seule, il est vrai, tous les frais. C'est en vain que Fleury et Thauvenay essayaient d'arracher à Pichegru quelque chose des instructions qu'il avait reçues du cabinet de Saint-James. Ils s'étonnaient de son silence sans comprendre que, s'il ne parlait pas, c'est qu'il n'avait rien à dire et que, ses instructions ne prescrivant rien, ne précisant rien, il ne savait que faire, dominé déjà par la crainte de ne pouvoir s'employer. C'est cette crainte qui le jetait dans l'intrigue Barras contre le gré du roi[72]; durant de longs mois, elle allait le faire errer, sans but et sans utilité, à travers l'Allemagne et la Suisse, dupe des illusions des uns, de la mauvaise foi des autres, empêtré dans sa trahison qu'attendait le plus piteux avortement.

À Hambourg, diverses conférences eurent lieu chez Thauvenay, entre Pichegru, le duc de Fleury, La Maisonfort et Fauche-Borel. Mais, en l'absence de David Monnier, elles ne pouvaient produire des résolutions immédiates. Elles ne firent que mettre en jeu les rivalités naissantes. Les négociateurs s'observaient. Ils attendaient avec impatience l'envoyé de Barras, pour lui communiquer les lettres patentes du roi et arrêter définitivement avec lui les bases de la soumission du tout-puissant directeur. Bientôt lassé d'une attente vaine, Pichegru, que dissimulait mal, parmi la société de Hambourg, le nom d'emprunt qu'il s'était donné,—il se faisait appeler le capitaine Pictet,—et qui craignait d'être reconnu par les espions du Directoire, alla s'installer à Zella, petite bourgade de la principauté de Saxe-Gotha[73]. Quant à La Maisonfort, sans prendre l'avis de ses collaborateurs, il poussa une pointe sur Berlin.

Dès le moment où l'affaire était arrivée entre ses mains, il avait pensé qu'elle ne pouvait réussir qu'avec l'appui du tsar; que de ce prince seul, on obtiendrait les garanties et les fonds exigés par David Monnier. Il prenait sur lui d'aller tout confier au comte de Panin, ambassadeur de Russie en Prusse. Quand il revint, plein d'espoir dans les dispositions manifestées par ce diplomate, Fauche-Borel, obéissant aux mêmes préoccupations que son associé, avait tout raconté à M. de Mourawief, ministre russe à Hambourg et ami personnel de Thauvenay. Ces indiscretions, bientôt connues du duc de Fleury et du roi, furent très sévèrement appréciées à Mitau.

Sous la date des 10, 17 et 27 janvier, la correspondance de Saint-Priest contient la preuve du mécontentement causé au roi par la légèreté des



négoceurs. On blâme la démarche faite auprès de Mourawief. «Il en rendra compte à sa cour, où tout ce qui regarde Mitau est si observé qu'il en résulte des inquiétudes journalières très importunes... Rien n'est assurément plus étrange que la conduite de Louis Fauche et de La Maisonfort dans l'affaire dont ils se mêlent. Les confidences se sont sûrement fort étendues, et c'en est assez pour ruiner l'édifice, s'il existe réellement. Notre confiance en eux diminue à chaque courrier, et nous n'attendons rien de bon à cet égard. Mais on peut regretter d'avoir donné quelque crédit à d'assez plausibles apparences... Quant au comte de Panin, il a donné à La Maisonfort trop d'accès. Il en a rendu compte à l'Empereur, qui semble avoir fait quelques fonds sur des assertions aussi vagues. Au reste, tout cela tombera de soi-même, et il nous paraît inutile de revenir sur cet article vis-à-vis le comte de Panin.»

On devine, au ton de ces lettres, que la cour de Mitau s'était découragée aussi vite qu'elle avait pris feu. Son découragement tenait à ce que le duc de Fleury ne parlait de David Monnier que pour se lamenter sur son absence et ses retards. Il semble donc assez naturel que Saint-Priest écrivît: «Je n'ai rien à ajouter relativement à Monnier. Nos espérances sur cette affaire sont tellement affaiblies que nous serions plus étonnés de la voir réussir qu'échouer.»

Ces dispositions toutefois étaient prématurées. Bientôt elles se modifièrent; car, peu de jours après les avoir manifestées, on apprit le retour de l'agent de Barras. Il était arrivé à Hambourg, rapportant des réponses encourageantes et l'assurance que Barras n'attendait pour agir que l'acte de sûreté et d'indemnité. Il ne restait aux négociateurs qu'à se procurer les ressources jugées indispensables à la mise en train de l'affaire.

La Maisonfort et Fauche-Borel conduisirent Monnier dans la retraite où vivait Pichegru. Le général, en écoutant l'envoyé de Barras, ne douta pas de la véracité de ses propos. Quoiqu'il pensât que Barras ne saurait faire assez de bien «pour réparer tout le mal qu'il avait fait», il se déclara prêt à le seconder. Se ralliant aux vues de La Maisonfort et de Fauche-Borel, il reconnut que de Paul I<sup>er</sup> seul on pouvait espérer les moyens financiers, et qu'en conséquence, l'un d'eux devait se rendre à Saint-Pétersbourg, en passant par Mitau, pour les solliciter. La Maisonfort réclama spontanément

l'honneur de cette mission. Mais, Fauche-Borel l'ayant revendiquée pour lui, David Monnier intervint à son tour pour établir qu'il y avait des droits égaux. De ce débat, résulta la résolution prise par les trois associés d'aller porter leur commun désir aux pieds du roi et prendre ses ordres. Ils revinrent ensemble à Hambourg, afin de la communiquer au duc de Fleury.

Le brillant gentilhomme, que la démarche annoncée menaçait de déposséder du rôle qu'il tenait de la confiance royale, protesta. Il fallut l'énergie déployée par La Maisonfort et Fauche-Borel pour qu'il s'engageât à ne pas entraver leur voyage. Mais, en ce qui touchait David Monnier, il refusa d'y consentir. Tout dans le personnage était pour lui déplaire, et surtout sa tendance «à grappiller les petites sommes». Cette tendance, déjà révélée lors du premier voyage de David Monnier, venait de se manifester encore par une demande de trente-cinq louis, formulée au début de son premier entretien avec le représentant du roi. Trente-cinq louis, lorsqu'il s'agissait de si grands intérêts! De telles sollicitations n'étaient-elles pas, ainsi que l'écrivait Saint-Priest, «pour détruire toute confiance?» La confiance était ébranlée, en effet: «S'il faut avancer plus de cinq à six cents louis, il vaut mieux abandonner la chose.» Le duc de Fleury avait en outre entrevu que David Monnier, qu'il s'obstinait à considérer comme le fondé de pouvoirs de Barras auprès du roi, cherchait à se faire déléguer les pouvoirs du roi pour le représenter auprès de Barras.

La querelle dura jusqu'au mois de mars, accentuant des rivalités et des ambitions propres à «ruiner l'édifice». Enfin, le duc de Fleury ayant formellement déclaré qu'il userait de toute son influence sur Panin et Mourawief pour empêcher qu'un passeport à destination de Russie fût délivré à David Monnier, ce dernier se résigna. Mais il écrivit au roi pour lui exposer le différend, pour le supplier de confier à La Maisonfort le soin d'aller soumettre le projet à l'Empereur Paul. «Il est autant que moi l'homme nécessaire à l'opération. Sa discrétion extrême, sa modestie l'ont empêché de vous demander des pouvoirs. L'intérêt de Votre Majesté m'oblige de vous supplier de les lui accorder. Non, sire, ne chargez point de vos volontés auprès de moi des hommes qui ne m'entendent pas... Cet ami n'a comme moi d'autre désir que de mériter sa place dans sa propre estime et de fuir le champ de l'intrigue.»

Cette lettre, dictée par La Maisonfort à David Monnier, fut, à l'insu du duc de Fleury, confiée à Panin. Mais, avant même de l'expédier à Mitau, l'ambassadeur, à qui les trois complices, assistés de Pichegru, allèrent exposer leurs vues, s'était intéressé à l'affaire. À l'issue d'un entretien qu'ils eurent avec lui et auquel fut admis le général anglais Stamford, qui se trouvait à Berlin, Panin prit sur lui de délivrer des passeports à La Maisonfort et à Fauche-Borel, en même temps qu'il adressait au tsar un rapport explicatif.

À peu de jours de là, ils se mettaient en route pour Mitau, accompagnés du duc de Fleury. Hors d'état de s'opposer à leur départ, il s'était décidé à se joindre à eux. David Monnier avait promis d'attendre à Hambourg les lettres patentes revues et approuvées par le roi. Quant à Pichegru, il regagna sa retraite de Zella, où les avis de ses associés devaient le tenir au courant de la marche de la négociation qui allait s'ouvrir avec la cour de Russie.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VIII

### LA MISSION DU COMTE D'AVARAY

Paul I<sup>er</sup> s'était jeté avec enthousiasme dans cette guerre contre la France. Pour y imprimer une impulsion plus énergique, il rappelait à sa cour le feld-maréchal Souvarof, tenu en disgrâce depuis la mort de Catherine. Il lui confiait le commandement suprême de ses armées, lui donnait l'ordre de se rendre en Italie, d'y opérer sa jonction avec les troupes autrichiennes commandées par Mélas, et, après en avoir chassé les Français, de se porter en Suisse, où il se réunirait à Korsakof, pour de là entrer en France par la Franche-Comté.

De nouveau, Louis XVIII se flattait de la certitude qu'il touchait au terme de ses maux. Le désir de jouer un grand rôle se fortifiait dans son cœur. Quelque inquiétude qu'il éprouvât, en constatant que les énergiques décisions prises par Paul I<sup>er</sup> l'avaient été à son insu, il ne pouvait croire

qu'elles seraient exécutées, sans qu'il fût appelé à participer à leur exécution.

Dans sa pensée, pour assurer en France un favorable accueil aux armées alliées, il importait qu'elles y fussent précédées d'une déclaration des puissances, portant qu'elles répudiaient toute idée de conquête et ne faisaient la guerre qu'à l'effet de rétablir le roi sur son trône. Cette déclaration devait être appuyée par sa présence, par celle de son drapeau à l'avant-garde de la coalition. À défaut de lui, un prince de son sang devait le représenter. Il souhaitait encore qu'au préalable, ses agents dans les capitales de l'étranger fussent couverts par la protection des ambassadeurs et ministres de Russie, afin qu'il ne pût exister aucun doute sur les vues du tsar. Comme il semblait nécessaire que l'entrée des alliés sur le territoire français fût facilitée par les insurrections de l'intérieur, le roi était d'avis que les cabinets formant la coalition devaient accorder un concours effectif aux tentatives des royalistes sur tous les points où elles se produiraient et particulièrement en Vendée. Enfin, comme suprême manifestation de la protection accordée par l'Empereur de Russie à la maison de France, le roi voulait que le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême fût célébré au moment même où éclaterait la guerre, et que la nouvelle en fût répandue en France par les soins des alliés.

Ces idées, loin d'être nouvelles, s'étaient déjà produites sous des formes diverses. Les circonstances contraires avaient empêché qu'il y fût donné suite. Elles reprenaient maintenant leur importance. La résolution du tsar leur donnait une pressante actualité. Mais, pour les exposer utilement à Saint-Pétersbourg, la correspondance était insuffisante. Elles ne pouvaient être exposées et défendues que par un personnage étroitement associé à la pensée du roi, Saint-Priest ou d'Avaray.

Saint-Priest, rebuté par les déceptions de son précédent voyage, refusa-t-il de se rendre à Saint-Pétersbourg? Allégua-t-il qu'après trois missions remplies par lui près de la cour de Russie, il avait le droit d'en décliner une quatrième? Est-ce d'Avaray, au contraire, qui, redoutant l'insuffisance du crédit de Saint-Priest et confiant dans ses propres talents, demanda la préférence au roi toujours empressé à lui fournir l'occasion de se distinguer? C'est ce que le silence des documents ne permet pas de préciser. Ce qu'ils

établissent, c'est que d'Avaray partit le 11 février, accompagné de l'abbé de La Marre, accidentellement à Mitau. En présentant son favori au tsar dans une lettre autographe qui le qualifiait «comte d'Avaray, maréchal de camp, capitaine de mes gardes», le roi disait: «C'est lui qui m'a tiré de captivité, et depuis ce temps, il n'a cessé, par son zèle et ses autres bonnes qualités, de justifier l'amitié et la confiance que je lui porte.»

Après la brutale expulsion qui, au commencement de 1801, par l'hiver le plus rigoureux, jeta hors de Russie la famille royale réfugiée à Mitau, il n'est pas dans l'histoire de l'émigration d'épisode plus lamentable que ce voyage de d'Avaray. La correspondance permet d'en suivre jour par jour les humiliantes péripéties.

Le 16 février, d'Avaray, arrivé à Saint-Pétersbourg, se présente chez le comte Rostopchine, ministre des affaires étrangères, chez le prince Kotschoubey, vice-chancelier. Il n'est reçu ni chez l'un ni chez l'autre. À tous deux, il laisse un billet. «Le comte d'Avaray, capitaine des gardes de Sa Majesté très chrétienne, est venu pour avoir l'honneur de présenter son respect à M. de Kotschoubey. Il est porteur d'une lettre du roi son maître pour Sa Majesté Impériale et attend les ordres qu'elle daignera lui faire donner hôtel de Grodno. Samedi 5/16 février.» Billet analogue laissé chez Rostopchine. Kotschoubey ne répond pas. Rostopchine répond le lendemain. «Il le prie de vouloir bien remettre la lettre dont il est le porteur à M<sup>gr</sup> le chancelier prince de Bezborodko. Sa Majesté Impériale l'Empereur ne tardera pas à donner ses ordres relativement à la présentation de M. le comte d'Avaray.» Quand d'Avaray se rend chez le chancelier, il est froidement accueilli. Bezborodko reçoit la lettre du roi «Très Chrétien», promet de la remettre à l'Empereur, mais ne prononce pas un mot qui puisse donner au pauvre ambassadeur un encouragement ou une espérance.

D'Avaray revient mélancoliquement «à son auberge». On l'y oublie pendant cinq jours. La cour est tout entière aux préparatifs des fêtes qui vont être données à l'occasion du mariage de l'archiduc Joseph d'Autriche avec une fille du tsar. Ce jeune prince est arrivé à Pétersbourg, sous le nom de comte de Burgau. Avec sa sœur, dite comtesse de Rombeck, il est descendu chez l'ambassadeur autrichien, M. de Cobenzl. Entre le palais impérial et l'hôtel de l'ambassade, ce ne sont qu'allées et venues, échanges

de visites, réceptions et dîners. Dans ce joyeux mouvement, personne ne songe à d'Avaray. Il n'ose quitter sa chambre; il s'y morfond, ne connaissant à Saint-Pétersbourg que quelques rares Français. La Ferté, qui vient le voir, cherche vainement à le rassurer, à calmer les susceptibilités d'une vanité froissée.

Le 21 février, l'envoyé du roi se décide à se rappeler au souvenir de Rostopchine. Il écrit une lettre bien humble, dont tous les termes sont pesés. Il se met avec confiance sous la protection du ministre, lui parle avec émotion de son malheureux maître. Rostopchine se laisse toucher. Il envoie le même jour un avis officiel, portant que d'Avaray sera reçu par l'Empereur le dimanche suivant. Il y joint un mot de sa main: «Vous ne pouvez pas douter, Monsieur le comte, ni de l'intérêt de Sa Majesté Impériale pour tout ce qui regarde le roi votre maître, ni du plaisir qu'il aura de vous voir dimanche. Sa Majesté l'Empereur désire que vous demandiez une heure à M. le chancelier pour converser avec lui et lui exposer l'objet de votre mission, qui doit être d'une très grande importance dans un moment où les affaires prennent une tournure qui semble mettre une fin heureuse aux malheurs de la France.»

Ce langage rend confiance à d'Avaray. Le dimanche, il se rend au palais impérial. À peine distingué au milieu des courtisans, il est présenté à l'Empereur par le chancelier. Il a préparé le discours qu'il compte tenir; il n'a pas le temps de le prononcer. Paul I<sup>er</sup> lui adresse un compliment flatteur; par un retour sur l'époque où d'Avaray contribua à faire sortir de Paris le comte de Provence, il rend hommage à sa fidélité; puis il s'éloigne avant que d'Avaray ait pu placer un mot. Sa physionomie a-t-elle déplu au tout-puissant et bizarre monarque? On ne sait; mais il ne sera plus admis en sa présence; c'est avec le chancelier qu'il lui est enjoint de conférer. À l'exception du chancelier, aucun personnage de la cour ne le recevra. Bezborodko lui-même ne lui accordera que deux audiences. C'est au moyen de notes envoyées par d'Avaray, auxquelles il est rarement répondu, que la négociation se poursuit.

Quant à Rostopchine, il se fait invisible. Vainement d'Avaray assiège sa porte, s'ingénie à trouver les moyens de l'ouvrir; elle reste close, «M. de Rostopchine ayant pour principe de ne voir pour affaires que les personnes

avec lesquelles il se trouve en relations par ordre de Sa Majesté Impériale l'Empereur.» D'Avaray se plaint respectueusement: «Comme homme du roi, honoré de sa confiance et chargé d'une mission agréée par Sa Majesté Impériale, je vous ai suffisamment marqué, Monsieur, le désir extrême de vous entretenir; j'ai fait plus: comme individu et indépendamment des affaires qui m'amènent, j'ai cherché avec empressement l'occasion de vous voir et de faire ma cour à M<sup>me</sup> de Rostopchine. Il m'a été facile de remarquer que j'avais à respecter des motifs de circonspection et de prudence, qui mettaient obstacle à mes vœux.»

Il renonce à arriver jusqu'à Rostopchine, mais non à l'intéresser à ses démarches. Il parvient à obtenir que le ministre consente à remettre ses notes à l'Empereur, à les appuyer auprès de Bezborodko; mais c'est tout. Il continue à être consigné. Il ne reçoit que de rares billets, les uns révélant la courtoisie, les autres affichant l'impertinence. S'il écrit que «c'est une cruelle chose d'avoir uniquement à traiter par écrit, et qu'il devient souvent impossible de s'y soumettre», on lui marque, par le silence, qu'il a déplu. Si, pour forcer la porte rigoureusement fermée, il transmet des rapports venus de France que, de Mitau, le roi lui a envoyés pour faciliter ses démarches, on objecte, en le remerciant, «que toutes ces nouvelles sont déjà parvenues à la connaissance de Sa Majesté Impériale l'Empereur, soit par ses ministres, soit par les employés dans les pays étrangers.»

Ainsi, peu à peu, se remplit la coupe des amères humiliations. Une dernière avanie est réservée à d'Avaray. Les ministres étrangers sont invités à dîner chez l'ambassadeur d'Autriche, à la table du comte de Burgau. Quelques Français, notamment l'abbé de Tressan, ont été admis au même honneur. Le représentant du roi de France a la douleur de n'être pas compris dans cette invitation. Ses compatriotes croient, pour ce motif, devoir la décliner, soit qu'il leur présente son exclusion comme une offense à leur commun souverain, soit qu'eux-mêmes aient spontanément ressenti cette injure. Quant à lui, il demande «comme une grâce la permission d'attendre, fût-ce dans l'antichambre, le moment où il pourra être admis à faire sa cour à M. le comte de Burgau». Mais le comte de Cobenzl l'accuse d'avoir provoqué le refus des invités français, parce qu'il n'en faisait pas partie, et accueille sa requête de telle sorte que d'Avaray se décide «à lui sauver jusqu'à l'inquiétude de rencontrer à sa porte un Français fidèle».

D'ailleurs, il ne se résigne pas sans bruit. Il écrit à la comtesse de Rombeck, au prince d'Auersperg, qui a accompagné l'archiduc et sa sœur à Saint-Pétersbourg. Ses lettres sont jugées offensantes pour le prince autrichien. Elles font scandale. Alors d'Avaray écrit à Rostopchine pour se justifier. Il lui raconte les faits, envoie copie de ses lettres, le fait juge et non sans amertume. «Sous les yeux du plus puissant souverain du monde, qui accueille et honore la fidélité et la vertu malheureuses, il faudrait, au moins en apparence, leur porter respect et particulièrement à une époque où tous les efforts doivent se réunir pour mettre un frein au triomphe de la félonie et du crime, ne pas couvrir de dédain ceux qui professent le plus haut de nobles sentiments.» La lettre est longue; elle remplit plusieurs pages d'une écriture fine, serrée, à peine lisible.

Rostopchine s'impatiente de ce verbiage. Il inflige une dure leçon au prolix représentant du roi de France: «Étant obligé par les affaires, par le mauvais état de ma santé et par habitude, de rester la plus grande partie du temps chez moi, je n'ai rien su des bruits que l'on a fait courir sur votre compte et dont vous avez bien voulu me donner connaissance. Il me serait impossible de prendre sur moi de censurer la conduite de M. l'ambassadeur comte de Cobenzl, encore moins de la lui prescrire. Je me borne uniquement à remplir la volonté de mon maître, en évitant, avec le plus grand soin, toute occasion où je pourrais être pour quelque chose sans être bon à rien.»

Ce laconique et railleur billet paraît avoir été le couronnement de la mission de d'Avaray. Quelques jours après l'avoir reçu, il quittait Saint-Pétersbourg, sans qu'il eût été répondu à ses demandes. Il rentrait à Mitau, à la fin de mars, le cœur ulcéré, donnant à rire, non à Saint-Priest, qui avait l'âme trop haute pour se réjouir de son échec, mais aux envieux qu'il devait à sa longue faveur dans cette petite cour, «où l'intrigue, la morgue et l'envie trouvaient le loisir de s'exercer à défaut d'occupations plus nobles<sup>[74]</sup>.» Il est vrai que quelques jours plus tard, comme fiche de consolation, il recevait le grand cordon de l'un des ordres impériaux avec une lettre du tsar qui rendait hommage à son dévouement et à sa fidélité.

Malgré le piètre résultat du voyage de d'Avaray, le roi ne renonça pas à obtenir satisfaction sur les divers objets énumérés dans les notes qu'avait



inutilement présentées son envoyé. Il écrivit au tsar, sollicitant avec instance une solution. La réponse qu'il reçut à cette occasion se ressentait de la mauvaise humeur dont d'Avaray venait de subir si durement les effets. Elle prouvait que Paul I<sup>er</sup> commençait à être las des exigences de l'exilé de Mitau. Elle révélait que, s'il entendait contribuer à son rétablissement, c'était par ses propres moyens, sans avoir à tenir compte de réclamations et de conseils qu'il jugeait excessifs, inutiles et inconsiderés.

«Je n'ai pas besoin de donner à Votre Majesté, à cette occasion, de nouvelles assurances de l'amitié et de l'intérêt que je lui porte. La part que je prends dans la guerre actuelle, mes armées en mouvement, les peines que je me donne pour armer l'Europe contre vos sujets, ennemis de vos droits, tout doit vous prouver combien je m'occupe de votre personne et combien doivent monter les frais de mes expéditions par terre et par mer. L'Angleterre n'ayant rien fixé pour votre traitement, il faudrait qu'elle vous l'assignât de son propre mouvement ou d'après la lettre, que Votre Majesté m'a communiquée, écrite par elle au roi d'Angleterre.»

Le roi dut se résigner et attendre les événements. La Maisonfort et Fauche-Borel arrivèrent à Mitau, en compagnie du duc de Fleury<sup>[75]</sup>. Le premier gentilhomme de la chambre, dépité par l'inutilité de ses efforts pour les empêcher de se rendre auprès du roi, cherchait une revanche. Il rêvait de se faire envoyer à Saint-Pétersbourg, au lieu et place des deux rivaux qui se disputaient la faveur d'y porter à Paul I<sup>er</sup> le récit de la négociation entamée avec David Monnier et les demandes qu'elle nécessitait. Pour mieux réussir dans ce rôle du troisième larron, il avait écrit de Hambourg en des termes peu favorables à ceux qu'il voulait supplanter.

À Mitau, on était donc prévenu contre eux, contre La Maisonfort surtout, moins connu du roi que Fauche-Borel, et sur lequel s'étaient plus particulièrement exercées les critiques du duc de Fleury. Déjà, en apprenant que Panin leur avait délivré des passeports pour la Russie, Saint-Priest, dans une lettre à Thauvenay, n'avait pu dissimuler son mécontentement, écho de celui du premier gentilhomme de la chambre: «Lorsque je songe à la jactance de La Maisonfort sur ce voyage et à l'effet qu'il fera peut-être à Saint-Pétersbourg, je ne suis pas sans inquiétude.»

Les préventions que trahissait ce langage n'affaiblirent en rien la cordialité de l'accueil que reçurent La Maisonfort et Fauche-Borel. Mais lorsque s'ouvrit le débat sur la marche qu'il convenait d'y imprimer, La Maisonfort l'emporta haut la main sur Fauche-Borel, et à plus forte raison sur le duc de Fleury. Séduit par son éloquence, par l'ardeur de ses protestations de dévouement, par la confiance qu'il exprimait dans l'heureuse issue de ses démarches, le roi le désigna pour aller à Saint-Pétersbourg soumettre au tsar les moyens d'exécution du plan dont le fond venait d'être définitivement adopté. Ainsi se réalisaient les ambitions de La Maisonfort. Il restait seul maître de «l'affaire», après avoir semé en route les trois personnages qui la lui disputaient.

Il fallait cependant panser la blessure faite à la vanité de Fauche-Borel. On lui démontra la nécessité de rejoindre Pichegru, «qui l'attendait avec impatience pour régler ses propres démarches,» d'aller ensuite à Londres confier le secret aux ministres et solliciter leur concours. On le chargea, en même temps, de porter à David Monnier le projet des lettres patentes destinées à Barras. Ce projet avait reçu sa forme définitive. David Monnier l'attendait à Hambourg pour le communiquer au directeur, et, si ce dernier l'approuvait, recevoir de lui l'acte écrit et signé de sa soumission au roi, qui devait être échangé avec l'original des engagements royaux. Fauche-Borel obtint en outre la promesse que les preuves données par lui de son attachement à la cause royale, en cette circonstance et en d'autres antérieures, seraient portées à la connaissance du tsar, de qui il avait espéré un dédommagement à tant de sacrifices. Il partit heureux et consolé.

Le roi, après le départ des négociateurs, attendit avec impatience le retour de celui d'entre eux qui s'était rendu auprès du tsar. Cette affaire Barras coïncidait avec la mise en marche des armées alliées, avec les offres et les plans de Pichegru, de Dumouriez, de Willot. On pouvait maintenant juger de l'effet du concours de ces généraux, de l'appui qu'ils donneraient aux coalisés: Pichegru en pénétrant en France par la frontière de l'Est, soutenu par les Russes, et en prenant possession, au nom du roi, de la Franche-Comté, où la cause des Bourbons comptait des défenseurs jusque parmi les officiers supérieurs commandant la place de Besançon; Willot en entrant, derrière les Autrichiens, par le Dauphiné et la Provence, tandis que Précý soulèverait Lyon, le Puy, Rodez et Mende; Dumouriez, enfin, en débarquant en Normandie à la tête du contingent danois, appuyé par les Anglais. D'un si remarquable mouvement, on pouvait tout attendre, surtout s'il était secondé par Barras, qu'on croyait disposé à tenir les promesses faites en son nom.

Comment la cour de Mitau ne se serait-elle pas livrée à la joie et à l'espérance, quand elle recevait des lettres comme celle-ci, écrite par le tsar à Louis XVIII, le 14 mai? «Relativement au général Pichegru et au projet de le revêtir du commandement d'une armée française qui, préparée par Barras et ses agents, de républicaine deviendrait royaliste, je suis persuadé, d'après ce qui m'est revenu au sujet de ce général par le comte d'Avaray, qu'il se trouve muni d'instructions et de moyens par l'Angleterre, et que celle-ci ne fera sans doute aucune difficulté de pourvoir à des secours ultérieurs, dès qu'elle verra qu'ils ne seront pas employés en vain.»

Les intentions que Paul I<sup>er</sup> attribuait à l'Angleterre étaient, par malheur, sans fondement, un écho des illusions de Louis XVIII, encouragé par les bulletins qu'il recevait de l'intérieur de la France. «Tout présage, disait l'un de ces bulletins, que le succès des efforts qui se préparent sur tous les points de la France dépassera les espérances des royalistes et les craintes des républicains, surtout si les puissances indiquent le rétablissement de la monarchie comme le but et le terme de la guerre.»

Cependant le roi s'étonnait du mutisme des personnages dont on lui annonçait la soumission. Il se demandait si leur conversion avait été sincère. Il trouvait inconcevable que Pichegru, au mois d'avril, fût encore à

Brunswick, pendant qu'on se «débattait» en Suisse. «Il y a bien ridiculement perdu son temps, balloté par les gens qui l'accaparent. Il ne paraît pas soutenir l'idée d'un grand caractère qu'on lui donnait gratuitement... Au fond, il faut en revenir à l'aveu de Dumouriez qu'ils n'ont, l'un et l'autre, ni troupes ni argent.» Le 5 mai, «cette permanence» de Pichegru en Westphalie inquiétait vivement le roi. On dut enfin comprendre que le général entendait subordonner ses démarches aux résultats de l'affaire Barras, de laquelle on aurait voulu le tenir éloigné. Il fallut se résigner à accepter sa collaboration sur ce terrain. Et, comme il persistait à ne pas écrire, on se résigna à prendre les devants. C'est à Saint-Priest qu'échut cette tâche. Il s'en acquitta le 11 mai.

«Je profite avec empressement, monsieur le général, de la circonstance qui se présente pour entrer en correspondance avec vous. Honoré, comme je le suis, de la confiance du roi, notre maître, pour ses affaires politiques, c'est un devoir agréable à remplir pour moi de vous assurer que tous les bons serviteurs de Sa Majesté verront avec satisfaction, lorsqu'il en sera temps, que vous en augmentez et illustrez le nombre. Je ne vous parlerai point de vos exploits, qui appartiennent à l'histoire; mais je vous louerai d'avoir donné, dès longtemps, le grand exemple d'un retour sincère à l'obéissance de notre légitime souverain.

«M. Fauche part pour vous rejoindre, muni de toutes les pièces que l'on désirait de nous. L'impossible d'accorder quelques points peu importants se trouve justifié par des motifs si palpables, que nous ne pouvons avoir de l'inquiétude que le succès des négociations en soit arrêté. Elles sont remises en vos mains, monsieur le général, et c'est pour le roi un plan de confiance, et pour nous un grand motif d'espérer. Nous nous attendons que le sieur Monnier ne tardera pas à revenir avec la lettre, qui doit être échangée contre les lettres patentes. Vous connaissez l'écriture et ne pouvez vous y méprendre. Si les circonstances exigeaient d'expédier quelqu'un à Paris et que votre choix tombât sur le sieur Louis Fauche, le roi vous autorise à l'employer à cet usage, à moins d'un danger imminent auquel le roi ne voudrait pas exposer un si fidèle serviteur. Vous en jugerez dans votre sagesse.» Ainsi, par cette lettre, on confiait à Pichegru la direction de l'affaire Barras. Les instructions du roi, transmises par Saint-Priest, allèrent le trouver à Brunswick<sup>[76]</sup>. Dans l'état d'esprit où il était, elles achevaient de

faire de lui un des agents les plus actifs et les plus convaincus de cette négociation.

C'est sous cette forme que, jusqu'au dix-huit brumaire, il s'appliquera à réaliser les intentions du cabinet britannique et les espérances que Louis XVIII fonde sur son concours. Il s'épuisera en courses vaines, tour à tour en Suisse et en Allemagne, à Uberlingen, à Rastadt, à Augsbourg, à Francfort; se concertant avec les agents anglais, qui se jouent de lui; caressant des plans chimériques; se débattant au milieu des brouilleries, des divisions, des rivalités de l'agence de Souabe; dupe de ses illusions, découragé, désorienté; déclarant un jour qu'en invitant les officiers des armées républicaines à la trahison, «il ne faut point leur parler du roi pour ne pas les effaroucher;» plaidant un autre jour auprès de Wickham la nécessité de proclamer Louis XVIII; justifiant, en un mot, cette parole de Saint-Priest: «Il ne semble pas fait pour soutenir l'idée d'un grand caractère.»[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IX LA MAISONFORT À SAINT-PÉTERSBOURG

Le jour même où Fauche-Borel quittait Mitau, le marquis de La Maisonfort se mettait en route pour Saint-Pétersbourg. Il était porteur d'une lettre de Saint-Priest pour le vice-chancelier Kotschoubey, à qui elle le présentait en ces termes: «M. le marquis de La Maisonfort est sujet du roi. Il était officier de dragons sous l'ancien régime de France. Il a perdu par l'émigration son état et sa fortune personnelle. Votre Excellence lui trouvera des moyens et du talent, et il est plus à même que personne de rendre bon compte de cette affaire.» Dans la même lettre étaient rappelés les anciens services rendus au parti du roi par Fauche-Borel, ainsi que «ses grands sacrifices de temps et d'argent». La Maisonfort n'était pas seulement chargé d'exposer à Paul I<sup>er</sup> la négociation Barras. Au moment où il allait recommencer la guerre, le roi, de plus en plus impatient d'être associé aux événements qui se préparaient, avait voulu que son agent sollicitât du tsar la

reconnaissance formelle de ses droits, que, depuis si longtemps, il réclamait des puissances.

Reçu par Kotschoubey, La Maisonfort n'eut qu'à se louer de sa courtoisie. Le vice-chancelier était chargé de l'entendre; il devait porter ensuite ses confidences à l'Empereur. La Maisonfort aurait voulu être admis à les faire lui-même à Paul I<sup>er</sup>; mais, avant de lui accorder une audience, le tsar désirait connaître par le détail l'objet de sa mission. Il n'y avait qu'à se conformer à ces ordres. La Maisonfort se résigna. C'était vers le 15 mai. Ce premier entretien fut consacré à l'examen de ce qui s'était passé entre Fauche-Borel, David Monnier, Pichegru et La Maisonfort, ainsi que des diverses résolutions du roi. Le négociateur communiqua les lettres patentes rédigées par Louis XVIII. Il aborda la question qui dominait toutes les autres, en exprimant l'espoir que le souverain russe s'entendrait avec le cabinet de Londres, mis au courant de «l'affaire», pour procurer au roi les sommes demandées par Barras et ses agents: dix millions de livres tournois pour lui; deux millions pour ses coopérateurs; quinze cent mille francs à lui verser par avance sur les frais du mouvement à faire dans Paris; trois cent mille francs pour Bottot et quinze cents ou deux mille louis pour ce pauvre David Monnier qui, depuis huit mois, «avait suspendu les fonctions de son état» afin de se consacrer entièrement à la négociation, et qui réclamait à grands cris un acompte de onze cents louis, «pour lui disposer tous les entours du directeur.»

La Maisonfort ajouta qu'il était disposé, «bien qu'il eût préféré le voir en d'autres mains, à accepter l'emploi délicat de distribuer ces sommes,» à s'en déclarer responsable, à en justifier l'emploi, «en donnant pour garantie la bienveillance précieuse des deux souverains et la fortune déjà acquise, qu'il devait aux bontés du duc de Brunswick.» Il demanda encore un passeport pour sortir de Russie, soit par mer, soit par terre, des lettres de crédit sur Hambourg ou sur Londres, des recommandations propres à lui procurer l'entière confiance du comte de Woronzof en Angleterre, et du général Korsakof en Suisse. Aussitôt qu'il aurait été fait droit à ses demandes, il partirait pour Hambourg et pour Essen, en Westphalie, où devaient se réunir à lui David Monnier, revenu de Paris, Fauche-Borel, revenu de Londres, et Pichegru, qui ferait alors passer à Barras le plan dont il s'occupait «pour la suspension de tous les généraux suspects et la réorganisation de l'armée».

L'exécution de ce plan devait être assurée ainsi à la fin d'août. «David Monnier a toujours dit qu'il considérait le commencement de septembre comme l'époque la plus favorable.» À ce moment, le roi serait arrivé au quartier général de Korsakof, où Pichegru le rejoindrait. Au signal donné par Barras, il entrerait en France par la Franche-Comté, à la tête des armées russes, et marcherait sur Paris.

Kotschoubey écouta sans sourciller ce chef-d'œuvre de haute mystification. Il en fit part à ses collègues et en entretint l'Empereur. Bien que la réponse définitive qu'emporta La Maisonfort soit pour démontrer que la cour de Russie ne partageait pas sa foi dans l'intrigue dont il était dupe ou complice, ses assurances parurent assez plausibles pour être étudiées. Paul I<sup>er</sup> s'intéressa à ce fantastique projet. Il voulut en entendre l'exposé de la bouche de La Maisonfort. Il le manda, le 18 mai, à Paulowski. La Maisonfort redit sa chanson avec sa maestria ordinaire. Le souverain l'écouta complaisamment. Puis, avant de répondre, il fut d'avis que l'air, pour mieux être apprécié, méritait d'être écrit. Il demanda un mémoire explicatif. La Maisonfort en rédigea deux, qu'il remit trois jours après au vice-chancelier, en les faisant appuyer par Panin, qui venait d'arriver à Saint-Pétersbourg.

Depuis qu'à Berlin il s'était fait le protecteur de «l'affaire», Panin était sous le charme ou feignait de l'être. La Maisonfort s'attacha à exciter son zèle, en lui communiquant des lettres de David Monnier qu'il avait trouvées chez lui à son retour de Paulowski: «Je vous avoue que ces lettres venant de l'agent dont je suis sûr, elles me comblent de joie... On attend avec impatience à Paris des nouvelles de ma négociation, et on y est prêt à tout... J'engage ma tête à présent que, sérieusement, on nous sert, et à Paris, et en Italie même... David Monnier insiste pour une somme à disposer dès ce moment. Ce galant homme a fait deux voyages bien pénibles; il vient d'éprouver une maladie cruelle. Je crois qu'il serait sage et très sage qu'on me laissât disposer, moi ou tout autre, d'un crédit, à charge de rendre compte.»

Le premier des mémoires rédigés par La Maisonfort avait trait uniquement aux moyens considérés comme nécessaires pour assurer l'exécution du plan. L'auteur ne faisait qu'y répéter ce qu'il avait dit au tsar

et à ses ministres, sans négliger d'insister sur les avances d'argent à faire immédiatement à David Monnier. Dans le second, il plaidait longuement l'obligation qui s'imposait aux puissances alliées, de procéder avant tout à la reconnaissance du roi de France. Après avoir passé en revue les forces de la coalition et établi qu'elle ne pouvait manquer d'être victorieuse, il ajoutait:

«On ne peut se dissimuler cependant que l'issue de la guerre prête à se rallumer et plus encore son utilité pour l'Europe dépendront principalement de ses principes et de son but. La nation française est puissante et belliqueuse; ses victoires l'ont remplie d'un indomptable orgueil. Une fatale expérience l'a instruite à regarder l'anarchie comme le pire de tous les maux, et la tyrannie qui l'opprime lui paraîtrait encore préférable à une domination étrangère. Si elle regarde les princes coalisés comme des ambitieux qui viennent chercher des conquêtes, ou comme de perfides protecteurs qui ne veulent la délivrer de l'oppression que pour la jeter dans de nouveaux désordres, elle s'armera contre eux tout entière par la nécessité de défendre ses foyers menacés ou de prévenir des maux plus grands que ceux qu'elle endure, et un tel peuple uni, animé par un tel motif, ne serait pas facile à subjuguier.»

Il fallait donc que les alliés se présentassent à la France comme des libérateurs, sans d'autre projet que celui de rompre des chaînes et de rendre le repos à l'Europe, en rétablissant la monarchie. «Si la coalition s'obstine à méconnaître le roi et à le traiter comme un souverain légitimement détrôné, les Français ne verront en elle que ses ennemis et les leurs. Si elle affecte de l'éloigner de ses sujets, elle n'aura aucun point de ralliement à leur indiquer. Veut-elle donc leur donner un gage certain de sa loyauté? Qu'elle reconnaisse solennellement le titre du roi. Veut-elle les attirer dans son parti et se faire des alliés en France? Qu'elle leur montre Louis XVIII, non pas, comme en 1796, obscur volontaire sous les drapeaux d'une puissance qui le repoussait, mais entouré de sa dignité, et chef, pour ainsi dire, d'une confédération armée en faveur de la monarchie française et de son légitime souverain... Si le roi est reconnu, s'il est à l'armée, les forces de l'intérieur, déterminées par la confiance, deviendront l'appui le plus solide de la coalition. Si le roi reste méconnu ou seulement éloigné, une trop juste méfiance tournera contre la coalition toutes les forces de l'intérieur.»



Pour conclure, La Maisonfort, après avoir supplié les souverains alliés de ne pas déferer aux Français le choix de leur gouvernement et de se tenir en garde contre le «dogme funeste de la souveraineté du peuple», sollicitait un manifeste de l'Empereur de Russie, attestant lui-même la bonne foi de ses alliés, et demandait qu'une armée russe guidée par le roi à travers la Suisse, sur les confins de la Franche-Comté et de l'Alsace, lui ouvrît les portes de son royaume. Les deux mémoires déposés entre les mains de Kotschoubey, La Maisonfort se croyait condamné à attendre une réponse durant plusieurs jours. Mais, dès le lendemain, il était appelé chez le vice-chancelier. Il y vint confiant, assuré que son langage à l'Empereur et aux ministres russes avait eu pour effet de les rallier à ses vues, de dissiper leurs hésitations, d'y substituer un enthousiasme égal au sien pour le plan qu'il s'était engagé à leur soumettre. Mais tout autre fut la réalité.

Sous les formes les plus courtoises, ne se trouva autre chose qu'un refus. Le diplomate moscovite l'enveloppa, il est vrai, de paroles doucereuses. Le roi pouvait juger, par l'intérêt si vif que l'Empereur avait toujours pris à son bien-être, combien Sa Majesté Impériale était heureuse de le voir saisir toute occasion qui lui paraîtrait propre à accélérer un changement favorable à sa cause. Oui, certes, il devait accorder les lettres patentes qu'on lui demandait. La teneur en était irréprochable. Cette mesure serait même agréable à l'Empereur, comme toutes celles que le roi croirait utiles à ses intérêts. Mais l'heure n'était pas venue de s'occuper de l'intégrité du territoire français. Le roi devait être persuadé que l'Empereur n'avait jamais songé à y porter atteinte, qu'il ne professait aucune idée contraire à celles qu'avait exprimées La Maisonfort. Sa Majesté Impériale supposait que les autres puissances intéressées à la guerre participaient aux mêmes sentiments. Il serait, du reste, facile de s'entendre sur cet objet quand les choses auraient acquis plus de maturité, c'est-à-dire quand la guerre ou tout autre événement permettrait de prévoir une issue favorable aux vœux des puissances et du roi. Jusque-là, il convenait de réserver la question.

Habile dans l'art de répandre «l'eau bénite de cour», Kotschoubey donnait à entendre que le roi recevrait en temps opportun toutes les satisfactions qu'il souhaitait. Il atténuait, par cette assurance donnée en vue de l'avenir, ce qu'offraient de vague dans le présent des réponses qui n'engageaient personne. Mais son langage se fit autrement net et précis quand on aborda

la question des frais de la négociation Barras et particulièrement de l'avance de quinze cent mille francs nécessaire à sa mise en train. Il énuméra les grandes dépenses que la guerre naissante imposait au trésor russe et conclut à l'impossibilité de les grossir. La Maisonfort n'eut pas le temps de se lamenter, Kotschoubey s'étant empressé d'ajouter qu'il avait reçu de l'Empereur l'ordre de présenter l'envoyé du roi à l'ambassadeur Withworth. Paul I<sup>er</sup> était convaincu que l'Angleterre ne refuserait pas les secours qu'il ne pouvait fournir. Il engageait donc La Maisonfort à s'adresser à elle par l'intermédiaire du personnage qui la représentait à Saint-Pétersbourg. Lui-même appuierait la requête et la recommanderait à Londres par la voie du comte de Woronzof. Il ne doutait pas que cette double démarche fût couronnée de succès, pour peu que le cabinet anglais trouvât le plan vraisemblable. Ce faible espoir constitua ce que La Maisonfort emporta de plus clair de son entrevue avec Kotschoubey. On lui promit une lettre autographe de l'Empereur pour le roi, résumant les réponses qu'il venait d'entendre, et, sans doute afin de tempérer la rigueur du refus, on lui délivra trois passeports pour lui et pour les auxiliaires éventuels qu'il serait en cas de s'adjoindre.

À l'issue de cette conférence, Kotschoubey le conduisit chez lord Withworth. Ce diplomate prêta une sympathique attention à ses ouvertures. Il promit d'en référer à sa cour. Il insinua qu'elle serait toujours disposée à résoudre les difficultés d'argent au mieux des intérêts du roi. Ce langage rassura La Maisonfort. Il lui permettait de dire que sa mission n'avait pas échoué. On lui remit, le 25 mai, la lettre impériale destinée à Louis XVIII. Il partit le même jour pour retourner à Mitau. En y montrant la lettre impériale, il la commenta en termes tels que le roi crut d'abord au succès de ses démarches. La Maisonfort, en effet, se déclara sûr d'obtenir des Anglais les sommes exigées par Barras, tant avaient été puissantes, à ce qu'il prétendit, les recommandations du tsar à lord Withworth. Le roi fut ou parut plus satisfait du résultat que ne l'était en réalité le négociateur. C'est l'impression qui se reflète dans une lettre de Saint-Priest, en date du 10 juin : «La Maisonfort est revenu de Saint-Pétersbourg. Il a opéré utilement, ce qui n'a rien diminué de son excessif amour-propre et de l'habitude de se faire valoir.»

Cette satisfaction, cependant, n'était pas exempte d'appréhensions. En présentant à la même date ses remerciements à Paul I<sup>er</sup>, Louis XVIII exprimait ses craintes avec une singulière précision: «Beaucoup d'espérances trompées m'ont appris à me méfier des plus belles apparences, et la confiance dont M. de La Maisonfort est rempli ne fait pas encore la mienne. J'ai tout à appréhender de la pénétration de l'abbé Sieyès[77] et de l'influence qu'il va exercer sur le Directoire. Je ne suis même pas tranquille sur les suites de quelques indiscretions qui ont été commises à Berlin, et si elles ont donné au nouveau directeur des lumières sur le projet de Barras, ou s'il le pénètre d'ailleurs, il est fort à craindre qu'il ne vienne à bout de le faire échouer.

«Cependant Votre Majesté Impériale est sans doute instruite que cet homme, le plus vil, comme le plus dangereux de nos ennemis, paraît retourné en France, avec la résolution de décider ses collègues à acheter la paix à tout prix, et à faire même rentrer toutes les armées françaises dans les anciennes limites du royaume. S'il parvenait à faire illusion à certaines puissances sur les dangers de la paix, je regarderais comme perdus les magnanimes efforts que Votre Majesté Impériale a déjà faits pour le salut de la France et de l'Europe, car je compte sur ses invincibles armées bien plus que sur les incertains projets de Barras.»

Le séjour de La Maisonfort à Mitau fut de courte durée. Il avait hâte d'en partir pour rejoindre en Westphalie Pichegru et Fauche-Borel, et attendre avec eux David Monnier, qui ne pouvait tarder à revenir de France, porteur de l'acte de soumission de Barras. Le 24 juin, La Maisonfort était sur les bords du Rhin. Il y trouva les deux complices à qui il y avait donné rendez-vous. Fauche-Borel, renonçant à se rendre à Londres, ainsi qu'on en était d'abord convenu, n'avait pas quitté l'Allemagne. Après avoir remis à David Monnier le projet des lettres patentes, il avait attendu le retour de cet agent, ainsi que celui de La Maisonfort, passant son temps en compagnie de Pichegru, le suivant dans ses nombreuses excursions, notamment à Augsbourg, où s'était rendu ce général à l'effet de concerter, avec l'agence de Souabe et Wickham qui s'en était approprié la direction effective, un plan de campagne et l'organisation d'un petit corps d'armée, qui, sous le commandement du comte d'Artois, devait entrer en France, derrière les alliés, par la Suisse et Besançon. Wickham, mis au courant de l'affaire

Barras, avait promis, au nom de son gouvernement, les avances nécessaires, à la seule condition qu'elles fussent demandées avec le consentement du tsar.

Dans ces circonstances, on n'avait plus qu'à attendre David Monnier. Mais David Monnier n'arrivait pas, laissait ses associés sans nouvelles. Son silence était d'autant plus alarmant qu'il coïncidait avec les événements survenus à Paris le 30 prairial, dont les suites restaient encore obscures. On savait que, ce jour-là, Barras, s'appuyant sur la majorité des deux conseils, avait expulsé du Directoire les membres qui lui étaient hostiles et consolidé de la sorte son propre pouvoir. Mais Sieyès, qui venait de remplacer l'un d'eux, témoignait d'une inquiétante ambition, se posait en rival de Barras dont il menaçait l'influence. Comment se dénouerait cette rivalité? N'était-il pas à craindre que le directeur, qu'on croyait si favorablement disposé pour la cause du roi, se vît tout à coup privé des moyens de le manifester?

Obsédé par ces cruelles préoccupations, dévoré par l'impatience, Fauche-Borel songeait à se rendre à Paris, quand il reçut enfin une lettre de David Monnier, en date du 23 juin. Mais, à sa grande surprise, elle n'exprimait que découragement, le désir de laisser là les intrigues politiques, de ne plus se mêler de négociations. «Me voilà revenu du manège des affaires. Je regagne mon gîte, comme le pigeon de la fable, demi-mort et demi-boiteux. Si vous m'aimez, et j'ai lieu de le croire, ne me parlez plus de renouer; ne me parlez pas de fortune. En tout cas, attendez-vous à n'avoir d'autre réponse que celle de cet empereur romain qui avait abdiqué: Les belles laitues que j'ai plantées dans mon jardin de Salone!»

La désertion de David Monnier, qu'il expliquait par l'impossibilité de décider Barras à se prononcer et par l'accroissement des périls auxquels il était lui-même exposé, portait le plus rude coup aux espérances de La Maisonfort et de Fauche-Borel. Pichegru paraît avoir compris en ce moment toute la folie de l'aventure dans laquelle il s'était jeté, et s'être décidé à y renoncer pour se consacrer à des plans qu'il croyait plus sérieux, et qui ne devaient pas avoir un plus heureux destin. Si son nom apparaissait encore dans cette intrigue expirante, on n'y aperçoit plus qu'incidemment sa personne et son action. Au reçu de la lettre de David Monnier, son parti fut pris. Il refusa de suivre à Hambourg les deux compères par lesquels il s'était laissé

séduire. Ils avaient décidé de s'y rendre pour faire connaître à Thauvenay les lamentables nouvelles venues de Paris. Ils partirent donc sans lui. Mais, à Hambourg, les attendait, nouveau sujet d'étonnement, une autre lettre de David Monnier, sans date celle-là, et pouvant se résumer en quelques mots: «On délibère en ce moment; espérez!»

À Mitau, où Thauvenay avait envoyé le récit de l'événement, on ne fut qu'à demi surpris et non déçu. Le véritable caractère de cette intrigue s'était déjà révélé à Saint-Priest. Des deux lettres de David Monnier, l'une découragée, l'autre confiante, et malgré les efforts de Fauche-Borel et de La Maisonfort pour atténuer l'effet de cette contradiction, il ne voulut tenir que la première pour sincère et vraie: «Fauche-Borel a beau dire, écrivait-il le 25 juillet, je crois l'affaire manquée, soit par la baisse du Directoire, soit par manque des véritables intentions de Barras.» Et trois jours après, s'adressant à Thauvenay, il ajoutait: «Je tiens l'affaire en question pour une affronterie qui se développe de plus en plus. C'est peut-être plus de Bottot, que de Monnier dont on nous a donné quelque bonne opinion, mais qui, peut-être désabusé aujourd'hui, n'écrit pas... Quant aux réticences avec vous, elles sont une nouvelle preuve que l'affaire cloche... Les Fauche et La Maisonfort la poursuivront jusqu'à extinction, parce qu'ils tombent à plat avec elle.»

Jamais le secrétaire du cabinet du roi n'avait si bien dit, et plutôt à Dieu qu'il eût toujours jugé avec une égale sagacité les hommes et les choses sur lesquels il avait à se prononcer. Quant à Louis XVIII, au reçu des nouvelles qui permettaient de prévoir l'avortement de toute cette «affronterie», il se félicita de ne l'avoir jamais considérée que comme un moyen secondaire, trop aléatoire pour qu'il fût prudent d'y sacrifier les conceptions et les combinaisons antérieures. Mais il songeait aux lettres patentes remises à La Maisonfort. Il s'inquiétait de voir en de telles mains des documents aussi graves. Il voulut qu'ils fussent remis à Pichegru, confiés à sa garde. Thauvenay reçut cet ordre et dut en assurer l'exécution.

On touchait alors à la mi-juillet. À cette date, cette bizarre affaire se compliquait à Londres d'un épisode tout à fait imprévu, dont le duc d'Harcourt rendit compte au roi. D'Harcourt racontait qu'un inconnu, se disant Français et émigré, s'était présenté chez le duc de Portland, ministre de l'intérieur, sous le nom de Paradis. Après une assez longue conférence

avec cet homme d'État, il avait obtenu la promesse d'être logé et nourri aux frais du gouvernement, à la condition de vivre retiré, de ne voir personne sans l'assentiment des autorités anglaises, de ne recevoir aucune correspondance et de n'en pas envoyer. Ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'il avait été autorisé à entrer en relations avec d'Harcourt. Ce dernier l'ayant reçu, en présence de Dutheil, l'inconnu s'était fait reconnaître pour le marquis de Bésignan, qui n'était que trop fameux, on le sait, parmi les royalistes[78]. Ce ne fut donc pas sans défiance qu'il entendit le personnage lui déclarer qu'en vertu de ses instructions, il s'était mis en rapport avec une parente de Barras et avait reçu d'elle l'assurance que ce directeur, très disposé à rétablir la monarchie, n'exigeait pour prix de ses services que le gouvernement d'une île française. «M. Paradis, écrivait ironiquement d'Harcourt, demande qu'il lui soit remis la légère somme d'un million pour la distribuer à quatre officiers de l'état-major de Paris qui veulent, si le Directoire n'est pas pour le roi, se tourner contre lui.»

D'Harcourt ayant objecté la détresse du trésor royal, Bésignan répliqua, non sans désinvolture, que le paiement qu'il demandait ne constituait qu'une avance qu'il serait en état de rembourser au bout de quinze jours, ce délai devant suffire aux conspirateurs pour s'emparer des caisses publiques. Et comme il insistait, le représentant du roi ne put l'éconduire et s'en débarrasser qu'en lui répondant que d'autres agents s'occupaient déjà d'une négociation analogue.

Mais Bésignan ne se tenait pas pour battu. La semaine suivante, il écrivait au comte d'Artois pour demander la conservation des pouvoirs qu'il tenait du roi, «les pouvoirs qu'il a d'organiser le Midi de la France et de prendre toutes les mesures pour engager les fidèles sujets du roi à s'armer pour renverser partout l'idole du crime, y replacer les autels de la vraie religion et aller aux frontières ouvrir le passage au souverain légitime.» Dans cette lettre, Bésignan ajoutait: «Je ne demande pour Paris et pour y faire proclamer le roi avec sûreté, après avoir renversé le trône de l'impie, que la somme de quatre millions: savoir un million pour l'état-major et les trois autres pour acheter la garde des deux conseils et payer sa solde pendant trois mois.»

Le comte d'Artois ne prit pas plus au sérieux que ne l'avait fait d'Harcourt les propositions et les requêtes du marquis de Bésignan. Quand elles furent connues à Mitau, il n'en était déjà plus question à Londres. Le roi resta convaincu que Bésignan, ayant surpris à Berlin ou ailleurs quelque écho de l'affaire imaginée par Fauche-Borel, s'était empressé de se l'approprier pour en tirer profit. Du reste, sa foi dans cette combinaison allait en s'affaiblissant. Après avoir fondé, durant quelques mois, sur le concours de Barras un sérieux espoir, il ne comptait maintenant pour recouvrer sa couronne que sur les victoires des alliés.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## X

### LA FIN D'UNE INTRIGUE

Cependant le dernier mot de cette intrigue n'était pas dit. Le 15 août 1799, arriva à Mitau un rapport de La Maisonfort, dans lequel étaient analysées de récentes et importantes lettres de David Monnier. Il résultait de ces lettres que les événements de prairial avaient mis Barras dans l'impossibilité de donner suite à ses intentions et de se prêter à l'échange des engagements: «Il a employé à se défendre toutes les forces qu'il aurait mises à attaquer. La manière dont il est resté en place vous est une preuve de sa vigueur, de son adresse et même de sa fortune.» Donc l'opération s'était trouvée retardée pour ces causes, peut-être aussi, à ce que donnait à entendre David Monnier, par suite des exigences de Bottot. «Mais l'espoir du succès était resté tout entier dans l'âme des différentes personnes qui s'occupaient sans relâche de la reprendre.»

En écrivant ainsi,—et il tenait à la fois ce langage au roi et au comte de Panin,—La Maisonfort oubliait certaine lettre de David Monnier, où le rusé personnage, pris tout à coup d'un goût passionné pour la belle nature et d'une invincible horreur pour les vains jeux de la politique, ne rêvait rien autre chose que la culture paisible de son jardin. Mais lui-même semblait avoir perdu le souvenir de ce découragement d'un jour, et La Maisonfort, de nouveau rendu à l'espérance, n'était pas tenu d'avoir plus de mémoire que lui. Une aurore brillante se levait. Barras, dans l'entraînement de ses

convictions ressuscitées, était maintenant disposé à recevoir les lettres patentes restées aux mains de Pichegru et à livrer en retour l'acte écrit de sa soumission. David Monnier promettait d'être au rendez-vous, muni de cette pièce décisive, avant la fin du mois d'août. «Nous réparerons alors, au bord du Rhin, écrivait La Maisonfort, le retard malheureux que nous avons éprouvé.»

Et comme s'il eût compris que ces bonnes nouvelles ne seraient acceptées par ceux à qui il les expédiait que sous bénéfice d'inventaire, et qu'elles n'auraient pas le pouvoir de rendre confiance à des cœurs désabusés, il se défendait avec énergie d'être découragé. Loin que le long silence de David Monnier fût considéré par lui comme un motif d'incrédulité, il voyait «dans la manière dont la correspondance venait de reprendre un sûr garant de la bonne volonté des personnes de l'intérieur et du retour de leur crédit».

Plus prolixe envers le comte de Panin qu'à l'égard du roi, il complétait la lettre destinée au diplomate russe par les abondantes manifestations d'un lyrisme à outrance. «Le monarque qui a rendu à toute l'Europe son énergie, notre Agamemnon enfin n'a eu qu'à dire un mot, et l'Angleterre, déjà si bien disposée, a tout promis... On parvient assez en France à lever des hommes, et, malgré la mauvaise volonté des soldats, il est possible que l'orgueil national, un je ne sais quoi qu'on ne peut définir, en fasse encore des braves. Mais il n'y aura plus d'ensemble, plus de bons plans, peu de généraux, beaucoup moins d'officiers et pas un sol pour faire agir tout cela. Que l'invincible Souvarof avance donc, que les cabinets continuent de s'entendre, que la discorde reste dans le camp ennemi, au Luxembourg, dans leurs conseils; que toute l'Europe se livre à cette noble, à cette chevaleresque et brillante impulsion que vient de lui donner votre admirable souverain, et le génie du mal succombera. Quelle carrière de gloire! Quel avenir pour ce monarque! Quel règne dans les fastes de l'histoire et quel honneur pour tous les ministres de cet Empereur qui, comme vous, l'auront bien servi dans ses vastes desseins!»

Le silence des documents permet de supposer que cet éloquence échevelée fut impuissante à ramener Panin sous le charme qu'il avait si souvent subi et qu'avait dissipé l'échec du mois de juin. Quant au roi, il est aisé de voir, par la lettre qu'il écrivit à l'Empereur de Russie après avoir lu le



rapport de son agent, ce qu'il pensait de la négociation dont on lui annonçait si pompeusement la reprise:

«Quant à l'affaire B. sur laquelle j'attendais depuis longtemps un rapport qui méritât d'être transmis à Votre Majesté Impériale, elle n'offre rien de bien satisfaisant. Elle a déjà été rompue et renouée, et cela, à ce qu'il paraît, d'après le sordide intérêt du secrétaire de B. Un rendez-vous définitif pour l'échange des pièces paraît fixé au 10 août, et ce n'est qu'à cette époque qu'il sera possible de voir clair dans une négociation dont le succès repose sur la volonté problématique d'un homme dont l'influence paraît au moins fort affaiblie par les derniers événements. Je serais dans de continuelles alarmes si je n'avais pris le parti de mettre mes lettres patentes dans les mains du général Pichegru, chargé spécialement de l'affaire. Il faut d'ailleurs voir jusqu'au bout; le rapport de ce qui se passera au rendez-vous indiqué sera peut-être avantageux.

«Dans cet état de choses, je ne puis m'empêcher d'exprimer à Votre Majesté Impériale que si je poursuis avec sollicitude une négociation qui a obtenu son suffrage et qui m'offre un moyen de salut pour mon peuple, je souffre de l'idée de devoir ma couronne à un assassin de mon frère, quand je peux la tenir de la magnanimité du monarque le plus puissant de l'Europe.

«Oui, c'est de Votre Majesté Impériale que je désire la tenir; je le désire par sentiment pour elle, par amour pour sa gloire; je le désire par raison, bien convaincu que de cette manière l'ouvrage sera plus solide; je le désire enfin, parce que l'exemple d'un puissant monarque qui, par générosité, par amour pour l'ordre, rend à un souverain son trône, à des peuples nombreux leurs lois et le bonheur, est digne de l'admiration de ses contemporains et de la reconnaissance de la postérité.

«J'ai cru devoir fixer l'attention de Votre Majesté Impériale sur des réflexions qui ne peuvent échapper à sa sagesse et à sa grandeur d'âme, sans prétendre ralentir en rien une négociation qui peut concourir au succès de ses armes.»

Est-il besoin de dire qu'à la date du 20 août, David Monnier ne parut pas au rendez-vous donné par lui à Fauche-Borel et à La Maisonfort? Ils l'attendaient encore à la fin du mois. De nouveau, il laissait sans réponse les

lettres qu'ils lui adressaient. Mais Fauche-Borel ne se résignait pas à l'abandon de ses espérances. À l'heure où elles semblaient détruites, il s'y attachait désespérément. Il est encore vrai de dire que la fermeté de ses convictions *in extremis* constitue une preuve de sa bonne foi, la seule qui puisse être invoquée, en présence de tant d'autres traits de sa conduite antérieure, propres à faire douter de sa sincérité. Cette conviction était si vive que, lorsque tout parut perdu, elle lui suggéra une idée aussi téméraire que périlleuse. Il résolut de s'affranchir des intermédiaires et de s'adresser directement à Barras.

Un matin du mois de septembre, vers dix heures, une lettre à l'adresse de ce directeur, arrivée d'Allemagne à Paris, par un courrier de la légation de Prusse, fut déposée chez le suisse du palais du Luxembourg où siégeait le Directoire. Cette lettre était de Fauche-Borel. Il annonçait à Barras qu'il avait une importante communication à lui faire; il lui demandait d'envoyer à Wesel une personne digne de confiance, Bottot par exemple, ou David Monnier, à laquelle il révélerait ce qu'il ne pouvait dire que de vive voix à un homme sûr.

Les directeurs recevaient fréquemment des lettres de ce genre; mais ordinairement elles étaient renvoyées à la police, et, le plus souvent, on n'y répondait même pas. Barras, toutefois, prêta plus d'attention à cette mystérieuse requête qu'il ne le faisait ordinairement pour d'autres avis analogues. Il la communiqua à Talleyrand. Celui-ci estima comme lui qu'il était de l'intérêt de l'État de ne pas dédaigner l'avertissement de Fauche-Borel. À ce moment, un agent du ministre des Affaires étrangères, nommé Eyriès, allait se rendre à Clèves en mission secrète. On le chargea de pousser jusqu'à Wesel et d'y recevoir les confidences promises à Barras. Il partit aussitôt. Mais, quand il se trouva en présence de Fauche-Borel, celui-ci, redoutant un piège, refusa de parler. Il ne voulait s'expliquer qu'avec Bottot ou David Monnier. Eyriès revint à Paris sans avoir pu deviner de quoi il s'agissait.

Peu de jours après sa rentrée, une nouvelle lettre fut remise à Barras. Plus explicite que la première, sans les détails, elle persistait à réclamer l'envoi d'un personnage muni de pleins pouvoirs pour recevoir les communications et y répondre. Cette fois, Barras ne crut pas devoir garder l'avis pour soi. Il

commençait à comprendre qu'on lui proposait de trahir la République. Il soumit l'affaire aux directeurs ses collègues, en présence de Fouché, qui dirigeait, comme ministre, la police du gouvernement. À cette heure, le Directoire, inquiet des menées obscures des émigrés, quoiqu'il ne les connût qu'imparfaitement, cherchait par tous les moyens à se renseigner pour en définir le caractère. Considérant comme utile d'attirer à lui les conspirateurs, dût-il, pour exciter leur confiance, feindre de se faire leur complice et du même coup leur confident, il décida qu'un nouvel émissaire dûment autorisé serait envoyé à Fauche-Borel.

On choisit pour cette mission un ministre plénipotentiaire, Tropez de Guérin, ancien officier de marine. On lui remit une note autographe de Barras, qui devait lui assurer l'entière confiance de Fauche-Borel. Plus habile ou plus heureux que le premier envoyé, Tropez de Guérin confessa le trop imaginaire libaire. On doit supposer qu'il tomba des nues en apprenant que, depuis deux ans, se tramait une négociation à laquelle se trouvaient mêlés Barras, Bottot, David Monnier, et qui avait pour objet la restauration de la monarchie sur les ruines de la République trahie et livrée par le principal de ses défenseurs. Il transmit à Paris le récit qui venait de lui être fait, tel qu'on le lui avait fait. Il envoya même une copie des fameuses lettres patentes, que Fauche-Borel n'avait pas craint de lui communiquer.

Toutes ces pièces furent soumises au Directoire. Barras, et après lui Bottot, n'eurent aucune peine à prouver qu'ils entendaient parler de cette affaire pour la première fois. Mais les directeurs furent d'avis qu'elle devait être suivie jusqu'au bout, percée à jour, de manière à ce que les personnages qui s'y étaient associés pussent être connus et poursuivis. On enjoignit à Tropez de Guérin d'exhorter Fauche-Borel à la patience, de lui laisser croire que Barras était prêt à agir, en un mot d'entretenir ses espérances, tout en lui arrachant, par la persuasion, jusqu'au dernier de ses secrets.

En même temps, Fouché reçut l'ordre d'arrêter David Monnier. Devant le ministre de la police, le fécond promoteur de cette aventure, accablé par les preuves résultant de ses papiers saisis, n'essaya pas de se défendre. Loin d'accuser ceux dont il s'était fait payer par Fauche-Borel la prétendue complicité, il avoua que jamais il ne s'était ouvert à eux du projet. Il n'avait eu en vue que de s'emparer des fonds que les émigrés consacraient à des

conspirations. En rendant compte aux directeurs de son interrogatoire, Fouché disait: «Je n'ai pu obtenir de ce misérable que des larmes abondantes et l'aveu d'avoir concouru à une négociation qu'il ne croyait pas criminelle et dont, sans en espérer le succès, il attendait les secours pour tirer sa famille de l'indigence[79].»

Tandis que se poursuivait cette enquête, par ailleurs, les événements, se précipitant, venaient déjouer une fois de plus les espérances de Louis XVIII. C'étaient, tour à tour, la soumission des Vendéens, les victoires de Masséna et de Brune, la retraite de Souvarof, le brusque retour de Bonaparte qui lui assurait la possession du pouvoir, qu'au dix-huit brumaire il n'avait eu en quelque sorte qu'à cueillir. La grandeur de ces événements, se succédant avec une fiévreuse rapidité, semblait devoir emporter bien loin l'intrigue dont j'ai raconté les péripéties. Cependant, treize jours avant Brumaire, le Directoire n'avait pas encore renoncé à en pénétrer les secrets. Tropez de Guérin, rappelé à Paris, repartait pour Francfort afin de s'aboucher à nouveau avec Fauche-Borel. Ce dernier recevait de «bonnes nouvelles» de David Monnier, qu'on s'était décidé à remettre en liberté, et qui, rentrant effectivement en scène, osait se féliciter d'avoir souffert pour la cause du roi et s'en faire un titre.

Vers le même temps, 6 octobre, on écrivait de Mitau à Thauvenay: «Nous recevons des nouvelles de l'intérieur, qui semblent se rapporter à quelque mouvement préparé par Barras et Beurnonville. Il est bien singulier, si cette conjecture est vraie, que la conclusion de la négociation de Fauche traîne si longtemps. Au reste, nous n'avons aucune nouvelle ultérieure de Pichegru, et nous ignorons s'il s'arrêtera auprès de l'archiduc ou s'il ira rejoindre Souvarof en Suisse.» Et le 17 octobre: «Il n'y a pas moyen de raisonner sur cette intrigue Barras, dont les contre-sens dérangent tous les calculs. C'est d'ailleurs chose inutile. Le roi n'a jamais dérangé ses mesures d'après cette fausse spéculation. Il faut la laisser se développer ou se dissoudre. Elle a mal débuté, et probablement la fin y répondra.»

Ainsi, on n'y comptait plus guère. Ce ne fut, cependant, que le 12 décembre qu'on reçut de La Maisonfort l'aveu de sa défaite «et l'abandon de ses espérances par la Révolution, au moment de se réaliser». À cette date, le dix-huit brumaire était, depuis plus d'un mois, un fait accompli. Bonaparte,

mis au courant de l'intrigue, y avait coupé court en rappelant brusquement Tropez de Guérin, par qui il voulait en connaître les détails et auquel il dit en levant les épaules, après l'avoir entendu :

—Tant que je serai le maître, les Bourbons ne rentreront pas en France.

Selon le mot de Saint-Priest, Fauche-Borel et La Maisonfort «tombaient à plat» avec l'aventure dont ils s'étaient servis pour leurrer longtemps Louis XVIII du plus invraisemblable et du plus fol espoir.

Ainsi se dénoua cette intrigue. Connue seulement de ceux qui y prirent part ou qui en découvrirent les origines et les moyens, elle serait restée sans doute ignorée jusqu'à ce jour si, durant les premières années de la Restauration, elle n'eût été divulguée par les récits de Fauche-Borel. Accusé de s'être prêté à de mystérieux pourparlers, Barras, qui vivait à Marseille, retiré et oublié, prit la parole pour se défendre. Dans une lettre en date du 20 juin 1819, rendue publique, il présenta sa justification : «Une proposition venue des pays étrangers, écrivait-il, fut dans les temps apportée à l'un des membres du Directoire. À l'instant même, tout le Directoire en eut connaissance. Si le témoignage unanime de tous mes collègues qui vivent encore ne suffisait pas sur ce fait historique, les archives du Directoire, comme celles des ministères, feraient foi que tout ce qui a pu avoir lieu en conséquence de cette proposition n'a existé que par délibérations spéciales du Directoire, portées à ses registres secrets.»

Les adversaires de Barras ne purent démentir cette si formelle déclaration, confirmée par les documents et par les souvenirs des contemporains. Mais ils alléguèrent que la communication faite au Directoire ne l'avait été qu'après le 30 prairial de l'an VII, alors que la négociation se poursuivait depuis les derniers jours de fructidor de l'an V, et que si Barras s'était décidé à la révéler à ses collègues, c'est que, menacé d'être découvert, il avait voulu, par cette révélation tardive, s'assurer l'impunité. Mais ce n'est là qu'une affirmation sans preuves. Il est, au contraire, démontré que jusqu'au jour où il reçut la lettre de Fauche-Borel, Barras avait tout ignoré.

Les aveux de David Monnier, les réticences de Fauche-Borel, l'impossibilité de retrouver parmi les documents une pièce quelconque

engageant la responsabilité de Barras ou celle de Bottot, ou établissant leur complicité, ne laissent aucun doute sur le caractère véritable de cette affaire. Ce fut une simple escroquerie imaginée par David Monnier, et dont le plan, après lui avoir été suggéré par la sottise de Fauche-Borel, se développa, au mépris de toute vraisemblance, à la faveur des circonstances. Il ne fallut rien moins que la cupidité et l'audace des uns, la légèreté et la crédulité des autres; il fallut surtout le trouble de l'Europe, le besoin de machinations romanesques, qui travaillait toutes les cervelles, pour donner à cette intrigue, pendant près de deux années, l'importance qu'elle prit un moment à Hambourg, à Mitau, à Saint-Pétersbourg et à Londres.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **LIVRE DIXIÈME**

### **À LA VEILLE ET AU LENDEMAIN DU DIX-HUIT BRUMAIRE**

#### **I**

#### **LE ROI ET SON NEVEU**

Arrivé en Courlande, au printemps de 1798, Louis XVIII n'avait d'abord pas trop souffert de sa solitude à une si grande distance de son royaume. Des promenades aux environs de Mitau, que favorisait la beauté de la saison; les attentions de son neveu et de d'Avaray; les soucis que lui donna l'organisation de sa maison; l'arrivée de ses gardes du corps; celle du comte de Saint-Priest, du duc de Villequier, du duc et de la duchesse de Guiche, du cardinal de Montmorency et d'autres Français qui vinrent successivement grossir sa petite cour; l'espoir de voir bientôt la reine et Madame Royale se réunir à lui; les visites que lui faisaient des personnages de marque qui passaient par Mitau, et enfin les soins qu'exigeait la conduite de ses affaires politiques, autant de raisons qui contribuaient à tromper pour lui et son entourage le vide des journées et l'aidaient à prendre son mal en patience. Mais, avec l'hiver, tout changea. Quand les premières neiges eurent fait leur apparition et le froid sévissant avec rigueur, les sorties devinrent plus difficiles, les distractions plus rares; il put se croire alors séparé du reste du monde, et il fallut chercher d'autres moyens pour occuper le temps.

Il les trouva dans l'étude; il l'avait toujours aimée, et la lecture, depuis sa plus tendre enfance, avait été son plaisir favori. Il aimait aussi à écrire. Nous en trouvons l'aveu dans une note de sa main, tracée en marge d'un ouvrage, où il était question de lui, de son rôle à la cour de Louis XVI, et où l'on prétendait qu'il avait alors recueilli, au jour le jour, des souvenirs sur les événements dont il était le témoin.

«Il est très vrai que j'ai toujours aimé la littérature, mais non pas que j'ai composé des notes historiques, encore bien moins que je sois historien. J'ai eu cependant, en 1772, la fantaisie d'écrire des mémoires; j'en ai bien écrit une trentaine de pages, et il est possible que je ne les aie pas brûlés avec mes autres papiers en 1789, ni en 1791, à deux grandes revues que je fis. Si Monsieur S... a lu ce fatras d'un enfant de dix-sept ans, il me juge avec beaucoup d'indulgence. J'ai aussi fait pas mal de vers. Tous, à la réserve d'un logogriphe dont le mot était *Pythagore*, qui a été mis sous un nom en l'air dans le *Mercure*, et d'un madrigal que j'ai retenu, ont eu le sort qu'ils méritaient, c'est-à-dire qu'ils ont passé, avant que l'encre en fût sèche, de ma table dans mon feu. Le seul ouvrage un peu considérable qui soit sorti de ma plume, c'est la traduction, qui n'a jamais vu le jour, du livre de M. Horace Walpole, intitulé: *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III.*»

Dans cette nomenclature, le roi oubliait le récit de sa fuite de Paris, écrit à Coblenz en 1791, qui n'était pas encore publié, et le journal de son voyage de Vérone à Riegel, que nous avons retrouvé parmi ses papiers. Séquestré par l'hiver dans le château de Mitau, il se remit à écrire. C'est de cet hiver 1798-1799, que sont datées les *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette*<sup>[80]</sup>, celles que lui suggéraient certaines de ses lectures, une dissertation sur Horace, qui témoigne de sa science en latin, et, sans parler d'un conte intitulé: *Galante aventure*, une intéressante étude sur les devoirs d'un roi, en tête de laquelle il a mis en épigraphe ces quatre vers de Ducis extraits de son adaptation d'Hamlet:

Nos mains se sécheraient en touchant la couronne,  
Si nous savions, mon fils, à quel prix Dieu la donne.  
Vivant, du rang suprême on sent mal le fardeau,  
Mais qu'un sceptre est pesant quand on entre au tombeau!

Cette étude, il l'écrivit pour le duc d'Angoulême, dans des circonstances que, conjointement à d'autres documents qui aident à nous en révéler l'origine, elle nous permet d'éclaircir et de raconter, en même temps qu'elle précise l'opinion que, si proche du mariage de son neveu, le roi s'était faite de lui. Cette opinion, en ce qui touche l'intellectualité du duc d'Angoulême, ne lui était pas favorable. Lorsque le jeune prince était venu le rejoindre à



Blanckenberg, le roi avait constaté avec regret sa paresse d'esprit, et il la lui avait affectueusement reprochée. Un an après, à Mitau, il s'avouait à lui-même, avec douleur, que ses reproches étaient restés sans effet. L'étude sur les devoirs, d'un roi résulta des préoccupations que lui donnait son neveu. Elle eut encore une autre cause. Le roi s'était aperçu «que le jeune homme» rapportait de son séjour parmi les Anglais, non seulement leurs goûts, mais aussi leurs opinions en matière politique. Sur «l'antique constitution du royaume» notamment, que la cour de France était presque unanime à défendre comme l'assise indispensable du pouvoir royal restauré, il différait entièrement d'avis avec elle. À cette constitution, il préférait «le régime représentatif» comme en Angleterre; autant dire qu'il professait la même doctrine que ces royalistes désignés sous le nom méprisé de monarchiens, et que, à Coblenz déjà, on déclarait plus dangereux que les jacobins. Cette découverte surprit et affligea le roi. Mais son regret fut atténué par cette pensée, que l'erreur déplorable en laquelle était tombé son neveu prouvait du moins qu'il était capable d'étudier et de réfléchir. Il fit part de sa découverte à son frère, en lui annonçant qu'il allait s'attacher à ramener «le jeune homme» à des opinions plus sages. D'Avaray prit la chose plus au tragique. Il écrivit, lui aussi, au comte d'Artois. Après lui avoir exprimé ses alarmes, il reproduisait trois questions que le duc d'Angoulême avait osé poser au roi.

—S'il s'élevait dans le gouvernement républicain, avait-il demandé, un parti assez puissant pour traiter avec le roi et imposer quelque confiance, pourrait-on, devrait-on, commencer par renoncer au renversement absolu de notre ancienne constitution?—Si l'on exigeait du roi le sacrifice d'une grande partie des prérogatives royales et des trois anciens ordres, et que ce double sacrifice fût présenté comme indispensable pour le rétablissement de la monarchie, le roi refuserait-il absolument d'y souscrire?—Des temps moins orageux ne permettraient-ils pas d'assembler la nation et de la consulter sur son vœu relativement à la constitution qui lui serait la plus avantageuse!

Ces questions avaient fait bondir d'Avaray. Il déplorait «les habitudes anglaises du jeune prince, l'esprit de système par lequel sa raison s'est laissée séduire». Il gémissait de le voir constamment occupé par un plan de constitution, qu'il amendait et corrigeait sans cesse. «Où s'arrêtera-t-il dans

cette carrière, qui devient ridicule quand elle cesse d'être sanglante? Combien n'est-il pas effrayant de voir l'héritier du trône agiter de pareilles matières! Est-ce donc une tête royale qui doit s'incliner d'elle-même devant un joug que personne ne cherche à lui imposer? Est-ce à celui qui doit porter un jour la couronne qu'il convient d'en briser d'avance les fleurons?»

Le roi, cependant, entreprit la conversion de son neveu et rendait compte à son frère de sa première tentative.

«Je vous ai mandé que j'allais entreprendre une grande besogne; j'avoue que je ne l'ai pas entreprise sans quelque inquiétude, d'autant plus que je ne pouvais douter que le papier que j'avais remis dès l'année passée à notre enfant, et qui contenait tout le fonds de l'affaire, avait absolument manqué son objet; mais le devoir et le sentiment me défendaient de me tenir pour battu. J'ai trouvé, comme les questions qu'il m'avait remises me le présageaient, un jeune homme imbu des principes qu'il a malheureusement sucés pendant que vous étiez à l'île d'Yeu. J'ai commencé par tâcher de le mettre à l'aise, et pour cela je me suis appliqué à dissimuler la peine que j'éprouvais, en me voyant réduit à convertir sur un point aussi essentiel celui qui doit, après nous, porter la couronne de Henri IV. Ce moyen m'a réussi, et l'enfant de son côté a vaincu sa timidité. Alors je suis entré en matière...

«La partie de pur raisonnement a produit peu d'effet: je m'y attendais; mais je l'avais jugée nécessaire, parce qu'il faut semer d'avance pour recueillir longtemps après. Mais l'analyse a répondu à mon espoir. Le jeune homme s'est trouvé dans un pays tout nouveau pour lui, ses yeux se sont ouverts; il m'a avoué qu'il avait une idée toute différente de notre constitution, et sa sincérité ne me permet pas de douter qu'il ait commencé à l'aimer, puisqu'il m'a dit qu'il regardait la nation française comme libre avec une pareille constitution, et qu'il croyait que le gouvernement représentatif ne lui convenait pas.»

C'était une victoire d'avoir obtenu cet aveu. Mais, tout en le faisant, le duc d'Angoulême persistait dans l'opinion que le roi, en rentrant en France, devrait consulter son peuple sur la constitution et s'assurer s'il voulait la maintenir intacte ou la modifier.

«J'ai cherché à démontrer les inconvénients, les dangers et l'inutilité d'une pareille consultation. L'argument dont on s'est servi a été qu'une nation se soumettait plus volontiers à une constitution de son choix, et j'ai bien vu que l'opinion générale était en faveur d'un gouvernement représentatif. Il était inutile d'argumenter sur cette prétendue opinion générale; je n'y crois pas, mais il y croit, et tous les raisonnements du monde ne sauraient persuader sur un fait; aussi j'ai pris une autre forme.

«—Si vous pensez, lui ai-je dit, que le gouvernement représentatif ne convienne pas à la France, croyez-vous que je puisse l'accorder, même au désir mal entendu de la nation? Un père cède-t-il aux vœux de ses enfants quand ils peuvent lui être nuisibles? Si vous me demandiez du poison, vous en donnerais-je?

«Il s'est jeté dans mes bras; nos yeux se sont mouillés, et j'espère que le sentiment a vaincu ce que la raison aurait peut-être eu bien de la peine à vaincre. Voilà où nous en sommes. Vous voyez qu'on peut espérer une heureuse conversion, d'autant plus que je sais par l'excellent abbé Marie que la chose est en bon train.»

À quelques semaines de là, arrive la réponse du comte d'Artois exprimant le même espoir.

«J'ai encore besoin, mon cher frère, de vous parler de ma vive et sensible reconnaissance pour les soins que vous prenez de mon fils. Ses principes ont toujours été bons et purs, et il revenait facilement des erreurs qui pouvaient entrer dans sa tête. Mais les Anglais les plus honnêtes ont tous plus ou moins des idées de liberté presque indéfinie, qui sont toujours la base de leurs conversations, et mon fils, étant obligé par politesse, et même pour notre intérêt, de vivre beaucoup avec eux, j'avais remarqué et combattu des opinions fausses qui se glissaient de temps en temps dans son esprit. Je n'en étais pas effrayé par la connaissance que j'avais de son caractère; mais son éloignement de ce pays-ci et l'excellente leçon que votre tendresse pour lui vous a engagé à lui donner vont dissiper entièrement ces nuages d'erreurs, et je crois pouvoir répondre qu'il sentira avec force ce que ses destinées exigent de lui. Continuez, je vous prie, comme vous avez commencé. Le bon abbé Marie vous secondera de tous ses moyens, et vous achèverez de détruire des enfantillages qui auraient pu, à la longue,

présenter quelques dangers. Cet enfant est à vous autant qu'à moi, et nous jouirons ensemble de notre ouvrage.»

Lorsqu'au mois de septembre, trois mois après sa tentative, le roi prit connaissance des affectueuses explications de son frère, il était contraint de reconnaître que tous deux s'étaient fait illusion quant à la rapidité de la conversion du jeune homme. C'est alors que Louis XVIII écrit: *Les devoirs d'un roi*, sous forme de lettre, adressée à son neveu, animé du double désir de combattre sa paresse et ses opinions politiques.

«Vous êtes né, mon cher enfant, sur les premières marches du trône, disait-il en guise d'introduction; mais vous avez dû longtemps croire que vous n'y monteriez jamais, et je crains que, dans cette idée, vous n'ayez pas assez réfléchi sur les devoirs d'un roi. Leur étude vous est bien nécessaire aujourd'hui. C'est avec peine que je vais commencer par vous affliger, mais je vous le dois. Je n'ai que quarante-deux ans, votre père en a quarante. Avec la santé dont nous avons toujours joui l'un et l'autre, nous devrions vous faire attendre longtemps notre héritage; mais on n'éprouve pas impunément ce que nous avons éprouvé. Je le sens par moi-même, les chagrins m'ont miné sourdement. Il n'y a que quarante-deux ans que je suis né, et j'en ai soixante. Votre père, dont l'âme est au moins aussi sensible que la mienne, a sans doute reçu le même coup, et je serais fort trompé s'il se passait un grand nombre d'années avant que la couronne vous fût dévolue. Prosterné devant la divine Providence, j'adore ses décrets qui, après m'avoir frappé dans ce que j'avais de plus cher, me frapperont actuellement dans ma propre personne, et j'y serais encore plus résigné si je pouvais me flatter que mon frère me survécût longtemps, ou si je vous voyais vous élever à la hauteur de vos destinées.

«Mais je ne me fais pas plus d'illusions sur ce dernier article que sur l'autre. Vous avez naturellement le cœur bon, l'esprit juste, et de l'aptitude au travail; la facilité avec laquelle vous avez appris la géométrie, même transcendante, en est une preuve irréfragable. Par quel malheur faut-il que ces heureuses dispositions soient perdues, et que vous soyez encore, ou plutôt que vous soyez retombé dans l'ignorance où je gémissais de vous voir? La cause de ce malheur est facile à trouver; c'est votre paresse d'esprit. Songez, mon cher enfant, que cette paresse, qui est un défaut dans toutes les

situations, devient un crime dans la vôtre, et, pour vous en convaincre, examinons ensemble quel est le but auquel vous devez tendre, le chemin que vous avez à parcourir et les écueils qu'il vous faut éviter. Dans tout le cours de cette discussion, je vous parlerai comme si vous étiez déjà parvenu à la couronne, parce qu'il faut, dès ce moment même, que vous pensiez comme si ce malheur vous était déjà arrivé, afin d'agir en conséquence lorsqu'il le sera.»

Après ce préambule, le roi abordait l'examen des obligations auxquels sont tenus les monarques envers Dieu et envers leurs sujets. Il blâmait chez eux le goût du plaisir et l'excès des sévérités non moins dangereux que celui des faiblesses. Il recommandait à son héritier le respect des arrêts de justice et des droits de la nation, et la fidélité à la parole donnée. Il le mettait en garde contre le goût immodéré de la guerre et celui des constructions coûteuses, qui avaient été fatales à Louis XIV. Il établissait comme un principe indiscutable la nécessité dans l'État de quatre pouvoirs: pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire et pouvoir administratif. Ce dernier seul appartient sans partage au roi; les autres, avec des limites. Ainsi étaient passées en revue toutes les attributions royales, et l'examen en était accompagné des conseils pressants et raisonnés.

«Le meilleur, le véritable moyen de plaire à la nation française, c'est de paraître Français dans vos discours, dans vos actions, enfin dans toutes vos manières. Le peuple fier et sensible s'attache aisément à ses maîtres; mais il sait très bien les juger, et, s'il leur donne des surnoms honorables, il ne leur épargne pas les sobriquets quand ils les méritent, et, pour vous développer ma pensée d'un seul mot, craignez d'être appelé Louis le Jockey.»

Enfin, en finissant, le roi ramenait la pensée de son neveu sur son prochain mariage, sur les nouveaux devoirs qui de ce chef s'imposeraient à lui, et, là, ses conseils se revêtaient d'une forme plus émue et plus attendrie.

«Les mariages des princes sont toujours l'ouvrage de la politique; le vôtre sera celui de la nature et de vos malheurs. Ils épousent des princesses dont le caractère n'a pu se développer, et qui ne leur sont connues que sur des rapports bien souvent trompeurs; celle qui doit être la compagne de votre vie est, à dix-huit ans, l'objet du respect et de l'admiration de l'Europe entière. À peine sortie de l'enfance, elle a connu tous les genres d'infortune,

et ils sont devenus pour elle autant de titres de gloire. Sa piété filiale était la consolation de ses malheureux parents. Sa fermeté en imposa à leurs assassins. Que n'avez-vous été, comme moi, témoin de ce jour affreux, où une populace effrénée acheva de faire une prison du palais de nos pères! Vous auriez vu ce roi à qui Dieu avait donné la constance des martyrs, cette reine dont le courage étonnait notre sexe, cet ange céleste qui, avant de quitter le monde, devait y former un cœur à l'image du sien; vous les auriez vus abreuvés d'amertume, accablés d'outrages, retrouver dans les tendres caresses d'un enfant de douze ans cette sérénité d'âme qui, pour la première fois, était prête à s'altérer. Combien de devoirs ses malheurs vous imposent! N'oubliez jamais que vous devez lui rendre tout ce qu'elle a perdu. En vous la donnant, je continue la volonté de ses parents; je remplis le vœu des Français, qui la verront avec des transports de repentir et d'amour, placée près de vous sur les marches du trône. Vous trouverez en elle la vertu, la raison, les grâces; qu'elle trouve en vous la solide estime, la tendre amitié, les soins délicats! Enfin, mon cher enfant, elle fera votre bonheur; pour achever mon ouvrage, faites le sien.»[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## II

### DE LA COUPE AUX LÈVRES

Dans la situation douloureuse où se trouvaient les Bourbons de France, le mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale ne pouvait devenir une réalité, qu'autant que la maison d'Autriche consentirait à le faciliter. Elle était dépositaire de la fortune de la princesse, consistant en une somme de cinq cent quarante-neuf mille florins de Vienne, qu'en juin 1791, à l'époque du voyage de Varennes, Marie-Antoinette avait fait passer avec ses diamants à l'Empereur son frère, par l'entremise du comte de Mercy. À ce capital, converti en valeurs des Pays-Bas, s'ajoutaient les intérêts calculés à raison de 4 p. 100. De l'Empereur seul il dépendait que ces intérêts fussent comptés du jour où la cour de Vienne avait reçu ce dépôt, ou seulement du mois de juin 1794, date de la mort de la reine.

D'autre part, dans l'entourage du roi, on était convaincu que le trésor autrichien était resté redevable de la dot de Marie-Antoinette<sup>[81]</sup>. En ce cas, cette somme «deux cent mille écus d'or au soleil» revenait à Madame Royale, grossie des intérêts accumulés depuis 1770. Il y avait encore à réclamer l'inventaire des diamants, à rechercher si l'Impératrice Marie-Thérèse et son époux n'avaient pas, dans leurs dispositions testamentaires, avantagé leur fille devenue reine de France, et obtenir enfin de l'Empereur que les capitaux revenant à Madame Royale demeuraient placés dans les fonds publics, et que les intérêts lui en fussent payés régulièrement.

Le règlement de ces questions serait facile si la cour de Vienne y mettait quelque bon vouloir. Mais d'elle, on le sait, Louis XVIII n'en attendait aucun. L'Empereur n'avait-il pas déjà déclaré qu'il n'autoriserait ni le mariage dans ses États, ni la résidence des époux, «ne voulant pas s'exposer à les entretenir?» En recevant dans sa famille Madame Royale, à sa sortie de France, n'avait-il pas stipulé qu'elle paierait pour ses frais d'existence une somme mensuelle de quinze cents florins, et ne s'était-il pas fait prier pour promettre de prendre à sa charge, lorsqu'elle quitterait ses États, les dépenses de son voyage jusqu'à la frontière? Y avait-il lieu d'espérer que la cour de Vienne se montrerait «moins sordide à l'égard des répétitions de Madame Royale» qu'elle ne l'avait été dans ces circonstances? Louis XVIII demeurait, sur ce point, fort sceptique, et c'est pour ce motif qu'il avait songé à employer vis-à-vis de cette cour l'influence de Paul I<sup>er</sup>.

Il aurait voulu aller la solliciter lui-même, et, on se rappellera qu'avant de quitter Blanckenberg, il demandait au tsar à passer par Saint-Pétersbourg en se rendant à Mitau. «Je n'ai pu me dispenser de demander à l'Empereur de Russie d'aller par Saint-Pétersbourg. S'il y consent, comme je le crois, j'espère que cette course sera avantageuse à nos affaires. Mais, soit que j'y aille ou non, mon séjour à Mitau aura un très grand avantage: celui de nous fournir un terrain solide pour le mariage.» Contrairement à l'espoir dont il faisait part à son frère, le tsar lui avait répondu par un refus: le moment n'était pas opportun. Il ne s'en était ni offensé ni affligé, et La Fare à Vienne, Saint-Priest envoyé à cet effet dans la capitale russe, avaient reçu mission de négocier pour faire naître entre les deux cabinets une entente à la faveur de laquelle toutes les difficultés pendantes seraient réglées au mieux des intérêts de sa nièce.

Grâce aux proverbiales lenteurs diplomatiques, cette négociation allait durer près d'une année. Mais, outre qu'il ne supposait pas qu'elle dût être aussi longue, il était convaincu que le tsar, en ordonnant au comte Razoumowski, son ambassadeur à Vienne, de l'ouvrir en son nom, voulait fermement la voir aboutir. Il en pouvait d'autant moins douter, que ce souverain, au mois de septembre précédent, tout en se refusant à donner «des secours particuliers en vue du mariage», avait corrigé ce refus par la promesse de provoquer une sorte de cotisation des cours de Madrid, Naples, Lisbonne, Vienne et Londres, et, en attendant, par l'envoi d'une somme de deux cent mille roubles, qui avait été vraiment de la manne tombée du ciel, à en juger par les termes en lesquels le roi annonçait à son frère cette bonne aubaine:

«Sur cette somme, je prends mon strict nécessaire pour quelques mois, ce qu'il y a bien longtemps que je n'ai eu devant moi, et je fais un dépôt du surplus (c'est-à-dire d'environ les trois quarts de cette somme). Ce dépôt est destiné à mettre, ou vous, ou moi, ou quelqu'un de nos enfants en état de se transporter tout de suite en France, ce que la disposition actuelle des esprits peut rendre nécessaire d'un moment à l'autre, et ce qui nous aurait été totalement impossible sans cette ressource. Si les démarches de Paul I<sup>er</sup> ont du succès, nous aurons probablement des autres cours un secours momentané, en attendant l'arrangement définitif. Alors comme les secours de l'Angleterre cesseront vraisemblablement, vous pourrez tirer sur moi, et, lorsque l'arrangement définitif sera fait, nous ferons ce que j'appelle une cote mal taillée, afin que chacun ait sa part assurée et indépendante l'un de l'autre. Mais, dans ce moment, il est surtout nécessaire de garder le secret, car je recommence depuis quelque temps à être harcelé par des créanciers, et, s'ils flairaient une fois l'argent, il me serait impossible de m'en défaire, et alors il vaudrait mieux n'avoir rien reçu.»

L'invitation à se cotiser, adressée aux diverses cours par le tsar, était restée sans effet. Mais le roi n'en mettait pas moins sa confiance dans le prince, qui ne cessait de lui prodiguer des marques d'amitié et auquel il devait un asile. Assurément Paul I<sup>er</sup> déciderait le cabinet autrichien à faciliter, dans la mesure où la solution dépendait de lui, le mariage de Madame Royale. Cette confiance du roi, un avenir prochain allait la justifier. Il était arrivé à Mitau le 25 mars. Dès le 24 juillet, la négociation



commençait à prendre une si heureuse tournure qu'il invitait le maréchal de Castries à se tenir prêt à aller chercher Madame Royale à Vienne pour la lui amener. Le 31 avril, il lui réitérait l'invitation, en le prévenant que la reine, qui résidait encore à Budweiss en Bohême, viendrait à Mitau en même temps que la princesse, et qu'il les confiait l'une et l'autre à sa garde pendant ce long voyage. Il était alors convaincu que toutes deux pendant la route conserveraient l'incognito. «Vous recevrez de Vienne une lettre que j'y ai envoyée, avec ordre à l'évêque de Nancy de vous la faire passer dès que l'affaire sera décidée.»

Au commencement de septembre, un avis de La Fare vint modifier ce projet. «Madame Thérèse est dans la résolution de se conformer aux volontés du roi son oncle; la cour impériale ne veut y mettre aucun obstacle, et toutes les difficultés paraissent devoir se concilier très aimablement. J'ai lieu de croire que l'Empereur voudra que Madame soit reconduite à la frontière extrême de ses états à ses frais, et à peu près de la même manière dont elle a été amenée de Bâle à Vienne. Cette hypothèse devra naturellement changer le premier plan de voyage incognito.» Dans la même lettre, La Fare demandait pour Madame Royale un double portrait du duc d'Angoulême: «un portrait en peinture et un portrait moral.»

En attendant «le portrait en peinture», le roi commença par envoyer «le portrait moral».

«Il y a aujourd'hui un an que mon neveu est auprès de moi; je l'ai bien étudié, et j'ose croire qu'il est digne de l'épouse que la Providence lui destine d'une façon si visible. Son cœur est droit et pur; il a été assez heureux pour conserver sa religion intacte au milieu d'un siècle bien corrompu. Son âme est sensible: j'en ai la preuve par les soins qu'il vient de me rendre pendant mon incommodité. Son caractère est courageux et doux; son humeur est égale. Je ne le vante pas de la fermeté avec laquelle il a soutenu son accident de l'année dernière; c'est une chose toute simple. Mais le traitement a été ennuyeux et long, le voyage que nous venons de faire ne l'a pas été moins, et, dans ces deux périodes de temps, je n'ai pas découvert en lui le moindre mouvement, je ne dirai pas d'humeur, mais même d'impatience.»

Quelques jours plus tard, La Fare écrivait de nouveau:

«J'aurais désiré que, dans cette circonstance, il eût été praticable de renouveler la méthode si souvent usitée entre les personnes royales, de se marier par procureur. Cette mesure décide l'union et rassure l'imagination contre la crainte des événements. Ce n'est pas que je croie que, dans le cas présent, il soit permis d'en concevoir. Le caractère religieux et moral de Madame Thérèse, sa volonté prononcée et la constance de ses résolutions sont des garants irréfragables. Avec elle il faut s'abandonner avec confiance aux délais inévitables que la saison aussi bien que le cours naturel de la négociation entraînent. M. l'ambassadeur de Russie ne croit pas devoir calculer, avant la fin de l'hiver, la conclusion de tous les arrangements à prendre. Les motifs de son calcul sont la distance extrême des lieux, l'obligation de référer de toutes ses démarches à son souverain et la nécessité de concorder ensemble les deux cours Impériales pour le départ de Madame Thérèse. La détermination de la princesse s'est appuyée sur ce calcul ainsi que sur l'inconvénient du froid et des mauvais gîtes pendant une route aussi longue. Mais, à coup sûr, cette dernière considération affecte moins Madame pour elle-même que pour les personnes qui l'accompagneront. Ajoutez à ces motifs l'opinion où est M. l'ambassadeur de Russie que Madame ne doit partir qu'après la conclusion définitive des arrangements relatifs aux fonds qui lui appartiennent. Ainsi, le délai du départ de Madame Thérèse est devenu, par le concours des circonstances, un malheur inévitable. Il est à regretter que la cour de Russie n'ait pas pu commencer deux mois plus tôt ses démarches ici.»

En dépit des lenteurs que laissait prévoir La Fare, en les expliquant, le roi, constatant l'accord des deux cours impériales et que tous les consentements étaient donnés, considéra l'affaire comme étant définitivement terminée. La correspondance qui partit de Mitau le 11 septembre fut volumineuse. Le roi avait écrit à la reine sa femme, au comte et à la comtesse d'Artois, à ses tantes, Mesdames Adélaïde et Victoire, à sa sœur la reine de Sardaigne, à la reine de Naples, au roi et à la reine d'Espagne, au prince de Condé, au duc de Berry, à ses agents de France et du dehors et enfin au pape. Il leur annonçait à tous que toutes les difficultés étaient levées «grâce à l'amitié de l'Empereur de Russie et à la bonne volonté de celui d'Allemagne», et il les invitait à s'en réjouir.

En transmettant la nouvelle au maréchal de Castries, il ajoutait: «Mais le temps que prendront les articles qui restent encore à régler m'empêche de vous dire quand se fera le mariage, et ce n'est pas encore la plus grande contrariété que j'éprouve. L'évêque de Nancy me mande que l'Empereur voudra sûrement faire reconduire ma nièce à la frontière de ses États, comme elle est venue de France, c'est-à-dire uniquement par des Allemands, et, comme les deux frontières impériales se touchent, je ne puis douter qu'ils ne la déposent entre les mains d'un commissaire envoyé pour cela de Pétersbourg, qui sera chargé de me l'amener ici. Ainsi, je ne vois plus de possibilité à vous donner une mission que j'attachais tant de prix à voir remplir par vous. Je sens le regret que vous en ayez, mais je vous défie d'en avoir plus que moi.»

Dans cette distribution de témoignages de gratitude, il n'avait oublié ni le négociateur La Fare, ni M<sup>me</sup> de Chanclos dont la bonne grâce et le dévouement avaient gagné le cœur de Madame Royale. Il disait à celle-ci: «Si votre amitié pour ma nièce souffre de voir approcher le moment de votre séparation, il est impossible que cette même amitié ne vous fasse pas éprouver une véritable satisfaction en songeant au bonheur dont elle jouira avec un époux digne d'elle.» À l'évêque de Nancy, il rendait hommage «pour la conduite qu'il avait tenue dans cette importante affaire. La lettre de ma nièce m'a comblé de joie. Ah! si ses parents vivaient, combien la leur serait vive! Elle ne le serait pourtant pas plus que la mienne, car j'oserais défier leur tendresse de surpasser celle dont mon cœur est rempli pour cette adorable enfant».

La lettre de Madame Royale à laquelle le roi faisait allusion répondait à celle qu'il lui avait expédiée en apprenant que le tsar consentait à prendre l'initiative de la négociation avec la cour de Vienne.

«Jamais, ma chère enfant, lui écrivait-il alors, je n'ai mieux senti toute la tendresse vraiment paternelle dont mon cœur est rempli pour vous, qu'en vous écrivant aujourd'hui; jamais aussi je n'ai plus éprouvé le besoin de voir le vôtre y répondre par un sentiment pareil. Depuis que nos malheurs vous ont réduite à n'avoir plus d'autre père que moi, le soin de votre bonheur est devenu le premier de mes devoirs, et la plus chère de mes pensées. Vous portiez alors des fers, et je ne pouvais les briser! Un souverain généreux en

a eu l'avantage: je l'ai envié sans en être jaloux. Dès lors, vous réunir à vos parents, vous donner l'époux que la Providence semble vous avoir elle-même destiné, et qu'elle s'est plu à rendre digne de vous, a été mon unique vœu. La volonté des auteurs de vos jours, votre acquiescement à cette volonté, le désir de toute notre famille, la précaution que j'avais prise, aussitôt que j'ai eu connu vos sentiments, d'obtenir du Saint-Siège les dispenses nécessaires à votre mariage avec votre cousin, tout semblait en hâter le moment; mais il n'était pas encore arrivé. Chassé précipitamment des lieux que j'habitais depuis deux ans, obligé d'errer ou de n'avoir qu'un asile précaire, quel instant, quel lieu pouvait nous permettre d'accomplir une union si chère? Enfin l'amitié de l'Empereur de Russie est venue à mon secours. Il m'a donné un asile stable, décent et tranquille. Ses soins généreux nous garantissent d'une misère qui, tout honorable qu'en est la cause, n'en aura pas été moins pénible; il veut bien se charger de traiter avec la cour de Vienne de tous les arrangements nécessaires pour notre réunion, et de retirer le peu de fortune qui vous appartient pour vous en mettre en jouissance.

«Cet instant si longtemps attendu semble donc enfin approcher: car ce serait faire injure aux deux souverains qui vont traiter cette affaire si importante pour nous, que de supposer qu'elle souffrira maintenant de longs délais. J'éprouve le premier moment de douceur véritable que j'aie goûté depuis nos malheurs. Rendez-la complète, ma chère enfant. Dites-moi que votre cœur est touché des peines que je me suis données pour assurer votre bonheur. Dites-moi que vous éprouverez quelque consolation en vous retrouvant dans les bras d'un père, bien différent, hélas! de celui que nous regretterons éternellement, mais qui, du moins, lui ressemble par sa tendresse pour vous.»

C'est à cette adjuration que le 24 août avait répondu Madame Royale, en renouvelant, pour se conformer au désir de son oncle, ses engagements antérieurs, bien qu'elle les eût déjà maintes fois proclamés de manière à ne laisser aucun doute sur sa volonté de les tenir.

«Oui, mon cher oncle, les désirs de mes infortunés parents et les vôtres sont les miens, et ma volonté est de m'y conformer, je vous en ai donné l'assurance aussitôt que je l'ai pu. Ma résolution n'a jamais varié, et je suis

décidée à remplir mes engagements. Quand l'évêque de Nancy m'a remis votre lettre, il m'a demandé quelle réponse je voulais qu'il vous envoie; je n'ai pu que lui renouveler l'assurance de ma docilité à vos vues. J'ai pensé que je ne devais rien prononcer sur l'époque, les arrangements de mon départ, que vous ne me fixez pas dans votre lettre, avant que d'en avoir communiqué à l'Empereur. Trouvant que c'était mon devoir, je l'ai fait aussitôt. Sa Majesté m'a répondu de la manière la plus amicale, m'assurant de l'intérêt qu'il prend à mon sort, des vœux qu'il forme pour mon bonheur, et du vif désir qu'il a d'y contribuer. Il m'a annoncé qu'il entrerait volontiers en négociation avec la Russie sur les objets qui me concernent. Ainsi, mon très cher oncle, loin de craindre que vos vues éprouvent des obstacles de ce côté-ci, soyez persuadé qu'elles seront vivement secondées.

«L'ambassadeur de Russie a exposé à l'Empereur les objets des négociations dont il est chargé. La réponse qu'il a reçue, et dont il m'a fait part, est conforme à celle que ce prince m'avait déjà faite. L'ambassadeur va rendre compte présentement à sa cour de ses premières démarches; il attendra pour la suite le développement de ses instructions, ce qui, malgré ses soins, lui prendra bien du temps et lui fait craindre que rien ne soit terminé avant l'hiver. Et je dois vous avouer, avec la sincérité que vos bontés pour moi autorisent, que j'aurais de la répugnance à entreprendre dans cette saison un voyage aussi long que celui de la Courlande, et je craindrais, suivant ce qu'on dit, d'être obligée d'attendre peut-être, dans un village, un mois six semaines, que le temps et les chemins me permettent de continuer mon voyage. Mon cœur sent très bien toutes les douceurs qui m'attendent près de vous et au sein de ma famille paternelle; mais, malgré tout cela, je ne peux, sans me rendre coupable d'ingratitude, m'éloigner sans peine, peut-être pour toujours, d'un souverain, mon libérateur, et d'une famille qui me témoigne tant d'amitié. Si vous jugez comme moi, mon cher oncle, que la fin de l'hiver serait un terme convenable à mon départ, j'aurais à cœur de profiter des quelques mois qui me restent pour témoigner, encore mieux que ma position passée ne me l'a permis, tant à l'Empereur qu'à sa famille et au public, ma reconnaissance et mes sentiments. Il me semble que, dans la position où je suis, je dois chercher à faire tout pour le mieux, et à laisser ici le plus favorable souvenir. Je suis sûre que c'est un moyen de vous plaire, et je m'y attache encore plus.

«Mais, après avoir exposé, mon cher oncle, mes réflexions et désirs à ce sujet, je connais trop l'étendue de mes devoirs et le tendre intérêt que vous me témoignez, pour ne pas subordonner ma volonté à la vôtre et remettre à votre disposition l'époque de mon départ. Vous avez la bonté de vous réserver d'entrer en détail avec moi sur les arrangements relatifs à mon établissement futur, et sur les personnes que vous voulez placer près de moi. J'oserai alors vous témoigner avec toute confiance mes observations et désirs à ce sujet, ne doutant pas qu'ils n'aient votre approbation, vu l'opinion que j'en ai pu recueillir au sein de ma malheureuse famille, et que les circonstances ont pu me procurer.

«Je vous prie, mon très cher oncle, d'être l'interprète de tous mes sentiments pour mon cousin, comme vous avez été le sien auprès de moi. C'est avec bien de la sincérité que j'ose vous répéter l'assurance que mon cœur est touché au delà de toute expression des soins que vous avez pris d'assurer mon bonheur futur, et que j'éprouverai la plus douce consolation quand je pourrai vous en assurer de vive voix.»

Le roi eût voulu remercier l'Empereur François II, auquel, malgré tout, il était redevable de la liberté de sa nièce, du repos dont elle jouissait depuis sa sortie du Temple et du mariage rendu maintenant possible. Mais, ce prince lui ayant fait l'injure de ne jamais répondre à ses lettres, il renonça à lui écrire et chargea sa nièce de ses remerciements. «Soyez, je vous prie, mon interprète. Dites-lui qu'il n'y a pas un seul des sentiments qu'il a si bien mérités de votre part, qui ne soit aussi profondément gravé dans mon âme que dans la vôtre. Je vous connais trop pour n'être pas sûr que vous vous attacherez à cultiver son amitié, même lorsque vous n'habitez plus le séjour que ses bontés ont embelli pour vous. Puissiez-vous ainsi devenir un lien d'union et d'amitié entre votre généreux bienfaiteur et moi!»

Enfin, pour achever de manifester sa joie, le roi autorisa son neveu à reprendre, avec sa cousine, la correspondance interrompue depuis le 24 juillet, à la suite d'un incident qu'il y a lieu de noter au passage.

Ce jour-là, le duc d'Angoulême, prévenu que son oncle écrivait à Madame Royale, avait écrit à sa fiancée, et était venu, comme il le faisait toujours, soumettre au roi sa lettre en le priant de la joindre à la sienne. La longue durée des fiançailles, loin de ralentir les sentiments du prince, les

avait excités malgré sa froideur naturelle, il n'avait pas vingt ans pour rien; pour la première fois, en les exprimant, il y mettait tant de chaleur que le roi en trouva la forme trop passionnée. Il supprima la lettre et fit comprendre à son neveu que la négociation définitive étant en train, il convenait d'attendre, pour écrire en ces termes, qu'elle eût produit les résultats qu'on en espérait. Il expliqua lui-même à sa nièce les motifs de sa décision:

«Ne vous étonnez pas de ne pas recevoir aujourd'hui de lettre de mon neveu, et ne vous en prenez qu'à moi. Il voulait vous exprimer tous les sentiments que son âme a peine à contenir; je m'y suis opposé.

«—Tout légitimes qu'ils sont, lui ai-je dit, ils pourraient en ce moment faire rougir celle que vous ne devez pas moins respecter qu'aimer. C'est à moi seul à être votre interprète. Mais, lorsque ma nièce, moins gênée vis-à-vis d'un père qu'elle ne le serait vis-à-vis de vous, m'aura répondu, je ne mettrai plus d'obstacles à votre juste empressement.

«Il n'a pas fallu moins que sa confiance et sa tendresse pour moi, pour le faire céder à ces raisons. Mais il a exigé de moi de vous dire que jamais sacrifice ne lui a tant coûté.»

Le 11 septembre, alors que le mariage était officiellement annoncé pour une date prochaine quoique non encore fixée, il n'y avait plus lieu de maintenir l'interdiction.

«J'ai, comme vous le pensez bien, levé la défense que j'ai faite à mon neveu. Je ne vous parle point de l'excès de son bonheur, son âme se peint tout entière dans la lettre qu'il vous écrit. J'ai essayé de vous tracer son caractère dans une de mes précédentes lettres; il est temps que je cède au plaisir que j'ai de vous faire connaître aussi sa figure, dont il ne doit vous rester qu'une idée confuse. Il y a longtemps que j'ai ce désir, et que je crois devoir le réprimer. Actuellement, je me reprocherais de ne pas m'y livrer. L'heureux terme où est l'affaire l'exige de moi. Je vais le faire peindre, et, dès que le portrait sera fini, je vous l'enverrai.»

De toutes les citations qui précèdent, on peut conclure qu'à Mitau tout était à la joie. Rien de plus vrai, et cette joie eût été sans ombre si, dès ce moment, le roi avait pu fixer le mariage à une date prochaine.

Malheureusement, à cet égard, l'indécision ne semblait pas près de cesser. Outre que les questions pécuniaires, qui ne pouvaient être résolues que par la cour d'Autriche, n'étaient pas toutes élucidées, Madame Royale, dans sa lettre, témoignait de sa répugnance à faire le voyage de Russie, pendant l'hiver, et de son désir de ne se mettre en route qu'au printemps. On ne pouvait lui refuser les délais qu'elle demandait, alors surtout qu'elle se proposait de les consacrer à mieux témoigner à la famille impériale, avant de la quitter peut-être pour toujours, la reconnaissance qu'elle lui devait. Il n'y avait donc qu'à s'y résigner, et à Mitau on s'y résigna, tout en espérant que les sentiments de Madame Royale contribueraient à les abréger.

«Ce moment n'arrivera jamais assez tôt pour moi, lui mande le roi; mais je ne sens que trop combien les arrangements nécessaires à prendre entre les deux cours qui s'occupent de nos intérêts, s'opposent à ma juste impatience. Je suis touché, comme ami, de la sincérité avec laquelle vous me parlez sur cet article; je ne le suis pas moins, comme père, de la déférence que vous me témoignez: je n'en abuserai pas. Lorsque tout sera réglé, qu'il n'y aura plus que l'instant de votre départ à fixer, c'est à vous, à vous seule, que je veux m'en rapporter pour le fixer. Je ne vous dirai point que les voyages pendant l'hiver sont souvent moins pénibles qu'en automne ou au printemps, parce que les chemins couverts de neige, ou du moins gelés, offrent bien moins de difficultés que lorsqu'ils sont détrempés par les pluies. Mais je vous dirai qu'un père, car je suis le vôtre, et je le sens tous les jours davantage, qu'un époux, qui ne respirent que pour vous, comptent les instants jusqu'à votre arrivée, et je suis sûr que vous ne prolongerez pas notre attente.

«La manière dont vous voulez employer votre temps jusque-là est digne de votre belle âme, et vous êtes bien certaine de mon approbation. Oui, ma chère fille, témoignez votre reconnaissance; faites connaître de plus en plus à vos bienfaiteurs, combien vous êtes digne de ce qu'ils ont fait pour vous. Augmentez, s'il se peut, l'amitié dont vous avez reçu tant de preuves. Je m'en réjouirai pour vous; je m'en féliciterai pour moi-même; puissiez-vous être un lien d'union et d'amitié entre l'Empereur, mon neveu et moi!»

Vers ce temps, Madame Royale reçut une lettre du comte d'Artois, datée d'Édimbourg, le 3 août. Elle fut apportée à La Fare par Cléry, qui, après



avoir fait imprimer son journal à Londres<sup>[82]</sup>, s'en retournait à Vienne. C'était la première fois que le futur beau-père de Madame Royale lui parlait à cœur ouvert. Jusqu'à ce jour ses lettres avaient été si rares et si banales, qu'elle en éprouvait quelque peine. Il est vrai qu'il avait une excuse. La poste n'était pas sûre, et les occasions d'écrire avec certitude du secret ne se présentaient pas fréquemment. Cependant, lorsqu'on lit les nombreuses lettres que le comte d'Artois faisait parvenir à son frère, en y traitant les questions les plus graves, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il avait apporté quelque négligence dans ses rapports avec la fiancée de son fils aîné. Cette fois, du moins, il se dédommagea, et Madame Royale eut la satisfaction de constater qu'il ne souhaitait pas moins vivement que le roi le mariage projeté.

«Je profite avec bien de l'empressement, ma chère nièce, du départ du fidèle Cléry, pour vous écrire aussi librement que je pourrais vous parler. Il y avait bien longtemps que j'attendais une occasion aussi sûre, et mon cœur en était vraiment impatient.

«Je ne retracerai point ici nos malheurs passés; ils sont gravés dans nos âmes d'une manière ineffaçable. Nous éprouverons un jour quelque adoucissement en nous rappelant les vertus des êtres qui causent nos éternels regrets. Mais aujourd'hui, nous ne devons nous occuper que du soin d'honorer leur mémoire, en accomplissant les devoirs dont ils nous ont rendus dépositaires.

«Le roi, qui partage aussi ardemment que moi le juste désir de voir conclure une union si intéressante pour tous nos sentiments et si importante sous le rapport politique, m'a instruit de la démarche décisive qu'il a dû faire à cet égard auprès de l'Empereur d'Allemagne, de concert avec le tsar, et de la lettre qu'il vous a écrite en conséquence.

«L'opinion que j'aie toujours eue du caractère moral de l'Empereur m'a empêché d'ajouter aucune foi aux bruits que l'on a répandus dans le monde sur les projets que l'on supposait à ce souverain, de profiter de votre situation actuelle et de celle où se trouvent vos parents, pour vous faire épouser un de ses frères. À Dieu ne plaise que j'aie jamais cru l'Empereur capable de former un projet aussi injuste! Je ne mets pas en doute que ses

sentiments ne le portent à accéder sans balancer à la demande qui lui sera faite au nom du roi et d'accord avec le czar.

«Mais, ma chère enfant, malgré ma juste confiance dans les loyales intentions de l'Empereur, il m'est malheureusement permis de prévoir que, dans les circonstances actuelles, nous pourrions encore avoir des obstacles à rencontrer, et il est de mon devoir de vous en prévenir. Plus les bons et fidèles Français attachent de prix à voir promptement serrer les nœuds qui doivent vous unir à mon fils, plus nos ennemis redoutent cette époque, et plus ils feront d'efforts pour retarder une pareille union, s'ils ne peuvent pas réussir à l'empêcher.

«Des calculs politiques aussi faux que dangereux et le désir mal conçu d'obtenir la paix ayant placé momentanément le cabinet de Vienne dans une liaison apparente avec les tyrans de la France, nous devons nous attendre que le Directoire, profitant de l'espèce d'influence qu'il a sur les ministres autrichiens, emploiera tous les moyens d'intrigue, de promesses ou de menaces, pour demander, peut-être même pour exiger de l'Empereur, qu'il s'oppose à la conclusion de votre mariage, et qu'il en retarde l'époque à des temps indéfinis. On peut prévoir que la même politique qui a fait admettre à Vienne un ministre républicain, pourra combattre encore dans cette circonstance les sentiments nobles et généreux qui distinguent le caractère de l'Empereur, et si mes craintes viennent à se réaliser (comme cela n'est que trop probable), je laisse à votre esprit et à votre raison à calculer tous les dangers et tous les malheurs qui résulteraient de ce nouveau triomphe des ennemis de Dieu et de l'humanité.

«Mais, si je vous confie mes inquiétudes, je dois vous ajouter sur-le-champ que rien ne peut détruire, ni même altérer la solidité de mes espérances, puisqu'elles sont fondées sur la sensibilité de votre cœur et sur le courage de votre âme. Le sang qui coule dans vos veines et la fermeté modeste dont vous avez déjà donné des preuves, me répondent que votre noble fierté ne sera jamais ébranlée. Les volontés dernières et sacrées de votre père et de votre mère sont et seront sans cesse présentes à votre souvenir; elles dirigeront votre conduite, elles ajouteront encore à votre énergie naturelle, et, en accomplissant un devoir religieux, vous éprouverez

ce charme intérieur qui est toujours accordé par la Providence aux âmes pures et sensibles.

«Je forme les vœux les plus ardents pour que la conduite de l'Empereur, dans cette circonstance, ajoute encore à la juste reconnaissance que je dois aux marques d'attention et d'amitié que vous avez reçues de sa part et de celle de sa famille depuis votre séjour à Vienne; mais, si les manœuvres perfides de nos ennemis nous réduisaient à l'extrémité que j'ai dû prévoir, je sens que le bonheur précieux de vous nommer ma fille acquerrait encore un nouveau charme à mes yeux, en pensant que je le dois uniquement à l'enfant d'un frère et d'une sœur que j'aimais si tendrement, à la nièce chérie de cet ange que je pleurerai toute ma vie, et que mon fils serait redevable de sa félicité à la courageuse énergie de celle qui lui est destinée pour compagne.

«D'après ce que je viens de dire, ma chère nièce, jugez vous-même quelle est l'étendue de ma tendresse pour vous; combien il m'est nécessaire de hâter le moment où je pourrai vous serrer dans mes bras, et combien j'attacherai de bonheur à m'efforcer de remplacer près de vous les êtres si chers et si précieux dont le Ciel nous a privés.

«Le fidèle Cléry, qui vous remettra ma lettre, est chargé en même temps de vous porter le portrait que vous êtes assez aimable pour désirer. Je connais trop bien vos bontés pour ce loyal et courageux serviteur, pour vous le recommander de nouveau; mais je vous ajoute avec plaisir que je le crois personnellement très digne de votre confiance.

«Adieu, ma bien chère nièce, ma chère enfant. Tous les sentiments que vous m'inspirez dureront autant que mon existence. Je vous embrasse mille fois du plus tendre de mon cœur.—CHARLES-PHILIPPE.»

Cette lettre, qu'accompagnait «une robe des Indes», offerte par le prince à sa nièce, révélait les sentiments les plus affectueux, mais aussi cette légèreté qu'on a si souvent et si justement reprochée au comte d'Artois. Elle avait deux torts: celui de l'inopportunité, puisqu'elle arrivait à Vienne alors que l'Empereur ne méritait plus les soupçons dont il y était l'objet, et celui bien autrement grave de fournir à la cour d'Autriche un juste sujet d'offense si, par une de ces imprudences dont est pleine l'histoire des émigrés, elle était lue par l'entourage de Madame Royale. Celle-ci n'y vit ou feignit de n'y voir

qu'un témoignage de tendresse. Mais, lue par le roi, à qui La Fare l'avait transmise, elle lui déplut, et il ne le cacha pas à son frère.

«Je l'aurais mieux aimée tournée autrement, et ne parlant que de tendresse et d'espérance. Ce n'est pas que les inquiétudes que vous y témoignez ne pussent être fondées à l'époque où vous écriviez. Mais, si cette lettre fut arrivée avant l'affaire finie, j'aurais craint qu'elle ne produisît un effet tout contraire à celui que vous en espériez, et surtout qu'elle ne donnât de l'humeur à une cour qui en prend trop aisément, quels que soient les ménagements dont vous avez usé en parlant d'elle. Je vous avouerai même que, si Cléry avait passé par ici avant le retour de mon courrier, j'aurais fort bien pu retenir la lettre, au moins jusqu'à ce que je susse à quoi m'en tenir. Aujourd'hui, elle n'a pas les mêmes inconvénients, quoique je ne sois nullement tranquille sur la communication qui pourra en être faite.»

Le roi, lorsque, dans ses dissentiments avec son frère, il avait à manifester son opinion ou sa volonté, s'appliquait toujours à envelopper l'expression de formes cordiales. Mais la cordialité de la forme n'enlevait rien à la netteté du fond, et ce qu'il tenait à dire, il le disait toujours. En cette circonstance, il voulut que sa nièce sût qu'il l'avait dit, et ce fut une occasion pour lui de rendre à sa sagesse et à sa raison un nouvel hommage.

«Plus je relis votre lettre du 24 août, plus le sentiment et la raison qui vous l'ont dictée augmentent, non pas ma tendresse pour vous, cela était déjà impossible, mais mon estime. Ce mot peut vous paraître froid: mais il est bien doux d'estimer ce qu'on aime. Je n'ai pu me refuser à envoyer à mon frère copie de cette précieuse lettre, si propre à lui faire sentir combien nous serons tous les deux heureux du bonheur de nos enfants. S'il l'avait reçue deux mois plus tôt, sa tendresse n'aurait pas conçu les alarmes qu'il vous a exprimées dans celle que l'excellent Cléry vous a portée de sa part. Mais je ne sais si je ne suis pas bien aise qu'il les ait éprouvées. Il en sentira mieux le prix d'en être délivré, et, de votre côté, vous saurez mieux combien il vous aime, et combien il attache de félicité à devenir votre père. C'est un titre que je n'abandonnerai jamais, mais que je partagerai de grand cœur avec lui. Je ne serai point jaloux non plus de vous voir partager votre tendresse filiale entre nous: au contraire, je jouirai de ce partage, et je sens qu'il doublera son bonheur.»[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

### III

## LES PRÉPARATIFS

Une autre question se posait, qu'il importait de résoudre et dont la solution dépendait uniquement de l'accord du roi, du comte d'Artois et de Madame Royale. Le moment était venu en effet de désigner les personnes qui formeraient la maison des futurs époux. On ne pouvait songer à faire en exil ce qu'on eût fait à Versailles. Mais, puisqu'à Mitau Louis XVIII était traité en roi, avait ses ministres, ses gentilshommes, ses aumôniers avec le cardinal de Montmorency à leur tête, et ses gardes du corps, il convenait que les princes et les princesses qui vivaient auprès de lui fussent traités, eux aussi, conformément à leur rang et aux usages de la cour, et que Madame Royale, notamment, eût au moins une dame d'honneur, une dame pour accompagner et un chevalier d'honneur. Lorsqu'elle était sortie de France, le roi avait offert la première de ces fonctions à la marquise d'Hautefort, femme du plus intime ami de d'Avaray, jadis familier de Versailles, et dont le dévouement ne s'était jamais démenti. La marquise résidait alors à Munich. Mais, la cour d'Autriche n'ayant pas consenti à mettre des Français auprès de Madame Royale, le projet avait été ajourné. Depuis, M<sup>me</sup> d'Hautefort avait vieilli; elle était infirme, et ni son état ni son âge ne permettaient plus de penser qu'elle pourrait un jour occuper l'emploi précédemment accepté par elle. Le roi avait alors songé à la princesse de Chalais.

«M<sup>me</sup> la princesse de Chalais m'a paru celle qui convenait le mieux. Son âge, qui se rapproche plus du vôtre quoiqu'elle ne soit pas dans la première jeunesse, ses vertus, ses qualités aimables et solides m'ont paru devoir vous être utiles et agréables, et c'était à elle que je destinais la commission la plus flatteuse qu'il soit en mon pouvoir de donner. Mais vous l'avouerez-vous? Votre lettre a tellement surpassé mes espérances sur l'excellence de votre jugement, que je ne sens plus en mon pouvoir de donner auprès de vous, même une commission passagère, à quelqu'un que je ne saurais pas d'avance qui vous plût. Je vous prie donc, ma chère enfant, de vous ouvrir avec moi sans réserve, tant sur M<sup>me</sup> de Chalais que sur les autres personnes auxquelles vous avez pu penser, ainsi que sur les choix d'un ordre inférieur.

«Je vous ferai seulement deux observations à ce sujet: l'une, que la position où nous sommes, et où je suis particulièrement, exige que vous ayez peu de monde avec vous. Une dame faisant les fonctions de dame d'honneur, et une autre, tout au plus, suffiront, et il en est de même du service inférieur. La seconde est que les choix que je ferai de concert avec vous, tout provisoires qu'ils seront, influenceront indubitablement sur ceux que mon frère fera définitivement. Je suis trop sûr de sa confiance en moi, et surtout de sa tendresse pour vous, pour en pouvoir douter. Je me trouve, en ce moment, comme votre père, l'intermédiaire entre vous deux, ce rôle m'est bien doux à remplir; mais il me tarde de le quitter.»

Avant que le roi eût été en situation de donner à sa nièce cette marque de confiance, il avait reçu de son frère la liste des personnes que celui-ci proposait à son agrément. Cette liste était longue; on eût dit que le comte d'Artois, en la dressant, avait oublié que la famille royale vivait dans l'exil, que le roi dépossédé de sa liste civile, dépourvu de ressources, était obligé d'aller à l'économie, et qu'il eût été bien impossible de donner à la duchesse d'Angoulême une maison nombreuse et fastueuse. Comme dame d'honneur, et à défaut de M<sup>me</sup> d'Hautefort, à laquelle il semblait bien qu'on dût renoncer, il proposait la duchesse de Sérent, femme de l'ancien gouverneur du duc d'Angoulême, dont les fils avaient péri en Vendée. La duchesse était rentrée en France après la chute de Robespierre; elle s'y trouvait encore.

«Si elle se déterminait à sortir, je n'en désirerais pas d'autre, répondait le roi à son frère. Femme de beaucoup d'esprit et de mérite, Montmorency, femme du duc de Sérent, dame d'atours et amie de l'ange que nous pleurons, lui ayant donné jusqu'à la fin des preuves d'attachement avec un courage digne du maréchal de Luxembourg, mère de deux fils qu'elle a perdus et des filles qui heureusement lui restent, que de titres! que d'avantages! que de convenances! Je ne peux pas y arrêter ma pensée, car je hais le désappointement. Si M<sup>me</sup> d'Hautefort nous manquait, et que ceci ne se pût pas, je voudrais la princesse de Rohan ou la princesse de Chalais. Qu'en pensez-vous?»

Il approuvait de même les choix masculins, et particulièrement celui de M. de La Charce ou de M. de Durfort. «Je n'ai connu le premier qu'enfant. Son père vous est attaché depuis vingt-cinq ans; sa mère s'est toujours

parfaitement conduite auprès de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. Le second s'est fort distingué dans cette guerre et s'est acquis un excellent renom.»

Pour les autres choix féminins portés sur la liste du comte d'Artois, outre qu'il en blâmait l'abondance, il les désapprouvait en partie, deux surtout, encore qu'un nom illustre et glorieux les justifiât en apparence.

«Quant aux autres dames, je dis pour accompagner, car il ne nous faut qu'un honneur, il n'est pas nécessaire d'en nommer beaucoup; cela serait même d'un mauvais effet en ce moment-ci. Mais, quoique cette observation soit importante, les choix le sont encore davantage. Souvenez-vous à présent que c'est votre frère, votre plus ancien ami, le père de votre belle-fille, le second père de votre fils qui vous parle. Si nous étions encore à Versailles, nous pourrions, tout en faisant mal, risquer de certaines choses, —car notre choix donnerait quelque considération aux personnes peu recommandables sur lesquelles il tomberait. Mais, aujourd'hui, c'est à nous-mêmes qu'il faut qu'il en donne, et la naissance, les services de famille, les plus anciennes liaisons d'amitié, l'amabilité, les grâces ne peuvent compenser la réputation. Malheureusement, celle de M<sup>me</sup> de G..., qui n'était pas bonne en France, ne s'est pas raccommodée depuis. Songez que votre belle-fille est et doit demeurer un ange de pureté; que, quel que soit l'éclat d'un diamant, son entourage peut lui en faire perdre, et que la faute en retombe sur le joaillier. Quelle déconsidération un choix qui serait généralement blâmé, il ne faut pas vous faire illusion, ne jetterait-il pas sur vous et, dans la position actuelle, sur moi!

«Si les raisons que je vous donne ne vous paraissent pas puissantes, je vous demande comme une marque d'amitié, comme une grâce, de ne pas faire un pareil choix. Vous m'avez dit que vous n'aviez pas d'engagement positif; ainsi vous ne devez pas éprouver d'embarras. Mais, si cela était, je m'offre à vous; jetez tout sur moi; l'amitié me fera supporter tous les désagréments du rôle de victime expiatoire... Réfléchissez bien, je vous prie, à M<sup>me</sup> de V... Ses qualités personnelles, auxquelles je rends avec un grand plaisir la justice qui leur est due, n'empêchent pas que son nom, beau en lui-même, bon à montrer aux ennemis de terre et de mer, ne puisse que très imprudemment être, en ce moment, mis en évidence à la cour, et bien moins à Mitau qu'à Versailles. Une autre considération bien autrement forte

est que son mari, que nous ne pourrions pas éloigner d'elle, est un mauvais sujet, qui, d'après ce que j'ai ouï dire, avait pris beaucoup trop d'ascendant sur notre jeune homme... Je viens de remplir une tâche bien pénible; mais je vous devais franchise.»

Louis XVIII, en cette occasion, aurait pu parler en roi et ordonner; il avait préféré parler en frère et presque supplier. Le comte d'Artois ne lui en sut aucun gré. Depuis un certain temps déjà, le roi refusait de lui accorder des grâces,—cordon bleu et brevets,—destinées sans doute à reconnaître de nobles dévouements, mais qu'il jugeait inopportuns. Récemment encore, une demande de «brevet de dame pour accompagner» sollicitée par Monsieur en faveur de M<sup>lle</sup> de La Blache, la fiancée du comte de Sombreuil, fusillé au lendemain de Quiberon, n'avait pas été accueillie pour des motifs que le roi résumait en ces termes:

«Dans notre position, je pense qu'on peut et qu'on doit accorder des récompenses, mais non pas des grâces. Si j'accordais ce brevet à M<sup>lle</sup> de La Blache, quelle raison aurais-je pour ne pas l'accorder à cent autres peut-être, qui viendraient me le demander? Le pauvre Sombreuil, me dites-vous. Cela aurait pu être vrai si, dans l'instant même de sa mort, cette grâce eût été demandée, parce que c'eût été alors, pour ainsi dire, jeter de l'eau bénite sur son cercueil. Mais, deux ans après, ce n'est plus à ses mânes, c'est à M<sup>lle</sup> de La Blache que je l'accorderais. Dès lors, voilà la planche faite. Une demande en attire une autre. Il faut, ou mécontenter beaucoup de monde, ou faire une chose qui finirait par devenir ridicule. Il vaut donc mieux m'en tenir à ne point accorder de grâces de la cour en ce moment, et à remettre à des temps plus heureux l'examen de toutes les demandes de ce genre. Je suis persuadé qu'en y réfléchissant bien vous serez de mon avis.»

Mécontent de cette réponse, le comte d'Artois dut se faire violence pour ne pas récriminer. Mais, en recevant maintenant la lettre de son frère, où les mérites qu'il attribuait à ses protégées étaient si fortement discutés, il fut d'autant moins maître de soi, que ces personnes jadis liées avec la duchesse de Polignac vivaient encore dans l'intimité de sa maîtresse, la comtesse de Polastron, et qu'il les considérait comme ses plus chères amies. Sous des formes d'ailleurs déférentes, il insista, ne craignant pas d'insinuer que la réponse du roi s'était inspirée du peu de goût qu'il avait toujours eu pour les



Polignac. Dépassant et dénaturant la pensée de son frère, il trouva barbare et impolitique d'opprimer ceux qui ont joui de la faveur de ceux qui nous ont précédés dans la carrière, par la seule raison qu'ils en ont joui». Les droits des personnes pour qui il plaidait, loin d'être affaiblis par le souvenir des faveurs dont le roi Louis XVI les avait honorées, y devaient trouver, aux yeux de Louis XVIII, une force plus grande et, dans la circonstance, bénéficier de l'attachement que ces personnes avaient eu pour M<sup>me</sup> de Polignac, «cette victime de son dévouement à la reine.»

Le roi ne se laissa pas démonter par cette argumentation. Il ne pensait pas qu'il faille hériter des sentiments privés comme de la couronne; il croyait surtout qu'il est sage de peser l'opinion publique, pour lui résister de tout son pouvoir si elle est injuste, pour y céder si elle est bien fondée.

«Vous regardez la duchesse de Polignac comme une victime de son dévouement à la malheureuse reine; le public n'en pense pas de même. Demandez-lui qui a été victime de son dévouement? Il répondra: la princesse de Lamballe. La duchesse de Polignac, dont peu de gens connaissent les très bonnes qualités, parce que peu de gens ont été à portée d'en juger, passe, pardonnez-moi, mon cher frère, cette pénible assertion, pour avoir été une des causes de la Révolution, par l'immense quantité de grâces qui ont été accumulées sur elle, sa famille et ses amis, et par l'influence exercée sur les opérations du gouvernement, à une époque qui touchait de si près celle de nos désastres. Cette opinion est fâcheuse, peut-être même exagérée; mais elle serait difficile à détruire, d'autant plus qu'il le serait de la réfuter. J'appellerais y céder lâchement, d'enlever à la famille et aux amis de la duchesse de Polignac les grâces dont ils jouissent, et qui pourront survivre au bouleversement général; je suis loin d'être de cette humeur, et vous devez vous rappeler ce que je vous ai mandé, il y a déjà assez longtemps, au sujet du cordon bleu. Mais aussi ce serait la braver imprudemment, que de leur accorder de nouvelles grâces, et de prêter à dire que la Restauration ramènerait les anciens abus, et que l'on verrait encore les mêmes personnes réunir toutes les grâces, etc. etc., et cela dans un moment surtout où nous sommes à peu près hors d'état d'en faire à personne.»

Pour ces motifs, le roi persévéra dans son opinion, regrettant de ne pouvoir la sacrifier à celle de son frère. «Eussiez-vous exprimé dans l'une et l'autre de vos lettres la volonté d'appeler vos enfants auprès de vous, le tendre intérêt que je vous porte m'aurait donné la force de vous tenir le même langage. Qu'est-ce donc si, comme je m'en flatte, votre intention est de les laisser auprès de moi!... D'ailleurs, de quoi discutons-nous? Vous ne voulez pas sans doute nommer en ce moment toute la maison de votre belle-fille; cela serait ridicule et impolitique. La duchesse de Sérent et sa fille peuvent donc nous suffire.»

Cette fois, le comte d'Artois céda. La soumission lui fut rendue facile par la nouvelle, reçue au cours de ce débat, de la prochaine arrivée de la duchesse de Sérent auprès de Madame Royale. Elle était prête à se mettre en route pour la rejoindre là où les ordres du roi lui enjoindraient d'aller. Louis XVIII s'empressa de l'annoncer à sa nièce, qui lui avait demandé à réfléchir avant de se prononcer sur un nom ou sur un autre.

«Vous avez raison de prendre du temps pour réfléchir au choix que je vous ai invitée à me proposer. Mais permettez-moi de vous donner à la fois une preuve de ma confiance en votre discrétion, et du désir extrême que j'ai de vous voir heureuse. Je sais que mon frère désire que la duchesse de Sérent soit votre dame d'honneur. Je partage ce désir, et, si c'était à moi de faire définitivement ce choix, je n'en ferais pas un autre, bien sûr de n'en pouvoir pas faire un meilleur, ni qui pût vous plaire davantage. Vous serez, en ce cas, étonnée que je ne vous en aie pas parlé; mais je ne pouvais y songer la sachant en France, au lieu que j'ai appris, depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, qu'elle est au moment d'en sortir. Je reviens actuellement à ce que je voulais vous dire. Jugez combien il serait agréable à votre beau-père et à votre mari, qui regarde M<sup>me</sup> de Sérent comme sa seconde mère, que vous exprimassiez le désir de l'avoir pour dame d'honneur! Vous pourriez donc me mander: Si la duchesse de Sérent était libre, je serais bien heureuse de l'avoir pour dame d'honneur. Ce souhait, infiniment naturel de votre part, comblerait d'aise ceux auxquels il vous est le plus essentiel de plaire.

«La petite ruse que je vous propose est assurément bien innocente. Je ne serais pas embarrassé d'avouer que je vous eusse inspiré une pareille idée;

mais j'aimerais bien mieux qu'elle parût venir de vous, et vous ne pourrez pas me donner une plus grande marque d'amitié que de l'adopter.

«Il faut actuellement que je vous parle du plaisir que m'a fait votre lettre à mon neveu; il est si doux pour un père de voir ainsi la confiance s'établir entre ses enfants! Il m'a montré sa réponse: mais je ne lui ai pas dit mon secret. La vie qu'il vous a décrite est celle que je mène depuis la fin de 1792. C'est à peu près celle d'un couvent de chartreux. Elle me convient, je crois, plus par habitude qu'autrement. Mais elle pourrait fort bien ne pas vous convenir. Si cela était, ma chère enfant, dites-le-moi franchement. Dites-moi les changements que vous y désireriez. Je voudrais que ce fût un sacrifice que de les adopter, ma tendresse m'en ferait un bonheur; mais, en vérité, ce n'en serait même pas un; ainsi que rien ne vous gêne.»

Madame Royale s'empressa d'accéder au désir de son oncle.

«Le désir que vous me témoignez, mon cher oncle, de placer auprès de moi M<sup>me</sup> de Sérent est parfaitement conforme à mes souhaits. J'ai toujours estimé extrêmement cette dame, et par sa manière de penser dans toutes les occasions, et par l'attachement inviolable qu'elle a témoigné à mes parents jusque dans leur captivité, et particulièrement à ma tante Élisabeth, dont elle était au service et qui en faisait grand cas. J'imagine même que vous aurez été instruit, mon cher oncle, que j'avais demandé qu'elle me suive, quand je suis partie de France. On me l'a refusé. Ainsi, sous tous les rapports, si la duchesse de Sérent était libre, je serais bien heureuse de l'avoir pour dame d'honneur et de la pouvoir trouver à Mitau à mon arrivée.

«Je vous remercie extrêmement, mon cher oncle, de m'avoir envoyé le portrait de mon cousin; il m'a fait grand plaisir et me paraît bien différent du premier. Quant à sa lettre dont vous me parlez, je ne l'ai pas reçue, mais me flatte cependant qu'elle n'est pas perdue et que vous l'aurez peut-être oubliée.»

On était en plein hiver quand la duchesse de Sérent fut définitivement désignée pour remplir auprès de Madame Royale les fonctions de dame d'honneur. Le roi savait que sa nièce n'arriverait pas à Mitau avant le mois d'avril de l'année suivante, et, ainsi qu'il le mandait à son frère, il s'était résigné à cette attente de cinq ou six mois. Pour en tromper les longueurs, il

s'occupait de tous les détails concernant la future duchesse d'Angoulême et même des plus insignifiants en apparence.

«J'ai été ces jours-ci voir l'appartement qui vous est destiné. J'espère que vous en serez contente. J'ai cependant une inquiétude. Il est exposé au midi, et j'ai entendu dire que vous craigniez la chaleur dans les appartements. Si cela était, vous me feriez grand plaisir de me le dire, parce qu'alors je proposerais à mon neveu, qui doit loger dans le double, au nord, de troquer avec vous, et, quoiqu'il craigne aussi le chaud, il sera heureux de vous faire ce léger sacrifice. Je dois cependant vous dire une chose: c'est qu'à mon sens, l'appartement du midi est plus joli que celui du nord, quoiqu'ils soient tous les deux de la même grandeur; mais le premier me semble mieux distribué. Je ne saurais vous exprimer le plaisir que je prends à vous parler de ces arrangements de détail; ils me paraissent hâter l'instant fortuné.»

Madame Royale ne pouvait qu'être très touchée par ces incessantes attentions.

«J'ai été pénétrée de tous les détails dans lesquels vous voulez bien entrer par rapport à mon logement. Celui que vous m'auriez destiné m'aurait toujours convenu, mais je dois avouer que l'exposition du midi me convient beaucoup. Je crois que la chaleur ne doit pas être excessive dans ce climat, et le sud me paraît l'exposition la plus saine; j'aurais été bien fâchée que mon cousin se gênât pour moi, et je reconnais bien à cela sa manière de penser.»

Ainsi, tout nouveau bon procédé du roi provoquait chez Madame Royale une manifestation nouvelle de reconnaissance, et, qu'il fût question d'affaires importantes ou de choses secondaires, rien, ses lettres en font foi, ne la laissait insensible ou indifférente. Il est vrai que celles du roi témoignaient incessamment une tendresse plus grande. Tout y était prétexte, comme, par exemple, lorsqu'il invitait sa nièce à s'approprier un dépôt de diamants fait par lui, durant son séjour à Coblenz, entre les mains de l'Électeur de Trèves, et lui envoyait, pour qu'elle pût les retirer, le reçu qui lui en avait été donné. Il craignait seulement que, parmi ces diamants, il y en eût à Madame Élisabeth. «C'est une chose aisée à éclaircir, répondait Madame Royale en le remerciant, car je sais qu'elle a fait un testament. Mais je doute que ceux-ci soient à elle, puisque c'est un dépôt de 91, et elle

n'a appris le voyage de Varennes que quelques heures avant. Par conséquent, je ne crois pas qu'elle ait eu la possibilité de les faire passer dans ce moment.»

Le 30 décembre 1798, une affaire bien autrement grave fit prendre au roi la plume:

«Je viens, ma chère enfant, d'apprendre que le Directoire, quittant enfin le masque dont il s'est si longtemps couvert à l'égard du roi de Sardaigne, vient de lui déclarer la guerre. Vous pouvez aisément juger combien une pareille nouvelle m'afflige. Cette perfidie a été précédée de tant d'autres, qu'à moins d'un miracle, ce malheureux prince est perdu, s'il est réduit, pour se défendre, à ses seules forces. Je ne doute pas que l'âme généreuse de l'Empereur, mon neveu et le sien, n'ait senti sa cruelle position. Je ne sais que trop aussi combien il s'est écoulé de temps depuis la déclaration de guerre, et combien il doit déjà s'être passé d'événements. N'importe, je ne puis me taire, et voir dans un si grand danger la seule sœur qui me reste, et toute la famille de ma femme. Sans les raisons que je vous ai dites, ce ne serait pas à vous que je m'adresserais, ce serait à l'Empereur lui-même. Mais, en ce moment, je suis presque bien aise que mon bonheur ait été retardé, puisque vous pouvez me suppléer dans une occasion aussi intéressante. Je sais la réserve que vous vous êtes imposée; je l'approuve en tout autre cas; mais dans celui-ci, il faut vous mettre au-dessus. Imitez, s'il en est temps encore, l'exemple d'Esther. Songez qu'il y va du salut ou de la perte de votre tante, de toute une famille qui, bientôt, vous tiendra de si près. Pressez, sollicitez, servez-vous du don de persuasion que la Providence vous a si bien donné; obtenez les secours qui leur sont si indispensables. Vous ne pourrez faire une meilleure action, ni me donner à moi-même une plus touchante preuve de votre tendresse pour moi. Je vous le demande par toute celle dont mon cœur est rempli pour vous.»

Avant que sa nièce eût pu recevoir cet appel, le roi lui écrivait de nouveau:

«Je vous ai exprimé deux fois la semaine dernière la peine et l'inquiétude que me causait l'état de ma sœur et de mes beaux-frères. Je les ai ressenties encore plus vivement par le bruit qui s'est répandu de leur translation à Chambéry. Enfin j'ai appris leur départ pour la Sardaigne. Leur sort est

encore bien déplorable; ils ont eu de cruelles journées à passer, et je suis sûr que le souvenir de celles dont vous avez eu le malheur d'être le témoin vous y aura rendue plus sensible. Mais, du moins, nous n'avons plus à craindre pour leurs personnes. Je vous avais, dans les premiers moments de ma douleur, invoquée à leur secours; mais mes lettres ne vous arrivèrent, sûrement que longtemps après que vous avez su l'état exact des choses, et vous penserez, comme moi, qu'il n'y a rien à faire pour le moment, et que leur sort changera, comme le nôtre, à une époque qui, j'ose l'espérer, n'est pas bien éloignée.»

Lorsque ces lettres désolées arrivèrent à Madame Royale, elle connaissait les douloureux événements qui les avaient dictées. Elle en avait même fait part à son oncle, dont les informations s'étaient croisées avec les siennes:

«Vous aurez sûrement appris, mon très cher oncle, tous les malheurs qui sont arrivés à Turin: l'emprisonnement du roi et de toute sa famille, et leur départ, dit-on, pour l'île de Sardaigne. Je suis bien affligée de toutes ces horreurs, surtout par rapport à la reine, qui est une sainte et avait déjà bien assez souffert de toute la cruauté de ces gens-là. J'ai encore reçu une de ses lettres il y a peu. Il est sûr que c'est terrible. Il ne me paraît pas que les affaires se remettent; au contraire, je trouve que cela va toujours de pire en pire. Quand est-ce donc qu'il y aura une fin à tant de malheurs?»

La semaine suivante, la princesse ajoutait qu'elle avait sollicité l'Empereur. «Ce prince a répondu que, s'il était possible, il ferait tout pour les sauver, et qu'il était même de son propre intérêt de les soutenir. Je crains qu'on ne puisse pas faire beaucoup pour eux présentement. Mais j'attends tout du temps. Au reste, les dernières nouvelles étaient qu'ils étaient restés à Parme, et on espérait que tout pourrait s'arranger pour le mieux.» Le roi fut particulièrement heureux de la démarche de sa nièce. «J'y suis d'autant plus sensible, que, lorsque vous avez reçu mes lettres à ce sujet, vous saviez, comme je n'ai pas tardé à l'apprendre, après les avoir écrites, que tout était perdu pour le moment. N'importe, ma tendresse pour vous s'en est accrue, s'il est possible, et de plus, vous avez fait une œuvre dont celui devant qui il n'y en a aucunes de perdues vous récompensera. J'ai appris, depuis la date de votre lettre, que ces infortunés ont quitté Parme; mais je ne serai tout à fait tranquille pour eux que lorsque je les saurai arrivés en Sardaigne.»

Dans l'intervalle le roi avait envoyé, à Madame Royale, son portrait fait jadis par M<sup>me</sup> Bonn. La princesse en possédait déjà un autre signé de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun. Elle le tenait de La Fare, qui lui-même devait à un heureux hasard d'avoir pu le lui offrir. «Lorsque celui de M<sup>me</sup> Bonn a été peint, tant d'années et de malheurs n'avaient pas encore passé sur ma tête. Ainsi, quoique ressemblant alors, il est bien flatté aujourd'hui. Mais ni l'un ni l'autre ne vous diront, aussi bien que j'espère avant peu vous le dire en personne, à quel point je vous aime.

«J'espère que vous avez reçu la lettre de mon neveu sur la vie que nous menons ici; mais n'oubliez pas que tout cet arrangement est subordonné à ce qui pourra vous plaire, et parlez-moi, je vous prie, avec une entière confiance sur ce sujet. Mon neveu m'a dit ce que vous lui mandez au sujet de vos goûts. Je vous avouerai que j'avais déjà tâché de les deviner; et j'espère que vous trouverez ici quelques livres, de quoi dessiner et travailler. J'avais demandé aussi un clavecin: mais comme je vois que vous n'aimez pas mieux la musique que moi, je n'embarrasserai pas votre appartement d'un meuble inutile.»

Au milieu des préoccupations que trahit cette correspondance, commença l'année 1799, attendue avec d'autant plus d'impatience par le roi, que, d'une part, la coalition contre la France s'étant reformée avec la participation de la Russie, il pouvait espérer pour le printemps des résultats décisifs et que, d'autre part, il était convaincu que ce même printemps verrait arriver sa nièce à Mitau. Mais, dès le début de cette année, Madame Royale eut un gros chagrin; elle perdit la plus fidèle de ses compagnes, l'archiduchesse Amélie, la plus jeune sœur de l'Empereur, avec qui, à son arrivée à Vienne, elle s'était étroitement liée. Dès le mois de décembre, elle prévoyait ce malheur. «J'ai encore le chagrin ici de voir l'archiduchesse Amélie qui se meurt. Elle est atteinte d'une maladie si forte qu'on craint bien qu'elle n'en revienne pas. J'en serai inconsolable, vu l'amitié qu'elle me témoigne et le malheur de la voir mourir si jeune. Il est sûr que sa nature qui est forte peut la sauver. Mais je n'ose pas m'en flatter.»

L'archiduchesse mourut dans la soirée du jour où Madame Royale avait envoyé à son oncle ces nouvelles désespérées. «Je peux vous assurer que j'en ressens une douleur extrême. Elle avait toutes les qualités pour se faire

aimer et me témoignait beaucoup d'amitié. C'est un manque terrible pour moi; c'était ma seule et unique société; il ne se passait pas de jour où je ne la visse. Même jusque dans sa maladie, elle voulait que je vinsse passer un instant avec elle tous les jours. Il est affreux de voir périr une jeune femme de son âge dans une maladie si souffrante; c'est une perte irréparable pour toute sa famille dont elle était adorée, et pour moi-même aussi!»

Les consolations du roi ne pouvaient faire défaut au désarroi moral que subissait sa nièce par suite de cette mort prématurée; il les lui versa avec son effusion coutumière. «Ce ne sont pas des inquiétudes que je viens vous témoigner, ma chère enfant, c'est une véritable douleur. L'amitié que vous aviez pour votre aimable cousine, celle qu'elle vous portait, et dont elle vous a jusqu'au dernier moment donné des preuves si touchantes, m'attachaient sincèrement à elle, et me la font regretter comme si j'avais pu juger par moi-même de tout ce qu'elle valait. Je connais trop cependant votre piété pour n'être pas sûr de la consolation que vous éprouvez, en songeant au bonheur dont une âme si pure doit jouir à présent. Après une telle pensée, que sont toutes celles de la terre! Je vous prie pourtant de songer à ceux qui vous aiment. Sans mon neveu, je me nommerais le premier; mais ce n'est qu'à lui seul que je puis et que je veux céder sur ce point.»

La douleur de Madame Royale fut, au même moment, traversée par une petite joie. Dans le dépôt restitué par l'Électeur de Trêves, elle avait trouvé l'habit de son père. «C'est une vraie relique pour moi; il m'a fait un grand plaisir. Il me paraît que le portrait de l'enfant qui est dans le portefeuille est celui de mon frère aîné. Mais comme j'avoue que je ne m'en souviens pas très bien, oserai-je vous prier de me le dire?» Néanmoins la mort de l'archiduchesse, en augmentant l'isolement dans lequel vivait Madame Royale, bien qu'elle eût quitté le deuil, contribua à lui rendre plus pesant le séjour de Vienne. Soit que les lettres de son fiancé eussent fini par toucher son cœur, soit que la tendresse de son oncle l'eût entièrement et complètement subjuguée, elle brûlait maintenant du désir de se réunir à eux, et voyait avec joie approcher le moment où ce désir pourrait enfin se réaliser.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)



## IV

### LE MARIAGE

Au commencement d'avril 1799, toutes les difficultés qui s'étaient opposées jusque-là au voyage de la reine et de Madame Royale étaient levées. Elles devaient arriver à Mitau l'une et l'autre au mois de juin. Le roi avait pensé d'abord qu'elles pourraient voyager ensemble. Mais Paul I<sup>er</sup> en avait décidé autrement; un itinéraire était tracé à chacune d'elles, qui n'assurerait leur réunion qu'au terme de leur route.

Le roi, au moment où sa nièce allait se trouver au milieu de cette famille de qui ses malheurs l'avaient séparée, et qu'elle ne connaissait pas, jugea bon de la lui faire connaître. Dans sa lettre du 17 avril, il la décrit en commençant par son neveu, comme s'il eût voulu préparer la jeune fiancée aux qualités et aux défauts du prince qui allait être son mari.

«Je vous ai déjà dépeint le caractère de mon neveu. J'espère que vous avez été contente du portrait, et je suis certain que vous le trouverez ressemblant. Il vous sera d'autant plus facile d'être heureuse avec lui, que son cœur, gardé par sa vertu, ne s'est jamais donné qu'à vous, et que ses principes, aidés par ce que vous valez, vous garantissent que ce premier sentiment sera aussi le dernier. Mais je vous connais mal, ou, non contente d'être heureuse dans votre intérieur, vous voudrez aussi que votre mari réponde à ce que les circonstances demandent de lui, et pour ma part, je vous avouerai que je garde bien plus mes espérances à cet égard sur vous, que sur tout ce que j'ai pu faire moi-même. La différence d'âge, l'habitude de respecter et même de craindre un peu, font toujours voir à un jeune homme un peu de pédanterie dans les leçons de ses parents, au lieu que, dans la bouche d'une femme aimable et chérie autant qu'estimée, la raison devient sentiment, et son empire, pour être plus doux, n'en acquiert que plus de force.

«Né avec une grande facilité pour le travail, mon neveu a forcément mené pendant longtemps une vie qui lui a fait perdre l'habitude et même le goût de l'application. Je me suis efforcé de détruire ce défaut, le seul véritable que je connaisse en lui; j'y ai réussi en partie; c'est à vous

d'achever l'ouvrage, et, lorsqu'il saura par vous-même que le meilleur moyen de vous plaire est de se rendre en tout digne de vous, les mauvaises habitudes disparaîtront bientôt; vous en serez plus heureuse, vous ferez la joie de toute notre famille, et la France vous devra un jour son bonheur. Ce que j'attends là de vous ne vous donnera aucune peine. Tendrement aimée, vous n'aurez qu'à le vouloir pour posséder la confiance d'un mari timide, mais dont l'âme ouverte et loyale ne demande qu'à s'épancher dans la vôtre.»

Après ces réflexions sur le duc d'Angoulême, le roi passait en revue les autres membres de la famille des Bourbons de France.

«Ce serait vouloir vous donner des leçons, et, comme je vous l'ai dit, je n'ai pas la présomption d'y prétendre, que de vous rappeler ce que vous allez devoir à mon frère. Il connaît bien tous les droits d'un père, mais il a le cœur excellent. Je ne vous aime pas plus que lui: c'est tout dire, et trouvant en vous les égards et la soumission qu'il a lieu d'espérer, jamais il ne se servira de ses droits que pour contribuer à votre bonheur. Votre conduite vis-à-vis de ma belle-sœur sera encore plus aisée. Délicate de santé, craignant le monde où elle a réussi toutes les fois qu'elle l'a voulu, aimant la vie retirée, les égards que vous lui devrez suffiront pour vous en faire adorer.

«La tendre amitié qui règne entre mes deux neveux vous répond du soin que le duc de Berry mettra à vous plaire, et, sans doute, vous aurez pour lui les sentiments qu'il mérite. Celui qui m'unissait à votre mère m'a appris qu'un beau-frère devient facilement un véritable frère. Je n'ai pas besoin de vous parler de ce que vous devez à l'âge et aux vertus de mes tantes. La reine, que vous verrez dans les premiers moments plus que tout le reste de la famille, vous a toujours particulièrement aimée, et, plus vous la connaîtrez, plus vous verrez combien elle est aimable et facile à vivre.

«Je n'ai rien à vous dire sur les personnes qui vous approcheront de plus près. Vous savez tout ce que vaut la duchesse de Sérent; sa fille est digne d'elle; et, quant au duc de Damas, qui est destiné à être votre chevalier d'honneur, votre malheureux père, dont il avait été menin, faisait de lui le plus grand cas.

«Enfin, il faut aussi, ma chère enfant, que je vous dise un mot de moi-même. Je vais perdre sans regret mon autorité directe sur vous; mais, jamais, je ne renoncerai à vous servir de père, et, comme tel, j'ose espérer que je posséderai toujours votre confiance. Votre raison sera toujours votre meilleur guide. Mais une longue expérience des hommes et des choses peut vous être utile, et je serai toujours prêt à vous donner des conseils, lorsque vous m'en demanderez. Si vous éprouviez des peines et que vous veuillez les déposer dans mon sein, je regarderai cet épanchement comme la preuve la plus certaine de votre tendresse. De votre côté, je vous regarde comme destinée par la Providence à remplacer ma pauvre sœur, à être, comme elle, le lien de toute la famille, la confidente de tous, l'ange de paix pour apaiser les petits différends qui naissent toujours de temps en temps entre les meilleurs amis: ce rôle est celui qui peut le mieux vous convenir pendant nos malheurs et lorsqu'ils seront finis.»

Cette lettre est l'avant-dernière que Madame Royale dûit recevoir de son oncle. Elle la trouva prête à se mettre en chemin. «C'est le vœu et le désir empressé de son cœur,» écrivait l'évêque de Nancy. Toutes les mesures étaient prises pour son départ. Le duc de Villequier était venu la chercher à Vienne pour l'accompagner à Mitau. L'Empereur d'Allemagne avait consenti à la faire conduire, sous la protection de M<sup>me</sup> de Chanclos, jusqu'à Thérèsepol sur la frontière russe. Là, des ordres étaient déjà donnés par le tsar pour la protéger sur la route et faciliter son voyage. Elle avait avec elle, comme dame de compagnie, M<sup>lle</sup> de Choisy, nièce du marquis d'Ourches, jadis chambellan du comte de Provence, qu'à sa demande le roi avait attachée à sa maison. La duchesse de Sérent et sa fille, sorties trop tard de France pour la trouver à Vienne, devaient la rejoindre en Courlande. Les deux valets de chambre, Hue et Cléry, trois femmes de service et deux valets de pied, étaient aussi du voyage. Quand le roi connut ces détails, Madame Royale avait déjà quitté Thérèsepol, d'où le 17 mai, en y arrivant, elle avait expédié par estafette un court billet à son oncle. Il le reçut le 23 mai. Ce même jour, d'Avaray consignait l'événement dans son rapport au roi.

«Une estafette envoyée par M. le duc de Villequier nous a appris ce matin que Madame Royale est enfin arrivée à Thérèsepol le 17, qu'elle en devait

partir le surlendemain, et qu'après treize jours de route, elle sera rendue à Mitau.

«Monseigneur le duc d'Angoulême, au comble de ses vœux, est venu chez moi me témoigner avec beaucoup de sensibilité et dans les termes les plus obligeants qu'il n'oubliera jamais que c'est à mon zèle et à mes soins qu'il doit le projet et le succès de son mariage.

«En lui témoignant de mon côté combien je suis heureux d'avoir pu contribuer à son bonheur, j'ai saisi l'occasion de lui observer que la politique seule préside ordinairement au mariage des princes, mais que le sien réunit tout ce que le sentiment a de plus doux, et la politique de plus intéressant, et que cette union eût été l'objet le plus digne de ses vœux, dans le cas même où il serait paisiblement assis sur les premières marches du trône. Je voulais par ces réflexions graver plus profondément dans le cœur du jeune prince son amour pour M<sup>me</sup> Thérèse, et raffermir dans la résolution de s'occuper constamment du bonheur de son épouse. J'ai lieu de croire qu'elles ont produit leur effet.»

Le 29, le roi fit partir le duc de Guiche, en l'invitant à aller devant soi jusqu'à ce qu'il rencontrât la voyageuse, et en le chargeant pour elle de ce souhait de bienvenue: «C'est avec le sentiment de la plus douce joie que je vous écris cette lettre, ma chère enfant. Le moment où le duc de Guiche vous la remettra précédera de bien peu celui où je vous recevrai après un si long espace de temps et tant de malheurs communs. Je vous l'ai souvent dit: je n'ai pas la présomption d'espérer vous les faire oublier; mais du moins ma tendresse, mes soins ne négligeront rien pour vous en adoucir le souvenir, et j'espère recevoir de vous le même soulagement. J'en trouve le gage dans toutes vos lettres. Celle que vous m'avez écrite de Thérèsepole me prouve votre confiance, et c'est de tous les sentiments celui dont un père est le plus jaloux de la part de sa fille. Les autres appartiendront bientôt à mon neveu; il les méritera par les siens; et, plus je les verrai réciproques entre vous, plus je croirai qu'il peut encore y avoir du bonheur pour moi.»

En même temps que Madame Royale se dirigeait vers Mitau, la reine y arriva dans la soirée du 2 juin. Son voyage avait été l'objet de longues négociations et donné lieu entre elle et son mari à de pénibles débats. Au

moment de quitter Budweiss, elle prétendait voyager avec un somptueux état de maison, incompatible avec l'exiguïté des ressources dont disposait le trésor royal. Il fallut de nombreuses lettres, les cruels aveux et toute la volonté du roi pour la faire renoncer à cette prétention. Elle avait dû se contenter d'un train très modeste, dont la fixation arrachait au comte de Saint-Priest cette réflexion douloureuse: «L'état que M. de Virieu a envoyé à M. de Villequier serait assurément bien petit pour la reine de France; mais les circonstances nous contraignent à le resserrer encore.»

Cette difficulté résolue, elle en avait soulevé une autre. Elle voulait emmener avec elle sa lectrice, cette M<sup>me</sup> de Gourbillon, dont nous avons constaté la fâcheuse influence et dont Louis XVIII était décidé à ne pas tolérer la présence à Mitau. L'entêtement de la reine, la résistance du roi donnèrent lieu à une volumineuse correspondance. Le 31 mai, le roi lui avait écrit: «Si mes instances et mon amitié ne peuvent rien sur vous, si vous pouvez vous résoudre à me compromettre vis-à-vis de l'Empereur de Russie, qui ne pourra, d'après cette résistance, que prendre la plus étrange idée de nous deux, M<sup>me</sup> Gourbillon pourra arriver à Mitau. Mais je vous jure, pour ma part, qu'elle ne mettra pas les pieds au château et que je ne réponds pas des dispositions de l'Empereur à son égard.»

La reine ne s'était pas laissée convaincre par ce sévère avertissement. Elle avait écrit au tsar pour obtenir que la présence de la Gourbillon fût imposée au roi. Mais celui-ci agissait de son côté et obtenait du tsar l'ordre de ne pas permettre à M<sup>me</sup> de Gourbillon de résider à Mitau et son internement dans une ville frontière. Paul I<sup>er</sup> ne répondit pas à la demande de la reine et la renvoya au roi. Le 12 juillet, Louis XVIII le remerciait: «Je suis sensiblement obligé à Votre Majesté Impériale de la communication qu'elle veut bien me faire et la prie d'excuser une démarche inconsidérée dont j'ai lieu d'être blessé. L'avis que Votre Majesté Impériale me donne me servira, j'espère, à empêcher que pareille chose n'arrive à l'avenir. En tout état de cause, je conjure son amitié de supporter une importunité qu'il me coûte beaucoup de lui occasionner, mais qui prévient des inconvénients importants pour mon intérieur, que je ne détaille pas ici pour ne pas abuser de la patience de Votre Majesté Impériale. Je la supplie donc de regarder comme non avenue toute démarche ultérieure relative à la dame Gourbillon,

qui se ferait à mon insu, s'il m'était permis de supposer qu'il en survînt encore.»

Malgré les résolutions formelles dont témoignent ces lettres, la reine avait passé outre. M<sup>me</sup> de Gourbillon, à sa demande, l'avait accompagnée et osa entrer à sa suite dans Mitau. Mal lui en prit. Tandis que les voitures de la reine traversaient la ville pour se rendre au château, on vit l'une d'elles se détourner et aller droit à la maison du gouverneur. Dans cette voiture se trouvait la lectrice. Chez le gouverneur, on lui signifia un ordre, en vertu duquel elle devait être ramenée à la frontière. Elle poussa les hauts cris. Debout sur le perron de l'hôtel du gouverneur, elle proférait contre le roi de grossières injures. La foule s'était amassée, commentait avec passion l'événement. Cette scène scandaleuse ne prit fin que par l'incarcération de la Gourbillon, qui fut, dès la même nuit, conduite à Vilna.

Pendant ce temps, au palais, la reine, encore vêtue de ses habits de voyage, se livrait à un accès de violence et de larmes, refusant d'entrer dans ses appartements, criant qu'elle voulait partir plutôt que de rester séparée de celle à qui le roi faisait remonter à tort, disait-elle, la responsabilité de la mésintelligence qui avait trop longtemps régné entre eux. Il fallut pour l'apaiser que Louis XVIII, faisant acte de volonté et d'énergie, déclarât qu'il ne la laisserait pas repartir.

L'arrivée de Madame Royale, qui eut lieu le lendemain, effaça la douloureuse impression causée par cet événement. La journée du 3 juin peut être considérée comme la plus heureuse de toutes celles qu'avait vécues Louis XVIII depuis sa sortie de France. La nuit avait porté conseil à la reine; elle avait recouvré son calme, et, quoiqu'elle eût longtemps vécu en mésintelligence avec son époux, ils se réjouissaient de se trouver réunis en un moment aussi solennel. Ils allèrent ensemble, au delà de la banlieue de Mitau, au-devant de leur nièce, le duc d'Angoulême avec eux. La première, elle vit leur voiture, fit arrêter la sienne, et, se précipitant au-devant du roi qui mettait pied à terre aussi vite que le lui permettait son obésité, vint tomber à genoux devant lui. Il la releva, la pressa contre son cœur, la poussa contre la reine, qui, l'ayant embrassée, la céda au duc d'Angoulême. Très ému, très pâle, «le jeune homme» ne put que balbutier quelques mots en baisant la main de sa cousine, dont la présence l'intimidait moins cependant

que celle du roi, dont la tendresse rayonnante se manifestait si bruyamment, que, s'il eût été plus jeune, on aurait pu croire que c'était lui le fiancé. Plus encore que le jeune prince, n'en avait-il pas tenu la place pendant ces longues fiançailles?

Une heure plus tard, les gens restés au château entendirent sa voix retentir sous les vieilles voûtes de l'ancienne demeure des ducs de Courlande.

—La voilà! La voilà! criait-il.

Tous accoururent; ils furent admis à offrir leurs hommages à la nouvelle venue, qui, dans ce morne exil, allait faire fleurir un peu de bonheur. Le pressentiment qu'en avait le roi explique la joie qui débordait de son regard et de sa bouche. Après quatre années d'attente, il voyait enfin ses efforts couronnés et ses vœux les plus ardents réalisés. Il avait voulu se donner une fille; il la possédait, et combien digne de son amour!

Le mariage fut célébré le 10 juin, dans la chapelle du palais, en présence de tous les Français présents à Mitau, des personnages officiels russes et des délégués de la noblesse de Courlande. Le cardinal de Montmorency, grand aumônier de la cour, officiait, assisté des abbés Edgeworth et Marie, aumôniers ordinaires. La veille, dans le cabinet du roi, à huit heures du soir, avait été signé le contrat: contrat laconique, contrat d'exil, qui ajournait à des temps plus heureux la constitution de l'apport des époux. Le comte de Saint-Priest en donna lecture. «Lorsqu'il prononça les noms de Louis XVI et de la feue reine, M<sup>me</sup> Thérèse éprouva une vive émotion, qui fut remarquée, mais qu'elle surmonta promptement.»

Le même jour, était arrivé un envoyé de Paul I<sup>er</sup>, lui apportant un collier en brillants et une lettre. «Vos malheurs, vos vertus et votre courage héroïque, lui disait le tsar, vous assurent à jamais l'estime et l'intérêt de tous les êtres bien pensants et sensibles. Soyez heureuse au sein de votre famille qui vous chérit, et ne quittez mes États que pour rentrer en France et n'y voir que le repentir d'une nation qui pleure les crimes des scélérats qu'elle a eu le malheur de produire.» Le tsar avait en outre accepté de signer au contrat et d'en recevoir le dépôt dans les archives de l'Empire. Après la

cérémonie religieuse, le roi annonça officiellement le mariage à toutes les cours et aux membres de sa famille.

«Les portraits que vous avez vus de notre fille, mandait-il à son frère, ne peuvent vous en donner une idée exacte; ils ne sont point ressemblants. Elle ressemble à la fois à son père et à sa mère au point de les rappeler parfaitement, ensemble et chacun séparément, suivant le point de vue où on l'envisage. Elle n'est point jolie au premier coup d'œil; mais elle s'embellit à mesure qu'on la regarde, et surtout en parlant, parce qu'il n'y a pas un mouvement de sa figure qui ne soit agréable. Elle est un peu moins grande que sa mère, et un peu plus que notre pauvre sœur. Elle est bien faite, se tient bien, porte la tête à merveille et marche avec aisance et grâce. Quand elle parle de ses malheurs, ses larmes ne coulent pas facilement, par l'habitude qu'elle a prise de les contraindre; afin de ne pas donner à ses geôliers le barbare plaisir de lui en voir répandre. Mais ceux qui l'écoutent pourraient difficilement retenir les leurs. Cependant, sa gaieté naturelle n'est point détruite; ôtez-la de ce funeste chapitre, elle rit de bon cœur et est très aimable. Elle est douce, bonne, tendre; elle a, sans s'en douter, la raison d'une personne faite. Dans le particulier, elle est avec moi comme notre pauvre Élisabeth aurait pu être avec mon père; en public, elle a le maintien d'une princesse accoutumée à tenir une cour. Non seulement elle dit des choses obligeantes à tout le monde, mais elle dit à chacun ce qu'il convient de lui dire. Elle est modeste, sans embarras, à l'aise sans familiarité, innocente enfin comme le jour de sa naissance. J'en ai vu la preuve positive dans la manière dont elle a été avec mon neveu depuis mardi, jour de son arrivée ici. Enfin, pour achever, j'ai reconnu en elle l'ange que nous pleurons.»

Après ce charmant portrait dont nous n'aurions eu garde de priver nos lecteurs, le roi payait un tribut d'éloges au duc d'Angoulême. «Six jours à passer avec celle qui, le septième, devait être sa femme étaient véritablement difficiles, et il a, dès le premier instant, saisi la nuance juste, dont il ne s'est pas écarté une seconde, toujours cherchant à plaire, galant et même tendre avec respect, mais sans embarras. Nous avons été au-devant d'elle à trois verstes d'ici, et le temps du retour a suffi à faire disparaître la timidité qui était ce que je craignais le plus dans notre jeune homme.»



D'Avaray, dans une lettre adressée à une amie d'Italie, M<sup>me</sup> de Colonia, renchérit sur ces propos enthousiastes. «M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême est, pour la figure, le maintien, les qualités, les vertus, tout ce qu'un cœur vraiment français peut désirer. Le roi, ce bon, cet excellent prince, qui, à travers tant d'écueils et de difficultés, a su conduire à son terme cette intéressante union, est rajeuni de dix ans et jouit pour la première fois d'un bonheur sans mélange. Notre jeune prince est au comble de la satisfaction, et nous-mêmes dans l'ivresse. On dirait enfin qu'il ne nous manque rien, que nous n'avons rien perdu ou que nous avons tout retrouvé, et, si la douce sensibilité de cette charmante princesse ne nous reportait souvent sur la trace des malheurs inouïs de son auguste famille, on ne verserait auprès d'elle que des larmes d'attendrissement et de joie.»

Le 31 juillet, le roi, écrivant à son frère, confirme ses premiers éloges, «Ce que je vous ai dit de notre fille est l'exacte vérité; je n'en ai dit ni trop ni trop peu. C'est au bout de sept semaines que je vous le répète, et, s'il y avait eu un peu d'enthousiasme dans les premiers moments, il serait apaisé aujourd'hui; mais j'ai toujours les mêmes yeux. Il ne manque plus qu'un point à notre satisfaction; mais ce point ne dépend pas de moi; là finit mon ministère. Ils sont jeunes et bien portants tous les deux; ils s'aiment. Ainsi j'espère que ce point ne se fera pas attendre longtemps et que nous nous verrons renaître dans leurs enfants.»

C'est encore à son frère que, le 7 août suivant, il faisait la piquante confidence que voici: «Figurez-vous que les gens de Vienne affectent de plaindre votre belle-fille et de la représenter comme une victime de son obéissance à ses parents. Je voudrais que ces gaillards-là vissent les choses de leurs propres yeux, non pour être convertis, mais pour crever de dépit et de rage: *virtutem videant, intabescantque relictæ*.»

Il le disait avec une légitime satisfaction. Du reste, à Mitau, tout le monde croyait qu'en France, l'effet de cette union serait immense, et qu'elle aurait pour résultat le rétablissement prochain de la royauté. Cet espoir ne devait pas se réaliser. Mais, en ce moment, sous le sourire de l'orpheline du Temple, il s'épanouissait dans le cœur du roi avec autant de vigueur que si ce mariage si longtemps attendu, au lieu d'être célébré au fond de la Russie, l'eût été aux Tuileries ou à Versailles.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## V

### NOUVEL ESSAI DE RECOURS À BONAPARTE

Après ces heures de trêve, la politique promptement reprenait ses droits. La seconde coalition avait remis l'Europe en feu. Paul I<sup>er</sup>, qui s'y était jeté avec ardeur après avoir hésité longtemps à y entrer, se croyait assuré de la victoire; il la voyait éclatante à travers les premiers succès de ses armes. Il s'adressait aux puissances, les invitant à envoyer des plénipotentiaires à Saint-Pétersbourg afin d'y former un congrès dans lequel on délibérerait sur les moyens de rétablir l'équilibre européen et sur les bases de ce rétablissement. Se passionnant pour cette idée, qu'avec sa mobilité habituelle il abandonnait presque aussitôt après l'avoir conçue, il la faisait connaître, le 16 juillet, à Louis XVIII. «Le sort des États et celui de Votre Majesté n'y sera pas oublié, ajoutait-il, car j'en ferai l'objet de ma sollicitude.»

Ce langage électrisait le roi. «Je remercie Votre Majesté Impériale de l'ouverture qu'elle veut bien me faire au sujet du congrès qu'elle se propose de former dans sa capitale. Dès qu'il y sera traité, sous ses auspices, des intérêts de l'Europe et de ceux du roi de France, rien n'est plus certain que la justice et la sûreté des stipulations qu'on en doit attendre. J'en vois déjà le présage dans une lettre que le roi d'Angleterre m'a écrite, en réponse à celle où je lui fais part du mariage de mes enfants. Ce prince me donne, pour la première fois, le titre qui m'appartient, mais que jusqu'à présent je n'avais encore reçu que de Votre Majesté Impériale.»

Déjà, à la nouvelle de la signature du traité anglo-russe, Louis XVIII s'était empressé de demander, le 28 mars, à Paul I<sup>er</sup> une place à la tête de son armée. «Votre Majesté Impériale tient entre ses mains mon existence future, celle de ma patrie et de mes sujets. C'est beaucoup sans doute, mais elle y tient aussi ma gloire. C'est encore plus pour moi, et je la conjure de ne pas perdre de vue un intérêt qui m'est si cher. Mon oisiveté, pendant que tant de puissances combattent les tyrans usurpateurs de mon autorité, est une tache sur ma vie. L'âme généreuse de Votre Majesté ne voudra pas qu'elle y demeure longtemps, et je ne cesserai de réclamer avec confiance sa puissante intervention pour arriver où l'honneur m'appelle.»

Cette lettre était partie depuis quelques jours à peine, que les nouvelles des victoires par lesquelles les alliés ouvrirent la campagne de 1799 arrivaient à Mitau. En Allemagne, Jourdan venait d'être battu par l'archiduc Charles. En Italie, Scherer avait été rejeté de l'Adige sur le Mincio. Moreau était désigné pour le remplacer. Mais il allait, lui aussi, reculer devant les troupes de Souvarof. Les défaites de Joubert à la Trebbia et à Novi, sa mort prématurée devaient aggraver encore nos désastres, dont il était donné à Masséna d'arrêter le cours en un seul combat.

Au bruit de ces victoires des alliés, favorables à sa cause, Louis XVIII renouvelle sa demande: «Si j'en crois le marquis de Gallo, que j'ai vu dimanche à son passage, le désir de la cour de Vienne est que ce soient les troupes russes qui entrent les premières, tandis que l'archiduc se tiendra à portée de les soutenir. Tel, Votre Majesté Impériale le sait, fut toujours l'objet de tous mes vœux[83]. Fut-il jamais un moment plus favorable pour réaliser les espérances qu'elle m'a données? Je la prie, je la conjure d'en hâter l'accomplissement. Que, placé au premier rang de ses troupes, j'entre le premier en France. Ce sera la plus grande marque d'amitié qu'elle m'ait jamais donnée.»

À ces supplications réitérées, Paul I<sup>er</sup> répond par le silence, ou, s'il y fait allusion, c'est pour objecter qu'il ne saurait encore les exaucer[84]. Le roi se résigne provisoirement à l'immobilité, ne pouvant, hélas! faire mieux. Mais, comme il prévoit que cette guerre nouvelle de laquelle on l'exclut, comme on l'a exclu des précédentes, aura le même sort, il persévère dans le projet, si Bonaparte revient d'Égypte, de traiter avec lui.

Au commencement de juillet, la maison royale à Mitau s'augmente d'une nouvelle venue, la femme de Hue, l'un des plus fidèles serviteurs du roi. Hue était à Paris quand Madame Royale est sortie du Temple; il l'a accompagnée en Autriche, d'où, au moment de la suivre à Mitau, il a écrit à sa femme restée en France de venir le rejoindre dans cette ville. En y arrivant, M<sup>me</sup> Hue raconte que, pour parvenir à quitter Paris, elle a dû recourir à l'amitié de M<sup>me</sup> Bonaparte, qu'elle connaît depuis longtemps. C'est à la recommandation de celle-ci qu'on lui a délivré le passeport qu'on avait commencé par lui refuser. À l'appui de ses dires, elle montre la copie qu'elle a prise et gardée du billet que, à sa sollicitation et pour lui venir en

aide, Joséphine a écrit au ministre de la police. Il est ainsi conçu: «La citoyenne Hue, mon ancienne amie, et que je désirerais vivement obliger, voudrait obtenir les moyens de rejoindre son mari. Je vous aurai moi-même beaucoup d'obligation de faire tout ce qui dépendra de vous pour qu'elle jouisse de cette facilité, si, comme je le crois, il n'existe aucun obstacle.»

Ces cinq lignes, sur le vu desquelles M<sup>me</sup> Hue a obtenu son passeport, attestent qu'elle n'exagère pas en parlant de l'amitié qui a existé entre elle et la veuve du comte de Beauharnais avant que celle-ci ne fût devenue M<sup>me</sup> Bonaparte. D'Avaray, qui les a lues, est ainsi amené, d'abord à interroger la voyageuse sur le caractère et les sentiments de son amie, puis à s'ouvrir à elle du projet qu'on nourrit à Mitau. Elle déclare que M<sup>me</sup> Joséphine a toujours été royaliste; qu'adorée de son mari, elle se flatte d'exercer sur lui une certaine influence, mais qu'en tout cas, s'il est susceptible de prendre en mains les intérêts du roi, elle seule pourra l'y décider. «Il est soupçonneux à l'excès, fier, jaloux, ne se livrant point ou presque point, craignant d'être deviné ou prévenu; mais, au lit, avec sa femme, il lui permet quelquefois de lui parler d'affaires et de lire dans sa pensée.»

Au cours de cet entretien, M<sup>me</sup> Hue offre spontanément de faire connaître à son amie ce qu'on attend d'elle. Elle lui écrira, si l'on veut, et comme dans sa lettre elle n'oserait préciser l'objet de la commission, elle le confiera à une personne sûre, qui, introduite par cette lettre chez M<sup>me</sup> Bonaparte, lui dira de vive voix ce qu'il importe qu'elle entende. Cette personne sûre est toute trouvée. C'est un oncle de M<sup>me</sup> Hue qui habite Paris. Il se nomme Brion. Âgé de soixante-cinq ans, ancien membre du parlement, sage, réfléchi, discret, pensant bien, il est des intimes de M<sup>me</sup> Bonaparte chez qui il va souvent et très en état, «par l'ascendant qu'il a sur elle, de la déterminer à en parler à son mari.»

Les propositions de M<sup>me</sup> Hue sont immédiatement adoptées. La suite qu'elles comportent leur est donnée sur l'heure, car il importe que la demande adressée à M<sup>me</sup> Bonaparte lui soit présentée dès le retour du général qui peut revenir à l'improviste. Elle restera jusque-là dans les mains de M. Brion, qui l'utilisera quand il le jugera opportun.

«Si je ne suis pas, Madame, la première de vos meilleures amies à vous féliciter sur le retour heureux de votre cher mari, écrit M<sup>me</sup> Hue, je suis certainement celle qui s'en réjouit le plus et qui attend de lui le succès de mes vœux les plus ardents. Vous les connaissez. Je n'ose espérer que vous les partagez encore. Mais, si ce changement pouvait s'opérer et me rapprocher de vous, rien ne serait capable de vous exprimer ma reconnaissance ni de m'acquitter de ce bienfait. C'est l'honneur et la foi de mon meilleur ami qui vous seraient bientôt offerts pour garant. La pureté de son cœur, sa loyauté leur donneraient, j'espère, la force que vous êtes en droit d'exiger. Dans tous les cas, Madame, je serai toujours sensible aux derniers effets de votre amitié pour nous.

«Je suis loin, Madame, de me repentir du sacrifice que vous m'avez aidé à faire, puisque ma présence a consolé le meilleur des hommes. Son sort vous a trop intéressé, vous avez pris trop de part à ses peines pour vous taire qu'elles sont allégées. Fanfan n'est plus avec moi. Sans cela, il me prierait de le mettre à vos pieds ainsi qu'à ceux de M<sup>lle</sup> Hortense. À son âge, on est sans conséquence. Il se permet d'embrasser Eugène.

«Celui qui vous remettra cette lettre connaît tous les sentiments qui m'agitent. Lui seul a le secret de mon cœur. Vous pouvez, par lui seul, alimenter ou détruire mon espoir. Encore un triste adieu, Madame, en vous embrassant comme je vous aime; c'est de tout mon cœur.»

Deux lettres adressées à l'oncle Brion, l'une par M<sup>me</sup> Hue, l'autre par son mari, complètent cet important message: «Je vous prie, mon cher oncle, est-il dit dans la première, de remettre vous-même cette lettre à ma belle et bonne amie. Il ne s'agit pas ici de lui faire des chansons ou des bouts-rimés, mais de la bonne prose, de celle surtout qui pourra la convaincre de la vérité, de la pureté, de la solidité de mes intentions. Vous ne pouvez trop vous avancer envers elle, vous attestant que vous serez fortement secondé dans l'offre de tout ce qui pourrait être digne d'elle.»

Nous n'avons pu découvrir pour quelles causes ces lettres, qui portent la date du 19 juillet 1799, ne furent pas expédiées sur-le-champ. Jusqu'au mois de décembre, il n'en est plus question. À cette date, Bonaparte était rentré en France; le coup d'état de Brumaire l'avait rendu maître du pouvoir. C'est

alors seulement qu'à Mitau, on revient à l'idée d'employer Joséphine, mais, préférablement à elle, le général Berthier, rentré d'Égypte avec le héros des Pyramides, et qui avait été placé au ministère de la guerre. D'Avaray mandait à l'abbé de La Marre, toujours retenu à Londres: «Je ne regarde pas comme facile de parvenir à Bonaparte, moins encore de l'attacher à la cause du roi. Il faut cependant le tenter, et je crois que, s'il est moyen d'y réussir, c'est d'employer pour intermédiaire l'un des officiers en qui il a le plus de confiance, Berthier par exemple, ou sa propre femme.»

Une note du même d'Avaray accuse plus visiblement encore ces dispositions en indiquant comment on pourra leur donner une forme pratique. Elle constate d'abord que Berthier possède depuis longtemps la confiance de son général, vit dans son intimité, et vient d'être fait par lui ministre de la guerre. Les renseignements recueillis sur son compte ne le présentent pas comme un ennemi de la royauté ni du roi, et il semble bien qu'on peut lui demander de remettre à Bonaparte une lettre de Sa Majesté. D'Avaray déclare du même coup que la seule démarche qui convienne au roi, c'est une lettre directe au Corse, dont elle flatterait la vanité, et dont il ne serait pas impossible, en s'y prenant en temps, de satisfaire les vues ambitieuses. «Certes, le roi ne compromettrait pas sa gloire en écrivant à un homme que ses talents militaires ont rendu célèbre, qu'aucun crime irrémissible n'a flétri et qui exerce la toute-puissance. Henri IV disait que toute démarche faite pour le salut de son peuple est honorable, et Charles II écrivit à Monk.» Donc, une lettre à Bonaparte présentée par Berthier, voilà l'instrument dont il faut user. Si Berthier se récuse, restera comme dernière ressource l'entremise de Joséphine, à laquelle on s'adressera à l'aide des moyens fournis par M<sup>me</sup> Hue.

Tout ce plan est suivi de point en point. Le 19 décembre, les lettres pour les deux généraux sont rédigées par le roi lui-même. Celle qu'il adresse à Bonaparte, et que celui-ci ne lira jamais, est remarquable par la forme éloquente et hautaine dont s'enveloppent les sentiments qui l'ont inspirée. Tout y trahit la dignité royale. Les accents qu'elle contient ne sont pas inférieurs à ceux qu'a trouvés Louis XVIII dans toutes les circonstances de sa vie, où il lui fut donné de revendiquer ses droits:

«Vous ne pouvez penser, Général, que j'ai appris avec indifférence les graves événements qui viennent de se passer. Mais vous pouvez être en doute sur le sentiment qu'ils ont excité en moi: c'est celui d'un juste et ferme espoir. Dès longtemps mes yeux sont fixés sur vous; dès longtemps je me suis dit: Le vainqueur de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte, sera le sauveur de la France; amant passionné de la gloire, il la voudra pure; il voudra que nos derniers neveux bénissent ses triomphes. Mais, tant que je vous ai vu n'être que le plus grand des généraux, tant que la fantaisie d'un avocat a suffi pour changer vos lauriers en cyprès, j'ai dû renfermer mes sentiments en moi-même. Aujourd'hui que vous réunissez le pouvoir aux talents, il est temps que je m'explique, il est temps que je vous montre les espérances que j'ai fondées sur vous.

«Général, vous n'avez plus qu'un choix à faire: il faut être César ou Monk. Je sais que le destin du premier ne vous intimiderait pas. Mais descendez dans votre cœur, et vous y verrez que l'éclat des victoires est obscurci par son usurpation, tandis que la réputation du second est sans tache et ne pouvait être effacée que par celle qui vous attend. Dites un mot, et ces mêmes royalistes que vous allez peut-être combattre en les estimant seront vos soldats. Rendez-moi cette armée toujours victorieuse sous vos ordres, et qu'avec un chef tel que vous, tous désormais ne travaillent qu'au salut de la patrie. Je ne vous parle pas de la reconnaissance de votre roi; celle de toutes les générations futures vous sera assurée. Enfin, si je m'adressais à tout autre qu'à Bonaparte, j'offrirais, je spécifierais des récompenses; un grand homme doit lui-même fixer son sort, celui de ses amis; dites ce que vous désirez pour vous, pour eux, et l'instant de ma restauration sera celui où vos désirs seront accomplis.

«Je vous fais parvenir cette lettre par voie sûre, mais sans craindre de me compromettre en l'écrivant. Une telle démarche ne peut qu'honorer le prince qui la fait.

«Recevez, Général, l'assurance de tous mes sentiments si vous vous ralliez à moi, et, si vous restez mon ennemi, celle du désir ardent que j'ai de vous rencontrer bientôt dans les champs de l'honneur.»

De cette lettre il est fait deux expéditions, l'une qui sera adressée au général Berthier, l'autre qui sera remise à M. Brion, si ce général refuse de

s'entremettre. Le paquet sera remis à l'abbé de La Marre par le marquis de Rivière, qui est venu saluer le roi à Mitau et va retourner à Londres. L'abbé ira à Paris déposer les lettres aux mains des destinataires, et, s'il ne peut s'y rendre lui-même, se chargera de les y faire parvenir. Celle que le roi fait passer par Berthier est accompagnée de ce billet:

«La démarche que je fais en ce moment vous prouvera, Monsieur, l'opinion que j'ai conçue à votre égard. Je veux amener au parti du vrai honneur, à celui qui est le vôtre au fond de l'âme, le plus grand des guerriers dont la France s'honore, et c'est sur vous, son ami, le compagnon de ses travaux et de sa gloire, que je me repose du soin de cette importante négociation. Remettez-lui cette lettre que je confie à votre loyauté, et dont vous trouverez la copie ci-jointe. C'est avec une véritable satisfaction, Monsieur, que je vous donne ce témoignage de ma confiance. Elle vous est une garantie de mes sentiments pour vous, et, si vous voulez juger quelle sera ma reconnaissance, considérez que jamais roi, dans la position où je suis, n'a fait une acquisition semblable à celle de Bonaparte.»

Les instructions destinées à de La Marre lui exposent avec les plus minutieux détails les démarches que l'on confie à ses soins, soit auprès de Berthier, soit auprès de Brion. On prévoit même le cas où il trouverait une autre voie pour arriver à Bonaparte; on lui expédie un pouvoir en blanc dont il pourra disposer à son gré.

«Je donne au porteur des présentes, que je n'indique pas autrement dans la crainte de le compromettre, mais pour qui elles seront un témoignage particulier de mon estime et de ma confiance, tout pouvoir nécessaire pour traiter en mon nom avec le général Bonaparte.

«Je ne le charge point de proposer à ce général des conditions ni des récompenses; il prononcera lui-même sur celles qu'il peut désirer. Le fidèle interprète de mes sentiments lui donnera aussi l'assurance que toutes les demandes qu'il fera pour ses amis seront accordées immédiatement après ma restauration. Le salut de mon peuple sera le garant de ma fidélité à remplir mes promesses.—Louis.»

D'autre part, ces instructions mettent de La Marre en garde contre la duplicité du Corse. Tout en essayant de le séduire, il faut se défier de lui, ne



croire à ses engagements que s'il les formule par écrit. La rumeur publique lui a attribué l'intention d'appeler au trône l'infant d'Espagne, Charles-Isidore, âgé de onze ans. Fondé ou non, ce bruit dont Louis XVIII s'est à ce point alarmé qu'il a cru devoir le signaler à l'Empereur Paul en le suppliant de déjouer un tel projet, prouve du moins que Bonaparte n'aime pas les Bourbons de France et que si, convaincu de la fragilité de son propre pouvoir, il en est réduit à restaurer la monarchie, il ne se résignera à rappeler le roi légitime qu'après avoir tout essayé pour la faire sans lui.

Enfin, pour le cas où de La Marre ne pourrait aller lui-même à Paris pour remplir cette mission, on l'invite à la faire remplir par «Aubert» s'il l'y juge propre. On s'en remet à sa prudence pour que ces pièces, dont il ne peut craindre en aucun cas la publicité, ne servent pas cependant de trophée aux consuls. «Veillez aussi à ce qu'il ne soit pas répandu de copies. Il serait très nuisible que Bonaparte eût connaissance de la lettre que le roi lui écrit avant de l'avoir reçue.»

Le nom d'Aubert qui figure dans ces instructions n'était pas le nom véritable du personnage qu'il désignait. C'était un nom de guerre, comme en prenaient alors pour leur sûreté les agents du roi restés en France, dans leurs correspondances avec les émigrés. Il cachait un jeune député connu pour ses opinions royalistes, représentant du département de la Marne au conseil des Cinq-Cents, que son caractère, son éloquence, ses études physiologiques, ses qualités d'homme d'État, devaient mettre un jour au premier rang parmi les grands citoyens dont s'honore la France. Il s'appelait, de son vrai nom: Royer-Collard<sup>[85]</sup>.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VI

### À LA VEILLE DU DIX-HUIT BRUMAIRE

En attendant les effets de sa tentative pour entrer en rapport avec Bonaparte, s'il revient d'Égypte, le roi suit des yeux les événements qui se déroulent en Italie d'où Souvarof expulse les Français, en Suisse où les Autrichiens sont entrés, où les Russes vont les rejoindre; il emploie ce qu'on

lui permet encore d'action à convaincre les puissances de la nécessité de se faire précéder en France par un manifeste. Ce manifeste était la grosse affaire du moment. Louis XVIII désirait que l'Autriche, au moment où ses armées franchiraient la frontière, lançât une proclamation portant que les puissances coalisées ne se proposaient pas un démembrement de l'ancien territoire, qu'elles ne poursuivaient d'autre but que la restauration du légitime roi de France, «non dans l'intention d'imposer cette condition comme un trophée de la victoire, mais par la conviction intime que c'est le seul moyen de rendre la paix à l'Europe.»

C'est cette déclaration que Pichegru, dans ses conférences avec Wickham, et, après lui, Willot, avaient demandée déjà au cabinet de Saint-James. Après de longs pourparlers, ils s'étaient résignés à en accepter l'ajournement. Ils avaient même fini par trouver sage et prudent qu'on ne parlât du roi de France et qu'on n'arborât le drapeau blanc qu'après la victoire définitive des alliés. Mais le roi estimait au contraire et faisait écrire par Saint-Priest aux ministres du tsar que la mesure qu'il réclamait aurait pour effet de réunir aux drapeaux des armées impériales tous les Français bien pensants. «On a lieu de croire qu'elles trouveraient alors en France plus de partisans que d'ennemis.»

Paul I<sup>er</sup>, à en juger par ses lettres au roi, partageait cette conviction. Il lui écrivait le 2 juin: «Les cours de Vienne et de Londres sont trop intéressées au rétablissement de la royauté en France pour ne pas y contribuer de tout leur pouvoir. Il ne reste à Votre Majesté qu'à faire des vœux pour le succès de nos armes, à s'attendre à une fin heureuse qui produira le commencement de son règne. On va s'entendre à Vienne pour dresser la proclamation au peuple français, et elle vous sera communiquée. Au reste, je crois que Votre Majesté peut se reposer sur moi du soin de ses intérêts et attendre le résultat de nos efforts combinés.»

Le tsar espérait trop de la bonne volonté des deux cours et de son influence sur elles. Il s'était jeté dans la coalition, convaincu de la sincérité du gouvernement britannique et de son dévouement aux Bourbons. En y entrant, il avait imposé silence à ses défiances contre l'Autriche. Il devait, à brève échéance, voir sa perspicacité mise en défaut par les menées des cabinets de Londres et de Vienne. Mais ces menées, commencées déjà, lui

échappaient encore. C'est de bonne foi qu'il donnait au roi les assurances optimistes qui se retrouvent à toutes les lignes de sa correspondance.

À Mitau, le roi proscrit saisissait mieux la réalité. Dans les rapports qui lui arrivaient de Londres et de Vienne, il apercevait clairement que les intérêts de sa dynastie étaient le moindre souci des deux gouvernements dont Paul I<sup>er</sup> lui garantissait le bon vouloir. Le ministère britannique avait désavoué Talbot, l'agent qui remplaçait Wickham en Suisse. Lui reprochant de s'être trop étroitement associé aux complots ourdis par les royalistes pour renverser le Directoire, il l'avait envoyé en Suède et remplacé d'abord par le colonel Crawford, ensuite par Wickham lui-même. Wickham était venu reprendre la direction des menées anglaises, précédemment exercée par lui, avec l'ordre de tenir les royalistes au second rang, de leur faire comprendre que, dans la conviction du gouvernement anglais, le succès des ennemis extérieurs du gouvernement français pouvait seul ouvrir une voie sûre à une insurrection heureuse à l'intérieur. Les émigrés, aux termes des instructions données à Wickham, devaient être considérés non comme des alliés, mais comme des protégés, dont il convenait de ne se servir que si l'on jugeait leur concours indispensable. En conséquence de cette appréciation justifiée par l'impuissance et les divisions des partisans du roi, les sacrifices d'argent devaient être réduits, limités au strict nécessaire.

En même temps qu'en Suisse se manifestait l'égoïsme de la politique anglaise, elle éclatait ailleurs en d'autres traits. Willot, toujours impatient, toujours plein de feu, pressé de passer sur le continent, était retenu à Londres par les ajournements indéfinis et réitérés qu'on opposait à ses requêtes, malgré les efforts du duc d'Harcourt, de Cazalès, de Dutheil, du comte d'Artois lui-même.

La discussion sur les termes de la proclamation des alliés, qui se poursuivait à Londres comme à Vienne, achevait de rendre évident ce mauvais vouloir du ministère britannique. Le comte d'Artois, qui résidait à Édimbourg, était venu à Londres, au mois de juin, pour la suivre de plus près. Il se croyait sûr, à ce moment, de s'emparer de Lorient et de Saint-Malo. Dès la première conférence qu'il eut avec lord Grenville, il exposa le plan de l'expédition. On commença par lui promettre des secours en hommes et en argent. Mais, la promesse restant subordonnée à la possibilité

de ce coup de main, dont les Anglais entendaient se faire juges, elle ne les engageait pas. Il leur suffisait, pour se dérober à son exécution, de contester cette possibilité. Ils se montrèrent donc prodigues d'assurances sur ce point.

Il n'en fut pas de même quand les vues de la coalition, étant mises sur le tapis, on arriva au manifeste des alliés et à la reconnaissance du roi, qui devait, dans l'opinion du comte d'Artois, en être la base. Les Anglais protestèrent de la sincérité des intentions de leur souverain, de la conformité de ses opinions avec celles de l'Empereur de Russie. Mais ils se déclarèrent impuissants à obtenir de l'Autriche la manifestation de sentiments analogues. À la faveur de cette impuissance, ils opposèrent un formel refus à la demande qui leur était faite, de rédiger une proclamation satisfaisante pour Louis XVIII. C'est le principe même de la monarchie légitime que le comte d'Artois dut défendre contre eux.

Dans un rapport reçu à Mitau le 16 juillet, se trouve le texte des propositions qu'ils soumièrent à l'agrément du prince. Les voici: 1<sup>o</sup> la guerre a pour but de délivrer les Français du joug tyrannique sous lequel ils gémissent; 2<sup>o</sup> les puissances n'ont aucun projet de démembrer le territoire de la France, tel qu'il était avant la Révolution; 3<sup>o</sup> les souverains coalisés considèrent la monarchie comme un gouvernement plus propre qu'aucun autre à rétablir la tranquillité en France et la paix en Europe; 4<sup>o</sup> cependant, ne voulant pas exiger des Français de vivre sous tel ou tel régime, les puissances seraient toujours disposées à traiter de la paix aussitôt que les Français auraient un gouvernement stable et susceptible d'inspirer confiance et sécurité.

Le comte d'Artois donna son approbation aux trois premiers de ces articles, mais il protesta contre le quatrième. «J'ai fait remarquer, écrivait-il, que cet article est capable de détruire les effets du manifeste en ce qu'il ouvre la porte à toutes les ambitions, à tous les systèmes, et que, loin de rassurer les Français, il ne peut que les alarmer, puisqu'au lieu de leur rendre l'espoir de la paix, il jettera parmi eux une nouvelle pomme de discorde; qu'enfin, il est dangereux en lui-même pour tous les souverains, puisqu'il consacre le premier de tous les principes révolutionnaires, savoir le droit des peuples à l'insurrection pour changer la forme de leur gouvernement.»

Le comte d'Artois affirmait donc que les puissances devaient, dans leur intérêt comme dans celui du roi, exprimer l'intention positive de rétablir la monarchie et le «légitime monarque». Mais le cabinet anglais, qui, malgré les assurances contraires, ne voulait pas s'engager envers les Bourbons, objectait qu'il n'amènerait jamais l'Autriche à un tel langage, et il soutenait sa formule comme la meilleure. Le comte d'Artois ne parvint pas à en avoir raison[86].

À Vienne, les démarches faites par l'agent du roi, La Fare, évêque de Nancy, auprès du baron de Thugut, n'étaient pas couronnées de plus de succès. Aux premières ouvertures de La Fare touchant la nécessité d'un manifeste, le ministre impérial répondit durement «et même avec humeur». Il mit en doute l'attachement des Français pour leur roi légitime. Il déclara qu'une proclamation des alliés, loin de produire l'effet qu'en attendait «M. le comte de l'Isle», fournirait aux républicains l'occasion de lever une armée redoutable. Quant à la reconnaissance du roi, elle ne pouvait résulter que d'une démarche de l'Empereur de Russie auprès des cours. Et, comme La Fare objectait que l'exemple donné par Paul I<sup>er</sup> équivalait à la plus significative des démarches, Thugut répliqua:

—Que Louis XVIII demande à l'Empereur Paul de le mettre à la tête d'une armée imposante et lui permette de se présenter en cet état à la France. Alors, il sera temps de le reconnaître; alors l'Empereur François approuvera tout ce que l'Empereur Paul jugera à propos de faire pour le roi. Voilà ma réponse et mes sentiments.

Dans ce langage éclatait une fois de plus la malveillance de l'Autriche pour les Bourbons, cette malveillance dont elle leur avait donné tant de preuves et à laquelle le roi suppliait le tsar d'en imposer[87] par des témoignages éclatants de sa protection.

En dépit de ces échecs de sa diplomatie, Louis XVIII ne se décourageait pas. Tout lui était prétexte pour revenir à son idée, pour demander sa reconnaissance par les cours coalisées contre la France et pour plaider la nécessité d'un manifeste signé d'elles. La lettre suivante, adressée à Paul I<sup>er</sup> le 24 juin, révèle avec une intéressante précision tout ce qu'il attendait de ce

prince et accuse la persistance qu'il mettait à le supplier de se conformer à ses désirs:

«Votre Majesté Impériale a sans doute observé, dans l'adresse du prétendu Corps législatif aux Français, cette phrase bien remarquable: «Il ne s'agit plus de savoir si vous resterez libres, mais si vous continuerez à être Français.» La crainte semée avec art d'un démembrement de la France, a toujours été la principale arme de mes ennemis; elle leur a réussi en 1793; elle a fait leur succès dans les campagnes suivantes, et, j'ose le dire à Votre Majesté Impériale, la pureté, la noblesse bien connue de ses intentions n'empêcheraient pas qu'elle ne leur réussît encore, si rien n'était employé pour en détruire l'effet. Mais je ne lui cacherai pas les inquiétudes que j'éprouve. La démarche que M. de Cobenzl fit l'année passée de venir me voir à son passage par Mitau, des témoignages d'amitié que l'Empereur des Romains m'avait fait donner par ma nièce pendant les derniers mois de son séjour à Vienne, me faisaient espérer un changement dans les dispositions de cette cour à mon égard, et, malgré des discours reçus de M. le baron de Thugut, tenus à mon agent lui-même, où il faisait une grande distinction entre la monarchie française et le monarque, je crus les circonstances favorables pour faire, de mon côté, une démarche plus marquante, et j'ordonnai au comte de Saint-Priest d'écrire à M. de Thugut une lettre qui, par sa franchise et le sentiment qui la dictait, méritait bien quelque attention.

«Ce ministre s'est contenté de faire répondre verbalement quelques phrases peut-être plus satisfaisantes que le langage qu'il avait tenu précédemment, mais trop peu significatives pour suppléer à une réponse par écrit, qu'il a déclinée. Votre Majesté Impériale conçoit ma position, et elle ne laissera, j'espère, pas échapper l'instant favorable de déjouer les manœuvres de nos ennemis, en déclarant que la question n'est pas de savoir si les Français resteront Français, mais s'ils veulent continuer à vivre sous l'oppression de cinq tyrans ou revenir à la monarchie modérée sous laquelle ils ont prospéré depuis quinze cents ans, et à l'autorité légitime du chef de la maison de Bourbon, dont le gouvernement paternel les rendait depuis si longtemps heureux; s'ils veulent accepter les secours des souverains généreux qui ne viennent pas pour envahir leur territoire dont ils jurent de conserver l'intégrité, mais les aider à recouvrer leur religion, leurs lois et

leur liberté, et qui, prêts à poser les armes le jour où l'ordre sera rétabli en France, sont en même temps résolus à combattre sans relâche des principes et un état de choses incompatibles avec le repos de l'Europe, la sûreté et le bonheur de leurs propres sujets.

«Cette déclaration, non moins efficace que les éclatantes victoires du maréchal de Souvarof et de l'archiduc, Votre Majesté Impériale l'obtiendrait de la cour de Vienne; elle a sans doute acquis le droit de l'exiger d'elle, et les discours des ministres britanniques, lors des derniers débats du parlement d'Angleterre, donnent lieu de croire que le cabinet de Saint-James ne ferait pas de difficulté d'y adhérer.»

Ainsi, par tous les moyens, sous des formes diverses, Louis XVIII manifestait l'inébranlable conviction que les rigueurs de son exil et l'étendue de ses malheurs n'affaiblirent jamais. Non, l'Europe ne pouvait se passer de lui. Il était la clef de voûte de l'équilibre continental. Sans lui, en dehors de lui, il n'y avait ni paix durable, ni ordre possible. Les puissances avaient autant besoin de lui qu'il avait besoin d'elles.

C'est grâce à cette conviction qu'il résistait aux épreuves réitérées, qu'il se gardait contre le découragement, et que les événements qui auraient dû le briser le laissaient debout. Le mauvais vouloir de l'Angleterre et de l'Autriche ne pouvait rien contre elle. Il suivait, d'un esprit confiant, les succès des armées alliées, avec la certitude que, quelque répugnance qu'on éprouvât à l'associer à ces succès, c'est lui seul qui serait appelé à en profiter, parce que seul il était en état de les féconder. Il se croyait si proche d'un dénouement heureux, même lorsque de toutes parts il était averti que les puissances songeaient à mettre un usurpateur sur son trône[88], qu'il s'occupait de nouveau de la déclaration qu'il adresserait à son peuple en entrant en France[89]:

«Deux choses me paraissent nécessaires, écrivait-il au tsar dans la seconde moitié de cette année 1799, si pleine de grands événements: l'une, de rassurer mes sujets contre les projets de vengeance que mes ennemis n'ont pas manqué de m'attribuer; l'autre, d'établir un ordre quelconque qui me donne le temps d'examiner ce qu'il sera possible de rétablir de l'ancien régime et même de conserver du nouveau. J'ai pensé que le seul moyen de remplir ce second objet, était de laisser provisoirement subsister l'ordre

administratif et judiciaire sur le pied où il sera, en supprimant tout ce qui sera contraire à la religion et aux bonnes mœurs, et en substituant partout les formes royales aux républicaines.

«Ma déclaration porterait donc: 1<sup>o</sup> ce provisoire; 2<sup>o</sup> le renouvellement de la promesse que j'ai faite d'une amnistie. Sur cet article important, je m'exprime ainsi dans les instructions qui sont dans les mains de mon frère: Vous garantirez mes sujets que la publication d'une amnistie générale leur annoncera mon retour et que, parmi les auteurs des crimes qui sont exceptés par ma déclaration de 1795, ceux qui mériteront que la France leur pardonne, n'auront plus à redouter ma justice; 3<sup>o</sup> la promesse aux généraux, officiers et soldats qui embrasseront ma cause, de leur conserver leurs grades et emplois et même de leur donner des récompenses proportionnées à leurs services.»

Déjà, depuis le commencement de la guerre, comme avant le dix-huit fructidor, il était surtout question dans ses conseils, des conditions dans lesquelles se rétablirait son pouvoir et des réformes qu'il apporterait au régime créé par la Révolution. À la fin du mois de juillet, il écrivait à son frère une lettre qui constitue un programme de gouvernement et révèle les dispositions personnelles où il se trouvait près de deux années après le coup d'État du Directoire, et trois mois avant le coup d'État de Bonaparte:

«En tendant au rétablissement de l'ordre ancien et à la réforme des abus, disait-il, il y a deux points qu'il ne faut pas perdre de vue: 1<sup>o</sup> ce qu'il est possible de rétablir; 2<sup>o</sup> ce qui peut être bon à conserver. Or ni vous, ni moi, ni peut-être personne, même en France, ne peut apercevoir ces deux points bien distinctement. Il faut cependant partir d'une base quelconque, car il n'est pas possible de détruire sans réédifier, ni de réédifier sans savoir quoi. C'est ce qui m'a déterminé à laisser provisoirement subsister la forme actuelle d'administration civile et judiciaire avec ces restrictions: 1<sup>o</sup> que tous les corps et individus, tant de l'une que de l'autre espèce, me prêteront serment de fidélité; 2<sup>o</sup> qu'ils exerceront leurs fonctions en mon nom. Mais cette détermination ne regarde que le temporel, et tout ce qui tient au spirituel doit être *illico* remis comme par le passé. Ainsi les archevêques, évêques, curés, et, en un mot, tous les pasteurs légitimes, doivent être réintégrés dans leurs diocèses et paroisses, le culte divin rétabli, le nouveau



calendrier aboli, la discipline ecclésiastique remise en vigueur, les diocèses vacants administrés par qui de droit.

«Quant aux biens usurpés, la question est délicate. La restitution est de droit naturel, et ne pas l'annoncer serait en quelque sorte participer à l'injustice de la spoliation. D'un autre côté, les acquéreurs sont nombreux, et il est dangereux d'irriter cette classe et de la réduire au désespoir. J'ai résolu, par cette raison, de promettre aux possesseurs actuels un dédommagement conforme aux circonstances. Ces expressions sont vagues, je le sais; mais elles en remplissent mieux mon objet: 1<sup>o</sup> parce qu'elles me laissent le maître de régler par la suite et la nature et la quotité des dédommagements; 2<sup>o</sup> parce qu'en rassurant les possesseurs sur la crainte d'être renvoyés, le bâton blanc à la main, il leur offre en même temps la chance d'obtenir, selon leur conduite, un meilleur ou moindre sort, et d'en être punis par leur obstination dans la révolte.

«À l'égard des impositions, comme il n'est pas possible d'établir un nouveau système avant de connaître les ressources et les besoins réels, les impôts actuellement existants seront provisoirement perçus avec toute la modération que peut exiger la situation des contribuables.

«Quant à l'armée, il n'y a rien à changer à ce que je vous ai déjà mandé en d'autres temps: conservation de grades et d'emplois aux officiers de tous grades qui embrasseront le bon parti.

«Mes sentiments de clémence sont bien connus. Je leur ai posé des limites dans ma déclaration de 1795. Mais il peut y avoir tels services qui obligent à fermer les yeux sur les plus grands crimes.

«Tel est, mon cher frère, à ce dernier membre de phrase près, qui ne peut être dit qu'avec beaucoup de circonspection et dans une circonstance qui l'exigerait impérieusement, l'esprit de la proclamation qu'il faudra que vous publiiez en entrant en France, si vous y entrez. Je regrette qu'il ne soit pas en mon pouvoir de vous déléguer celui de promulguer vous-même une amnistie. Mais il faudra que vous annonciez l'intention où je suis de la promulguer aussitôt que je serai en France. Le provisoire suffira pour faire

aller la machine jusqu'à mon arrivée, qui suivra de près la vôtre. J'ajouterai comme saint Paul: *Cætera autem cum venero disponam.*»

À l'heure où il écrivait en ces termes, les nouvelles que le roi recevait de l'intérieur, alors que les alliés menaçaient de toutes parts les frontières de la France, n'étaient pas pour ébranler sa confiance dans un dénouement prochain. On lui rendait compte de l'excellent esprit des troupes casernées dans Paris, de la puissante organisation des forces royalistes sur divers points du territoire. Les hommes sur lesquels on pouvait compter avaient été divisés en trois catégories, comprenant: la première, les individus qui devaient agir dans leur département; la seconde, ceux qui étaient assez jeunes pour être incorporés dans une armée mobile; la troisième, les gens d'élite, audacieux, déterminés, toujours prêts à un coup de main. Trois cents hommes de la dernière catégorie étaient entrés dans Paris. Ils attendaient, pour y provoquer un soulèvement, que la République eût employé ses troupes contre les armées alliées et qu'en Bretagne, en Vendée, en Alsace, en Franche-Comté, dans les provinces méridionales, on fût prêt à les seconder. Partout, des chefs étaient attendus; on les désignait déjà, car les agents royalistes avaient parlé des offres faites au roi par Dumouriez, par Pichegru, par Willot.

Les rapports assuraient encore que la garde du Directoire était à vendre; que les conjurés étaient assurés du concours des mécontents de Suisse, de Belgique et de Hollande. En Franche-Comté, on tenait Besançon par la complicité des chefs qui y commandaient. L'action de Précý s'étendait de Lyon jusque dans la Haute-Auvergne. Le mouvement était imminent en Provence; il favoriserait les efforts des alliés en Italie. Six mille hommes, répandus entre Digne, Gap et Sisteron, attendaient des ordres. On leur annonçait une escadre anglaise, qui devait débarquer, à Fréjus ou à Antibes, des munitions et de l'argent. Dans le comtat d'Avignon, des soulèvements analogues se préparaient. Ils avaient pour objectif la citadelle du Pont-Saint-Esprit.

«Depuis Schaffhausen jusqu'à Dusseldorf, on a placé à distance des hommes adroits qui instruisent de tout et dont plusieurs se sont déjà ménagé des accès auprès des états-majors; on fait circuler dans les armées des pamphlets et des chansons contre les gouvernants. Dans chaque

département, il existe une association capable de s'emparer de l'autorité au moment où de grands coups frappés aux frontières assureront les moyens d'opérer une crise décisive à Paris.»

Pour une petite part de réalité, il y avait dans ces rapports une grande part d'exagération. Inconsciemment ou à dessein, leurs auteurs dénaturaient la vérité. De quelques faits isolés, ils tiraient des considérations générales; par des accidents, ils jugeaient l'ensemble. Parlant des insurrections partielles du Languedoc et de Provence, ils montraient le Midi en armes. L'existence de quelques bandes de déserteurs, brigands de grands chemins et chauffeurs, était interprétée comme une preuve du refus de l'armée «de servir un gouvernement régicide et oppresseur». À la faveur de plans qui n'existaient que sur le papier, ils prédisaient la chute de la République, le succès final du parti du roi<sup>[90]</sup>.

Comment, à la distance où il se trouvait des événements, Louis XVIII aurait-il discerné ce que contenaient d'inexact ou d'exagéré les récits qui lui arrivaient de ses agents? Ces récits ne concordaient-ils pas avec d'autres faits dont il ne pouvait mettre en doute la réalité? N'était-il pas vrai que le gouvernement du Directoire tombait en pourriture, et que le prétendant avait trouvé un membre de ce gouvernement disposé à se vendre à lui? N'était-il pas vrai que trois généraux, après avoir abandonné le service de la République, travaillaient pour sa cause? N'était-il pas vrai que, presque partout, les armées républicaines reculaient devant les armées des puissances coalisées, que la Hollande et la Suisse s'étaient insurgées, qu'en Italie, les soldats de la France résistaient vainement à Souvarof et à Mélas, chaque jour rapprochés des frontières?

Lorsque tant de faits semblaient annoncer un profond changement dans les affaires de l'Europe, pourquoi Louis XVIII n'aurait-il pas ajouté foi aux affirmations de ses agents? Elles répondaient à ses indomptables espérances; elles apportaient un appui à sa foi dans une meilleure destinée; il les acceptait comme l'expression rigoureuse de la vérité.<sup>[Lien vers la Table des Matières]</sup>

## VII

### LES PLANS DE DUMOURIEZ ET DE WILLOT

Tandis que le mauvais vouloir des alliés transformait en déceptions quotidiennes les espérances que Louis XVIII avait fondées sur le succès de leurs armes, Dumouriez, retiré à Ottensen, dans le Holstein, non loin d'Hambourg, attendait qu'on l'appelât à Mitau. Impatient et anxieux, il se plaignait du silence du roi. Il s'était abstenu, il est vrai, de lui écrire, malgré les conseils de Fonbrune. Il attendait, pour le faire, que l'Angleterre eût donné son adhésion au plan danois, qui lui avait été soumis, au mois d'octobre précédent, par le prince Charles de Hesse. Mais il estimait que ses offres de service ne méritaient pas un accueil moins favorable que celles de Pichegru et de Willot. Il s'étonnait du peu d'empressement qu'on mettait à les accepter. Il s'étonnait de même de l'indifférence des Anglais à son égard. Le colonel Anstrutter, envoyé par eux au prince de Hesse afin de conférer avec lui, était reparti après un séjour de trois mois en Danemark et en Allemagne. Rentré à Londres en février, il n'avait plus donné de ses nouvelles. En fait, la négociation était donc suspendue. La confiance de Dumouriez dans l'efficacité de ses projets ne s'était pas affaiblie pour cela; mais il se demandait s'ils se réaliseraient jamais. C'est alors que lui fut fournie l'occasion de se rattacher à une combinaison nouvelle, pour laquelle il s'enthousiasma comme il s'était enthousiasmé pour la première[91].

Toujours désireux de secouer la domination française, les Belges attendaient en vain les effets des promesses faites à leurs députés par le cabinet de Saint-James, au commencement de 1798. On leur avait promis des munitions, des armes, un corps de troupes, fourni par la Prusse, la coopération des mécontents de Hollande. Aucun de ces engagements n'était encore exécuté. Tout l'effort des Anglais semblait être acquis aux Hollandais. Ils préparaient une expédition destinée à délivrer les Pays-Bas. Un corps de vingt-trois mille hommes devait se porter sur la Hollande, y être rejoint par dix-sept mille Russes. Cette armée, sous le commandement du duc d'York, avait pour objectif l'expulsion des Français.

Décus, se croyant abandonnés, les Belges avaient déjà demandé à Dumouriez, ils lui demandèrent de nouveau s'il consentirait à se mettre à

leur tête. Dumouriez ne répondit pas sur-le-champ à cette proposition. Mais il en donna connaissance à Fonbrune. Ce dernier n'avait cessé de plaider à Hambourg, auprès de Thauvenay, la cause de Dumouriez, de supplier le roi de ne pas décliner les offres du général. Il avait fait également connaître à Saint-Pétersbourg que Dumouriez était l'auteur de plans grandioses, dont l'exécution hâterait la fin des malheurs déchaînés sur l'Europe par la Révolution. La démarche des Belges devint sous sa plume un thème facile, sur lequel il renouvela les sollicitations qu'il avait adressées à Thauvenay pour être transmises à Mitau. De son côté, Dumouriez se décida à écrire à Saint-Priest. Soit que ses projets eussent été jugés efficaces, soit qu'on craignît de le rebuter, il obtint une réponse. Elle porte la date du 11 juin 1799 et la signature du comte de Saint-Priest. En voici le texte:

«M. de Fonbrune, de son propre mouvement et sans aucune provocation, a dit à M. de Thauvenay connaître, par ses rapports avec vous, votre disposition sincère de revenir au roi et de le servir avec zèle. Il a ajouté que vous étiez appelé par les Belges insurgés pour les commander et qu'on pouvait compter sur vous. M. de Thauvenay en a rendu compte, et le roi lui a ordonné de vous faire savoir, par le même M. de Fonbrune, que Sa Majesté agréerait votre soumission dès que vous la lui auriez faite directement. Voilà, Monsieur, le point auquel nous sommes demeurés jusqu'à l'arrivée de la lettre que je viens de recevoir de vous. Je n'ai point hésité à la mettre sous les yeux du roi, qui accepte votre hommage, vos promesses. Il vous reste à en remercier Sa Majesté, en les lui renouvelant directement par une lettre.

«S'il s'agissait d'un concert entre le général Pichegru et vous, il faudrait en avoir l'agrément du ministère britannique, parce que c'est lui qui fait les frais des opérations de ce général. Au reste, s'il agit en Suisse, vous serez bien peu à portée de vous concerter ensemble, du moins jusqu'à ce que vos plans, qui ne sont pas connus, aient acquis un certain développement.

«Le roi sait gré à M. de Fonbrune d'avoir servi à la manifestation de vos sentiments; mais vous n'avez pas besoin d'intermédiaire, et notre connaissance de trente-cinq ans autorise du reste un commerce direct entre nous. Je ne dissimule pas ma véritable satisfaction de voir un homme tel

que vous embrasser la cause de son légitime souverain et se dévouer à son service.»

Le langage de Saint-Priest comblait les vœux de Dumouriez. Certain, maintenant, que ses offres étaient agréées en principe, il n'hésita plus à s'adresser directement au roi, à lui envoyer l'hommage de sa soumission et l'exposé de ses plans. Le roi lui répondit le 15 juillet: «J'ai reçu, Monsieur, les assurances de votre dévouement, non seulement avec satisfaction, mais avec confiance, et je suis convaincu que nous n'aurions pas tardé si longtemps à nous entendre, si j'avais pu, au mois de septembre 1792, obtenir la permission ou, pour mieux dire, l'avantage de vous attaquer, l'épée à la main, dans votre camp. La cocarde blanche eût alors promptement remplacé celle que vous ne portiez qu'à regret, et nous ne gémirions pas sur des erreurs et des malheurs irréparables. Mais pourquoi rappeler des souvenirs trop douloureux? Votre zèle, vos talents, peuvent du moins encore être fort utiles à l'État, et je compte sur eux. J'espère aussi un bon succès de la négociation que vous avez entreprise, et jusque-là j'approuve votre réserve. Soyez persuadé, Monsieur, de tous mes sentiments pour vous.»

La lettre royale fut expédiée à Thauvenay avec l'ordre de la faire tenir à Dumouriez. Thauvenay désirait se mettre en relation avec lui. Par l'intermédiaire de Fonbrune, il lui demanda un rendez-vous, quelque part où le secret de leur rencontre pût être gardé. Dumouriez désigna la petite ville d'Elmshorn, sur les bords de l'Elbe, à une égale distance de leurs résidences respectives. C'est là, dans une auberge, qu'après divers contretemps, ils se rencontrèrent le 17 août 1799.

Les détails de leur entrevue sont conservés dans la lettre que Thauvenay envoya à Mitau le lendemain. Chacun d'eux arriva de son côté: Thauvenay seul, Dumouriez accompagné du chevalier de Gasp, un de ses parents, émigré français au service du Danemark. Ils se firent servir à déjeuner dans une chambre, et restèrent ensemble durant trois heures. Dumouriez lut et relut «avec attendrissement» la lettre du roi. Il fit le récit des circonstances qui, jusque-là, l'avaient empêché d'agir d'après les sentiments de son cœur:

—Nous devrions avoir de grandes espérances, dit-il. Mais je crains toujours que les puissances (et en particulier l'empereur de Russie) n'aient

pas les intentions que nous pourrions souhaiter.

—Moi, objecta Thauvenay, ce que je redoute le plus, ce sont les factions de l'intérieur, et surtout la faction d'Orléans.

Il mettait brusquement le doigt sur la plaie en exprimant le grand grief des émigrés contre Dumouriez. Mais celui-ci protesta avec énergie:

—Soyez sûr, et assurez-en le roi de ma part, que la prétendue faction d'Orléans n'existe pas, du moins dans le cœur du duc d'Orléans, avec qui je continue à être en rapports. Quelques intrigants subalternes abusent, à son insu, de son nom. Je conviens que c'est un malheur. Aussi, j'ai un plan de rapprochement que je proposerai au roi. Je suis convaincu que Sa Majesté répondra avec bonté. Je rendrai publique cette réponse, dont la publicité écrasera ce parti d'intrigants.

Il ajouta que lorsque le prince et ses deux frères reviendraient de la Havane, «s'il les trouvait gâtés,» il les surveillerait, et qu'au besoin il se battrait contre eux. Après cette boutade, il passa à ses projets, en insistant surtout sur celui qui devait faire du Danemark l'instrument des royalistes, et qu'il n'abandonnait pas, bien que le prince de Hesse parût croire que les victoires des alliés enlevaient à ce plan toute utilité. Il excita l'admiration du crédule et naïf Thauvenay, en lui décrivant les mouvements d'un corps anglo-danois, fort de quarante mille hommes, dont lui-même commanderait l'avant-garde, qui débarquerait sur un point de la côte normande, non loin de Cherbourg. Les Anglais devaient rester en Normandie, les Danois marcher sur Paris.

—L'Angleterre est disposée à agir, dit-il encore. M. de Woronzof, l'ambassadeur de Russie à Londres, pressenti par le ministre de Danemark, fait espérer l'agrément du tsar. Il ne resterait alors qu'à mettre la Prusse en mouvement, et sans doute ce ne serait pas difficile, quoique cette puissance se soit rapprochée du gouvernement de la République. Elle ne l'a fait que contre son gré. Il insista aussi sur la nécessité, pour Louis XVIII, d'abandonner Mitau, de se rapprocher du centre des opérations qui se préparaient.—Qu'il vienne dans le Holstein, il sera bien reçu.

Cet entretien avait lieu à table. Mais Dumouriez, tout à son sujet, ne mangeait pas. Thauvenay lui en fit l'observation.

—Il en est des grandes jouissances comme des grandes douleurs, répondit-il; je ne puis manger.

Il se lança ensuite dans de longs discours qu'il se proposait de faire entendre au roi. Enfin il demanda un chiffre pour communiquer librement avec Mitau. Thauvenay lui promit de présenter sa requête à Saint-Priest. Les deux hommes se séparèrent enchantés l'un de l'autre.

Quelques jours après, le général écrivit à l'agent du roi une lettre consacrée uniquement à la défense du duc d'Orléans: «Je l'aime parce qu'il est vertueux, brave et vrai. Il a vécu dans une honorable pauvreté. Il a voyagé ignoré, inconnu, errant, par conséquent sans relations, en Suisse, dans les montagnes des Grisons, en Danemark, en Norvège, en Laponie, en Finlande et en Suède. De là, il est passé dans les États-Unis d'Amérique, où il réside depuis un an. Quand, par qui, avec qui, comment aurait-il pu, d'aussi loin et sans argent, intriguer, comploter avec les scélérats de Paris, qui emploient son nom peut-être[92]?»

Thauvenay, aussitôt après l'entrevue, s'était empressé d'en rendre compte au roi. Cette fois, le prétendant ne mit plus en doute ni la sincérité du repentir de Dumouriez et de sa soumission, ni l'efficacité de ses projets.

Vers la fin de ce même mois d'août, le général Willot arrivait à Hambourg venant d'Angleterre. Après avoir perdu son temps à Londres pendant de longs mois, il avait obtenu enfin, du cabinet de Saint-James, l'autorisation de passer sur le continent. Mais, de ses nombreuses sollicitations, accueillies d'abord avec faveur, c'était la seule à laquelle il eût été fait droit. Pour les autres, on était resté sur la réserve. On l'avait engagé à s'entendre avec Pichegru, à se mettre aux ordres de Wickham, à attendre que les circonstances, en se modifiant, permissent d'utiliser ses talents. Mais les circonstances seraient-elles jamais meilleures qu'à ce moment où la marche victorieuse des alliés semblait si bien faite pour justifier et seconder une insurrection à l'intérieur de la France? Willot ne le pensait pas. Aussi, cherchant à vaincre les difficultés que lui créaient les hésitations, les lenteurs de l'Angleterre, rêvait-il de recourir aux bons offices de la Russie.



En arrivant à Hambourg, il écrivit à Mitau. Il demandait au roi d'intervenir en sa faveur auprès du tsar. Le roi s'empessa d'accéder à sa demande. Le 9 septembre, il s'adressait en ces termes à Paul I<sup>er</sup>: «Votre Majesté Impériale ne penserait-elle pas qu'il pourrait être avantageux de permettre au général Willot, d'après son vœu, que je connais plus particulièrement, d'aller s'offrir au prince italique Souvarof[93], pour le moment où il pourra se rendre utile dans la Provence et le Languedoc? Indépendamment de l'intérêt général que Votre Majesté Impériale prend à tout mon royaume, le sort des provinces méridionales, et en particulier de Marseille, ne peut être indifférent au grand-maître de Malte. C'est spécialement à ce titre que je lui demanderais de rapprocher de ces contrées le général Willot, que les royalistes, qui y sont en grand nombre, connaissent déjà avantageusement et désirent avec ardeur.»

En attendant le résultat de ses demandes, Willot, à Hambourg, vivait très retiré. Il voyait peu les émigrés. Dans ses rares rapports avec Thauvenay, il témoignait d'une extrême retenue[94]. Seul le prince de La Trémoille eut raison de sa discrétion. Louis de La Trémoille, venu accidentellement à Hambourg, après avoir joué vingt fois sa vie pour servir, dans Paris, les intérêts du roi, connaissait Willot. Leurs relations dataient des journées antérieures au 18 fructidor, des intrigues royalistes, dans lesquelles ils s'étaient rencontrés. Willot s'ouvrit à lui avec abandon de ses perplexités, de ses craintes, de ses espérances. À la suite de l'un de ces entretiens qu'ils avaient fréquemment ensemble, La Trémoille lui offrit de le mettre en rapport avec Dumouriez. Willot accepta[95].

Dès leur première entrevue, les deux généraux se confièrent les opérations qu'ils préparaient l'un et l'autre. C'est ainsi que Willot apprit qu'avant qu'il eût songé à recourir aux bons offices de la Russie, Dumouriez les avait déjà sollicités. Quoiqu'il n'eût encore reçu de Mitau aucune réponse à cet égard, il reconnut qu'il serait sage de chercher d'un autre côté ses moyens d'action. Dumouriez fortifia sa conviction en lui révélant le plan danois et ce que lui-même attendait de la Russie pour la réussite de ce plan. L'idée de s'adresser à l'Autriche sortit de ces conférences. Les armées autrichiennes occupaient l'Italie du côté de Turin, de Gênes et de Nice. Il leur était aisé de faciliter l'entrée de Willot dans le midi de la France.

Dumouriez et Willot pensaient que les Impériaux ne s'y refuseraient pas, surtout si l'Angleterre appuyait les démarches de Willot.

Le plan militaire de ce dernier fut soumis à un examen approfondi. La brillante imagination de Dumouriez y ajouta, le modifia, le transforma. Il fallait, selon Willot, profiter des dispositions des provinces méridionales pour y former une armée insurrectionnelle. Cette armée obligerait le Directoire à de nouveaux efforts, accroîtrait ses embarras et ses dangers, l'obligerait à diviser son attention et ses ressources, à éparpiller les forces militaires qu'il rassemblait pour résister aux alliés. Dumouriez, qui reconnaissait à Willot «de la probité, du talent, du courage», et qui le tenait «pour un ennemi de Bonaparte», approuvait ses idées. Mais, à son avis, il fallait un secours étranger.

—On eût hésité à l'accepter contre la République, disait-il; on l'acceptera contre Bonaparte.

Il raisonnait dans l'hypothèse du prochain retour de ce général encore en Égypte. Il prévoyait que les troupes royales et les alliés auraient à se mesurer avec lui. À son avis, l'attaque devait se produire sur les côtes de Provence, au moment où les Impériaux menaceraient les frontières d'Italie. Tandis que Précý soulèverait les Lyonnais, Willot apparaîtrait dans le Midi «avec de l'argent». Dès qu'il s'y serait recruté des partisans, il y serait rejoint par six mille Basques qu'il disait disposés à répondre à son appel et par trois mille soldats étrangers placés sous le commandement d'un général français. Cette petite armée débarquerait aux Martigues. Le long des côtes, une flottille protégerait ses opérations. Le duc de Berry, parti de Naples avec de l'artillerie légère et des munitions, viendrait occuper le port de Cette pour assurer les communications avec l'Italie et l'Espagne. Il débarquerait à son tour, unirait ses forces à celles de Willot. Ils se porteraient sur le Pont-Saint-Esprit, où ils s'empareraient de la citadelle, pousseraient ensuite jusqu'à Saint-Étienne pour tendre la main aux Lyonnais. Alors on tiendrait tout le Midi. Comme en même temps, le comte d'Artois se serait emparé de Saint-Malo et de Lorient, Dumouriez de Cherbourg, Pichegru de Besançon, le gouvernement républicain cerné de toutes parts serait perdu.

Avec la précision de son esprit, son expérience des choses militaires, Dumouriez voyait dans l'exécution de ce plan, savamment combiné, un

moyen certain d'en finir avec les ennemis du roi, de rétablir celui-ci sur son trône et d'épargner à la France une invasion étrangère, car il suffirait que les alliés restassent sur les frontières sans les franchir, quoique sans cesser de les menacer, pour mettre les pouvoirs républicains à la merci de l'insurrection royaliste.

À ces vues, Willot, encore qu'il les eût inspirées et qu'il les partageât, présentait deux objections, l'une purement stratégique, l'autre tirée de raisons d'une autre nature, dont l'expression était comme un écho de son patriotisme affaibli ou aveuglé. Il ne voulait pas opérer le débarquement aux Martigues, «une crapaudière sans enceinte,» et Dumouriez lui conseillait alors de débarquer à Arles, où lui, Willot, comptait des partisans. Puis il répugnait à admettre dans sa petite armée autre chose que des Français :

—Mais, si vous n'avez que des Français, s'écriait Dumouriez, vous recommencerez la chouannerie, et nous devons l'éviter, car c'est elle qui a tout perdu.

Il n'en fallait pas davantage pour dissiper les répugnances de Willot. Il se déclara prêt à combattre. Il ne s'occupa plus que de se ménager l'appui de Wickham auprès de la cour d'Autriche. Il quitta Hambourg pour se rapprocher de l'agent anglais, qui résidait en Suisse, et de Pichegru avec lequel il voulait aussi se concerter.

En engageant Willot à rechercher le concours de l'Autriche plutôt que celui de la Russie, Dumouriez avait eu surtout en vue d'écarter un rival qui pouvait, en manœuvrant sur le même terrain que lui, entraver son action, lui susciter des difficultés. Mais il le poussait dans une voie funeste et stérile. Le cabinet de Vienne, on l'a déjà vu, se souciait peu des Bourbons. Sa politique avait pour base unique le désir de conquérir l'Italie et de s'agrandir en Allemagne. Il avait donné, il devait donner encore trop de preuves de son indifférence, en ce qui touchait les intérêts de la dynastie de Louis XVIII, pour qu'il fût politique de compter sur son appui.

Dumouriez raisonnait avec plus de sagesse quand il détournait Willot de s'adresser à la Russie. Quoique animé de sentiments plus bienveillants pour le roi légitime que l'Angleterre et l'Autriche, le tsar ne croyait pas plus que ces deux puissances à l'opportunité d'une intervention des royalistes avant la

victoire des armées alliées. À son avis, Louis XVIII devait entrer en France derrière ces armées et non à leur tête. Pénétré de cette conviction, il résistait aux instantes sollicitations du roi, qui rêvait d'imiter Henri IV et de conquérir son royaume. Pour les mêmes causes, et bien qu'il eût été averti des dispositions et des desseins de Dumouriez, il ne se pressait pas d'en tirer parti. Il était encore moins disposé à permettre au général Willot de rejoindre le corps de Souvarof. Son silence en fournissait la preuve à Louis XVIII, dont la lettre en faveur de Willot restait sans réponse.

Dumouriez n'en persistait pas moins dans l'espoir d'être traité favorablement. Il activait ses démarches. Il avait supplié Louis XVIII d'être auprès de Paul I<sup>er</sup> l'interprète de son désir. Il s'était fait présenter par Thauvenay au comte de Mouravief, ministre de Russie à Hambourg. Il s'efforçait d'intéresser ce diplomate à sa cause. Il le voyait fréquemment, l'entretenait de ses projets. Pour gagner sa confiance, il lui communiquait les renseignements que, par Fonbrune ou d'Angély, il recevait sur ce qui se passait chez Reinhart, le ministre de la République française. Il employait encore d'autres influences. M<sup>me</sup> de Beauvert, qui vivait avec lui, écrivait à son frère Rivarol pour obtenir qu'il contribuât «à tirer Dumouriez de son obscurité[96]». Mais cette activité se déployait sans profit.

À la fin d'octobre, Dumouriez recevait de Saint-Priest une nouvelle lettre datée du 6 du même mois, en réponse aux siennes et qui met en lumière le véritable caractère des relations de Louis XVIII avec Paul I<sup>er</sup>.

«Il faut voir notre inconcevable position pour la comprendre, écrivait Saint-Priest, et je ne pourrais sûrement vous dépeindre à quel point nous sommes entravés ici. Mais croyez sur ma parole qu'on ne nous communique de Pétersbourg que des vues générales, encore avec parcimonie, parce qu'il ne nous est permis d'avoir personne sur les lieux pour y parler de nos affaires[97], et que tout est borné à des lettres directes entre les deux grands personnages, dont l'un doit sacrifier des détails pour être lu et obtenir des réponses très sommaires. Il est étonnant que, malgré tant de réticences, nous ne puissions mettre en doute la bonne et sincère intention du tsar de rétablir le roi sur son trône le plus tôt possible. Il y serait déjà probablement, si la cour de Vienne n'avait préféré d'aller pied à pied pour s'assurer de l'Italie et se mettre à l'abri d'un revers. Actuellement qu'elle possède toute la partie septentrionale, elle veut avoir le temps de pétrir la pâte qu'elle a sous la main, afin de s'arrondir à sa guise en Italie, et probablement en Allemagne, en revenant à l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas. C'est en conséquence, qu'elle voudrait remettre au printemps l'entrée en France. Mais il faut espérer que Souvarof ira plus vite en Suisse qu'elle ne le présume et que la saison se prêtera à ses efforts, quoiqu'il y ait peu d'apparence de succès cette année. Dieu sait comment Willot pourra

pénétrer jusqu'au général russe. Nous avons écrit à Saint-Pétersbourg, mais sans grand espoir qu'on y fasse attention.»

Saint-Priest conseillait donc à Dumouriez d'écrire directement à l'Empereur de Russie pour se mettre à ses ordres et de l'avertir qu'il envoyait à Louis XVIII copie de sa lettre, ce qui permettrait à ce dernier de l'appuyer: «Sans cela, ajoutait Saint-Priest, nous ne pouvons pas nous servir de vous ouvertement, crainte qu'on le trouve mauvais à Pétersbourg, car il faut que vous sachiez qu'on veut bien s'occuper de nous, mais qu'on nous traite comme des enfants qu'on soigne sans leur faire part des moyens ni les consulter sur le choix... Je dois vous dire, pour ajouter à nos embarras, que celui du manque d'argent n'est pas petit. Nous espérons à une ressource prochaine, et elle viendrait à temps pour votre voyage de Russie, s'il avait lieu. Mettez toute votre adresse à faire naître à l'Empereur l'envie de vous voir, mais n'y mettez du nôtre que ce qu'il faut pour montrer que vous êtes dévoué à la cause royale sans paraître entrer dans nos vues d'opérations.»

La vieille expérience de Saint-Priest donnait à ses avis une autorité à laquelle Dumouriez se serait rendu sans hésiter, si déjà, obéissant à sa propre inspiration, il ne les avait devancés. Quand il reçut la lettre que l'on vient de lire, il en avait remis une à Mouravief à l'adresse du tsar. Mouravief s'était empressé de l'expédier à Saint-Pétersbourg. Le roi, qui en avait reçu copie, l'appuya dans les termes suivants:

«Le général Dumouriez m'a fait passer, comme il l'annonce à Votre Majesté Impériale, copie de la lettre qu'il a pris la liberté de lui écrire. C'est à la sagesse de Votre Majesté Impériale à juger si la proposition qu'il fait d'aller se mettre à ses pieds est convenable, et si son accès auprès de la cour de Danemark, ses liaisons avec le prince Charles de Hesse, ses connaissances militaires et politiques en général, celles qu'il possède en particulier sur le théâtre de la guerre actuelle, et les partisans que sa réputation est en état de lui faire, peuvent le rendre utile au succès de la cause que Votre Majesté Impériale défend avec tant de grandeur d'âme. Mais je ne puis me refuser à lui rendre le témoignage qu'il invoque. Je crois son retour à ses devoirs d'autant plus sincère qu'il a été volontaire et nullement provoqué. J'en ai consigné la preuve dans la lettre qu'il cite avec

beaucoup trop d'éloges; je l'ai mandé dans le temps à Votre Majesté Impériale, et je le lui répète bien volontiers aujourd'hui.»

Malheureusement pour la cause du roi, ces lettres arrivèrent à Saint-Pétersbourg en même temps que de très graves nouvelles du théâtre de la guerre. Dans la journée du 19 septembre, le général Brune, chargé de défendre la Hollande contre les quarante mille Anglo-Russes que commandait le duc d'York, les avait chassés de leur position d'Alkmaer, en leur faisant subir de terribles pertes, bloqués dans les dunes et si rigoureusement enserrés de toutes parts, qu'il ne leur restait d'autre issue qu'une capitulation[98].

Six jours plus tard, le 26 septembre, sur un autre point de l'Europe, à Zurich, Masséna mettait en déroute les armées de Russie et d'Autriche, placées sous les ordres de Korsakof. Puis, tirant admirablement parti de ces avantages, il s'était porté à la rencontre de Souvarof, qui arrivait d'Italie; il lui avait infligé une sanglante défaite, vengeance ainsi les récents échecs de nos armes à la Trebia et à Novi, et changeant la face de la guerre.

Douloureusement surpris par ces revers inattendus, Paul I<sup>er</sup>, qui croyait Souvarof invincible, les avait attribués à la mauvaise foi de ses alliés autrichiens. Sous l'empire de sa colère, il s'était brusquement décidé à rappeler ses armées, à désertre la coalition. Ses ordres venaient de partir quand lui parvinrent la lettre de Dumouriez et celle du roi. Il ne pouvait être en ce moment question d'y répondre. Loin d'accorder sa protection aux généraux de Louis XVIII, il ne cherchait qu'à se désintéresser des hostilités engagées contre la France. «J'ai fait la guerre pour l'honneur et pour la bonne cause, écrivait-il le 21 octobre au prince de Condé, en lui ordonnant de ramener ses troupes en Wolhynie. Mais je cesse dès que je m'aperçois que mes efforts, au lieu de rétablir le repos et la paix, produiraient de nouveaux malheurs, en favorisant les desseins d'un allié ambitieux et insatiable. Mais, pour abandonner à son mauvais sort la maison d'Autriche, je n'en reste pas moins l'ami et l'allié fidèle du roi d'Angleterre. Je prévois d'avance combien le contenu de cette lettre fera de la peine à Votre Altesse Sérénissime. Mais, en servant la cause des souverains, je ne dois pas perdre de vue la sûreté et le bonheur de l'empire que je gouverne, dont je saurai rendre compte à Dieu et à tous mes sujets.»

Les dispositions que révélait cette lettre n'étaient pas faites pour laisser croire que le tsar donnerait suite aux ouvertures de Dumouriez. S'il retirait à la coalition son influence et l'appui de ses armes, ce n'était pas, on devait le supposer, pour favoriser des conspirations ou des intrigues, ni pour abaisser son intraitable orgueil jusqu'à servir par des moyens cachés, presque honteux, la cause qu'il abandonnait avec éclat. Sa décision constituait donc pour cette cause un désastre non moins redoutable que celui des armées impériales. Elle enlevait au roi son appui le plus sûr, le plus loyal, le plus désintéressé. Elle donnait carrière aux ambitions des autres alliés. Elle rendait à brève échéance la paix inévitable.

Il est au moins étonnant que Louis XVIII, en ce moment critique, alors que tout semblait irréparablement compromis, ait puisé dans ses appréhensions mêmes l'énergie d'une suprême tentative en faveur de Dumouriez. Il la fit cependant. Une nouvelle lettre de lui alla porter à Paul I<sup>er</sup> la preuve de ses irréductibles espérances; et ce qui n'est pas moins fait pour surprendre, c'est qu'à cette démarche, au succès de laquelle le roi ne croyait peut-être pas, Paul fit droit aussitôt. Il donna l'ordre de mander Dumouriez à Saint-Pétersbourg, et d'en avertir Louis XVIII, à qui cet avis rendit courage. On le devine dans la lettre, touchante à force d'être naïve, qui manifestait sa reconnaissance: «L'attention que Votre Majesté Impériale veut bien donner au projet du général Dumouriez réveille mes espérances, puisque ce projet ouvre un nouveau champ aux généreuses intentions de Votre Majesté Impériale, et ce qui vient de se passer à Paris ne fait que me donner une nouvelle ardeur de me montrer digne de la décoration qui nous est commune. Je laisse à la sagesse de Votre Majesté à juger s'il ne serait pas à propos de mettre son frère d'armes Louis XVIII en présence du consul Bonaparte.»

Paul I<sup>er</sup> n'exauça pas plus la prière nouvelle de «son frère et cousin» qu'il n'avait exaucé les précédentes sur le même objet. Le roi, dépouillé de toute initiative, de tout moyen d'action, n'osant plus compter sur la réalisation des plans de Willot, se résigna à attendre les effets du voyage de Dumouriez et ceux de la mission de l'abbé de La Marre et de Royer-Collard auprès du général Bonaparte, dont, au même moment, on venait d'apprendre le retour d'Égypte; il avait, à l'improviste, débarqué le 9 octobre à Fréjus, et, le 16 du même mois, il était arrivé à Paris. Quoique le roi n'accordât qu'une



médiocre confiance aux pourparlers qu'il espérait voir ses agents engager avec lui, il y attachait encore quelque prix. Il n'y renoncerait qu'après s'être assuré que le héros des Pyramides était irréductible.

Peut-être aussi, se flattait-il encore que le tsar n'abandonnerait pas la coalition où l'Autriche s'efforçait de le retenir. C'est le 13 novembre que l'ambassadeur autrichien en Russie, le comte de Cobenzl, avait fait connaître à sa cour la décision de Paul I<sup>er</sup>. Il recevait aussitôt l'ordre d'agir pour modifier la volonté du tsar. Mais ce dernier, excité par les plaintes de Souvarof contre les généraux autrichiens, résistait à toutes les tentatives de Cobenzl. Dans ses lettres à Colloredo, Cobenzl déplorait les maladresses commises par ces généraux. Il demandait à son gouvernement de se prêter aux fantaisies et aux caprices du tsar. Le 10 décembre, il écrivait: «À présent, sa grande marotte est l'ordre de Malte. Quelque ridicule, quelque illégal que soit tout ce qui s'est passé ici à cet égard, je crois qu'il n'y a pas à hésiter un instant pour nous d'y adhérer complètement, et de nous faire même un mérite de notre complaisance. Il est surtout essentiel d'éviter avec le plus grand soin qu'il ne se passe rien, ni dans les pays héréditaires, ni partout où nous pouvons avoir de l'influence, de contraire aux intentions maltaises de Russie.» En même temps, sur le conseil de Cobenzl, l'Autriche hâtait le mariage d'un de ses archiducs avec une des filles de Paul, pour rétablir l'alliance politique compromise. Mais ces efforts furent vains. Cobenzl usa son influence sans profit. En moins de six semaines, il ne lui restait rien de la faveur dont il avait joui auprès du tsar, et sa situation devenait si précaire, qu'il demanda son rappel en disant: «La vie que je mène tient d'un exilé, d'un prisonnier ou d'un proscrit.»

Il n'y avait donc rien à attendre de ce côté. Mais Louis XVIII s'en était pas positivement averti, et ses espérances, quoique bien ébranlées, s'alimentaient encore de tout ce que pouvait produire d'imprévu la situation compliquée et confuse dont, à la distance où il se trouvait des événements, il ne pouvait se rendre compte que d'une manière imparfaite. Un nouvel événement allait tout à coup détruire de fond en comble ses dernières illusions. Dans les derniers jours de novembre 1799, on apprenait à Mitau que le 9 du même mois (dix-huit brumaire), Bonaparte avait vengé les victimes du dix-huit fructidor, en arrachant le pouvoir aux mains débiles qui le détenaient, et en fondant, sur les ruines du Directoire et du Corps

législatif, un gouvernement dont il s'était proclamé le chef.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## VIII

### LE CONSEIL ROYAL ET SA MISSION

Chargé du paquet qu'il devait remettre à l'abbé de La Marre, le marquis de Rivière avait quitté Mitau le 20 décembre pour se rendre en Angleterre. Mais, quand il était arrivé à Londres, de La Marre ne s'y trouvait plus. Reconnaisant l'impossibilité de s'occuper utilement dans cette capitale des affaires du roi, il avait pris le parti de passer en France. Rivière n'avait donc pu s'acquitter de son message; il avait même dû renoncer à le faire parvenir à son destinataire, ayant appris qu'après un séjour de quelques semaines à Paris, celui-ci s'était mis en route pour la Russie. Par suite de ce contretemps, les lettres, les instructions et les pouvoirs élaborés avec tant de soins se trouvaient sans emploi immédiat. En fait, on n'en parla plus, la course de l'abbé de La Marre auprès du roi les ayant, comme on va le voir, rendus inutiles.

C'est à la fin de janvier 1800 qu'il débarquait à Mitau, où il avait fait une apparition au mois de février de la précédente année. Il y revenait pour soumettre au roi de nouveaux projets dont ses passages en Angleterre et en France, ses conversations avec des royalistes, ses observations personnelles, lui avaient démontré la nécessité.

En Angleterre, il avait constaté de nouveau l'incapacité et l'étourderie des entours de Monsieur, leur morgue, leur vanité, leurs indiscretions, leurs rivalités, leurs défiances envers les meilleurs serviteurs du roi, leur incessant besoin de tout savoir, de tout absorber, de tout diriger; leur prétention à imposer leur volonté à tous les émigrés résidant en Angleterre, à imposer une défense absolue à ceux qui songeaient à rentrer en France; leur dédain pour l'autorité royale, qu'au fond de la Russie, le roi, disaient-ils, ne pouvait exercer et qu'il devait abandonner entièrement à son frère.

Parmi les plus agités et les plus dangereux de ces personnages, il citait M<sup>gr</sup> de Conzié, évêque d'Arras, dont les propos, révélateurs de son imprévoyance, des folles ardeurs de son royalisme, compromettaient à tout instant Monsieur, qui lui avait accordé sa confiance. Il confirmait ce que l'on ne savait que trop à Mitau, c'est qu'il existait à Londres, grâce à la faiblesse de Monsieur et sous son patronage, un parti d'opposition toujours appliqué à contrecarrer les vues personnelles du roi, à dénigrer ses agents, à entraver les mesures qu'il ordonnait de son propre mouvement, sans avoir pris au préalable l'avis de son frère. C'est ainsi qu'au moment où le roi négociait en Russie pour être autorisé à marcher à la tête de l'armée de Souvarof, qui devait opérer en Suisse, Monsieur, dans le but de s'y faire envoyer, négociait de son côté avec l'Angleterre, bien qu'il eût été antérieurement convenu que c'est dans les provinces françaises de l'Ouest qu'il s'efforcerait d'aller.

Quand de La Marre était arrivé à Londres, il avait constaté avec surprise et regret que le secret du projet concernant Bonaparte, et dont Monsieur seul avait reçu la confidence avec l' instante prière de ne le communiquer à personne, était soupçonné et naturellement blâmé pour cet unique motif qu'il n'avait pas été préparé à Londres. L'évêque d'Arras prétendait qu'on n'y pouvait donner suite sans prévenir les ministres anglais, lesquels étaient, selon lui, «les véritables ministres de Louis XVIII.» Du reste, il désapprouvait ces tentatives. Un gentilhomme émigré, lié d'ancienne date avec Talleyrand, ayant écrit à ce ministre républicain pour essayer de le gagner au roi, et ayant commis l'imprudence de confesser cette démarche à Monsieur, M<sup>gr</sup> de Conzié, averti par le prince, était intervenu pour contrecarrer et décourager le négociateur, auquel il avait reproché de vouloir se faire «recruteur de Bonaparte». L'abbé de La Marre s'était attristé de ces nouveaux témoignages de la division du parti royaliste. Mais il n'avait pu qu'en gémir avec son ami Cazalès, revenu à Londres après l'échec de sa mission en Suisse.

Heureusement, le spectacle plus rassurant qui s'était offert aux yeux de l'infatigable abbé, à son arrivée à Paris, avait atténué les fâcheuses impressions qu'il rapportait d'Angleterre. À Paris, il semblait bien que, depuis brumaire, les royalistes fussent devenus plus prudents et plus sages. Les agents royalistes, employés avant et après le dix-huit fructidor, avaient

disparu. De ce personnel dont le roi avait eu tant à se plaindre, il ne restait guère en activité que Sourdat et Valdéné, auxquels leur zèle persévérant avait fait pardonner leurs imprudences, et encore n'allaient-ils plus être employés qu'à de minces besognes. La Villehurnoy et l'abbé Brottier avaient payé de la déportation l'honneur d'avoir servi le roi. Le reste s'était dispersé. La force des choses, les circonstances, une chance heureuse, avaient mis les affaires de la monarchie entre les mains d'hommes honorables, appartenant à l'élite sociale, qui s'en occupaient avec le plus pur désintéressement et avec d'autant plus de profit pour la cause, qu'ils ne s'étaient pas compromis dans les intrigues royalistes.

Mis en rapport avec eux par l'intermédiaire de Royer-Collard dit Aubert, l'abbé de La Marre s'était promptement convaincu que leur situation dans le monde les rendait dignes, non moins que leurs qualités morales, de l'entière confiance du roi. Persuadé maintenant que les maux du pays ne pourraient être réparés que par la restauration des Bourbons, ils avaient, de concert avec l'envoyé de Louis XVIII, examiné et discuté les moyens d'y disposer la France; ils étaient tombés d'accord sur la nécessité d'organiser à Paris un conseil royal composé seulement de trois ou quatre membres qui ne seraient connus que du roi, et sur l'opportunité de démarches à tenter, non seulement auprès de Bonaparte, mais encore auprès de certains personnages occupant des places importantes dans la République consulaire. Royer-Collard s'était chargé de rédiger ces projets, de manière qu'ils pussent être soumis à Louis XVIII, et l'abbé de La Marre d'aller à Mitau les lui communiquer.

Néanmoins, toujours circonspect et tenant à prouver au roi qu'ils n'émanaient pas de lui seul, il avait exigé qu'un délégué spécial lui fût adjoint, qui l'accompagnerait en Russie et y parlerait au nom de ceux auxquels il convenait d'en laisser l'initiative. Ce délégué des royalistes de Paris se nommait Mézières. Son rôle, dans la pratique, n'apparaît pas bien clairement. Néanmoins les documents, quoiqu'ils parlent peu de lui, le désignent. Ils établissent qu'il se présenta à Mitau en même temps que de La Marre. Par l'un ou par l'autre, probablement par tous les deux, le roi fut bientôt au courant du plan des personnages qu'il appelait déjà «ses agents de Paris».

Avec son ministre le comte de Saint-Priest, et son ami le comte d'Avaray, il consacra plusieurs jours à l'examen des papiers apportés par l'abbé. Les motifs qui nécessitaient la formation du conseil royal, les objets dont ce conseil aurait à s'occuper, les conditions en lesquelles il s'en occuperait, y étaient longuement exposés et développés.

«Il faut renverser le gouvernement et lui substituer le gouvernement monarchique. Après avoir fait proclamer le roi, il faut gouverner jusqu'à son arrivée. Les hommes qui travaillent à la restauration ne suffiront pas à gouverner. Il faut donc un conseil pour le moment présent et un conseil pour le moment à venir. Il faut également des pouvoirs relatifs au changement qu'on veut opérer; il en faut qui se rapportent au moment où ce changement aura été effectué. Deux pouvoirs nécessitent deux instructions aussi distinctes que le double but qu'on se propose d'atteindre. Les premiers doivent renfermer tout ce qui est nécessaire pour négocier dignement et utilement; les seconds, tout ce qui sera utile pour gouverner provisoirement. Il y aurait trop de dangers et nulle espèce d'avantages à tout confondre.»

Ce qui suivait, c'était la constitution du premier de ces conseils. Il eût été sans doute préférable qu'un seul homme eût pu réunir toutes les qualités nécessaires pour mériter et obtenir les pouvoirs du roi; on se serait rapproché davantage des formes monarchiques, on eût évité les dissentiments et les indiscretions. «Mais, après avoir longtemps cherché, il a fallu renoncer à cette idée simple. Nous avons cru, du moins (c'est Royer-Collard qui parle), que le nombre de trois était suffisant, et que, soit qu'il s'agît de conspirer, soit qu'il s'agît de négocier, il serait dangereux de l'excéder. Le premier doit être un homme considérable, le second réunir la naissance aux talents; le troisième pourra suppléer à l'illustration par de grands moyens et une bonne réputation.»

Le maréchal de camp, marquis de Clermont-Gallerande, émigré rentré, l'un des défenseurs des Tuileries au 10 août, connu par son dévouement à la monarchie, semble tout indiqué pour présider le conseil; il conviendrait mieux à ce poste que le duc de Rohan-Chabot, dont le nom a été prononcé. Clermont-Gallerande compte de plus nombreuses relations dans Paris; il a un salon très fréquenté. Pour occuper la seconde place à côté de lui, on pourrait désigner, soit l'ancien avocat général au parlement, Dambray, soit

le capitaine de vaisseau, comte de Fleurieu, qui fut ministre de la marine en 1790, et, pour occuper la troisième, André Jourdan, député des Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents, ou le savant Quatremère de Quincy, qui a fait partie de la même assemblée, et qui n'échappa que par miracle, comme son collègue, aux proscriptions de fructidor. Les hommes que recommande Royer-Collard ont tous donné des gages à la monarchie. Quant à lui, il se réserve pour la place de secrétaire du conseil, dirigera les correspondances, rapportera les affaires et se fera le centre où tout viendra aboutir.

Il dresse en même temps une liste de personnes qui s'occupent activement des affaires du roi, et qu'il considère comme de précieux collaborateurs. Sur cette liste figurent: Peuchet, employé jadis par le comte de Montmorin, «homme à expédients, auteur d'un dictionnaire du commerce qui deviendra classique;»—Béquet, premier procureur général syndic dans la Haute-Marne, député à la Législative, où il siégeait au côté droit, honoré de la confiance de Louis XVI et de M<sup>me</sup> Élisabeth, «ami du consul Le Brun;»—Beugnot, premier procureur général syndic dans l'Aube, ayant, lui aussi, fait partie de la droite dans la Législative. «On lui a fait refuser la légation de Berlin. Il est conseiller d'État, fort lié avec Beurnonville, Macdonald et Talleyrand. Il regarde Macdonald comme très propre à jouer un grand rôle et croit l'y amener;»—l'écrivain Fievée, auteur de divers écrits qui ont fait sensation, «excellent esprit, président de la section du Théâtre français en vendémiaire;»—les frères Chéron: l'aîné, membre du côté droit de la Législative, le cadet, aussi dévoué et plus capable; «par eux, on a l'abbé Morellet; d'André les regarde comme des hommes supérieurs;»—Brousse des Faucherets, officier municipal de Paris, «homme très répandu et très influent;»—Turot, secrétaire général de la police, républicain converti qui a déjà rendu des services aux royalistes, appelé probablement à de grands emplois, «consent à être nommé au roi, ne doit pas être jugé par ce qu'il fera ou ce que pourront dire de lui les journaux; très lié avec l'évêque d'Autan, M<sup>me</sup> de Staël et Bonaparte; a refusé la place de commissaire pacificateur dans la Vendée;»—Le Vacher du Plessis et Cayet, membres de la municipalité de 1791: le premier, président de la section de l'Arsenal en vendémiaire; le second, accusateur public avant le dix-huit fructidor; et enfin Desportes, ancien maître des requêtes, constamment occupé du service de Sa Majesté. On espère aussi se renforcer du baron de Partz, de l'Assemblée législative, «qu'on dit extrêmement capable et très influent.»

Tels étaient les concours que Royer-Collard offrait à Louis XVIII. Il demandait, en même temps qu'un témoignage de confiance pour lui, un témoignage de satisfaction pour eux. Il faisait remarquer qu'ils s'offenseraient si on leur offrait un traitement. Tous ou presque tous avaient figuré dans la Révolution. Mais, loin que ce pût être un inconvénient, c'était un avantage; les gens du pouvoir se défieraient moins d'eux que s'ils affichaient des relations trop intimes avec des royalistes marquants. Aucun d'eux ne voulait être connu, surtout en Angleterre.

Sur ce point spécial, Royer-Collard écrivait encore:

«Je suis chargé de déclarer expressément que nous ne voulons rien avoir à faire avec les agents du roi, quels qu'ils soient, qui résideraient en Angleterre. Nous avons une extrême confiance en M. de Cazalès. Mais, si Sa Majesté jugeait convenable de le charger de ses affaires ou de l'adjoindre à ceux qui en sont chargés, nous ne communiquerions point avec lui tant qu'il serait à Londres.

«Deux motifs nous font une loi de cette déclaration. D'abord, nos principes: nous ne pouvons croire à la bonne foi des Anglais; nous voyons que dans toutes les missions qu'ils donnent, ils n'emploient que des gens incapables, indiscrets et qui n'ont que de l'intrigue pour tout mérite. En second lieu, nous nuirions essentiellement au service de Sa Majesté, parce que tout ce qui vient par l'Angleterre est suspect à Paris et qu'il suffit, pour se discréditer, de paraître avoir des relations avec les ministres de la Grande-Bretagne. Nous déclarons que nous ne voulons même pas être amalgamés avec les agents qui pourraient être nommés par les personnes qui ont la confiance du roi en Angleterre. Enfin, nous demandons expressément de ne leur être nommés ni même indiqués en aucune manière.»

Bien que personne plus que le roi ne fût en situation de comprendre et de partager les défiances exprimées dans cette lettre, elles lui parurent d'abord excessives. Telle n'eût pas été son opinion s'il avait eu déjà connaissance d'un événement survenu à Paris à la veille du dix-huit brumaire, mais qu'il ignorait encore au moment où il conférait avec l'abbé de La Marre, et dont ce dernier n'avait pu l'entretenir puisqu'il l'ignorait aussi. À la fin de 1798 ou dans le courant de 1799, trois royalistes qui se trouvaient en France: le

chevalier de Coigny, le baron Hyde de Neuville et le comte de Crénolles, avaient entrevu la possibilité de prendre la revanche du dix-huit fructidor, en renversant le Directoire. À cet effet, ils avaient élaboré tout un plan basé surtout sur la certitude qu'ils croyaient fondée, de la complicité de plusieurs ministres, de divers membres des Anciens et des Cinq-Cents, voire d'une partie de la garnison de Paris. Ce plan réalisé, ils auraient jugé, d'après les circonstances, si l'on pouvait proclamer sur-le-champ la royauté ou s'il était plus sage de conserver provisoirement les apparences républicaines. En ce cas, ils eussent composé de royalistes le Directoire, les assemblées, les administrations. Pichegru, auquel, à son insu, ils destinaient le premier rôle dans cette opération eût été mis à la tête du Directoire. Bientôt après, on eût rappelé le roi.

Quand les auteurs de ce complot, analogue à celui qu'avait déjoué le coup de force de fructidor, l'eurent mis sur pied, deux d'entre eux, Hyde de Neuville et Crénolles, partirent pour Londres afin de soumettre leur projet à Monsieur, et de lui demander les pouvoirs les plus étendus, les fonds nécessaires au succès de leur entreprise, ainsi que le concours de quelques centaines de chouans. Monsieur communiqua le projet au cabinet anglais. Pitt et lord Grenville l'approuvèrent, consentirent à verser vingt mille livres sterling, avec promesse d'en donner encore autant.

À ce moment, Monsieur, tenu par voie indirecte au courant des premières tentatives auxquelles se livraient, sans prendre conseil de lui, Royer-Collard et ses amis, voyait avec regret se former à Paris un nouveau groupe royaliste qui déclarait ne vouloir obéir qu'au roi. Jaloux de conserver l'influence qu'on lui disputait au profit de son frère, il trouva, dans le consentement donné par les ministres anglais au projet Coigny, une occasion favorable pour la ressaisir. À sa demande, et sous prétexte de veiller à l'emploi des fonds, Coigny et Hyde de Neuville furent autorisés à former avec des hommes de leur choix un comité, dit Comité anglais, qui ne relèverait que de Monsieur ou du commissaire Wickham. Le 12 novembre, Hyde de Neuville et Crénolles repartaient pour la France, abondamment pourvus d'argent et de pouvoirs. Mais, pendant qu'ils négociaient à Londres, Bonaparte avait fait ce qu'ils voulaient faire. Lorsque les agents débarquèrent en Normandie, le Directoire et les conseils n'existaient plus; les plans de Coigny se trouvaient anéantis. Ne restait debout que celui du



Comité anglais, qui allait se constituer avec la mission de tirer, sous la surveillance du gouvernement britannique, le meilleur parti possible des événements qui venaient de s'accomplir.

Ces intrigues avaient échappé à la perspicacité de Royer-Collard, comme à celle de l'abbé de La Marre durant son séjour à Paris. C'est sur des faits antérieurs et non sur celui-ci que se fondait leur défiance envers tout ce qui venait de Londres. De La Marre n'avait donc pu parler au roi ni du projet Coigny ni du Comité anglais. Le roi n'en savait pas davantage, son frère ayant jusque-là négligé de l'avertir. C'est, en effet, le 15 novembre seulement, que le comte d'Artois se décida à lui écrire et à lui raconter ce qui s'était passé. Sa lettre fut confiée au capitaine Popham, que le gouvernement anglais envoyait en courrier à Saint-Pétersbourg. Mais, forcé par les glaces de l'Elbe à faire un immense détour par la Norvège, Popham n'arriva en Russie qu'au commencement de mars, et le roi ne fut instruit du projet qui avait pour but de le remettre sur le trône que quatre mois après les événements qui en avaient rendu l'exécution impossible.

Très mécontent de n'avoir pas été averti plus tôt, il le fut plus encore d'apprendre l'existence de ce comité anglais formé sans son aveu. Son mécontentement était d'autant plus légitime qu'alors qu'il ne pouvait obtenir pour ses propres agents de subsides de l'Angleterre, elle en comblait les agents de Monsieur ou ceux qui avaient, comme le général de Précý, la faveur du commissaire Wickham. En vue d'un soulèvement de la ville de Lyon, qui devait coïncider avec l'expédition du général Willot dans le midi, Précý avait reçu cinquante-six mille louis, et on venait de verser vingt mille livres sterling au Comité anglais; seuls, les agents nommés par le roi n'obtenaient rien. C'était toujours le même système, ce système contre lequel le roi ne cessait de protester et qui consistait à lui rendre son trône sans lui permettre de travailler à le conquérir, pour se réserver sans doute la possibilité de ne l'y laisser remonter qu'au prix de conditions onéreuses et humiliantes.

Il convient d'ailleurs de mentionner dès maintenant, pour n'avoir plus à y revenir, que le Comité anglais, durant sa très brève existence, ne fit rien qui vaille, gaspilla une part des fonds qui lui avaient été remis, dut rembourser le reste, et, après avoir envenimé les dissentiments du parti royaliste, ne

servit en réalité que de pièce à conviction contre les agents qui furent arrêtés plus tard, encore que tous ces malheureux n'en eussent pas fait partie.

On ne le voit se manifester qu'en une circonstance, quelques semaines après le dix-huit brumaire. Par ses soins, le 21 janvier 1800, un drap mortuaire fut étalé durant la nuit sur la façade de la Madeleine; on y avait attaché une affiche imprimée contenant le testament de Louis XVI, et au-dessous une déclaration de Monsieur, portant qu'il prenait pour règle de conduite les sentiments exprimés dans le dernier écrit de son frère. À propos de cette «pasquinade», que les gazettes apportèrent à Mitau, d'Avaray écrivait avec amertume:

«Qu'est-ce qu'une pareille démarche—des souvenirs aussi poignants—quand le résultat n'est qu'un vain spectacle pour quelques badauds que vingt dragons dissipent? Encore, ne puis-je m'empêcher de craindre que la farce du drap mortuaire ne serve de prétexte à la dilapidation de l'argent donné par l'Angleterre pour un meilleur usage. Tant pour le velours, tant pour le satin, tant pour l'imprimeur, tant pour les placardeurs; total: vingt mille livres sterling. Ce n'est pas le premier compte de cette nature que les agents choisis par l'Angleterre lui auront rendu.»

Nous nous sommes attardés à ces incidents parce qu'ils aideront à comprendre pourquoi, si Louis XVIII avait d'abord considéré comme un peu exagérées les défiances manifestées par Royer-Collard à l'égard de l'Angleterre, il eut lieu ensuite de se féliciter de s'être formellement engagé à ne faire connaître ni à son frère, ni au gouvernement anglais, le nom des membres de son conseil royal, ne faisant exception que pour le président, et pourquoi, ayant pris cet engagement, il se fit un point d'honneur de le tenir. Ayant, dans ses conférences avec l'abbé de La Marre, cédé sur ce point essentiel, il devait, à plus forte raison, céder sans difficulté sur tous les autres.

Il consentit à accorder à ses nouveaux agents tous les pouvoirs qu'on lui demandait pour eux. Il reconnut qu'ils ne devaient élever ni laisser s'élever aucune discussion sur la forme de la monarchie, mais qu'il fallait les laisser libres d'adhérer aux conditions «résultant des idées qui dominaient en France depuis vingt ans», et qui leur paraîtraient compatibles avec son

honneur «comme avec les lois fondamentales sur lesquelles reposent son autorité et le bonheur de son peuple». En s'en référant simplement à ces lois fondamentales, le roi ne se liait en aucun sens. Royer-Collard lui avait écrit que cette disposition, qu'il considérait comme nécessaire, s'appliquait bien plus aux temps qui précéderaient la restauration qu'à ceux qui la suivraient. «Quelques engagements que le roi contracte avec la volonté de les tenir, il est bien vraisemblable qu'ils seront rompus par la force des choses.»

Le roi adhérait aussi à ce qu'on proclamât en son nom qu'il ne distinguerait point entre ses serviteurs du dehors et ceux du dedans, et que, loin de permettre que les places occupées pendant la Révolution devinssent un sujet de reproche, elles seraient plutôt un titre de faveur lorsqu'elles auraient été acceptées dans l'intention de le servir et de diminuer la rigueur des lois révolutionnaires.

Il résulte de cet ensemble de concessions qu'il était de plus en plus disposé à sacrifier aux circonstances les déclarations comminatoires qu'il avait faites jadis. C'était, en réalité, un blanc-seing qu'il donnait à Royer-Collard. Il y ajouta le droit de recruter pour le mieux, de concert avec de La Marre, les membres de son conseil, en en maintenant toutefois la présidence au marquis de Clermont-Gallerande, s'il consentait à l'accepter. Une autre question se posait. Encore qu'il fût convenu que les membres du conseil royal de Paris ne seraient pas nommés à Londres, il était nécessaire d'établir un lien entre lui et Monsieur, afin de le mettre à même de recourir, le cas échéant, aux bons offices de ce prince auprès du gouvernement britannique. Royer-Collard proposait de désigner pour cette fonction le baron d'André. Réfugié en Allemagne depuis le dix-huit fructidor, d'André formait, avec le président de Vezet et le général de Précy, l'agence de Souabe où siégeait à l'occasion l'abbé de La Marre. Entre les membres de l'agence et Royer-Collard régnait la plus étroite union; il les considérait comme des hommes graves, prudents et sûrs. Le président de Vezet était déjà dans le secret; il n'y avait aucun inconvénient à y mettre d'André, en lui confiant la mission d'être le porte-paroles du conseil royal de Paris auprès de Monsieur. Le roi souscrivit sans hésiter à cette proposition.

Quant aux ressources pécuniaires à créer au nouveau conseil, à défaut des subsides anglais sur lesquels il eût été téméraire de compter, il était autorisé,

si ces subsides étaient définitivement refusés, à contracter un emprunt de deux millions au taux de cinq pour cent, remboursable deux ans après la restauration. Le banquier Baboin s'était engagé à trouver des prêteurs. Enfin, achevant d'exaucer les demandes de Royer-Collard et de l'abbé de La Marre, le roi consentait à les mettre en état de négocier, en écrivant lui-même à Bonaparte et à divers hommes influents, ou, si la négociation échouait, de provoquer un vaste soulèvement intérieur. À cet effet, il octroyait des pouvoirs au général Pichegru, au général Willot, qui s'étaient formellement déclarés pour lui, aux chefs de l'Ouest, de l'Est et du Midi.

Les écrits rédigés à la requête de de La Marre forment un gros volume. On y trouve les instructions les plus détaillées, des pouvoirs positifs ou éventuels, des lettres pour Bonaparte, le consul Le Brun, le général Moreau, le marquis de Clermont-Gallerande, de Fleurieu, Benezech, l'ancien ministre de l'intérieur, le baron d'André, la marquise de Pracomtal, amie de Le Brun. On la remercie de s'être offerte pour parler à son ami. À Clermont-Gallerande et à Fleurieu, on demande de faire partie du conseil, au premier de le présider.

La lettre de Bonaparte donna lieu à quelques discussions. Le roi proposait d'utiliser celle qu'il avait envoyée par le marquis de Rivière à l'adresse de Berthier. Mais de La Marre, à qui la minute en fut communiquée, la trouva trop longue. Le roi y substitua celle-ci:

«Depuis longtemps, Général, vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place; fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français; clément par caractère, je le serais encore par raison.

«Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Cependant, vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer la gloire de la France. Je dis nous, parce que j'aurai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi.

«Général, l'Europe vous observe, la gloire attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple[99].»

Au consul Le Brun, le roi écrit:

«Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne, vous savez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs; vous aurez rempli le premier vœu de mon cœur; rendez-lui son roi, et les générations futures béniront votre mémoire. Vous serez toujours trop nécessaire à l'État pour que je songe à acquitter par des places importantes la dette de mon aïeul et la mienne.»

La lettre à Moreau prouve que c'est à ses services militaires que le roi fait appel et qu'il a prévu le cas où Bonaparte refuserait de jouer le rôle de Monck.

«Général, vos talents militaires vous ont acquis mon estime. Votre conduite généreuse envers les défenseurs d'une cause qui, au fond du cœur, est la vôtre, ne vous a pas donné moins de droits à ma confiance. Elle ne sera pas trompée, j'en suis certain. Vous n'oublierez pas que, de tous les partis de la France, c'est votre parti qui a le mieux mérité de son roi. C'est au nom de la gloire que je vous parle. Mais vous ne pouvez douter de ma reconnaissance aux importants services que j'attends de vous.»

Suivent d'autres lettres sans nom de destinataire, destinées soit à des généraux, soit à des fonctionnaires civils. C'est la même langage que dans les précédentes. Les agents du roi les utiliseront, s'il y a lieu, en les remettant à qui ils voudront. Celle qui est adressée à Royer-Collard clôt la série; elle est bien faite pour le payer de ses peines.

«Je trouve enfin un moyen sûr de vous faire parvenir, Monsieur, les témoignages de ma satisfaction pour le zèle et le dévouement sans bornes avec lequel vous me servez. La première récompense que je puisse vous en donner est de vous fournir les moyens de me servir encore plus utilement, et je crois atteindre ce but par la place importante à laquelle je vous destine. Je charge le comte de Saint-Priest de transmettre par votre organe la liste que m'a remise de votre part l'abbé André, avec lequel je vous recommande un accord plus intime que jamais.»

Une lettre adressée au duc de Berry compléta le travail auquel, durant plusieurs jours, s'était consacré le roi, secondé par ses fidèles collaborateurs. Le jeune prince était encore à l'armée de Condé. Mais il gémissait de son inaction, brûlait de combattre en quelque poste périlleux. La lettre de son oncle allait le combler de joie, en lui révélant, sous le sceau du secret, qu'il était destiné à figurer en tête de l'expédition, qu'avec le concours de l'Angleterre, le général Willot préparait dans le midi de la France: «Je lui envoie aujourd'hui les pouvoirs militaires pour commander en mon nom; je lui adjoins en même temps un commissaire civil avec mes pouvoirs sur cette partie. Mais tous ces moyens sont peu de chose, et le principal ressort manquerait si l'un de nous ne lui imprimait la vie et le mouvement. Willot le sent et vous désire pour chef de l'entreprise. Je suis bien sûr, mon cher enfant, que vous en ressentirez autant de joie que moi-même.»

Des pouvoirs, des lettres et des diverses instructions que l'abbé de La Marre emportait en quittant Mitau, le 23 février 1800, il résulte que c'est un vaste plan d'ensemble, qu'avec l'aide de Royer-Collard, il était chargé de mettre sur pied, et que ce plan avait pour but principal la formation, à Paris, d'un conseil pourvu de tous les moyens pour négocier, soit avec Bonaparte, soit avec des personnages importants, en vue du rétablissement de la monarchie, ou pour renverser par les armes le gouvernement consulaire, proclamer le roi et gouverner jusqu'à son arrivée.

Il ne semble pas toutefois qu'à Mitau, on se soit illusionné sur ce qu'on pouvait attendre du jeune général qui captivait en ce moment l'attention admirative de l'Europe. En confiant à l'abbé de La Marre la lettre que Louis XVIII envoyait à Bonaparte, d'Avaray lui dit mélancoliquement:

—C'est un billet très cher, joué à une loterie de fort peu d'espérance.

Quant au roi, lorsque son courageux messenger vient prendre congé de lui, il le charge tout spécialement de recommander à ses agents la prudence et couronne l'entretien par ces mots:

—Qu'ils n'oublient pas que dans les conditions où ils vont se trouver, il faut aller à la vague.

Du reste, il ne devait jamais regretter sa démarche. Plus tard, après l'échec, lorsque la victoire de Marengo d'une part, et d'autre part l'attentat de nivôse, auront détruit le terrain sur lequel reposaient ses fragiles espérances, il écrira: «Je fis ce que je devais en écrivant au Corse. Un nouveau Monck pouvait être caché derrière un soldat de la Révolution, et Bonaparte n'était pas souillé des derniers crimes.»

L'abbé de La Marre était parti le 23 février. Dans le courant de mars, le roi reçut de son frère le compte rendu de l'affaire Coigny-Hyde de Neuville. Comme dans ce compte rendu Monsieur faisait à peine allusion au comité anglais formé par ses soins, et déclarait que les pouvoirs et l'argent qu'il avait remis à Hyde de Neuville n'étaient destinés qu'à organiser, contre le Directoire, d'après le plan du chevalier de Coigny, une contre-partie du dix-huit fructidor, le roi ne trouva dans la lettre de son frère d'autre motif de regrets que l'insuccès de ce plan. Tout en le déplorant, il sut gré à ce gentilhomme d'avoir tenté de le remettre sur son trône; il lui pardonna de ne l'avoir pas consulté, et d'autant mieux qu'au dire de Monsieur, cet insuccès ne l'avait pas découragé. «Je connaissais sa façon de penser et ses relations constantes avec notre malheureux frère, mandait-il au comte d'Artois. Mais je ne croyais pas que par caractère, il fût porté à se mettre en avant. N'importe, il mérite notre confiance; il ne s'agit plus que de concilier ce que vous avez fait depuis quatre mois avec ce que j'ai fait depuis.»

Le roi partait de là pour révéler à son frère la formation du Conseil royal, en lui avouant qu'il avait choisi pour le présider le marquis de Clermont-Gallerande, sans savoir d'ailleurs si celui-ci accepterait cet honneur. S'il le refusait, Coigny était un président tout trouvé; si Clermont-Gallerande acceptait, il serait toujours possible d'introduire Coigny dans le conseil, ou, tout au moins, de faire savoir aux agents qu'il possédait toute la confiance du roi. «Voilà ce que j'ai trouvé de mieux pour tirer parti de deux bonnes choses.»

En finissant, le roi faisait allusion à l'aventure du drap mortuaire, étalé sur la façade de la Madeleine; il la jugeait aussi sévèrement que d'Avaray: «Il est fâcheux qu'une arme aussi puissante que celle que vous aviez donnée ait été aussi faiblement et aussi inutilement employée qu'elle l'a été le 21

janvier dernier: si la harangue d'Antoine n'eût pas fait brûler les maisons des conjurés, la mort de César eût affermi la République.»

Cette lettre porte la date du 6 avril. Mais déjà, le 23 mars, au reçu de celle de son frère, Louis XVIII avait fait écrire par d'Avaray à l'abbé de La Marre, afin de lui faire part de ses intentions relativement au chevalier de Coigny, et de l'engager à remplir de son nom l'un des blancs laissés sur la liste du Conseil royal. D'Avaray insistait sur ce point, que le chevalier de Coigny, outre qu'il était muni des pouvoirs de Monsieur et de la confiance actuelle de Sa Majesté, avait joui de celle de Louis XVI, et que son séjour continuel à Paris pouvait le mettre en état de servir utilement. En exécutant les ordres du roi qu'il lui avait lui-même suggérés, le fidèle mais trop impatient d'Avaray ne prévoyait pas l'explosion de colère qu'ils allaient provoquer parmi les agents de Paris, qui se voyaient invités, à peine en fonctions, à admettre parmi eux un agent de Monsieur, au mépris de la promesse formelle qui leur avait été faite de ne dévoiler sous aucun prétexte leur mission aux émigrés d'Angleterre.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## IX

### AUTOUR DE BONAPARTE

En quittant Mitau, l'abbé de La Marre avait fait diligence. Quoiqu'il eût dû s'arrêter à Augsbourg, en Souabe, pour conférer avec le président de Vezet et le baron d'André, il était à Paris au commencement d'avril. Dès son arrivée, il s'occupa de la formation du Conseil royal. Grâce au travail préparatoire auquel, en son absence, s'était livré Royer-Collard, il ne fallut que quelques jours pour mettre ce conseil sur pied. Le marquis de Clermont-Gallerande, cédant comme à un ordre, au désir exprimé par le roi, accepta la présidence. Il avait été question de lui adjoindre, nous l'avons dit, l'ancien avocat général Dambray, ou M. de Fleurieu. Mais Dambray relevant à peine d'une grave maladie, Fleurieu ne possédant pas les qualités nécessaires à l'emploi qu'il s'agissait de remplir, Royer-Collard avait renoncé à recourir à eux. Pour les remplacer, il s'était assuré du concours de l'abbé de Montesquiou, qui ne figurait pas sur la liste soumise au roi, mais



que son nom, ses opinions, son rôle aux États généraux, la grande situation qu'il occupait parmi le clergé de France, rendaient dignes d'y figurer. Faute de pouvoir trouver aisément un troisième membre, Royer-Collard, qui ne s'était en principe réservé que d'être secrétaire, avait consenti à siéger effectivement.

Le conseil se trouva donc rapidement au complet, composé de trois hommes également dévoués au roi, qui se connaissaient, s'estimaient et n'auraient aucun mal à marcher d'accord. On sait que, dans la correspondance avec Mitau, Royer-Collard était déjà désigné sous le nom d'Aubert; Clermont-Gallerande y entra sous le nom de Saint-Pierre, et Montesquiou, sous celui de Prudent. Le baron d'André y est appelé Kilien. Chargé, depuis la fondation de l'agence de Souabe, d'être son organe auprès de Monsieur et de Wickham, le grand distributeur des subsides anglais, il devait être aussi l'organe du Conseil royal, sous la seule réserve de n'en nommer les membres sous aucun prétexte.

À la fin d'avril, ces diverses mesures étaient arrêtées. Le nouveau conseil, à peine en fonctions, prenait connaissance des volumineuses instructions du roi, lorsque, dans la matinée du 2 mai, la lettre de d'Avaray, en date du 23 mars, et relative à l'affaire Coigny, fut remise à l'abbé de La Marre. Elle excita en lui autant d'irritation que de surprise. Il y voyait un manquement grave aux engagements du roi, la preuve que la promesse de garder rigoureusement le secret du conseil royal était violée. Il courut chez ses collaborateurs; ils ne furent pas moins indignés que lui de la révélation de sa présence à Paris, faite si légèrement à Coigny et à M<sup>me</sup> d'Anjou, et de l'invitation qui leur était adressée d'admettre au milieu d'eux «un homme de l'Angleterre». Ils crurent que leurs noms étaient déjà livrés à Monsieur, à d'autres peut-être. Ils se trompaient. Le roi n'avait nommé à son frère que le marquis de Clermont-Gallerande, ce qui d'ailleurs était déjà trop. Mais ils ne le surent que quelques jours plus tard. Sur le premier moment, ils déclarèrent d'une voix unanime qu'ils déclinaient la tâche qu'on leur avait confiée. La réflexion les ramena au calme; ils résolurent alors d'attendre les ordres du roi pour se séparer. Mais ils lui envoyèrent leur démission «en forme, quoique dans les termes les plus respectueux». Elle arriva à Mitau au lendemain de la victoire de Marengo, qui n'était pas pour avancer les affaires du roi. La résolution de ses agents lui causa «une peine profonde».

Elle le privait des services d'hommes aussi dévoués que courageux. «En vain ai-je voulu la regarder comme non avenue, en vain ai-je même répondu en conséquence, les lettres du courrier suivant n'ont fait que confirmer et motiver leur démarche, et les succès de l'usurpateur, d'accord avec nos propres fautes, laissent à celui-ci le champ libre pour longtemps.»

La réponse de l'abbé de La Marre à d'Avaray ne garde pas la même mesure que celle des agents. Elle est fiévreuse et irritée. L'indiscrétion dont il se plaignait l'avait décidé à quitter Paris sur-le-champ. Il partait le même jour à minuit. Il partait parce qu'il ne voulait pas rester plus longtemps «entre l'enclume et le marteau», ni s'exposer aux questions de Coigny ou aux visites de cette M<sup>me</sup> d'Anjou, dont il entendait parler pour la première fois. Il était las d'être sans cesse présenté à Monsieur comme un homme dangereux, dont l'unique but était de contrarier ses volontés; il était las d'être mis toujours en opposition avec toutes les ambitions et toutes les intrigues. «N'étant plus ici, il n'y aura plus personne à qui Coigny ait le droit de demander compte de ce qui s'est fait. Peut-être m'arrivera-t-il dans huit jours une lettre qui m'ordonnera de le voir. Ne voulant pas désobéir au roi, je ne veux pas non plus trahir ses intérêts.» En partant, il conjurait ce double danger.

Il ajoutait que Coigny, qu'on voulait adjoindre au conseil royal, était bavard, indiscret; vivait «entouré de femmes, pour lesquelles il n'a pas de secrets»; se donnait publiquement, non comme l'agent de Monsieur, mais comme celui de Louis XVIII, tirait vanité d'avoir figuré à ce titre dans les journaux, et cela par ordre de Bonaparte. Il était l'ami d'un abbé Ratel, homme déconsidéré; de Hyde de Neuville, de «quelques autres misérables», sans probité, sans influence, subalternes jadis «de l'abbé Brottier et compagnie, inscrits en conséquence à la police» et protégés par Dutheil, l'agent français du roi en Angleterre, un vil intrigant, «à qui il faut des hommes à projets, qui fassent circuler l'argent, qui le consultent, lui obéissent, ne lui demandent jamais de compte et le traitent d'Excellence. Que sont devenus tous les millions qui ont passé par les mains de ce Dutheil? Que sont devenus les fonds considérables qui ont été faits à M. de Coigny? Il n'y a pas un homme ici qui ait pu soupçonner qu'il existât des ressources de ce genre.»

Les «personnages distingués» désignés à la confiance du roi pouvaient-ils frayer avec cette bande? Pouvaient-ils se compromettre dans une association qui ne présentait ni sûreté, ni utilité, ni dignité? «Ces qualifications ne tombent pas sur M. de Coigny, mais sur les hommes qui ont besoin de son nom, et qui, par lui, seraient présents à tous nos conseils, à toutes nos délibérations.»

Les colères que révèle cette lettre devaient s'apaiser à la faveur du temps que nécessitèrent les explications qui furent échangées entre Mitau et Paris, à la suite de ces incidents. Les membres du Conseil royal avaient promis de ne se retirer que si le roi les y autorisait; c'était l'essentiel. Ils apprirent un peu plus tard, qu'après avoir commis l'imprudence de nommer à son frère le marquis de Clermont-Gallerande, il s'était renfermé dans un silence rigoureux. Rassurés de ce côté, le chevalier de Coigny n'ayant pas tenté de se rapprocher d'eux, et de La Marre, parti de Paris pour retourner à Augsbourg, n'étant plus exposé à le rencontrer, ils conservèrent leurs fonctions, tandis que Monsieur, mécontent du mystère qu'on lui faisait de leur existence, se dépensait en efforts pour le pénétrer.

Au mois de juin, il invita le baron d'André à venir le trouver à Édimbourg. Après avoir pris les ordres du roi, d'André se rendit à cet appel. Monsieur commença par lui démontrer la nécessité de transporter de Paris à Londres l'agence que présidait Clermont-Gallerande. Il tenait à l'avoir sous la main; il exigea en même temps que les noms des agents lui fussent livrés. D'André résista; ni prières, ni récriminations ne purent lui arracher le secret. Monsieur se plaignit à son frère de ce défaut de confiance. Mais le roi donna raison à d'André.

«Je lui ai prescrit deux choses: 1<sup>o</sup> de ne faire qu'une course en Angleterre et de n'y point transplanter l'agence, ayant double raison pour cela: la certitude que j'ai du mauvais effet que cette translation produirait en France et l'impossibilité de soumettre ma correspondance avec l'agence, qui ne saurait être trop journalière, au caprice des saisons; 2<sup>o</sup> de ne point nommer les agents de l'intérieur, cet ordre étant même de surérogation, puisque l'honneur le lui prescrit ainsi qu'à moi, à moins qu'eux-mêmes n'y consentent; et, sur ce point si délicat, vous m'entendez parfaitement, mon cher frère, quand je vous dirai que, fussé-je entre le trône et l'échafaud, je

dois garder le secret que j'ai promis à ceux qui ont mis ce prix à leur service.»

Le roi rappelait ensuite à son frère qu'il lui avait nommé, quand il était encore libre de le faire, la personne à qui il avait offert la présidence de son conseil, mais qu'il ne pouvait aller au delà, quoi qu'il pût lui en coûter. Le baron d'André n'avait fait que se conformer à ses ordres. Il ne se dissimulait pas que cette résistance de ses agents de l'intérieur déplairait au ministère britannique, dont elle contrariait les vues, et peut-être à son frère. C'est cependant sur lui qu'il comptait particulièrement «pour faire sentir qu'un refus dicté par la probité ne pouvait offenser que ceux qui ne portent pas ce sentiment dans le cœur», et que les plus grands malheurs résulteraient du conflit de deux agences, «l'une qui aurait à sa disposition tout l'argent sans pouvoirs du roi, l'autre ces pouvoirs sans autres moyens, pour tirer parti des circonstances, que son courage et son dévouement.»

Monsieur se le tint pour dit et cessa d'insister. Il promit même de s'entremettre auprès des ministres anglais, à l'effet de faire verser à d'André des fonds pour le Conseil royal. Mais, soit que l'offense qu'il ressentait paralysât sa volonté apparente ou sincère, soit que le gouvernement anglais se fût lui-même choqué du refus, d'André fut renvoyé à Wickham. Le commissaire britannique, toujours plein de mauvais vouloir, ne lui accorda rien pour les agents de Paris, tandis que ceux d'Angleterre étaient gorgés.

Telles furent les suites de l'imprudence qu'avait commise le roi, en nommant Clermont-Gallerande à Monsieur. Ce n'était pas la seule. Il en avait commis une autre en engageant M<sup>me</sup> d'Anjou à se mettre en rapport avec l'abbé de La Marre. Bien qu'elle n'ait pas eu des conséquences aussi graves que la première, il convient de s'y arrêter un moment, parce que, outre qu'elle met en scène sur ce théâtre si mouvementé de l'Émigration des acteurs intéressants, elle montre à quelles sources, dans l'exil lointain auquel les circonstances l'avaient condamné, Louis XVIII était réduit à puiser les informations qui servaient ensuite de base à ses jugements et à sa conduite.

Parmi les gardes du corps du prince, qui l'avaient accompagné à Mitau, il en était un, nommé le chevalier d'Anjou, qui recevait fréquemment des

lettres de France. Elles lui étaient adressées par sa belle-sœur, Henriette d'Anjou, veuve d'un gentilhomme royaliste tué à l'armée de Condé, originaire de Normandie, fixée à Avranches avant la Révolution. Cette jeune femme, dès le début de la guerre vendéenne, s'était jetée dans le parti du roi et dans les tumultueuses aventures qui se déroulaient autour d'elle. Les chefs chouans lui devaient, pour la plupart, d'innombrables services. En les leur rendant, aux dépens de sa fortune et aux risques de sa vie, elle avait conquis leur amitié. Louis de Frotté, pour qui elle avait conçu une admiration passionnée, son lieutenant Henri de Brulard, le comte de Bourmont, lui étaient ardemment dévoués. La pacification de l'Ouest laissant son zèle sans objet dans les centres où elle l'exerçait, elle était venue à Paris, avec le dessein de l'exercer encore, sous le nom de M<sup>me</sup> Blondel, qui était celui qu'avait adopté Frotté pour se mieux dissimuler.

Promptement mêlée aux milieux royalistes de la capitale, habile à capter la confiance, sachant voir, observer et retenir, elle envoyait fréquemment à son beau-frère, à Mitau, les résultats de ses observations, les nouvelles, tout ce qui peut intéresser des exilés. Le chevalier d'Anjou ayant communiqué ses lettres à d'Avaray, celui-ci comprit aussitôt que la femme qui les écrivait était femme d'esprit et de ressources, et qu'on avait tout intérêt à s'assurer son concours. Dès ce moment, fin de 1799, jusqu'à la fin de l'année suivante<sup>[100]</sup>, sa correspondance avec d'Avaray est ininterrompue. Par toutes les occasions et plusieurs fois par mois, elle lui envoie de longs rapports écrits à l'encre blanche ou au bleu de Prusse «dont l'eau forte est le réactif». Les desseins des royalistes y sont dévoilés, les propos du gouvernement répétés. Ce que font et disent Bonaparte, Fouché, Talleyrand; les entretiens de Bourmont avec eux, la douleur et la colère qu'excite en ce cœur de femme la mort de l'héroïque Frotté, les espérances pour la cause du roi, des regrets, des découragements, des récriminations, des conseils, il y a tout cela dans ces lettres, où, dans des flots d'inutiles verbiages, apparaissent, par lueurs, des informations précieuses et des jugements tour à tour désordonnés et emplis de sagesse.

Telle qu'elle était, cette correspondance attira particulièrement l'attention du roi, et provoqua parfois son admiration; il y attachait le plus grand prix<sup>[101]</sup>. Quant à d'Avaray, c'est de l'enthousiasme que trahissent ses réponses à la chère, à l'admirable, à la divine Henriette. Il lui croyait «de si

grands moyens», qu'après le départ de l'abbé de La Marre pour Paris, il regretta de ne l'avoir pas engagé à se mettre en rapport avec elle et lui avait écrit, le 23 mars, la lettre dont il a été parlé plus haut, par laquelle le voyageur apprit que ce n'était pas seulement au chevalier de Coigny que sa présence à Paris avait été annoncée, mais aussi à une femme qu'il ne connaissait pas.

Elle le fut encore à un troisième personnage, Cazalès, qui, du moins, était, celui-là, un ami de l'abbé de La Marre. L'indiscrétion n'en fut pas moins fâcheuse, puisque Royer-Collard avait formellement déclaré «que, si Sa Majesté jugeait convenable de charger M. de Cazalès de ses affaires, ou de l'adjoindre à ceux qui en étaient chargés, ils ne communiqueraient point avec lui tant qu'il serait à Londres». Elle fut d'ailleurs provoquée par Cazalès lui-même.

Un de ses amis, lié avec Bonaparte, lui avait écrit à Londres, au mois de décembre 1799, de la part du premier consul, que, si ses affaires exigeaient sa présence à Paris, il pouvait y venir sans crainte et qu'un passeport serait mis à sa disposition. Cazalès ne désirait pas rentrer. Ses biens étant confisqués, il eût été en France sans moyens d'existence, tandis qu'en Angleterre il recevait, comme émigré, une pension du gouvernement anglais. Il n'avait donc pas répondu à son ami. Mais, celui-ci ayant insisté, il s'était décidé à consulter le roi. Dans sa lettre, il exposait les motifs qui le retenaient à Londres. Il ajoutait que, si son passage à Paris était utile à la cause, il n'hésiterait pas à partir. Supposant qu'un grand dessein se cachait sous l'offre que lui faisait faire Bonaparte, il reconnaissait qu'il serait un «canal sûr» pour la correspondance qu'on jugerait utile d'ouvrir avec le premier consul. «Je n'ai aucun doute sur la confiance entière que le roi aurait en ma loyauté, et mon caractère bien connu me fait croire que Bonaparte me regarderait au moins comme un homme dont il n'a à craindre aucune trahison.»

Ceci posé, Cazalès ne dissimulait pas son peu de confiance dans l'issue d'une négociation, quel que fût le négociateur. Il rappelait que personne n'avait d'influence sur Bonaparte, qu'il paraissait peu sensible à l'amour et à l'amitié; que tel qu'il était, entier de caractère, défiant, s'enveloppant du plus profond secret, sa femme elle-même ne changerait pas ses résolutions. «La

femme et la fille favorite de Cromwell étaient royalistes zélées, et leurs prières les plus ferventes ne purent sauver Charles I<sup>er</sup> de l'échafaud. L'histoire dit que sa fille en mourut de douleur, et cette fille tendrement chérie, couchée sur son lit de mort, ne put obtenir de son père ni un regret, ni un pas rétrograde vers son légitime souverain.» Cazalès n'en demeurerait pas moins à l'entière disposition du roi; il partirait si l'on souhaitait qu'il partît.

Le 15 avril, le roi approuva son voyage: «Je ne saurais avoir un organe plus digne de ma confiance auprès de quiconque a les moyens et peut avoir la volonté de me servir. Je me réfère au surplus à ce que d'Avaray vous mande par cette même occasion.» Ce que mandait d'Avaray se résume en deux mots. Il invite Cazalès à se mettre en relations avec de La Marre et le prévient qu'il en avertit celui-ci. À ce moment, comme nous l'avons dit, les offres d'agir sur Bonaparte pleuvent à Mitau. Il en vient de toutes parts. «On dirait, observe d'Avaray, qu'il est accessible de tous côtés.» Le roi, partagé entre la crainte de compromettre la négociation en multipliant les négociateurs, et celle de paralyser un instrument efficace auquel il pourrait être bon de recourir si la démarche de ses agents de Paris échouait, refuse des pouvoirs, mais promet de les donner s'il lui est prouvé que les individus qui les lui demandent ne se sont pas vantés à tort en parlant de leurs moyens d'action.

De cette abondance d'offres de services, qu'elle fût l'effet des indiscretions commises ou qu'elle les eût favorisées, résulte la preuve qu'au mois de juillet 1800, la tentative de Louis XVIII auprès de Bonaparte était, sinon positivement connue, du moins soupçonnée. À cette époque, la lettre royale n'avait pas encore été remise à son destinataire, parti pour l'Italie. Elle était toujours entre les mains de l'abbé de Montesquiou, considéré par ses deux collègues comme mieux en état qu'eux-mêmes de la faire parvenir grâce à ses relations avec des hommes du gouvernement: Lebrun, troisième consul de la République, jadis son collègue aux États généraux, et l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, maintenant ministre des affaires étrangères, qui avait, comme lui, appartenu au clergé. Montesquiou attendait, tergiversait, ne voulait la remettre qu'avec la certitude qu'elle arriverait opportunément et qu'elle serait lue avec intérêt, sans humeur. Mais, dans les salons de Paris, aux armées et jusque dans l'entourage de Bonaparte, on commençait à en

parler. On racontait qu'il en avait ri, qu'il raillait volontiers la candeur de ce roi détrôné, qui se flattait d'obtenir de lui sa couronne sans avoir combattu pour la conquérir. Ces railleries et ces reproches, dont l'écho parvenait à Louis XVIII, le faisaient bondir de colère, arrachaient à sa plume indignée cette protestation:

«Qu'est-ce qu'un roi détrôné? L'être du monde le plus respectable, s'il travaille avec constance et courage à recouvrer ses droits; le plus méprisable, s'il languit dans une honteuse oisiveté. Buonaparte a voulu me ranger dans cette seconde classe. Je sais bien que je ne mérite pas les reproches de mon ennemi, que ma déplorable inaction ne vient pas de moi. Mais, si la probité peut se contenter du témoignage de la conscience, il n'en est pas de même de l'honneur. Que disent mes contemporains, que dira la postérité qui ne sera pas instruite des entraves que la politique met constamment à ma volonté, ou qui croira que j'ai pu les surmonter? Elle me mettra au-dessous de Jacques II qui, du moins, paya de sa personne en Irlande. Cette idée m'est insupportable, et mon sang bout dans mes veines, toutes les fois qu'elle se présente à mon esprit. La vie est un passage, la honte ou la gloire durent toujours. Quelle est donc cette politique qui me condamne à vivre dans la honte, plutôt qu'à mourir, s'il le faut, au champ de l'honneur? Croit-on que le sang d'un roi de France soit si précieux, qu'il vaille mieux tout perdre que d'en hasarder quelques gouttes? Sans prétendre à un pareil intérêt, je rappellerai que nous sommes à présent dix appelés à la couronne, et tous en état de la défendre, et si nous devons tous y périr, quelle maison n'envierait pas à la nôtre l'honneur d'une si belle fin?

«Mais si l'honneur, le souvenir de mes aïeux, tout ce qui peut agir sur l'âme d'un homme qui se sent, me font un tourment de mon oisiveté, la politique même, la saine raison ne me prescrivent pas moins impérieusement d'en sortir. Jamais roi n'aura eu plus besoin de considération que celui qui portera la couronne de France après la Révolution, et certes! c'est un étrange moyen d'en acquérir que de se laisser passivement replacer sur le trône, ou par les armes victorieuses des souverains étrangers, ou par la lassitude que les sujets éprouveront de tant de malheurs, ou même par les efforts de sujets plus courageux que leur roi. Ce n'est pas ainsi que Henri IV a mérité le nom de Grand; son seul panache blanc l'a mieux conduit au trône que ses talents militaires, et l'y a mieux



affermi que ses talents politiques. Et c'est à cinq cents lieues de mes États que je fais ces réflexions[102].»

Les propos contre lesquels protestait, en ces termes, Louis XVIII, n'étaient pas les seuls qu'on attribuât à Bonaparte. On lui en prêtait de moins malveillants, ceux-ci par exemple:

—Je pourrais bien rappeler le roi et le faire monter sur le trône. J'y parviendrais en six mois. Mais à quoi cela servirait-il? La difficulté n'est pas de rétablir le roi, mais la monarchie.

On prétendait enfin que, disposé à rendre la couronne aux Bourbons, c'est au duc d'Angoulême qu'il la destinait, après avoir renoncé à la donner à un infant d'Espagne, et qu'en cela il nourrissait les mêmes desseins que l'Autriche.

Fondés ou non, ces commérages auxquels on n'ajoutait foi qu'à Londres et à Mitau, et qu'on y commentait avec passion, ne hâtaient pas la solution qu'attendait avec impatience Louis XVIII. Il s'étonnait du retard apporté par ses agents de Paris dans l'accomplissement de leur mission. «Comment expliquer leur conduite en cette occasion? se demandera-t-il plus tard. Le malheur prolongé, les espérances toujours déçues, sont souvent l'écueil de la constance... Au lieu de faire immédiatement usage de la lettre ou de l'annuler, ils la gardèrent six ou sept mois en portefeuille. Pendant ce temps, tout fut paralysé pour les intérêts de l'héritier du trône, tout mis en action pour ceux de l'héritier de la Révolution. Les puissances étrangères, Paul I<sup>er</sup> lui-même, en entraînant Louis XVIII à Mitau, semblaient concourir aux vues ambitieuses de Buonaparte, de telle sorte que les agents, qui ne s'expliquaient pas plus sur le motif de leur inaction que sur celui de leur résolution tardive, après avoir fait parvenir la lettre du roi, n'eurent à transmettre qu'une réponse astucieuse et tardive.»

Il y a, dans ces récriminations, une large part d'injustice. L'abbé de Montesquiou retardait la remise de la lettre sur le conseil des personnes en rapport avec Bonaparte, dont les récits, en lui révélant les dispositions du premier consul, lui donnaient à penser qu'elle serait mal reçue. L'une d'elles était M<sup>me</sup> de Champcenetz, veuve de l'écrivain, collaborateur accidentel de

Rivarol, guillotiné sous la Terreur. Très dévouée au roi, se flattant de posséder la confiance et l'amitié de M<sup>me</sup> Bonaparte, liée avec Montesquiou, cette femme intrigante et spirituelle ne cessait de lui répéter que ce n'était pas le moment, qu'il fallait d'abord préparer les voies, se servir à cet effet de Joséphine, dont elle disait les opinions conformes aux siennes. Elle lui prêchait la patience; pour donner plus de poids à son discours, elle lui répétait des propos tenus dans l'intérieur de Bonaparte par lui ou par sa femme.

Montesquiou apprenait ainsi qu'un matin, le premier consul, en tiers avec Volney et Cambacérès, leur avait dit:

—Je crois que je serais bien malheureux si j'avais voté la mort d'un aussi honnête homme que Louis XVI.

En répétant cette réflexion à M<sup>me</sup> de Champcenetz, M<sup>me</sup> Bonaparte appuyait sur ce point: «que c'était là le fruit d'un livre sur la Révolution, qu'elle avait lu à son mari pour la lui faire connaître.»

—Vous n'imaginez pas, ajoutait-elle, combien cette histoire lui est étrangère, combien il en ignore les anecdotes criminelles. Employé aux armées, il en a peu suivi les détails. C'est cette ignorance qui a le plus contribué à l'égarer dans ses choix. Tel homme lui a été vanté comme homme de talent pour telle partie; il l'a pris sans examen de son opinion ou de sa conduite antérieure.

M<sup>me</sup> de Champcenetz concluait de ce langage que Joséphine était royaliste, qu'on pouvait compter sur elle, mais qu'il fallait lui laisser le temps de disposer son mari aux résolutions qu'elle souhaitait de lui voir prendre. À la faveur de ces raisons, Montesquiou restait inactif; les membres du Conseil royal laissaient passer le temps sans donner de leurs nouvelles au roi.

À Mitau, on s'inquiétait de leur silence, des victoires de Bonaparte et de Moreau, de la paix qui semblait devoir en être la suite, de l'attitude de Paul I<sup>er</sup>, qui, tout en continuant à combler le roi d'attentions personnelles, persévérait dans le système qu'il avait adopté, à l'exemple de l'Angleterre et

de l'Autriche, et que Louis XVIII, en le leur reprochant ou en en gémissant, résumait en ces mots: «Tout pour le roi; rien par lui.» Alors à son impatience succédait l'irritation, une irritation qu'envenimaient à toute heure les témoignages de sa détresse financière, son impuissance à secourir ces émigrés réduits eux aussi à la misère, leurs demandes de secours pleines d'aveux cruels et humiliants et auxquelles, le plus souvent, il était contraint de répondre par une fin de non-recevoir. Il s'exaltait, s'exaspérait, adjurait le tsar de le laisser aller en Bretagne à la tête d'un corps d'armée russe, composé de seize mille hommes, qui, depuis la dernière guerre, se trouvait à Jersey; acceptait de Dumouriez le projet d'une descente en Normandie, dont ce général était allé entretenir Paul I<sup>er</sup> à Saint-Pétersbourg; encourageait celui de Willot sur le Midi; rêvait de quitter subrepticement la Russie pour se rapprocher de son royaume; n'y renonçait que parce que d'Avaray lui objectait qu'il ne serait pas digne du roi de France de s'en aller au hasard, d'errer par les chemins, de s'exposer à n'avoir pour asile que des cabarets borgnes, et enfin projetait de conquérir l'opinion par des publications contre Bonaparte.

Mallet du Pan venait de mourir. Le roi, qui ne l'aimait pas parce qu'il le trouvait trop indépendant, trop complaisant pour les constitutionnels, et souvent trop sévère pour l'Émigration, jetait alors les yeux sur Rivarol pour défendre la monarchie par la plume. Rivarol avait émigré «plus par ennui que par peur»; il résidait aux environs de Hambourg. Il voyait souvent Dumouriez, dont sa sœur était la maîtresse. Celui-ci, armé de ses confidences, s'était porté garant de son dévouement à la cause royale. Sur l'ordre du roi, d'Avaray écrivait à l'illustre publiciste: «En apprenant la mort de Mallet du Pan, dont le style rocailleux n'eût fait que bruire devant vous, le roi, qui connaissait les dispositions où vous êtes, rédigea rapidement une note dont il m'a permis de faire l'usage que je voudrais. Je la remets entre vos mains, monsieur le comte; c'est votre propriété.»

Cette note précise ce que Louis XVIII attend de Rivarol:

«Voilà Mallet du Pan mort. Tout le monde, à mon avis, peut regretter sa plume, et personne ne le doit, car le bien et le mal qu'elle a fait se balancent. Mallet du Pan était pour la royauté à peu près comme Jean-Jacques pour la religion. Son recto était la profession de foi du plus pur royaliste; son verso

semblait être l'œuvre d'un des auteurs de la Constitution de 1791, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est la constance de sa versatilité. J'écris ceci, ayant sous les yeux les derniers numéros de son *Mercure britannique*, et je pensai la même chose, il y a dix ans, en lisant la partie politique du *Mercure de France*. Quoi qu'il en soit, la littérature politique éprouve un vide bien difficile à remplir. Mais, surtout, qu'il ne le soit pas par un de ces petits écrivains

«Soldats sous Alexandre et rois après sa mort.

«Je suis tranquille à cet égard si je vois franchement rentrer dans la lice celui qui peut seul fixer l'opinion publique. Depuis trop longtemps, M. de Rivarol gardait le silence. J'ignore s'il travaille encore à son *dictionnaire*; mais je sais que quand je lui ai vu entreprendre cette patience qui convient si peu au génie, je me suis figuré Hercule saisissant les fuseaux d'Omphale. Sans doute, notre langue aura de nouveau besoin d'être fixée; mais, aujourd'hui, c'est en l'employant à guérir les maux de la patrie que M. de Rivarol doit l'enseigner. Royalisme pur, logique serrée, métaphysique profonde, style clair et élégant, critique fine, plaisanterie agréable et de bon goût, il a tous les moyens pour réussir dans cette grande entreprise; j'apprends qu'il veut s'y consacrer; je ne pouvais recevoir une nouvelle plus agréable. Déjà je crois voir sa plume, bien supérieure à celle qui écrivit *la Satire Ménippée*, en renouveler les succès, heureux si, de mon côté, je peux enfin faire sortir l'épée de Henri IV du fourreau où la plus fausse des politiques la tient enchaînée.»

L'écrit du roi enthousiasma Rivarol et parut devoir exciter sa verve. Il demanda, du même coup, quelque argent qui, malgré la détresse du trésor royal, lui fut immédiatement compté. Il proposait de lancer, pour commencer, un pamphlet contre Bonaparte, ne voulant toutefois le faire qu'avec l'agrément du roi, de peur «de déranger des combinaisons». On lui répondit en l'invitant à ne pas se laisser retenir par cette crainte. On pensait à Mitau que des attaques propres à ébranler le pouvoir de Bonaparte pouvaient seules le conduire au parti du roi[103].

Tout le monde n'était pas de cet avis. Les correspondants de Louis XVIII pensaient, pour la plupart, que mieux vaut douceur que violence; qu'il fallait, non attaquer le premier consul, mais le flatter, le convaincre que

seule la monarchie, restaurée par ses soins, lui assurerait les avantages auxquels il pouvait prétendre. L'un d'eux, le prince Charles de Hesse, persuadé que Bonaparte ne consentirait jamais à céder le pouvoir souverain qu'il exerçait en France s'il ne recevait un équivalent au dehors, conseillait de le nommer «grand-duc de Milan et de Gênes», de lui donner en France «le premier rang après le Dauphin avec le titre d'Altesse Royale et de premier allié». On conjurerait ainsi le péril que causerait incessamment sa présence en France à la suite du roi.

C'est la même idée qu'on retrouve dans une note que Bourmont, alors à Paris où il entretenait avec Fouché des rapports quotidiens, faisait tenir à Mitau, par l'intermédiaire de M<sup>me</sup> d'Anjou. Convaincu, lui aussi, que Bonaparte «ne voudrait pas être sujet», il était d'avis qu'on lui préparât un établissement en Italie. Bonaparte voulait de la gloire, de la puissance et de la sécurité. Il réunirait ces trois avantages si, par un traité, l'Empereur d'Allemagne cédait le Milanais au roi de Sardaigne, la Savoie, le comté de Nice et le territoire de Gênes jusqu'à Savone restant à la France. Avec Parme, Modène et l'État de Gênes à l'est de Savone, on formerait une république, qui serait d'abord occupée par des garnisons françaises comme l'avait été d'abord la République Batave. Ce traité signé, Bonaparte proclamerait le roi à Paris. Le roi, de son côté, le reconnaîtrait comme souverain de la nouvelle République. Elle deviendrait ainsi monarchie sans coup férir, et Bonaparte aurait un apanage pour lui et pour sa famille.

Un avenir prochain allait déjouer ces calculs fantaisistes et prouver qu'ils ne reposaient que sur des chimères. Mais, à Mitau, qu'on les prît ou non au sérieux, on les examinait, on les discutait; leur étude remplissait souvent le vide des journées. En regard des vastes conceptions dont s'inspirait déjà Bonaparte et qu'il réalisa bientôt, ce n'est pas un banal spectacle à évoquer, que celui de Louis XVIII et de d'Avaray, penchés, un crayon à la main, sur des cartes géographiques, appliqués à lui tailler un royaume en Italie, bien qu'ils ne se dissimulassent pas sans doute le caractère platonique de cette opération.

Ils fondaient peu d'espoir, on l'a vu, sur les démarches en vue desquelles l'abbé de La Marre avait emporté des pouvoirs et des instructions. D'autre part, la tentative faite auprès de Moreau venait d'échouer. Le 18 septembre,

le roi le mandait au prince de Condé. «Elle était en très bonnes mains. Mais, d'après les réponses qu'il a faites, je crois que le succès était impossible. Quand l'erreur est dans le cœur et que la tête reste froide, il n'y a pas de remède... Au reste, les hommes sont de circonstance dans les révolutions.» La tentative auprès de Bonaparte réussirait-elle mieux? On en doutait chaque jour à Mitau, tandis qu'à Paris, l'abbé de Montesquiou, après avoir longtemps erré dans les entours de Bonaparte, la lettre royale dans sa poche, venait enfin, à la fin de juillet ou au commencement d'août, encouragé par Talleyrand, de se décider à la faire remettre au consul Le Brun, en même temps que celle qui lui était destinée.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## X

### LES DESSOUS D'UNE NÉGOCIATION

Ce qui se passa entre le premier consul Bonaparte et son collègue Le Brun, quand ils lurent les lettres que leur avait adressées Louis XVIII, n'a pas été livré à l'histoire. De ces incidents assez confus, ne restent d'autres témoignages que les réponses qu'ils firent l'un et l'autre aux propositions dont ils étaient saisis. Nous ignorons également pourquoi ces réponses, qui portent la date du 20 fructidor de l'an VIII (7 août 1800), ne furent remises à Montesquiou qu'au commencement d'octobre. C'est à cette date seulement qu'un matin, Le Brun le fit appeler pour les lui remettre[\[104\]](#).

—Vos lettres ont été reçues et lues, lui dit-il. Le général lit tout ce qu'on lui adresse, répond à tout. Voici sa réponse et la mienne. Et, tendant les deux lettres à Montesquiou, il ajouta non sans humeur:—Puisque vous savez comment on arrive de Mitau, vous savez aussi sans doute comment on y envoie.

Connaissant Le Brun de longue date, se rappelant qu'ils avaient autrefois servi ensemble la monarchie, Montesquiou s'était attendu à un accueil plus cordial. Il ne cacha pas sa déception.

—Pourquoi cette amertume? demanda-t-il. Qu'est-ce qui peut vous déplaire dans une négociation où il est tenu si grand compte de vos intérêts, de ceux de vos amis? Ne nous attrapons pas, mon cher Le Brun; j'ai pu plaider autrefois la cause de l'aristocratie; mais je sais qu'elle est perdue, et, quand je considère ce qui en reste, je ne me dissimule pas que les affaires, en passant dans vos mains, y ont passé sans retour.

—Mais alors? interrogea Le Brun.

—Ce que je fais ici? poursuivit Montesquiou avec chaleur. Je plaide la cause de mon pays et la vôtre. Que je ne cesse donc pas d'être pour vous un objet d'intérêt, alors que je cherche à rendre plus solides votre existence et votre fortune.

L'humeur de Le Brun se dissipait. Ce fut plus amicalement qu'il reprit:

—La France ne pense pas à changer de maître. Elle ne soupire qu'après la paix, et la paix, nous l'aurons. Cependant la personne du prince est digne de sollicitude. Si l'on peut adoucir sa position, on sera charmé d'en saisir les moyens. S'il pouvait rassembler assez d'émigrés pour se jeter sur certaine partie de l'Europe, on l'aiderait à y former un établissement solide; s'il préférerait les objets dont nous pouvons disposer, on lui donnerait le choix; enfin, si une condition privée est plus à son gré, Bonaparte serait heureux de la lui rendre la plus douce possible. En un mot, vous pouvez tout demander pour sa personne, et l'on vous en verra chargé avec plaisir. Mais il n'y a rien à faire en France, et je vous donne le conseil de ne pas vous en mêler.

Déconcerté par ce langage qui fermait la porte à toute espérance, Montesquiou parvint à dissimuler. Mais, désireux de savoir ce que contenaient de pratique les offres vagues qui lui étaient faites au nom du premier consul, il provoqua des explications en feignant d'entrer dans ses vues. Alors Le Brun les précisa. Bonaparte considérait comme possible la reconstitution du royaume de Pologne; il était prêt à mettre Louis XVIII et ses héritiers à même d'y régner. Si ce prince préférerait une condition privée, on avait l'assurance que le roi d'Espagne, cousin des Bourbons français, les recevrait avec empressement en leur donnant le rang et le titre d'infants. Ils pourraient donc se fixer là, pensionnés par le gouvernement français.

En écoutant ces offres éventuelles, Montesquiou se demandait si Le Brun parlait sérieusement ou s'il raillait. Il n'osa toutefois, craignant de le blesser, le lui demander à lui-même. Il fit simplement remarquer que le projet sur la Pologne n'était réalisable qu'au prix d'une guerre qui ferait du roi «un perturbateur et un brouillon».

—Ce n'est pas ainsi, continua-t-il, que vous mettrez un terme au cruel état d'incertitude en lequel vit la France. Vous vous flattez d'avoir bientôt la paix. Quel bien nous fera-t-elle si elle doit enfermer dans notre intérieur tous ces germes de discorde, que la guerre avait au moins portés au dehors? Je comparerai, si vous le voulez, Bonaparte à César. Mais doit-il nous laisser le même héritage? Ne voyez-vous pas toute l'Europe d'accord sur le principe de l'hérédité? La France voudra-t-elle seule vivre en viager sur une seule tête?

—Bonaparte peut se donner un successeur, observa Le Brun.

—La succession au trône n'est utile qu'autant qu'elle est immuable, et combien de siècles ne faut-il pas pour la rendre telle!

Dans les dispositions où était Le Brun, cette objection de Montesquiou ne pouvait modifier ses idées:

—Rien n'est impossible avec tant de dévouement et tant de gloire, fit-il. Bonaparte est jeune. Il peut vivre assez longtemps pour rendre sa succession aussi tranquille que son gouvernement. D'ailleurs, il ne s'agit pas de ce qui arrivera, mais de ce qui existe. Aujourd'hui, vous demandez, mon cher, ce qu'on ne veut pas donner; nous offrons ce que vous paraissez ne pas vouloir accepter. Il me reste à vous prier de faire parvenir au roi les sentiments d'estime et de respect que l'on doit à sa personne et à ses malheurs.

Le Brun, en parlant ainsi, ramenait son visiteur. Celui-ci, les lettres à la main, se laissait reconduire, soucieux de se ménager une occasion de reprendre cet entretien.

—Et moi, il me reste à espérer, dit-il, qu'un prince qui, dans la situation la plus cruelle, a pu conserver assez de considération pour vous faire convenir



qu'il est digne de sa race, pourra détruire les obstacles qui s'opposent encore à son retour. Les inquiétudes s'effaceront devant ce caractère de bonté qui ne demande qu'à faire du bien à tous. Laissons donc cette grande affaire au temps, qui sera plus habile que moi.

—Désabusez-vous, s'écria vivement Le Brun. Occupez-vous de sa personne, qui mérite un grand intérêt, et oubliez des droits qui sont trop surannés.

Ce fut son dernier mot. Quelques instants après, Montesquiou rendait compte à Clermont-Gallerande et à Royer-Collard de cette visite inutile. Ensemble, ils prenaient connaissance des lettres qu'il s'était chargé d'envoyer à Mitau. Celle de Bonaparte était écrite sur du papier aux armes de la République, celle de Le Brun sur du papier ordinaire.

«J'ai reçu, Monsieur, votre lettre, mandait Bonaparte à Louis XVIII. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France. Il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres<sup>[105]</sup>. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis point insensible aux malheurs de votre famille. Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.—BONAPARTE.»

Le Brun, de son côté, écrivait:

«Monsieur, vous rendez justice à mes sentiments et à mes principes. Servir ma patrie fut toujours le plus cher de mes vœux, comme le premier de mes devoirs. C'est pour aider à la sauver que j'ai accepté la place que j'occupe. Mais il faut vous le dire, et je vous crois le courage de l'entendre: ce n'est pas en lui rendant un roi qu'on peut la sauver aujourd'hui; si j'eusse pensé autrement, vous seriez sur le trône ou je serais dans la retraite. Les circonstances vous condamnent à une vie privée. Mais soyez sûr que le premier consul a la vertu aussi bien que le courage d'un héros, et que sa jouissance la plus douce est de donner des consolations à vos malheurs. Pour moi, Monsieur, je conserverai toujours pour votre personne les sentiments que me permet l'intérêt de la patrie.—LE BRUN.»

Après avoir lu ces réponses décourageantes, et bien faites, dans leur forme même, pour blesser le destinataire, les membres du conseil furent d'avis qu'il y avait lieu d'en ajourner l'envoi, jusqu'à ce que Montesquiou eût pu en causer avec Talleyrand, dont le langage, si différent de celui de Le Brun, l'avait encouragé à faire usage des lettres royales. Il importait de savoir pour quelles causes le troisième consul, en recevant Montesquiou, s'était appliqué à détruire les espérances données par le ministre des affaires étrangères. Ces causes qu'avaient fait soupçonner au négociateur sa conversation avec Le Brun lui furent confirmées avant qu'il eût pu se rencontrer avec Talleyrand. Lucien, frère du premier consul, placé au ministère de l'intérieur à la suite du coup d'État de brumaire, venait d'en être renvoyé et nommé ambassadeur en Espagne. Son secrétaire, Duquesnoy, enveloppé dans sa disgrâce, ayant reçu la visite de Royer-Collard, lui avait parlé avec indignation de «la lâcheté» de Bonaparte.

—On a voulu mettre la couronne sur sa tête, lui avait-il dit; les généraux étaient gagnés, sans excepter Moreau. Une brochure où on cherche à établir un parallèle entre lui, César et Cromwell, a été lancée pour préparer l'opinion à ce grand changement. Mais, au dernier moment, il a reculé, effrayé par l'image du successeur qu'il eût été tenu de désigner en prenant possession du pouvoir. On lui a fait sentir que le successeur d'un homme de trente ans se laisserait d'attendre, serait l'appui de toutes les factions, et que ce qu'on pourrait en espérer de plus heureux, c'est qu'il consentît à laisser vivre son prédécesseur à condition de partager sa puissance. Bonaparte a donc reculé, mais il y reviendra.

Cette révélation n'expliquait que trop l'attitude de Le Brun et les lettres des deux consuls. Néanmoins, Montesquiou persévéra dans son dessein de s'entretenir avec Talleyrand avant de les expédier à Mitau. Ayant appris, quinze jours plus tard, que «l'évêque» dînait chez la duchesse de Luynes, il s'y rendit. L'accueil de Talleyrand fut gracieux. Lorsqu'après le repas les tables de jeu eurent été dressées et occupées, il entraîna l'abbé dans un autre salon. M<sup>me</sup> Grant, avec qui il vivait et qu'il devait plus tard épouser, les y suivit, à la grande satisfaction de Montesquiou; il savait qu'elle avait dit au frère de Talleyrand:

—Je voudrais le savoir toujours avec cet homme-là.

Les trois personnages une fois seuls, l'entretien s'engagea en ces termes:

—Eh bien, comment a-t-on trouvé à Mitau le style de Bonaparte? interrogea le ministre.

—Ni bien, ni mal, répondit Montesquiou; elles sont encore chez moi.

—Comment! Elles ne sont pas parties?

—Pas encore. Pourquoi ajouter aux chagrins de ce malheureux prince? Il saura toujours assez tôt que vous ne voulez rien faire pour lui.

Un haussement d'épaules, un sourire ironique, témoignèrent du peu de prix qu'attachait Talleyrand à l'échec des démarches déjà faites par son interlocuteur.

—Quoi! Une lettre de protocole vous effraye! objecta-t-il. Les cent mille hommes à égorger et la postérité à laquelle il vous renvoie vous paraissent-ils sans réplique? Et, ramené à plus de gravité, il ajouta:—Vous n'avez pas prétendu finir en un jour. Vous êtes sûr aujourd'hui que si les Bourbons sont rappelés, ce ne sera que dans la personne de Louis XVIII. Bonaparte lui croit de la capacité, de la sagesse. N'est-ce donc rien que cela? Croyez-moi, expédiez les lettres et ne craignez pas de vous charger des réponses.

Quoique ces propos fussent pour rendre confiance à Montesquiou, il ne put s'empêcher de faire remarquer qu'ils s'accordaient bien peu avec ce que l'on disait des ambitions de Bonaparte et de la tentative faite si peu de jours avant pour les réaliser. Talleyrand protesta en raillant de nouveau:

—Allez-vous croire à toutes les sottises qu'on débite dans votre société?

Et ce fut un débordement de plaisanteries et d'épigrammes sur le monde royaliste, sa candeur, sa crédulité, ses petites intrigues. Montesquiou arrêta ce flot de paroles par une autre question. Ne jugeant pas bon d'avouer qu'il était muni de pouvoirs du roi pour traiter avec Bonaparte, et voulant convaincre Talleyrand que son rôle se réduisait à celui de messenger, il affecta de le consulter sur le point de savoir à qui ces pouvoirs pouvaient le plus utilement être confiés.

La physionomie du ministre redevint sérieuse. D'une voix assurée, il répondit:

—À Bonaparte; oui, à Bonaparte, ajouta-t-il avec force. C'est de lui que vous devez tout attendre. Si je le connais bien, un blanc-seing signé de Louis XVIII, avec une lettre comme ce prince sait les écrire, serait la chose la plus habile pour ses intérêts.

Montesquiou contint l'objection que cet avis inattendu lui suggérait. Donner un blanc-seing à Bonaparte lui semblait trop dangereux. Ne s'en servirait-il pas pour imposer au roi une abdication en la présentant comme volontaire? Il était résolu à ne pas conseiller à son maître un tel expédient. Mais, trop fin diplomate pour rompre avec Talleyrand, il se garda bien de lui laisser voir qu'il tenait cette insinuation pour inacceptable.

À ce moment, on appela le ministre dans le salon de jeu. Il sortit, emmenant M<sup>me</sup> Grant, qui avait assisté silencieuse à cet entretien. Mais il revint presque aussitôt. S'approchant de Montesquiou, il résuma rapidement, sous une forme plus pressante, les conseils qu'il venait de lui faire entendre.

—Je vous parle franchement, vous devez le voir. Vos lettres sont loin d'être désespérantes. L'avenir est trop obscur pour s'y confier. Mais, en un temps de révolution, une position qui s'améliore ne doit pas être abandonnée. Tout ce qui revient de Louis XVIII est bon; tout ce qu'il a écrit est parfait. Ce qu'on lui répond engage plus la question qu'il ne la termine. Maintenez-vous donc dans cette ligne. Seulement, ne passez plus par Le Brun, qui a des manières trop subordonnées. Il faut trouver un moyen de remettre vous-même à Bonaparte les lettres dont vous serez chargé pour lui. Il est bon que vous puissiez causer ensemble. Il suffira que vous lui demandiez un rendez-vous. Il m'en parlera. Mais allez toujours directement à lui.

—Parlons franchement, interrompit Montesquiou. Sommes-nous mieux que nous n'étions?

—Oui pour l'avenir, non pour le présent. Bonaparte ne songe point à quitter sa place; il ne cherche point non plus à l'assurer. Il ne se la laisserait

point ravir; mais il n'est pas effrayé de la céder. Il veut la paix, mais c'est bien plus pour améliorer le gouvernement que pour s'y conserver; il est, en un mot, d'un caractère indépendant, plus jaloux de la gloire que des grandeurs, et à qui toutes les choses élevées doivent plaire. Jugez ce caractère et travaillez pour l'avenir.

L'éloge du premier consul auquel se livra Montesquiou dans l'espoir qu'on le lui répéterait, celui de Louis XVIII par lequel Talleyrand crut devoir répondre, couronnèrent ses étranges confidences. Étaient-elles sincères? On peut en douter quand on se rappelle l'attitude résolument hostile aux Bourbons qu'il allait prendre à si peu de temps de là. Elles permettent tout au moins de supposer qu'au moment de son entretien avec Montesquiou, n'ayant pas encore formé sa conviction quant à la durée du pouvoir de Bonaparte, il avait évité à dessein de se montrer comme un homme entièrement à lui, et voulu prouver à son interlocuteur que, si la monarchie recouvrait ses chances, il ne serait pas le dernier à se rallier à elle. Peut-être aussi, en témoignant de son respect pour le proscrit de Mitau et en déclarant que, si les Bourbons étaient rappelés, ce ne serait que dans la personne de ce prince, n'avait-il eu pour but que de dire le contraire de son ennemi et collègue Fouché, qui, lorsqu'il faisait allusion à l'éventualité d'une restauration, laissait entendre qu'il préférerait à Louis XVIII, et la France comme lui, «un prince guerrier» tel que le duc de Berry ou le duc d'Enghien.

Quoi qu'il en soit, Montesquiou, qu'on a vu découragé par les propos de Le Brun, avait repris confiance en écoutant Talleyrand. Il emportait de cette audience la conviction que le premier consul et son entourage rendaient plus de justice à la personne du roi, que l'hypothèse d'une restauration n'était plus invraisemblable et que la partie, considérée la veille encore comme perdue, présentait maintenant quelques chances de succès. Ce fut aussi l'avis de ses deux collègues du Conseil royal, dont un autre incident ranimait au même moment les espoirs.

M<sup>me</sup> de Champcenetz, dont nous avons déjà parlé comme d'une femme passionnément dévouée à la cause du roi, et comme ayant entrepris d'y rallier M<sup>me</sup> Bonaparte, poursuivait cette tâche avec persévérance. Le marquis de Clermont-Gallerande se trouvant un jour chez elle, seul avec

elle, elle lui avait communiqué une lettre qui lui était parvenue de Londres plusieurs semaines avant, signée d'un de ses amis émigrés, le comte de Vaudreuil, un des familiers de Monsieur, comte d'Artois. Vaudreuil lui écrivait que, par suite du mauvais vouloir des puissances étrangères, la cause royale n'ayant plus de ressources que dans l'intérieur, «son dévouement devait la porter à mettre en usage ses moyens et son esprit pour arriver à Bonaparte par sa femme et l'engager à traiter avec le roi par l'intermédiaire de Monsieur.» Cette lettre n'était pas nécessaire pour échauffer le zèle de M<sup>me</sup> de Champcenetz. Ce que Vaudreuil lui conseillait d'entreprendre, elle l'avait entrepris déjà. Néanmoins, elle avait montré la lettre à M<sup>me</sup> Bonaparte et obtenu d'elle cet aveu que le premier consul n'était pas éloigné de traiter, mais qu'il était retenu par la perspective des périls auxquels il s'exposerait en se livrant sans garantie pour sa fortune et son existence future. La réponse de M<sup>me</sup> de Champcenetz, inspirée par ce qu'elle savait des intentions du roi, n'ayant pas détruit les craintes dont elle était la confidente, elle avait proposé de faire venir à Paris le comte de Vaudreuil pour négocier. L'offre ayant été acceptée, elle avait écrit à son ami. Mais, par suite de la difficulté des communications avec l'Angleterre, elle était sans réponse, ce dont elle s'inquiétait.

En recevant cette confidence, Clermont-Gallerande sentit la nécessité de ne pas laisser cette négociation tomber aux mains de Monsieur. L'intérêt du roi commandait de la conserver au Conseil royal, qui seul en était chargé. En conséquence, il crut pouvoir avouer à M<sup>me</sup> de Champcenetz que Louis XVIII avait à Paris une personne de confiance, munie de ses pouvoirs, et qu'il trouverait mauvais qu'une affaire aussi grave fût confiée à d'autres. M<sup>me</sup> de Champcenetz comprit, écrivit de nouveau à Vaudreuil pour lui déconseiller de venir, mit au service de Clermont-Gallerande son dévouement et son zèle, en demandant toutefois, pour en activer les effets, que le roi écrivît à M<sup>me</sup> Bonaparte. Par suite de ces circonstances, le Conseil royal était désormais assuré d'avoir accès auprès de celle-ci, et si la négociation, comme il l'espérait, pouvait être reprise, d'être averti quand serait arrivé le moment de la reprendre.

Les agents du roi, en lui envoyant à la fin de décembre une copie des réponses de Bonaparte et de Le Brun, dont ils n'avaient pas voulu confier à

la poste les originaux, lui donnaient tous ces détails. En plusieurs lettres successives, ils s'efforçaient de lui faire partager la confiance dont ils étaient eux-mêmes animés. Comme preuve des dispositions favorables de Joséphine, et de ce qu'on pouvait attendre de Bonaparte, ils racontaient le fait suivant qu'ils tenaient de M<sup>me</sup> de Champcenetz.

Le général russe de Sprengporten, venu à Paris en ambassadeur de l'Empereur Paul I<sup>er</sup> pour recevoir, des mains du gouvernement français, les soldats, ses compatriotes, faits prisonniers au cours de la dernière guerre, que le premier consul renvoyait généreusement dans leur pays, s'était présenté chez M<sup>me</sup> Bonaparte pour lui offrir ses hommages et les compliments de son souverain. Dans la conversation, il fit valoir que c'était le tsar qui avait donné asile au chef de la maison des Bourbons.

—Ah! monsieur, répondit Joséphine n'écoutant que son cœur, c'est le plus beau trait de la vie de votre maître, et nous lui en conserverons une éternelle reconnaissance.

En répétant à M<sup>me</sup> de Champcenetz ces paroles qui témoignaient de plus de générosité que de prudence, Joséphine lui avait confessé qu'après les avoir prononcées, elle s'était inquiétée de ce qu'en penserait son mari, et que c'est en redoutant d'être blâmée qu'elle lui en avait fait l'aveu. Mais, loin de la blâmer, il s'était écrié en lui prenant la main:

—Vous avez très bien fait, très bien.

De ces faits et de divers autres, les agents du roi tiraient cette conclusion «que la restauration était la véritable pensée de Bonaparte». Ils ajoutaient: «M<sup>me</sup> de Champcenetz, dont l'esprit est aussi pénétrant que les yeux, juge M<sup>me</sup> Bonaparte de bonne foi avec elle. M<sup>me</sup> Bonaparte n'a aucun intérêt à la tromper, de même que le premier consul n'a aucun intérêt à tromper sa femme jusque dans son intérieur le plus intime.» Aussi considéraient-ils que la négociation ne devait pas être abandonnée. Le roi ferait bien de suivre le conseil de Talleyrand, d'écrire de nouveau à Bonaparte en prenant pour texte «les cent mille cadavres»; il pourrait se laisser aller à toute la bonté et à toute la générosité de son cœur, se montrer animé du désir de mettre fin

aux malheurs de la France, et de porter son bonheur aussi haut que sa renommée.

«Surtout, lui mandait Montesquiou, que Votre Majesté continue de parler dans cette communauté de travaux et d'intérêts qu'elle a si bien marquée dans sa première lettre, car nous avons su que Bonaparte en avait été flatté. Un mot d'estime pour l'armée ajouterait à sa confiance, et une phrase sur les révolutions, présentées comme maux inévitables qu'on ne peut guérir que par l'oubli, produirait de l'effet sur ses confidents; car Votre Majesté ne se dissimule pas qu'elle trouve autant d'obstacles dans ce qui entoure Bonaparte que dans sa personne même. Nous ne pouvons l'assurer s'il est réellement occupé de ce défaut de garantie dont parle sa femme, car l'évêque d'Autun s'en est moqué comme d'une sottise qui ne pouvait pas l'atteindre. Mais, si Votre Majesté croit devoir en dire un mot, ce sera avec assez de noblesse pour que ce nouveau Warwick[106] n'en soit pas choqué. Enfin, Sire, Votre Majesté doit regarder ses lettres comme notre grande ressource, et elle est si habile dans l'art de s'exprimer, que nous sommes heureux de voir dans ses mains ce qu'il y a d'essentiel dans notre négociation. Mais, quelque fondée que puisse être la confiance de Votre Majesté, nous ne croyons pas qu'elle puisse jamais donner ce blanc-seing dont m'a parlé l'évêque d'Autun. Qui sait ce qu'on en pourrait faire? Peut-être une abdication. Enfin la générosité a ses risques en convenant même que c'est la vertu dont Votre Majesté connaît le mieux l'usage.

«Nous ne sommes pas assez indiscrets pour demander à Votre Majesté d'écrire à l'évêque d'Autun. Nous la prions d'examiner si, dans une lettre qu'elle me ferait l'honneur de m'écrire, elle ne pourrait pas paraître instruite de ces bonnes intentions et dispositions. Nous concevons la répugnance de Votre Majesté. Mais elle jugera peut-être qu'il est bien nécessaire aujourd'hui d'éloigner ce personnage; car, du caractère dont je le connais, je peux assurer que son amour-propre blessé ne pardonnera jamais.

«La lettre que demande le marquis de Clermont-Gallerande pour M<sup>me</sup> Bonaparte sera sans doute moins pénible à Votre Majesté. Il est digne de ses sentiments personnels et de ce caractère indélébile de la royauté d'oublier ses propres malheurs pour ceux de son peuple en témoignant quelque reconnaissance à un ange de bonté qui a si bien secondé ses vœux.»



En constatant les illusions dont ces extraits d'une volumineuse correspondance nous livrent les témoignages, on croit rêver. Qu'à Mitau, si loin de la France, dans les douloureux loisirs de l'exil où l'on ne recueillait l'écho des événements que lorsqu'ils étaient depuis longtemps accomplis et sans pouvoir calculer avec justesse leurs conséquences logiques, on se trompât sur les desseins de Bonaparte et sur les vœux des Français, il n'est que trop aisé de le comprendre; on croit plus communément à ce que l'on espère qu'à ce que l'on redoute.

Mais qu'à Paris, si près du grand spectacle qui s'y déroulait alors, sans tenir compte du langage si ferme et si net de Le Brun, des hommes comme Montesquiou, Royer-Collard, Clermont-Gallerande, rompus aux affaires, les ayant longtemps pratiquées, témoins incessants des efforts de Bonaparte pour consolider sa puissance naissante, pour se rendre populaire, pour gagner la confiance publique, aient pu croire que, devenu le maître, en se couvrant d'une gloire qui rejaillissait sur le pays tout entier, il céderait le pouvoir dont il s'était emparé au risque de sa vie; qu'ils aient pris au sérieux les encouragements ironiques de Talleyrand, les bavardages de M<sup>me</sup> de Champcenetz, l'extraordinaire langage qu'à tort ou à raison elle attribuait à Joséphine, voilà ce qui dépasse et ne se peut expliquer que par leur dévouement au roi. Ce dévouement les aveuglait. Il obscurcissait leur mémoire, leur faisait oublier qu'un an avant, Bonaparte, recevant au Luxembourg les chefs chouans, s'était écrié, répondant à l'un d'eux:

—Rétablir les Bourbons, jamais![\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

## **XI**

### **PARTIE PERDUE**

Lorsqu'arrivèrent à Mitau les réponses de Bonaparte et de Le Brun, avec les détails et les commentaires qu'y avait ajoutés Montesquiou, tout dans la maison royale était confusion, trouble, désarroi. En des circonstances que fera connaître la suite de cette histoire, Louis XVIII venait de recevoir de l'Empereur de Russie (14 janvier 1801) l'ordre de quitter l'asile où, durant

trois années, il jouissait paisiblement de l'hospitalité que lui accordait «son bienfaiteur». L'ordre était impérieux, brutal; son exécution devait être immédiate, et le roi, toujours courageux, toujours résigné, préparait son départ qui eut lieu six jours après. En ces cruelles circonstances, l'étendue de son malheur présent devait le rendre peu sensible à l'échec de la tentative faite à Paris par ses agents. Du reste, cet échec ne pouvait le surprendre; il avait eu peu de foi dans le succès.

En lisant ce qu'on lui disait des dispositions de l'Espagne empressée à le recevoir, s'il préférerait à l'éclat d'un trône une retraite paisible, et à lui accorder pour lui et sa famille, avec le titre d'infants, les prérogatives attachées à ce rang, il leva les épaules. Depuis que Louis XIV avait placé sur le trône de Charles-Quint un prince de sa maison, les Bourbons de France n'étaient-ils pas de droit infants en Espagne? On ne lui offrait donc que ce qui lui appartenait, et les prétendues bonnes dispositions de ce cousin espagnol, qui, depuis si longtemps, lui refusait un asile par peur de déplaire au gouvernement français, ne méritaient que le dédain. Mais il n'en fut pas de même de l'offre du trône de Pologne. Une note de sa main, écrite au moment où il allait quitter Mitau, nous livre sa pensée. Elle nous le montre indigné, manifestant sa colère en des formes vibrantes et hautaines.

«Pour répondre à l'ouverture qui m'est faite, il faut d'abord me posséder, car mon premier mouvement est l'indignation. Quelle idée Bonaparte a-t-il donc de moi pour me faire une pareille proposition? Qu'il apprenne à me connaître. Huit siècles ont assuré à ma famille la couronne de France. La puissance des Anglais, les ruses de l'Autriche, le fanatisme de la Ligue n'ont pu l'en déposséder. La Révolution même, qui a abattu le trône de saint Louis, le relève... Héritier de trente-trois rois, mon droit, ou plutôt mon devoir, est d'occuper ce trône sanglant. Je dois y travailler sans relâche. C'est à moi de réparer les maux faits à la religion et à l'État. Rien ne me fera abandonner mon droit, trahir mon devoir. Le poignard de Ravaillac, la balle qui a été si près de trancher mes jours, ne m'intimident point. Destiné à mourir, je veux descendre au tombeau quitte envers l'honneur et envers mes sujets. Mais je n'ai aucune ambition. La couronne de France m'appartient; nulle autre n'a de prix à mes yeux. Je dis plus: j'aime à faire des heureux. Si, placé sur un trône étranger, je l'étais assez moi-même pour m'en voir

entouré, ma joie ne serait pas pure. Je dirais: Ce ne sont pas là mes enfants. Une telle proposition n'a donc rien qui puisse me tenter.

«Faut-il après cela parler de ce que celle-ci a de honteux, d'offensant; de la démence qu'il y aurait à y prêter l'oreille? J'accepterais un sceptre étranger des mains du Corse qui insulte au trône et au palais de mes pères! Je sanctionnerais donc la Révolution! Je signerais l'arrêt de mort de mon frère, de mon maître! J'appellerais sur ma tête le sang de tous les miens, d'un million de Français! Je ne puis m'arrêter plus longtemps à cette pensée; tout mon sang se soulève contre elle.

«Et quelle couronne m'offre-t-on? Celle d'un pays possédé par les trois plus puissants souverains de l'Europe, dont un est mon bienfaiteur. Tenter de le leur enlever, ce serait à la fois une folie et une ingratitude. Mais j'admets que ce fussent eux-mêmes qui me la cédassent: peut-on oublier que pendant tout le siècle que cette année termine, la Pologne fut plutôt une province qu'un État indépendant, que ses derniers efforts pour conserver sa liberté ont été souillés par le jacobinisme? C'est assurément un sort digne d'envie que de régner sur un peuple esclave ou fanatique!

«Je ne pousserai pas plus loin ce raisonnement; c'est de la proposition elle-même que je veux parler. Elle est, et je crois l'avoir démontré, extravagante si elle est faite de bonne foi. Mais peut-on la supposer telle? Bonaparte voudrait aujourd'hui me proclamer roi héréditaire de Pologne; il désire que je fasse moi-même quelque ouverture à ce sujet. Si jamais le *timeo Danaos et dona ferentes* fut applicable, c'est assurément ici. L'usurpateur m'invite à faire une première ouverture, sans dire même à qui, et il promet de l'appuyer de toutes ses forces. Mais comment ne verrais-je pas, en me supposant d'accord avec lui pour mon propre avilissement, que le premier, le subit, l'inévitable effet de toute démarche de ce genre serait de me perdre sans ressource dans l'esprit de l'Empereur de Russie? C'est ce que Bonaparte voudrait, et en ce moment plus que jamais. En effet, considérons que Malte a capitulé le 7 septembre[107] et que la lettre en question est du 14 octobre. Bonaparte, étourdi d'une nouvelle qui dérangeait les mesures qu'il avait prises envers Paul I<sup>er</sup>, craignant le ressentiment du prince qui pouvait très bien s'offenser de l'offre vaine qui lui avait été faite, a voulu m'ôter un

appui qui, de nouveau, lui paraissait redoutable. Heureusement, le piège est grossier.

«Je conclus que le silence et le dédain doivent seuls répondre à une insolente et insidieuse proposition, et j'ajoute que si je pouvais croire un moment à sa sincérité, le seul usage qu'on m'en verrait faire serait de la dénoncer à Paul I<sup>er</sup>.»

Cette note rédigée, nous l'avons dit, au milieu d'un brusque départ, ne fut pas expédiée. Elle resta dans les papiers du roi comme un témoignage de son état d'âme au moment où il l'avait écrite. Elle ne touchait d'ailleurs qu'à l'un des points qui nécessitaient ses résolutions. Il en était un autre sur lequel il n'était pas moins tenu de se prononcer. Devait-il, comme le lui conseillait Montesquiou, écrire une nouvelle lettre à Bonaparte, ou considérer celle qu'il avait reçue comme une fin de non-recevoir définitive? La question méritait qu'il y réfléchît longuement. Il espérait que des avis postérieurs de ses agents le mettraient mieux en état de la résoudre. Il quitta Mitau sans avoir rien décidé.

Il partait sans savoir encore en quel lieu il se fixerait. Son ministre à Saint-Pétersbourg, le comte de Caraman, chassé comme lui de Russie, avait pris les devants. Il se dirigeait vers Berlin, où, par ordre de son maître, il devait solliciter pour lui un asile à Varsovie. Mais le roi de Prusse accueillerait-il cette prière? Dans le doute où il était à cet égard, Louis XVIII ne se hâtait pas. Accompagné de la duchesse d'Angoulême et du comte d'Artois, il voyageait à petites journées, contrarié, par surcroît, dans sa marche par les rigueurs de l'hiver moscovite, qui rendaient la route aussi pénible que longue.

C'est au cours de ce lamentable voyage, et probablement à Kœnigsberg, où il fit un séjour d'une semaine, qu'en même temps qu'il recevait l'autorisation de s'établir à Varsovie sous le nom de comte de l'Isle, en gardant le plus strict incognito, il apprit l'attentat commis à Paris, rue Saint-Nicaise, contre la personne du premier consul, dans la soirée du 24 décembre. Quoique les premiers récits de cette tentative criminelle fussent unanimes à l'attribuer au parti jacobin, le roi fut convaincu qu'elle rendait impossible toute négociation ultérieure, et qu'en conséquence, une réponse à

la lettre de Bonaparte serait sans objet. Mais celles qu'il trouva à Varsovie, en y arrivant le 22 février, ébranlèrent son opinion. Il y en avait une de Clermont-Gallerande qui, tout en confirmant la nouvelle de l'attentat, donnait à entendre que cet événement, dont les jacobins portaient seuls encore la responsabilité, loin d'éloigner de l'esprit de Bonaparte l'idée d'une entente avec le roi, l'y rendait plus accessible en l'éclairant sur les périls dont son gouvernement était et resterait entouré; qu'en conséquence, il ne fallait pas perdre espoir. Malheureusement, un post-scriptum tracé en hâte par Royer-Collard, au bas de cette lettre, en affaiblissait singulièrement l'argumentation.

«Depuis que la lettre de Saint-Pierre est écrite, et pendant que je la transcrivais, le gouvernement a acquis la certitude que la conspiration du 24 décembre et la machine infernale appartiennent aux chouans et non aux jacobins, comme il l'avait cru avec tout le public. M. de Bourmont, et tous les chouans amnistiés qui se trouvaient à Paris, sont arrêtés. L'homme qui en conduisait les chevaux se nomme Carbon, dit le petit François. Il a été trouvé chez des religieuses réunies dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. M<sup>me</sup> Duchesne, leur abbesse, est aussi arrêtée. Les serviteurs de Votre Majesté sont profondément affligés de cette découverte.»

Il semble que cette information, qu'allaient confirmer et aggraver les recherches de la police, aurait dû détruire, dans l'âme de Louis XVIII, les vagues espoirs qu'avait ranimés la lettre de Clermont-Gallerande, et le détourner du projet de renouer la négociation. Il n'en fut rien. Une nouvelle note de sa main nous prouve que, sans se rendre entièrement à l'avis de ses agents, il ne croyait plus avec autant de certitude qu'à son départ de Kœnigsberg, à l'absolue impossibilité de traiter.

«C'est une terrible question à résoudre que celle-ci. Que valait-il mieux endurer de mon sujet, un silence impertinent, ou une réponse insolente? Mettons à part, pour l'examiner, le juste sentiment de la dignité blessée, et voyons quelles conjectures nous aurions pu tirer d'une de ces deux hypothèses, et quelles sont celles que nous fournissent les faits.

«Si Bonaparte n'avait pas répondu du tout, nous pourrions l'attribuer à trois causes: orgueil, embarras, prudence. La première est dans le caractère

de l'homme qui, tout le monde le sait, est pétri de vanité; cela était mauvais, mais n'avait rien de surprenant. La seconde aurait annoncé de la pudeur et, par conséquent, eût mieux valu. Pour la troisième, il eût fallu avoir l'âme et les projets de Monck. Je ne crois pas qu'on pût en tirer une quatrième induction; mais il est inutile de pousser plus loin l'analyse d'une hypothèse qui n'existe pas.

«Bonaparte a répondu, me déclare que je ne dois plus songer à rentrer en France, parce qu'il faudrait marcher sur cent mille cadavres, et finit par m'offrir assez poliment sa protection. J'ai déjà dit que je ne m'arrêtais pas à la forme; mais il y a deux manières d'envisager le fond. Bonaparte a-t-il exprimé celui de sa pensée? N'a-t-il voulu que voir si j'étais susceptible d'être intimidé par le commencement de sa lettre et peut-être alléché par la fin? L'ordre dans lequel la lettre est écrite me ferait pencher vers la première opinion. L'image des cadavres peut être placée là pour effrayer véritablement celui dont les discours et la conduite ont prouvé combien il est avare du sang français, et il est également possible que Bonaparte, persuadé qu'il me détournera par là de rien entreprendre désormais, soit de très bonne foi dans les offres, consolantes pour qui se résignerait, qui terminent la lettre. Si cela est ainsi, il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'eût point écrit, non que je croie Bonaparte assez affermi pour n'être pas obligé d'en revenir, peut-être trop tard, à moi, mais parce que, dans la disposition où je le suppose, sa lettre est une insolence et le familiarise de plus en plus avec l'idée de voir, dans son souverain, tout au plus son égal.

«La seconde opinion se fonde sur la conduite et les dispositions de l'évêque d'Autun. Lorsqu'il a demandé à Prudent comment on trouvait à Mitau le style de Bonaparte, ce pouvait n'être qu'une insultante raillerie; mais ce qu'il a ajouté me semble le justifier sur ce point. Si Bonaparte pense ce qu'il écrit, une réplique de ma part ne peut que l'irriter, et, en ce cas, l'évêque, qui n'a certainement pas envie de lui donner de l'humeur, loin d'encourager une pareille correspondance, eût abondé dans le sens du consul et eût tâché de faire sentir à Prudent que je n'ai rien de mieux à faire que d'accepter ses offres. Or, si la lettre n'a été écrite que pour m'éprouver, ou, ce qui serait encore mieux, pour ne pas laisser tomber la correspondance, il vaut mieux qu'il ait écrit.

«À l'opinion que l'évêque laisse apercevoir, on peut opposer celle que Le Brun articule nettement. Cet ancien secrétaire du chancelier Maupeou n'ose pas prendre le ton aussi familier que son collègue, ni mettre «Monsieur» dans le corps de la lettre; il le place en vedette. Mais cette inconséquence, car c'en est une au troisième consul d'employer des formes respectueuses avec moi, n'empêche pas qu'il ne me conseille la vie privée de bonne foi, ou, du moins, je le crois, et le rêve de Pologne coïncide avec les offres de Bonaparte, de telle sorte qu'il est difficile de juger si c'est le roman d'un homme qui a de grandes idées, ou une sottise de celui qui ne connaît les royaumes que par la géographie.

«Mais aussi Le Brun est un pauvre homme; il a pu prendre pour bon ce qui cachait une arrière-pensée, et les questions de l'autre, qui connaît bien mieux Bonaparte que lui, étant fort postérieures, il se peut bien que le consul, étonné de mon silence, ait lâché l'apostat pour rengainer<sup>[108]</sup>.

«Sa cruauté à l'égard des chefs des royalistes ne prouve rien; elle est dans son caractère, et si, en effet, ce que je ne puis croire, ils sont les auteurs de la machine infernale, ou si Fouché est parvenu à le persuader au Consul, il peut les assassiner sans renoncer à la restauration. Mais, ce qui est difficile à expliquer, c'est comment cent mille écus de pension peuvent former l'amalgame d'un *ange de bonté* avec un tigre bien connu pour tel.

«Il faut pourtant conclure. Si nous étions sûrs que la lettre fût véritablement la pensée de Bonaparte, il faudrait rompre une correspondance qui ne pourrait que m'avilir. Si nous l'étions, au contraire, qu'il a voulu m'éprouver, ou bien qu'il n'a pas cru pouvoir entretenir autrement la correspondance, il ne serait pas difficile de lui faire voir que j'ai l'horreur du sang français, mais que, loin de l'épargner, l'abandon de mes droits en ferait couler mille fois davantage; que, s'il en est vraiment avare lui-même, il doit plutôt ambitionner un rang distingué auprès du trône, que ce trône même, où il ne peut se soutenir qu'en immolant et jacobins et royalistes; que, si je le lui cédaï, la postérité me traiterait de lâche; que, s'il me le rend, elle élèvera son nom fort au-dessus de celui de Monck, parce que le sacrifice sera plus grand; enfin, que je ne sais pas vendre mes droits.

«Dans l'incertitude où nous sommes, je pense qu'il faut adresser au Conseil royal ce que, dans la seconde hypothèse, j'adressais à Bonaparte lui-

même. Peut-être faut-il ajouter en peu de mots que je crois les royalistes incapables d'un lâche forfait, mais que j'en anathématise l'auteur, quel qu'il soit.»

Le projet éventuel qui apparaît dans cette note ne fut pas exécuté, faute de moyens pour y donner suite. L'attentat de la rue Saint-Nicaise avait excité les défiances de Bonaparte contre tout ce qui était royaliste. La police exerçait une rigoureuse surveillance sur les partisans du roi, suspectait leur conduite, leurs actes. Les chefs, pour la plupart, étaient incarcérés, expulsés de Paris, internés dans des villes lointaines. Qui aurait osé, en de telles conditions, aller parler des Bourbons à Bonaparte? Les membres du Conseil royal, menacés dans leur liberté, se dispersaient après avoir envoyé leur démission. Clermont-Gallerande et Royer-Collard jugeaient prudent de disparaître. De La Marre se décidait à prolonger son séjour en Allemagne, en attendant que le roi l'appelât à Varsovie. Enfin, Montesquiou lui-même, bien qu'il eût refusé, convaincu qu'il n'en pourrait rien faire, les pouvoirs que Louis XVIII aurait voulu lui maintenir, portait ombrage à Bonaparte, et, quoiqu'il fût difficile de voir en lui un conspirateur, était exilé à Menton. Personne n'aurait donc pu prendre la parole au nom de Louis XVIII, et tout espoir de négociations nouvelles fut abandonné. La cause royale était pour longtemps condamnée.

Maintenant, c'est en vain que Louis XVIII tentera de nouveau de soulever ses sujets fidèles; c'est en vain que Pichegru, Dumouriez et Willot formeront des projets, se concerteront pour les exécuter; c'est en vain que l'Angleterre, loin de se laisser décourager par la défection de Paul I<sup>er</sup>, s'engagera plus avant contre la France, refusera la paix que Bonaparte lui fait offrir, autorisera Wickham à renouer ses relations avec les royalistes de l'intérieur, les chances de la royauté n'en seront pas moins anéanties. Et entre tant de faits dignes de surprise dont fourmille cette histoire, ce ne serait pas le moins surprenant de voir le roi proscrit conserver l'espoir qu'elles renaîtront, si l'on ne savait déjà de quelle invincible foi dans le triomphe définitif de ses droits il était animé.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

FIN DU DEUXIÈME VOLUME



## TABLE DES MATIÈRES

### LIVRE SEPTIÈME LES ÉMIGRÉS ET LE XVIII FRUCTIDOR

- I.—Regard en arrière. [1](#)
- II.—Le parti royaliste en 1796-1797. [12](#)
- III.—L'abbé de La Marre et le marquis de Bésignan. [22](#)
- IV.—Le plan des agents de Paris. [37](#)
- V.—La catastrophe du 31 janvier 1797. [52](#)
- VI.—La disgrâce du duc de La Vauguyon. [69](#)
- VII.—Barras et Sourdat. [84](#)
- VIII.—Le coup d'État du Directoire. [98](#)
- IX.—Les débuts d'une intrigue. [106](#)
- X.—Le lendemain de fructidor. [111](#)

### LIVRE HUITIÈME LOUIS XVIII ET MADAME ROYALE

- I.—La délivrance. [128](#)
- II.—Le consentement de Madame Royale. [143](#)
- III.—L'abbé Edgeworth à Blanckenberg. [163](#)
- IV.—Fiançailles d'exil. [173](#)
- V.—Dissentiments passagers. [187](#)
- VI.—Le roi chassé de Blanckenberg. [200](#)
- VII.—En route pour Mitau. [212](#)

## LIVRE NEUVIÈME AGITATIONS ET INTRIGUES

- I.—Le roi à Mitau. [223](#)
- II.—Saint-Priest à Saint-Pétersbourg. [234](#)
- III.—Fauche-Borel à Londres. [241](#)
- IV.—Les lettres patentes. [247](#)
- V.—Pichegru rentre en scène. [256](#)
- VI.—Dumouriez royaliste. [271](#)
- VII.—La seconde coalition. [277](#)
- VIII.—La mission du comte d'Avaray. [288](#)
- IX.—La Maisonfort à Saint-Pétersbourg. [299](#)
- X.—La fin d'une intrigue. [310](#)

## LIVRE DIXIÈME À LA VEILLE ET AU LENDEMAIN DU DIX-HUIT BRUMAIRE

- I.—Le roi et son neveu. [318](#)
- II.—De la coupe aux lèvres. [326](#)
- III.—Les préparatifs. [342](#)
- IV.—Le mariage. [355](#)
- V.—Nouvel essai de recours à Bonaparte. [365](#)
- VI.—À la veille du dix-huit brumaire. [374](#)
- VII.—Les plans de Dumouriez et de Willot. [386](#)
- VIII.—Le Conseil royal et sa mission. [402](#)
- IX.—Autour de Bonaparte. [417](#)
- X.—Les dessous d'une négociation. [433](#)

**Note 1:** Depuis l'époque où a paru le premier volume de cet ouvrage et tandis que l'auteur préparait celui-ci, il a reçu communication de documents précieux, relatifs à l'émigration: les papiers de Louis XVIII de 1796 à 1814, ses manuscrits autographes, les registres de ses correspondances, les lettres des souverains, celles de sa famille, de ses agents. En examinant ces richesses documentaires qui, pour la plupart, n'étaient jamais sorties, depuis plus d'un siècle, du dépôt où elles sont conservées, il a eu la satisfaction de constater la rigoureuse exactitude de ses récits antérieurs. Mais elles lui ont imposé la nécessité de revenir, incidemment, pour les compléter, sur des épisodes qu'il a déjà racontés et sur des personnages à la physionomie desquels il y avait lieu d'ajouter quelques traits nouveaux.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 2:** Ils ont raconté l'un et l'autre les péripéties de leur fuite. La relation du roi a été imprimée et figure dans les *Mémoires de l'Émigration* (Paris, Firmin Didot). Celle de d'Avaray n'a jamais été publiée. Elle n'est guère d'ailleurs que la répétition de la précédente. J'y reviendrai en publiant ultérieurement les écrits de Louis XVIII.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 3:** La disgrâce de M<sup>me</sup> de Balbi est un épisode d'ordre intime, qui forme, comme quelques autres, une sorte de hors-d'œuvre dans l'histoire de l'Émigration. Il figurera à ce titre dans une publication spéciale.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 4:** Pour se conformer aux désirs du roi, le comte d'Avaray, qui vivait auprès de lui, rédigeait fréquemment et lui remettait des rapports très circonstanciés sur les événements qui se déroulaient sous leurs yeux et qui les intéressaient, voire sur ceux auxquels ils avaient été mêlés ensemble autrefois. Ces rapports confidentiels, destinés à n'être lus que par le roi, et conservés parmi ses papiers, constituent une source abondante de renseignements pour l'histoire de l'Émigration. On verra que j'y ai largement puisé.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 5:** Correspondance inédite de Joseph de Maistre avec le comte de Blacas.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 6:** Je dois passer ici sur l'état des provinces méridionales et sur leurs rapports avec les émigrés. On en trouvera un tableau plus complet dans mon livre: *La Conjuraton de Pichegru*.—Paris, Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 7:** À propos de Boissy d'Anglas, le roi rédige la curieuse note que voici: «Ses liaisons avec La Harpe sont une chose excellente, et celui-ci pourra aider puissamment à sa conversion. Il faut d'ailleurs lui dire que sa conduite, en qualité de président de la Convention, le jour de l'assassinat de Féraud, lui a conquis plus que mon estime, mais de plus que je ne puis oublier: 1<sup>o</sup> le langage qu'il me tint le 15 juillet 1789 au moment où le roi mon frère sortait de l'Assemblée, et, depuis ce temps-là, regrettant de le voir entraîné, je l'ai toujours regardé comme royaliste dans le cœur; 2<sup>o</sup> que le 22 février 1791, ce fut lui qui me donna le premier avis de l'insulte que les jacobins me firent faire ce même jour, à l'occasion du départ de mes tantes. Il ne doit pas avoir oublié ces deux faits. En tous cas, j'ai un véritable plaisir à les lui rappeler, et ils doivent lui être garants de l'accueil qu'il doit attendre de moi.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 8:** Le manifeste qu'il publia en prenant la couronne, et où il menaçait des plus rigoureux châtimens les assassins de son frère.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 9:** Le roi, que sa sensibilité naturelle n'empêchait pas de railler doucement à ses heures, dut sourire en parlant de la gloire acquise par le duc de Berry. Le prince en était à ses débuts dans la carrière des armes, et, quoiqu'il eut révélé sous les drapeaux d'excellentes aptitudes militaires, il n'avait encore guère vu le feu que de loin. Les louanges qu'on trouve ici sous la plume royale ne sont qu'une précaution destinée à rendre moins amer au duc de Berry le blâme formel qui les suit.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 10:** J'ai raconté l'incroyable odyssée de cette aventurière, dont j'aurai d'ailleurs l'occasion de reparler. Voir mon livre: *Conspirateurs et Comédiennes*. Paris, F. Juven, éditeur.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 11:** C'est sous ce nom qu'est fréquemment désigné le duc de Berry dans la correspondance royale.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 12:** Le procès intenté aux agents loyalistes ne le révéla pas. Dans les dénonciations que fit ultérieurement, contre ses complices et pour sauver sa tête, Duverne de Praile qu'avait démoralisé la crainte de la mort, il n'est question ni du duc de Berry ni du duc de Bourbon. Il n'y est fait qu'une brève allusion au projet de faire passer un prince en France.

Du reste, ces incidents demeurent enveloppés d'un mystère que je n'ai pu entièrement éclaircir. Sur le moment, on voit Louis XVIII indigné de ce qu'il appelle la trahison de Duverne de Praile. Bientôt après, les jugements du roi deviennent moins sévères. Il semble excuser son agent et ne se souvenir que des services qu'il en a reçus.

Il est juste enfin de faire remarquer que, sous la Restauration, Duverne de Praile, que la Révolution avait trouvé lieutenant de vaisseau, fut mis à la retraite comme capitaine de frégate et créé chevalier de Saint-Louis; d'où il semble résulter qu'il était parvenu à se justifier.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 13:** Ce danger résultait, selon le comte d'Artois, de la popularité que pourrait acquérir le duc de Berry une fois en France, au détriment de son frère le duc d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 14:** «Plutôt être mis en pièces.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 15:** Voir tome I, pages 365 et suivantes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 16:** Les lettres qu'envoyait à d'Avaray l'agence de Souabe lui étaient adressées sous le nom de chevalier de Cérus.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 17:** On se rappelle qu'il y avait été l'objet d'une tentative d'assassinat.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 18:** Nous avons dû renoncer pour la même cause à insérer dans ce récit plusieurs notes que le roi rédigea au cours de cette affaire. Mais on les trouvera dans le recueil de ses écrits.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 19:** Le colonel Malo, commandant la place de Paris, dont les dénonciations avaient fait arrêter les agents royalistes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 20:** Ce nom revient souvent dans la correspondance royale, et les lettres du personnage qui le porte sont nombreuses à l'époque de la formation du conseil royal. Mais nous n'y avons rien trouvé qui pût nous éclairer sur sa personnalité. Il apparaît, d'après ces lettres, et sans qu'il soit possible de rien préciser, qu'il fut adjoint à l'abbé André dit de La Marre, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission, et que c'est en se rendant à Paris par une autre route que son collègue qu'il passa par le camp de Condé. Je dois faire remarquer, d'ailleurs, que les agents employés par le roi sont, pour la plupart, enveloppés d'une obscurité déconcertante. Les uns figurent dans la correspondance sous leur nom véritable, les autres sous un nom d'emprunt; quelques-uns sont désignés simplement par un numéro. Il arrive aussi que le même agent, dans la même lettre, est désigné sous plusieurs noms. La clef du chiffre royal ne m'a pas toujours également permis de deviner, sous le masque qui les cache, quels étaient ces personnages.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 21:** C'est le jugement que porte sur lui le comte de Vaublanc dans ses mémoires.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 22:** Le roi ne se trompait pas sur ce point. Cette lettre n'avait pas été écrite par Pichegru. Mais il se trompait quand il croyait que les révélations calomnieuses qu'elle contenait n'avaient pas été trouvées dans le portefeuille de d'Antraigues. C'est bien là qu'elles avaient été découvertes. Il ne tarda pas à le savoir, ce qui entraîna la disgrâce de d'Antraigues. Pinault, dont il parle plus loin, n'était autre que Roques de Montgaillard, dont j'ai dévoilé le rôle abominable.—Voir mon livre: *La Conspiration de Pichegru*.  
[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 23:** De la solde de l'Autriche, l'armée de Condé venait de passer à celle de la Russie et devait prendre ses quartiers d'hiver dans les provinces polonaises.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 24:** Allusion à la rupture des Conférences de Lille, où Lord Malmesbury s'était rendu au nom de l'Angleterre.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 25:** C'est le comte de Puisaye que le roi désigne ici. Quoique Puisaye eût déclaré vouloir abandonner tout commandement en Bretagne, il y exerçait encore son influence, grâce à la faiblesse du comte d'Artois et contrairement à la volonté de Louis XVIII.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 26:** Le 16 février 1797, le roi lui avait écrit: «Je n'ai pas cessé d'avoir les yeux ouverts sur vous, depuis que vous vous êtes fait si avantageusement connaître. Votre courage ne m'étonne pas; mais votre prudence, la justesse de votre coup d'œil, qualités bien rares à votre âge, m'inspirent la plus juste confiance. Je ne puis vous en donner une meilleure preuve que le pouvoir que je joins à cette lettre. Le malheur qui vient d'arriver (l'arrestation des agents de Paris) peut en rendre l'usage difficile en ce moment. Mais je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur cela à votre sagesse.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 27:** M<sup>gr</sup> de Conziè, évêque d'Arras, un des agents les plus actifs de l'émigration. Il était alors en Angleterre avec le comte d'Artois.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 28:** Une communication, dont mes lecteurs apprécieront le prix, ayant mis dans mes mains la correspondance du roi avec sa nièce, de 1795 à 1799, je n'ai pas cru qu'elle dût être perdue pour l'histoire, et c'est ainsi que ce huitième livre est fait, en grande partie, de ces lettres révélatrices de l'âme charmante de Madame Royale.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 29:** «Le trousseau de Madame Royale est fait; il est vraiment magnifique, sans être riche par les diamants et l'or. Mais les dentelles, les toiles et les étoffes ont été prises dans ce qu'il y a de plus beau.»—*Lettre sans signature, écrite de Paris, le 11 avril 1795, et envoyée à Vérone par un agent de Turin.*—Il est dit, dans plusieurs mémoires, qu'à la frontière, la princesse abandonna ce trousseau. Nous n'avons pas trouvé trace de ce fait dans sa correspondance avec son oncle.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 30:** Il n'est fait mention d'aucune de ces lettres dans les Mémoires de la duchesse de Tourzel.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 31:** 18 avril 1791.—«Le Roi avait été sérieusement malade; d'un autre côté, il désirait soustraire le service de sa chapelle aux fureurs dont les prêtres fidèles étaient menacés. Les médecins prononcèrent que Sa Majesté

avait besoin de l'air de la campagne, et l'on pensait assez généralement qu'Elle pourrait aller à Saint-Cloud comme l'année précédente. Le 18 avril, jour fixé pour le départ, Sa Majesté et la famille royale étaient en voiture vers midi et déjà sur le Carrousel, lorsque d'accord avec la populace et les poissardes, au mépris des Droits de l'Homme verbeusement et inutilement invoqués par leur premier auteur (le général de La Fayette), la garde nationale, en couvrant d'injures le roi et son auguste famille, dont, à plusieurs reprises, la voiture fut couchée en joue, maltraitant de coups ses serviteurs et ne paraissant prolonger ces infâmes débats que pour en aggraver les outrages, força Sa Majesté à renoncer à son voyage. Et c'était pourtant ce même homme, ce Washington de la Foire, qui, peu auparavant, disait à un haut personnage de qui je tiens cette impudente niaiserie: «J'ai abaissé le trône de quelques marches; je ne souffrirai pas qu'on y touche.»—*Annotation de d'Avaray sur son manuscrit.*[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 32:** Toutes les lettres du roi sont signées: Louis.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 33:** L'archiduc Charles, troisième fils de Léopold II, qui s'illustra bientôt à la guerre. En 1795, il avait vingt-quatre ans.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 34:** Il n'en existe pas trace dans leur correspondance.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 35:** Voir le 1<sup>er</sup> volume, pages 350, 363 et suivantes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 36:** À Calmar en Suède, en 1804.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 37:** Allusion à l'attentat de Dillingen.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 38:** Voir pour cette mission de Saint-Priest le 1<sup>er</sup> volume, p. 395 et suivantes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 39:** Ces détails et les suivants sont extraits du rapport dans lequel, le 24 décembre, le marquis de Bonnay rendait compte de sa mission. Ce rapport, adressé au comte d'Avaray, était destiné à passer sous les yeux du roi.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 40:** C'est quelques jours avant le dix-huit fructidor que l'Autriche et l'Angleterre abandonnèrent l'armée de Condé, et peu de temps après que le



tsar la prit à son service. La négociation eut lieu, sur des ordres venus de Saint-Pétersbourg, entre le prince de Condé et M. d'Alopeus, ministre russe à Dresde. Lorsque l'armée dut se mettre en route pour la Pologne, le tsar envoya au prince de Condé, pour diriger et protéger sa marche, un de ses aides de camp, le prince Basile Gortschakof. L'armée de Condé resta en Pologne jusqu'à la formation de la seconde coalition. Elle fut alors dirigée vers la Suisse, où elle n'arriva qu'après la bataille de Zurich, trop tard pour prendre part aux opérations. Le tsar ne se montrait pas disposé à la conserver après qu'il se fut séparé de ses alliés. Au commencement de 1800, Condé obtint, par l'intermédiaire de Wickham, qu'elle repasserait à la solde de l'Angleterre. On la verra, dans la suite de ce récit, finir misérablement son existence.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 41:** 1<sup>er</sup> volume, p. 268.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 42:** Mémoires inédits du marquis de Bouthellier-Chavigny.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 43:** À son arrivée, Condé reçut vingt mille roubles «en argent blanc» et une rente annuelle de soixante-dix mille pour sa famille et pour lui. Woronzow affirme dans sa correspondance que le prince, après avoir tant reçu, «eut le front de demander si c'était tout et qu'on ne devait pas oublier qu'il était un Bourbon.» L'Empereur lui répondit assez durement. «Mais, ajoute Woronzow, comme c'est une espèce d'aventurier, héros et Français, il saura se remettre.» De son côté, la princesse de Lieven racontait que, dans sa jeunesse, au couvent de Smolnoï où elle avait été élevée, il lui était arrivé de jouer au volant avec l'Empereur et le prince de Condé. Au mois de mai, Condé et le duc d'Enghien qui était venu le rejoindre, subirent les effets de la bizarre humeur de Paul I<sup>er</sup>. Soit qu'ils eussent alarmé la jalousie des courtisans, soit que le tsar eût pris ombrage de l'intimité qui s'était formée entre eux et divers membres de la famille impériale, ils furent l'objet d'une éclatante disgrâce. Elle dégénéra en taquineries qui les décidèrent à partir et à rejoindre leur petite armée à Dubno.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 44:** Cette qualification n'avait jamais été employée par la cour de France. Bien que, dès le début de son règne, Catherine eût demandé qu'on l'appelât «Majesté Impériale», Louis XV et Choiseul s'obstinèrent à ne pas

lui donner ce titre, en déclarant à son ambassadeur Galitzin que la langue française ne comportait pas l'assemblage de ces deux mots. Catherine exprima son mécontentement, en rappelant son représentant et en le frappant d'une disgrâce qui durait encore quatorze ans après, en 1782.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 45:** La comtesse d'Artois était à Klagenfurth en Carinthie (pays autrichien).[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 46:** Saint-Priest répondait de Stockholm le 17 février: «Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré de sa main, le 27 du mois dernier. Elle doit bien être persuadée que la seule impossibilité physique pourrait m'arrêter lorsque ses ordres daignent m'appeler auprès d'elle. Je partirai dès qu'il y aura moyen de passer le bras de mer qui sépare la Suède de la Finlande, et j'espère que ce sera sous peu de jours. J'apprendrai à Pétersbourg la marche de Votre Majesté, soit pour l'y attendre, soit pour aller la rejoindre à Mitau; car, quoique assez près de cette ville par mer, la distance est plus que quadruple par terre, et le plus court chemin est par Pétersbourg.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 47:** «Je ne vous parle pas des roues et des essieux cassés, du soir où il a fallu que des hommes portassent ma voiture à bras; ce ne sont là que des roses. J'arrive à une lieue d'ici; impossible de pénétrer jusqu'à l'endroit où on passe ordinairement le Niémen. Je le traverse dans un bateau. M. le général de Sacken, des attentions duquel je ne saurais trop me louer, m'envoie des voitures, et j'arrive ici avant-hier à bon port. Mais, quand on veut mettre ma voiture sur le bateau, il est prêt à couler bas. On en amène un second, on les attache tant bien que mal; on veut partir: même accident; la nuit vient, il faut rester là. Hier, voilà la débâcle du haut qui se fait, la rivière charrie, monte de huit pieds; encore vingt-quatre heures de perdues. Pendant ce temps-là, la Willia n'était pas plus passable que le Niémen et il a bien fallu me dire que j'étais sur terre russe pour ne pas regretter le Strand et Tilsitt.—*Le roi au prince de Condé.*—Kowno, 19 mars 1798.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 48:** Les préliminaires avaient été signés le 18 avril. Déjà, le 7 de ce mois, l'Empereur d'Autriche, François II, écrivait au tsar Paul I<sup>er</sup>:

«Il ne s'agit plus d'une guerre sur les frontières de mes États, ni de la perte de quelques provinces éloignées; c'est au sein de ma monarchie que je suis menacé; l'armée française est à quelques journées de Vienne; mes troupes, découragées par les revers de la campagne d'Italie, ne suffisent plus pour arrêter l'ennemi; des levées faites à la hâte ne présentent plus qu'une impuissante barrière, et l'opinion, si facile aujourd'hui à égarer, met encore des obstacles à mes efforts. Dans quelques jours, je serai forcé probablement de quitter ma capitale, pour aller rassembler dans les provinces les troupes et les moyens de résistance que pourront encore m'offrir des sujets fidèles; mais ce ne sera pas sans amertume et sans anxiété, exposé, comme je le serai, aux suites fatales que peut entraîner la conjoncture et livré même à toutes les craintes de voir corrompre, par des opinions dangereuses, l'antique fidélité de mes sujets.» (VIVENOT.—*Correspondance de Thugut.*)[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 49:** Surnommée jadis par ses habitants «petite contrée de Dieu», la Courlande, une des provinces baltiques, fait partie de l'empire russe depuis le règne de Catherine II, après avoir vécu longtemps indépendante sous le gouvernement des grands-ducs de Biren. Ces Biren étaient des gentillâtres polonais à qui la protection de la Russie valut la puissance souveraine sur cette province. L'un d'eux, le Régent, est enterré à Mitau, où on peut le voir dans les caveaux du palais, embaumé, vêtu de ses plus beaux habits, chamarré de ses croix, étendu dans son cercueil ouvert, le visage grimaçant sous une perruque blanche. Son fils, le duc Pierre, abdiqua en 1795, cédant son petit état à la Russie. Il mourut en Silésie. Son château de plaisance, Ruhental, fut donné par Catherine à Platon Zoubov. Il passa ultérieurement par héritage au neveu du puissant favori. Quand ce neveu y vint pour la première fois, il fit remarquer que ce bel édifice était passablement délabré: «Votre oncle a toujours aimé les ruines!» objecta gravement un de ses auditeurs.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 50:** Il s'était embarqué à Toulon le 30 floréal de l'an VI (19 mai 1798), et débarqua à Fréjus le 17 vendémiaire de l'an VIII (9 octobre 1799).  
[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 51:** Cette affaire Fénis de La Prade, qui ne mérite pas qu'on s'attarde à en narrer plus longuement les détails, donna lieu à de nombreuses

lettres. Quoique, dès le premier moment, on eût douté de la puissance des moyens que cet émigré prétendait avoir pour arriver à Bonaparte, on ne le croyait que présomptueux. Une demande de douze louis, succédant à des offres de prêt considérables, éveilla les défiances de d'Avaray, qui le soupçonna de ne chercher à emprunter «que pour aller au cabaret voisin». Le personnage acheva de se perdre en se réclamant du maréchal de Castries, qui déclara ne pas le connaître, et surtout en prétendant qu'il avait eu «des rapports intimes avec M. de Favras et autres personnes vivant dans l'intimité de Monsieur». À cette affirmation, d'Avaray oppose un démenti formel, dont l'importance historique, en ce qui touche Favras, n'échappera pas à nos lecteurs: «Je réponds à cela que M. de Favras ayant été un moment dans les Cent Suisses de Monsieur (le roi actuel), qu'il a quittés en 1775, n'a jamais connu ce prince, et n'a jamais eu le moindre rapport direct avec lui; que, sans vouloir me permettre d'aller interroger les cinq ou six personnes vivant dans l'intimité du roi, je crois pouvoir affirmer que le fait des rapports avec des personnes de l'intimité du roi est faux et très imprudemment avancé.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 52:** Les démêlés du roi avec la Gourbillon constituent un des épisodes les plus pénibles de l'émigration. Mais ils se rattachent surtout à l'histoire intime du roi. Aussi, comme on le verra plus loin, n'en avons-nous retenu dans ce récit consacré à l'histoire politique de l'émigration que l'indispensable.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 53:** Cette disgrâce ne dura pas plus que la faveur de M<sup>lle</sup> Lapoukine, qui n'exerça d'ailleurs qu'une influence limitée. M<sup>lle</sup> de Nélidof revint peu de mois après à Pétersbourg, et l'impératrice retrouva le cœur de son mari.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 54:** Je renonce à publier les pétitions d'émigrés qui sont sous mes yeux, sollicitant la charité du tsar. Ces requêtes, signées des noms les plus illustres, arrivaient de tous les points de l'Europe. Elles révèlent que la plus profonde détresse avait étouffé toute dignité. Du reste, il est bien vrai de dire que le roi et les princes donnaient l'exemple et poussaient parfois l'importunité jusqu'à l'excès. Je n'en citerai qu'un trait. On lit dans une note remise par d'Avaray au prince de Bezborodko, le 10 mars 1799: «M. le duc de Berry a reçu avec une respectueuse reconnaissance le traitement de

quatre mille six cents roubles que Sa Majesté Impériale a eu la bonté de lui faire. C'est avec une extrême circonspection que le roi observe que ce jeune prince, plein d'ardeur et de volonté, servant Sa Majesté Impériale avec le plus grand zèle, ne pourra se soutenir à l'armée avec ce traitement, et le roi ose espérer que Sa Majesté Impériale daignera le traiter aussi favorablement que M<sup>gr</sup> le duc de Bourbon.» Il est dit dans la même note: «Les malheurs de l'émigration et la cherté de la vie en Courlande causant un embarras toujours croissant dans les finances du roi, Sa Majesté Impériale l'Empereur est suppliée d'exciter de nouveau par ses ambassadeurs les différentes puissances à imiter le noble exemple qu'il a donné à l'Europe. L'Angleterre, le Portugal et la Porte ottomane particulièrement ne se refuseront pas sans doute à soutenir dans l'infortune la famille royale, dont la principale partie va se trouver réunie à Mitau.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 55:** Voir mon livre: *Conspireurs et Comédiennes*.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 56:** Il finit par se faire arrêter à Paris en 1802, sous l'accusation d'y être venu avec George Cadoudal pour assassiner le premier Consul. L'accusation ne fut pas établie. Néanmoins ses protecteurs, Mathieu-Dumas, Lespinasse, Fontenay, ne purent obtenir sa liberté. Il fut interné à l'île d'Elbe, d'où il s'évada. En 1812, la police impériale le cherchait encore quand une lettre de Blacas destinée à Londres, mais qu'une erreur d'adresse fit saisir à Hambourg, lui apprit qu'il s'était établi en Russie.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 57:** «Vous sentez bien, écrit Saint-Priest le 8 octobre à l'abbé de La Marre, que nous regardons cette séquestration comme uniquement dirigée contre nous et que nous ne sommes pas les dupes de l'exclusion que se donnent les ministres britanniques.» Et il accuse «M. Wickham qui cherche toujours à s'emparer exclusivement de nos affaires». La même idée revient dans une lettre adressée, le 28 octobre, à l'agence de Souabe: «L'objet spécial de la présente est de vous parler du général Pichegru. Vous connaissez ses anciennes et favorables dispositions pour le roi, et il serait bien à désirer que l'Angleterre voulût mettre ce général en œuvre. Notre vœu serait qu'on l'employât avec le corps russe auxiliaire qu'a fourni l'empereur de Russie à celui d'Allemagne, et en le dirigeant par la Suisse en Franche-Comté. Vous chercherez sans doute les moyens d'approcher le général Pichegru et de vous mettre en intelligence avec lui. Nous ferons de

notre côté tout ce que nous croirons pouvoir tendre à ce but, et nous attendons les indications que vous pourrez nous donner. Le ministre britannique l'a en quelques mots séquestré en Angleterre, où nous n'avons pu avoir avec lui des rapports directs. Mais ce sera plus facile, dès qu'il sera sur le continent.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 58:** Quoique le rapport d'où sont extraites ces citations ne porte pas de date, il est certain qu'il fut écrit le 1<sup>er</sup> ou le 2 décembre 1798. Pichegru avait exprimé le désir que le compte rendu de sa conversation fût transmis au roi de vive voix, quand Dutheil irait à Mitau. Mais le comte d'Artois, à qui Dutheil la répéta, voulut que son frère en eût connaissance sans retard. Dutheil, empêché de partir, écrivit.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 59:** Il ne s'était montré en public qu'une seule fois. Il assista, le 20 novembre, à l'ouverture du Parlement et y fut l'objet de la curiosité générale.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 60:** Vers le milieu de l'année 1797, Louis XVIII écrivait à Précý, en prévision d'une tentative de débarquement en Provence: «Il paraît que le général Willot, qui commande en personne, est dans les bons principes. Il paraîtrait bien heureux de s'en assurer et d'employer à cet objet la bonne volonté de M. Wickham, que vous pourriez seconder par des espérances au nom du roi, que vous êtes déjà autorisé à donner à ceux qui se rendront utiles au rétablissement de la monarchie et du monarque légitime.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 61:** Mémoires de Vaublanc.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 62:** Les détails qui suivent sont tirés de la correspondance du prince de Hesse avec son neveu, le prince régent du Danemark, communiquée par la direction des Archives danoises.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 63:** M<sup>me</sup> de Bauvert, sœur de Rivarol, réfugié lui-même à Hambourg. Dumouriez était marié. Il avait épousé une de ses cousines. Pendant quinze ans, le ménage vécut uni. En 1789, M<sup>me</sup> Dumouriez découvrit que son mari la trompait. Après d'inutiles efforts pour le ramener, elle se réfugia dans un couvent à Coutances. Les lettres pleines de reproches



et de plaintes, qu'elle lui adressait, existent aux Archives nationales.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 64:** Plus tard, quand le plan parut abandonné, quelques indiscretions le révélèrent, et le gouvernement danois s'en étant plaint au prince de Hesse, ce dernier se défendit de l'avoir conçu autrement que comme une idée toute personnelle, et surtout d'en avoir parlé: «Maintenant, à l'heure qu'il est, écrivait-il le 19 novembre 1799, il n'existe plus de plan; il faudrait le faire tout autre. L'Angleterre sera toujours obligée d'être reconnaissante qu'ici on ait été un peu disposé à s'allier à elle, et la France ne pourra jamais dire que le Danemark a voulu faire la guerre contre elle... Tout cela n'était que châteaux en Espagne. Peut-être Dumouriez en a-t-il parlé avec des amis, et ces amis avec d'autres. C'est possible. Il peut avoir parlé d'espérances et non de réalités. Quant à ce qui regarde ce plan, et surtout son exécution, personne ne le connaît. Il faut toujours dire avec Villars:—Si ma chemise connaissait mon plan, je la brûlerais.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 65:** D'Angély logeait à Hambourg, chez un baron de Butlow, espion à la solde de l'Angleterre. Il avait un fils, qu'il imposa à Dumouriez comme secrétaire ou aide de camp, lorsque le général fut appelé en Russie.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 66:** Le gouvernement anglais s'engageait à payer une somme de deux cent vingt-cinq mille livres sterling, une fois donnée, et un subside mensuel de soixante et quinze mille livres, pendant toute la durée de la campagne.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 67:** «Notre existence militaire était également assez tranquille malgré la frénésie,—le mot n'est pas trop énergique,—avec laquelle l'Empereur Paul s'occupait de tous les détails les plus minutieux de l'armée. Il ne connaissait pas d'autres manœuvres que les grandes parades; elles étaient son unique distraction, son seul plaisir... Nous étions entourés d'espions russes qui tous, avec les formes du respect et l'apparente subordination établis en Russie, n'auraient pas manqué de rendre compte de nos omissions dans le service.»

Le marquis de Bouthillier-Chavigny, dans les mémoires inédits d'où sont tirées ces lignes, cite plus d'un trait de cet espionnage. Il parle notamment

d'officiers qui furent condamnés à la déportation en Sibérie pour avoir écrit à leurs amis des lettres où la situation de l'armée de Condé était appréciée en termes peu mesurés. La bizarre humeur de Paul I<sup>er</sup> les sauva comme elle avait failli les perdre.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 68:** L'entrée de la Turquie dans la coalition ne fut pas un des événements les moins étranges de cette époque. Le sultan oublia ses griefs contre l'Angleterre et la Russie pour combattre avec elles la République, dont il affecta de traiter avec mépris les représentants.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 69:** Il est piquant de rapprocher de cette lettre celle qui avait été écrite antérieurement, le 6 décembre, à Thauvenay, au sujet du voyage de Pichegru: «Nous serions très embarrassés si son intention était de venir à Mitau. L'Empereur vient de refuser au roi, pour la seconde fois, un passeport pour le marquis de Duras, et Sa Majesté est décidée à ne plus en demander à Sa Majesté Impériale. Peut-être ce général pourrait-il entremettre la cour de Londres pour en obtenir un. Mais, au total, il vaut mieux qu'il renonce à cette course. Le roi ne peut que lui donner les assurances de sa bienveillance, et M. le duc de Fleury a déjà cette commission, de la part de Sa Majesté, pour Pichegru. Il serait convenable qu'il écrivît au roi, et je suppose qu'il s'en acquittera en arrivant sur le continent.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 70:** Les agents français n'étaient pas toujours aussi bien informés. Les notes de police, surtout, témoignent de l'ignorance de leurs auteurs. M. de Thauvenay est qualifié «un nommé Thouvenay»; le duc d'Havré, «un duc d'Avrai, qui était en Angleterre ce qu'on appelle un chef d'émigrés.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 71:** «On ne saurait être plus étonné que nous l'avons été de la froideur du général Pichegru envers M. de Fleury, et nous nous épuisons en vaines conjectures sur les motifs qu'il a pu avoir dans cette conduite si différente de tout ce que nous avons lieu d'attendre de lui d'après ce qu'on nous avait mandé de Londres. Peut-être la jeunesse de M. le duc l'aura mis en réserve. Nous espérons qu'après avoir eu la preuve de la confiance que le roi lui accorde, le général aura été plus ouvert avec lui. Il serait incroyable



qu'il nous laissât ignorer la marche et les vues de l'Angleterre sur lui.» (Saint-Priest à Thauvenay, 13 janvier 1799.)[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 72:** Le 27 janvier 1799, Saint-Priest écrivait à Thauvenay: «L'imprudence d'amener Pichegru à Hambourg a eu le succès qu'on en pouvait attendre. Comme on nous avait mandé qu'un commissaire anglais devait le joindre, nous avons cru que le général venait au-devant de lui. Mais nos lettres de Londres, si retardées, ne font aucune mention de ce commissaire, et il nous reste à plein le chagrin que Pichegru ait cédé à l'extravagance de La Maisonfort. Nous savons à présent que ce général n'a point de mission précise et va seulement tâter le terrain. Je ne vois pas pourquoi il n'y procéderait pas tout de suite, au lieu d'aller de nouveau à Brunswick avec le projet d'en revenir pour l'affaire Monnier. Si elle a lieu, sa présence peut y nuire plutôt qu'y servir.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 73:** On peut croire qu'il céda aussi aux conseils de Thauvenay, à qui Saint-Priest disait le 12 novembre: «Le roi est de votre avis d'éloigner d'Hambourg le général Pichegru. Il y serait bientôt dépisté et entouré d'espions même au risque de sa vie.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 74:** Baron de Guilhermy, *Papiers d'un émigré*.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 75:** Quoiqu'ils entrassent en Russie, en vertu d'une autorisation du tsar, et fussent munis de passeports en règle, leurs papiers furent saisis à la douane de Polangen, cachetés, plombés et retenus. Il s'y trouvait de nombreuses lettres pour le roi. Le gouverneur de Mitau dut recourir à Kotschoubey pour les faire rendre.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 76:** Au mois de juin, un agent du Directoire écrit d'Altona à Paris: «Pichegru est toujours chez le duc de Brunswick avec Alopéus, ministre de Russie. Il y est en grande faveur.» Le 21 du même mois, Louis XVIII écrit à Paul I<sup>er</sup>: «Par les dernières nouvelles que j'ai eues, le général Pichegru était à Brunswick, où il devait avoir une conférence avec une personne que j'ai accréditée près de lui, et c'est cet entretien qui, prenant pour base l'état présent des choses et la très grande latitude que j'ai cru devoir laisser au général, a dû décider s'il profiterait des bontés de Votre Majesté pour venir ici, ou si, comme cela est devenu probable, nos communications continueront à avoir lieu par des intermédiaires. Si cependant, contre mon

attente, il arrivait, je devrais à Votre Majesté Impériale mes rapports personnels avec un homme dont la célébrité n'offre plus rien à son désavantage, puisque j'ai la certitude que lors même qu'il semblait avoir oublié ses devoirs, il les portait profondément gravés dans son cœur, et qu'enfin ses malheurs sont l'effet de ses sentiments qu'il n'a pu dérober à l'œil inquiet des tyrans de la France.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 77:** Il venait d'être nommé membre du Directoire, en remplacement de Rewbell.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 78:** Voir plus haut, pages [22](#) et suivantes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 79:** Mémoires de Barras.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 80:** Elles figureront dans le Recueil des écrits du roi.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 81:** Cette question ne fut pas résolue. L'Autriche se refusa à payer, prétendant que la dot avait été versée et produisant une quittance régulière à l'appui de cette affirmation. Du côté du roi, on prétendait que la quittance était fictive et n'avait été délivrée que pour tirer la cour d'Autriche d'une situation délicate, puisqu'alors elle était trop obérée pour s'acquitter. «Mais, dans la position où Madame Royale est réduite, observait d'Avaray, il n'y a ni noblesse, ni loyauté, ni justice même à se prévaloir d'un pareil titre, pour la frustrer d'un patrimoine que des malheurs inouïs ont rendu nécessaire à sa subsistance et à celle du prince qui va devenir son époux.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 82:** Le roi, à cette occasion, le nomma chevalier de Saint-Louis: «Il y a longtemps, mon cher Cléry, que je cherche, non le moyen de vous récompenser: des services comme les vôtres trouvent leur récompense en eux-mêmes; mais de me satisfaire en vous donnant une marque d'honneur qui puisse attester à la fois votre fidélité et ma reconnaissance. Je crois l'avoir trouvé. La devise de l'ordre de Saint-Louis fait assez connaître que Louis XIV l'institua pour être le prix de la valeur. S'il ne la destina qu'aux services militaires, c'est que les preuves les plus éclatantes de la vertu qu'il voulait honorer semblaient réservées à la profession des armes. Mais pouvait-il prévoir le sort qui attendait ses descendants?... Vous avez montré non moins de courage dans la prison du Temple que le guerrier qui brave la mort au champ de l'honneur, et, en vous accordant la décoration qui lui sert

de récompense, je ne blesse point l'esprit de cette noble institution.—Louis, —15 juillet 1798.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 83:** Dans la pensée de Louis XVIII, la distance qui sépare la France de la Russie ne permettant aucune crainte quant à des projets d'agrandissement de l'une aux dépens de l'autre, les troupes russes devaient être accueillies plus favorablement que les troupes autrichiennes.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 84:** Au moment même où le tsar répondait par des refus successifs aux demandes belliqueuses de Louis XVIII, un journal de Paris, *le Bulletin de l'Europe*, insérait sous la rubrique: Correspondance de Mitau, la note suivante communiquée sans doute par l'agence royaliste ou peut-être par la police de Fouché: «Paul I<sup>er</sup> a fait déclarer à Sa Majesté très chrétienne qu'il désirait que, par sa présence sur le théâtre de la guerre, elle daignât sanctifier les efforts de la coalition et prouver à tous les Français que ce ne sont point des étrangers avides de conquêtes qui menacent leur territoire, mais que c'est un roi injustement dépouillé qui veut reprendre ses États, un petit-fils de Henri IV qui réclame son héritage envahi par des brigands.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 85:** Au moment où Royer-Collard entre en scène, il nous paraît opportun de préciser d'après lui-même ce que fut son rôle pendant l'émigration. En 1820, écrivant à M. de Serre, garde des sceaux, pour refuser une pension de dix mille francs, il lui disait: «J'ai été pendant six années au péril de ma vie le serviteur du roi en France et son conseiller assidu.»

Après la révolution de 1830, accusé d'avoir reçu pendant l'émigration, sous le nom de Rémi, une pension de Louis XVIII, il adressa au *Moniteur* la déclaration suivante:

«Je ne me suis point prévalu, durant les quinze dernières années, des relations que j'avais eues en d'autres temps avec le roi Louis XVIII; je suis loin de m'en défendre aujourd'hui. Voici la vérité, peu connue, sur ces relations. Elles ont commencé six mois après le 18 fructidor (1798); plusieurs fois interrompues, elles ont définitivement cessé vers le milieu de l'année 1803. Elles ont consisté en ce que j'ai fait, par le choix de Louis

XVIII, partie d'un conseil politique, composé de quatre personnes, dont trois vivent encore. Tout ce que j'ai à dire de ce conseil, dissous avant l'Empire, c'est qu'il a communiqué directement avec le chef du gouvernement, alors le général Bonaparte; qu'il lui a remis les lettres de Louis XVIII, et qu'il a reçu de lui ses réponses autographes.

«Nous avons droit de penser que toute autre explication de notre part, tout autre démenti seraient superflus; nous n'y descendrons jamais. Je puis cependant ajouter, pour ce qui me regarde, que je ne suis point *M. Remy*, et que je ne connais point le banquier dont on parle. Est-il besoin que j'affirme qu'en aucun temps je n'ai eu, soit avec lui, soit avec le roi, le genre de relations qui m'est attribué?»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 86:** Il retourna à Édimbourg si découragé qu'au lieu d'envoyer à son frère la relation de son voyage, il se contenta de lui écrire qu'il la lui enverrait prochainement. Le roi se plaignit de ce qu'il appelait des réticences et demanda des explications qu'il reçut peu après.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 87:** Il y a lieu de rappeler que Thugut en fut l'instrument passionné. Un doute subsiste sur la question de savoir si cette passion fut désintéressée. Metternich, dans ses *Mémoires*, constate que Thugut fut soupçonné de s'être vendu au Directoire. Il ajoute, il est vrai, que, malgré tout, Thugut était au-dessus de la corruption. Mais il est obligé de reconnaître que personne n'a voulu affirmer que le ministre autrichien servit son pays avec désintéressement, et cela, dit-il, «est regrettable pour son nom et pour l'Autriche.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 88:** Les rumeurs qui circulaient à ce sujet étaient aussi fréquentes que variées. L'Autriche fut accusée d'avoir voulu donner la couronne de France à l'archiduc Charles; la Prusse, de préférer à ce dernier le duc de Brunswick. En septembre 1799, un rapport arrivé de Paris à Mitau raconte sérieusement que, dans un conseil tenu au Directoire, auquel assistaient des généraux et des députés, on avait reconnu l'impossibilité de maintenir la république et la nécessité de rétablir la monarchie. Tour à tour avaient été discutées les candidatures du duc d'Orléans, du duc d'York, du duc de Brunswick et d'un infant d'Espagne. Sieyès seul avait défendu le roi légitime, que soutenait Paul I<sup>er</sup>. «La Prusse, disait le même rapport, tient

pour le duc d'Orléans, qui, en montant sur le trône, épouserait une sœur du monarque prussien.» Il y a lieu de constater que le roi de Prusse n'avait pas de sœur. Pour l'honneur de la maison d'Orléans, nous devons ajouter que les princes de ce nom restaient étrangers à ces intrigues sans consistance, ainsi que le prouve leur soumission solennelle au roi, en février 1800, que nous raconterons dans le troisième volume de cet ouvrage.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 89:** C'était après Zurich et quand la Russie abandonnait la coalition. L'Angleterre et l'Autriche songèrent à tenter de débarquer une armée sur les côtes occidentales de la France. Le roi l'apprit par hasard, et Saint-Priest écrivait avec amertume: «Selon que cela s'est toujours passé depuis le commencement de cette guerre, on ne met jamais le roi au fait de rien.» Le projet fut d'ailleurs abandonné comme tant d'autres. Il avait été déjà question d'envoyer le comte d'Artois au quartier général de l'armée russe, afin qu'il pût se montrer sur la frontière avec les alliés. Wickham ayant fait part de ce projet aux membres de l'agence de Souabe, l'un d'eux, d'André, objecta que la présence de Louis XVIII serait d'un effet plus décisif que celle de son frère: «Sans doute, répliqua Wickham; mais, si c'est le roi qui se trouve sur les lieux et s'il fait des promesses, s'il prend des engagements, il faudra les tenir, tandis que si c'est le comte d'Artois, on pourra les éluder.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 90:** Tous n'étaient pas aussi confiants dans les dispositions des Français. En février 1798, le duc d'Havré, qui était à Madrid, bien placé par conséquent pour juger de l'état des esprits dans le Midi, écrivait avec plus de perspicacité qu'il n'en révélait d'ordinaire: «Quoiqu'on ne puisse douter ici des progrès de l'opinion en France, ni de l'étendue des moyens d'influence de Votre Majesté, on y regarde le royalisme accablé sous le régime de la Terreur et sans aucune énergie. On s'y méfie des agents de Votre Majesté, qu'on juge n'être exempts ni de jactance, ni d'indiscrétion, ni de précipitation, ni d'imprudence, qui ont contribué au triomphe de nos ennemis, à des insurrections prématurées, partielles, mal combinées, plus mal exécutées et confiées à des personnes jouissant de peu de crédit, qui, ayant compromis en pure perte, compromettraient également ceux qui les seconderaient.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 91:** Son enthousiasme pour les propositions belges ne dura pas, ce qui fournit à Saint-Priest l'occasion de prendre acte de la mobilité du général et de manifester les défiances que la cour de Mitau ne cessa de nourrir contre lui, même quand elle écoutait ses offres et y paraissait sensible: «Le voilà déjà qui bat en retraite sur l'aveu de son repentir. Il abandonne tout aussi vite le généralat des Brabançons qui le désiraient tant selon Fonbrune, pour aller, dans le sud de la France, préparer une contre-révolution.» C'était une erreur, et Saint-Priest n'était que l'écho d'un propos sans consistance. Mais il ajoutait: «Nous avons lieu de croire que l'Angleterre a fait un autre choix (Willot), et la moralité du sujet qu'elle a en vue nous est moins suspecte que celle de Dumouriez.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 92:** Le duc d'Orléans ne tarda pas à revenir sur le continent. Au commencement de 1800, il était à Londres. C'est de là qu'il écrivit à Louis XVIII une lettre, que ses frères, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, signèrent avec lui et qui scella la réconciliation. Nous y reviendrons dans la suite de ces récits.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 93:** À la suite de ses victoires en Italie, Souvarof avait été créé prince Italijski.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 94:** Thauvenay signala au roi la discrétion de Willot. Le 12 septembre, Saint-Priest lui répondait: «Je suis étonné que le général Willot ait usé de retenue avec vous. Le duc d'Harcourt, qui l'a vu à Londres, a été satisfait de son langage. J'ai regret de ne vous avoir pas prévenu. Vous auriez engrainé de là avec lui.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 95:** Le 3 septembre, Dumouriez écrit à Thauvenay: «Le prince de La Trémoille, qui est lié avec le général Willot, vient de me mander qu'il est actuellement à Hambourg. J'écris au prince qu'il me l'amène ou me l'envoie sur-le-champ, puisqu'il se croit sûr de lui, pour que nous concertions ensemble quelles sont les ressources qu'il a dans le Midi, où il a commandé, et quelles sont les mesures à prendre pour y organiser un corps et former un plan qu'il puisse concerter ensuite avec les insurgés du Languedoc, des Cévennes et de Lyon. Je crois que Sa Majesté peut d'avance proposer à l'Empereur de Russie d'envoyer Willot à l'armée du général Souvarof.»[\[Retour au Texte\]](#)



**Note 96:** La démarche eut peu de succès: «L'opinion a tué Dumouriez lorsqu'il a quitté la France, répondit Rivarol. Dites-lui donc en ami de faire le mort. C'est le seul rôle qu'il lui convienne de jouer. Plus il écrira qu'il vit, plus on s'obstinera à le croire mort.» (Voir l'intéressant volume de M. de Lescure sur Rivarol.)[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 97:** C'était avant que M. de Caraman eût été accrédité à Saint-Pétersbourg comme représentant du roi de France.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 98:** Elle fut signée le 18 octobre.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 99:** Cette lettre et la suivante, datées l'une et l'autre du 20 février 1800, figurent dans l'ouvrage de Thiers (tome II, pages 200 et 201). De la manière dont il les présente, résulte la preuve qu'il a ignoré que la seconde était adressée à Le Brun, et qu'il a supposé que toutes deux étaient adressées à Bonaparte. Il eut dû cependant être frappé de ce double fait qu'elles portent la même date, et que, dans l'une, le destinataire est appelé *Monsieur*, tandis que dans l'autre, il est appelé *Général*. En tous cas, il a tourné la difficulté en imaginant qu'elles ont été écrites à quelque intervalle l'une de l'autre pour le même personnage. Afin qu'on ne le contestât pas, il a supprimé la date de l'une d'elles, ce qui lui permet de raconter que Louis XVIII, après avoir écrit *une première fois*, se choqua d'être sans réponse, et, «impatience comme un émigré, écrivit une seconde lettre encore plus empreinte de la crédulité de son parti, encore plus regrettable pour sa dignité.» La vérité, c'est que la lettre que Thiers publie la première avec sa date était pour Le Brun, dont nous donnons plus loin la réponse, et la seconde, où la date a été supprimée, pour Bonaparte.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 100:** Elle fut arrêtée au mois de novembre 1800. Il y avait deux ans que la police la recherchait comme «correspondante à Paris de tous les centres révolutionnaires». Des rares pièces conservées d'elle aux Archives, et qui ne nous disent pas ce qu'il advint d'elle après son arrestation, il résulte qu'on avait été amené à la soupçonner de conspiration en recherchant le sieur La Chapelle, émigré, trente ans, originaire du Berry, accusé d'avoir participé à des arrestations de diligences. «Elle déménage tous les trois mois pour dépister la police.» À la nouvelle de son arrestation, qui fut annoncée à Mitau par la lettre d'un sieur Nicole, chirurgien, le roi écrivit

lui-même à d'André pour recommander de ne rien épargner pour la délivrer.

[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 101:** Les preuves en abondent dans la correspondance elle-même. Nous n'en citerons ici qu'une seule. À la mort de Frotté et de ses compagnons, M<sup>me</sup> d'Anjou avait écrit à Mitau une lettre toute vibrante de colère et de douleur. D'Avaray y répondit avec effusion en s'associant aux regrets qu'elle exprimait, et en formulant les siens sous des formes assez mystérieuses, employées à dessein pour dépister la police consulaire. «Leur faillite est glorieuse, disait-il pour finir, et vous pouvez recueillir pour eux des hommages et des larmes, bien sincères. Quant à vous, chère Henriette, mon respect et mon intérêt vous sont acquis pour toujours.» À cette réponse, le roi ajoute en post-scriptum: «J'enlève la plume à mon ami pour dire à notre chère Henriette, que je partage bien vivement et avec bien de l'amertume les sentiments de M. Guérin (d'Avaray) pour elle et pour ses amis. Henriette ne connaît peut-être pas ma main; mais je me flatte qu'elle ne méconnaîtra pas mon cœur.»[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 102:** Lettre au comte de Panin, 8 avril 1800.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 103:** Rivarol avait promis beaucoup et donna peu ou même rien. Le 4 septembre 1800, d'Avaray écrit à Thauvenay, l'agent royal à Hambourg: «Je suis vivement affligé de voir M. de Rivarol manquer du courage le plus nécessaire à sa situation et à la nôtre, et je ne vois que trop que, s'il s'éloigne de vous, nous courrons grand risque de n'entendre plus parler ni de lui ni de sa plume. Faut-il donc qu'un homme qui a tant de talent ait si peu de caractère et de bonne volonté! J'espère que, parmi les moyens que vous aurez employés pour le déterminer, vous aurez fait une attaque à sa délicatesse. En effet, il est peu digne d'un homme qui aurait des sentiments de se faire donner de l'argent, et d'oublier aussitôt des engagements pris en conséquence.» Le 18 septembre, nouvelle lettre. Pour combattre la paresse de Rivarol, on lui a donné un secrétaire, M. des Entelles, à qui il a dicté un prospectus très alléchant annonçant un journal. Il veut faire imprimer ce prospectus à Berlin. D'Avaray juge que ce n'est là qu'une attrape, «un os très sec à ronger.» Il soupçonne Rivarol de n'aller à Berlin que pour toucher la pension due aux académiciens qui s'y sont établis. «Ce n'est pas là notre compte. Je ne vois pas qu'il ait fait imprimer et répandre son prospectus; il



aurait pris un engagement solennel envers le public. L'amour-propre et l'honneur se ligueraient contre sa paresse, et c'est ce qu'il veut éviter. Tout l'ensemble de cette conduite est peu noble, peu délicat, sent la plume et non l'épée.» Enfin, huit jours plus tard, d'Avaray déclare que, si le silence de l'écrivain se prolonge, il ne s'en étonnera pas, puisqu'il y est préparé. Les historiens de Rivarol, même le plus complet d'entre eux, M. de Lescure, ont ignoré ces incidents.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 104:** Ces détails et ceux qui suivent nous sont fournis par les lettres qu'adressaient au roi l'abbé de Montesquiou, Clermont-Gallerande et Royer-Collard.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 105:** Dans le texte que donne Thiers, il y a : *cinq cent mille cadavres*. Nous avons préféré le texte de Montesquiou, qui avait sous les yeux la lettre originale de Bonaparte, en en traçant la copie qu'il envoya au roi. Quant à celle de Le Brun, nous rappelons que Thiers ne l'a probablement pas connue, et qu'en tous cas il ne l'a pas publiée.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 106:** Le comte de Warwick, un des personnages les plus fameux de l'histoire d'Angleterre au XV<sup>e</sup> siècle, lors de la lutte entre les York et les Lancastre. Il avait enlevé la couronne à Henri VI pour la donner au fils du duc d'York, qui régna par sa protection sous le nom d'Edouard IV, et la reprit à ce dernier pour la rendre à celui qu'il en avait dépouillé.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 107:** En route pour l'Égypte, Bonaparte, en 1798, avait occupé l'île de Malte, où, depuis, des troupes tenaient garnison. En 1800, désireux de se rapprocher de la Russie et voulant disposer favorablement le tsar, il lui offrit cette possession. Mais, avant que son offre aussitôt acceptée eût pu être suivie d'effet, les Anglais avaient mis le siège devant Malte. Après une héroïque défense, la garnison dut capituler.[\[Retour au Texte\]](#)

**Note 108:** C'est-à-dire pour se ménager un moyen de renouer la négociation.[\[Retour au Texte\]](#)

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE  
L'ÉMIGRATION PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. TOME 2

\*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

# THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

## **Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are

located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project

Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

## 1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to

you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg**

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the



efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

### **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment

including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a

copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.